



Le financement des PME et des entrepreneurs 2013

TABLEAU DE BORD DE L'OCDE



Le financement des PME et des entrepreneurs 2013

TABLEAU DE BORD DE L'OCDE

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2014), *Le financement des PME et des entrepreneurs 2013 : Tableau de bord de l'OCDE*, Éditions OCDE.

<http://dx.doi.org/10.1787/9789264190573-fr>

ISBN 978-92-64-19056-6 (imprimé)

ISBN 978-92-64-19057-3 (PDF)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Crédit photo : Couverture © Shutterstock/Roman Gorielov.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm.

© OECD 2014

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à rights@oecd.org. Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), info@copyright.com, ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), contact@cfcopies.com.

Avant-propos

Au moment où l'économie mondiale commence peut-être à se remettre de la pire crise financière et économique observée depuis des décennies, les gouvernements, les entreprises et les consommateurs restent confrontés à des défis de taille sur le chemin de la prospérité. Les petites et moyennes entreprises (PME) et les entrepreneurs doivent conserver leur place centrale dans les stratégies nationales de croissance, de création d'emplois et de cohésion sociale. En raison de leur rôle dans le développement et la diffusion d'innovations, PME et entrepreneurs sont cruciaux pour tracer de nouvelles voies d'accès à une croissance plus durable et intégratrice. Ce potentiel ne peut toutefois se réaliser que s'ils disposent des fonds nécessaires pour se lancer et croître.

Cette deuxième édition de l'ouvrage intitulé *Le financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord de l'OCDE 2013* nous rapproche d'un cadre exhaustif permettant de suivre les tendances, au niveau national, de l'accès des PME et des entrepreneurs à des financements. Ce rapport couvre 25 pays membres et non membres de l'OCDE. Il examine 13 indicateurs centraux du financement par l'emprunt, du financement par apport de fonds propres et des conditions générales du marché, que vient compléter un examen des politiques menées par les pouvoirs publics. Le chapitre thématique de l'édition de cette année braque le projecteur sur le recours à des dispositifs de garantie de crédit, qui constituent l'outil le plus répandu dont se servent les gouvernements pour répondre à la crise et améliorer l'accès aux services financiers de base. Le chapitre met en lumière les défis auxquels ces mécanismes utilisés de longue date sont nouvellement confrontés dans le contexte économique et budgétaire présent.

Le rapport montre qu'en 2011 l'accès des PME au financement par l'emprunt et l'apport de fonds propres – et les conditions auxquelles il est fourni – ont varié selon le pays. Les conditions du crédit aux PME se sont dégradées dans la plupart des pays, du fait notamment de taux d'intérêt plus élevés et d'une demande plus pressante de sûretés. Sauf dans quelques rares pays, cette évolution s'est accompagnée d'une croissance modeste ou nulle des volumes de crédit. Cette disparité des performances correspond à la gradation de l'impact de la crise sur les pays et de la reprise qu'ils ont connue en 2009 et 2010.

Globalement, l'accès des PME à des financements est resté malaisé, mais une stabilisation semble s'être produite en 2011 et début 2012. Cependant, la crise de la dette souveraine que connaissent plusieurs pays européens pourrait bien susciter une nouvelle dégradation du crédit bancaire en 2013. Dans plusieurs pays où la crise a entraîné de nombreuses faillites et affaibli les conditions financières de maintes PME, il s'avérera particulièrement difficile de remonter la pente après les fortes pertes d'emplois enregistrées par les PME depuis 2007. D'un autre côté, le crédit aux PME a affiché une progression impressionnante dans les économies en forte croissance telles que le Chili, la Russie et la Turquie. Cette intensification du crédit peut contribuer à amplifier le rôle des PME à l'égard des structures économiques et de la dynamique de croissance de ces pays.

En perpétuant l'aide apportée aux pays pour améliorer leurs données sur le financement des PME et suivre les évolutions dans ce domaine, ce Tableau de bord de l'OCDE est un instrument essentiel de la palette d'action des gouvernements. L'ajustement des politiques aux besoins des PME et des entrepreneurs pour dynamiser le secteur des entreprises dans tous les pays ne constitue pas une possibilité d'action, mais bien un impératif si l'on veut créer des emplois nouveaux, renforcer l'innovation, pérenniser la croissance et promouvoir la cohésion sociale.



Angel Gurría
Secrétaire général de l'OCDE

Remerciements

Le financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord de l'OCDE 2013 est le résultat d'efforts conjugués et d'une solide coopération des représentants et des experts nationaux de pays membres et non membres de l'OCDE, d'organisations internationales et d'autres acteurs prenant part au Groupe informel de pilotage du GTPMEE (Groupe de travail sur les petites et moyennes entreprises et l'entrepreneuriat) sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat, présidé par le Pr Salvatore Zecchini.

EXPERTS NATIONAUX

Canada	Richard Archambault	Industrie Canada
Chili	Oscar Rojas	Sous-secrétariat à l'Économie et aux Petites Entreprises
Corée	Changwoo Nam	Institut de développement de la Corée
Danemark	Rasmus Pilegaard	Ministère de l'Économie et des Entreprises
Espagne	Marta Ripol	Banque d'Espagne
États-Unis	Giuseppe Gramigna	<i>US Small Business Administration</i>
Finlande	Jari Huovinen Pertti Valtonen	Confédération des industries finlandaises Ministère de l'Emploi et de l'Économie
France	Jean-Pierre Villetelle Cécile Goffier	Banque de France Banque de France
Hongrie	Peter Pogacsas	Ministère de l'Économie nationale
Irlande	Brian Fee Fergal McCann	Ministère des Finances Banque centrale irlandaise
Italie	Roberto Felici Sabrina Pastorelli Salvatore Zecchini	Banque d'Italie Banque d'Italie Ministère du Développement économique
Norvège	Eirik Knutsen	Office statistique national
Nouvelle-Zélande	Michael James Shaffrey Scott Mc Hardy Caleb Johnstone	Ministère du Développement économique Ministère du Développement économique Ministère du Développement économique
Pays-Bas	Dinand Maas Mirco Rossi	Ministère des Affaires économiques, de l'Agriculture et de l'Innovation Ministère des Affaires économiques, de l'Agriculture et de l'Innovation
Portugal	Nuno Goncalves	Bureau du Secrétaire d'État à l'économie et au développement régional
République slovaque	Daniel Pitonak	Agence nationale pour le développement des PME
République tchèque	Tomáš Skuček Jiří Michovský	Ministère de l'Industrie et du Commerce Ministère de l'Industrie et du Commerce
Royaume-Uni	Alex Turvey	Ministère des Entreprises, de l'Innovation et des Qualifications professionnelles (BIS)
Russie	Natalia Minaeva Evgeny Tcherbakov	Ministère du Développement économique VnechEconBank
Serbie	Maja Gavrilovic Biljana Savic	Banque nationale de Serbie Banque nationale de Serbie
Slovénie	Tine Janzek	Banque de Slovénie
Suède	Johan Harvard	Institut suédois d'étude des politiques de croissance, de l'entrepreneuriat et des entreprises
Suisse	Markus Willimann	Secrétariat d'État à l'Économie
Thaïlande	Dhidaporn Dharmasarga	Banque de Thaïlande
Turquie	Ufuk Acar Abdulkadir Tutar	KOSGEB (Organisation de développement des PME) Ministère des Sciences, de l'Industrie et des Technologies

Les contributions de Helmut Kraemer-Eis (Fonds européen d'investissement) et de Marcel Roy (Association européenne du cautionnement mutuel), membres du Groupe de pilotage informel sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat du GTPMEE, ont elles aussi été très précieuses. Le rapport a également bénéficié d'un échange de vues avec le *SME Finance Forum*, une plateforme collaborative de partage de connaissances gérée par l'International Finance Corporation dans le cadre du Partenariat mondial pour l'accès aux services financiers de base du G20, ainsi qu'avec le Groupe de travail du Comité consultatif économique et industriel de l'OCDE (BIAC) sur les questions financières. Enfin, nos remerciements vont aux délégués du GTPMEE de l'OCDE pour leur soutien sans faille et pour leurs précieuses observations et contributions à ce rapport.

Le présent document a été préparé sous la direction de Miriam Koreen, directrice adjointe du Centre de l'OCDE pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local (CFE). Lorraine Ruffing (consultante, CFE), Lucia Cusmano (Division pour les PME et l'entrepreneuriat, CFE) et Matthias Bürker (consultant, CFE) ont préparé et revu le rapport. Lucia Cusmano a préparé le chapitre thématique sur les dispositifs de garantie de crédit et Ilse Déthune et François Iglesias ont fourni un appui technique.

Table des matières

Acronymes et abréviations	15
Chapitre 1. Guide de lecture : indicateurs et methodologie	17
1. Introduction	18
2. Indicateurs	18
3. Collecte des données	19
4. Action publique	19
5. Comparabilité internationale	20
6. Recommandations concernant l'amélioration des données	20
Chapitre 2. Tendances recentes du financement des PME et des entrepreneurs	23
1. Introduction	24
2. Environnement des entreprises et contexte macroéconomique	24
3. Prêts aux PME en 2010-11	27
4. Conditions du crédit aux PME	31
5. Apports de fonds propres	33
6. Retards de paiement et faillites	35
7. Résumé et perspectives	36
8. Mesures prises par les pouvoirs publics en 2010-11	37
Notes	39
Références	39
Chapitre 3. Chapitre thématique : les mécanismes de garantie du crédit	41
1. Introduction	42
2. Principes des mécanismes de garantie du crédit	43
3. Typologie et caractéristiques opérationnelles des mécanismes de garantie du crédit	44
4. Rôle des mécanismes de garantie du crédit pendant la crise financière	56
5. Évaluation des mécanismes de garantie du crédit	60
6. Conclusions et considérations relatives à l'action publique	66
Notes	69
Références	70
Chapitre 4. Le financement des PME au cours de la periode 2007-11 : notes par pays	73
Canada	74
Chili	83
Corée	93
Danemark	100
Espagne	109

États-Unis	116
Fédération de Russie	131
Finlande	138
France	148
Hongrie	159
Irlande	167
Italie	174
Norvège	185
Nouvelle-Zélande	190
Pays-Bas	196
Portugal	202
République slovaque	207
République tchèque	212
Royaume-Uni	217
Serbie	224
Slovénie	229
Suède	233
Suisse	242
Thaïlande	247
Turquie	253
<i>Annexe A.</i> Methodologie de production des tableaux de bord nationaux	261
<i>Annexe B.</i> Tableau normalisé de collecte de données sur le financement des PME	277
<i>Annexe C.</i> Fiche normalisée d'information sur les programmes publics	279
<i>Annexe D.</i> Enquêtes et ressources statistiques sur le financement des PME et des entrepreneurs	281
<i>Annexe E.</i> Exemple d'enquête quantitative simplifiée sur la demande	289

Tableaux

1.1. Indicateurs de base du Tableau de bord de l'OCDE 2013 sur le financement des PME et des entrepreneurs	18
2.1. Croissance du PIB réel dans les pays du Tableau de bord, 2007-11 (%)	25
2.2. Croissance des prêts aux PME, 2007-11	28
2.3. Part des prêts aux PME dans le total des prêts aux entreprises, 2007-11	30
2.4. Enquête de la BCE sur l'accès des PME à des financements, 2010-11	33
2.5. Investissements de capital-risque et de capitaux de croissance, 2007-11.	34
2.6. Tendances en matière de faillites, 2007-11	35
2.7. Exposition des banques aux dettes souveraines de six pays	36
2.8. Mesures prises par les pouvoirs publics pour améliorer l'accès des PME aux financements.	38
3.1. Caractéristiques opérationnelles d'une sélection de mécanismes de garantie du crédit	53
3.2. Prêts garantis par l'État dans les pays du Tableau de bord, 2007-11	58
3.3. Viabilité financière : variables clés	61
4.1. Répartition des entreprises au Canada, 2011.	74
4.2. Valeur des décaissements (crédits à terme).	76
4.3. Capital-risque et capitaux de croissance au Canada, 2007-11	77
4.4. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour le Canada, 2007-11	79

4.5. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord du Canada	81
4.6. Répartition des entreprises au Chili, 2010	83
4.7. Flux formels de capital-risque et de capitaux de croissance au Chili, 2007-09.	85
4.8. Nombre de nouveaux prêts directs de l'État au Chili, 2007-11	86
4.9. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour le Chili, 2007-11.	88
4.10. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour le Chili	90
4.11. Répartition des entreprises en Corée, 2007-10	93
4.12. Répartition des entreprises, 2010	93
4.13. Capital-risque et capitaux de croissance, 2007-11	95
4.14. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour la Corée, 2007-11	97
4.15. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la Corée	99
4.16. Répartition des entreprises au Danemark, 2007	100
4.17. Part des entreprises ayant demandé un financement, 2007 et 2010	101
4.18. Résultat des demandes de prêt en fonction de la taille de l'entreprise, 2010	102
4.19. Investissements de Dansk Vækstkapital, 2011	105
4.20. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour le Danemark, 2007-11.	106
4.21. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour le Danemark	108
4.22. Répartition des entreprises en Espagne, 2010	109
4.23. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour l'Espagne, 2007-11.	112
4.24. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour l'Espagne	114
4.25. Répartition des entreprises aux États-Unis, 2010	116
4.26. Chiffre d'affaires par taille d'entreprise, 2006-12	120
4.27. Marge bénéficiaire nette par taille d'entreprise, 2006-12	120
4.28. Garanties de prêts, 2001-12	125
4.29. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour les États-Unis, 2007-11.	127
4.30. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour les États-Unis	129
4.31. Répartition des entreprises dans la Fédération de Russie, 2011	131
4.32. Investissements de capital-risque 2008-11	133
4.33. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour la Fédération de Russie, 2008-11	135
4.34. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la Fédération de Russie	137
4.35. Répartition des entreprises en Finlande, 2011.	138
4.36. Investissements en capital-risque et capitaux de croissance, 2007-11	139
4.37. Incidence des problèmes de solvabilité en Finlande, juin 2009-mai 2012.	140
4.38. Prêts et garanties accordés aux PME par Finnvera, 2007-11	141

4.39. Garanties de crédit à l'exportation accordées aux PME en Finlande, 2007-11.	142
4.40. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour la Finlande, 2007-11	144
4.41. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la Finlande.	146
4.42. Répartition des entreprises en France, 2009	148
4.43. Capital-investissement en France, 2005-11	151
4.44. Mesures de financement des PME en France, en réaction à la crise de 2008-09.	153
4.45. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour la France, 2007-11	155
4.46. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la France	157
4.47. Répartition des entreprises en Hongrie, 2010	159
4.48. Financement par du capital-risque et du capital-développement en Hongrie, 2007-11	163
4.49. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour la Hongrie, 2007-11	164
4.50. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la Hongrie	166
4.51. Répartition des entreprises en activité en Irlande, 2010	167
4.52. Capital-risque levé par les PME irlandaises, 2007-11	168
4.53. Faillites, 2007-11.	169
4.54. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour l'Irlande, 2007-11.	171
4.55. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour l'Irlande	173
4.56. Répartition des entreprises en Italie, 2010	174
4.57. Capital-développement initial et ultérieur en Italie, 2006-11	178
4.58. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour l'Italie, 2007-11	181
4.59. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour l'Italie	183
4.60. Répartition des entreprises en Norvège, 2009	185
4.61. Apports de fonds propres aux PME en Norvège, 2007-10	186
4.62. Nombre de procédures de faillite par taille d'entreprise, 2007-11	186
4.63. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour la Norvège, 2007-11.	187
4.64. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la Norvège	189
4.65. Répartition des entreprises en Nouvelle-Zélande, 2012.	190
4.66. PME ayant demandé et obtenu un financement en Nouvelle-Zélande, 2007-11.	191
4.67. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour la Nouvelle-Zélande, 2007-11.	193
4.68. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la Nouvelle-Zélande.	195
4.69. Répartition des entreprises aux Pays-Bas, 2010	196
4.70. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour les Pays-Bas, 2007-11 ...	199
4.71. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour les Pays-Bas	201
4.72. Répartition des entreprises au Portugal, 2008	202

4.73. Capital-investissement par stade de développement des entreprises au Portugal, 2007-11.	203
4.74. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour le Portugal, 2007-11.	204
4.75. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord le Portugal.	206
4.76. Répartition des entreprises en République slovaque, 2012	207
4.77. Investissements de capital-risque dans les PME, par stade d'investissement, 2007-11.	208
4.78. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour la République slovaque, 2007-11	209
4.79. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la République slovaque	211
4.80. Répartition des entreprises en République tchèque, 2011.	212
4.81. Garanties émises et prêts garantis, 2007-11.	213
4.82. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour la République tchèque, 2007-11	214
4.83. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le de bord de Tableau la République tchèque	216
4.84. Répartition des entreprises au Royaume Uni, 2011	217
4.85. Capital-risque et capitaux de croissance investis au Royaume-Uni, 2008-11.	219
4.86. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour le Royaume-Uni, 2007-11.	221
4.87. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour le Royaume-Uni	223
4.88. Répartition des entreprises en Serbie, 2010	224
4.89. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour la Serbie, 2007-11	226
4.90. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la Serbie	228
4.91. Répartition des entreprises en Slovénie, 2011	229
4.92. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour la Slovénie, 2007-11	230
4.93. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la Slovénie	232
4.94. Répartition des entreprises en Suède, 2010	233
4.95. Capital investissement par stade de développement des entreprises, 2005-11.	235
4.96. Garanties de crédits à l'exportation accordées aux PME, Suède, 2007-11	237
4.97. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour la Suède, 2007-11.	238
4.98. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la Suede	240
4.99. Répartition des entreprises et de l'emploi en Suisse, 2008	242
4.100. Apports de capital-investissement en Suisse, 2007-11.	243
4.101. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour la Suisse, 2007-11	244
4.102. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la Suisse	246
4.103. Répartition des entreprises en Thaïlande, 2010	247

4.104. Financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord pour la Thaïlande, 2007-11	250
4.105. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la Thaïlande	252
4.106. Répartition des entreprises en Turquie, 2009.	253
4.107. Programme d'aide au paiement des intérêts de la KOSGEB, 2003-11.	255
4.108. Garanties KGF et volume du crédit, 2007-11	256
4.109. Prêts directs des institutions financières internationales bénéficiant de la garantie du Trésor, 2007-10.	256
4.110. Capitaux apportés par la KOSGEB à iVCi, 2008-12.	257
4.111. Tableau de bord des PMEM et des entrepreneurs pour la Turquie, 2007-11 . . .	258
4.112. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la Turquie.	260
A.1. Indicateurs de base pour le Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et des entrepreneurs	262
A.2. Définitions privilégiées pour les indicateurs de base.	264
A.3. Différences observées dans les définitions statistiques et financières nationales des PME.	269
C.1. Fiche d'information sur les programmes nationaux de promotion de l'accès des PME à des financements	280

Graphiques

2.1. Indices de conditions financières dans la zone euro et aux États-Unis, 2007-12.	26
2.2. Tendances des prêts aux PME, 2007-11.	27
2.3. Scénarios de croissance de l'encours des prêts aux PME, 2007-11	29
2.4. Tendances concernant la part des prêts aux PME, 2010-11.	31
2.5. Évolution des taux nominaux applicables aux PME et des écarts de taux d'intérêt.	32
4.1. Financement par l'emprunt, par source, 2011.	75
4.2. Encours de l'endettement des entreprises, Canada, 2000-11	75
4.3. Taux d'incidents de paiement à 90 jours (%) et PIB, 2007-11.	76
4.4. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat au Canada	80
4.5. Montant des prêts directs de l'État accordés aux PME par l'INDAP, 2007-10.	86
4.6. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat au Chili.	89
4.7. Prêts aux grandes entreprises et aux PME en Corée, 2001-11	94
4.8. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Corée	98
4.9. Évolution de l'écart des taux d'intérêt entre les prêts importants et les petits prêts au Danemark, en Allemagne et en Suède, 2006-12	102
4.10. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat au Danemark.	107
4.11. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Espagne.	113
4.12. PIB réel effectif et potentiel, 2000-12.	117
4.13. Évolution nette de l'emploi par taille d'entreprise, 2000-11	118
4.14. Ensemble des salariés du secteur privé des biens et services, 2001-12	118
4.15. Proportion de petites entreprises prévoyant des dépenses d'investissement dans les trois à six mois, 1986-2012	119

4.16. Chiffre d'affaires par taille d'entreprise, 2006-12	119
4.17. Marge bénéficiaire nette par taille d'entreprise (chiffre d'affaires), 2006-12.	120
4.18. Demande de prêts commerciaux et industriels, 2006-12.	122
4.19. Proportion nette d'emprunteurs réguliers s'attendant à une amélioration des conditions de crédit au cours des trois prochains mois, 1986-2012.	122
4.20. Proportion d'entreprises ayant contracté au moins un emprunt dans le trimestre, 1986-2012.	123
4.21. Petits prêts aux entreprises dans les établissements assurés auprès de la FDIC, 1995-2012.	123
4.22. Index des prêts des petites entreprises, 2005-12.	124
4.23. Montant brut des garanties de prêt, total des programmes 7(a) et 504, 2007-12.	126
4.24. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat aux États-Unis	128
4.25. Capital libéré du Fonds de garantie des PME.	134
4.26. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Fédération de Russie	136
4.27. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Finlande	145
4.28. Taux de croissance des prêts bancaires à l'ensemble des entreprises en France, 2007-12	149
4.29. Conditions du crédit en France et dans la zone euro (enquête sur l'offre), 2007-12	150
4.30. Demande de crédit des PME en France et dans la zone euro (enquête sur l'offre), 2001-12	150
4.31. Taux d'intérêt en France, 2007-11	151
4.32. Évolution des délais de paiement fournisseurs et clients pour les PME en France, 1999-2010	152
4.33. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en France	156
4.34. Prêts à court et à long terme, 2008-11.	160
4.35. Investissement intérieur et variations trimestrielles nettes du crédit intérieur aux entreprises, 2005-11	160
4.36. Proportion de prêts aux entreprises improductifs dans l'ensemble du portefeuille de prêts, 2007-11	161
4.37. Conditions du crédit, 2008-12.	162
4.38. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Hongrie	165
4.39. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Irlande.	172
4.40. Prêts aux entreprises en Italie, 2005-12	175
4.41. Prêts bancaires aux différents secteurs institutionnels en Italie, 2011	176
4.42. Ratio nouveaux prêts irrécouvrables/encours des prêts, 2005-12.	177
4.43. Retards de paiement en Italie, 2008-12.	179
4.44. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Italie	182
4.45. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Norvège.	188
4.46. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Nouvelle-Zélande	194

4.47. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat au Pays-Bas	200
4.48. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat au Portugal	205
4.49. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en République slovaque	210
4.50. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en République tchèque	215
4.51. Prêts aux PME et aux entreprises au Royaume-Uni, 2008-12.	218
4.52. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat au Royaume-Uni.	222
4.53. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Serbie	227
4.54. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Slovénie	231
4.55. Proportion des gestionnaires de banque rapportant une hausse des volumes de crédit aux entreprises, 2007-12	234
4.56. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Suède.	239
4.57. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Suisse	245
4.58. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Thaïlande.	251
4.59. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Turquie	259

Suivez les publications de l'OCDE sur :



http://twitter.com/OECD_Pubs



<http://www.facebook.com/OECDPublications>



<http://www.linkedin.com/groups/OECD-Publications-4645871>



<http://www.youtube.com/oecdlibrary>



<http://www.oecd.org/oecdirect/>

Ce livre contient des...

StatLinks 

Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

En bas des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>, ou de cliquer sur le lien depuis la version PDF de l'ouvrage.

Acronymes et abréviations

AECM	Association européenne du cautionnement mutuel
BCE	Banque centrale européenne
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BRI	Banque des règlements internationaux
CAD	Dollar canadien
CE	Commission européenne
CHF	Franc suisse
CLP	Peso chilien
CZK	Couronne tchèque
DKK	Couronne danoise
EUR	Euro
EVCA	<i>European Venture Capital Association</i>
FMI	Fonds monétaire international
G20	Groupe des vingt
G8	Groupe des huit
GBP	Livre britannique
GPFI	Partenariat mondial pour l'inclusion financière
GTPMEE	Groupe de travail sur les PME et l'entrepreneuriat
HUF	Forint hongrois
IDE	Investissement direct étranger
IFC	International Finance Corporation
KRW	Won coréen
LTRO	Opération de refinancement à long terme
NOK	Couronne norvégienne
NZD	Dollar néo-zélandais
PIB	Produit intérieur brut
RSD	Dinar serbe
RUB	Nouveau rouble russe
SEK	Couronne suédoise
SKK	Couronne slovaque
SME	Entreprise petite ou moyenne
THB	Baht thaïlandais
TRY	Lire turque
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UEAPME	Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises
USD	Dollar des États-Unis

Chapitre 1

Guide de lecture : indicateurs et méthodologie

Le présent chapitre définit la méthodologie utilisée dans le cadre du Tableau de bord sur le financement des PME et des entrepreneurs et donne des orientations pour interpréter les données des profils par pays. Il présente en outre les indicateurs de base sélectionnés pour suivre le financement par apport de fonds propres et par l'emprunt, la solvabilité des PME ainsi que des mesures gouvernementales stratégiques visant à soutenir l'accès des PME au financement. Il examine enfin les limites de la comparabilité d'un pays à l'autre et formule des recommandations relatives à l'amélioration de la collecte de données.

1. Introduction

Le Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et des entrepreneurs instaure un cadre global pour le suivi durable de l'accès des PME et des entrepreneurs à des financements. Les profils par pays contiennent des données sur plusieurs indicateurs de base qui mesurent les tendances en matière de financement des PME par l'emprunt et par apport de fonds propres, de solvabilité et de moyens d'action des pouvoirs publics. Ensemble, ces indicateurs fournissent aux pouvoirs publics et aux autres parties prenantes un cadre cohérent leur permettant d'évaluer si les besoins de financement des PME sont satisfaits, de soutenir l'élaboration et l'évaluation des moyens d'action, et de suivre les effets des réformes financières sur l'accès des PME à des financements.

Cette deuxième édition du Tableau de bord sur le financement des PME et des entrepreneurs comprend les profils des 25 pays suivants : Canada, Chili, Corée du Sud, Danemark, Espagne, États-Unis, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Serbie, Slovénie, Suède, Suisse, Thaïlande et Turquie.

2. Indicateurs

Le suivi des tendances du financement des PME et des entrepreneurs repose sur 13 indicateurs de base (énumérés au tableau 1.1) qui ont été sélectionnés selon des critères

Tableau 1.1. **Indicateurs de base du Tableau de bord de l'OCDE 2013 sur le financement des PME et des entrepreneurs**

Indicateurs de base	Ce qu'ils montrent
1. Part des prêts aux PME dans les prêts aux entreprises	Accès comparé des PME et des entreprises de plus grande taille aux financements
2. Part des prêts aux PME à court terme/prêts aux PME	Structure d'endettement des PME : répartition exploitation/expansion
3. Garanties accordées pour les prêts aux PME	Ampleur de l'aide publique au financement des PME
4. Prêts aux PME garantis par l'État	Ampleur de l'utilisation de l'aide publique au financement des PME
5. Prêts directs de l'État aux PME	Ampleur de l'aide publique au financement des PME
6. Prêts aux PME accordés/demandés, ou prêts aux PME employés/accordés	Rigueur des conditions du crédit et propension des banques à accorder des prêts Indicateur auxiliaire de l'indicateur précédent ; toutefois, une baisse indique un assouplissement des conditions du crédit
7. Prêts aux PME improductifs/prêts aux PME	Comparé au ratio prêts improductifs toutes entreprises/prêts toutes entreprises, indique si les PME sont moins solvables que les entreprises de plus grande taille
8. Taux d'intérêt des prêts aux PME	Rigueur des conditions du crédit et prime de risque appliquée aux PME
9. Écarts de taux d'intérêt entre les petites et les grandes entreprises	Rigueur des conditions du crédit ; précise la corrélation entre les taux d'intérêt et la taille de l'entreprise
10. Proportion de PME tenues de fournir une sûreté pour leur dernier emprunt bancaire	Rigueur des conditions du crédit
11. Capital-risque et capitaux de croissance	Capacité d'accès à des capitaux externes pour financer les phases de démarrage, de développement initial et d'expansion
12. Retards de paiement	Indicateur des difficultés de trésorerie ; difficultés rencontrées au niveau des règlements fournisseurs et clients
13. Faillites	Indicateur grossier de l'impact d'une crise, problèmes de trésorerie

de pertinence, de disponibilité, de faisabilité et d'actualité (voir une description détaillée à l'annexe A). Les indicateurs de base portent sur des questions spécifiques liées à l'accès des PME au financement. Lorsqu'ils sont examinés dans leur ensemble, ces indicateurs donnent un aperçu cohérent du marché du financement des entreprises et de son évolution dans le temps pour un pays donné. Les indicateurs de base détaillent et permettent de décrire et de surveiller les dimensions essentielles suivantes :

- répartition des prêts selon la taille de l'entreprise,
- structure d'endettement des PME, c'est-à-dire part du crédit qui finance les dépenses de fonctionnement par opposition aux besoins d'investissement,
- demande de crédit non satisfaite des PME et resserrement des marchés de capitaux,
- conditions d'accès au crédit pour les PME, y compris par rapport à celles auxquelles sont soumises les entreprises de plus grande taille, notamment en termes de demande de sûreté et de coût des emprunts,
- ampleur des programmes de garantie de l'État et intérêt qu'ils suscitent,
- rôle que jouent le capital-risque et les capitaux de croissance dans le financement des PME,
- incidence d'autres difficultés de trésorerie comme les retards de paiement, et capacité de survie des PME aux replis économiques et aux crises du crédit.

3. Collecte des données

Les données du présent Tableau de bord proviennent directement d'experts désignés par les pays participants et sont issues de diverses sources qu'un tableau, dans les profils par pays, détaille. Ces données recouvrent l'accès au financement pour les entreprises employant du personnel, c'est-à-dire les PME non financières qui comptent au moins un salarié ; les entreprises sans salarié et les entreprises financières sont en principe exclues de l'analyse. Cette méthode est cohérente avec celle utilisée par le Programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat OCDE-Eurostat.

Les données relatives aux prêts aux entreprises, qui sont essentielles à la mise sur pied de plusieurs indicateurs du Tableau de bord, englobent les découverts bancaires, les lignes de crédit, les prêts à court terme et les prêts à long terme, qu'ils soient productifs ou improductifs. En revanche, elles excluent les dettes contractées par carte de crédit et les crédits hypothécaires au logement (voir annexe A pour plus d'informations).

La plupart des indicateurs se fondent sur des données relatives à l'offre fournies par des établissements financiers et des administrations. Ces données sont complétées par des données nationales et régionales provenant d'enquêtes sur la demande qui permettent de donner une vue plus complète de l'évolution des tendances et des besoins en matière de financement. L'annexe D énumère les références aux enquêtes et aux ressources statistiques relatives au financement des PME et de l'entrepreneuriat dans plusieurs pays.

Les données de la présente édition couvrent la période 2007-11, l'année 2007 étant l'année de référence à partir de laquelle les tendances sont mesurées pour l'ensemble de la période. Par ailleurs, une attention particulière est portée à l'évolution des conditions de financement des PME en 2010-11.

4. Action publique

Le Tableau de bord n'est pas seulement un recueil de données. Il fournit également des informations essentielles sur les tendances des politiques au niveau national aussi bien

qu'international, et contient un chapitre thématique analysant les mutations du cadre international et des priorités de l'action publique en matière de financement des PME et des entrepreneurs. Le présent rapport se concentre sur les mécanismes de garantie du crédit (*Credit Guarantee Schemes*, ou CGS), qui sont un moyen d'action reconnu dans de nombreux pays et un instrument de choix pour compenser l'effet qu'a eu la crise mondiale de 2008-09 sur l'accès des PME à des financements.

Chaque profil par pays comporte une section sur l'action publique dont l'objectif est de suivre les évolutions récentes des politiques menées pour soutenir le financement des PME et des entrepreneurs. Dans la majorité des pays, les pouvoirs publics ont pris des mesures de lutte contre la crise en 2008-09 et l'édition 2013 du Tableau de bord cherche à établir si ces mesures et programmes ont été maintenus, ou progressivement abandonnés en 2010-11. Le poids relatif que pèsent les différentes mesures sur les budgets publics est également examiné dans ce rapport.

5. Comparabilité internationale

Au niveau national, le Tableau de bord sur le financement des PME et des entrepreneurs dresse un tableau cohérent de l'accès des PME aux financements dans le temps et étudie de façon suivie l'évolution des conditions de financement des PME ainsi que l'effet des mesures prises. Par ailleurs, les comparaisons internationales possibles sont limitées par l'existence, selon le pays, de définitions et de couvertures différentes pour de nombreux indicateurs. Lorsqu'il était impossible de respecter la « définition privilégiée » pour les indicateurs de base, une définition de substitution a été adoptée. C'est notamment le cas de l'indicateur « prêts aux PME », indicateur clé du présent rapport, qui nécessite des données bancaires recueillies en fonction de la taille de l'entreprise, ou la disponibilité des états financiers des PME auprès du fisc. Lorsque ces conditions ne sont pas remplies, les prêts aux entreprises dont le montant est inférieur à une valeur-seuil (1 million EUR ou 1 million USD) sont substitués aux prêts aux PME. C'est pourquoi, dans chaque profil par pays, un tableau de définitions accompagne les données du Tableau de bord et présente pour chaque indicateur la définition adoptée et la source utilisée.

Le principal obstacle à la comparabilité demeure le manque d'harmonisation de la définition statistique d'une PME, harmonisation qui reste difficile en raison des préoccupations économiques, sociales et politiques propres à chaque pays dans sa conception des PME (voir annexe A).

En dépit de ces difficultés, il est toutefois possible de comparer les tendances générales entre les pays, car les différences observées dans la composition précise d'un indicateur unique s'atténuent lorsqu'on analyse des taux de variation. Cela étant, il convient de faire preuve de prudence dans les comparaisons internationales, notamment lorsque des variables de flux ou des mesures de stocks sont utilisées : les flux sont mesurés au cours d'une période comptable (un exercice) et rendent généralement compte d'événements à court terme ; ils sont donc plus volatils que les stocks qui, pour leur part, mesurent la valeur d'un actif à un moment donné et rendent donc compte des flux les plus récents, ainsi que des valeurs – nettes d'amortissement – qui ont pu se cumuler avec le temps.

6. Recommandations concernant l'amélioration des données

Pour améliorer l'actualité du recueil de données et les comparaisons internationales à l'avenir, les pays doivent s'employer à faire avancer l'harmonisation des données et à

normaliser les méthodes de collecte des données. Le Tableau de bord 2013 a fait un premier pas dans cette direction en proposant comme outils un tableau normalisé pour le recueil de données sur le financement des PME (annexe B) et une présentation normalisée des rapports portant sur les évolutions et les paramètres des programmes publics (annexe C).

La normalisation de la collecte d'informations portant sur le financement des PME à l'échelle mondiale va permettre d'améliorer la qualité et la cohérence temporelle du cadre de suivi, tout en laissant la place à une certaine personnalisation à l'échelle nationale. Cela étant, il est nécessaire que les pays s'emploient, à moyen et à long termes, à renforcer l'harmonisation des définitions et à améliorer la transparence et les pratiques comptables des établissements financiers. L'encadré 1.1 présente des recommandations concernant l'amélioration de la collecte de données sur le financement des PME et des entrepreneurs par les autorités nationales.

Encadré 1.1. **Recommandations concernant l'amélioration des données**

- Exiger des établissements financiers qu'ils utilisent la définition nationale des PME, fondée sur la taille des entreprises.
- Exiger des établissements financiers qu'ils rendent régulièrement compte à leurs autorités de tutelle des prêts accordés aux PME, des taux d'intérêt appliqués et des sûretés demandées, en fonction de la taille des entreprises, en ventilant les données selon les sous-catégories de taille appropriées, ainsi que des prêts aux PME garantis par l'État.
- Inciter les autorités internationales, régionales et nationales et les associations professionnelles à coopérer afin d'harmoniser les enquêtes quantitatives réalisées auprès des entreprises en termes de population de l'enquête, de questions posées et de calendriers ; inviter les organismes compétents à réaliser des enquêtes annuelles.
- Encourager l'harmonisation des définitions du capital-risque en fonction du stade de développement de l'entreprise.

Chapitre 2

Tendances récentes du financement des PME et des entrepreneurs

Le présent chapitre s'attache à analyser l'évolution du financement des PME et de l'entrepreneuriat entre 2007 et 2011, à partir des données recueillies dans le cadre des Tableaux de bord par pays et des informations fournies par les enquêtes sur la demande. Un panorama rapide de l'environnement des entreprises et des perspectives économiques à l'échelle mondiale dresse le cadre nécessaire à l'analyse des tendances et conditions du crédit aux PME, en s'intéressant notamment aux évolutions qu'ont connues les pays participants entre 2010 et 2011. Ces éléments nouveaux sont comparés aux tendances qui se sont dégagées au cours de la crise et pendant les premières étapes du redressement. L'année 2007, antérieure à la crise, est utilisée comme point de référence. Le chapitre s'achève sur une présentation des tendances qui ont émergé en 2012 et propose une synthèse de l'action menée par les pouvoirs publics pour améliorer l'accès des PME et des entrepreneurs à des financements.

1. Introduction

Le présent chapitre illustre, dans le cadre des perspectives macroéconomiques mondiales, les tendances qui se sont dégagées en matière d'accès des PME et des entrepreneurs au financement au cours de la période 2007-11 dans 25 pays. Cette période recouvre la plus grave crise économique et financière (2008-09) qu'ait connue le monde depuis plusieurs décennies et une période de redressement (2010) qui a enregistré une perte de vitesse en 2011 dans tous les pays du Tableau de bord sauf quatre. L'année 2007 est utilisée comme point de référence à partir duquel sont mesurées les tendances pour l'ensemble de la période étudiée. Le chapitre privilégie en particulier les évolutions du financement des PME en 2010-11 et présente un certain nombre de tendances nouvelles et de perspectives pour la période 2012-13.

L'analyse repose sur les indicateurs de base du Tableau de bord qui abordent des questions précises en matière de financement des PME et des entrepreneurs au niveau national. La plupart des indicateurs sont fondés sur des données relatives à l'offre fournies par des établissements financiers. Ces données sont complétées par des enquêtes sur la demande menées à l'échelle nationale et régionale afin de proposer une vue d'ensemble de l'évolution des tendances et des besoins de financement¹.

Des données temporelles cohérentes par pays permettent d'analyser les tendances nationales dans les pays participants. Dans le présent chapitre, la comparaison des tendances permet de discerner les différentes conditions du financement des PME d'un pays à l'autre. L'analyse portant sur l'évolution des variables, plutôt que sur des niveaux absolus, permet de faire face aux principales limites de la comparabilité internationale des indicateurs de base, qui sont liées à des différences de définition et de pratiques déclaratives. En ce qui concerne la comparaison internationale des indicateurs, il est nécessaire de faire preuve de circonspection et prendre en compte le fait que des statistiques de flux comme de stocks ont été utilisées pour calculer certains indicateurs.

2. Environnement des entreprises et contexte macroéconomique

La crise économique et financière de 2008-09 a été la plus grave depuis plusieurs décennies et a eu des répercussions notables sur l'environnement des entreprises et du financement dans un grand nombre de pays de l'OCDE (OCDE, 2012a). Le PIB a accusé une contraction de 3.6 % dans l'ensemble de la zone OCDE en 2009, et de 4.3 % dans la zone euro. La reprise de 2010 a été inégale et dans de nombreux cas le redressement économique s'est interrompu au deuxième trimestre 2011. Comme l'illustre le tableau 2.1, la reprise s'est essouffée en 2010-11 dans de nombreux pays de l'OCDE et du Tableau de bord. Le taux de croissance du PIB s'est ralenti aux États-Unis, où il est passé de 2.4 % en 2010 à 1.8 % en 2011. Il en a été de même dans la zone euro, où la reprise de 2010 a été moins marquée, et où le taux de croissance est passé de 1.9 % à 1.5 %. Néanmoins, le taux de croissance varie considérablement d'un pays européen à l'autre. Tandis que certains pays comme la Suède (3.9 %), la Finlande (2.7 %) et la République slovaque (3.2 %)

Tableau 2.1. Croissance du PIB réel dans les pays du Tableau de bord, 2007-11 (%)

	2007	2008	2009	2010	2011
Canada	2.1	1.1	-2.8	3.2	2.6
Chili	5.2	3.1	-0.9	6.1	5.9
Corée	5.1	2.3	0.3	6.3	3.6
Danemark	1.6	-0.8	-5.7	1.6	1.1
Espagne	3.5	0.9	-3.7	-0.3	0.4
États-Unis	1.9	-0.3	-3.1	2.4	1.8
Finlande	5.3	0.3	-8.5	3.3	2.7
France	2.2	-0.2	-3.1	1.6	1.7
Hongrie	0.1	0.9	-6.8	1.3	1.6
Irlande	5.4	-2.1	-5.5	-0.8	1.4
Italie	1.5	-1.2	-5.5	1.8	0.6
Norvège	2.7	0.0	-1.7	0.7	1.4
Nouvelle-Zélande	3.4	-0.6	-0.2	0.9	0.5
Pays-Bas	3.9	1.8	-3.7	1.6	1.1
Portugal	2.4	0.0	-2.9	1.4	-1.7
République slovaque	10.5	5.8	-4.9	4.4	3.2
République tchèque	5.7	3.1	-4.5	2.5	1.9
Royaume-Uni	3.6	-1.0	-4.0	1.8	0.9
Russie	8.5	5.2	-7.8	4.3	4.3
Serbie	5.4	3.8	-3.5	1.0	1.8
Slovénie	7.0	3.4	-7.8	1.2	0.6
Suède	3.4	-0.8	-5.0	6.3	3.9
Suisse	3.8	2.2	-1.9	3.0	1.9
Thaïlande	5.0	2.5	-2.3	7.8	0.1
Turquie	4.7	0.7	-4.8	9.2	8.5
Zone euro	3.0	0.3	-4.3	1.9	1.5
Zone OCDE	2.8	0.2	-3.6	3.0	1.8

Source : OCDE (2012c), Indicateurs du développement dans le monde.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061352>

enregistraient une croissance soutenue, les pays du sud de l'Europe, comme l'Italie (0.6 %) et l'Espagne (0.4 %), ont affiché une croissance beaucoup plus lente, voire une croissance négative du PIB (comme au Portugal avec -1.7 %). Par ailleurs, on continue d'observer un rythme de croissance plus élevé dans d'autres pays, dont la Turquie (8.5 %), le Chili (5.9 %) et la Russie (4.3 %).

En 2011, les tensions inflationnistes, quoique en progression, sont restées faibles. L'inflation moyenne enregistrée dans les pays de l'OCDE s'est élevée à 2.5 % en 2011, contre 1.9 % en 2010. Au sein de l'Union européenne, l'augmentation des prix à la consommation a atteint 3.3 % en 2011, contre 1.8 % l'année précédente (OCDE, 2012b).

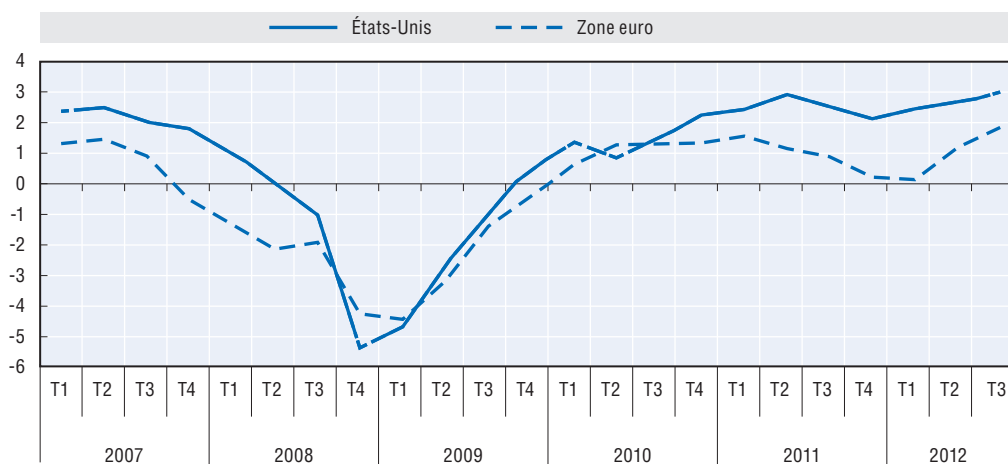
Les ménages et les entreprises cherchant à assainir leurs comptes, la demande est toutefois restée faible dans l'ensemble. Le chômage s'est maintenu à un taux toujours élevé dans certains pays et a continué d'augmenter dans d'autres. Par ailleurs, l'effet d'entraînement lié à un apport de liquidités et de financements supplémentaires au secteur bancaire a suivi son cours et, dans la plupart des pays, l'orientation des politiques budgétaires s'est avérée moins expansionniste en 2010-11. Les inquiétudes concernant la crise de la dette souveraine et ses retentissements potentiels sur un secteur bancaire fragilisé se sont accentuées, contribuant ainsi à une plus grande réticence des marchés à prendre des risques, tout en décourageant le crédit bancaire.

Conditions financières

En 2010-11, l'évolution générale des conditions financières a fortement varié d'un pays à l'autre. Des inquiétudes concernant la viabilité de la dette publique se sont traduites par une augmentation du rendement des obligations du secteur public en 2011. Les pays qui ont eu recours à l'aide de l'Union européenne et du FMI, comme l'Irlande et le Portugal, ont pour leur part vu leur écart de rendement se creuser en 2011, malgré un soutien financier et une importante consolidation budgétaire. Dans plusieurs autres pays européens, notamment en Italie et en Espagne, l'augmentation des rendements des obligations d'État a contribué à un nouveau resserrement des conditions du crédit pour le secteur privé dans son ensemble. Cela étant, des pays comme les États-Unis ou certains pays du nord de l'Europe ont vu la pression exercée sur les obligations d'État se relâcher et les conditions de crédit s'assouplir (OCDE, 2011, 2012b).


Comme l'illustre le graphique 2.1, une forte incertitude caractérise encore l'environnement financier en 2011, avec des fluctuations non négligeables d'un trimestre à l'autre et une tendance générale stable quant à la reprise observée entre 2009 et 2010 (OCDE, 2012c).

Graphique 2.1. **Indices de conditions financières dans la zone euro et aux États-Unis, 2007-12**



Note : L'indice est calculé sur la base du taux d'échange réel, du taux d'intérêt réel, de la richesse des ménages, des rendements obligataires et des conditions de crédit. Cette dernière mesure prend en compte les réponses aux enquêtes qui signalent un durcissement des conditions du crédit bancaire. Aux États-Unis et dans la zone euro, ces enquêtes s'adressaient aux banques. Une hausse (ou contraction) unitaire enregistrée par l'indice suppose une détente (ou un durcissement) des conditions financières qui permet de produire une augmentation (diminution) moyenne du niveau de PIB de 0.5 % à 1 % au bout de quatre à six trimestres. Voir Guichard et al. (2009) pour plus d'informations. Estimation fondée sur les informations disponibles jusqu'au 15 novembre 2012.

Source : OCDE (2012c).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060136>

En réponse à la crise financière et économique et aux turbulences qui agitent les marchés de capitaux, la Réserve fédérale des États-Unis et la Banque centrale européenne ont mené une politique monétaire expansionniste qui n'a que peu évolué en 2011. Afin de soutenir le secteur bancaire, des fonds supplémentaires ont été mis à disposition, à hauteur de 700 milliards USD aux États-Unis. En Europe, la BCE a introduit en décembre 2011 une opération de refinancement à long terme (LTRO) d'une durée de trois ans qui a permis l'injection de liquidités (489 milliards EUR) à un faible taux d'intérêt, destinées aux

banques de la zone euro qui ont pu utiliser les bons du Trésor comme garanties sur prêts. Une deuxième opération LTRO d'un montant de 530 milliards EUR a été effectuée en février 2012. Malgré cette détente à long terme des conditions monétaires, les établissements financiers ont tout de même rencontré des difficultés pour convertir cet accroissement des flux de liquidités en octroi de crédits au secteur privé.

En 2012, on observe une amélioration des indicateurs agrégés relatifs aux conditions des marchés de capitaux aux États-Unis et dans la zone euro. Cette tendance générale masque toutefois les différences non négligeables qui existent entre les membres de l'Union européenne, les pays vulnérables de la zone euro étant confrontés à des difficultés financières tandis que d'autres pays connaissent de meilleures conditions (OCDE, 2012c).

3. Prêts aux PME en 2010-11

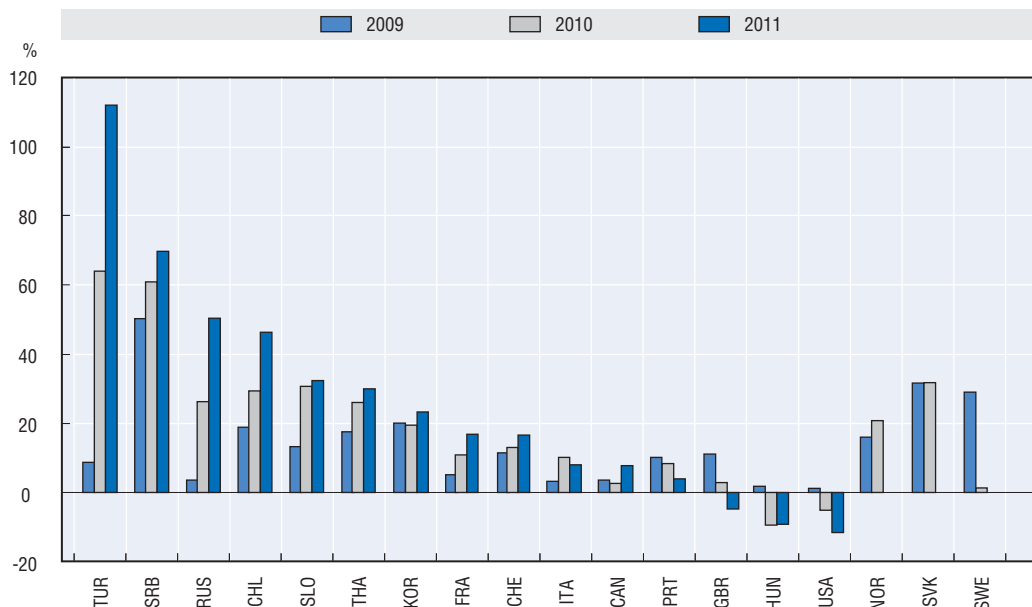
Prêts aux entreprises, prêts aux PME et part des prêts aux PME

Les indicateurs du Tableau de bord témoignent du caractère incertain ou lent de la reprise sur la période 2010-11, bien que comme pour l'évolution macroéconomique, les résultats varient considérablement d'un pays à l'autre.

L'encours des prêts aux PME (stocks) a augmenté entre 2010 et 2011 dans la majorité des pays du Tableau de bord, mais diminué dans quatre pays, à savoir les États-Unis, l'Italie, le Portugal et le Royaume-Uni. Aux États-Unis et au Royaume-Uni, cette diminution a prolongé une tendance négative qui s'est traduite par le fait que le portefeuille de prêts aux PME était plus faible en 2011 qu'avant la crise (graphique 2.2). En Italie, les prêts aux


Graphique 2.2. **Tendances des prêts aux PME, 2007-11**

Par rapport à 2007, en pourcentage (2007 = 0)



Note : Les définitions varient d'un pays à l'autre. Voir le tableau des définitions dans chaque profil par pays au chapitre 4. Les données relatives aux prêts aux PME en 2011 ne sont pas disponibles pour la Norvège, la République slovaque et la Suède. Ne sont pas inclus les pays dont les données sont des statistiques de flux (Danemark, Espagne, Finlande, Pays-Bas). Pour la Russie, l'année de base est l'année 2008. Pour l'Irlande, les données n'étaient pas disponibles pour la période 2007-09. L'indicateur utilisé n'est pas disponible pour la Nouvelle-Zélande.

Source : Tableaux de bord nationaux.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060155>

PME ont connu une croissance négative pour la première fois en 2011, faisant suite à une augmentation non négligeable de ces prêts au cours des deux années précédentes (tableau 2.2). Il en va de même au Portugal où, malgré une tendance négative depuis 2010, le portefeuille de prêts aux PME reste supérieur au niveau antérieur à la crise.


Tableau 2.2. **Croissance des prêts aux PME, 2007-11**

Progression annuelle, en pourcentage

	2008	2009	2010	2011
Encours des prêts aux PME (stocks)				
Canada	-0.1	3.7	-0.9	5.0
Chili	11.3	6.9	8.8	13.1
Corée	14.4	5.0	-0.5	3.2
États-Unis	3.6	-2.3	-6.2	-6.8
France	4.8	0.3	5.4	5.4
Hongrie	10.3	-7.6	-11.1	0.3
Irlande	n. d.	n. d.	n. d.	0.9
Italie	2.1	1.2	6.6	-1.9
Norvège	25.7	-7.7	4.2	n. d.
Portugal	9.2	0.9	-1.6	-4.0
République slovaque	32.4	-0.5	0.1	n. d.
Royaume-Uni	7.9	3.0	-7.4	-7.4
Russie	n. d.	3.7	21.9	19.1
Serbie	47.0	2.3	7.1	5.5
Slovénie	16.6	-2.9	15.4	1.3
Suède	7.2	20.4	-21.4	n. d.
Suisse	5.9	5.3	1.3	3.2
Thaïlande	9.5	7.4	7.2	3.1
Turquie	10.6	-1.6	50.7	29.3
Nouveaux prêts aux PME (flux)				
Danemark	-13.7	-19.2	22.9	-2.4
Espagne	-9.5	-26.3	-20.0	-17.2
Finlande	2.6	-16.3	-16.5	-4.8
Pays-Bas	-5.0	-24.2	5.1	17.6
République tchèque	-14.3	-15.0	-14.8	3.6

Note : Les définitions diffèrent selon les pays. Voir le tableau des définitions dans chaque profil par pays au chapitre 4. Dix-neuf pays ont signalé des encours de prêts aux PME (stocks) ; cinq pays ont signalé de nouveaux prêts aux PME (flux). L'indicateur utilisé n'est pas disponible pour la Nouvelle-Zélande.

Source : Tableaux de bord nationaux.

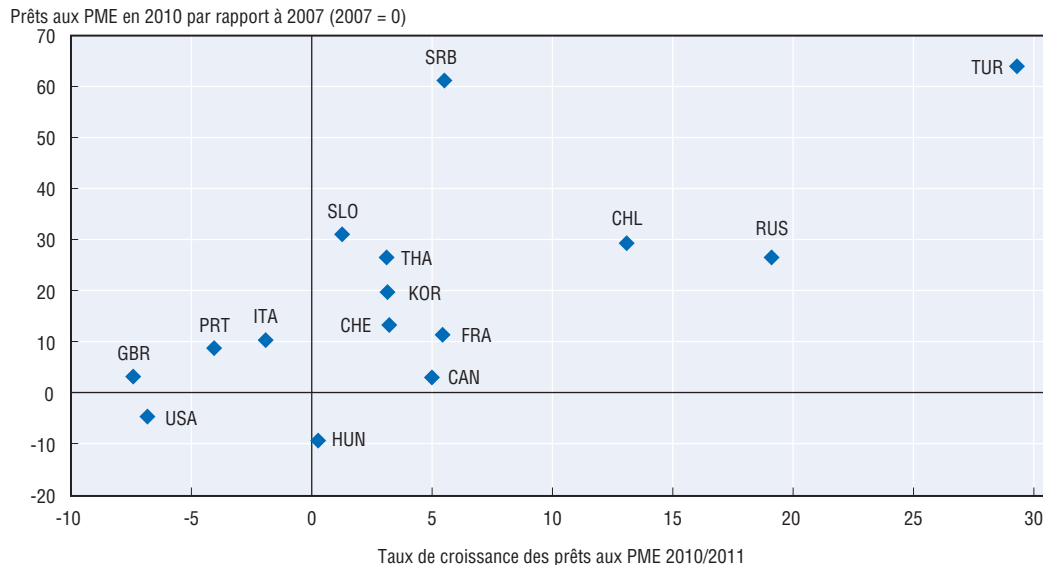
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061371>

À l'inverse, le financement des entreprises s'est caractérisé par une croissance des prêts aux PME, certes différente d'un pays à l'autre, mais néanmoins constante au Chili, en Corée, en France, en Russie, en Serbie, en Slovénie, en Suisse et en Turquie. La Turquie a enregistré l'expansion la plus forte des prêts aux PME sur la période 2010-11, dans un contexte d'expansion globale du crédit aux entreprises.


Le graphique 2.3 examine la conformité des scénarios de croissance sur la période considérée en comparant le rythme de croissance de l'encours des prêts aux PME en 2010-11, selon la tendance enregistrée en 2007-10, telle qu'elle a été mesurée par le rapport entre les prêts octroyés aux PME en 2010 et les niveaux enregistrés en 2007. Ce graphique fait apparaître un certain degré de cohérence des tendances. Il fait ressortir l'existence d'une relation positive entre les deux indicateurs, ce qui laisse supposer que la croissance des

Graphique 2.3. Scénarios de croissance de l'encours des prêts aux PME, 2007-11

En pourcentage



Note : Les définitions diffèrent selon les pays. Voir le tableau des définitions dans chaque profil par pays au chapitre 4. Les données relatives aux prêts octroyés aux PME en 2011 ne sont pas disponibles pour la Norvège, la République slovaque et la Suède. Ne sont pas inclus les pays dont les données sont des statistiques de flux (Danemark, Espagne, Finlande, Pays-Bas, République tchèque). Pour la Russie, l'année de base est l'année 2008. Pour l'Irlande, les données n'étaient pas disponibles pour la période 2007-09. L'indicateur utilisé n'est pas disponible pour la Nouvelle-Zélande. Source : Tableaux de bord nationaux.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060174>

prêts aux PME est plus forte d'une part dans les pays qui avaient retrouvé en 2010 le niveau d'octroi de prêts aux PME de 2007, et d'autre part dans les pays qui n'avaient pas été aussi sévèrement touchés par la contraction du crédit en 2008-09. À l'inverse, les pays dans lesquels les effets de la crise se faisaient encore ressentir en 2010 ont enregistré en 2011 des taux de croissance des prêts aux PME plus faibles, voire le plus souvent négatifs.

Dans les pays qui tiennent un relevé des évolutions des flux plutôt que des stocks, la volatilité a été plus marquée et de forts taux de croissance négatifs ont été courants sur la période 2008-10 (tableau 2.2). En Espagne, le nombre de nouveaux prêts octroyés aux PME a considérablement diminué d'année en année depuis 2007. En ce qui concerne toutefois la République tchèque, la tendance s'est inversée et une croissance positive a été enregistrée en 2011, tandis qu'aux Pays-Bas, le redressement des flux de financement amorcé en 2010 s'est renforcé en 2011.

Part des prêts aux PME

Les chiffres relatifs à la part de l'encours des prêts aux PME – c'est-à-dire la part des prêts aux PME sur l'ensemble des prêts octroyés aux entreprises – ont permis de définir les indicateurs ci-dessus sur le crédit aux PME dans le contexte des conditions générales de financement des entreprises dans les pays participant au Tableau de bord. Comme le montre le tableau 2.3, sur la période 2007-11, la part des prêts aux PME n'a augmenté que dans quatre pays, et a diminué dans neuf pays. Il en a même été ainsi dans les pays où la croissance des prêts aux PME a été positive, comme en Corée, en Russie et en Turquie, soulignant ainsi la croissance plus rapide de l'ensemble des prêts aux entreprises.

Tableau 2.3. Part des prêts aux PME dans le total des prêts aux entreprises, 2007-11

En pourcentage de l'ensemble des prêts aux entreprises

	2007	2008	2009	2010	2011
Encours des prêts aux PME (stocks)					
Canada	17.4	15.6	17.9	17.5	17.5
Chili	16.7	15.2	17.5	18.2	17.4
Corée	86.8	82.6	83.5	81.5	77.7
États-Unis	30.1	27.7	27.6	29.0	26.5
France	20.7	20.4	20.2	20.6	20.9
Hongrie	62.4	60.6	60.0	54.5	54.4
Irlande	n. d.	n. d.	n. d.	63.9	67.8
Italie	18.8	17.9	18.3	19.0	18.3
Norvège	42.9	43.7	40.4	41.0	n. d.
Portugal	78.3	77.7	77.4	77.3	76.8
République slovaque	65.7	77.1	79.4	79.4	n. d.
Royaume-Uni	20.2	18.0	20.8	21.0	20.6
Russie	0.0	19.9	21.3	23.7	22.5
Serbie	21.3	23.4	23.7	25.0	26.1
Slovénie	49.1	48.2	47.0	51.8	54.3
Suède	88.9	88.5	92.4	91.1	n. d.
Suisse	81.4	81.3	80.3	80.1	79.0
Thaïlande	28.1	26.6	26.9	38.4	36.8
Turquie	40.1	33.8	31.7	35.6	35.5
Nouveaux prêts aux PME (flux)					
Danemark	12.3	9.1	9.0	11.2	11.7
Espagne	39.8	38.4	30.3	31.6	33.0
Finlande	27.1	21.9	19.6	15.3	21.1
République tchèque	24.6	19.3	18.8	17.0	18.1

Note : Les définitions diffèrent selon les pays. Voir le tableau des définitions dans chaque profil par pays au chapitre 4. L'indicateur n'est pas disponible pour la Nouvelle-Zélande et les Pays-Bas.

Source : Tableaux de bord nationaux.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061390>

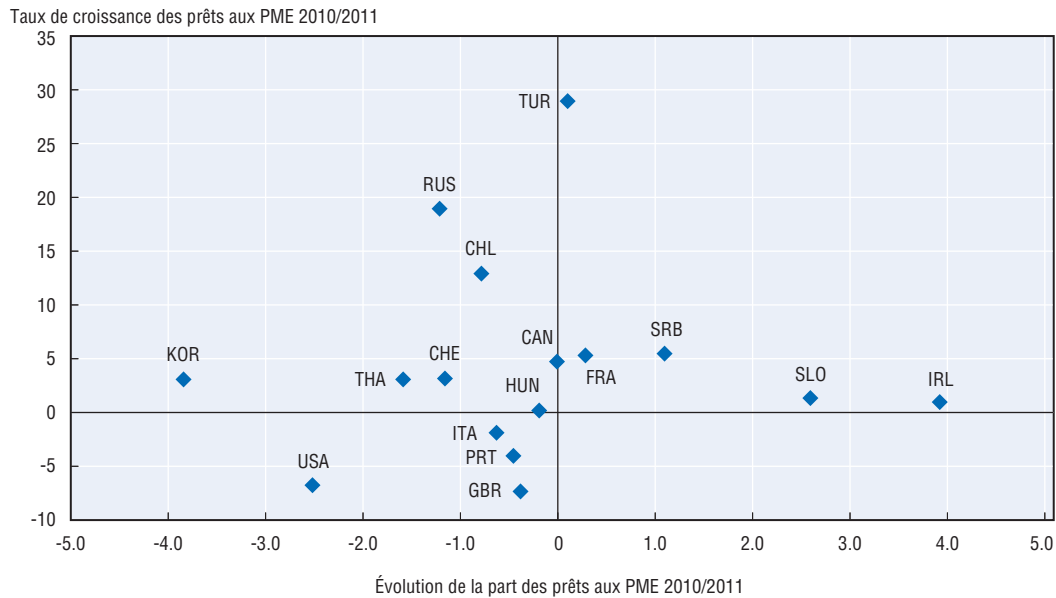
Il est un point acquis que les PME sont davantage tributaires du financement par l'emprunt que les entreprises de plus grande taille, qui peuvent se tourner vers d'autres formes de financement, en lançant par exemple une émission publique de titres de participation et d'emprunt². Le nombre restreint de sources de financement généralement disponibles pour les PME les rend plus vulnérables à l'évolution des conditions sur les marchés du crédit. Voilà pourquoi une baisse de la part des prêts aux PME peut s'avérer particulièrement inquiétante si elle indique que les marchés du crédit n'attribuent qu'une part relativement faible des financements aux PME. Toutefois, l'indicateur retenu ici reflète également les tendances relatives aux possibilités et aux stratégies de financement des entreprises de plus grande taille. Ainsi, une augmentation de la part des prêts aux PME peut se produire alors que le nombre de prêts octroyés enregistre une baisse généralisée, indiquant alors que les plus grandes entreprises ont recours à d'autres formes de financement, ce qui donne aux PME un meilleur accès au financement par l'emprunt. C'est cette situation qui a été observée au Royaume-Uni, où la légère augmentation de la part des prêts aux PME sur la période considérée n'indique pas un meilleur accès au crédit, puisque le volume global des prêts a diminué.

De même, une baisse de la part des prêts aux PME peut survenir dans des contextes financiers assez différents. Ainsi en Russie, dans un contexte d'expansion globale de l'activité de crédit, les prêts consentis aux PME ont augmenté de 19 %, mais la part qu'ils représentent dans l'ensemble des prêts aux entreprises a accusé une baisse de 1.2 % sur la période 2010-11. Cela s'explique par le fait que les grandes entreprises ont touché une part plus importante des nouvelles ressources.

Le graphique 2.4 illustre ce phénomène en représentant l'évolution de la part des prêts aux PME par rapport à leur rythme de croissance et révèle une relation négative entre les deux indicateurs sur la période 2010-11. En d'autres termes, dans les pays qui ont enregistré un gonflement du volume des prêts aux PME, l'augmentation des prêts consentis aux grandes entreprises a été encore plus marquée. Dans quatre pays (États-Unis, Italie, Portugal, Royaume-Uni), la contraction des prêts octroyés aux PME enregistrée en 2011 correspond également à une diminution de la part des prêts aux PME.


Graphique 2.4. **Tendances concernant la part des prêts aux PME, 2010-11**

En pourcentages



Note : Les définitions diffèrent selon les pays. Voir le tableau des définitions dans chaque profil par pays au chapitre 4. Ne sont pas inclus les pays dont les données sont des statistiques de flux (Danemark, Espagne, Finlande, Pays-Bas, République tchèque). Les données relatives aux prêts aux PME en 2011 ne sont pas disponibles pour la Norvège, la République slovaque et la Suède. L'indicateur utilisé n'est pas disponible pour la Nouvelle-Zélande.

Source : Tableaux de bord nationaux.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060193>

4. Conditions du crédit aux PME

Coûts du crédit

Entre 2007 et 2010, les PME ont été confrontées dans la plupart des pays à des conditions de crédit moins favorables que celles appliquées aux grandes entreprises, ce qui s'est traduit par des taux d'intérêt plus élevés, un raccourcissement des échéances et des exigences accrues en matière de sûreté (OCDE, 2012a). Après avoir connu une légère

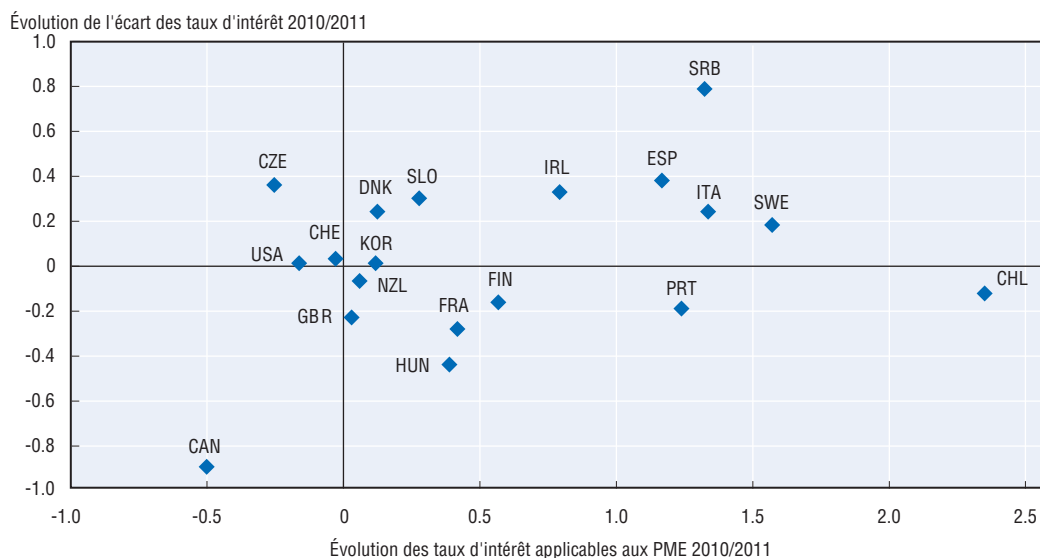
amélioration en 2010, les conditions du crédit se sont durcies dans la majorité des pays en 2011, peut-être du fait de la plus forte sensibilisation des établissements de crédit aux risques associés aux prêts.

En 2011, le coût du crédit aux PME a connu une tendance à la hausse dans la majorité des pays, comme le démontre l'augmentation des taux d'intérêt nominaux appliqués aux PME³. Parmi les 22 pays qui ont communiqué des informations sur les taux d'intérêt des PME, seuls le Canada et la République tchèque ont enregistré une légère baisse. Dans la zone euro, les tendances en matière de taux d'intérêt nominaux ont mis en évidence les tensions relatives à la dette souveraine qui se sont aggravées fin 2011, car les taux d'intérêt applicables à la dette publique servent généralement de seuil inférieur de référence pour établir le coût du financement des autres secteurs.

L'augmentation des taux nominaux a été couplée à une hausse significative de l'écart de taux d'intérêt entre les PME et les grandes entreprises dans 12 pays, ce qui laisse à penser que les prêts aux PME étaient considérés comme plus risqués par les prêteurs. Cela étant, au sein de la zone euro, la comparaison internationale ne permet pas de dégager des caractéristiques communes du fait que dans plusieurs pays, l'augmentation du taux d'intérêt applicable aux PME s'est accompagnée d'une réduction de l'écart avec celui des grandes entreprises (graphique 2.5).


Graphique 2.5. **Évolution des taux nominaux applicables aux PME et des écarts de taux d'intérêt**

En pourcentage



Note : Les définitions diffèrent selon les pays. Voir le tableau des définitions dans chaque profil par pays au chapitre 4. Les données relatives à l'écart des taux d'intérêt ne sont pas disponibles pour les Pays-Bas (2011), la République slovaque (2007-11) et la Thaïlande (2010). Pour la Norvège, la Russie et la Turquie, les données relatives aux taux d'intérêt applicables aux PME ne sont pas disponibles.

Source : Tableaux de bord nationaux.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060212>

La tendance générale au renchérissement du coût du crédit s'est accompagnée d'une augmentation des garanties exigées, qui restent sensiblement plus importantes qu'en 2007. Dans certains cas, ces exigences ont encore augmenté en 2010-11. Notons tout de même que les données relatives aux sûretés sont difficiles à obtenir, et qu'il s'agit d'un

domaine dans lequel des améliorations déclaratives s'imposent afin de mieux évaluer l'évolution des conditions de financement des PME.

Données issues d'enquêtes auprès des entreprises relatives aux conditions du crédit

Les informations obtenues sur la demande viennent compléter les données relatives à l'offre présentées dans le Tableau de bord. L'enquête semestrielle de la BCE sur l'accès des PME à des financements⁴ montre notamment que, dans la zone euro, le solde des PME rapportant une détérioration de la disponibilité de prêts bancaires a plus que doublé en 2011, passant de 9 % au second semestre de 2010 à 20 % au second semestre de 2011. Cela dénotait malgré tout une amélioration par rapport au solde net de 33 % enregistré pendant la crise (1^{er} semestre de 2009) (OCDE, 2012a). De même, le solde net des entreprises ayant déclaré que les banques étaient moins prêtes à octroyer des prêts a augmenté de 23 % au second semestre de 2011, contre 16 % en 2010, rapprochant ainsi cet indicateur de son niveau le plus élevé en temps de crise (25 % au second semestre de 2009) (tableau 2.4). La perception négative de la propension des établissements bancaires à accorder des prêts peut également s'expliquer par une hausse des sûretés exigées. Un relèvement des taux d'intérêt a également été signalé pour l'année 2010 et s'est poursuivi en 2011. Ces tendances sont conformes aux données du Tableau de bord relatives à l'offre.


Tableau 2.4. Enquête de la BCE sur l'accès des PME à des financements, 2010-11

En pourcentage de l'ensemble des PME couvertes par l'enquête

Catégories	S1 2010	S2 2010	S1 2011	S2 2011
Disponibilité du crédit				
En baisse (nette)	12	9	14	20
Propension à accorder des prêts				
En baisse (nette)	16	16	20	23
Demandes de prêt	24	25	22	25
Octroi du montant demandé	63	66	63	62
Refus	11	11	10	13
Taux d'intérêt				
En hausse (nette)	17	44	54	42
Sûretés demandées				
En hausse (nette)	43	48	49	50

Note : Le pourcentage net correspond ou bien à l'écart entre le pourcentage d'entreprises faisant état d'une amélioration et le pourcentage d'entreprises faisant état d'une détérioration du facteur pris en compte, ou bien à la différence entre le pourcentage d'entreprises faisant état d'une augmentation et le pourcentage d'entreprises faisant état d'une diminution.

Source : BCE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061409>

Parallèlement, le sentiment d'avoir assisté à un resserrement des conditions de crédit n'a pas entraîné de modification des comportements d'emprunt, et la part des PME ayant demandé un prêt est restée stable. Le nombre de répondants faisant état d'une augmentation de la proportion de refus a augmenté de 2 % sur la période concernée et la part de prêts octroyés dans leur totalité a accusé une légère baisse.

5. Apports de fonds propres

Le financement par apport de fonds propres a été durement touché par la crise financière. Une forte baisse du capital-risque et des capitaux de croissance a été observée entre 2008 et 2009. En 2010, le financement par apport de fonds propres n'avait pas retrouvé

son niveau de 2007, et ce malgré une tendance économique globalement positive (OCDE, 2012a). On compte, parmi les pays qui ont enregistré les taux de croissance les plus forts en matière de capital-risque, le Danemark (+80 %), la Hongrie (+62 %), les Pays-Bas (+56 %) et le Canada (+30 %). Une forte baisse a au contraire été observée au Portugal (-80 %), en Nouvelle-Zélande (-61 %), en Suisse (-37 %), en Suède (-25 %) et en Irlande (-11 %).

Dans la moitié des pays qui figurent dans le Tableau de bord, le niveau d'investissement en fonds propres est resté bien en-deçà de celui d'avant la crise (2007) et avoisinait en moyenne 5 % du financement total. L'environnement économique incertain semble donc toujours exercer un effet négatif sur le financement par apport de fonds propres (tableau 2.5). Notons tout de même que les tendances de l'investissement de capital-risque sont difficiles à analyser parce que les données sont très volatiles. Ainsi, un gros dossier peut entraîner de la volatilité dans les pays où le marché n'est pas très développé. Qui plus est, pour la plupart des pays, les données sont disponibles pour le capital-risque et les capitaux de croissance investis dans *l'ensemble des entreprises*, sans que la taille de celles-ci soit prise en compte. Il est intéressant de souligner qu'en 2011, une croissance non négligeable des volumes a été enregistrée dans certains pays qui recueillent des données portant spécifiquement sur les PME, comme l'Italie (+65 %), la Turquie (+33%) et la Russie (+20 %).

Tableau 2.5. Investissements de capital-risque et de capitaux de croissance, 2007-11

Par rapport à 2007 (2007 = 1) et pourcentages

	2007	2008	2009	2010	2011	Taux de croissance (en %) 2010/2011
Canada	1.00	0.72	0.50	0.56	0.72	30.0
Chili	1.00	0.99	0.86	n. d.	n. d.	n. d.
Corée	1.00	0.73	0.87	1.10	1.27	15.6
Danemark	1.00	0.93	0.44	0.35	0.63	80.5
Espagne ^{1, 2}	n. d.	1.00	1.08	1.08	n. d.	n. d.
États-Unis	1.00	0.94	0.63	0.73	0.92	26.3
Finlande	1.00	0.76	0.48	0.76	0.63	-16.9
France	1.00	1.21	1.20	1.47	1.78	21.3
Hongrie	1.00	3.49	0.18	1.77	2.86	62.0
Irlande ¹	1.00	1.08	1.28	1.37	1.21	-11.5
Italie ¹	1.00	1.54	0.99	0.98	1.61	65.3
Norvège	1.00	0.74	0.37	0.76	n. d.	n. d.
Nouvelle-Zélande	1.00	0.81	0.42	1.15	0.45	-61.2
Pays-Bas	1.00	1.18	0.77	0.73	1.15	56.5
Portugal ¹	1.00	0.88	0.39	0.58	0.12	-80.0
République slovaque ¹	1.00	1.14	2.06	1.63	1.64	0.9
République tchèque	1.00	2.19	1.84	1.40	n. d.	n. d.
Royaume-Uni ²	n. d.	1.00	0.63	0.82	0.83	1.8
Russie ^{1, 2}	n. d.	1.00	1.06	1.17	1.40	19.6
Serbie	1.00	21.67	n. d.	220.13	n. d.	n. d.
Suède	1.00	1.46	0.75	0.67	0.50	-25.3
Suisse	1.00	1.03	0.91	1.12	0.70	-36.9
Turquie ¹	1.00	0.52	0.44	1.13	1.49	32.6

Note : Les définitions diffèrent selon le pays. Voir le tableau des définitions dans chaque profil par pays au chapitre 4. L'indicateur n'est pas disponible pour la Slovaquie et la Thaïlande.

1. PME uniquement.

2. L'année de base est l'année 2008.

Source : Tableaux de bord nationaux.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061428>

6. Retards de paiement et faillites

Les statistiques sur les retards de paiement et les faillites mettent en évidence les difficultés rencontrées pour maintenir la trésorerie, du fait de l'affaiblissement de la reprise et du resserrement du marché du crédit, comme le montre la baisse de la part des prêts consentis aux PME et la hausse des taux d'intérêts et des exigences en matière de sûreté. Les retards de paiement demeuraient élevés ou se sont accrues dans 10 des 15 pays qui ont pu communiquer des données. En 2011, les faillites étaient toujours à la hausse dans certains pays, atteignant des niveaux supérieurs à ceux enregistrés au plus fort de la crise en 2009 (Espagne, Italie, République slovaque, République tchèque, Serbie, Suisse). Seuls le Canada, le Chili, la Corée et la Nouvelle-Zélande ont enregistré moins de faillites en 2011 qu'en 2007.

Par rapport à 2010, les faillites de 2011 ont montré une tendance haussière dans la moitié des pays (tableau 2.6). Les données temporelles relatives aux faillites permettent certes d'indiquer peu ou prou la situation de la trésorerie des entreprises, mais les différences dans les procédures de faillite qui existent d'un pays à l'autre font que les entreprises insolubles ne sont pas déclarées en faillite dans le même délai.

Tableau 2.6. Tendances en matière de faillites, 2007-11

Par rapport à 2007 (2007 = 1) et pourcentages

		2007	2008	2009	2010	2011	Taux de croissance (en %) 2010/2011
Canada	Par 1 000 entreprises	1.00	1.00	0.94	0.71	0.65	-9.1
Chili	toutes entreprises	1.00	1.05	1.21	0.94	0.93	-0.7
Corée	toutes entreprises	1.00	1.19	0.87	0.68	0.59	-13.4
Danemark	toutes entreprises	1.00	1.54	2.38	2.69	2.28	-15.4
Espagne	PME uniquement	1.00	2.83	4.92	4.64	5.16	11.3
États-Unis	toutes entreprises	1.00	1.54	2.15	1.99	1.69	-15.1
Finlande	% d'entreprises ³	1.00	1.11	1.33	1.11	1.22	10.0
France	PME uniquement	1.00	1.08	1.23	1.18	1.16	-1.0
Hongrie	par 10 000 entreprises	1.00	1.10	1.39	1.52	1.83	20.4
Irlande	toutes entreprises	1.00	1.25	1.89	1.90	2.13	12.1
Italie	toutes entreprises	1.00	1.22	1.53	1.83	1.97	7.8
Norvège	PME uniquement	1.00	1.41	2.07	1.71	1.72	0.4
Nouvelle-Zélande	toutes entreprises	1.00	1.02	1.24	1.10	0.99	-10.4
Pays-Bas ²	PME uniquement	n. d.	n. d.	1.00	0.89	0.88	-0.8
Portugal	toutes entreprises	1.00	1.35	1.46	1.57	1.82	16.0
République slovaque	toutes entreprises	1.00	1.49	1.63	2.04	2.45	20.3
République tchèque ¹	toutes entreprises	n. d.	1.00	2.57	3.02	3.45	14.3
Royaume-Uni	toutes entreprises	1.00	1.23	1.51	1.32	1.40	5.7
Russie ¹	toutes entreprises	n. d.	1.00	1.11	1.15	0.92	-20.1
Serbie	toutes entreprises	1.00	1.05	1.21	1.39	1.54	11.3
Suède	toutes entreprises	1.00	1.09	1.32	1.26	1.25	-0.6
Suisse	toutes entreprises	1.00	0.98	1.21	1.45	1.54	6.5
Turquie	toutes entreprises	1.00	0.90	0.96	1.31	1.38	5.9

Note : Les définitions diffèrent selon le pays. Voir le tableau des définitions dans chaque profil par pays au chapitre 4. L'indicateur n'est pas disponible pour la Slovaquie et la Thaïlande.

1. L'année de base est l'année 2008.

2. L'année de base est l'année 2009.

3. Pourcentage des entreprises en procédure de faillite.

Source : Tableaux de bord nationaux.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061447>

7. Résumé et perspectives

À la suite d'une crise majeure en 2008-09 et d'une reprise disparate en 2010, les conditions d'accès à des financements restaient difficiles pour les PME et les entrepreneurs en 2011 dans la plupart des pays. Seul un pays du Tableau de bord a connu une évolution positive en 2011 pour la majorité des indicateurs de base. En effet, au Canada, les prêts aux PME ont augmenté tandis que leur part dans le total des prêts aux entreprises était stable ; les conditions de crédit se sont améliorées, le capital-risque s'est redressé et le nombre de faillites a continué de reculer. Onze autres pays ont connu une amélioration en matière de prêts aux PME, mais aussi une détérioration des conditions du crédit (Chili, Corée, France, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Russie, Suède, Suisse, Thaïlande, Turquie). Quant aux pays restants, ils ont enregistré une reprise modeste ou n'ont pas connu de reprise, et la plupart de leurs indicateurs de base ont reculé (Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, Irlande, Italie, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Serbie, Slovénie).

La présente édition du Tableau de bord repose avant tout sur une analyse de données allant jusqu'en 2011, mais lorsque l'on se tourne vers l'avenir, certains éléments indiquent que l'état de l'offre et de la demande de crédit concernant les PME s'est dégradé en 2012, et va poursuivre dans cette voie.

La crise des dettes souveraines qui a touché de nombreux pays européens devrait se traduire par une dégradation prolongée du volume de crédit octroyé par les établissements bancaires en 2012-13, augmentant ainsi encore davantage les contraintes de crédit pour les petites entreprises de ces pays. Le tableau 2.7 présente, pour certains pays européens du Tableau de bord, l'exposition des banques aux dettes souveraines, mesurée comme étant la proportion de bons du Trésor détenus par rapport à la composante dure (Tier 1) des fonds propres. L'exposition des banques à la dette souveraine de leur propre pays varie de 161 % (Italie) à 42 % (Irlande), mais l'exposition aux dettes souveraines d'autres pays est assez limitée (Blundell-Wignall, 2012). Les banques qui détiennent des bons du Trésor de pays fortement endettés rencontrent des difficultés de refinancement sur le marché. Elles pourraient par conséquent voir leur position de bilan se dégrader davantage, également en raison du contexte récessif et de l'apparition de pertes de crédit, ce qui réduirait leur capacité à fournir des crédits au secteur privé.


Tableau 2.7. Exposition des banques aux dettes souveraines de six pays

En pourcentage de la composante dure des fonds propres (Tier 1), par pays

Exposition à la dette souveraine						
	De l'Espagne	De la France	De la Grèce	De l'Irlande	De l'Italie	Du Portugal
Espagne	152	*	*	*	5	3
France	3	49	4	1	18	2
Irlande	*	*	*	42	*	*
Italie	4	*	2	*	161	*
Pays-Bas	2	29	*	*	*	1
Portugal	*	*	6	3	6	130
Royaume-Uni	1	9	*	*	*	1
Slovénie	*	19	*	1	*	*
Suède	*	5	*	*	*	*

* = moins de 1 %.

Source : Blundell-Wignall (2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061466>

La mise en œuvre des exigences de Bâle III devrait également avoir un impact significatif sur les prêts aux PME et sur leurs conditions de crédit. L'OCDE (2012a) a notamment examiné les répercussions d'une augmentation rapide et non progressive des exigences de fonds propres, le fameux *gold-plating*, qui pourrait inciter les banques à réduire la taille de leur bilan au lieu de mobiliser des capitaux, ce qui aurait pour conséquence de freiner la croissance des prêts, en particulier aux PME⁵. Les *Rapports sur la stabilité financière dans le monde* du FMI de 2012 indiquent que les banques européennes ont poursuivi leur processus de désendettement en 2011, et soulignent qu'une réduction massive des actifs bancaires pourrait se traduire par une crise du crédit (FMI, 2012a, 2012b).

De surcroît, les réformes de Bâle III sont susceptibles d'influer sur l'utilisation des instruments de garantie du crédit selon la nature des institutions de garantie (voir chapitre 3). Les garanties de crédit sont utilisées dans de nombreux pays comme outil de prédilection pour combler le déficit de financement des PME ; il sera donc important de suivre ces évolutions en renforçant et en affinant les indicateurs qui enregistrent l'accès aux garanties proposé par des mécanismes publics ou privés.

Il sera essentiel de continuer à surveiller ces conditions au moyen des indicateurs du Tableau de bord. Il importera également d'améliorer le suivi des entreprises afin d'évaluer dans quelle mesure l'adaptation rapide des prêteurs aux nouvelles exigences influe sur les conditions du crédit et sur le comportement des emprunteurs. À cet égard, la tendance à la baisse de la demande de prêts devrait perdurer. Dans la zone euro, selon l'enquête de la BCE sur la distribution du crédit bancaire datant d'octobre 2012, la demande de crédit des entreprises a continué de se contracter au troisième trimestre 2012, les demandes relatives à des fusions-acquisitions, aux stocks et aux fonds de roulement ayant alimenté le plus gros de cette contraction⁶.

8. Mesures prises par les pouvoirs publics en 2010-11

Face à la crise financière mondiale et à ses effets sur le financement des PME, les pouvoirs publics ont recouru à toute une panoplie d'instruments. La mesure prise le plus fréquemment a concerné les programmes de garantie d'emprunts, qui se sont beaucoup développés sur la période 2007-11. À l'exception de l'Irlande et de la Nouvelle-Zélande, tous les pays du Tableau de bord ont eu un programme de garantie d'emprunts qui a pu être ajusté pendant la crise, que ce soit au niveau du montant total du fonds de garantie, de la part du prêt garantie par le programme ou encore du nombre et du type d'entreprises éligibles. Qui plus est, de nouveaux éléments ont été ajoutés à ces programmes et de nouveaux instruments ont été créés en dehors de leur champ traditionnel⁷. D'autres instruments publics avaient pour objectif d'améliorer le financement des PME, comme les prêts directs, les microprêts, les garanties pour les exportations et le soutien aux investissements de capital-investissement (fonds propres) sous forme de cofinancement ou de crédit d'impôt pour les investisseurs.

Le tableau 2.8 présente le large éventail des mesures prises dans les pays du Tableau de bord. Ces mesures sont assorties de coûts différents pour le budget de l'État, certaines s'accompagnant de coûts considérables (prêts directs de l'État et prêts garantis par l'État), d'autres n'ayant pas d'incidence (objectifs fixés aux banques en matière de financement des PME), et d'autres encore ayant un coût négatif (taux d'intérêt négatifs sur les dépôts des banques à la banque centrale). Ces mesures impliquent également différents degrés d'implication des organismes publics.

Tableau 2.8. Mesures prises par les pouvoirs publics pour améliorer l'accès des PME aux financements

2007-11

Mesures	Pays
Augmentation du montant des garanties de l'État ou de la proportion (en %) du prêt prise en garantie, nombre d'entreprises éligibles, prêts contracycliques	Canada, Chili, Corée, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Hongrie, Italie, Pays-Bas, République slovaque, Slovénie, Suisse, Thaïlande, Royaume-Uni
Garanties spéciales et prêts aux jeunes entreprises à fort potentiel	Canada, Danemark, Pays-Bas
Augmentation des garanties de l'État pour les exportations	Canada, Danemark, Espagne, Finlande, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse
Cofinancement de l'État/ Cofinancement des fonds de pension	Suède, Irlande, Danemark
Augmentation des prêts directs aux PME	Canada, Chili, Corée, Espagne, Hongrie, Serbie, Slovénie
Taux d'intérêt réduits	Espagne, Hongrie, Portugal, Royaume-Uni, Russie, Turquie
Capital-risque et apports de fonds propres, garanties	Canada, Chili, Danemark, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Pays-Bas, Royaume-Uni
Conseil aux entreprises, services de conseil	Danemark, Finlande, Nouvelle-Zélande, Suède
Exonérations fiscales, reports	Espagne, France, Irlande, Italie, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni
Médiation/révision/code de conduite du crédit	Espagne, France, Irlande, Nouvelle-Zélande
Objectifs de prêts aux PME fixés aux banques, taux d'intérêt négatifs sur les dépôts auprès de la banque centrale	Irlande, Danemark
Financement des banques auprès de la banque centrale en fonction de leur taux débiteur net	Royaume-Uni

Note : Le gras indique de nouvelles mesures mises en œuvre en 2011.

Source : Tableaux de bord nationaux.

Les tendances des mesures prises par les pouvoirs publics en 2010-11 reflètent les forces et les faiblesses de la reprise au niveau national. Dans les pays où la reprise s'est essoufflée et a laissé place à une augmentation du nombre de faillites, nombre de ces programmes ont été étendus ou renforcés.

Certains pays ont adopté des programmes reposant sur des modèles en place ailleurs, tandis que d'autres ont mis sur pied de nouvelles formes de soutien public. Au fil du temps, les pays commencent donc à réagir différemment à la crise. Ainsi, en 2011, l'Irlande a fixé aux banques des objectifs d'octroi de prêts et un code de conduite relatif au crédit aux PME. Un programme de garantie des prêts a également été mis en place en octobre 2012. La Russie et la Turquie se sont pour leur part lancées dans la bonification de taux d'intérêt qui étaient généralement nettement plus élevés que dans les autres pays du Tableau de bord. La Russie a proposé des financements à faible taux d'intérêt destinés à l'innovation et à la modernisation. La Turquie a créé des programmes de soutien aux taux d'intérêt pour venir en aide aux entreprises pendant la crise financière, mais aussi pour faciliter les investissements des entreprises de haute technologie dans des machines et équipements neufs⁸.

Parmi les nouveaux programmes, le Danemark a récemment instauré des taux d'intérêt négatifs sur les fonds excédentaires déposés à la banque centrale afin d'encourager les banques à accorder des prêts. Cette mesure ne coûte rien au contribuable ; bien au contraire, elle permet d'amasser des fonds. La Banque centrale européenne envisage elle aussi d'avoir recours aux taux négatifs pour inciter les banques à prêter davantage. Le Royaume-Uni a quant à lui adopté une autre approche pour permettre d'encourager l'octroi de prêts dans son programme *Funding for Lending* (« Financer pour prêter »). Les banques ont accès à des liquidités à des taux inférieurs à ceux du marché, qui dépendent de leur taux débiteur net.

Il importe d'améliorer l'aptitude des décideurs à assurer le suivi du cadre de l'action publique et à évaluer l'efficacité des mesures mises en œuvre pour soutenir le financement des PME. Le Tableau de bord s'efforce d'harmoniser la collecte de données relatives aux programmes gouvernementaux qui visent à favoriser l'accès des PME à des financements (voir annexe C).

Notes

1. Voir au chapitre 1 et à l'annexe A une présentation détaillée des indicateurs de base et des sources de données.
2. Notons toutefois que le recours à des instruments financiers autres que l'emprunt (comme l'affacturage, le crédit-bail ou les financements de type « mezzanine ») a également augmenté pour les PME au cours des dernières années.
3. Les taux applicables aux PME sont définis de façon différente d'un pays de l'échantillon à l'autre, en fonction de la définition des prêts aux PME. Voir détails méthodologiques au chapitre 4.
4. L'enquête de la BCE sur l'accès des PME au financement est réalisée chaque semestre afin de déterminer l'évolution des conditions de financement des entreprises dans la zone euro. Cette enquête a été réalisée régulièrement depuis le premier semestre 2009. Des questions essentielles sont posées, comme : la disponibilité des prêts bancaires s'est-elle détériorée et les banques sont-elles moins prêtes à octroyer des crédits ? Quelle a été l'issue des demandes de prêt (satisfaites ou rejetées) ? Les taux d'intérêt et les sûretés demandées ont-ils augmenté ou diminué ? Par ailleurs, une enquête mise au point par la BCE et la Commission européenne est réalisée tous les deux ans dans tous les États membres de l'UE et plusieurs autres pays.
5. En donnant aux banques jusqu'à juin 2012 pour porter leur ratio de fonds propres « durs » à 9 %, après avoir évalué au prix du marché les bons du Trésor détenus, les exigences de Bâle III et les décisions prises lors du Conseil européen et du Sommet de la zone euro d'octobre 2011 ont engendré une forte pression internationale. Selon l'Autorité bancaire européenne, les besoins en recapitalisation se chiffrent à 106 milliards EUR.
6. Voir www.ecb.europa.eu/stats/money/surveys/lend/ (en anglais uniquement).
7. Voir chapitre 3.
8. Plus de 400 000 entreprises ont bénéficié des programmes turcs de soutien aux taux d'intérêt.

Références

- Blundell-Wignall, A. (2012), « Solving the Financial and Sovereign Debt Crisis in Europe », *OECD Journal: Financial Market Trends*, vol. 2011, n° 2, OCDE, Paris.
- FMI (2012a), *Global Financial Stability Report. The Quest for Lasting Stability*, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- FMI (2012b), *Global Financial Stability Report. Restoring Confidence and Progressing on Reforms*, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Guichard, S., D. Haugh et D. Turner (2009) « Quantifying the Effect of Financial Conditions in the Euro Area, Japan, United Kingdom and United States », *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 677.
- OCDE (2011), *Perspectives économiques de l'OCDE*, mai, OCDE, Paris.
- OCDE (2012a), *Le financement des PME et des entrepreneurs 2012 : Tableau de bord de l'OCDE*, OCDE, Paris.
- OCDE (2012b), *Perspectives économiques de l'OCDE*, mai, OCDE, Paris.
- OCDE (2012c), *Perspectives économiques de l'OCDE*, novembre, OCDE, Paris.

Chapitre 3

Chapitre thématique : les mécanismes de garantie du crédit

Le présent chapitre propose une vue d'ensemble des mécanismes de garantie du crédit mis en place dans les pays du Tableau de bord. Les données relatives aux mécanismes publics qui figurent dans les profils par pays sont complétées par des informations sur les mécanismes de garantie privés ainsi que sur les mécanismes mixtes (public-privé). Ces données sont replacées dans un cadre conceptuel à travers l'examen de la logique qui sous-tend les mécanismes de garantie du crédit, dont la diversité est présentée en termes d'actionnariat, de financement, d'architecture des programmes et de caractéristiques de fonctionnement. Le chapitre examine ces aspects dans des mécanismes précis des pays du Tableau de bord et analyse les principales mesures visant à soutenir les opérations de cautionnement qui ont été prises par les pouvoirs publics pendant la crise. Sont ensuite présentés les défis structurels et les nouveaux enjeux que posent ces dispositifs en termes d'efficacité et de viabilité. Pour ce faire, une analyse des dimensions essentielles à l'évaluation et des indicateurs de performance est proposée. Le chapitre s'achève sur des considérations relatives à l'action des pouvoirs publics.

1. Introduction

Au lendemain de la crise financière mondiale de 2008-09, les mécanismes de garantie du crédit ont représenté dans de nombreux pays l'un des instruments de prédilection des décideurs pour améliorer l'accès des PME et des jeunes pousses à des financements. Ce secteur d'activité a connu des conditions de crédit moins favorables que celles appliquées aux grandes entreprises : exigences accrues en matière de sûreté, raccourcissement des échéances, écarts de taux d'intérêt plus élevés. Il semble donc que les petites entreprises aient été considérées comme plus risquées par les prêteurs et que le déficit de financement soit devenu une préoccupation pour un plus grand nombre d'entrepreneurs.

Selon les données du Tableau de bord, les pouvoirs publics ont répondu aux difficultés croissantes rencontrées par les PME sur les marchés du crédit en injectant des capitaux dans leurs programmes de garantie des prêts et dans leurs programmes de prêts directs. Sur la période 2008-10, de nouveaux programmes de cautionnement ont été mis sur pied et les programmes de garantie existants ont été renforcés dans le cadre des mesures de lutte contre la crise prises par les pouvoirs publics. En 2011, compte tenu de la reprise hésitante, nombre de ces programmes ont été prolongés ou ont vu l'introduction de nouveaux éléments adaptés à des catégories spécifiques de PME dans le cadre d'interventions des pouvoirs publics visant à stimuler la croissance et la création d'emplois.

L'expansion des instruments de garantie publics, associée à un soutien accru aux mécanismes de cautionnement privé, sous la forme d'un financement ou d'une garantie conjointe, s'est traduite par une demande plus soutenue de suivi et d'évaluation. Cette demande concerne notamment l'efficacité et la viabilité des politiques de cautionnement en cette période budgétaire difficile. Parallèlement, il est nécessaire de faire la distinction entre le fonctionnement ordinaire du cautionnement en tant qu'élément structurel des systèmes financiers et les enjeux spécifiques qui découlent de l'utilisation extensive du cautionnement.

Les mécanismes de garantie du crédit sont établis de longue date : ils existent depuis le début du XX^e siècle dans de nombreux pays (Beck et al., 2010) et permettent un transfert du risque facilitant l'accès au financement des entreprises et entrepreneurs confrontés à une asymétrie d'information, à un manque relatif d'antécédents en matière de crédit et à une constitution de garanties insuffisante. Il va sans dire que leur diffusion et leur pertinence se sont considérablement renforcées au cours des dernières décennies, aussi bien dans les pays de l'OCDE que dans les pays non membres. Leur expansion tardive dans les pays de l'OCDE s'explique surtout par les difficultés croissantes rencontrées par les PME pour accéder au financement par l'emprunt ; dans plusieurs pays non membres, ces mécanismes se sont rapidement développés afin d'élargir les marchés du crédit et d'améliorer l'accès aux services financiers de base.

2. Principes des mécanismes de garantie du crédit

Les mécanismes de garantie du crédit sont très répandus dans l'ensemble des pays et sont des outils essentiels pour réduire les contraintes financières auxquelles sont soumises les PME et les jeunes pousses. Ces entreprises ont généralement un accès restreint au financement du fait d'une constitution insuffisante de garanties, d'antécédents de crédit limités et, souvent, d'un manque de compétences spécialisées dans la génération d'états financiers complexes. Du fait de l'asymétrie d'information entre l'entreprise et le prêteur potentiel, les prêteurs attribuent aux entreprises un risque de défaut de paiement élevé. L'absence des sûretés nécessaires entraîne une acceptation partielle ou un refus d'octroi du crédit. Le mécanisme de garantie du crédit est un moyen de transfert du risque qui est souvent employé pour surmonter ces obstacles. Le cautionnement implique que si la PME manquait à ses obligations, le mécanisme rembourserait une part prédéfinie de l'encours du prêt¹. En d'autres termes, en réduisant les pertes financières qu'accuse l'établissement financier dans le cas d'un défaut de paiement, ces mécanismes réduisent le risque de crédit du prêteur.

D'un point de vue théorique, les avis divergent sur la question de savoir si l'action publique devrait être conçue pour combler les lacunes présumées du financement des PME, qui se traduisent par le fait que certaines PME et certains entrepreneurs qui auraient la capacité d'employer ces fonds de manière productive s'ils étaient disponibles n'ont pas accès aux fonds en question (Cressy, 2002 ; OCDE, 2006). Le débat porte sur les hypothèses de l'*excès de demande* par opposition au *rationnement du crédit*. Dans la première hypothèse (De Meza et Webb, 1987), un tel écart existe si les taux d'intérêt, après une intervention des pouvoirs publics, sont inférieurs au taux d'intérêt d'équilibre du marché, ce qui entraîne un excès de demande de fonds prêtables. Les travaux décisifs de Stiglitz et Weiss (1981) insistent pour leur part sur l'existence de défaillances sur les marchés des capitaux liées à l'asymétrie de l'information et à des problèmes d'agence. Les banques ont notamment du mal à distinguer les bons risques des mauvais et à opérer un suivi des emprunteurs une fois les fonds octroyés. Elles vont hésiter à recourir à des variations de taux d'intérêt pour contrebalancer les risques car elles pensent qu'en éliminant les emprunteurs à faible risque, des taux d'intérêt élevés pourraient déboucher sur un portefeuille de prêts plus risqués, déclenchant ainsi un processus d'antisélection. Les banques ont donc intérêt à rationner le crédit et à octroyer des prêts sur la base de quotas. Ainsi, elles n'accordent pas le montant total du prêt demandé même lorsque l'emprunteur est prêt à payer un taux plus élevé. Selon la formulation de Stiglitz et Weiss, il y a rationnement du crédit lorsque i) parmi les demandes de prêt qui semblent identiques, certains prêts sont accordés et d'autres non ; ou bien lorsque ii) des segments de population identifiables sont dans l'impossibilité d'obtenir un prêt quel qu'en soit le coût (OCDE, 2006).

Bien que l'argument du rationnement du crédit soit applicable aux entreprises en général, les PME sont particulièrement touchées parce que l'asymétrie d'information est plus problématique dans leur cas. À vrai dire, la majorité des PME ne sont ni cotées, ni tenues de communiquer des renseignements financiers. La diversité des taux de survie et des performances en matière de productivité contribue également à ce que les établissements financiers rationnent le crédit. L'asymétrie d'information débouche souvent sur des situations dans lesquelles l'octroi de prêts ne repose pas sur le rendement escompté, mais sur la possibilité de constituer des garanties, qui peut réduire ou éliminer les problèmes de contrat tels que l'« aléa moral » ou l'« antisélection », en limitant le risque de perte pour le prêteur (Berger et Udell, 1990). Toutefois, la constitution de garanties

gonfle le coût de l'emprunt car le transfert du contrôle des actifs garantis est souvent assorti de frais légaux et administratifs. De plus, une sûreté peut valoir plus pour l'emprunteur que pour le prêteur, dont la volonté de vendre les actifs aussi rapidement que possible peut se solder par leur sous-valorisation (Leitner, 2006). En outre, l'emploi de garanties pourrait imposer un coût d'opportunité aux emprunteurs, mais aussi avoir des répercussions sur la performance des entreprises et augmenter le risque de défaut, dans la mesure où cela mobilise des actifs qui pourraient être mis à profit de façon plus productive (Berger et al., 2011).

Les mécanismes de garantie du crédit ont pour objectif de pallier cette défaillance du marché en réduisant les pertes accusées par les établissements financiers lorsqu'il y a défaut de paiement. De plus, dans le cas de l'évaluation des prêts au cas par cas (mécanismes de garantie *individuelle* du crédit), la participation à un mécanisme de cautionnement peut améliorer la relation entre emprunteurs et prêteurs dans la mesure où elle représente pour les banques un signal *ex ante* positif sur la qualité de la signature de l'entreprise concernée. Ainsi peut être favorisé le développement d'une relation de confiance à plus long terme dans laquelle l'incidence des asymétries d'information est réduite (Honohan, 2010). Ces mécanismes peuvent également permettre d'améliorer l'efficacité des marchés de capitaux à l'échelle locale. Ils permettent de répartir les risques lorsque les activités financières du prêteur se limitent à des entreprises locales ou à des entreprises présentes dans un petit nombre de secteurs. Une telle configuration est possible si le mécanisme soutient des entreprises provenant de plusieurs régions ou de plusieurs secteurs.

3. Typologie et caractéristiques opérationnelles des mécanismes de garantie du crédit

Il existe toute une panoplie de concepts et de types de mécanismes qui varient selon les pays, mais aussi au sein de chaque pays. En principe, on retrouve dans l'ensemble de ces mécanismes les acteurs suivants : des PME qui demandent un crédit, une entité financière qui évalue la solvabilité de l'emprunteur, un mécanisme de cautionnement qui garantit une partie du crédit, et les pouvoirs publics.

Les pouvoirs publics ont une importante fonction de régulation des marchés de capitaux, mais ils peuvent également exercer un rôle direct dans les mécanismes de cautionnement en apportant un soutien financier et en participant à leur gestion, ou un rôle indirect, en accordant des contre-garanties par lesquelles la puissance publique prend en charge le risque endossé par le garant pour une part prédéfinie de la garantie.

L'engagement et le rôle effectifs des différents acteurs dépendent d'une part du cadre juridique et réglementaire, qui reflète la réglementation internationale ainsi que les objectifs de l'action publique nationale, et d'autre part des caractéristiques opérationnelles de chaque mécanisme. Les paragraphes ci-dessous illustrent cette diversité en s'appuyant sur les données issues des pays du *Tableau de bord*.

3.1. Actionnariat et gestion

En fonction de leur actionnariat et du rôle que jouent les parties prenantes dans leur gestion, les mécanismes de garantie du crédit peuvent être classés en trois grands groupes : i) les mécanismes publics ; ii) les mécanismes public-privé (ou mixtes) ; et iii) les mécanismes privés. Cela étant, chaque groupe peut lui-même varier d'un pays à l'autre

pour répondre aux besoins spécifiques du marché ainsi qu'aux conditions-cadres juridiques et économiques.

Dispositifs publics

Les mécanismes de cautionnement public reposent sur des initiatives publiques et sont des instruments d'action directe pour alléger les difficultés financières que rencontrent les PME. Ils sont généralement dirigés par des agences gouvernementales telles que les banques publiques de garantie, ou par la branche administrative d'un ministère. Dans certains cas, ils sont gérés par le biais d'agences avec la participation du secteur privé.

Parmi les mécanismes publics gérés par des agences publiques, on compte : le Programme de financement des petites entreprises du Canada (PFPEC), qui est un programme de partage des pertes sur prêts entre les prêteurs des secteurs public et privé géré par Industrie Canada, l'entité gouvernementale responsable du développement économique, de l'investissement, de la R-D et de l'innovation ; au Chili, le Fonds de cautionnement des petites entreprises (*Fondo de Garantía para Pequeños Empresarios*, FOGAPE), géré par la banque d'État BancoEstado ; au Danemark, le Fonds de croissance (*Vækstfonden*), fonds d'investissement public qui fournit des garanties aux entreprises établies à forte croissance, ainsi que des prêts d'aide au démarrage et des fonds propres ; en République slovaque, les programmes de garantie des PME sont gérés par la Banque slovaque de garantie et de développement qui dépend du ministère des Finances ; le Fonds d'entreprise public slovène ; et le *7a Loan Program* de la *Small Business Administration* aux États-Unis (encadré 3.1).

Dans certains pays, notamment ceux qui se caractérisent par un modèle fédéral fort, les fonds publics de cautionnement sont articulés comme un réseau de fonds régionaux ou locaux supervisé par une institution centrale. En Russie, le Programme de création et de développement de fonds de garantie, mis sur pied en 2006 par le ministère du Développement économique, est cofinancé par les autorités fédérales et régionales. Pour gérer ce fonds, 83 organisations ont été créées dans 79 régions. Les apports en capitaux peuvent varier d'une région à l'autre, mais au moins 50 % des capitaux proviennent de l'échelon fédéral.

Les services de garantie peuvent également être fournis par des entités publiques de façon décentralisée à travers le système financier, avec peu voire pas d'indications sur la façon dont le mécanisme de cautionnement est administré. Ainsi, dans le cas de l'*Enterprise Finance Guarantee* (EFG), créée en 2009 au Royaume-Uni à titre d'instrument contracyclique, tous les prêts sont détenus dans les portefeuilles des différents prêteurs. Capital for Enterprise Ltd. (CfEL) est une entreprise privée appartenant intégralement à l'État britannique, qui est chargée de la supervision du mécanisme : collecte des primes auprès des emprunteurs, paiements aux prêteurs pour couvrir les risques de défaillance, analyse des flux de financement et capacité générale d'audit. La mise en œuvre de ce dispositif, y compris la décision d'octroyer un prêt EFG, est entièrement confiée au prêteur ; l'État n'intervient pas dans le fonctionnement de CfEL.

Aux Pays-Bas, un principe de partenariat total est appliqué par le BBMKB (*Besluit Borgstelling MKB Kredieten*), l'instrument de garantie de la dette d'*Agentschap NL*, qui est un organisme du ministère des Affaires économiques, de l'Agriculture et de l'Innovation. Ce mécanisme est utilisé par les pouvoirs publics pour allouer des enveloppes de garanties

Encadré 3.1. Mécanismes de garantie du crédit aux États-Unis : le 7(a) Loan Program

Il existe plusieurs dispositifs de cautionnement aux États-Unis ; le plus important d'entre eux est le 7(a) *Loan Program*. Ce dispositif est géré par l'organisme gouvernemental *Small Business Administration* (SBA) et a été mis sur pied dès 1953, année de la création de la SBA.

Le seuil de taille déterminant les critères d'octroi dépend du secteur concerné. Ainsi, dans l'industrie manufacturière, les entreprises doivent compter moins de 500 salariés. Dans les autres secteurs, le seuil est défini en termes de chiffre d'affaires. Les prêts garantis sont octroyés pour financer différents objectifs de l'entreprise, comme le fonds de roulement, les achats d'immobilisations et les investissements fonciers et, sous certaines conditions, le refinancement de la dette. Il faut souligner que, pour remplir les conditions requises, les emprunteurs doivent attester qu'ils n'ont pas pu obtenir de financement sur les marchés de capitaux classiques.

Le taux de couverture dépend du volume du prêt. Dans le cas d'un prêt de faible montant (inférieur à 150 000 USD), 85 % du montant sont garantis, contre 75 % pour les crédits plus importants. Le montant maximum d'un prêt s'élève à 2 millions USD. L'échéance dépend de l'utilisation qui est faite du prêt. Lorsque ce dernier est destiné au fonds de roulement, le seuil est de 10 ans, contre 25 ans lorsqu'il est destiné à l'investissement dans des biens d'équipement. Ce dispositif prévoit également un taux d'intérêt maximal qui varie selon le taux préférentiel (jusqu'à 2.75 % de plus que celui-ci) et diminue en fonction du volume du crédit et de son échéance. Afin d'atténuer les effets néfastes de la crise financière sur l'accès des petites entreprises au financement, le montant maximal d'un prêt a été relevé à 5 millions USD dans le cadre du *Small Business Jobs Act* de 2010.

Les commissions sur garantie sont exprimées en pourcentage de la garantie et sont généralement acquittées par l'emprunteur. Elles se composent d'une commission initiale et d'une commission annuelle. Celle-ci est fixée à 0.54 %, tandis que la commission initiale augmente en fonction du volume et de l'échéance du crédit octroyé, et représente jusqu'à 3.7 % (pour les garanties supérieures à 1 million USD et une échéance supérieure à 1 an).

Source : « Quick Reference Guide to SBA Loan Guarantee Programs », *Small Business Administration*, États-Unis ; OCDE (2012).

aux banques partenaires dans le cadre d'un budget annuel total donné. Les banques fournissent une garantie sur leurs propres crédits sans qu'une décision soit prise par le fonds, ce qui signifie que la prise de décision est déléguée aux banques.

Dispositifs public-privé

Les institutions financières publiques, les banques de développement ou les agences représentant les PME jouent souvent un rôle catalyseur dans la mise sur pied de mécanismes mixtes de garantie, dans lesquels l'entité publique peut conserver une participation majoritaire. Ainsi, en Hongrie, l'entité de garantie principale du pays *Garantiqa Hitelgarancia* a été fondée en 1992 non seulement par le gouvernement hongrois – qui détient sa participation majoritaire par le biais du Groupe de la Banque hongroise de développement –, mais aussi par de grandes banques commerciales, des coopératives d'épargne et des associations d'entreprises et de groupes d'intérêts, qui sont tous des actionnaires minoritaires. En Turquie, le *Kredi Garanti Fonu* (KGF) est détenu à part égale par le KOSGEB (organisme turc de développement et de soutien des PME), le TOBB (Union des

Chambres de commerce et des Bourses de Turquie), des associations d'entrepreneurs et des banques. Le KGF bénéficie également de contre-garanties fournies par le Trésor turc.

En France, OSEO, une agence de développement qui appartient à 90 % à l'État et à 10 % à des banques privées et autres institutions, gère un vaste programme de garanties. OSEO est dirigée par un établissement public holding et est placée sous la double tutelle du ministère de l'Économie et des Finances et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Au niveau opérationnel, l'agence dispose toutefois d'une large autonomie de gestion.

Dans le cas de mécanismes publics ou mixtes, les autorités publiques apportent des fonds aux mécanismes de cautionnement. Leur implication directe dans la gestion, dans l'évaluation du risque de crédit et dans le recouvrement de pertes est toutefois moins courante, car ces fonctions sont généralement assumées par les établissements prêteurs.

Dispositifs privés : le cas des mécanismes de cautionnement mutuel

Les mécanismes privés de garantie se caractérisent par une participation directe du secteur privé, des organisations de PME et des banques au financement et à la gestion du mécanisme. Le rôle du gouvernement se limite généralement à un cadre réglementaire et juridique et à l'octroi d'une aide financière sous forme de financements directs ou de contre-garanties.

Les mécanismes de cautionnement mutuel font partie des mécanismes les plus anciens et sont des sociétés privées créées par les emprunteurs dans le but d'améliorer leur accès au financement ; ces mécanismes se rencontrent avant tout dans les pays européens et sud-américains. Le cautionnement mutuel se caractérise par l'établissement de liens solides avec les collectivités locales et le système territorial, et les entreprises membres exercent souvent leur activité dans un secteur ou une chaîne de valeur spécifique. Ainsi les mécanismes, qui de fait procèdent souvent à l'évaluation du risque de crédit, disposent-ils d'un avantage informationnel : ils évaluent leurs membres et leur solvabilité, formulent des recommandations à l'intention des établissements de prêt et sont impliqués dans le recouvrement des pertes en cas de défaut de l'emprunteur.

Le processus d'examen par les pairs est un puissant dispositif de maîtrise des risques et de limitation des comportements opportunistes. Comme les mécanismes de cautionnement mutuel endossent des pertes en cas de défaut, les membres ont tout intérêt à surveiller étroitement leurs pairs, ce qui peut permettre d'éviter que les emprunteurs ne prennent des risques excessifs et d'augmenter la probabilité de remboursement des prêts.

Les mécanismes de cautionnement mutuel peuvent être classés en institutions à réciprocité directe ou indirecte. Dans la réciprocité directe, les mécanismes sont capitalisés grâce au soutien des entreprises membres qui assument une responsabilité partagée pour les encours de crédit et qui sont directement impliquées dans la gestion du mécanisme. Pour avoir droit à un soutien financier, les entreprises doivent généralement être membre de l'entité.

Dans les pays où le cautionnement mutuel est bien installé, une structure de garantie à plusieurs strates est souvent présente, ou apparaît en réponse à des évolutions de l'environnement réglementaire et concurrentiel, avec les mécanismes à caractère local qui profitent de la proximité immédiate des entreprises et des établissements financiers locaux, et les mécanismes à caractère régional de plus grande taille qui fournissent des co-garanties et des contre-garanties aux mécanismes de premier rang, et dans le cadre

desquels les autorités publiques jouent un rôle essentiel de garant en dernier ressort par le biais d'un fonds central de garantie. Tel est notamment le cas de l'Italie, où un grand nombre de mécanismes de cautionnement collectif (*Confidi*) interviennent à l'échelle locale, généralement dans des zones industrielles caractérisées par un regroupement de PME très spécialisées et interconnectées, ainsi que par une identité économique territoriale bien définie, liée à un secteur ou à une chaîne de valeur donnés (encadré 3.2).

On retrouve la spécialisation régionale et sectorielle dans le modèle espagnol des mécanismes de cautionnement mutuel (*Sociedades de Garantía Reciproca* ou SGR). Trois de ces mécanismes spécialisés par secteur (loisirs, transports, audiovisuel) interviennent au niveau national. À l'échelle régionale, il existe 20 mécanismes soutenus par des organismes publics, des institutions financières, des coopératives, des associations, les chambres de commerce et les PME. Par ailleurs, le modèle espagnol se caractérise par un système de contre-garanties publiques assuré par la CERSA (*Compañía Española de Reafianzamiento, S.A.*), une compagnie de réassurance publique.

La Turquie présente un autre exemple de réciprocité directe. Le système comporte trois strates : 910 coopératives à l'échelle locale, 32 unions régionales et une organisation fédératrice nationale, TESKOMB (Union des coopératives de crédit et de garantie des commerçants et artisans), créée en 1970. Les coopératives sont ici parties prenantes et bénéficiaires. Avec la garantie de la coopérative, un membre peut avoir accès à un crédit à un taux d'intérêt plus faible auprès de la banque publique turque *Halk Bank*. L'État compense la différence entre le taux appliqué au crédit et le taux commercial (AECM, 2012a ; KPMG, 2012).

Dans la majorité des cas, les systèmes de cautionnement mutuel sont le résultat d'initiatives issues de la base. Il existe une exception au Portugal, où un système de cautionnement mutuel a été initié en 1992 par l'IAPMEI, l'organisme portugais public de soutien aux PME. Ainsi s'est créée, dans l'optique d'instaurer des conditions-cadres de base et de démontrer au secteur privé le potentiel des mécanismes de garantie collective, la société pilote SPGM *Sociedade de Investimento S.A.*, qui a mis sur pied des opérations de cautionnement et d'autres services destinés aux PME. Des associations d'entrepreneurs et de PME se sont petit à petit ralliées au mécanisme, et avec le temps, les fonctions d'exploitation de l'entité pilote publique ont été transférées aux nouveaux systèmes créés. Aujourd'hui, la SPGM agit en qualité de société holding en proposant une panoplie de services autres que d'exploitation et en gérant le Fonds mutuel de contre-garantie (FCGM), qui est financé par l'État et couvre une partie du risque des mécanismes de cautionnement mutuel, et peut se contre-garantir grâce au Mécanisme de garanties pour les PME de l'Union européenne, géré pour le compte de la Commission européenne par le Fonds européen d'investissement dans le cadre du programme de l'UE pour la compétitivité et l'innovation (CIP)².

La participation des entreprises à la gestion du mécanisme est moins prononcée dans les mécanismes de réciprocité indirecte que directe. L'entité est généralement gérée par une chambre de commerce ou une association professionnelle dont les entreprises sont membres. Tel est par exemple le cas de la SIAGI (Société de caution mutuelle de l'artisanat et des activités de proximité) en France, créée en 1966 par la Chambre des métiers et de l'artisanat, à laquelle des banques ont participé plus tard ; au Chili, le premier mécanisme de cautionnement mutuel PROAVAL a été créé en 2008 par un groupe de professionnels, d'entreprises et d'associations professionnelles, à la suite de l'adoption d'une loi en juin 2007 qui a introduit la possibilité de mettre en place des mécanismes de cautionnement mutuel.

Encadré 3.2. Mécanismes de cautionnement mutuel en Italie (Confidi)

Les mécanismes italiens de cautionnement mutuel (*Confidi*) figurent parmi les mécanismes européens les plus importants. Près d'un million de PME italiennes en sont membres et les garanties accordées par ces mécanismes représentent 41 % des garanties émises par des mécanismes de cautionnement en Europe, et 1.4 % du PIB italien. Le taux de couverture représente généralement 50 % du volume des prêts.

Le premier mécanisme italien de cautionnement mutuel a été créé spontanément par des entrepreneurs à la fin des années 50 pour renforcer leur pouvoir de négociation auprès des banques et pour améliorer leur accès au financement. Malgré un profond processus de restructurations et de fusions au cours des 50 dernières années, les *Confidi* ont conservé leur caractère collectif, ce qui signifie que les entrepreneurs sont à la fois membres et parties prenantes des institutions et sont souvent fortement impliqués dans leur gestion. Le caractère collectif est codifié : au moins 20 % de la dotation en capital doivent provenir d'entreprises affiliées.

Le système italien se caractérise par un large éventail de cautionnements mutuels qui diffèrent selon la couverture territoriale et les secteurs des entreprises membres. Il existe plus de 200 institutions qui sont regroupées en sept ensembles de fédérations nationales italiennes selon le secteur d'activité. Ces fédérations font le lien entre les institutions de garantie et les associations d'entreprises qui les soutiennent. Le système fonctionne comme une structure à deux strates et intervient généralement à deux niveaux territoriaux étroitement liés. Le premier est le niveau local qui permet de créer des liens solides avec le territoire et avec les PME affiliées. L'évaluation du risque de crédit est réalisée à ce niveau, tirant ainsi profit des connaissances précises des membres locaux. Le second est un niveau plus élevé qui a généralement une portée régionale et fournit des contre-garanties au niveau local. Il s'agit de mécanismes de deuxième catégorie qui sont constitués par des groupes provenant des mêmes institutions. En accordant des contre-garanties, ils permettent une mutualisation des risques plus étendue entre les mécanismes. À ce même niveau, des contre-garanties sont également proposées par des organismes financés par les administrations régionales. Cependant, les banques peuvent contourner ce second niveau et déposer une demande de garantie directe auprès d'un fonds de garantie financé par l'État, comme notamment le Fonds central de garantie. Ce dernier octroie des garanties directes aux banques et se porte garant en dernier ressort pour les mécanismes de cautionnement mutuel, et ce au profit des PME de moins de 250 employés.

Entre 2000 et 2007, le Fonds a accordé 4.2 milliards EUR de garanties pour un encours de prêts de 8.7 milliards EUR. En réponse à la crise financière, le gouvernement italien a refinancé le Fonds afin d'accroître ses opérations de garantie du crédit. En conséquence, le Fonds a garanti des crédits d'une valeur de 4.9 milliards EUR en 2009. Qui plus est, le montant maximum de la garantie par entreprise a été relevé, passant de 0.5 million EUR à 1.5 million EUR, et les entreprises d'artisanat qui étaient exclues du mécanisme y ont désormais droit. En 2010-11, le Fonds a enregistré une croissance sans précédent et les opérations de contre-garantie ont augmenté plus rapidement que les garanties directes. En 2011, 8.4 milliards EUR supplémentaires de garanties de prêts ont été soutenus. Les *Confidi* ont également reçu le soutien des Chambres de commerce locales, qui ont apporté des fonds directs ainsi que des contre-garanties.

Source : De Vincentiis (2008) ; Zecchini et Ventura (2009) ; Mistrulli et al. (2011) ; Locatelli (2012).

3.2. Cadre juridique et réglementaire

Les mécanismes de garantie du crédit sont généralement des organismes à but non lucratif soumis à un régime réglementaire particulier (Leone et Vento, 2012). Même si l'organisation de leurs fonds propres et leur gestion peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre, ces mécanismes sont des intermédiaires financiers soumis au contrôle des autorités de surveillance prudentielle. Le statut des institutions de cautionnement – intermédiaires financiers soumis ou non à contrôle – détermine les répercussions des normes de surveillance prudentielle applicables aux banques : s'ils sont soumis à contrôle, ces normes orientent directement leur mode de fonctionnement ; sinon, elles ont une incidence indirecte en influant sur les caractéristiques techniques des garanties émises par le mécanisme. Notons également que certains mécanismes publics, agissant au nom du ministère de tutelle, ne sont pas soumis aux critères de fonds propres et de ratio de solvabilité (c'est-à-dire aux règles de Bâle III) puisque le financement provient directement de budgets publics et ne figure pas dans leur bilan à la rubrique des fonds propres.

La surveillance des mécanismes de garantie peut s'exercer à différents niveaux, y compris par des organismes publics et par la banque centrale. La supervision et le suivi des mécanismes publics sont généralement assurés par des ministères centraux ou, dans le cas d'organisations ayant le statut d'intermédiaire financier, comme c'est notamment le cas d'OSEO en France, par la banque centrale. Ainsi, en Corée, le Fonds coréen de garantie de crédit KODIT est une organisation financée par l'État dont la surveillance et l'évaluation sont assurées par les ministères concernés : le ministère de la Stratégie et des Finances (planification du budget), la Commission des services financiers (supervision des opérations) et l'Administration des petites et moyennes entreprises (apport de capitaux).

La surveillance peut également être déléguée à des structures de contrôle spéciales encadrées par la banque centrale. C'est notamment le cas des mécanismes de cautionnement mutuel italiens qui peuvent être classés en mécanismes surveillés (sous la supervision directe de la Banque d'Italie) et en mécanismes de moindre envergure sans surveillance (soumis au contrôle d'organisations externes qui sont sujettes au contrôle de la Banque d'Italie). Ces mécanismes avec ou sans surveillance coexistent et se font concurrence sur les mêmes marchés.

Dans certains pays, un régime fiscal particulier vise à favoriser l'activité de garantie du crédit. Les garants peuvent être exonérés d'impôts, ce qui leur permet de réinvestir intégralement les excédents tirés de cette activité. Il en est ainsi de l'Espagne où les mécanismes de cautionnement mutuel sont exonérés d'impôt sur les subventions publiques et où les recettes tirées des investissements sont affectés à un Fonds de réserve technique dans le but d'améliorer leur solvabilité (Pia, 2008).

3.3. Caractéristiques opérationnelles

Typologie des services

Les mécanismes de garantie du crédit associent souvent à leur service principal – fourniture d'une garantie de crédit partielle sur un prêt bancaire ou sur un portefeuille de prêts – une offre de services complémentaires destinés aux PME : informations sur les marchés financiers, assistance à la préparation des états comptables, ou encore programmes de formation. Ces derniers sont plus fréquents dans le cadre de mécanismes publics tandis que, dans la plupart des cas, les mécanismes de cautionnement mutuel se consacrent exclusivement aux activités de garantie. Qui plus est, les mécanismes publics

associent souvent leur principal service de cautionnement à toute une gamme d'instruments de soutien financier, comme notamment le capital-investissement, les capitaux « mezzanine » et le soutien à l'internationalisation.

Les garanties de crédits à l'exportation sont très communément employées pour assurer les exportateurs contre le risque de défaut de paiement de leurs clients étrangers. Ainsi, en Finlande, Finnvera est une entreprise publique qui propose des services financiers aux jeunes pousses et aux PME, et qui émet également des garanties de crédits à l'exportation couvrant des risques commerciaux et politiques. Au Chili, la CORFO est un organisme public de développement économique qui fournit des garanties pour les exportations et, depuis 2011, pour les importations.

Critères d'admissibilité des entreprises

D'un mécanisme de garantie du crédit à l'autre, les critères d'admission au bénéfice d'une garantie varient. Dans la plupart des cas, les garanties ne sont émises que pour des entreprises dont la taille est en-deçà d'un certain seuil défini selon le chiffre d'affaires ou le nombre de salariés, même si ce seuil peut varier d'un secteur à l'autre, comme c'est le cas pour le *7a Loan Program* de la SBA aux États-Unis (voir encadré 3.1). Les critères d'octroi peuvent également changer selon l'activité pour laquelle le financement est consenti. Ainsi, le Programme de financement des petites entreprises du Canada (PFPEC) n'accorde pas de garanties pour les prêts destinés au financement des besoins en fonds de roulement. Il en allait ainsi du fonds de garantie chilien FOGAIN destiné aux prêts pour investissement et géré par CORFO, jusqu'à ce qu'en 2001 il soit étendu aux besoins en fonds de roulement.

Dans certains cas, pour être admises, les entreprises doivent prouver que l'accès à des financements sur les marchés de capitaux leur a été refusé en raison d'un manque de sûreté. Cette exigence existe dans le cadre du *7a Loan Program* de la SBA aux États-Unis et du KGF en Turquie.

En tant que moyen d'action, les mécanismes de cautionnement public peuvent également s'adresser à des catégories d'entreprises particulières, comme les jeunes pousses ou les entreprises innovantes, conformément à des objectifs politiques plus vastes. C'est notamment le cas du KIBO (fonds coréen de garantie technologique), une institution de cautionnement créée par l'État coréen et par les banques, qui garantit jusqu'à 100 % des prêts octroyés aux entreprises investissant dans la technologie (encadré 3.3).

Trois grandes catégories de dispositifs régissent les relations entre les mécanismes de garantie du crédit, les banques et les PME, et fixent les tâches assumées : il s'agit des systèmes de cautionnement *individuel*, de *portefeuille* et *interinstitutionnel*.

Dans les *dispositifs de cautionnement individuel*, les mécanismes de garantie du crédit examinent l'éligibilité des entreprises, évaluent les risques de crédit au cas par cas et se prononcent sur l'octroi ou le refus de la garantie demandée. Dans certains cas, l'évaluation du risque de crédit est menée conjointement par le mécanisme et par le prêteur. Comme l'illustre le tableau 3.1 pour un échantillon des mécanismes de cautionnement en Europe, ces garanties au cas par cas sont répandues, notamment dans le cadre du cautionnement mutuel, dont l'avantage concurrentiel repose sur une connaissance approfondie des emprunteurs. L'atout en termes de connaissances peut compenser le fardeau que représente une approche individuelle car il faut un personnel qualifié pour faire une évaluation unitaire du risque de crédit et les coûts administratifs à engager peuvent s'avérer élevés.

Encadré 3.3. Korea Technology Finance Corporation (KIBO)

En 1989, dans le cadre de la loi spéciale d'assistance financière aux entreprises axées sur les nouvelles technologies, le gouvernement coréen a créé le KOTEC (Fonds coréen de garantie technologique), une société de cautionnement à but non lucratif. Le KOTEC avait pour mission de contribuer à l'économie nationale en fournissant des garanties de crédit pour faciliter le financement des entreprises axées sur les nouvelles technologies tout en favorisant la croissance des PME et des entreprises à risque à forte composante technologique. En 2002, la loi fondatrice a fait l'objet d'une révision majeure et a pris le nouveau titre de *Korea Technology Finance Corporation Act*, le fonds KOTEC devenant lui-même le *Korea Technology Finance Corporation (KIBO)*.

Depuis sa création, le fonds a fourni plus de 167 milliards USD (183 000 milliards KRW) de garanties aux PME ayant de fortes perspectives commerciales et technologiques mais une insuffisance de sûreté. Plus de 80 % du montant total des garanties ont été fournis à des entreprises ayant pour objectif de mettre au point ou en œuvre de nouvelles technologies par le biais du système de cautionnement technologique. Dans le cadre de ce programme, une petite entreprise axée sur les technologies qui ne remplirait pas les critères d'octroi d'un prêt bancaire (la fourniture de garanties étant une exigence habituelle) présente une demande de garantie technologique. Le KIBO analyse et évalue la solvabilité et la valeur de la technologie de l'entreprise concernée. Dans la plupart des cas, les banques comptent sur l'enquête menée par le KIBO et sur son approbation pour décider ou non d'octroyer un prêt. Le KIBO fournit des garanties et prend également en charge les défauts et le recouvrement.

Le KIBO propose également des services d'évaluation des technologies ainsi qu'un appui technologique et administratif. Parmi les services d'évaluation sont proposées : i) une évaluation de la valeur technologique, qui fournit une estimation de la valeur monétaire d'une technologie actuelle ou potentielle, ii) une étude de faisabilité portant sur l'activité technologique, qui détermine la faisabilité d'un projet de commercialisation d'une technologie actuelle ou potentielle, ou d'un projet d'extension d'un investissement technologique, iii) l'analyse détaillée des technologies, qui évalue la valeur monétaire de l'ensemble des technologies d'une entreprise en prenant en compte les conditions-cadres existantes et à venir.

Source : KIBO (<http://eng.kibo.or.kr/>) ; Hong (2006) ; KPMG (2012).

Processus d'affectation des garanties

Dans le *cautionnement de portefeuille*, la décision d'allouer une garantie n'est pas évaluée individuellement. En effet, elle repose sur des caractéristiques communes comme le volume du crédit, le niveau minimum de solvabilité tiré de statistiques financières, l'affectation projetée des fonds, l'implantation géographique de l'entreprise ou le secteur d'activité auquel elle appartient. Ce régime nécessite généralement une expertise moins importante, et entraîne des coûts administratifs moins élevés.

L'approche par portefeuille s'observe généralement dans le cadre de mécanismes de cautionnement gérés par des sociétés de prêt spécialisées dans les PME. Tel est par exemple le cas du Programme de financement des petites entreprises du Canada (PFPEC), dans le cadre duquel les PME doivent s'adresser directement aux banques qui évaluent leur risque de crédit. Si le chiffre d'affaires d'une PME est inférieur à 5 millions CAD et que le montant du prêt est inférieur à 350 000 CAD ou à 500 000 CAD, selon l'affectation prévue des fonds alloués, alors la banque peut avoir recours à la garantie du PFPEC.

Tableau 3.1. Caractéristiques opérationnelles d'une sélection de mécanismes de garantie du crédit

	Mécanisme de garantie du crédit	Actionnariat	Réservé aux PME	Individuel ou de portefeuille		Évaluation du risque de crédit		Limite de la garantie	Durée de la garantie		Taux de couverture (en %)		
				Individuel	De portefeuille	Mécanisme de garantie	Établissement de crédit		Max.	Moyenne	Min.	Max.	Moyenne
Espagne	SGR/CESGAR	Mutuelle	x	x		x	Limite légale 20 % des fonds propres	15	8.0	n. d.	80	n. d.	
France	SOCAMA	Mutuelle	x	x		x	200 000 EUR	7 ¹	n. d.	100	100	100	
France	OSEO	Public-privé	x	x ²		x ³	1.5 million EUR	15	6.0	20	80	48	
Hongrie	Garantiqa	Public-privé	x			x	2.5 milliards HUF	25	2.0	n. d.	80	65	
Hongrie	AVHGA	Mutuelle	x			x	1 milliard HUF	25	3.7	n. d.	n. d.	61.6	
Italie	Federconfidi-Confindustria	Mutuelle	x			x	2 millions EUR	15	1.5	n. d.	n. d.	50	
Italie	Federasconfidi-Confcommercio	Mutuelle	x			x	n. d.	> 5	1.5	n. d.	n. d.	50	
Italie	SFGA-ISMEA	Publique	x			x	2 millions EUR	n. d.	12.0	30	80	62	
Pays-Bas	Agentischap NL	Public			x	x	1 million EUR ⁴	12	n. d.	n. d.	n. d.	45	
Portugal	SPGM /SCM	Mutuelle ⁵	x		x	x	1.5 million EUR ⁶	n. s. ⁷	4.0	n. d.	n. d.	10-100	
République tchèque	CMZRB	Public	x		x	x	n. d.	15	7.0	n. d.	n. d.	n. d.	
Russie	FSECA	Public	x			x	70 millions RUB	ind.	1.8	n. d.	70	48.8	
Slovenie	SEF	Public	x			x	1.2 million EUR	10	7.0	60	80	n. d.	
Turquie	KGF	Public-privé	x			x	1 million TRY	8	3.0	n. d.	n. d.	73	

Note : n. d.: non disponible, ind.: indéfini, n. s.: non spécifié.

1. Dans certains cas de financement de l'immobilier commercial, la période maximale court sur 15 ans.
2. L'approche portefeuille s'applique uniquement aux engagements de garantie de faible montant.
3. Les organisations commerciales et autres agences privées effectuent également des évaluations relatives au risque de crédit. Dans des cas particuliers, OSEO réalise ses propres évaluations des risques pour apporter un deuxième avis sur l'évaluation des risques effectuée par la banque.
4. Ne concerne que le dispositif BMKB.
5. Créée par une entité publique.
6. Pour certaines lignes de crédit, le montant maximal d'une garantie est de 2.5 millions EUR.
7. Selon le type de garantie.

Source : AECM.

Dans certains cas, l'approche par portefeuille est associée à une évaluation individuelle. Ainsi, en France, OSEO évalue les garanties au cas par cas sauf lorsqu'il s'agit d'une intervention de faible montant. En Thaïlande, la Société de garantie du crédit aux petites entreprises (SBGC) a adopté une démarche similaire et propose des dispositifs de cautionnement qui combinent l'approche par portefeuille à l'approche individuelle. Le choix du dispositif utilisé dépend avant tout du montant du prêt : le dispositif par portefeuille s'adresse aux prêts de faible montant, tandis que les volumes de crédit plus importants sont garantis dans le cadre du dispositif au cas par cas. En Corée, l'approche individuelle domine et représente 99.3 % des garanties consenties directement aux emprunteurs par le KODIT en 2011.

Dans les *dispositifs de cautionnement interinstitutionnel*, il n'y a pas de relation directe entre, d'un côté, le mécanisme de garantie du crédit, et de l'autre, l'emprunteur et le prêteur. Les mécanismes de garantie sont généralement chargés de fournir des contre-garanties aux intermédiaires non bancaires, à savoir le plus souvent des établissements de microcrédit. Dans le cas du microcrédit, les frais de transactions qu'engendre l'évaluation par portefeuille ou individuelle peuvent s'avérer relativement élevés. ACCION International³ et Women's World Banking⁴ sont deux exemples de réseaux de microfinance qui ont expérimenté ce modèle. Parmi les pays de l'OCDE, le Fonds central de garantie italien est un exemple de dispositif de cautionnement interinstitutionnel qui fournit des contre-garanties aux mécanismes de garantie du crédit (voir encadré 3.2).

Gestion du risque

La gestion du risque est essentielle pour la viabilité, l'efficacité et la portée des mécanismes de garantie, parce qu'elle conditionne les incitations des emprunteurs et des prêteurs et qu'elle détermine l'incidence de l'aléa moral. Les principaux leviers en jeu dans la gestion du risque sont le *taux de couverture*, le *décalage de garantie* (c'est-à-dire sa durée) et la *tarification*.

Le *taux de couverture* définit la proportion d'un prêt non remboursé qui est garantie. Ce taux varie d'un dispositif à l'autre de 20 % à 100 %. Des ventes aux enchères peuvent être employées pour attribuer des droits de garantie et déterminer différents taux de couverture, comme c'est notamment le cas du FOGAPE chilien (encadré 3.4). Beck et al. (2010) font état d'un taux de couverture médian de 80 % sur 76 dispositifs pris en compte à travers le monde. Ces 80 % sont également la limite supérieure de couverture des garanties publiques fixée par l'encadrement communautaire des aides d'État. En 2009-10, cette limite est temporairement passée à 90 % afin d'alléger pour les États membres le soutien apporté aux garanties destinées aux PME qui étaient confrontées à des restrictions de crédit.

En sus d'un plafond de couverture, certains dispositifs sont dotés d'une *période de garantie* maximale, caractéristique qui est souvent utilisée dans le cadre du financement de jeunes pousses car, dans leur cas, le risque de défaut a tendance à s'atténuer avec le temps. Le plus souvent, ces systèmes prévoient également une limite maximale relative au montant de la garantie, qui peut varier selon la classe de taille d'entreprise. En France, les Socama (Sociétés de caution mutuelle artisanale) soutiennent les artisans en leur octroyant des garanties de crédit, et s'engagent pour des garanties relativement faibles, jusqu'à 200 000 EUR. Par ailleurs, OSEO, qui cible les classes d'entreprises plus grandes, fixe la limite de garantie à 1.5 million EUR. La période maximale de garantie varie énormément d'un dispositif à l'autre – de 5 à 25 ans. Cela étant, la durée moyenne de la garantie est

Encadré 3.4. **Systèmes d'enchères pour les droits de garantie : le FOGAPE au Chili**

Les taux de couverture du fonds de garantie de crédit chilien FOGAPE (*Fondo de Garantía para Pequeños Empresarios*) sont déterminés par des enchères qui ont lieu quatre à six fois par an. Il s'agit d'un fonds public géré par la banque publique BancoEstado, qui organise également les enchères.

Lors de la vente aux enchères, les banques peuvent acquérir des droits de garantie pour trois catégories de crédit, selon leur échéance. Environ la moitié des droits de garantie concerne des crédits à long terme, 30 % des crédits à court terme et les 20 % restants des opérations subordonnées telles que des lettres de crédit. Dans chaque offre, les banques indiquent le montant des droits de garantie qu'elles souhaitent acquérir, ainsi que le taux de couverture maximal associé à la garantie. Les droits de garantie sont attribués en premier à l'offre qui propose le taux de couverture le plus faible. Les offres dont les taux de couverture sont plus élevés sont ensuite attribuées, jusqu'à ce que la totalité des droits de garantie corresponde à la totalité des offres. Une banque ne peut pas acquérir plus des deux tiers des droits de garantie de la séance d'enchères. Une fois que les droits de garantie sont attribués à une banque, le FOGAPE précise les détails du contrat de garantie, notamment les frais facturés à l'emprunteur et le taux de couverture.

La BancoEstado peut agir sur le taux de couverture en fixant des prix de réservation qui dépendent du type de produits. Le taux de couverture ne doit pas dépasser 80 % pour les crédits à long terme et les crédits subordonnés, et 70 % pour les crédits à court terme. De surcroît, la BancoEstado peut exclure certaines banques si par le passé leur taux de défaillance a dépassé un certain seuil, ou si elles utilisent moins de 90 % des garanties précédemment acquises. Entre 2006 et 2010, les taux de couverture sont passés de 65 % à 77 %. En 2011, les données disponibles indiquent une diminution, avec des taux de 68 %. Parallèlement, le nombre de garanties a augmenté, passant de 25 000 en 2006 à 64 000 quatre ans plus tard.

Source : Benavente et al. (2006) ; Bozzo (2011).

généralement inférieure à 10 ans, et dans de nombreux cas, elle ne dépasse pas 5 ans (voir tableau 3.1).

La *tarification* est un élément essentiel de l'architecture des mécanismes de garantie. Ces derniers génèrent des revenus en faisant payer des *frais* pour l'octroi de garanties de prêt, lesquels ont un caractère plus ou moins incitatif pour les emprunteurs. Deux catégories de frais courantes sont celle des frais initiaux et celle des frais annuels, qui souvent coexistent. Les premières présentent l'avantage de décourager les emprunteurs non qualifiés et d'assurer que les emprunteurs qui font rapidement défaut participent au mécanisme, tout en limitant les frais administratifs. En même temps, les frais initiaux s'accompagnent d'un fardeau financier plus lourd pour l'utilisateur au début de l'investissement. Cette méthode est notamment mise en œuvre par BBKKB aux Pays-Bas, qui facture un forfait de 3 % sur le montant du prêt garanti, payable d'avance. Les entreprises appartenant à des groupes cibles spécifiques jouissent souvent d'une réduction des frais. Ainsi, le KODIT coréen réduit les frais de 0.1 % à 0.3 % lorsque l'entreprise est innovante ou se lance dans la croissance verte.

Le calcul des frais peut reposer sur le volume du prêt ou sur le montant garanti. Selon une enquête menée en 2012 par l'AECM sur 30 mécanismes en Europe, le calcul des primes

dépend le plus souvent du montant nominal des garanties. Dans certains cas, les frais annuels sont variables et sont liés au type de prêt ou de garantie, ou encore au profil de risque de l'emprunteur. Bien que souvent plusieurs critères soient utilisés, un système interne de notation oriente généralement ce processus, et prend également en compte la durée de la garantie et la qualité des sûretés (AECM, 2012b).

Selon le mécanisme, c'est l'emprunteur ou le prêteur qui assume les frais. Dans certains cas – tels que celui d'OSEO en France et des mécanismes de cautionnement mutuel en Espagne et au Portugal – les PME paient directement le garant, sans l'intermédiaire d'une banque. Dans le cas du PFPEC canadien, c'est le prêteur qui doit s'acquitter de la commission initiale de 2 % et des frais annuels de 1.25 %. En principe, dans ces conditions, la banque peut transférer l'ensemble des frais à l'emprunteur. En réalité, la commission initiale de 2 % du PFPEC peut être financée dans le cadre du prêt, tandis que les frais annuels peuvent être recouverts par le biais d'une augmentation du taux d'intérêt⁵.

Pour assurer l'additionnalité du mécanisme, on peut rehausser le prix d'un prêt en facturant des frais de garantie, car seuls les emprunteurs à haut risque qui ne peuvent obtenir de financement sans ce mécanisme sont attirés. En même temps, si une antisélection s'installe et que les emprunteurs à haut risque s'autosélectionnent pour participer au programme, le risque de défaut du mécanisme est susceptible d'augmenter, et ses performances globales de se dégrader. Ainsi, les garants doivent peser le pour et le contre entre, d'un côté, une fixation des prix qui assure l'additionnalité et qui permet de couvrir les coûts du fonds, et de l'autre, une limite sur les primes permettant d'attirer des emprunteurs au profil de risque facile à gérer.

Dans certains cas, des subventions partielles ou totales sont accordées pour aider les PME à payer les primes de garantie. L'idée est que les frais supplémentaires pour les PME venant s'ajouter au taux d'intérêt pourraient limiter la portée du mécanisme de garantie, bien que dans de nombreux cas ces frais soient compensés, tout du moins en partie, par une réduction du taux d'intérêt appliqué par le prêteur. Ainsi en Hongrie, pour les garanties émises par la société de cautionnement des prêts agricoles AVHGA, les primes sont partiellement couvertes par des subventions publiques si le programme de prêts est lui-même subventionné. En République tchèque, l'État concourt de façon notable au paiement des frais de garantie à la Banque tchéco-morave de garantie et de développement. Dans le cas du cautionnement mutuel espagnol, un subventionnement des primes est dans certains cas accordé par les administrations régionales (AECM, 2012b).

4. Rôle des mécanismes de garantie du crédit pendant la crise financière

Dans le sillage de la crise financière mondiale de 2008-09, alors que l'accès des entreprises au financement se détériorait, de nombreux gouvernements ont réagi en injectant des capitaux dans leurs programmes de cautionnement des prêts. Dans nombre de pays, les programmes existants ont été renforcés : montant total des fonds de garantie et des prêts directs disponibles, proportion du prêt garantie, volume du prêt garanti ou direct, nombre d'entreprises éligibles. Dans certains cas, le cofinancement par des organismes publics a augmenté et les fonds de pension des banques ont été mis à contribution pour renforcer les mécanismes de garantie du crédit⁶.

Aux États-Unis, la SBA a temporairement augmenté sa couverture de garantie d'environ 75 % à 90 %. En Corée, cette couverture a enregistré une forte augmentation, allant parfois jusqu'à 100 %. Dans l'Union européenne, il a été possible de relever le seuil de

couverture à 80 % grâce aux modifications temporaires apportées aux dispositions relatives aux aides d'État admissibles. À titre d'exemple, en France, OSEO a relevé le taux de couverture à 90 %. Le cadre temporaire pour les aides d'État de l'UE a également permis que les montants d'aide autorisés soient plus élevés, passant de 200 000 EUR sur trois ans à 500 000 EUR (ce qui équivaut à 3.8 millions EUR en garanties).

Parmi les autres changements apportés aux objectifs et aux opérations des mécanismes existants, on compte : l'octroi de garanties pour des prêts à court terme et des prêts contracycliques ; le report du remboursement des prêts garantis ; et l'association de prêts garantis à des services de conseil aux entreprises (aide au démarrage) (OCDE, 2010 ; OCDE, 2012).

Dans certains pays, de nouveaux programmes de cautionnement ont été introduits. Au Royaume-Uni, l'*Enterprise Finance Guarantee* (EFG) a été mis sur pied en 2009 et est venu remplacer le dispositif *Small Firm Loan Guarantee* (SFLG). L'EFG soutient le financement contracyclique, mais par souci d'additionnalité, les demandeurs doivent démontrer qu'une demande de prêt en dehors de ce mécanisme a été préalablement rejetée. De plus, l'EFG apporte un soutien à un plus grand nombre d'entreprises que le mécanisme qu'il remplace, car les critères d'octroi ont été modifiés. Tandis que le SFLG fournissait des garanties sur des prêts allant jusqu'à 250 000 GBP, l'EFG garantit des montants d'un maximum de 1 million GBP. De plus, la limite supérieure de chiffre d'affaires des bénéficiaires est passée de 5.6 millions GBP à 25 millions GBP. Par conséquent, le volume des prêts garantis a triplé entre 2007-08 et 2009. En mars 2012, le plafond du chiffre d'affaires a connu un relèvement supplémentaire à hauteur de 41 millions GBP et le Fonds devrait profiter à une part nettement plus importante des entreprises.

En Irlande, où la valeur totale des prêts consentis aux entreprises a enregistré une baisse pendant la crise et où le resserrement du crédit a été encore plus important au cours de la reprise, le gouvernement a annoncé en avril 2012 la création d'un premier mécanisme de garantie du crédit. Dans sa phase initiale, le mécanisme va permettre pendant trois ans de débloquer des prêts supplémentaires destinés aux PME pour un montant total de 50 millions EUR par an, en fournissant des garanties à un taux de couverture de 75 % pour les banques pour des prêts d'un montant maximal de 1 million EUR. Les groupes cibles seront des PME commercialement viables ayant de bons résultats, un plan d'entreprise solide et un marché défini pour les biens et services.

Le tableau 3.2 indique les tendances du soutien de l'État prenant la forme de garanties dans les pays du Tableau de bord, mesurées selon la valeur des prêts garantis. Dans la plupart des cas, les garanties de l'État consenties aux PME par le biais du système financier ont connu une ascension fulgurante en 2009-10. La valeur des prêts garantis a ainsi enregistré une hausse de 65 % en Turquie, 80 % au Chili, 86 % en Italie, 155 % aux Pays-Bas et 338 % au Danemark. En Espagne, les stocks de garanties destinés à la titrisation des fonds ont augmenté de 23 %. En Suisse, où les données portent sur la valeur des garanties de l'État et non sur la valeur des prêts garantis, l'augmentation – de 187 millions CHF à 215 millions CHF – a atteint 15 %.

Dans quelques pays, les activités de cautionnement par l'État ont pris leur essor plus tôt, lorsque la crise a éclaté. Entre 2008 et 2009, ces activités ont augmenté de 64 % en France et de 87 % en République tchèque. Au Portugal, le nombre de prêts aux PME garantis par le Fonds public de contre-garantie mutuelle a plus que doublé. En Hongrie, les flux de crédits garantis ont augmenté de 38 %. En Corée, la valeur des prêts garantis par le KODIT

Tableau 3.2. Prêts garantis par l'État dans les pays du Tableau de bord¹, 2007-11

Unité	2007	2008	2009	2010	2011	Définition
Canada	1.2	1.3	1.2	1.3	1.3	Prêts garantis aux PME, flux de l'administration centrale
Chili	284 405	263 610	799 310	1 441 186	1 964 176	Prêts aux PME garantis par l'État, flux
Corée	39.7	42.9	56.3	56.1	55.5	Valeur des prêts garantis par le KODIT et le KIBO, stocks
Danemark	130.5	93.8	117.8	515.6	824.8	Prêts aux PME garantis par l'État
Espagne ²	5 210	7 053	5 906	7 236	7 502	Prêts aux PME garantis par l'État, stocks
États-Unis	20.6	16.1	15.4	22.5	18.7	Prêts garantis par l'État, PME, dans le cadre du <i>Small Business 7(a) Loan Program</i>
France	5 850	6 861	11 267	10 883	8 826	Prêts aux PME garantis par l'État
Hongrie	381 400	436 400	600 300	472 019	437 200	Prêts aux PME garantis par l'État, flux
Italie	2 300	2 300	4 900	9 100	8 400	Prêts aux PME garantis par l'État via le Fonds central de garantie.
Pays-Bas	409	400	370	945	1 040	Prêts aux PME garantis par l'État
Portugal	740	1 552	4 961	6 285	6 147	Prêts aux PME garantis par l'État via le Fonds de contre-garantie mutuel
République slovaque	115	157	143	139	167	Prêts aux PME garantis par l'État, flux
République tchèque	2 959	5 094	9 550	10 070	630	Garanties de prêt de l'État, PME, valeur du fonds de garantie
Royaume-Uni	207.0 ⁴	178.0 ⁴	759.5	588.6	362.6	Valeur des prêts proposés aux PME dans le cadre du programme EFG (<i>Enterprise Finance Guarantee</i>)
Russie	n. d.	n. d.	38.9	66.8	122.7	Prêts garantis par des fonds régionaux d'assistance aux PME
Serbie	n. d.	10.5	2.6	2.2	n. d.	Prêts aux PME garantis par l'État, flux
Suède	157	131	107	0 ³	0 ³	Prêts garantis par l'État via l'Association suédoise de garantie du crédit
Thaïlande	n. d.	n. d.	21	n. d.	n. d.	Prêts aux PME garantis par l'État, stocks
Turquie	75.4	402.5	790.6	1 302	1 622	Prêts garantis par l'État

1. La Finlande et la Suisse ne sont pas incluses car elles collectent des données sur les garanties de prêts de l'État mais n'ont pas de données sur les prêts garantis ou les fonds de garantie.

2. Ces chiffres correspondent aux garanties émises pour les fonds de titrisation (stocks).

3. L'Association suédoise de garantie de crédit (SKGF) n'a pas octroyé de nouveaux prêts garantis par l'État en 2010-11, mais elle n'est pas le seul fournisseur de prêts aux PME garantis par l'État.

4. Ces chiffres correspondent au dispositif *Small Firms Loan Guarantee* et correspondent à l'exercice financier.

Source : Tableaux de bord nationaux.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061504>

et le KIBO a enregistré une hausse de 42 % entre 2007 et 2009 et s'est ensuite maintenue, notamment grâce à la mesure gouvernementale qui a autorisé la reconduction des prêts sans aucune exigence en matière de sûreté.

En 2011, le volume des prêts garantis par l'État a diminué en Corée, en France, en Italie et en République tchèque, mais est resté, hormis pour la République tchèque, nettement supérieur au volume d'avant la crise. Dans certains cas, cette évolution a correspondu à une tendance baissière ou neutre observée pour les prêts aux PME, ce qui pourrait dénoter un ralentissement généralisé du crédit aux PME. Au Royaume-Uni, le nombre de prêts garantis a diminué en 2010 et en 2011, car les banques avaient atteint leur limite en termes de ce qu'elles pouvaient recevoir dans le cadre des programmes de garantie. Elles se sont par conséquent montrées plus réticentes à consentir des prêts, tandis que l'activation des programmes par les PME continuait de progresser. Ainsi, le volume utilisé de prêts garantis a augmenté par rapport au nombre de prêts proposés, passant de 83 % à 90 %. En conséquence, dans le but d'encourager de nouveaux prêts, le gouvernement britannique a annoncé en mars 2012 le relèvement du plafond des paiements garantis pouvant bénéficier aux prêteurs.

Dans d'autres pays comme le Chili, le Danemark, l'Espagne, les Pays-Bas, la Russie et la Turquie, la tendance haussière des garanties et des prêts garantis a perduré en 2011. De plus, en Finlande, où les garanties de prêt de Finnvera avaient augmenté pendant la crise avant d'enregistrer une baisse modérée en 2010, la tendance positive a conduit à une augmentation globale de 19 % par rapport à la valeur des garanties aux PME observée en 2007. Dans ce contexte, le Canada constitue une exception, du fait que la valeur des prêts aux PME garantis par l'État est restée plutôt stable pendant cette période. Cela étant, dans le cas du Canada toujours, contrairement aux autres mesures de relance mises en œuvre dans le cadre du Plan d'action économique du gouvernement, les changements apportés au PFPEC, comme l'augmentation du montant maximal des prêts, ont perduré en 2011.

Quant aux États-Unis, la crise de 2008-09 a eu une réelle incidence sur les *Capital Access Programs* de la SBA. En particulier, le volume des deux programmes de garantie de prêts s'est très fortement contracté, avant de rebondir en 2010 après l'intervention des autorités fédérales. Les programmes ont été particulièrement touchés par la perte de confiance entre les banques et par les répercussions négatives qu'ont eues les activités sur le marché secondaire, où se négocient environ 40 % des prêts garantis dans le cadre du 7(a) *Loan Program* (OCDE, 2012).

Dans certains pays, en 2011-12, alors que les mesures de crise étaient abandonnées et que de nouveaux programmes étaient introduits pour promouvoir la croissance et la création d'emplois, certains instruments de garantie ont été créés pour des catégories données de PME, telles que les jeunes pousses ou les entreprises innovantes. Dans d'autres cas, des mécanismes de garantie ont été introduits pour faciliter l'investissement de capitaux propres, répondant ainsi à la nécessité d'un désendettement et d'un soutien lors des principales transitions de la vie de l'entreprise, y compris l'expansion ou le transfert de propriété. Ainsi les Pays-Bas ont-ils reconduit en octobre 2009 le mécanisme de croissance *Groeifaciliteit*, qui propose aux banques et aux sociétés de capital-investissement une garantie d'État de 50 % sur l'émission de nouveaux capitaux propres pour le secteur privé (y compris pour les PME). Le plafond des capitaux propres auquel la garantie de 50 % peut être appliquée a été relevé de 5 millions EUR à 25 millions EUR (OCDE, 2010).

Dans certains pays européens qui ont en commun un ancrage solide des sociétés de cautionnement mutuel, celles-ci ont joué un rôle essentiel pour assurer le maintien de l'apport de liquidités aux PME, comme le montre Mistrulli et al. (2011) et Bartoli et al. (2013) dans le cas de l'Italie. En effet, le soutien financier apporté aux mécanismes de garantie par les administrations centrales ou régionales sous forme de garanties conjointes ou de contre-garanties, associé à un relâchement des conditions d'octroi, semblent indiquer que ces mécanismes ont été identifiés comme un instrument contracyclique potentiellement efficace. Pour certains mécanismes, il en a découlé une exposition plus importante à l'insolvabilité qui peut avoir des conséquences sur leur viabilité à long terme. Cela vient s'ajouter aux évolutions constantes induites par les réformes réglementaires telles que Bâle II et Bâle III, qui ont complexifié le cadre réglementaire et augmenté le besoin d'améliorer les compétences et l'efficacité organisationnelle des mécanismes de garantie, dans le but également de limiter le transfert de la hausse potentielle des coûts administratifs sur les prix des services fournis.

Dans plusieurs cas, la réponse à ces défis a consisté à augmenter l'ampleur des mécanismes de garantie en ayant recours à des fusions et à des consolidations afin de réduire les coûts relatifs du service tout en élargissant l'offre d'instruments de garantie. Toutefois, cette augmentation d'échelle s'est peut-être faite au détriment de la proximité, c'est-à-dire de la relation que ces mécanismes ont instaurée avec les PME et leurs systèmes locaux. Un début de réponse à ces inconvénients est la structuration ou le renforcement d'une filière de garantie verticale qui comprend : i) des mécanismes de premier niveau proches des entreprises et des systèmes locaux, où les mécanismes de plus grande taille faisant l'objet d'une supervision acquièrent progressivement les parts de marché les plus importantes ; ii) des mécanismes régionaux ou intersectoriels de deuxième niveau proposant avant tout des contre-garanties ou des garanties conjointes au premier niveau, qui sont le principal interlocuteur des institutions publiques pour l'allocation de ressources publiques au système de garantie ; iii) un fonds national de garantie fermement implanté qui fournit des contre-garanties (voir encadré 3.2).

5. Évaluation des mécanismes de garantie du crédit

L'évaluation fait partie intégrante du processus d'élaboration des politiques et est d'autant plus importante lorsque s'opèrent de profondes mutations de la pertinence, de la nature et de la portée des instruments d'action des pouvoirs publics. Il en va ainsi des mécanismes de garantie qui sont des outils bien enracinés dans de nombreux systèmes financiers à travers le monde, et dont la pertinence stratégique s'est accrue au cours des dernières années. Les évolutions récentes qu'ont connues les mécanismes de garantie se sont traduites dans certains cas par un changement d'échelle, des caractéristiques opérationnelles différentes et de nouveaux objectifs. Il en découle des questions sur le rôle de ces mécanismes et sur leur viabilité à long terme.

Malgré l'attention grandissante que les décideurs portent aux mécanismes de garantie du crédit, on manque d'analyses permettant de nourrir systématiquement la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de ces instruments (Beck et al., 2010). Comme l'illustre le présent chapitre, les mécanismes sont très hétérogènes, ce qui complique particulièrement les évaluations comparatives. Il est toutefois possible d'identifier certaines caractéristiques communes en se fondant sur des aspects généraux de l'évaluation, comme la viabilité et l'additionnalité.

5.1. Viabilité financière

La viabilité financière fait référence à la capacité d'un mécanisme à générer de manière autonome les ressources nettes dont il a besoin pour fonctionner. Elle se détermine donc par comparaison des coûts d'exploitation avec le rendement financier du mécanisme (tableau 3.3). Dans la mesure où les mécanismes de garantie sont financés par les deniers publics, le degré de viabilité financière reflète le poids des activités de cautionnement pour le contribuable.

Tableau 3.3. **Viabilité financière : variables clés**

Charges	Produits
Coût des fonds	Facturation de frais de garantie
Charges d'exploitation	Facturation de frais administratifs
Pertes sur garanties	Recettes tirées des investissements financiers

Source : Adapté de Deelen et Molenaar (2004).

Les principaux déterminants de la performance financière sont les charges d'exploitation et les pertes sur prêts, qui sont étroitement liées à l'architecture du régime de cautionnement. Les charges d'exploitation se composent avant tout de frais d'administration et de gestion qui dépendent de l'approche adoptée en matière de gestion des risques de crédit. L'approche individuelle et l'implication directe dans le suivi du prêt s'accompagnent souvent de coûts élevés (voir par exemple Beck et al., 2010), car ils entraînent davantage de tâches administratives et nécessitent un personnel qualifié. Par ailleurs, si le garant détient un avantage informationnel pour l'évaluation, une approche au cas par cas peut permettre une évaluation du risque de meilleure qualité et, par là même, réduire la probabilité d'une défaillance de l'emprunteur, diminuant ainsi les pertes encourues par le mécanisme (Honohan, 2010). Les pertes effectives résultant de prêts non remboursés dépendent également d'autres instruments de gestion des risques tels que les contre-garanties, les assurances et la titrisation des portefeuilles.

D'autres éléments relatifs à la structure du mécanisme déterminent l'engagement de cautionnement et agissent sur le taux de défaillance des garanties de prêt. Les critères d'octroi et les modalités de garantie (taux de couverture, plafonds des garanties) ont une influence directe sur le montant versé aux prêteurs, mais s'accompagnent également d'un effet indirect sur la performance financière, en tant que mécanismes de sélection et qu'indications aux emprunteurs potentiels qui limitent ou augmentent l'antisélection et l'aléa moral.

En termes de rendement financier, les mécanismes de garantie génèrent habituellement des revenus grâce à la facturation de frais de garantie aux emprunteurs ou aux prêteurs et grâce à l'investissement des fonds propres, dont la disponibilité est étroitement liée aux pertes de l'activité de cautionnement. Comme indiqué à la section 3, la facturation de frais de garantie repose sur un compromis : d'une part, si leur montant est élevé, elle peut garantir que les charges sont couvertes et que seules les entreprises financièrement contraintes sont intéressées par le mécanisme, mais d'autre part, elle peut limiter le mécanisme aux emprunteurs très risqués.

Éléments d'appréciation

Du fait du recours intensif aux garanties pour limiter les effets de la crise sur le financement des PME, l'exposition des mécanismes de garantie au risque a nettement

augmenté au cours des dernières années. Les taux de défaillance ont connu une hausse dans la plupart des cas, ce qui pourrait menacer la solidité des mécanismes à moyen et long terme. Selon une enquête récente auprès de neuf grandes sociétés de cautionnement en Europe et en Asie, les mécanismes de garantie employés comme outil contre la crise pour soutenir les PME ont enregistré une hausse considérable du volume de créances douteuses (KPMG, 2012)⁷. En Espagne par exemple, le taux de défaillance est passé pour les mécanismes de garantie de 6.09 % en 2007 à 12.68 % en 2009. Cela étant, cette hausse peut être rapprochée de celle enregistrée par les banques, pour lesquelles le taux est passé de 2.76 % à 8.50 %, et de 2.89 % à 9.10 % pour les caisses d'épargne (*Cajas*) ; pour les régimes de cautionnement mutuel, plus exposés au risque du fait de leurs activités, l'augmentation relative a donc été, apparemment, moins importante que pour les autres établissements financiers (Afi et CESGAR, 2010). En Italie, 50 % des mécanismes de garantie ont enregistré des pertes nettes en 2011 (Scheda, 2012).

L'expansion contracyclique des mécanismes de garantie a répondu aux mesures temporaires des pouvoirs publics et s'est traduite le plus souvent par l'engagement plus large de fonds publics sous forme de financements directs ou de contre-garanties. Tandis que les mesures de lutte contre la crise sont peu à peu abandonnées, le soutien de l'État sous ces formes devrait également diminuer. Parallèlement, alors que les problèmes de solvabilité persistent, la hausse des taux de défaillance pourrait continuer à influencer sur la performance financière des mécanismes et sur le fardeau qu'ils représentent pour les finances publiques. À ce sujet, prolonger des mesures extraordinaires de relance pourrait cependant se traduire par le transfert d'une grande partie du risque de crédit des marchés de capitaux vers le secteur public (OCDE, 2010).

Il importe toutefois de souligner que certaines formes de soutien public sont inhérentes aux systèmes de cautionnement du crédit de nombreux pays. Bien que les données empiriques soient rares, les études existantes ont identifié un élément de subvention publique dans toute une série de mécanismes, y compris dans des modèles de cautionnement mixte ou privé pouvant bénéficier de garanties conjointes ou de contre-garanties. Les revenus tirés de la facturation de frais sont généralement insuffisants pour couvrir les charges d'exploitation et les pertes sur prêts (Green, 2003 ; Benavente et al., 2006 ; Honohan, 2010). Ces données semblent indiquer que le soutien public aux systèmes de cautionnement du crédit est répandu et peut-être même essentiel pour qu'une entreprise soit viable du point de vue des investisseurs privés, à des conditions qui répondent également aux objectifs de l'action publique, comme notamment la prestation de services au profit d'un grand nombre de PME viables, mais dotées de moyens financiers limités.

Parallèlement, la situation des recettes des systèmes de cautionnement semble dépendre étroitement de leur architecture, de leur façon d'évaluer le risque de crédit, de leur efficacité organisationnelle et de la qualité de leur gestion. Ainsi, une comparaison portant sur 76 mécanismes de garantie dans des pays développés et en développement indique que les pertes (mesurées par la part des prêts non remboursés) sont plus faibles pour les mécanismes plus récents, ce qui peut s'expliquer par le temps nécessaire pour consolider des portefeuilles de garanties et pour qu'apparaissent des défauts de paiement et des pertes (Beck et al., 2010). L'étude indique également que les pertes sont moindres lorsque le secteur privé contribue activement au mécanisme, même si la participation directe du gouvernement dans la reprise, la gestion et le financement n'est pas associée, en soi, à des pertes plus importantes. Les connaissances spécialisées des établissements

financiers privés sont donc peut-être importantes pour évaluer et gérer les risques, mais les mécanismes publics peuvent aussi poursuivre d'autres objectifs que la viabilité financière. Le niveau général de développement d'un pays et la taille d'un fonds ne semblent pas avoir d'incidence sur la performance du mécanisme, même s'il est possible que d'autres caractéristiques à l'échelle nationale entrent en ligne de compte, comme notamment le développement du secteur financier et la qualité du dispositif juridique et réglementaire.

Les réformes réglementaires récentes du système financier (par exemple Bâle II et Bâle III) ont également une incidence sur la performance financière des mécanismes de garantie. La grande complexité de l'environnement réglementaire est susceptible d'augmenter les charges d'exploitation, dont le niveau peut évoluer en raison de l'ampleur et de la portée des mécanismes, qui sont plus importantes du fait des nouvelles exigences. Une plus grande efficacité sera par conséquent nécessaire pour que les mécanismes de garantie soient viables et pour limiter le transfert de ces charges sur les prix des produits et des services garantis.

Encourager les sociétés de cautionnement à générer suffisamment de recettes pour être financièrement indépendantes peut fournir les incitations nécessaires à une gestion et une organisation efficaces. Mais parallèlement, cette approche peut induire des comportements très frileux parmi les sociétés de cautionnement, qui n'octroieraient des garanties de prêt qu'aux entreprises les plus solvables. Cela augmente la probabilité que des PME plus risquées mais viables, qui sont en principe les destinataires des mécanismes de garantie, se retrouvent sans financement (Deelen et Molenaar, 2004). Il en va notamment ainsi si un programme de cautionnement de prêts s'inscrit dans une politique visant à soutenir un groupe d'entreprises ayant des contraintes de crédit particulièrement importantes, comme les jeunes pousses, les femmes entrepreneurs ou les entreprises localisées dans des zones géographiques désavantagées.

Au vu des objectifs publics de mobilisation de fonds prêtables à des PME touchées par les restrictions du crédit, il a été proposé d'évaluer les mécanismes publics de manière multidimensionnelle (notamment par Zecchini et Ventura, 2009), plutôt que de s'intéresser à leur seule viabilité financière. Celle-ci est ainsi évaluée par rapport aux réductions de primes de garantie, ce qui pourrait faciliter la participation d'entreprises viables touchées par les restrictions du crédit. Autrement dit, la viabilité et l'additionnalité sont évaluées en même temps, en prenant en compte les deux modes d'utilisation des ressources publiques pour des objectifs économiques similaires.

Il est nécessaire d'examiner plus en détail cette situation, mais l'évaluation de la viabilité financière s'est avérée difficile en pratique à cause d'une insuffisance de données solides et précises. Les mécanismes publics de garantie font souvent partie d'un ensemble d'instruments de financement destinés aux PME. La possibilité d'évaluer chaque mécanisme est limitée si le ministère ou l'organisme public responsable ne produit pas de rapport financier spécifique.

Des pratiques comptables appropriées sont essentielles pour la gestion et l'évaluation des mécanismes de garantie. Ce principe vaut tout particulièrement pour les garanties publiques, car de tels mécanismes, souvent, attirent les pouvoirs publics en raison du relativement faible montant initial à engager par rapport au volume potentiellement important de crédit qui peut être consenti. Cela étant, il est possible que l'adéquation du mécanisme ne se manifeste qu'au bout d'un certain temps, une fois qu'apparaissent les

pertes. Les provisions comptables doivent notamment être prévues à l'avance en cas de pertes prévisibles (Honohan, 2010). Ce principe comptable est consacré dans les normes comptables internationales IFRS (FRS37 et 39), qui recommandent que les garanties financières, tout comme l'ensemble des passifs financiers, soient comptabilisées au bilan du garant à leur juste valeur majorée du coût de transaction⁸.

5.2. Additionnalité financière et économique

L'additionnalité financière prend en compte l'augmentation des flux de financement des PME viables imputable au mécanisme. L'additionnalité s'intéresse donc directement aux raisons pour lesquelles les mécanismes de garantie sont mis sur pied ou soutenus, notamment pour corriger les carences des marchés financiers qui empêchent des entreprises viables d'obtenir des financements. L'additionnalité économique décrit l'effet d'un accès accru au financement sur le bien-être économique global, mesuré par l'évolution des ventes, de l'emploi, de l'investissement et de la performance en matière d'innovation pour les petites entreprises aidées, ou bien, au niveau macroéconomique, par le surcroît de compétitivité et de croissance économique.

Le principal défi de l'additionnalité des systèmes de cautionnement tient aux mécanismes de sélection dont l'importance dépend avant tout de l'architecture du système. Le premier mécanisme de sélection concerne le type d'entreprises qui sont à la recherche de prêts garantis. Comme les conditions financières des prêts garantis sont généralement plus favorables que celles d'un contrat de prêt ordinaire, le système pourrait attirer des emprunteurs qui, de par leur bonne solvabilité, pourraient obtenir un financement sans le soutien des garanties. À l'autre extrême, l'additionnalité financière peut être absente si les garanties de prêts attirent des entreprises qui recherchent des financements pour des projets très risqués (antisélection) ou si l'existence de la garantie induit un comportement plus risqué chez les emprunteurs et les prêteurs (aléa moral).

Un second mécanisme de sélection qui pourrait réduire l'additionnalité se situe au niveau des établissements de crédit qui peuvent vouloir transférer des crédits ordinaires dans le système de cautionnement afin de réduire le risque global de leur encours de crédit. L'additionnalité peut également être réduite par une « substitution interprêteur », c'est-à-dire une situation dans laquelle des emprunteurs confirmés basculent leurs demandes de crédit sur des établissements liés aux mécanismes de cautionnement, dont l'emploi observé ne refléterait donc pas la réalité des services aux autres entreprises touchées par les restrictions du crédit (Vogel et Adams, 1997).

L'architecture du système est cruciale pour administrer les mécanismes de sélection et les motivations des emprunteurs et des prêteurs. Les instruments de gestion du risque décrits dans la section 3 peuvent notamment avoir une incidence sur l'additionnalité aussi bien que sur la viabilité :

- *Évaluation du risque de crédit.* L'évaluation au cas par cas et le suivi étroit par le garant peut permettre de réduire l'antisélection et l'aléa moral, mais pour un coût d'exploitation relativement élevé.
- *Taux de couverture.* Un fort taux de couverture est généralement une caractéristique attrayante pour les emprunteurs et les prêteurs, mais peut réduire la propension du prêteur à effectuer un tri des emprunteurs. Parallèlement, un faible taux de couverture peut se traduire par un faible recours au mécanisme de la part des entreprises aussi bien que des prêteurs⁹.

- *Critères d'admission au bénéfice des mécanismes de garantie.* Dans l'optique de maximiser l'additionnalité, certains mécanismes imposent de restreindre le dispositif aux seules entreprises auxquelles un crédit a été refusé sur les marchés de capitaux habituels. Dans certains cas, l'additionnalité est recherchée en orientant étroitement le programme sur un secteur particulier ou des catégories spécifiques d'entreprises dans lesquels des défaillances graves du marché ont été identifiées. Cela étant, des mécanismes trop restrictifs font courir le risque que les crédits soient modifiés artificiellement afin de répondre à des exigences formelles (Vogel et Adams, 1997).
- *Coût des garanties.* Les mécanismes de garantie doivent trouver un équilibre entre rendement financier et attrait pour des consommateurs viables. Non seulement des frais élevés peuvent augmenter le budget de fonctionnement, mais ils risquent également de dissuader des entreprises solvables de déposer une demande de garantie, et de réduire le recours à ce mécanisme, en influant par là même sur l'aptitude du mécanisme à mobiliser des capitaux à investir.

Éléments d'appréciation

Les outils de garantie du crédit se sont généralement avérés efficaces pour rétablir un niveau de financement viable pour les PME ayant été confrontées à des restrictions de crédit pendant la récente crise financière (OCDE, 2010). Ainsi, l'Association européenne du cautionnement mutuel (AECM) estime qu'en 2009, les instruments de garantie contre la crise utilisés par ses membres ont fourni un accès au financement essentiel pour le maintien des opérations de plus de 120 000 PME (AECM, 2010). KPMG s'est appuyé sur une enquête menée auprès de neuf grands mécanismes de cautionnement en Europe et en Asie pour estimer que 80 % à 90 % des emprunteurs n'auraient pas pu avoir d'accès au financement sans soutien en matière de cautionnement (KPMG, 2012).

Les premières études consacrées à l'impact des mécanismes de cautionnement mutuel pendant la crise indiquent également que ces mécanismes ont contribué au relâchement des tensions financières pour les PME. Dans le cas des *Confidi* italiennes, les mécanismes ont eu pour effet principal d'augmenter les lignes de crédit pour les emprunteurs (Bartoli et al., 2013). Tel a notamment été le cas d'entreprises nouvellement affiliées, ce qui laisse supposer que l'appartenance à un mécanisme de cautionnement mutuel était un élément essentiel pour signaler aux banques la solvabilité d'emprunteurs potentiels. Par ailleurs, Mistrulli et al. (2011) montrent que les mécanismes de cautionnement ont facilité l'accès moins onéreux à des volumes de prêts plus importants, tout en étant attrayants pour un grand nombre d'entreprises présentant un risque plus élevé.

Le recours croissant aux mécanismes et à leur taux de couverture (défini comme la part des garanties en cours par rapport à la taille du fonds de garantie) n'est qu'une approximation de l'additionnalité financière, mais il fait apparaître que suite à des changements dans les conditions d'octroi, les termes et la couverture, de nombreux mécanismes ont su mobiliser efficacement davantage de crédits bancaires pour un plus grand nombre d'entreprises touchées par des restrictions du crédit. En effet, l'effet de levier est l'un des principaux arguments en faveur de la mise sur pied de mécanismes de garantie (Levitsky, 1997 ; Honohan, 2010). Parallèlement, le ratio d'endettement peut être utilisé pour surveiller la viabilité financière des mécanismes de garantie. Si le montant des garanties en cours est important par rapport à la capitalisation du fonds, le mécanisme devient plus vulnérable en cas de défaut de paiement. Pour cette raison, certains mécanismes plafonnent le ratio d'endettement¹⁰.

Le ratio d'endettement élevé que l'on a pu observer au lendemain de la crise peut également être associé à de plus grands efforts déployés par les pouvoirs publics et les mécanismes de garantie pour sensibiliser les PME aux possibilités de crédit. Le ratio est directement lié à la popularité d'un mécanisme au sein de la population ciblée. On observe généralement un ratio d'endettement élevé dans le cas de mécanismes de cautionnement mutuel établis de longue date, qui jouissent d'une réputation solide auprès des prêteurs et des emprunteurs. Un faible ratio d'endettement peut s'expliquer par une sensibilisation ou une réputation insuffisante. En général, il en est ainsi lorsque les utilisateurs doutent que le mécanisme respecte ses engagements ou rembourse les garanties prévues, ou encore lorsque les règles et responsabilités afférentes au contrat de garantie ne sont pas clairement définies¹¹.

Les rares éléments de preuve disponibles pour la période de la crise semblent indiquer que les mesures gouvernementales ont renforcé la dimension de l'additionnalité financière dans les mécanismes de cautionnement, dimension reconnue depuis longtemps par les travaux portant sur ce domaine. De nombreuses études démontrent que l'additionnalité se traduit avant tout par de meilleures conditions d'accès au financement pour les PME, telles que de plus gros volumes de crédit, des taux d'intérêt plus faibles, ou des échéances de prêt plus longues. En revanche, les données sont moins concluantes sur l'augmentation du nombre de bénéficiaires des prêts et, surtout, sur le meilleur accès au financement pour les nouveaux entrepreneurs ou pour les entreprises appartenant à un secteur innovant, pour qui les dispositifs ciblés des mécanismes sont vraiment pertinents (voir par exemple Riding et al., 2007 ; Lelarge et al., 2009 ; Zecchini et Ventura, 2009 ; Columba et al., 2010 ; Cowling, 2010 ; D'Ignazio et Menon, 2012).

Si la plupart des études existantes fournissent des éléments probants sur l'additionnalité financière des mécanismes de cautionnement, mesurer l'additionnalité économique s'est avéré plus difficile du fait de limites méthodologiques et d'une insuffisance de données, notamment au niveau microéconomique. Le principal défi est avant tout lié à l'identification d'un groupe témoin approprié, pour que les entreprises qui ont accès à des prêts garantis puissent être examinées par rapport à d'autres entreprises ayant des caractéristiques ou des comportements similaires, mais n'ayant pas bénéficié de garanties. À cet égard, les états financiers des PME du groupe témoin et des autres entreprises sont souvent nécessaires. Toutefois, dans la plupart des cas, ces informations ne sont pas disponibles ou ne sont pas divulguées à des fins d'évaluation.

6. Conclusions et considérations relatives à l'action publique

Dans de nombreux pays, les mécanismes de garantie sont des mécanismes de transfert du risque et des moyens d'action bien enracinés qui ont connu une croissance sans précédent depuis plusieurs décennies. Dans certains pays de l'OCDE, ces mécanismes ont constitué l'instrument de prédilection des décideurs pour améliorer l'accès des PME et des entrepreneurs à des financements pendant la récente crise financière mondiale. Dans plusieurs pays non membres de l'OCDE, ces mécanismes, vus comme des moyens de développer les marchés du crédit et d'améliorer l'accès aux services financiers de base, ont également connu une évolution rapide.

L'emploi contracyclique des mécanismes de cautionnement pour obvier aux difficultés financières des PME par le biais d'un financement direct ou de contre-garanties

a entraîné, dans de nombreux cas, une évolution importante de l'ampleur et de la portée de ces mécanismes. Les données démontrent que les mécanismes de cautionnement ont pu mobiliser efficacement des montants de crédit importants et faciliter l'accès au financement pour de nombreuses entreprises. Il en a toutefois résulté une forte exposition aux risques, qui pourrait menacer leur solidité à moyen et long terme. Ces évolutions se produisent parallèlement aux mutations actuelles des systèmes de cautionnement induites par les réformes réglementaires, y compris en matière de fusions et de consolidations, ayant pour objectif de diminuer les coûts du service et d'élargir l'offre d'instruments de garantie.

L'essor des mécanismes de garantie en tant qu'instruments d'action a généré une plus forte demande en matière de suivi et d'évaluation. Comme l'illustre le présent chapitre, il existe toute une panoplie de mécanismes de cautionnement qui diffèrent sur plusieurs plans, tels que notamment l'actionnariat et le financement, le cadre juridique et réglementaire, les caractéristiques opérationnelles, y compris les types de services, les critères d'octroi, le processus d'affectation des garanties et la gestion des risques de crédit. Cette hétérogénéité, associée à l'insuffisance de données, limite les possibilités d'étude comparative. Il reste possible de dégager les questions générales et les considérations d'action publique suivantes :

- En tant qu'intermédiaires financiers, les mécanismes de cautionnement sont très sensibles à l'environnement juridique et réglementaire. Cet aspect, associé aux caractéristiques des mécanismes, a une influence sur les motivations des prêteurs et des emprunteurs et sur l'incidence de l'aléa moral dans la relation de financement. Le contrôle, la transparence et la sécurité de l'exécution des contrats sont des aspects essentiels pour le développement et la viabilité des systèmes de cautionnement. Qui plus est, il est nécessaire d'évaluer en détail l'incidence des réformes réglementaires sur les activités de ces systèmes et la portée des régimes fiscaux différenciés en prenant en compte la nature et le fonctionnement propres à chaque type de mécanisme.
- Il existe souvent plusieurs mécanismes de garantie dans un même pays, avec une participation directe ou indirecte de l'État dans le cadre d'un ensemble plus large de mesures publiques de soutien des PME. Il est important que les objectifs et que la population ciblée par chaque mécanisme soient clairement présentés, afin d'éviter des doublons, et que les instruments de garantie soient coordonnés avec les autres mesures de soutien du financement des PME.
- L'architecture des mécanismes de garantie est essentielle pour leur efficacité et leur viabilité. La population ciblée, le taux de couverture, la gestion des risques de crédit et la structure des frais devraient assurer l'additionnalité, c'est-à-dire soutenir l'accès au financement pour les entreprises viables qui doivent faire face à des restrictions sur les marchés de capitaux. Une bonne architecture est également essentielle pour assurer la viabilité financière, en prenant en compte d'une part le besoin de limiter les taux de défaillance et de couvrir les charges d'exploitation, et d'autre part l'incidence des taux de couverture et des frais sur le profil des demandeurs.
- Les mécanismes de cautionnement peuvent s'avérer efficaces pour pallier l'asymétrie d'information entre prêteurs et emprunteurs, notamment dans le cas des PME. L'expérience des établissements de cautionnement mutuel semble indiquer que les mécanismes de garantie peuvent être particulièrement efficaces lorsqu'ils disposent de connaissances approfondies du marché et du secteur des PME ciblées. À cet égard, les

partenariats public-privé comprenant également des organes intermédiaires tels que les associations d'entreprises, les groupes professionnels et les chambres de commerce peuvent fournir des informations précieuses pour le processus d'évaluation des risques et pour les décisions de cautionnement. L'approche au cas par cas et l'implication d'un plus grand nombre d'actionnaires devraient cependant n'être envisagées que lorsque l'avantage informationnel compense l'augmentation des charges d'exploitation.

- Le soutien public au système de cautionnement du crédit est répandu et probablement indispensable pour assurer la viabilité du système à long terme et pour impliquer des investisseurs privés à des conditions qui répondent aux objectifs fixés par les pouvoirs publics, tels que le soutien de nombreuses PME viables mais confrontées à des restrictions du crédit. Un système de contre-garanties publiques est particulièrement important pour les mécanismes privés ou mixtes, car il permet d'accroître le volume de crédits garantis pouvant être mis à disposition des PME, et de renforcer la crédibilité et la réputation des mécanismes. Pendant la récente crise financière, l'octroi de contre-garanties publiques a permis de garantir la continuité de l'efficacité de ces mécanismes. Il semble donc que les fonds de contre-garanties puissent créer un effet de levier important des fonds privés, même pendant les moments difficiles. Toutefois, le soutien habituel des pouvoirs publics doit clairement se distinguer des mesures temporaires extraordinaires et doit être conçu de façon à assurer l'additionnalité et à éviter un transfert excessif des risques du secteur privé vers le secteur public. En règle générale, toutes les parties concernées en dehors des pouvoirs publics (PME, banques, systèmes de cautionnement) devraient conserver une partie suffisante des risques et des responsabilités afin d'assurer le bon fonctionnement du système et de prévenir tout aléa moral.
- La plus forte exposition aux risques et la transformation induite par les réformes réglementaires font de l'efficacité de l'exploitation une dimension de plus en plus importante des mécanismes de garantie du crédit. Il faut améliorer les compétences et les procédures pour faire face à un environnement plus complexe, mais aussi pour adapter des mécanismes anciens à des activités d'une autre envergure et à de nouvelles fonctions, dont le cautionnement de financements ne faisant pas appel à l'emprunt (fonds propres, instruments hybrides), mais aussi l'expansion des PME, l'innovation et l'internationalisation.
- Dans les pays caractérisés par un système bien implanté de mécanismes de cautionnement mutuel, on observe l'apparition d'un compromis entre l'ampleur efficace des mécanismes et la proximité des emprunteurs, qui est un avantage concurrentiel traditionnel du cautionnement mutuel. Dans certains cas, cette question a été réglée en accélérant la rationalisation de la fourniture des garanties au sein d'une filière solide de garantie du crédit, avec un fonds public de contre-garanties comme garant de dernier ressort. L'exemple de chaque système est unique et difficile à reproduire ailleurs. Cela étant, les principes qui sous-tendent ces systèmes peuvent renseigner d'autres pays sur les conditions réglementaires et les mesures d'incitation susceptibles de faciliter des initiatives venues du terrain ou une implication du secteur privé.
- Les données portant sur les évaluations des mécanismes de garantie sont assez rares. Une évaluation plus approfondie est nécessaire, notamment de la viabilité financière et de l'additionnalité économique et financière des mécanismes. Des actions

supplémentaires sont nécessaires dans de nombreux domaines pour obtenir une meilleure évaluation :

- a) Il est nécessaire d'améliorer la disponibilité des données d'entreprises et les statistiques sur le crédit aux PME, afin d'examiner correctement les différentes formes d'autosélection inhérentes à la fourniture de garanties de crédit, et d'évaluer l'additionnalité des mécanismes de garantie.
- b) Pour produire les données nécessaires à l'évaluation de la viabilité financière, il est nécessaire d'adopter une approche comptable enregistrant régulièrement et avec précision les dépenses et les recettes des mécanismes. Cela est particulièrement important dans le cas des mécanismes publics qui sont gérés par un organisme public animant plusieurs mesures de soutien.
- c) Les études de cas sont importantes pour la prise en compte d'éléments contextuels spécifiques. Ces derniers sont d'autant plus pertinents que les mécanismes sont très hétérogènes d'un pays à l'autre, mais aussi dans chaque pays.
- d) Il est nécessaire de procéder à un examen plus poussé des aspects pluridimensionnels des mécanismes de cautionnement qui prennent en compte les coûts et avantages directs et indirects. Pour être complète, l'évaluation doit tenir compte conjointement de la viabilité financière et de l'additionnalité, et évaluer les mécanismes de cautionnement au regard des autres moyens d'action possibles. À cet égard, seule une amélioration notable permettra d'évaluer les répercussions globales des systèmes de garantie sur le bien-être.

Notes

1. C'est ainsi que fonctionnent les garanties de crédit *partielles*, qui laissent au prêteur une partie du risque. Parmi les variantes possibles de ce système figurent le *pari passu*, où le prêteur et le garant absorbent chacun une proportion déterminée de toute perte, et la garantie *first-loss*, où le garant paie l'ensemble de la perte à concurrence d'une proportion déterminée de l'engagement total du crédit (Honohan, 2010).
2. Le programme-cadre de l'UE sur la compétitivité et l'innovation (CIP 2007-13) fournit des garanties plafonnées aux intermédiaires financiers qui prennent partiellement en charge des portefeuilles de financement des PME. Ces garanties sont dites « garanties européennes » et sont gérées pour le compte de la Commission européenne par le Fonds européen d'investissement (FEI) dans le cadre du Mécanisme de garanties pour les PME. Ce mécanisme propose quatre « guichets » différents. Le guichet « garantie de prêts » consiste en des garanties destinées à soutenir les PME par le biais d'institutions de crédit et de cautionnement, avec une couverture partielle des portefeuilles de prêts sous-jacents, des baux et d'autres types de crédits. Le guichet « microcrédits » apporte un soutien aux microentreprises en octroyant des prêts d'un montant maximal disponible de 25 000 EUR. Le guichet « garanties de prises de participation » soutient les prêts subordonnés ou convertibles aux PME. Le guichet « titrisation » permet au mécanisme de garantir les parts mezzanines de titrisation des PME, sous réserve que l'intermédiaire financier augmente son volume de nouveaux prêts aux PME à l'avenir.
3. ACCION International est un organisme à but non lucratif fondé en 1961 et un pionnier dans les activités de micro-financement commencé en 1973. Voir www.accion.org.
4. Women's World Banking est un réseau de microfinance, composé de 39 organisations financières dans 27 pays, qui se concentre exclusivement sur les prêts aux femmes.
5. Cela étant, le PFPEC plafonne le taux d'intérêt maximal que la banque peut pratiquer au taux de base majoré de 3 % (frais de 1.25 % inclus).
6. Voir au chapitre 2 le tableau 2.8 sur les « Mesures prises par les pouvoirs publics pour améliorer l'accès des PME aux financements ».

7. L'étude menée par KPMG (2012) porte sur le KODIT (Corée), SGR Valenciana (Espagne), OSEO (France), Garantiqa (Hongrie), Perum Jamkrindo (Indonésie), Eurofidi (Italie), CGC Tokyo (Japon), la SBCGC (Thaïlande) et KGF (Turquie).
8. Voir www.ifrs.org.
9. Uesugi et al. (2010) démontrent qu'un taux de couverture trop élevé peut se traduire par des problèmes d'aléa moral. Ainsi, dans le but d'atténuer le resserrement du crédit pendant la crise financière asiatique à la fin des années 90, le taux de couverture proposé par le mécanisme japonais de garantie du crédit a été relevé à 100 %. Par conséquent, les entreprises qui ont obtenu des garanties affichent une moins bonne rentabilité et sont davantage susceptibles de rencontrer des difficultés que les entreprises qui n'ont pas obtenu de garanties.
10. Ainsi, le montant des garanties en cours émises par le SBCG en Thaïlande ne doit pas dépasser 10 fois la dotation en capital du fonds. Dans le cas du KODIT en Corée, le ratio d'endettement maximal est fixé à 20.
11. Une modification du ratio d'endettement peut être le résultat de divers degrés de diffusion du mécanisme dans la population ciblée, mais peut aussi découler de changements au niveau de la dotation en capital du mécanisme. Lorsque de nouveaux fonds sont injectés dans le mécanisme, le ratio d'endettement a tendance à baisser. À l'inverse, une ponction de capitaux propres peut gonfler le ratio. Cela a été récemment observé dans le cadre du KODIT coréen, dont la dotation en capital a augmenté de plus de 70 % entre 2008 et 2009 afin d'endiguer les effets négatifs de la crise économique et financière. Bien que cette mesure se soit traduite par une augmentation de près de 50 % des montants des garanties, le ratio d'endettement, passant de 8.5 à 7.4, a enregistré une baisse.

Références

- AECM (2010), « Guarantees and the recovery: The impact of anti-crisis guarantee measures », août 2010, disponible en anglais à l'adresse www.aecm.be/en/guarantees-and-the-recovery-the-impact-of-anti-crisis-guarantee-measures-august-2010.html?IDC=31&IDD=182.
- AECM (2012a), « AECM: 20 years of facilitating growth », septembre 2012, disponible en anglais à l'adresse www.aecm.be/servlet/Repository/?ID=1282.
- AECM (2012b), « AECM: Pricing Survey: How AECM members price their Guarantees? », août 2012, disponible en anglais à l'adresse www.aecm.be/fr/pricing-survey-september-2012.html?IDC=31&IDD=1605.
- Afi et CERGAS (2010), *Analisis de la Capitalizacion del Sistema de Garantia Reciproca*, Analista Financieros Internacionales, Madrid, 15 mars 2010.
- Bartoli, F., G. Ferri, P. Murro et Z. Rotondi (2013), « Bank-Firm Relations and the Role of Mutual Guarantee Institutions at the Peak of the Crisis », *Journal of Financial Stability*, vol. 9(1), pp. 90-104.
- Beck, T., Klapper, L.F. et J.C. Mendoza (2010), « The Typology of Partial Credit Guarantee Funds around the World » *Journal of Financial Stability*, Elsevier, vol. 6(1), pp. 10-25, avril.
- Benavente, J.P., A. Galetovic et R. Sanhueza (2006), « Fogape: An economic analysis », *Working Papers wp222*, Université du Chili, Département d'économie.
- Berger, A.N. et G.F. Udell (1990), « Collateral, loan quality and bank risk », *Journal of Monetary Economics*, vol. 25, n° 1, pp. 21-42.
- Berger, A.N., M.A. Espinosa-Vega, W.S. Frame et N.H. Miller (2011), « Why do borrowers pledge collateral? New empirical evidence on the role of asymmetric information », *Journal of Financial Intermediation*, vol. 20, n° 1, pp. 55-70.
- Bozzo, A. (2011), Intervention lors de la Conférence mondiale sur les mécanismes de garantie du crédit pour le financement des PME, disponible en anglais à l'adresse www.aecm.be/servlet/Repository/presentation-alessandro-bozzo-fogape-chile.pdf?IDR=327.
- Chittenden, F., G. Hall et P. Hutchinson (1996), « Small Firm Growth, Access to Capital Markets and Financial Structure: Review of Issues and Empirical Investigation », *Small Business Economics* 8, pp. 59-67.
- Columba, F., L. Gambacorta et P.E. Mistrulli (2010), « Mutual guarantee institutions and small business finance », *Journal of Financial Stability*, Elsevier, vol. 6(1), pp. 45-54, avril.

- Cowling, M. (2010), *Economic Evaluation of the Small Firms Loan Guarantee (SFLG) Scheme*, Institute for Employment Studies, Department for Business Innovation and Skills, Gouvernement britannique, janvier 2010, disponible en anglais à l'adresse www.bis.gov.uk/files/file54112.doc.
- Cressy, R. (2002), « Funding Gaps. A Symposium », *The Economic Journal*, vol. 112, n° 477, pp. F1-F16.
- De Meza, D. et D.C. Webb (1987), « Too Much Investment: A Problem of Asymmetric Information », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 102(2), pp. 281-292.
- De Vincentiis, P. (2008), *The Guarantee Systems and the SMEs Access to Credit*, Bancaria, Rome.
- Deelen, L. et K. Molenaar (2004), *Guarantee Funds for Small Enterprises. A Manual for Guarantee Fund Managers*, Organisation internationale du travail.
- D'Ignazio, A. et C. Menon (2012), « Evaluating credit guarantees for SMEs: Evidence from Italy », document de travail de la Banque d'Italie (à paraître).
- Green, A. (2003), « Credit Guarantee Schemes for Small Enterprises: An effective Instrument to Promote Private Sector-led Growth? », Document de travail n° 10 de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), août 2003.
- Hong, J.-K. (2006), « Supporting Technology Innovation Companies through Technology Appraisal Guarantee Schemes of Korea », *Journal of SME Development*, n° 2, pp. 89-109.
- Honohan, P. (2010), « Partial Credit Guarantees: Principles and Practice », *Journal of Financial Stability*, Elsevier, vol. 6(1), pp. 1-9, avril.
- KODIT (2010a), « Kodit Annual Report 2010 », disponible en anglais à l'adresse www.kodit.co.kr/html/english/inv_t_relation/ann_report10.jsp.
- KODIT (2010b), « Korea Credit Guarantee Fund & its Services », disponible en anglais à l'adresse www.afdc.org.cn/afdc/UploadFile/201062332928235.pdf.
- KPMG (2012), *Credit Access Guarantees: A Public Asset Between the State and the Market. International Survey on Guarantee Market Players*, KPMG Advisory.
- Leitner, Y. (2006), « Using Collateral to Secure Loans », *Business Review Q2 2006*, Research Department, Philadelphia Federal Reserve.
- Lelarge, C., D. Sraer et D. Thesmar (2010), « Entrepreneurship and Credit Constraints: Evidence from a French Loan Guarantee Program », NBER Chapters, in *International Differences in Entrepreneurship*, pp. 243-273, National Bureau of Economic Research, Inc.
- Leone, P. et G.A. Vento (2012), *Credit Guarantee Institutions and SME Finance*, Palgrave Macmillan.
- Levitsky, J. (1997), « Credit Guarantee Schemes for SMEs – an international review », *Small Enterprise Development*, vol. 8(2), pp. 4-17, juin.
- Locatelli, R. (éd.) (2012), *Rischi, patrimonio e organizzazione nei Confidi*, Associazione Ricerche su Imprese, Intermediari, Mercati – ARIME, Milan.
- MacMillan Committee (1931), *Report of the Committee on Finance and Industry*, Royal Command 3897, HMSO, Londres.
- Mistrulli, P.E., V. Vacca, G. Corbisiero, S. del Prete, L. Esposito, M. Gallo, M. Graziano, M. Lozzi, V. Maffione, D. Marangoni et A. Mig (2011), « Mutual Guarantee Institutions (MGIs) and Small Business Credit During the Crisis », *Questioni di Economia e Finanza (Occasional Papers)*, 105, Banque d'Italie, Département de la recherche économique et des relations internationales.
- OCDE (2006), *The SME Financing Gap. Theory and Evidence*, vol. I, OCDE, Paris.
- OCDE (2010), *Assessment of Government Support Programmes for SMEs' and Entrepreneurs' Access to Finance during the Crisis*, OCDE, Paris.
- OCDE (2012), *Le financement des PME et des entrepreneurs 2012. Tableau de bord de l'OCDE*, OCDE, Paris.
- Pia, P. (2008), « The Credit Guarantee System in Spain », in P. De Vincentiis (2008), *The Guarantee Systems and the SMEs Access to Credit*, Bancaria, Rome, pp. 153-183.
- Riding, A., J. Madill et G. Haines Jr. (2007), « Incrementality of SME Loan Guarantees », *Small Business Economics* 29, pp. 47-61.
- Schena, C. (2012), « L'adeguatezza patrimoniale dei Confidi: profile normative e prospettive gestionali », in R. Locatelli (éd.), *Rischi, patrimonio e organizzazione nei Confidi*, Associazione Ricerche su Imprese, Intermediari, Mercati – ARIME, Milan.

- Stiglitz, J. et A. Weiss (1981), « Credit Rationing in Markets with Imperfect Information », *American Economic Review*, vol. 71(3), pp. 393-410.
- Uesugi, I., K. Sakai et G.M. Yamashiro (2010), « The Effectiveness of the Public Credit Guarantees in the Japanese Loan Market », *Journal of the Japanese and International Economies* 24, pp. 457-480.
- Vogel, R.C. et D.W. Adams (1997), « Costs and benefits of loan guarantee programs », *The Financier*, 4(1-2), fév/mai.
- Zecchini, S. et M. Ventura (2009), « The Impact of Public Guarantees on Credit to SMEs », *Small Business Economics*, vol. 32, pp. 191-206.

Chapitre 4

Le financement des PME au cours de la période 2007-11 : notes par pays

Le présent chapitre présente les données relatives au financement par l'emprunt et le capital-investissement dans 25 pays : Canada, Chili, Corée, Danemark, Espagne, États-Unis, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Serbie, Slovénie, Suède, Suisse, Thaïlande et Turquie. Il est structuré en notes par pays qui analysent les indicateurs de base permettant de suivre l'accès des PME aux financements, et s'attarde sur les définitions, qui varient selon le pays. Les renseignements statistiques sont complétés par une description des politiques publiques menées en réaction aux contraintes de financement auxquelles sont actuellement confrontées les PME.

Canada

Les petites entreprises dans l'économie nationale


En 2011, les petites entreprises canadiennes (1-99 salariés) représentaient 98.1 % de l'ensemble des entreprises et employaient 48.3 % de la main-d'œuvre du secteur privé. Parmi ces salariés, 76.3 % travaillaient dans le secteur des services, et 23.7 % dans celui des biens.

Tableau 4.1. Répartition des entreprises au Canada, 2011

Par taille d'entreprise

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises	% d'entreprises ayant des salariés
1-4	615 599	54.9
5-9	225 829	20.1
10-19	139 946	12.5
20-49	90 604	8.1
50-99	28 801	2.6
100-199	13 025	1.2
200-499	5 974	0.5
500 +	2 528	0.2
Total	1 122 306	100.0

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, décembre 2011. Hors entreprises sans salarié.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061523>

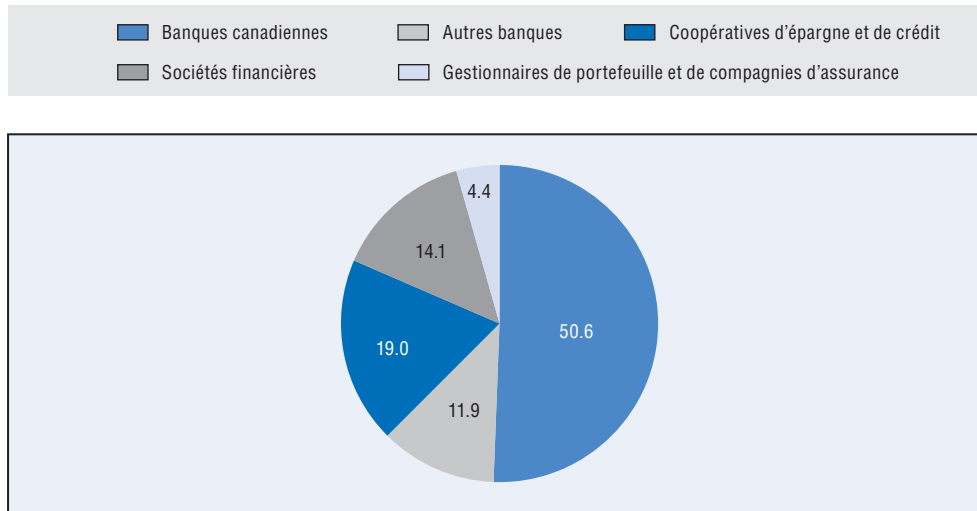
Prêts aux petites entreprises

Le graphique 4.1 présente les principaux bailleurs de fonds des petites entreprises canadiennes en 2011. La majeure partie du financement des petites entreprises (82 %) a été fournie par les banques (nationales et étrangères), les coopératives d'épargne et de crédit et les caisses populaires. Le reste a été apporté par des sociétés de financement, des fonds fiduciaires et des compagnies d'assurance.

Les données d'enquêtes portant sur l'offre montrent que l'encours des emprunts accordés à l'ensemble des entreprises a atteint en 2011 514 milliards CAD, en hausse de 5.1 %, et que les prêts aux petites entreprises ont eux aussi progressé de 5.1 %, atteignant 89.9 milliards CAD. La part de l'encours concernant les petites entreprises – 17.5 % – n'a donc pas varié par rapport à l'année précédente, ce qui représente une hausse de 1.9 % depuis 2008. Sur la période plus longue s'étendant de 2000 à 2011, le financement des grandes entreprises par l'emprunt a progressé, tandis que celui des petites entreprises stagnait, comme le montre le graphique 4.2. La part des PME dans les prêts aux entreprises a donc baissé au fil du temps.

Graphique 4.1. **Financement par l'emprunt, par source, 2011**

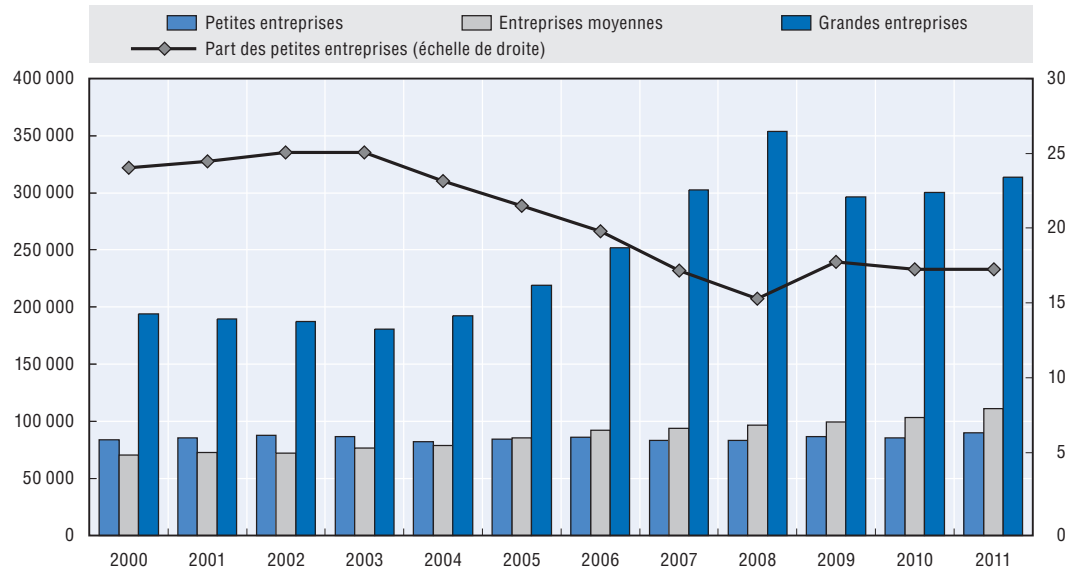
En pourcentage



Source : Statistique Canada, Enquête auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises, 2011.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933060231>Graphique 4.2. **Encours de l'endettement des entreprises, Canada, 2000-11**

Millions CAD (échelle de gauche) et pourcentage (échelle de droite)



Note : La taille des entreprises est approchée par le montant de l'emprunt – les petites entreprises étant celles qui ont un accord inférieur à 1 million CAD, les entreprises moyennes celles dont l'accord est compris entre 1 million et 5 millions CAD, et les grandes entreprises celles dont les prêts peuvent dépasser 5 millions CAD.

Source : Enquête auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises, 2000-11 ; et Industrie Canada.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933060250>

L'enquête portant sur l'offre montre que l'activité de crédit aux entreprises a enregistré au second semestre de 2011 une hausse globale de 5.1 % par rapport au premier semestre de la même année. Les bailleurs de fonds ont consacré quelque 65 milliards CAD à de nouveaux prêts aux entreprises canadiennes au second semestre de 2011. Cette activité a augmenté pour toutes les tailles d'entreprise, et plus encore pour les grandes


entreprises (5.9 %). Sur la même période, les petites entreprises ont bénéficié d'une progression de 4.2 % des prêts accordés. La part des petites entreprises dans l'ensemble des prêts accordés a atteint 15.9 % au second semestre de l'année.

Tableau 4.2. **Valeur des décaissements (crédits à terme)**

Millions CAD

Taille de l'entreprise	1 ^{er} semestre 2011	2 ^e semestre 2011	Variation en %
Grande (accord > 5 millions CAD)	39 051	41 353	5.9
Moyenne (1 million CAD < accord < 5 millions CAD)	1 286	13 088	3.2
Petite (accord < 1 million CAD)	9 797	10 201	4.2
Total	61 534	64 647	5.1

Source : Enquête auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises, 2011 ; et Industrie Canada.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061542>

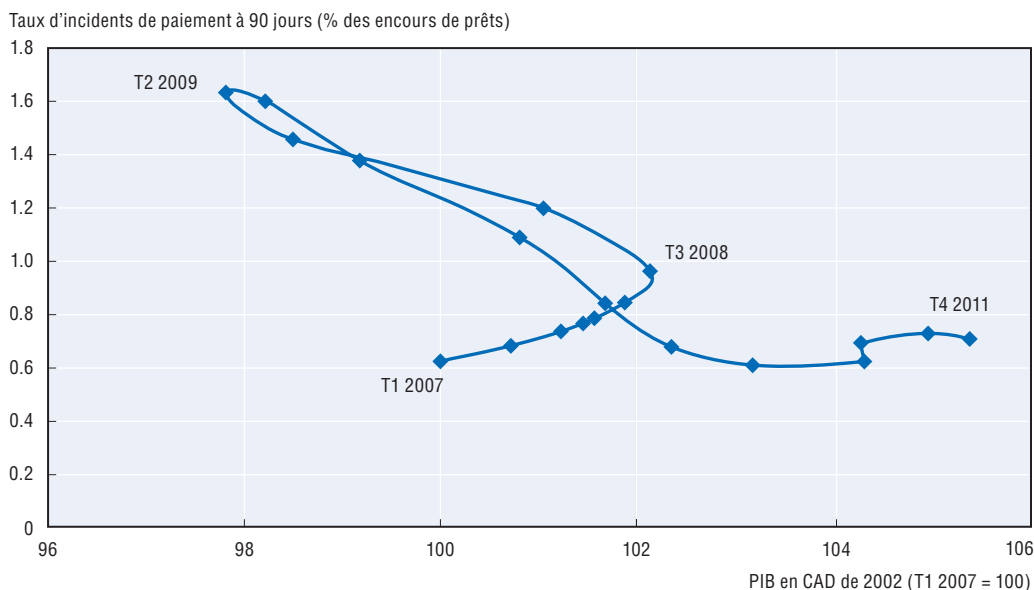
Prêts aux petites entreprises demandés/accordés

L'enquête de 2010 d'Industrie Canada sur les conditions de crédit a été complétée par l'enquête 2011 de Statistique Canada sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises. Il en résulte que les conditions de crédit, après la reprise intervenue dans le sillage de la récession de 2009, sont restées stables en 2011. Les taux de demande de prêts, par exemple, sont passés de 18 % en 2010 à 25.3 % en 2011. De son côté, le ratio prêts accordés/prêts demandés a peu varié, atteignant 89.9 % en 2011, contre 87.9 % en 2010.

Conditions du crédit aux petites entreprises

Les indicateurs montrent que les petites entreprises ont bénéficié en 2011 d'un léger assouplissement des conditions de crédit. Plus précisément, le taux d'intérêt moyen accordé aux PME a baissé de 0.5 point de pourcentage pour atteindre 5.3 %. Par ailleurs, malgré une hausse de 2.6 % en 2010 à 3.0 % en 2011 du taux de base moyen du crédit aux

Graphique 4.3. **Taux d'incidents de paiement à 90 jours (%) et PIB, 2007-11**



Source : PayNet Inc, calculs de Statistique Canada et Industrie Canada.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060269>

entreprises, qui est le taux habituellement proposé aux emprunteurs les plus solvables, la prime de risque des entreprises (c'est-à-dire la différence entre le taux d'intérêt moyen aux petites entreprises et le taux de base du crédit aux entreprises) est redescendue de 3.2 % en 2010 à 2.3 % en 2011. Le pourcentage des petites entreprises priées de fournir une sûreté a lui aussi baissé de 66.7 % en 2010 à 64.8 % en 2011.

Le taux d'incidents de paiement des PME à 90 jours (montant des intérêts et du principal dus depuis plus de 90 jours rapporté au total de l'encours des prêts) a retrouvé ses niveaux d'avant la récession. Il est par exemple passé de 0.7 % au premier trimestre de 2007 à 1.0 % au troisième trimestre de 2008, puis a atteint un sommet de 1.6 % au deuxième trimestre de 2009 au moment de la contraction de l'économie. Avec la reprise, il est ensuite revenu à 0.7 % au troisième trimestre de 2010, et s'est depuis stabilisé à ce niveau.

Apports de fonds propres

Les apports de fonds propres sous forme de capital-risque ont augmenté de 23 % en 2011 et ont atteint 1.3 milliard CAD. Les chiffres relatifs au Canada couvrent les stades du démarrage et du développement. Entre 2010 et 2011, les apports au stade de l'amorçage et à celui du développement ont progressé respectivement de 36 % et de 45 %. Ceux fournis au stade du démarrage et à un autre stade initial ont baissé respectivement de 3 % et 11 %.

Tableau 4.3. **Capital-risque et capitaux de croissance au Canada, 2007-11**

En millions CAD

Stade	2007	2008	2009	2010	2011
Amorçage	62.3	50.9	18.0	18.9	25.7
Démarrage	201.6	151.4	211.9	119.6	116.1
Autre stade initial	500.2	383.6	225.5	323.9	287.9
Développement/stade ultérieur	1 067.7	755.5	510.0	631.0	915.9
Total	1 831.9	1 341.5	965.4	1 093.5	1 345.7

Source : Thomson Reuters, Le Moniteur du capital de risque, 2012.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061561>

Autres indicateurs

En 2011, la tendance à la baisse de l'incidence des faillites s'est poursuivie. Plus précisément, l'incidence des faillites pour 1 000 entreprises est passée de 2.2 en 2010 à 2.0 en 2011. Cette évolution peut s'expliquer en partie par l'assez forte résistance de la demande au Canada depuis la fin de la récession, qui a progressé à un taux annuel moyen de 3.7 % entre le troisième trimestre de 2009 et le quatrième trimestre de 2011. Cette solidité de la demande intérieure a été bénéfique pour les PME.

Réponse des pouvoirs publics

Les autorités canadiennes ont déclaré 2011 « Année de l'entrepreneur » afin de sensibiliser le grand public au rôle important joué par les petites entreprises. Différentes mesures ont été intégrées au budget de 2011 en soutien au financement des PME.

Un crédit temporaire pour embauche visant les petites entreprises a été mis en place. Il comprend un crédit ponctuel plafonné à 1 000 CAD, accordé si, en 2011, l'entreprise augmente ses primes d'assurance-emploi par rapport à 2010. Il a été prévu que ce nouveau crédit concerne quelque 525 000 employeurs, dont le total des primes d'assurance-emploi

était égal ou inférieur à 10 000 CAD en 2010, et réduise en 2011 leurs charges de personnel d'environ 165 millions CAD.

Le gouvernement s'est par ailleurs engagé à fournir 20 millions CAD en deux ans (2011-12 et 2012-13) pour permettre à la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs (FCJE) de continuer à apporter un important soutien aux jeunes entrepreneurs. La FCJE les aide, dans tout le pays, à devenir les leaders de demain grâce à des fonds de démarrage, des programmes de tutorat et des outils pédagogiques. Depuis sa création en 1996, elle a investi dans 5 260 jeunes Canadiens qui ont créé des entreprises prospères à l'origine d'au moins 20 800 nouveaux emplois.

Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada de 2009, les autorités ont donné à l'agence chargée des exportations, Exportation et développement Canada (EDC), pour deux années se terminant en mars 2011, une souplesse temporaire lui permettant de compenser l'indisponibilité de crédits pour les entreprises nationales. Ces pouvoirs ont été prorogés une première fois jusqu'en mars 2012, puis pour une année supplémentaire, au titre du budget de 2011, jusqu'en mars 2013. Cette prorogation contribue à remplir les besoins de financement des exportateurs canadiens dans un contexte d'incertitude sur les marchés du crédit. Parmi les PME canadiennes, 9 % environ sont exportatrices. La prorogation permet aussi aux autorités de parachever une évaluation exhaustive du rôle permanent d'EDC sur le marché intérieur.

Certains programmes de financement des PME, qui avaient été introduits par les pouvoirs publics à titre de relance de court terme face à la crise financière, se sont achevés en 2011. Le Programme de crédit aux entreprises (PCE) a ainsi pris fin en octobre 2011. Mis en place au titre du budget de 2009, il autorisait la Banque de développement du Canada

Encadré 4.1. **Définition des petites entreprises utilisée dans le Tableau de bord pour le Canada**

Définition nationale

La définition nationale est utilisée pour certains indicateurs du Tableau de bord pour le Canada. Elle repose sur l'effectif salarié : de 1 à 99 salariés pour les petites entreprises ; de 100 à 499 pour les entreprises de taille moyenne ; 500 salariés et plus pour les grandes entreprises. Toutes les données recueillies auprès des entreprises sont définies à partir du nombre de salariés, inférieur à 100.

Définition des PME utilisée par les institutions financières

La définition financière utilisée dans l'*Enquête auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* de Statistique Canada se fonde sur des prêts de moins de 1 million CAD pour les petites entreprises, compris entre 1 million CAD et 5 millions CAD pour les entreprises moyennes, et de plus de 5 millions CAD pour les grandes entreprises. Cette définition est utilisée pour l'encours des prêts accordés aux entreprises, qu'il s'agisse de l'encours total ou de celui des prêts aux PME.

Définition des PME utilisée pour la note par pays concernant le Canada

Les statistiques canadiennes reposent autant que possible sur les petites et les moyennes entreprises. Mais dans de nombreux cas, en raison de limitations des données, la note par pays parle des petites entreprises comptant entre 1 et 99 salariés, qui représentent 98.1 % de l'ensemble des entreprises. Les entreprises de taille moyenne, dont l'effectif est compris entre 100 et 499 salariés, ne représentant que 1.7 % des entreprises canadiennes, leur exclusion n'a qu'une incidence négligeable sur les données ou les résultats.

(BDC) et EDC, aux côtés de bailleurs de fonds du secteur privé, à offrir un soutien financier aux entreprises dotées d'un modèle d'activité viable et dont l'accès à des financements aurait été, sans cette aide, restreint. De sa mise en place en 2009 jusqu'à octobre 2011, EDC et la BDC ont totalisé à ce titre 14.4 milliards CAD d'activité. Presque toutes les transactions du PCE (22 440 sur un total de 22 783) ont consisté à soutenir des PME de moins de 25 millions CAD de chiffre d'affaires. En valeur, ce sont 4.69 milliards CAD de crédit que le PCE a accordé à des PME entrant dans cette catégorie.

De surcroît, signe d'un besoin décroissant de mesures extraordinaires, EDC a versé en 2011 un dividende de 350 millions CAD à l'État, pendant de l'injection de capitaux réalisée au profit d'EDC au début de 2009 à l'orée de la crise financière. Ce dividende était en phase avec l'objectif du Plan d'action économique, qui était de fournir une relance de court terme à l'économie canadienne jusqu'à ce que les conditions de crédit s'améliorent. Dans le cas présent, la relance a pris la forme d'un investissement qui a été entièrement remboursé par EDC.

Tableau 4.4. **Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour le Canada, 2007-11**

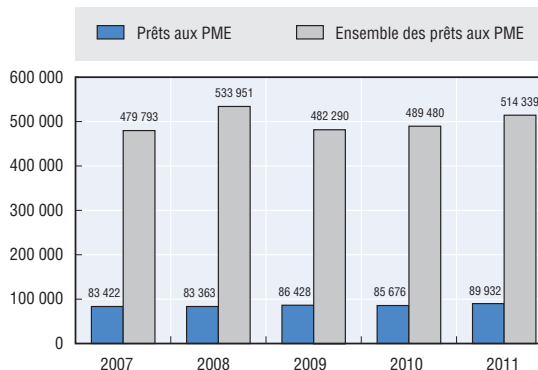
Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement						
Prêts aux PME	Millions CAD	83 422	83 363	86 428	85 676	89 932
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions CAD	479 793	533 951	482 290	489 480	514 339
Part des prêts aux PME	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	17.4	15.6	17.9	17.5	17.5
Prêts à court terme aux petites entreprises	Millions CAD	15 056	6 911
Prêts à long terme aux petites entreprises	Millions CAD	21 118	12 763
Total des prêts à court et à long terme aux petites entreprises	Millions CAD	36 174	19 674
Part des prêts à court terme aux petites entreprises	En % de l'ensemble des prêts accordés	41.6	..	43.4	36.3	35.1
Prêts aux PME garantis par l'État	Milliards CAD	1.2	1.3	1.2	1.3	1.3
Prêts directs de l'État aux PME	Milliards CAD	4.4	4.1	5.5	4.7	6
Prêts accordés aux petites entreprises	Millions CAD	36 174	19 674
Prêts demandés par les petites entreprises	Millions CAD	42 259	21 647
Ratio prêts accordés aux petites entreprises/ prêts demandés par les petites entreprises	%	85.6	..	72.1	87.9	90.9
Taux d'intérêt moyen	%	7.50	..	6.20	5.80	5.30
Taux d'intérêt de base	%	6.10	..	3.10	2.60	3.00
Prime de risque pour les petites entreprises	%	1.40	..	3.10	3.20	2.30
Sûretés requises pour les petites entreprises	% de PME tenues de fournir une sûreté pour leur dernier prêt	47.7	..	56.1	66.7	64.8
Apports de fonds propres						
Investissements en capital-risque et capitaux de croissance	Milliards CAD	1.8	1.3	0.9	1.0	1.3
Investissements en capital-risque et capitaux de croissance	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	-27.8	-30.8	11.1	30.0
Autres						
Taux d'incidents de paiement à 90 jours des petites entreprises	% de l'encours de crédit	0.69	1.02	1.47	0.79	0.71
Taux d'incidents de paiement à 90 jours des entreprises moyennes	% de l'encours de crédit	0.37	0.43	0.69	0.33	0.08
Faillites, total	Pour 1 000 entreprises	3.1	3.1	2.9	2.2	2.0

Source : Voir le tableau 4.5.

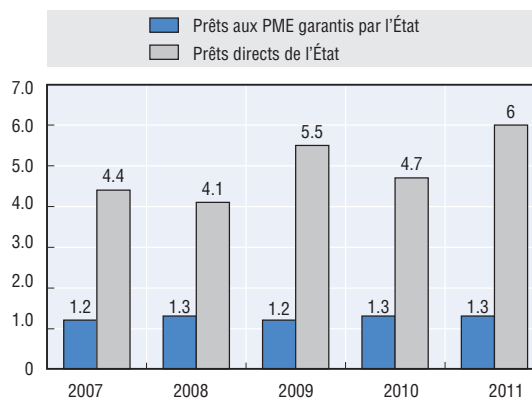
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061580>

Graphique 4.4. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat au Canada

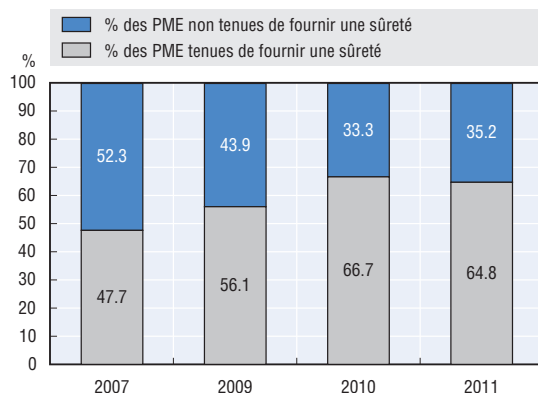
A. Prêts aux PME¹ et ensemble des prêts aux entreprises, 2007-11
Données annuelles, en millions CAD



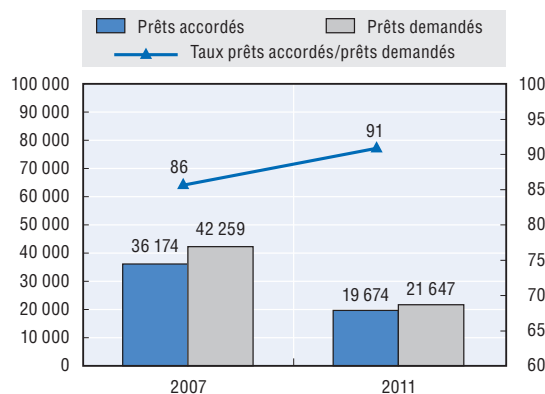
B. Prêts aux PME² garantis par l'État et prêts directs de l'État aux PME, 2007-11
Données annuelles, en milliards CAD



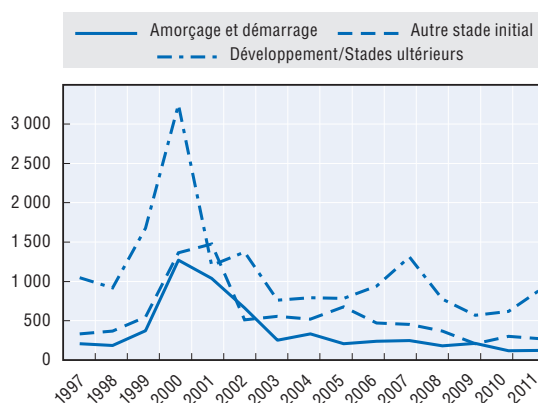
C. PME tenues de fournir une sûreté³, 2007, 2009-11
Données annuelles, % des petites entreprises tenues de fournir une sûreté



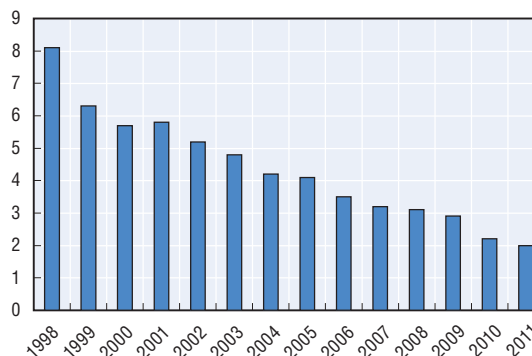
D. Prêts demandés et accordés, petites entreprises³, 2007, 2011
Données annuelles, millions CAD (gauche) et taux (%), droite)



E. Investissements en capital-risque et capitaux de croissance, par stade, 1997-2011
Données annuelles, en millions CAD



F. Faillites d'entreprises, 1998-2011
Données annuelles, nombre, pour 1 000 entreprises



1. Les prêts aux PME correspondent aux prêts d'un montant inférieur à 1 million CAD.
2. Les PME sont définies comme les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 25 millions CAD.
3. Les petites entreprises sont définies comme les entreprises employant entre 1 et 99 salariés.

Source : Parties A, C, D : Statistique Canada. Partie B : Exportation et développement Canada, Banque de développement du Canada et Programme de financement des petites entreprises du Canada. Partie E : Thompson Reuters Canada, Le Moniteur du capital de risque d'Industrie Canada. Partie F : Bureau du Surintendant des faillites, Canada.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060288>

Tableau 4.5. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord du Canada

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Prêts des banques aux PME (prêts accordés d'un montant de 1 million CAD au maximum), encours (stocks)	Statistique Canada, Enquête auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises, 2007-11
Ensemble des prêts aux entreprises	Ensemble des prêts des banques aux entreprises, encours (stocks)	Statistique Canada, Enquête auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises, 2007-11
Valeur des décaissements (crédits à terme)	Grandes entreprises (accord supérieur ou égal à 5 millions CAD), entreprises moyennes (accord compris entre 1 million et 5 millions CA), et petites entreprises (accord inférieur à 1 million CAD)	Statistique Canada, Enquête auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises, 2011
Prêts à court terme aux petites entreprises	Crédit de fonctionnement (prêts à court terme, d'une durée inférieure ou égale à 12 mois, facilités de crédit, cartes de crédit), flux. Les petites entreprises sont les entreprises qui emploient entre 1 et 99 salariés.	Statistique Canada, Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises, 2007 ; et Industrie Canada, Enquête sur les conditions de crédit, 2009 et 2010 ; et Statistique Canada, Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises, 2011
Prêts à long terme aux petites entreprises	Prêt à moyen ou à long terme (plus de 12 mois) ou prêt hypothécaire, flux. Les petites entreprises sont les entreprises qui emploient entre 1 et 99 salariés.	Statistique Canada, Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises, 2007 ; et Industrie Canada, Enquête sur les conditions de crédit, 2009 et 2010 ; et Statistique Canada, Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises, 2011
Prêts aux PME garantis par l'État	Prêts garantis aux PME, flux de l'administration centrale.	Données administratives d'Exportation et développement Canada, de la Banque de développement du Canada et du Programme de financement des petites entreprises du Canada
Prêts directs de l'État aux PME	Prêts directs aux PME, flux de l'administration centrale.	Données administratives d'Exportation et développement Canada, de la Banque de développement du Canada et du Programme de financement des petites entreprises du Canada
Prêts accordés aux petites entreprises	Flux – total des prêts aux petites entreprises. Les petites entreprises sont les entreprises qui emploient entre 1 et 99 salariés.	Statistique Canada, Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises, 2007 ; et Industrie Canada, Enquête sur les conditions de crédit, 2009 et 2010 ; et Statistique Canada, Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises, 2011
Prêts demandés par les petites entreprises	Flux – total des prêts aux petites entreprises. Les petites entreprises sont les entreprises qui emploient entre 1 et 99 salariés.	Statistique Canada, Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises, 2007 ; et Industrie Canada, Enquête sur les conditions de crédit, 2009 et 2010 ; et Statistique Canada, Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises, 2011
Taux d'intérêt moyen	Taux annuel moyen de l'ensemble des nouveaux prêts aux PME, taux de base plus prime de risque ; les cartes de crédit sont prises en compte.	Statistique Canada, Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises, 2007 ; Industrie Canada, Enquête sur les conditions de crédit, 2009 et 2010 ; et Statistique Canada, Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises, 2011
Taux d'intérêt de base	Les taux de base pratiqués par les banques à charte sur les prêts aux entreprises sont les taux d'intérêt réservés aux emprunteurs les plus solvables.	Banque du Canada, Statistiques bancaires et financières
Prime de risque pour les petites entreprises	Différence entre le taux d'intérêt appliqué aux petites entreprises et le taux de base.	Banque du Canada, Statistiques bancaires et financières
Sûretés requises pour les petites entreprises	Pourcentage de petites entreprises tenues de fournir une sûreté pour obtenir leur dernier prêt. Les petites entreprises sont les entreprises qui emploient entre 1 et 99 salariés.	Statistique Canada, Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises, 2007, et Industrie Canada, Enquête sur les conditions de crédit, 2009 et 2010
Apports de fonds propres		
Capital-risque et capitaux de croissance	Montant du capital-risque et des capitaux de croissance effectivement investis. Comprend les stades suivants : amorçage, démarrage, stade initial et développement. Ensemble des entreprises.	Thompson Reuters Canada, Le Moniteur du capital de risque d'Industrie Canada
Autres		
Taux d'incidents de paiement à 90 jours	La taille de l'entreprise est définie selon le plafond d'encours (c'est-à-dire le montant maximal d'encours qu'a pu avoir une entreprise selon la base de données PayNet). Les petits emprunteurs sont ceux dont le plafond d'encours est inférieur à 500 000 CAD, et les emprunteurs moyens ceux dont ce plafond est compris entre 500 000 CAD et 2 millions CAD. Le calcul du taux d'incidents de paiement à 90 jours se fait en divisant le montant des intérêts et du principal dus depuis plus de 90 jours par le total des encours de prêts.	PayNet Inc.
Faillites, total	L'insolvabilité est définie comme le nombre de faillites déclarées et proposées. Ensemble des entreprises.	Bureau du Surintendant des faillites, Canada

Références

Programme de recherche sur le financement des PME, « Enquête sur les conditions de crédit », disponible à l'adresse www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h_02192.html.

Programme de recherche sur le financement des PME, « Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises », disponible à l'adresse www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h_01570.html.

Programme de recherche sur le financement des PME, « Enquête auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises », disponible à l'adresse www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h_01569.html.

Chili

Les PME dans l'économie nationale

Au Chili, 99 % des entreprises sont des PME, et emploient 57 % de la main-d'œuvre du secteur des entreprises. À 77 %, les PME sont des micro-entreprises, 19 % d'entre elles sont de petites entreprises, et 3 % des entreprises moyennes. Bien que la définition du concept de PME habituellement utilisée repose sur le chiffre d'affaires, le secteur financier emploie une définition fondée sur le montant du prêt, comme indiqué à l'encadré 4.2.

Tableau 4.6. Répartition des entreprises au Chili, 2010

Par taille d'entreprise

Taille de l'entreprise (chiffre d'affaires annuel)	Nombre d'entreprises	%
Ensemble des entreprises	798 073	100.0
PME (inférieur à 100 000 UF)	786 940	98.6
<i>Micro (inférieur à 2 400 UF)</i>	616 702	77.3
<i>Petites (2 400-25 000 UF)</i>	148 194	18.6
<i>Moyennes (25 000-100 000 UF)</i>	22 044	2.8
Grandes entreprises (100 000 UF et plus)	11 133	1.4

Note : Les données incluent les entreprises sans salarié de tous les secteurs, hors secteur de la pêche et secteurs de l'éducation, de la santé et de l'action sociale (CITI rév. 3 : B, M et N). L'UF (*Unidad de Fomento*) est une unité de compte indexée sur l'inflation. Sa valeur réelle est donc constante. Au 31 août 2012, l'UF valait 22 549.68 CLP.

Source : Ministère de l'Économie du Chili, 2012.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061599>

Prêts aux PME

Sur la période considérée, les prêts aux entreprises en général et aux PME en particulier ont augmenté. La part des seconds dans les premiers a elle aussi progressé entre 2007 et 2011, passant de 16.7 % à 17.4 %. La part des prêts à court terme dans le total des prêts consentis aux PME s'est établie à 63 % (2011), ce qui montre que les entreprises ont principalement eu recours à l'emprunt pour résoudre des problèmes de trésorerie rencontrés au cours du cycle de production ou de leurs activités. La part des prêts improductifs dans le total des prêts accordés aux PME est passée de 7.1 % (2009) à 6.0 % (2011), ce qui représente une baisse notable.

Prêts demandés/accordés

L'indicateur « prêts demandés/accordés » est calculé à l'aide des données recueillies dans le cadre de l'Enquête longitudinale sur les entreprises et donne des informations sur le nombre d'entreprises qui ont sollicité et obtenu au moins un prêt au cours de la période 2006-08¹.

Le ratio qui rapporte les prêts accordés aux prêts demandés s'est établi à 61.1 % pour les PME, contre 98.8 % pour les grandes entreprises, ce qui témoigne de l'existence d'un écart entre les PME et les grandes entreprises en matière d'accès au crédit. Les PME ont été confrontées à une restriction du crédit parce qu'elles ne parvenaient pas à satisfaire les critères d'octroi des établissements financiers.

Conditions du crédit

En octobre 2008, les banques ont resserré les conditions du crédit (hausse de la marge d'intérêt sur les crédits, durcissement des exigences de garantie, diminution du montant des prêts) en raison de la crise financière internationale ; mi-2009, la situation s'était progressivement normalisée (Cowan et Marfan, 2011). La dernière édition de l'enquête sur la situation générale du marché du crédit conduite auprès du secteur bancaire par la banque centrale chilienne en juin 2011 témoigne d'un assouplissement des conditions du crédit pour l'ensemble des entreprises. Parmi les banques interrogées, 23 % ont signalé pour les PME une amélioration des conditions du crédit, des écarts de taux moindres et une augmentation des lignes de crédit. En revanche, 18 % des banques ont durci leurs exigences de garantie pour les grandes entreprises. Par ailleurs, 70 % des banques interrogées ont signalé que le nombre de demandes de prêt avait augmenté en raison d'une hausse des besoins en fonds de roulement et des investissements en capital fixe, au niveau tant des grandes entreprises que des PME.

On ne dispose pas de données sur les taux d'intérêt pour les années 2007-09, et les seules données disponibles concernent 2010 et 2011, sachant que l'écart de taux d'intérêt nominal entre les PME et les grandes entreprises se montait en 2010 à 6.7 % pour les prêts à court terme, et à 8.4 % pour les prêts à long terme², et à respectivement 7.2 % et 8.3 % en 2011. On ne dispose pas non plus de données sur les exigences en matière de sûreté pour la période.

Apports de fonds propres

Entre 2008 et 2009, sous l'effet de la crise financière mondiale, les investissements de capital-risque se sont effondrés. L'essentiel de cette baisse a concerné l'investissement dans des entreprises établies. Au Chili, les sources de financement du capital-investissement varient selon le stade d'investissement. Les capitaux d'amorçage, le tutorat-investissement (le Chili compte actuellement six réseaux d'investisseurs-tuteurs) et le capital-développement bénéficient de l'appui de la CORFO (Société de développement de la production, qui est l'agence gouvernementale de développement économique) à travers les différents programmes de soutien de CORFO-Innova. L'investissement dans les entreprises établies, qui est financé par le secteur privé, est celui qui a été le plus touché par la crise financière. En 2010, le gouvernement a lancé un nouveau programme chargé d'apporter 40 000 USD de fonds propres de démarrage aux entrepreneurs porteurs de nouvelles idées d'activités.

Autres indicateurs


Au Chili, les retards de paiement sont limités et les chiffres se sont améliorés entre 2009 et 2011, pour les PME comme pour les grandes entreprises. Le nombre moyen de jours de retard de paiement a baissé pour les PME, de 5.8 à 5.0 jours, et est resté très faible – 0.8 jour – pour les grandes entreprises. Les faillites ont aussi été peu nombreuses, mais ce résultat s'explique peut-être par la grande lenteur du processus et par l'image extrêmement négative attachée à la faillite.

Tableau 4.7. **Flux formels de capital-risque et de capitaux de croissance au Chili, 2007-09**

Par stade d'investissement, en milliards CLP

Stade	2007	2008	2009
Capital d'amorçage	3.4	3.9	2.8
Investisseurs-tuteurs	1.8	1.9	1.8
Développement	24.7	23.6	21.0
<i>Sous-total capital-risque</i>	<i>29.8</i>	<i>29.4</i>	<i>25.5</i>
Maturité	24.3	51.7	9.5
Total	54.2	81.1	35.1

Source : Innova Chile, CORFO, SVS. Extrait d'Echecopar et Rogers (2011).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061618>

Réponse des pouvoirs publics

Garanties de prêts accordées par l'État aux PME et prêts aux PME garantis par l'État

Deux institutions proposent des garanties publiques : la Banco Estado, une banque publique à vocation commerciale, et la CORFO, qui dépend du ministère de l'Économie. La Banco Estado administre le Fonds de garantie pour les petites entreprises (FOGAPE), qui propose des garanties aux micro-entreprises et aux petites entreprises. Par ailleurs, la CORFO offre différentes solutions de financement aux PME à travers ses programmes de microcrédit et de cautionnement, en l'occurrence le FOGAIN, fonds de garantie de crédits d'investissement, le COBEX, un mécanisme de garantie pour les exportateurs, et le programme de restructuration de la dette des PME³. Ces mécanismes consistent en une garantie partielle des crédits accordés par les banques commerciales. L'étude des demandes de prêt est entièrement déléguée aux banques commerciales par la Banco Estado et la CORFO.

Entre 2010 et 2011, les prêts garantis ont progressé de 36 %. Cette hausse provient dans une large mesure du décuplement de l'activité de cautionnement de la CORFO. Sur l'année 2011, la CORFO a garanti 49 372 prêts à des PME, pour une valeur totale de 1 000 milliards CLP. Les prêts ainsi garantis avaient une maturité moyenne de 26 mois. La plupart d'entre eux (83 %) concernaient des investissements et des besoins en fonds de roulement. Si la période 2007-11 a enregistré une nette hausse des garanties de l'État et des prêts garantis, la prise en charge moyenne est passée de 71 % (2007) à 64 % (2010), à cause probablement de l'augmentation du montant des emprunts. L'intensité du recours au programme de cautionnement peut se mesurer en divisant l'encours des prêts par les garanties de prêts. Ce taux atteignait au Chili la valeur de 2.

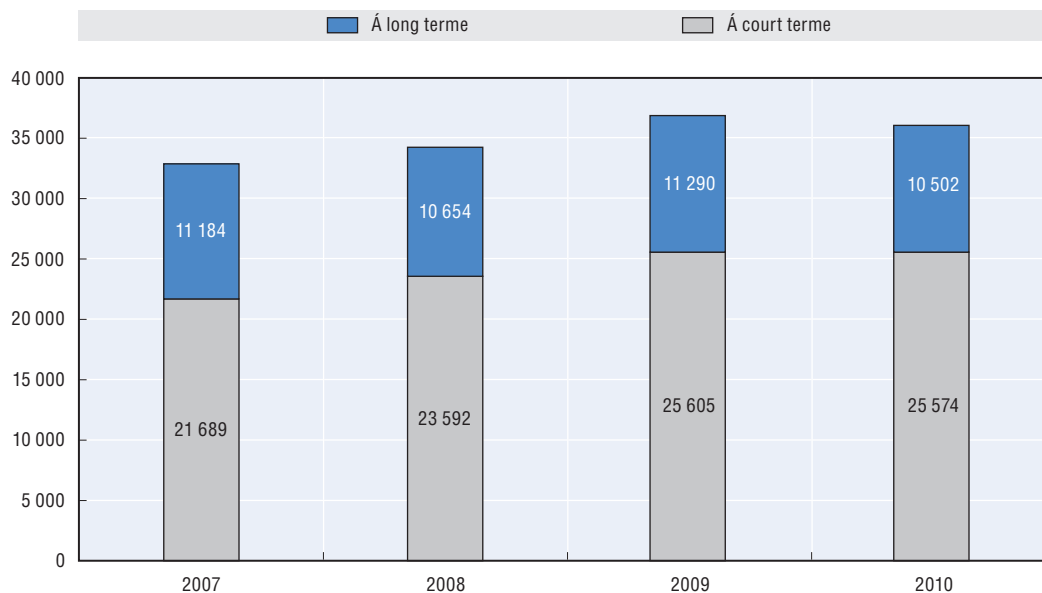
Prêts directs de l'État aux PME

Les prêts directs de l'État aux PME sont accordés par l'intermédiaire de l'Institut pour le développement de l'agriculture et de l'élevage (INDAP) et s'adressent aux micro-entreprises et petites entreprises du secteur agricole. La plupart des prêts sont à court terme et la part des prêts à long terme dans le total des prêts a encore régressé au cours de la période 2007-10, passant de 34 % à 29 %.

Durant cette période, le nombre de prêts nouveaux a augmenté, passant de 47 720 (2007) à 59 735 (2011). Enfin, le taux d'intérêt moyen de ces prêts directs de l'État a été inférieur aux taux moyens du marché financier. En 2010, le taux d'intérêt moyen des prêts à court terme consentis par l'INDAP s'est établi à 5.87 % contre 7.5 % ; et le taux des prêts à long terme à 6.99 % contre 13.1 %⁴.

Graphique 4.5. **Montant des prêts directs de l'État accordés aux PME par l'INDAP, 2007-10**

En millions CLP



Source : Innova Chile, CORFO, SVS. Extrait d'Echecopar et Rogers (2011).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060307>Tableau 4.8. **Nombre de nouveaux prêts directs de l'État au Chili, 2007-11**

Nombre de nouveaux prêts aux PME

	À court terme	À long terme	Total
2007	32 809	14 911	47 720
2008	30 566	12 583	43 149
2009	33 775	12 449	46 224
2010	31 741	12 066	43 807
2011	42 733	17 002	59 735

Source : INDAP.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061637>

Encadré 4.2. Définition des petites entreprises utilisée dans le Tableau de bord pour le Chili

Définition nationale

Au Chili, les critères utilisés pour définir la taille des entreprises sont établis par la loi n° 20.416. Ils renvoient au chiffre d'affaires annuel :

Taille	Chiffre d'affaires annuel (en UF)
Micro-entreprises	Inférieur à 2 400 UF
Petites entreprises	De 2 400 à 25 000 UF
Entreprises moyennes	De 25 000 à 100 000 UF
Grandes entreprises	Supérieur à 100 000 UF

Note : L'UF (Unidad de Fomento) est une unité de compte indexée sur l'inflation. Sa valeur réelle est donc constante. Au 31 août 2012, l'UF valait 22 549.68 CLP. Au Chili, une PME est une entreprise dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 100 000 UF.

Définition des PME utilisée par les établissements financiers

Les établissements financiers définissent les PME sur la base du montant des prêts. Cette définition repose sur l'endettement de l'entreprise à l'égard du système financier. Le montant du prêt (de l'endettement) retenu pour déterminer la catégorie à laquelle appartient une entreprise est le montant historique maximum connu pour chaque entreprise.

Taille	Montant du prêt (dette) (en UF)
Micro	Inférieur à 500 UF
Petit	De 500 à 4 000 UF
Moyen	De 4 000 à 18 000 UF
Grand	De 18 000 à 200 000 UF
Méga	Supérieur à 200 000 UF

Note : L'UF (Unidad de Fomento) est une unité de compte indexée sur l'inflation. Sa valeur réelle est donc constante. Au 31 août 2012, l'UF valait 22 549.68 CLP. Au Chili, une PME est une entreprise dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 100 000 UF.

Source : Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (*Superintendencia de Bancos e Instituciones Financieras, SBIF*).

Tableau 4.9. **Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour le Chili, 2007-11**

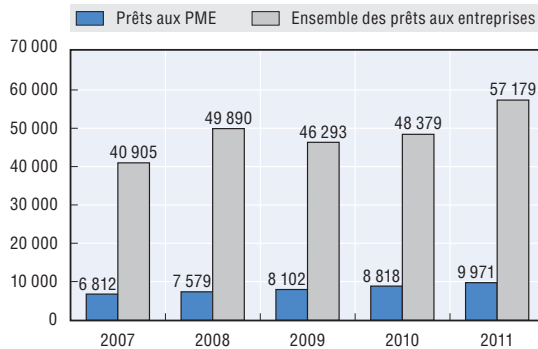
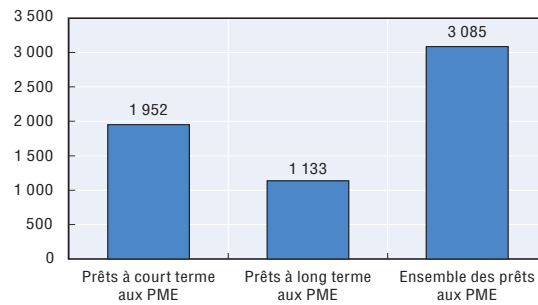
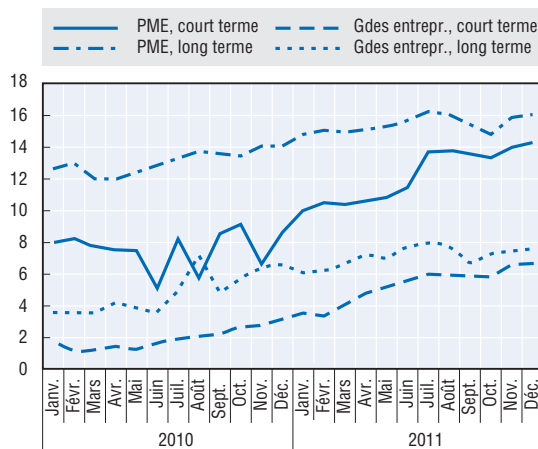
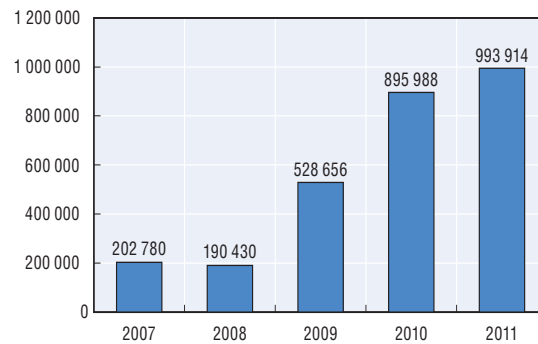
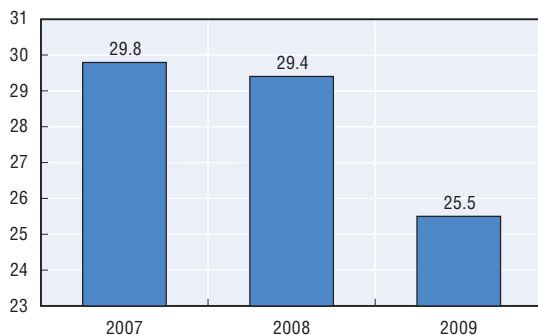
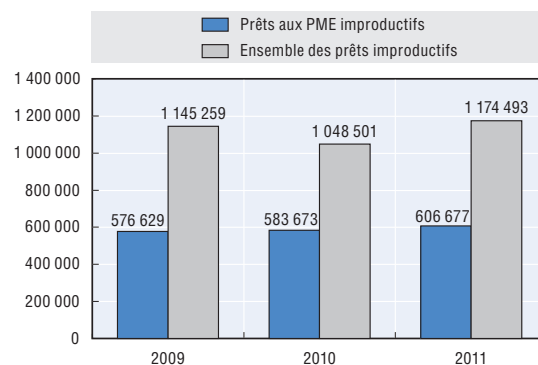
Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement						
Prêts aux PME	Milliards CLP	6 812	7 579	8 102	8 818	9 971
Ensemble des prêts aux entreprises	Milliards CLP	40 905	49 890	46 293	48 379	57 179
Part des prêts aux PME	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	16.7	15.2	17.5	18.2	17.4
Prêts à court terme aux PME	Millions CLP	1 676	1 952
Prêts à long terme aux PME	Millions CLP	1 116	1 133
Total des prêts à court et à long terme aux PME	Millions CLP	2 791	3 085
Prêts à court terme aux PME	En % de l'ensemble des prêts à court et à long terme aux PME	60.0	63.0
Garanties de prêts accordées par l'État aux PME	Millions CLP	202 780	190 430	528 656	895 988	993 914
Prêts aux PME garantis par l'État	Millions CLP	284 405	263 610	799 310	1 441 186	1 964 176
Prêts directs de l'État aux PME	Millions CLP	32 873	34 246	36 895	36 076	..
Prêts accordés aux PME ¹	Nombre d'entreprises	..	147 655
Prêts demandés par les PME ¹	Nombre d'entreprises	..	241 733
Ratio prêts accordés aux PME /prêts demandés par les PME ¹	%	..	61.1
Prêts accordés aux grandes entreprises ¹	Nombre d'entreprises	..	4 204
Prêts demandés par les grandes entreprises ¹	Nombre d'entreprises	..	4 256
Ratio prêts accordés aux grandes entreprises/prêts demandés par les grandes entreprises ¹	%	..	98.8
Total des prêts improductifs	Millions CLP	1 145 259	1 048 501	1 174 493
Prêts aux PME improductifs	Millions CLP	576 629	583 673	606 677
Part des prêts improductifs dans le total des prêts aux entreprises	%	2.5	2.5	2.0
Part des prêts improductifs dans le total des prêts aux PME	%	7.1	6.6	6.0
Taux d'intérêt des prêts à court terme aux grandes entreprises	%	9.10	12.37
Taux d'intérêt des prêts à court terme aux PME	%	2.39	5.15
Écart de taux d'intérêt pour les prêts à court terme	%	6.71	7.23
Taux d'intérêt des prêts à long terme aux PME	%	13.12	15.47
Taux d'intérêt des prêts à long terme aux grandes entreprises	%	4.68	7.15
Écart de taux d'intérêt pour les prêts à long terme	%	8.44	8.32
Apports de fonds propres						
Capital-risque et capitaux de croissance	Milliards CLP	29.8	29.4	25.5
Capital-risque et capitaux de croissance	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	-1.3	-13.3
Autres						
Retards de paiement de l'ensemble des entreprises	Nombre de jours moyen pondéré	1.8	1.7	1.6
Retards de paiement des PME	Nombre de jours moyen pondéré	5.8	5.5	5.0
Retards de paiement des grandes entreprises	Nombre de jours moyen pondéré	0.9	0.8	0.8
Faillites, total		143	150	173	134	133
Faillites, total	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	4.9	15.3	-22.5	-0.7

1. La valeur affichée est la moyenne de la période 2006-08.

Source : Voir le tableau 4.10.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061656>

Graphique 4.6. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat au Chili

A. Prêts aux PME¹ et ensemble des prêts aux entreprises, 2007-11
Données annuelles, en milliards CLPB. Garanties de prêts accordées par l'État aux PME¹, 2011
Données annuelles, en millions CLPC. Taux d'intérêt des prêts à court et à long terme aux PME¹ et aux grandes entreprises², 2010-11
Taux mensuel, en pourcentageD. Prêts à court et à long terme aux PME³, 2011
En milliards CLPE. Investissements en capital-risque et capitaux de croissance⁴, 2007-09
Données annuelles, en millions CLPF. Prêts improductifs, 2009-11
Données annuelles, en millions CLP

1. Prêts d'un montant inférieur à 18 000 UF.
2. Pour les prêts d'un montant supérieur à 18 000 UF.
3. Les PME sont définies comme les entreprises ayant un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 100 000 UF, ou des exportations annuelles inférieures ou égales à 400 000 UF.
4. Comprend les capitaux d'amorçage, le tutorat-investissement et le capital-développement.

Source : Parties A, B, C et F : Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (*Superintendencia de Bancos e Instituciones Financieras, SBIF*). Partie D : CORFO (*Corporación de Fomento Productivo*) et Banco Estado. Partie E : Innova Chile, CORFO et Autorité de surveillance des marchés de valeurs mobilières et du secteur de l'assurance (*Superintendencia de Valores y Seguros, SVS*).


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060326>

Tableau 4.10. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour le Chili

Indicateur	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Prêts aux PME (prêts d'un montant inférieur à 18 000 UF) accordés par les banques et les établissements financiers coopératifs sous le contrôle de la SBIF (encours, stocks).	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF)
Ensemble des prêts aux entreprises	Ensemble des prêts aux entreprises non financières, encours, stocks (banques et établissements financiers coopératifs sous le contrôle de la SBIF).	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF)
Prêts à court terme aux PME	Prêts aux PME (prêts d'un montant inférieur à 18 000 UF) d'une durée inférieure ou égale à un an (nouveaux prêts).	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF)
Prêts à long terme aux PME	Prêts aux PME (prêts d'un montant inférieur à 18 000 UF) d'une durée supérieure à un an (nouveaux prêts).	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF)
Garanties de prêts aux PME accordées par l'État	Garanties proposées aux banques et établissements financiers (nouvelles garanties de prêts). Les programmes FOGAIN et COBEX sont administrés par la CORFO et le programme FOGAPE est géré via la Banco Estado. Les PME sont définies comme les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 100 000 UF ou un chiffre d'affaires à l'exportation annuel inférieur à 400 000 UF.	Société pour le développement de la production (CORFO) et Banco Estado
Prêts aux PME garantis par l'État	Prêts garantis par l'État (flux). Ces prêts sont garantis par différents mécanismes administrés par la CORFO et la Banco Estado. Les PME sont définies comme les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 100 000 UF ou un chiffre d'affaires à l'exportation annuel inférieur à 400 000 UF.	Société pour le développement de la production (CORFO) et Banco Estado
Prêts directs de l'État aux PME	Prêts directs de l'INDAP aux micro-entreprises et petites entreprises du secteur agricole (flux). Pour l'INDAP, une PME est une exploitation de moins de 12 hectares au capital ne dépassant pas 3 500 UF.	Institut pour le développement de l'agriculture et de l'élevage (INDAP), ministère de l'Agriculture.
Prêts accordés aux PME	Nombre de PME (définies comme les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 100 000 UF) ayant obtenu un prêt au moins au cours de la période 2006-2008. Les secteurs de la pêche, le secteur de l'éducation et le secteur de la santé et de l'action sociale ne sont pas pris en compte.	Première enquête longitudinale sur les entreprises (ministère de l'Économie)
Prêts demandés par les PME	Nombre de PME (définies comme les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 100 000 UF) ayant sollicité un prêt au moins au cours de la période 2006-2008. Les secteurs de la pêche, le secteur de l'éducation et le secteur de la santé et de l'action sociale ne sont pas pris en compte.	Première enquête longitudinale sur les entreprises (ministère de l'Économie)
Total des prêts improductifs	Ensemble des prêts accordés par les banques et les établissements financiers sous le contrôle de la SBIF qui restent impayés (pendant un jour au moins).	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF)
Prêts improductifs aux PME	Prêts aux PME (prêts d'un montant inférieur à 18 000 UF) accordés par les banques et les établissements financiers sous le contrôle de la SBIF qui restent impayés (pendant un jour au moins).	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF)
Taux d'intérêt des prêts à court terme aux PME	Taux nominal annuel moyen appliqué aux nouveaux prêts d'une durée inférieure à un an et d'un montant inférieur à 18 000 UF (la moyenne est pondérée en fonction du montant du prêt).	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF)
Taux d'intérêt des prêts à court terme aux PME	Taux nominal annuel moyen appliqué aux nouveaux prêts d'une durée inférieure à un an et d'un montant supérieur à 18 000 UF (la moyenne est pondérée en fonction du montant du prêt).	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF)
Écart de taux d'intérêt pour les prêts à court terme	Écart entre le taux appliqué aux petites entreprises et celui appliqué aux grandes entreprises pour les prêts d'une durée inférieure à un an.	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF)
Taux d'intérêt des prêts à long terme aux PME	Taux nominal annuel moyen appliqué aux nouveaux prêts d'une durée supérieure à un an et d'un montant inférieur à 18 000 UF (la moyenne est pondérée en fonction du montant du prêt).	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF)
Taux d'intérêt des prêts à long terme aux grandes entreprises	Taux nominal annuel moyen appliqué aux nouveaux prêts d'une durée supérieure à un an et d'un montant supérieur à 18 000 UF (la moyenne est pondérée en fonction du montant du prêt).	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF)

Tableau 4.10. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour le Chili (suite)

Indicateur	Définitions	Sources
Écart de taux d'intérêt pour les prêts à long terme	Écart entre le taux appliqué aux petites entreprises et celui appliqué aux grandes entreprises pour les prêts d'une durée supérieure à un an.	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF)
Apports de fonds propres		
Capital-risque et capitaux de croissance	Montants annuels investis dans le pays (comprend le capital d'amorçage, le tutorat-investissement, le capital-développement). Ensemble des entreprises.	Innova Chile, CORFO et Autorité de surveillance des marchés de valeurs mobilières et du secteur de l'assurance (SVS)
Autres		
Retards de paiement de l'ensemble des entreprises	Moyenne pondérée du montant impayé du prêt et du nombre de jours de retard. Trois fourchettes sont définies : 1) retard inférieur à 30 jours ; 2) retard compris entre 30 et 90 jours ; 3) retard de 90 jours ou plus. Le résultat définitif, pour chaque année, est égal à la somme de la moyenne pondérée de chaque fourchette. $\sum Xi * NDD$, où i = fourchette : 1, 2, ou 3 ; X = part du montant impayé dans le total des prêts et NDD = nombre de jours de retard.	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF)
Retards de paiement, PME	Moyenne pondérée du montant impayé du prêt et du nombre de jours de retard. Les prêts aux PME sont définis comme les prêts d'un montant d'un montant inférieur à 18 000 UF. Trois fourchettes sont définies : 1) retard inférieur à 30 jours ; 2) retard compris entre 30 et 90 jours ; 3) retard de 90 jours ou plus. Le résultat définitif, pour chaque année, est égal à la somme de la moyenne pondérée de chaque fourchette. $\sum Xi * NDD$, où i = fourchette : 1, 2, ou 3 ; X = part du montant impayé dans le total des prêts et NDD = nombre de jours de retard.	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF)
Retards de paiement, grandes entreprises	Moyenne pondérée du montant impayé du prêt et du nombre de jours de retard. Les prêts aux grandes entreprises sont définis comme les prêts d'un montant supérieur à 18 000 UF. Trois fourchettes sont définies : 1) retard inférieur à 30 jours ; 2) retard compris entre 30 et 90 jours ; 3) retard de 90 jours ou plus. Le résultat définitif, pour chaque année, est égal à la somme de la moyenne pondérée de chaque fourchette. $\sum Xi * NDD$, où i = fourchette : 1, 2, ou 3 ; X = part du montant impayé dans le total des prêts et NDD = nombre de jours de retard.	Autorité de surveillance des banques et des institutions financières (SBIF)
Faillites	L'inscription d'une entreprise au <i>Diario Oficial</i> déclenche le processus de mise en faillite, qui dure 3.2 années en moyenne.	Superintendant des faillites

1. Au 31 août 2012, l'UF valait 22 549.68 CLP. Voir à l'encadré 4.2 la définition des PME utilisée par les établissements financiers.

Notes

- Il convient de noter que les données se rapportent à l'ensemble de la période et non à une année seulement.
- Ces écarts se rapportent aux taux nominaux. Pour les taux d'intérêt réels, l'écart était de 1.6 % pour les prêts à court terme et de 0.8 % pour les prêts à long terme.
- En 2011, la CORFO a apporté quelques modifications à ses programmes de garantie : le FOGAIN, qui garantissait les prêts destinés à l'investissement, garantit maintenant aussi les prêts destinés à couvrir les besoins des entreprises en fonds de roulement ; le programme COBEX, qui garantissait les crédits à l'exportation, garantit maintenant aussi les crédits à l'importation.
- Taux d'intérêt nominaux.

Références

- Banco Central de Chile (2011), *Encuesta sobre Condiciones Generales y Estándares en el Mercado de Crédito Bancario*, juin, Santiago, Chili.
- Banco Central de Chile (2010), *Informe de Estabilidad Financiera*, décembre, Santiago, Chili.

CORFO, *Informe de Garantías Corfo al 31 de diciembre de 2011*, Gouvernement du Chili.

Cowan, K. et M. Marfán (2011), *The Evolution of Credit in Chile*, BIS Papers, n° 54, décembre.

Echecopar, G. et A. Rogers (2011), *Capital de Riesgo en Chile*, Editorial Andrés Bello, Santiago, Chili.

Ministère de l'Économie du Chili (2010), « Primera Encuesta Longitudinal de Empresas », décembre, Santiago, Chili.

Corée

Les PME dans l'économie nationale

En 2010, les PME représentaient 99.9 % des entreprises industrielles et employaient 86.8 % de la main-d'œuvre industrielle.

Tableau 4.11. Répartition des entreprises en Corée, 2007-10

	Nombre d'entreprises (milliers)				Effectif salarié (milliers)			
	Ensemble	Grandes entreprises	PME	PME (%)	Ensemble	Grandes entreprises	PME	PME (%)
2007	3 050	3	3 047	99.9	12 819	1 475	11 344	88.5
2008	3 047	3	3 044	99.9	13 071	1 603	11 468	87.7
2009	3 069	3	3 066	99.9	13 398	1 647	11 751	87.7
2010	3 125	3	3 122	99.9	14 136	1 873	12 263	86.8

Note : Données sur les entreprises à but lucratif (entreprises individuelles, sociétés de personnes et sociétés anonymes) tirées de l'enquête nationale sur les entreprises conformément à la loi fondamentale sur les PME. Inclut les entreprises sans salarié, mais pas les sociétés financières.

Source : Korea Small and Medium Business Administration.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061675>


Les micro-entreprises représentaient plus de 93.5 % de l'ensemble des entreprises, mais entreprises sans salarié comprises. Les PME représentaient 6.4 % de l'ensemble.

Tableau 4.12. Répartition des entreprises, 2010

Par taille d'entreprise

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre	%
Ensemble des entreprises	3 125 457	100.0
PME (1-299)	3 123 284	99.9
<i>Micro (1-9)</i>	<i>2 921 868</i>	<i>93.5</i>
<i>Petites (10-49)</i>	<i>175 028</i>	<i>5.6</i>
<i>Moyennes (50-299)</i>	<i>26 388</i>	<i>0.8</i>
Grandes entreprises (299+)	2 173	0.1

Note : Les entreprises sans salarié sont comptabilisées comme ayant un salarié.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061694>

Prêts aux PME

La définition de ce qu'est une PME varie en Corée selon le secteur (voir encadré 4.3). Les prêts aux PME et à l'ensemble des entreprises ont augmenté sur la période étudiée. La

part des prêts aux PME a été calculée sur la base de l'encours des prêts à l'ensemble des entreprises (c'est-à-dire les stocks). La part des PME dans les prêts aux entreprises a baissé, passant de 86,8 % en 2007 à 77,7 % en 2011. Cette évolution est probablement imputable à l'attitude plus conservatrice des banques en fin de période. Au début de la crise, les PME avaient accès au crédit malgré des taux plutôt alarmants d'augmentation des prêts improductifs : 124 % entre 2007 et 2008, et 46 % entre 2009 et 2010. En 2011, le taux de prêts improductifs est presque revenu à son niveau de 2008. Les données des prêts improductifs couvrent les prêts en monnaie nationale et en devises.

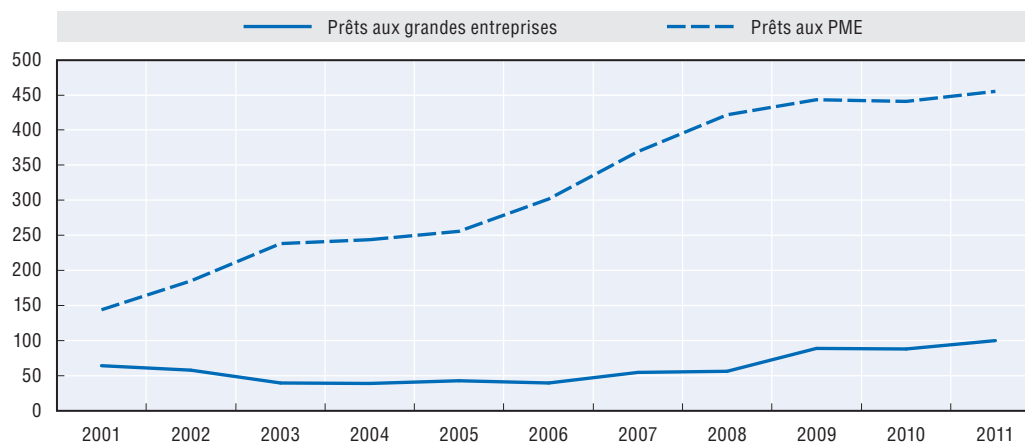
Conditions du crédit

Les taux d'intérêt moyens de l'encours des prêts aux PME ont poursuivi leur hausse entre 2007 et 2011. En outre, ils ont été plus élevés que ceux des économies occidentales, qui avaient opté pour des politiques monétaires accommodantes. Ces taux plus élevés en Corée étaient probablement le reflet d'une plus forte inflation et de risques plus marqués pour les banques coréennes. Les écarts de taux d'intérêt ont reculé au cours de la période considérée. Les banques n'ont pas agi ainsi parce qu'elles étaient prêtes à absorber les risques de crédit des PME, qui étaient élevés, mais parce que le gouvernement leur avait conseillé de reconduire automatiquement les prêts aux PME. Les taux de reconduction ont atteint 90 %. Le gouvernement a justifié cette démarche par le fait que les banques n'étaient pas en mesure d'évaluer avec exactitude la viabilité des emprunteurs pendant la crise. En outre, les programmes de garantie publique décrits ci-après ont contribué à la bienveillance des banques en matière de crédit aux PME, malgré leur propre pénurie de liquidités et leurs difficultés à respecter les normes prudentielles. À la fin de l'année 2011, les banques nationales détenaient 455 milliards KRW de prêts aux PME, soit 23 % de plus qu'en 2007.


Après la crise de la monnaie coréenne de 1997, les grandes sociétés se sont financées en émettant des obligations et des actions. Pendant ce temps, le secteur bancaire s'est concentré sur les prêts aux PME, qui bénéficiaient de la garantie de l'État. Ces prêts ont donc fait un bond spectaculaire en 15 ans.

Graphique 4.7. Prêts aux grandes entreprises et aux PME en Corée, 2001-11

En milliers de milliards KRW



Source : Service du contrôle financier (FSS), Small and Medium Business Administration (SMBA, Administration des petites et moyennes entreprises).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060345>

Apports de fonds propres

Le capital-risque et les capitaux de croissance ont reculé entre 2007 et 2008 – comme ailleurs – mais ont rebondi en 2009, 2010 et 2011, atteignant un niveau supérieur à celui de 2007.

Tableau 4.13. **Capital-risque et capitaux de croissance, 2007-11**

Milliards de KRW

Stade	2007	2008	2009	2010	2011
Initial	365.0	290.8	247.6	319.2	372.2
Expansion	377.4	255.3	260.1	290.4	329.6
Ultérieur	249.3	178.6	359.4	481.4	559.0
Total	991.7	724.7	867.1	1 091.0	1 260.8

Source : Small and Medium Business Administration (SMBA).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061713>

En 2007, le capital-risque était concentré sur le stade initial et le stade de l'expansion. En 2011, il visait plutôt le stade ultérieur (44.3 %, contre respectivement 29.6 % et 26.1 % pour le stade initial et l'expansion).

Autres indicateurs

Les données sur les retards de paiement concernent les prêts impayés plutôt que les retards de paiement moyens des clients, des fournisseurs ou des administrations. Le nombre de prêts accusant un retard de remboursement a baissé en 2009, mais est reparti à la hausse en 2011. Bien que de nombreuses PME coréennes aient eu des difficultés après l'éclatement de la crise financière mondiale, elles ont évité la faillite grâce à l'appui financier de l'État. En fait, les faillites n'ont pas cessé de diminuer de 2009 à 2011, car les entreprises ratant des échéances n'ont pas été déclarées en cessation de paiements. En 2011, le nombre de faillites a baissé de 13.4 %. On peut estimer que si des PME ont évité la faillite grâce aux politiques des autorités centrales et régionales, elles n'en ont pas moins subi des tensions financières.

Réponse des pouvoirs publics

Le volume des prêts garantis par l'État a augmenté de 42 % pendant la crise (2007-09). De plus, le ratio de couverture des garanties a été temporairement porté de 85 % à 95 %, voire à 100 % dans le cas des garanties de crédits à l'exportation. Alors que la *Small Business Corporation* (SBC) n'avait augmenté ses prêts directs que de 6.2 % entre 2007 et 2008, ceux-ci ont connu un essor spectaculaire en 2009 (83 %). Durant la reprise, les prêts directs ont reculé, signe que ce type d'assistance de la part de l'État s'est estompé. Simultanément, toutefois, le taux d'acceptation des demandes de prêt par la SBC est demeuré très au-dessus des 50 %.

En 2011, l'encours des prêts garantis par l'État s'élevait à 69 900 milliards KRW, comprenant les prêts adossés à des fonds tant nationaux que régionaux. Les prêts (directs et indirects) fournis par la SBC totalisaient 15 100 milliards KRW et concernaient 85 000 PME ; ils remédiaient à des carences du marché et renforçaient la compétitivité des PME. Le gouvernement coréen recherche actuellement de manière active d'autres possibilités efficaces de soutenir le crédit aux PME. Il envisage d'opter pour un soutien ciblé aux PME très performantes, plutôt que de pérenniser le soutien général apporté jusque-là au secteur des PME dans son ensemble.

Encadré 4.3. Définition des PME utilisée dans le Tableau de bord pour la Corée

La Banque de Corée (BOK) et le FSS (Service du contrôle financier) utilisent la même définition des petites et moyennes entreprises (PME).

Les PME sont des établissements comptant moins de 300 salariés permanents ou disposant d'un capital libéré inférieur ou égal à 8 milliards KRW (environ 8 millions USD). Cette définition des PME repose sur l'article 2 de la loi-cadre sur les petites et moyennes entreprises et sur l'article 3 de son décret d'application. Les PME peuvent également être définies de la manière suivante :

Définition des PME utilisée par la BOK et le FSS

Secteur ¹	PME		Petites entreprises	Micro-entreprises
	Effectif	Capital et chiffre d'affaires (CA)	Effectif salarié	
Activités manufacturières	Moins de 300	Capital ≤ 8 millions USD	Moins de 50	Moins de 10
Mines, BTP et transports	Moins de 300	Capital ≤ 3 millions USD	Moins de 50	Moins de 10
Magasins de la grande distribution, hôtellerie, exploitation de résidences de vacances, communications, traitement de l'information et autres activités liées à l'informatique, services d'ingénierie, hôpitaux et radiodiffusion et télédiffusion	Moins de 300	CA ≤ 30 millions USD	Moins de 10	Moins de 5
Production de semences et de semis, pêche, réseaux d'électricité, de gaz et d'eau, produits médicaux et orthopédiques, vente en gros, vente en gros de carburant et de produits connexes, vente par correspondance, vente en porte-à-porte, agences de voyages, entrepôts et services liés au transport, services spécialisés, scientifiques et technologiques, services aux entreprises, cinéma, exploitation de parcs de loisirs et de parcs à thème	Moins de 200	CA ≤ 20 millions USD	Moins de 10	Moins de 5
Vente en gros et intermédiation sur les produits, location de machines et de matériel à usage industriel, R-D en sciences naturelles, représentations publiques, présentation d'informations, jardins botaniques, zoos et parcs naturels, traitement des eaux usées, évacuation des déchets et services de nettoyage	Moins de 100	CA ≤ 10 millions USD	Moins de 10	Moins de 5
Autres secteurs	Moins de 50	CA ≤ 5 millions USD	Moins de 10	Moins de 5

1. Critères généraux (article 2 de la loi-cadre sur les petites et moyennes entreprises et article 3 de son décret d'application). Pour les micro-entreprises, l'article 2 de la loi sur les mesures spéciales d'assistance aux petites entreprises et aux micro-entreprises s'applique.

Tableau 4.14. **Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour la Corée, 2007-11**

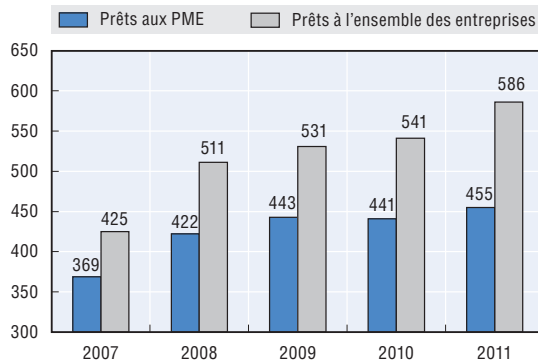
Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement						
Prêts aux PME	En milliers de milliards KRW	369	422	443	441	455
Ensemble des prêts aux entreprises	En milliers de milliards KRW	425	511	531	541	586
Prêts aux PME	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	86.8	82.6	83.5	81.5	77.7
Prêts à court terme aux PME	En milliers de milliards KRW	319	375	373
Prêts à long terme aux PME	En milliers de milliards KRW	106	136	158
Total des prêts à court et à long terme aux PME	En milliers de milliards KRW	425	511	531
Prêts à court terme aux PME	% du total des prêts aux PME	86.4	88.8	84.2
Prêts aux PME garantis par l'État	En milliers de milliards KRW	39.70	42.90	56.30	56.10	55.46
Prêts aux PME garantis par l'État	% des prêts aux PME	10.8	10.2	12.7	12.7	12.2
Prêts directs de l'État aux PME	En milliers de milliards KRW	2.5	2.6	4.8	3.1	3.0
Prêts accordés aux PME	En milliers de milliards KRW	2.72	3.20	5.82	3.42	3.35
Prêts demandés par les PME	En milliers de milliards KRW	4.65	6.06	9.82	6.66	5.93
Ratio prêts accordés aux PME / prêts demandés par les PME	%	58.5	52.8	59.3	51.3	56.6
Prêts aux PME improductifs	En milliers de milliards KRW	3.45	7.71	6.85	10.0	7.9
Prêts aux PME improductifs	% des prêts aux PME	0.9	1.8	1.5	2.3	1.7
Taux d'intérêt moyen	%	6.95	7.08	7.20	7.37	7.49
Écart de taux d'intérêt	%	0.76	0.79	0.56	0.54	0.55
Apports de fonds propres						
Capital-risque et capitaux de croissance	En milliers de milliards KRW	992	725	867	1091	1261
Capital-risque et capitaux de croissance	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	-26.9	19.7	25.8	15.6
Autres						
Retards de paiement des PME	Nombre de jours après la date d'échéance	11.0	12.1	9.9	12.1	11.7
Faillites, total	Nombre	2 294	2 735	1 998	1 570	1 359
Faillites, total	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	19.2	-26.9	-21.4	-13.4

Source : Voir le tableau 4.15.

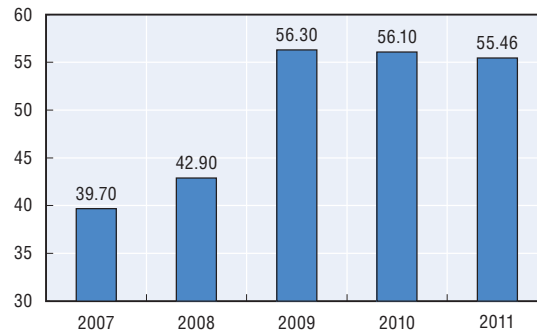
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061732>

Graphique 4.8. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Corée

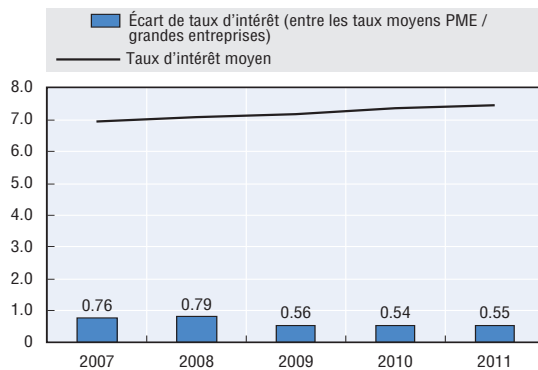
A. Prêts aux PME et ensemble des prêts aux entreprises, 2007-11
Données annuelles, milliers de milliards KRW



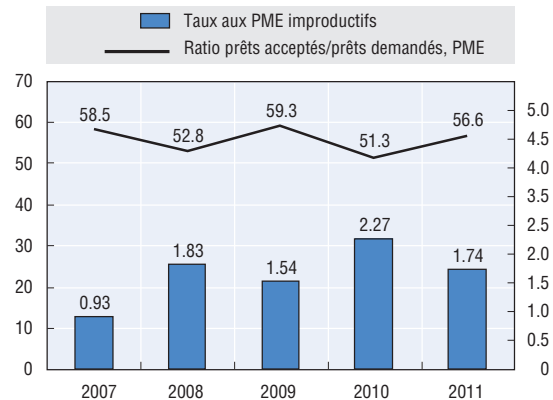
B. Prêts aux PME garantis par l'État, 2007-11
Données annuelles, milliers de milliards KRW



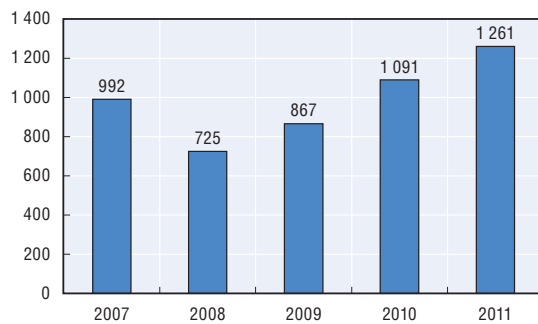
C. Taux d'intérêt et écart de taux, 2007-11
Pourcentage annuel



D. Part des prêts acceptés (échelle de gauche) et taux de prêts improductifs (échelle de droite), 2007-11
Pourcentage annuel



E. Investissements en capital-risque et capitaux de croissance, 2007-11
Données annuelles, milliards KRW



F. Faillites, 2007-11
Nombre trimestriel de sociétés insolubles



Source : Partie A : Service du contrôle financier (FSS). Partie B : Service du contrôle financier (FSS) et Small and Medium Business Administration (SMBA). Partie C : Banque de Corée (BOK). Partie D : Small and Medium Business Administration (SMBA). Partie E : Small Business Corporation (SBC). Partie F : Small Business Corporation (SBC).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933060364>

Tableau 4.15. **Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la Corée**

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Prêts bancaires (banques commerciales + banques spécialisées) aux PME non financières, encours, stocks.	Service du contrôle financier (FSS)
Ensemble des prêts aux entreprises	Prêts bancaires (banques commerciales + banques spécialisées) à toutes les entreprises non financières, encours, stocks.	Service du contrôle financier (FSS)
Prêts à court terme aux PME	Encours, échéances inférieures à un an.	Service du contrôle financier (FSS)
Prêts à long terme aux PME	Encours, échéances supérieures à un an.	Service du contrôle financier (FSS)
Prêts aux PME garantis par l'État	Valeur des prêts garantis par KODIT, KIBO ; stocks.	Service du contrôle financier (FSS) et <i>Small and Medium Business Administration (SMBA)</i> , Administration des petites et moyennes entreprises).
Prêts directs de l'État aux PME	Prêts directs de l'État fournis et mobilisés par la seule SBC.	<i>Small Business Corporation (SBC)</i>
Prêts accordés aux PME	Prêts directs de l'État selon la base de données de la SBC (et non des banques commerciales). Englobe les prêts mobilisés et non mobilisés qui ont été acceptés.	<i>Small Business Corporation (SBC)</i>
Prêts demandés par les PME	Prêts directs de l'État, selon la base de données de la SBC (et non des banques commerciales).	<i>Small Business Corporation (SBC)</i>
Prêts aux PME improductifs	Part des prêts aux PME improductifs des banques nationales dans le crédit total y compris les prêts libellés en KRW, les prêts libellés en devises, les effets de cartes de crédit à recevoir et autres (encours).	Service du contrôle financier (FSS)
Taux d'intérêt moyen	Taux d'intérêt moyens des nouveaux prêts pendant la période.	Banque de Corée (BOK)
Écart de taux d'intérêt (taux d'intérêt moyen PME/grandes entreprises)	Taux des prêts aux PME – taux des prêts aux grandes entreprises.	Banque de Corée (BOK)
Apports de fonds propres		
Capital-risque et capitaux de croissance	Montants annuels investis, y compris aux stades initial, de l'expansion et ultérieur.	<i>Small and Medium Business Administration (SMBA)</i>
Autres		
Retards de paiement, PME	Nombre moyen de jours de dépassement de l'échéance contractuelle du prêt.	<i>Small and Medium Business Administration (SMBA)</i> .
Faillites, total	Entreprises en faillite dans le portefeuille de la SBC.	<i>Small Business Corporation (SBC)</i>

Danemark

Les PME dans l'économie nationale

Selon les statistiques de l'OCDE, les PME représentaient 99.7 % de l'ensemble des entreprises du Danemark.


Tableau 4.16. Répartition des entreprises au Danemark, 2007

Par taille d'entreprise

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises	%
Ensemble des entreprises	212 129	100.0
PME (1-249)	211 406	99.7
<i>Micro (1-9)</i>	<i>184 556</i>	<i>87.0</i>
<i>Petites (10-49)</i>	<i>22 823</i>	<i>10.8</i>
<i>Moyennes (50-249)</i>	<i>4 027</i>	<i>1.9</i>
Grandes entreprises (250+)	723	0.3

Note : Les entreprises sans salarié ne sont pas prises en compte.

Source : Base de données OCDE des Statistiques structurelles et démographiques des entreprises.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061751>

Prêts aux PME

L'activité des établissements financiers de crédit aux PME, approchée par les prêts inférieurs à 1 million EUR, a reculé d'environ 30 % entre 2007 et 2009. Avec une progression de 23 %, le crédit aux PME s'est toutefois redressé en 2010, mais a stagné en 2011, maintenant le volume total des prêts aux PME nettement au-dessous de ses niveaux d'avant la crise. L'ensemble des prêts aux entreprises a lui aussi reculé sur la période 2009-11. Déjà réduite (12 %), la part des prêts aux PME dans l'ensemble de prêts aux entreprises a encore baissé. Comme on pouvait s'y attendre, compte tenu de la quête de financements pour pallier les problèmes de trésorerie, la part des prêts aux PME à court terme dans l'ensemble des prêts aux PME a augmenté.

La dernière évaluation de la disponibilité du crédit a conclu que celui-ci, au premier semestre de 2012, demeurerait difficile d'accès. La crise financière et économique que connaît l'Europe et la politique de resserrement du crédit qui en a résulté parmi les organismes financiers continuent de rendre l'obtention de financements malaisée pour les PME. La crise de la dette et la permanence de la volatilité des marchés de capitaux, ainsi que le regain d'exigence en matière d'adéquation des fonds propres (Bâle III et directives communautaires), pèseront sur l'accès des banques danoises à des fonds et, partant, sur la disponibilité de ceux-ci pour les PME. Cette politique du crédit moins accommodante a

alimenté la baisse nominale des prêts aux entreprises intervenue en 2011. Malgré une petite diminution des taux d'intérêt aux premier et deuxième semestres de 2012, le crédit aux entreprises a poursuivi son recul nominal au premier semestre de 2012, sous l'effet en partie d'un repli de la demande de crédit.

L'office statistique national danois a réalisé une enquête sur l'accès des PME aux financements dans le cadre d'une enquête d'Eurostat. Selon cette enquête, les plus petites entreprises ont été plus nombreuses à demander des financements en 2010 qu'en 2007, mais nettement moins nombreuses à obtenir la totalité du prêt sollicité. D'autres enquêtes, réalisées par la Confédération de l'industrie danoise et la Fédération danoise des petites et moyennes entreprises, révèlent qu'en 2010, les PME estimaient encore rencontrer des difficultés pour obtenir un financement, lesquelles engendraient une diminution de la production. Par exemple, en décembre 2010, la Confédération de l'industrie danoise indiquait que 37 % des PME jugeaient l'obtention d'un financement plus ou beaucoup plus difficile qu'avant la crise. Au second semestre de 2012, plus de 40 % de ses membres qualifiaient la situation financière actuelle de bonne ou très bonne, tandis que moins de 28 % l'estimaient mauvaise ou très mauvaise. Selon l'enquête sur le crédit bancaire menée par la Banque centrale danoise, les établissements de crédit ont prorogé une stricte politique de crédit mise en place fin 2008 et début 2009. Les banques ont aussi indiqué avoir, en 2010, réduit la forte exposition qui était la leur en 2009, et souhaiter la réduire encore. Ces déclarations traduisent un besoin d'ajustement de la politique de crédit des organismes financiers, après une période de croissance massive du crédit. À l'avenir, elles devraient répercuter les effets des réformes du système financier international et du renforcement des exigences de fonds propres sur les entreprises, qui seront contraintes de satisfaire des critères de solvabilité plus exigeants pour obtenir un financement.

Le pourcentage de PME sollicitant un financement est passé de 35 % à 44 % entre 2007 et 2010.

Tableau 4.17. **Part des entreprises ayant demandé un financement, 2007 et 2010**

	En pourcentage			
	% de PME ayant demandé un financement	Jeunes entreprises à forte croissance	Entreprises à forte croissance	Autres entreprises
2007	35	47	44	34
2010	44	57	54	42

Source : Office statistique national danois.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061770>

Sur les 44 % de PME ayant demandé un financement en 2010, 23 % ont reçu une réponse négative. La probabilité de rejet était plus forte pour les entreprises de plus petite taille. Le ministère de l'Économie et des Entreprises a analysé le lien entre la capacité d'obtention de prêts par les PME et un certain nombre de ratios financiers calculés à partir de leurs états financiers. Il a constaté que les PME ayant obtenu des prêts avaient un résultat d'exploitation et un rendement des capitaux propres plus élevés et un taux d'endettement plus faible que les PME dont la demande de prêt a été partiellement ou totalement rejetée.

Tableau 4.18. **Résultat des demandes de prêt en fonction de la taille de l'entreprise, 2010**

En pourcentage

Résultat	% de PME ayant demandé un financement	5-9 salariés	10-49 salariés	50-99 salariés	100-249 salariés
Accord total	69	63	69	69	75
Accord partiel	24	25	23	28	22
Rejet	23	21	24	24	13

Source : Office statistique national danois.

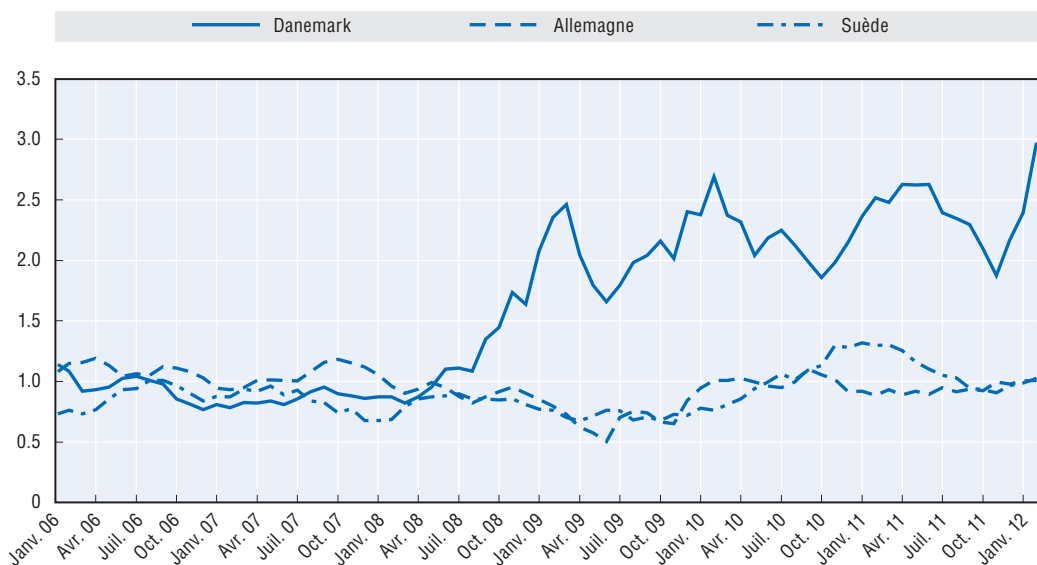
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061789>

Conditions du crédit

Les taux d'intérêt ont reflué d'un sommet de plus de 7 % en 2008 à 5.6 % en 2011. L'écart des taux d'intérêt n'a cessé de se creuser sur la période, atteignant 3.43 en 2011. Selon l'enquête sur le crédit bancaire menée par la Banque centrale danoise, les organismes financiers ont imposé, fin 2008 et début 2009, des prix plus élevés et des obligations plus contraignantes de sûreté. C'est également ce qu'indiquent des banques dans leurs rapports de 2009 et 2010, en signalant avoir davantage mis l'accent, dans l'évaluation du crédit des entreprises, sur les sûretés fournies en contrepartie des prêts et sur l'évolution de la valeur des sûretés. Ces banques indiquent également avoir accru leur surveillance des états financiers des PME et de la capacité de ces dernières à générer la trésorerie requise pour poursuivre l'exploitation. Les clients des PME ont en outre imposé à ces dernières, cette même année, des délais de paiement plus longs. La trésorerie des PME a ainsi pâti, d'un côté, des conditions du crédit clients, et de l'autre, des moins bonnes conditions de crédit offertes par les banques à l'occasion de la renégociation de prêts. Au


Graphique 4.9. **Évolution de l'écart des taux d'intérêt entre les prêts importants et les petits prêts au Danemark, en Allemagne et en Suède, 2006-12**

Pourcentages



Note : Taux d'intérêt des nouveaux prêts, hors découverts, avec un taux fixe à un an maximum ; moyenne glissante sur trois mois.

Source : Banque centrale danoise et BCE, *Report on the Development in the Availability of Credit*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060383>

second semestre de 2011, la Chambre de commerce danoise a enquêté auprès de ses membres, dont 46 % ont répondu payer des intérêts plus élevés pour leurs prêts déjà ou nouvellement contractés. L'écart des taux d'intérêt se creusait et était plus marqué au Danemark que dans d'autres pays, en raison de taux d'intérêt plus bas pour les prêts d'un montant élevé et plus hauts pour les petits prêts.

Apports de fonds propres

Selon la base de données de l'European Venture Capital Association (EVCA), les apports de capital-risque ont baissé de plus de moitié en 2009 et ont continué de décroître en 2010. Une reprise marquée est intervenue en 2011, mais sans que l'on retrouve les niveaux de 2007 et 2008.

Autres indicateurs

Les statistiques relatives aux retards de paiement et aux faillites témoignent des difficultés rencontrées par les entreprises. Les retards de paiement, qui s'établissaient à 6.1 jours seulement, ont atteint 12 jours – un niveau élevé. Parallèlement, le nombre de faillites a été multiplié par 2.5 entre 2007 et 2010. Le nombre de faillites est resté élevé en 2011.

Réponse des pouvoirs publics

L'accès des PME à des financements est géré par Vækstfonden (fonds de croissance), un fonds d'investissement d'État créé en 1992. Vækstfonden propose des garanties et des prêts aux PME déjà existantes, investit des fonds propres dans de jeunes entreprises ayant un potentiel de croissance, et a une activité de fonds de fonds doublement centrée sur le capital-risque et les PME. En septembre 2009, les pouvoirs publics ont introduit, pour améliorer le financement des PME et leurs débouchés à l'export, un ensemble de mesures comprenant un renforcement des garanties de prêts, des prêts à la création d'entreprise et des garanties à l'exportation, ainsi qu'une consolidation de l'accès des nouvelles entreprises au capital-risque. Fin 2012, le gouvernement a lancé un autre train de mesures dont l'objectif est d'améliorer encore l'accès des PME à des financements. D'après ces nouvelles dispositions, Vækstfonden accordera, à compter de 2013, de nouveaux prêts directs à des PME. En outre, le dispositif antérieur de prêts de démarrage et le programme de cautionnement des emprunts ont fusionné.

Globalement, les données disponibles pour 2010-11 pointaient une situation financière toujours difficile pour les PME. C'est pourquoi des dispositifs tels que les prêts directs et le cautionnement des prêts de croissance ont été mis en place et renforcés, afin d'améliorer l'accès des PME aux financements. Sans garanties de l'État et injections de capitaux, les banques auraient été contraintes de réduire bien davantage leur volume de crédit.

Prêts de croissance « Vækstlån »

Les prêts de croissance sont émis par Vækstfonden directement pour les PME qui recherchent des capitaux pour se développer ou changer de propriétaire. L'évaluation financière repose sur les performances actuelles et passées de l'entreprise, son potentiel de croissance et de rentabilité, et les capacités des dirigeants. Tous les prêts sont accordés dans le cadre d'un financement collectif incluant d'autres partenaires financiers (banques, organismes de prêts hypothécaires). Ne sont émis que des prêts d'un montant supérieur à

2 millions DKK, à un taux d'intérêt plus élevé que le taux d'intérêt des prêts bancaires, car en cas de défaut, toutes les cautions vont aux banques et autres créanciers garantis avant Vækstfonden.

Le dispositif de prêts à la création d'entreprise s'adresse aux nouvelles entreprises et associe des garanties de prêts et des services de conseil. Les entreprises peuvent bénéficier d'un prêt d'un million DKK au maximum, garanti à 75 % par l'État. Ce dispositif a vocation à faciliter l'accès aux financements bancaires. Parallèlement, les entrepreneurs peuvent bénéficier, avant et après l'attribution du prêt, de conseils qui leur permettent d'être mieux préparés à la gestion de leur activité. Le volume total dont disposaient les organismes financiers jusqu'en 2010 pour octroyer des prêts de démarrage avoisinait 200 millions DKK. En 2011, les engagements à ce titre ont totalisé 92 millions DKK (12.33 millions EUR).

Cautionnement des prêts de croissance « Vækstkaution »

Le cautionnement Vækstkaution est accordé aux PME et couvre 75 % de la perte de la banque si l'emprunteur ne peut rembourser son crédit. Plafonnées à 2 millions DKK, les garanties concernant les prêts de croissance peuvent être octroyées pour financer le développement de l'entreprise – transfert de propriété, dépenses d'investissement, développement de nouveaux produits, amélioration de produits existants, etc.

Le nombre de garanties émises pour des prêts de croissance a augmenté, passant d'un engagement total de 131 millions DKK (17 millions EUR) en 2007 à 825 millions DKK (110 millions EUR) en 2011. On peut imputer cet essor en partie à la meilleure notoriété du dispositif et en partie à l'attrait qu'il présente pour les banques du fait non seulement de la diminution du risque de crédit, mais aussi de la libération de parties du capital immobilisé qu'il entraîne. Autre explication, les entreprises ont eu de plus en plus de mal à disposer de prêts à des conditions normales.

Capital-investissement

VF Venture, qui fait partie de Vækstfonden, investit dans de jeunes entreprises appartenant aux secteurs des technologies informatiques, médicales, écologiques et industrielles, et à d'autres industries à forte croissance. Chacun de ses investissements oscille entre 5 millions et 25 millions DKK. Au total, ses engagements ont atteint 228 millions DKK en 2011.

En janvier 2011, un accord a été conclu avec la fédération professionnelle Forsikring & Pension, la caisse de retraite complémentaire du marché du travail danois (Arbejdsmarkedets Tillægspension) et la caisse de retraite des salariés danois (Lønmodtagernes Dyrtingsfond), dans le but de fournir du capital-investissement aux entrepreneurs et aux PME via Dansk Vækstkapital. Appliqué en juin 2011, ce dispositif a clôturé son deuxième appel de capitaux, de près de 5 milliards DKK, en décembre 2011.

Cautionnement des exportations

Le cautionnement des exportations a d'abord vu le jour sous forme de dispositif temporaire de garantie visant à fournir des crédits d'exploitation et de développement aux firmes exportatrices danoises dans la limite de 2 milliards DKK. Le Fonds de crédit-export (EKF) peut ainsi garantir jusqu'à 80 % des crédits d'exploitation et de développement accordés par des banques aux exportateurs et à leurs sous-traitants. Le dispositif est devenu permanent le 1^{er} janvier 2012.

Tableau 4.19. Investissements de Dansk Vækstkapital, 2011

	Engagements de l'État	Taille du fonds	Détention %
Major Invest Equity 4	300 millions DKK	800 millions DKK	37.5
Capidea Kapital II	362 millions DKK	724 millions DKK	50.0
Sunstone Technology Ventures Fund III	175 millions DKK	626 millions DKK	27.9
Sunstone Life Science Ventures Fund III	200 millions DKK	662 millions DKK	30.2
SEED Capital	150 millions DKK	682 millions DKK	22.0

Source : Dansk Vækstkapital.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061808>

Mécanisme de crédit à l'exportation

Le mécanisme de crédit à l'exportation a été établi pour soutenir la compétitivité internationale des entreprises danoises et pour épauler les exportations danoises dans le contexte de la crise financière et économique. À l'origine, il était possible de solliciter un crédit à l'exportation jusqu'à la fin de 2011, mais un accord politique a permis de prolonger le mécanisme de quatre années, jusqu'à fin 2015. De surcroît, le plafond de crédit a été relevé de 15 milliards à 35 milliards DKK. Ce dispositif soutient les exportations danoises assorties d'une durée de crédit longue, c'est-à-dire supérieure à deux ans.

Le mécanisme de crédit à l'exportation a été complété par deux accords conclus par EKF avec respectivement PensionDanmark et PFA Pension, au titre desquels chacun de ces fonds devra fournir jusqu'à 10 milliards DKK de financement des exportations, EKF garantissant les prêts qu'ils octroient. Les accords prévoient qu'EKF présente les projets pertinents aux fonds, charge à eux d'évaluer ensuite si l'investissement présente un intérêt et d'élaborer une offre, que l'acheteur est libre d'accepter ou de rejeter.

Autres

La Banque centrale danoise a par ailleurs pris la mesure inhabituelle consistant à introduire des taux d'intérêt négatifs pour les dépôts bancaires qu'elle détient, afin d'inciter les banques à davantage prêter à l'économie réelle. Le Danemark a ainsi plafonné les sommes que les banques peuvent détenir sur leur compte courant à la banque centrale. Lorsque le système bancaire dans sa globalité passe la barre des 70 milliards DKK en compte chez elle, toutes les sommes excédentaires sont automatiquement basculées dans le mécanisme à intérêt négatif.

Tableau 4.20. **Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour le Danemark, 2007-11**

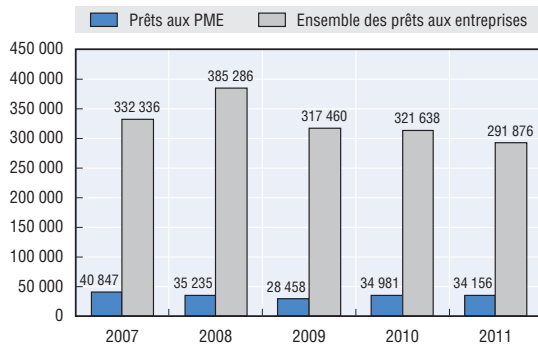
Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement						
Prêts aux PME	Millions DKK	40 847	35 235	28 458	34 981	34 156
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions DKK	332 336	385 286	317 460	312 638	291 876
Prêts aux PME	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	12.3	9.1	9.0	11.2	11.7
Prêts à court terme aux PME	Millions DKK	26 426	26 274	22 423	22 668	24 093
Prêts à long terme aux PME	Millions DKK	14 421	8 961	6 035	12 313	10 063
Total des prêts à court et à long terme aux PME	Millions DKK	40 847	35 235	28 458	34 981	34 156
Prêts à court terme aux PME	En % de l'ensemble des prêts à court et à long terme aux PME	64.7	74.6	78.8	64.8	70.5
Garanties de prêts accordées par l'État aux PME	Millions DKK	130.5	93.8	117.8	515.6	824.8
Taux d'intérêt des prêts aux PME	%	6.37	7.06	6.33	5.52	5.64
Écart de taux d'intérêt	%	1.12	1.39	2.89	3.19	3.43
Apports de fonds propres						
Capital-risque	Millions EUR	199.8	186.0	88.0	69.4	125.3
Capital-risque	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	-6.9	-52.7	-21.1	80.5
Autres						
Retards de paiement	Nombre moyen de jours	7.2	6.1	12.0	12.0	..
Faillites, total	Nombre	2 401	3 709	5 710	6 461	5 468
Faillites	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	54.5	53.9	13.2	-15.4
Faillites	Pour 10 000 entreprises	24	46	55

Source : Voir le tableau 4.21.

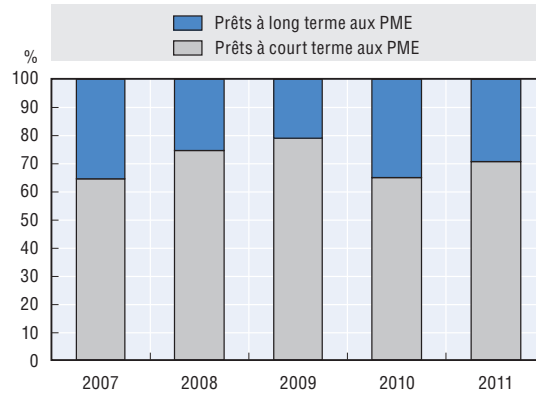
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061827>

Graphique 4.10. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat au Danemark

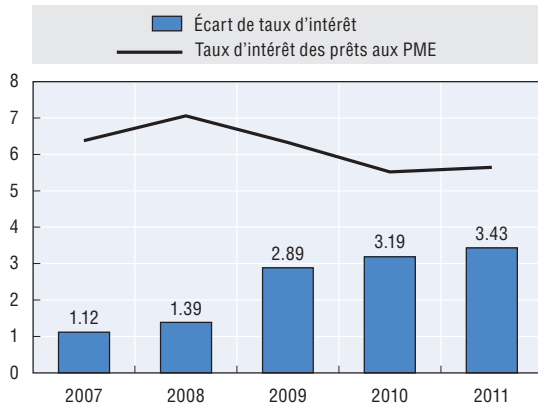
A. Prêts aux PME¹ et ensemble des prêts aux entreprises, 2007-11
Données annuelles, en millions DKK



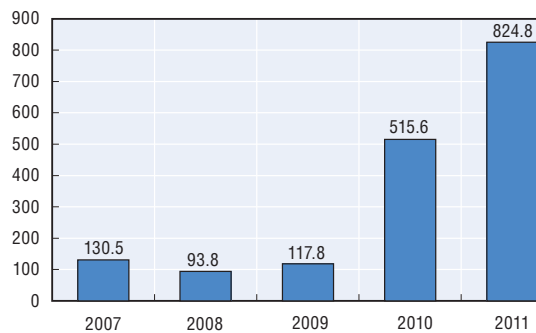
B. Prêts à court et à long terme aux PME¹, 2007-11
Données annuelles, en pourcentage



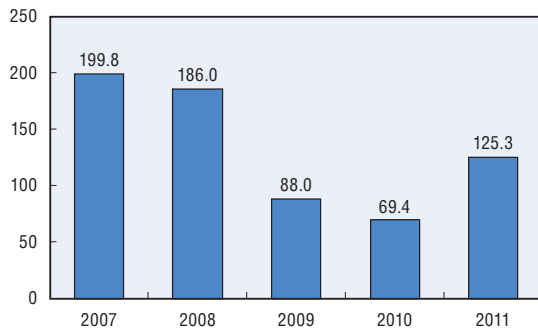
C. Taux d'intérêt des prêts aux PME¹ et écart de taux d'intérêt, 2007-11
Données annuelles, en pourcentage



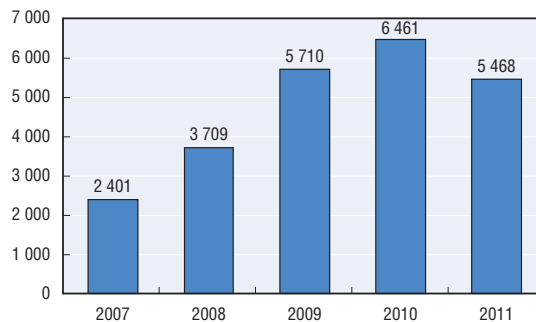
D. Garanties de prêts accordées par l'État aux PME, 2007-11
Données annuelles, en millions DKK



E. Investissement en capital-risque, stade initial, 2007-11
Données annuelles, en millions DKK



F. Faillites, 2007-11
Nombre annuel d'entreprises déclarées en faillite



1. Pour les prêts d'un montant inférieur à 1 million EUR.

Source : Parties A, B et C : Banque du Danemark. Partie D : Vækstfonden. Partie E : EVCA. Partie F : office statistique national danois.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060402>

Tableau 4.21. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour le Danemark

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Nouveaux prêts (flux), prêts d'un montant inférieur à 1 million EUR.	Banque du Danemark (Nationalbanken)
Ensemble des prêts aux entreprises	Nouveaux prêts (flux).	Banque du Danemark (Nationalbanken)
Prêts à court terme aux PME	Nouveaux prêts d'un montant inférieur à 1 million EUR, période de remboursement à taux fixe d'une durée inférieure ou égale à un an.	Banque du Danemark (Nationalbanken)
Prêts à long terme aux PME	Nouveaux prêts d'un montant inférieur à 1 million EUR, période de remboursement à taux fixe d'une durée supérieure à un an.	Banque du Danemark (Nationalbanken)
Garanties de prêts accordées par l'État	Prêts garantis par l'État en faveur des entreprises employant 250 salariés au maximum, stocks ou flux.	Vækstfonden
Taux d'intérêt des prêts aux PME	Taux d'intérêt annuel moyen appliqué aux nouveaux prêts, taux de base plus prime de risque ; pour une durée inférieure à un an et un montant inférieur à 1 million EUR.	Banque du Danemark (Nationalbanken)
Écart de taux d'intérêt	Écart entre le taux appliqué aux petites entreprises et le taux appliqué aux grandes entreprises ; pour une durée inférieure à un an et un montant inférieur à 1 million EUR et supérieur ou égal à 1 million EUR.	Banque du Danemark (Nationalbanken)
Apports de fonds propres		
Capital-risque	Montant effectivement investi au Danemark aux premiers stades de la vie des entreprises.	<i>European Private Equity and Venture Capital Association (EVCA)</i>
Autres		
Retards de paiement	Pour 2008, 2009 et 2010, nombre moyen de jours de retard pour les transactions entre entreprises. Pour 2007, nombre moyen de jours de retard pour les transactions entre entreprises, entre entreprises et particuliers et entre entreprises et administrations. Ensemble des entreprises.	Intrum Justitia, Indice de paiement européen 2008, 2009 et 2010
Faillites, total	Nombre d'entreprises déclarées en faillite.	Office statistique national danois
Faillites (pour 10 000 entreprises)	Nombre d'entreprises en faillite pour 10 000 entreprises.	Office statistique national danois

Références

Banque du Danemark, *Lending Survey*, différentes années, disponibles à l'adresse http://nationalbanken.dk/DNUK/Statistics.nsf/side/Danmarks_Nationalbanks_lending_survey!OpenDocument.

Ministère de l'Économie et des Entreprises (2011), *Developments in Credit Availability in Denmark in the First Half of 2010*, 29 juin 2011.

Ministère de l'Économie et des Entreprises (2011), *Developments in Credit Availability in Denmark in the Second Half of 2010*, 29 juin 2011.

Ministère de l'Économie et des Entreprises (2012), *Developments in Credit Availability in Denmark in the Second Half of 2011*, juin 2012.

Espagne

Les PME dans l'économie nationale

En Espagne, 99,8 % de l'ensemble des entreprises étaient, en 2010, des PME. Celles-ci employaient 67 % de la main-d'œuvre des entreprises. 89 % étaient des micro-entreprises, 9,2 % de petites entreprises et 1,4 % des entreprises moyennes.

Tableau 4.22. **Répartition des entreprises en Espagne, 2010**

Par taille d'entreprise

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises	%	Effectif salarié	%
Ensemble des entreprises	1 231 711	100.0	8 890 776	100.0
PME (1-249)	1 228 638	99.8	5 955 697	67.0
<i>Micro-entreprises (1-9)</i>	1 097 269	89.1	2 011 281	22.6
<i>Petites entreprises (10-49)</i>	113 735	9.2	2 205 153	24.8
<i>Entreprises moyennes (50-249)</i>	17 634	1.4	1 739 263	19.6
Grandes entreprises (250 salariés et plus)	3 073	0.2	2 935 079	33.0

Note : Y compris entreprises sans salarié.

Source : Registre central des entreprises, office statistique national espagnol.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061846>

Prêts aux PME

Il apparaît utile, avant d'analyser les données relatives au crédit aux PME, de passer en revue l'évolution de l'endettement entre 2007 et 2010. Cette évolution s'est en général soldée par une diminution progressive des taux d'endettement dans les secteurs productifs les plus endettés en début de période¹.

On peut utiliser les bases de données CBA et CBB de la Centrale de bilans espagnole (CBSO, *Central Balance Sheet Data Office*) pour étudier les principales caractéristiques du processus de désendettement des entreprises non financières selon leur taille². Cette ventilation par taille fait apparaître depuis l'année 2007 les différences d'évolution de la dette et de l'endettement entre les petites et les grandes entreprises. Comme l'indiquent les données du Tableau de bord, le volume de nouveaux prêts aux PME comme à l'ensemble des entreprises a reculé entre 2007 et 2011, sans la moindre reprise en 2010-11. Les prêts aux PME ont été particulièrement touchés, et la part des prêts aux PME (estimée selon le nombre de nouveaux prêts d'un montant inférieur à 1 million EUR rapporté à l'ensemble des nouveaux prêts aux entreprises) est passée de presque 40 % (2007) à 33 % (2011).

Conditions du crédit

Entre fin 2008 et mi-2010, les taux d'intérêt des prêts accordés aux entreprises non financières ont affiché une tendance à la baisse. L'écart de taux d'intérêt entre les petits et les grands prêts s'est creusé sur la période (2007-11). Selon l'enquête sur le crédit bancaire, les établissements de crédit ont resserré les critères applicables aux prêts aux entreprises entre mi-2007 et mi-2010 – décision qui a touché aussi bien les grandes entités que les PME. Si l'on en croit cette source, les banques n'ont pas modifié ces critères depuis mi-2010, mais compte tenu du resserrement accumulé dans les premières phases de la crise, les critères d'octroi du crédit sont restés stricts. Corroborant cette tendance, les éléments de l'enquête BCE/CE sur l'accès des PME à des financements dans la zone euro (SAFE) ont montré que de l'avis des PME, les critères s'étaient plus durcis, durant la crise, pour elles que pour les grandes entreprises et, aussi, que pour les PME d'autres pays. Ce constat est probablement lié aux piètres performances qu'elles ont affichées au cours de cette période. L'enquête SAFE montre que la crise a vu les ventes et les bénéfices des PME se contracter davantage que celles d'entreprises espagnoles de plus grande taille et, aussi, que celles de PME d'autres pays.

À noter, l'Espagne s'est lancée dans une réforme bancaire qui a commencé par la création du FROB (Fonds de restructuration ordonnée du secteur bancaire). Un processus de consolidation s'est traduit par une substantielle réduction du nombre d'établissements bancaires. Quarante-cinq caisses d'épargne ont été transformées en 10 établissements bancaires. Différentes initiatives ont visé à améliorer la résilience des banques face aux vicissitudes économiques. En février 2011, le minimum de capital obligatoire a été relevé. En outre, l'Union européenne a adopté un plan de recapitalisation des plus grandes banques qui a nécessité un matelas temporaire de capitaux extraordinaires jusqu'au rétablissement de la confiance du marché.

Apports de fonds propres

Mesuré à 3,6 milliards EUR en 2010, le capital-risque est encore sous-développé en Espagne. Selon l'ASCRI (Association espagnole de capital-risque), les sociétés de capital-risque ont en 2011 financé 886 entreprises, dont 95 % de jeunes pousses ou de structures au stade initial de leur développement. Ces sociétés de capital-risque d'Espagne sont actionnaires de 3 530 entreprises, dont 91 % de PME.

La promotion des investissements de capital-risque repose sur des incitations fiscales. Les sociétés de capital-risque immatriculées auprès de la CNMV (autorité boursière espagnole) ont un taux d'imposition de 1 % seulement. En juillet 2011 a été introduit un dispositif national d'incitation fiscale aux investissements directs de tiers dans de petites entreprises naissantes. Les tiers investissant dans des parts de sociétés non cotées sont exonérés de l'impôt sur les plus-values, à condition qu'au moment de l'investissement, l'entreprise ciblée ait moins de trois ans d'existence et au maximum 200 000 EUR de fonds propres, et dans la limite d'un investissement de 25 000 EUR par an ou de 75 000 EUR sur trois ans. En outre, des investisseurs individuels ne peuvent détenir plus de 40 % du capital d'une entreprise, et doivent conserver leurs parts pendant trois à sept ans.

Autres indicateurs

Les retards de paiement s'étaient réduits dans les années antérieures à la crise, mais se sont de nouveau allongés en 2009 (de 12 à 26 jours). La modification intervenue en 2010 de l'ancienne loi encadrant les retards de paiement (loi 15/2010 venant modifier la loi 3/2004) a

diminué les retards entre entreprises de 26 à 14 jours (2011). En tout état de cause, il convient de souligner que les données tirées des éléments comptables sont des approximations. Elles permettent d'analyser les évolutions et les tendances, sans pouvoir vérifier à quel point les entreprises respectent les prescriptions légales en matière de délais de paiement.

En 2011, les déclarations de faillite de PME ont été cinq fois plus nombreuses qu'en 2007. Plus de 30 % des entreprises générales du bâtiment et des sociétés de promotion immobilière ont fait faillite.

Réponse des pouvoirs publics

Le gouvernement a pris plusieurs mesures pour garantir l'accès des PME à des financements, dont des mesures financières qui facilitent l'accès à un dispositif d'aides aux entreprises en matière de taxes et de crédit.

L'ICO (Institut officiel de crédit) est une entreprise publique qui a un double rôle d'établissement de crédit spécialisé et d'agence financière d'État. Ses principaux objectifs sont de soutenir et promouvoir les activités économiques contribuant à la croissance et à l'amélioration de la répartition de la richesse nationale et, en particulier, des priorités en matière de culture, d'innovation et d'écologie. Elle a à cet égard réagi à la crise, étendant et améliorant les lignes de crédit et prêts directs qu'elle consent traditionnellement aux PME. Elle a aussi créé différents mécanismes nouveaux, dont voici les plus importants :

- Un nouveau mécanisme de liquidités ICO pour les PME, instauré en 2008 pour financer les besoins en fonds de roulement des PME.
- Un nouveau moratoire ICO-PME, déclaré en 2009, autorisant le report du remboursement de prêts ICO-PME (ligne de crédit classique aux PME).
- ICO-PROINMED, une ligne d'intermédiation destinée à financer les projets des entreprises de taille moyenne.
- ICO-FTPYME, pour les fonds de titrisation : en 2008, le Trésor a introduit la ligne FTPYME, et l'a étendue en 2009 et 2010. Cette ligne permet à l'État de fournir des garanties afin d'assurer les titres de dette émis par le Fonds de titrisation des actifs. Plus précisément, il apporte son concours à certains titres de dette émis par le Fonds de titrisation des actifs au nom des établissements de crédit qui prêtent aux PME.

Subventions à l'exportation

Parmi les mesures financières de stimulation des exportations figure la réforme du Système CARI (contrats d'ajustement réciproque des intérêts), qui vise à encourager l'octroi de crédits à l'exportation et à promouvoir l'assurance des crédits à l'exportation gérée par la CESCE (Compagnie espagnole d'assurance de crédits à l'exportation). Plusieurs initiatives prévoient la création de la ligne Fonds d'aide au développement-PME et de la ligne CESCE-PME, destinées à faciliter l'accès au crédit-export à moindre coût.

Mesures fiscales

Les autorités ont par ailleurs pris les mesures fiscales suivantes :

- Remboursement mensuel de la TVA : à compter de janvier 2009, les contribuables peuvent demander un remboursement de TVA chaque mois, sans avoir à attendre la fin de l'année.
- Amortissement accéléré des nouvelles immobilisations.
- Nouveau régime d'échelonnement du paiement de l'impôt sur le revenu.

Encadré 4.4. Définition d'une PME utilisée dans le Tableau de bord pour l'Espagne

Définition nationale

En Espagne, les PME sont classées selon la définition standard de l'UE (2003/361/EC): ce sont donc des entreprises comptant moins de 250 salariés et ayant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR ou un bilan de moins de 43 millions EUR.


Définition des PME pour les indicateurs financiers

Pour les indicateurs concernant les prêts aux entreprises, les prêts à court et à long terme, les taux d'intérêt et les sûretés, la définition des PME utilisée repose sur le montant des prêts, définis comme les nouveaux prêts libellés en euros, de moins de 1 million EUR, octroyés durant la période de référence aux entreprises non financières résidentes de la zone euro.

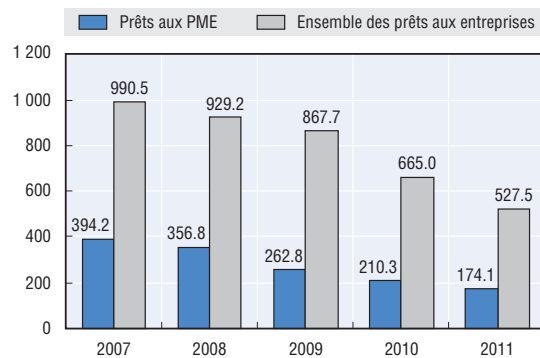
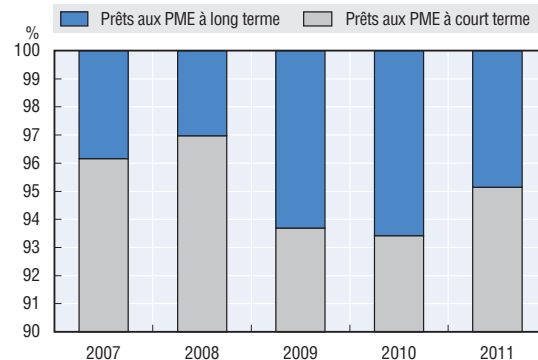
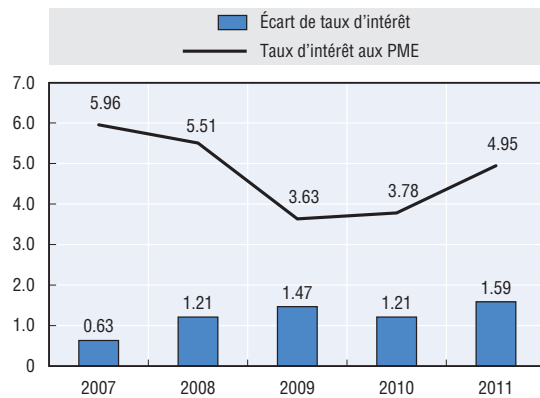
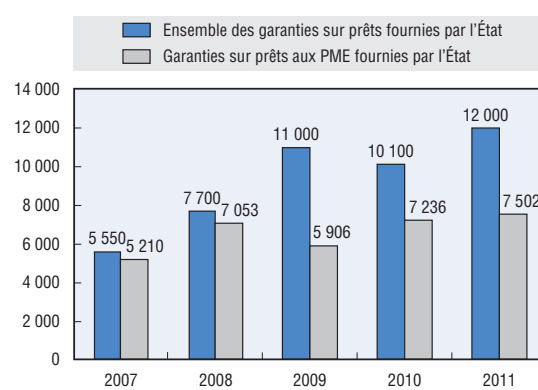
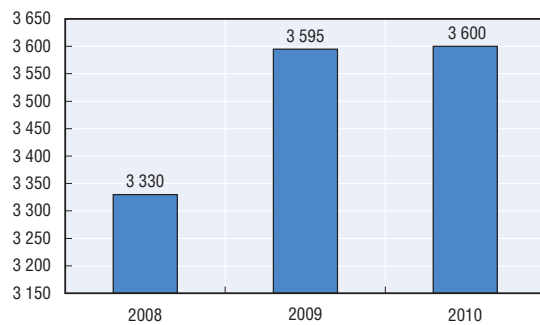
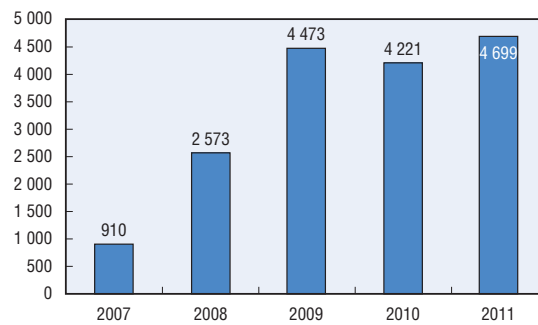
Tableau 4.23. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour l'Espagne, 2007-11

Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement						
Prêts aux PME	Milliards EUR	394.2	356.8	262.8	210.3	174.1
Ensemble des prêts aux entreprises	Milliards EUR	990.5	929.2	867.7	665.0	527.5
Part des prêts aux PME	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	39.8	38.4	30.3	31.6	33.0
Prêts à court terme aux PME	Milliards EUR	379.0	346.0	246.2	196.5	165.6
Prêts à long terme aux PME	Milliards EUR	15.1	10.8	16.6	13.8	8.5
Prêts à court terme aux PME	% du total des prêts aux PME	96.2	97.0	93.7	93.4	95.1
Total des garanties de prêts accordées par l'État	Millions EUR	5 550	7 700	11 000	10 100	12 000
Prêts aux PME garantis par l'État.	Millions EUR	5 210	7 053	5 906	7 236	7 502
Ensemble des prêts directs de l'État (stocks)	Millions EUR	15 929	17 630	24 470	26 323	26 557
Prêts directs de l'État	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	10.7	38.8	7.6	0.9
Taux d'intérêt des prêts aux PME	%	5.96	5.51	3.63	3.78	4.95
Taux d'intérêt des prêts aux grandes entreprises	%	5.33	4.30	2.16	2.57	3.36
Écart de taux d'intérêt	%	0.63	1.20	1.46	1.21	1.59
Sûreté, total	% des prêts avec sûreté	34.4
Apports de fonds propres						
Capital-risque, PME	Millions EUR	..	3 330	3 595	3 600	..
Capital-risque, PME	Taux de croissance en glissement annuel, %	8.0	0.1	..
Autres						
Retards de paiement des PME	Jours	27	12	26	23	14
Défaillances, PME	Nombre d'entreprises	910	2 573	4 473	4 221	4 699

Source : Voir le tableau 4.24.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061865>

Graphique 4.11. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Espagne

A. Prêts aux PME et ensemble des prêts aux entreprises, 2007-11
Données annuelles, en milliards EURB. Prêts aux PME à court et à long terme¹, 2007-11
Pourcentage annuelC. Taux d'intérêt aux PME et écart de taux d'intérêt, 2007-11
Pourcentage annuelD. Aides de l'État, 2007-11
Données annuelles, en millions EURE. Capital-investissement, 2008-10
Données annuelles, en millions EURF. Faillites, 2007-11
Données annuelles, nombre

1. La durée fait ici référence non pas à l'échéance du prêt, mais à son taux initial.

Source : Parties A, B, C et F : Banque d'Espagne. Partie D : Trésor (Dirección General del Tesoro y Política Financiera). Partie E : CNMV (Comisión Nacional del Mercado de Valores).


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060421>

Tableau 4.24. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour l'Espagne

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Montant des nouveaux prêts libellés en euros, de moins de 1 million EUR, octroyés durant la période de référence aux entreprises non financières résidentes de la zone euro. Hors découverts. À compter de juin 2010, hors lignes de crédit et cartes de crédit.	Banque d'Espagne
Ensemble des prêts aux entreprises	Montant des nouveaux prêts libellés en euros octroyés durant la période de référence aux entreprises non financières résidentes de la zone euro. Hors découverts. À compter de juin 2010, hors lignes de crédit et cartes de crédit.	Banque d'Espagne
Prêts à court terme aux PME	Montant des nouveaux prêts libellés en euros, de moins de 1 million EUR, octroyés durant la période de référence aux entreprises non financières résidentes de la zone euro pour une durée égale ou inférieure à 1 an. L'échéance ici est non pas la durée du prêt, mais son taux initial. Hors découverts. À compter de juin 2010, hors lignes de crédit et cartes de crédit.	Banque d'Espagne
Prêts à long terme aux PME	Montant des nouveaux prêts libellés en euros, de moins de 1 million EUR, octroyés durant la période de référence aux entreprises non financières résidentes de la zone euro pour une durée supérieure à 1 an. L'échéance ici est non pas la durée du prêt, mais son taux initial. Hors découverts. À compter de juin 2010, hors lignes de crédit et cartes de crédit.	Banque d'Espagne
Total des garanties de prêts accordées par l'État	Plafond des garanties de l'État accordées par la loi aux seuls fonds de titrisation. Stocks.	Trésor (<i>Dirección General del Tesoro y Política Financiera</i>)
Prêts aux PME garantis par l'État	Estimés en fonction des garanties accordées par l'État aux PME pour les seuls fonds de titrisation. Stocks.	Trésor (<i>Dirección General del Tesoro y Política Financiera</i>)
Ensemble des prêts directs de l'État	Actifs financiers de l'État dans les États financiers de l'économie espagnole : prêts aux entreprises non financières. Stocks.	Trésor (<i>Dirección General del Tesoro y Política Financiera</i>)
Taux d'intérêt des prêts aux PME	Taux d'intérêt appliqués aux nouveaux prêts libellés en euros, de moins de 1 million EUR, octroyés durant la période de référence aux entreprises non financières résidentes de la zone euro pour une durée égale ou inférieure à 1 an. L'échéance ici est non pas la durée du prêt, mais son taux initial.	Banque d'Espagne
Taux d'intérêt des prêts aux grandes entreprises	Taux d'intérêt appliqués aux nouveaux prêts libellés en euros, de plus de 1 million EUR, octroyés durant la période de référence aux entreprises non financières résidentes de la zone euro pour une durée égale ou inférieure à 1 an. L'échéance ici est non pas la durée du prêt, mais son taux initial.	Banque d'Espagne
Écart de taux d'intérêt	Taux d'intérêt appliqués aux nouveaux prêts libellés en euros, de moins et de plus de 1 million EUR, octroyés durant la période de référence aux entreprises non financières résidentes de la zone euro pour une durée égale ou inférieure à 1 an. L'échéance ici est non pas la durée du prêt, mais son taux initial. Différence entre le taux d'intérêt aux PME et le taux d'intérêt aux grandes entreprises.	Banque d'Espagne
Sûreté, total	Estimation tirée du pourcentage de prêts adossés par des sûretés réelles de l'État, à partir des encours. Ensemble des entreprises.	Banque d'Espagne
Apports de fonds propres		
Capital-risque, PME	Montants réellement investis dans des PME : amorçage, démarrage et expansion (hors rachats, retournements et remplacements). Les PME sont les entreprises comptant moins de 250 salariés.	CNMV (<i>Comisión Nacional del Mercado de Valores</i>)
Autres		
Retards de paiement	Retard moyen de paiement en jours pour les règlements interentreprises. PME. Calculé en soustrayant le délai de paiement moyen maximum légal du délai de règlement enregistré en comptabilité.	Banque d'Espagne
Faillites	Nombre de PME déclarées en faillite.	Banque d'Espagne, à partir d'informations du Registre du commerce.

Notes

1. Seule exception à cette évolution, le secteur de la construction, où le recul de la dette a été insuffisant pour contrecarrer la chute des actifs, aboutissant à une certaine augmentation du taux d'endettement.
2. Les évolutions des niveaux de la dette de cet échantillon sont un bon reflet de celles découlant des États financiers de l'économie espagnole pour le secteur des entreprises : on observe ainsi une hausse en 2008, puis un léger repli en 2009, puis une stabilisation en 2010, de la dette des entreprises non financières.

Références

Banque d'Espagne, *Bank Lending Survey (national results)*, disponible à l'adresse www.bde.es/webbde/en/estadis/infoest/epb.html.

Banque d'Espagne (2012), *Encuesta de préstamos bancarios en España : Julio 2012*, Boletín Económico, septembre, disponible à l'adresse www.bde.es/f/webbde/SES/Secciones/Publicaciones/Informes-BoletinesRevistas/BoletinEconomico/12/Sep/Fich/be1209-art1.pdf.

États-Unis

Les petites entreprises dans l'économie nationale

L'agence américaine chargée des petites entreprises (*United States Small Business Administration – USSBA*) a adopté une définition assez large, puisqu'elle considère comme PME toute entreprise qui emploie au maximum 500 salariés (voir encadré 4.5). Ces entreprises, au nombre de 26 millions, représentent 99 % de l'ensemble des entreprises. Elles emploient un peu plus de la moitié de la main-d'œuvre du secteur privé, versent environ 44 % de l'ensemble des rémunérations du secteur privé, génèrent quelque 65 % du total net des emplois créés dans le secteur privé et sont à l'origine de plus de la moitié du produit intérieur brut privé hors secteur agricole.

Tableau 4.25. Répartition des entreprises aux États-Unis, 2010
Par taille d'entreprise

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises	%
Ensemble des entreprises	5 016 733	100.0
PME (1-499)	4 998 243	99.6
<i>Micro (1-9)</i>	<i>3 803 985</i>	<i>75.8</i>
<i>Petites (10-49)</i>	<i>1 108 945</i>	<i>22.1</i>
<i>Moyennes (100-499)</i>	<i>85 313</i>	<i>1.7</i>
Grandes entreprises (500+)	18 490	0.4

Note : Une entreprise est une organisation commerciale consistant en un ou plusieurs établissements sis aux États-Unis et dont le capital appartient, en tout ou partie, à la même entité. Dans le cas d'une entreprise ne comptant qu'un seul établissement, l'entreprise et l'établissement désignent la même entité. Pour plus d'informations, voir www.census.gov/ces/dataproducts/bds/overview.html.

Source : US Census Bureau, Business Dynamics Statistics.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061884>

Environnement macroéconomique

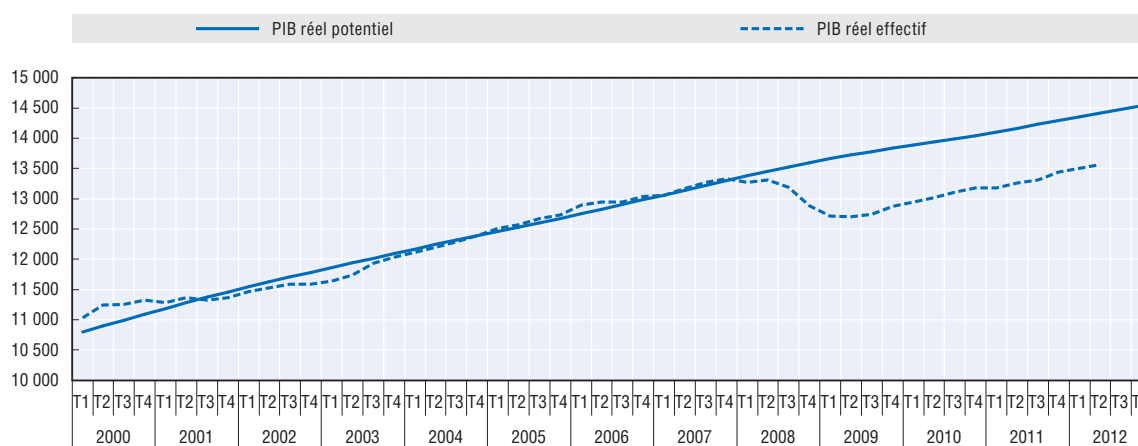
L'économie des États-Unis est sortie en juin 2009 de la dernière récession, pour entrer dans un cycle de croissance modeste qui, en septembre 2012, perdurait depuis 39 mois. La durée moyenne des cycles de croissance de l'après-Seconde guerre mondiale étant d'environ 58 mois, il n'est pas déraisonnable de formuler l'hypothèse que les entreprises, les consommateurs et les autres agents économiques ont eu suffisamment de temps pour envisager cette trajectoire de croissance comme une réalité économique nouvelle, et s'y adapter. Il semble bien d'ailleurs que les petites entreprises ont procédé à une telle adaptation, augmentant avec un certain conservatisme leur recours au travail, au capital et au crédit – tout en préservant de solides marges bénéficiaires.

Croissance du PIB

Sur le long terme, le PIB réel effectif et le PIB réel potentiel ont connu des croissances très proches, de 3.2 % et 3.1 % respectivement. Le PIB réel a donc été en moyenne égal à 99 % environ du PIB réel potentiel. Pendant la reprise entamée en 2009, le taux de croissance du PIB réel effectif n'a pas suffi à combler l'écart important qui existait par rapport au PIB réel potentiel (voir graphique 4.12). Du coup, le niveau du PIB réel s'est établi à quelque 94 % du potentiel. Cet écart est le facteur fondamental qui a conditionné aux États-Unis le comportement d'adaptation de la plupart des agents économiques – puissance publique, entreprises ou consommateurs. Il a en outre suffisamment duré pour être considéré comme permanent.

Graphique 4.12. **PIB réel effectif et potentiel, 2000-12**

Milliards d'USD chaînés de 2005



Source : US Bureau of Economic Analysis, NIPA.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060440>

Emploi par taille d'entreprise

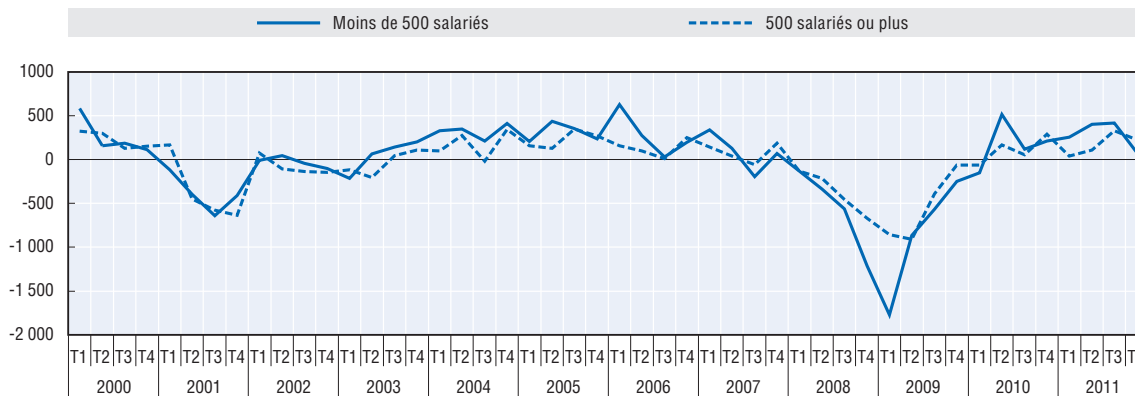
Les données du Bureau of Labour Statistics (BLS) dressent un tableau détaillé et solide de l'emploi par taille d'entreprise (voir graphique 4.13). Ces données ont un décalage d'environ trois trimestres, celles du quatrième trimestre de 2011 étant les plus récentes dont on dispose. Des données plus récentes proviennent de la société privée ADP (Automatic Data Processing Inc.) (voir graphique 4.14).

Les données du BLS montrent que l'emploi dans les petites entreprises a été durement frappé par la dernière récession, puisque 63 % des réductions d'effectif ont concerné des entreprises de cette taille. Les mêmes données montrent par ailleurs que pendant la reprise, les petites entreprises ont aussi représenté 63 % – aussi surprenant que cela puisse paraître – des hausses d'effectif. Les données ADP les plus récentes pointent une évolution du même ordre, et indiquent que l'emploi dans les petites entreprises a continué de croître plus avant en 2012, progressant ainsi de 4 millions depuis le début de 2010.


Dépenses d'investissement par taille d'entreprise

Tout comme l'emploi, les prévisions de dépenses d'investissement des petites entreprises ont faiblement progressé pendant la très récente reprise. Avant la récession de 2008-09, 32 % environ des petites entreprises prévoient une forme ou une autre de

Graphique 4.13. Évolution nette de l'emploi par taille d'entreprise, 2000-11
Évolution trimestrielle, en milliers d'emplois (ajustée des variations saisonnières)

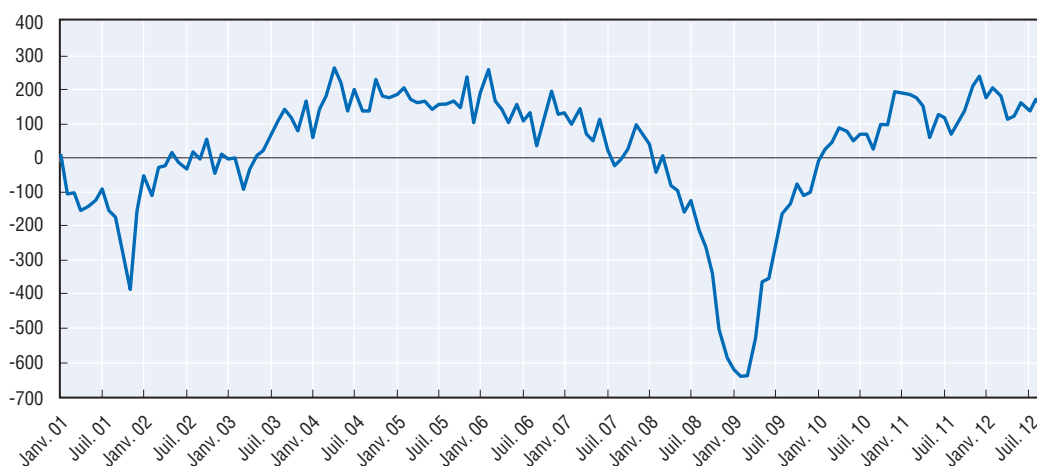


Source : BLS – Business Employment Dynamics.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060459>

Graphique 4.14. Ensemble des salariés du secteur privé des biens et services, 2001-12

Moins de 500 salariés, glissement mensuel (en milliers)



Source : Automatic Data Processing Inc (ADP), et calculs SBA.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060478>

dépenses de ce type. Cette proportion a chuté à 17 % juste après la récession, puis a lentement remonté pendant la reprise, pour atteindre 23 % en juillet 2012.

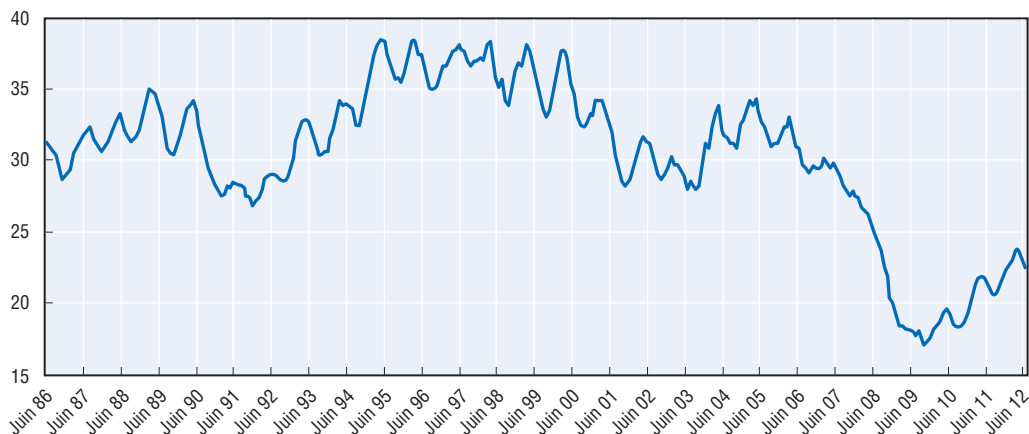
Chiffre d'affaires et bénéfices des petites entreprises

D'après les données disponibles, les petites entreprises ont certes faiblement augmenté leur recours au travail et au capital, mais parallèlement, ont préservé des marges bénéficiaires solides. Peut-être doit-on toutefois suspecter dans cette stabilité une certaine sous-représentation des marges des petites entreprises en échec ou en souffrance.

Le graphique 4.16 illustre la croissance des chiffres d'affaires par taille d'entreprise. Ces données de Sageworks¹ montrent que la croissance moyenne des ventes et sa volatilité augmentent avec la taille de l'entreprise (voir l'amplitude au tableau 4.26). Pour résumer, cet ensemble de données indique que les chiffres d'affaires des petites entreprises progressent plus lentement et sont moins volatils que ceux des grandes entreprises.

Graphique 4.15. **Proportion de petites entreprises prévoyant des dépenses d'investissement dans les trois à six mois, 1986-2012**

Chiffres mensuels, en pourcentage (ajustés des variations saisonnières)

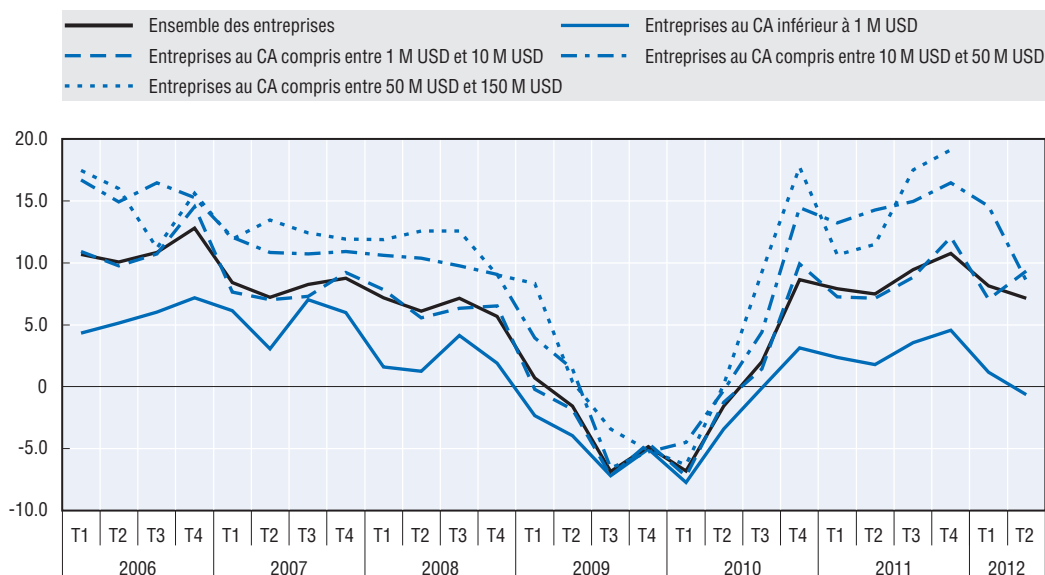


Source : National Federation of Independent Businesses.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060497>

Graphique 4.16. **Chiffre d'affaires par taille d'entreprise, 2006-12**

Variation en glissement annuel, en pourcentage



Source : Sagesworks.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060516>

Le graphique 4.17 illustre les marges bénéficiaires nettes par taille d'entreprise. Selon ces données, la marge bénéficiaire nette moyenne et sa volatilité diminuent avec la taille de l'entreprise (voir les amplitudes et les coefficients de variation au tableau 4.27). Ainsi, les petites entreprises s'adaptent mieux aux soubresauts économiques, afin de mieux protéger leur marge moyenne. Là aussi, d'autres recherches soutiennent l'idée que les petites entreprises s'adaptent plus vite à des conditions économiques volatiles. La nouveauté, semble-t-il, est le fait que les petites entreprises affichent apparemment des marges bénéficiaires nettes moyennes plus élevées que leurs consœurs de plus grande taille.

Tableau 4.26. **Chiffre d'affaires par taille d'entreprise, 2006-12**
Variations mensuelles

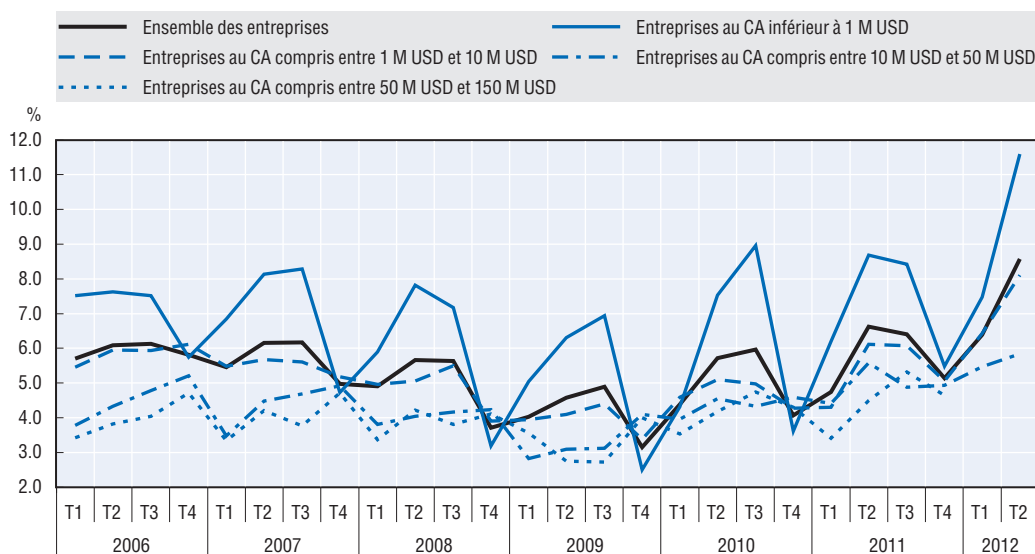
	Ensemble des entreprises	Taille d'entreprise par chiffre d'affaires (millions USD)			
		Moins de 1	1-10	10-50	50-150
Moyenne	5.5 %	1.5 %	5.5 %	9.1 %	9.8 %
Minimum	-6.8 %	-7.7 %	-7.2 %	-6.6 %	-6.3 %
Maximum	12.8 %	7.2 %	14.6 %	16.7 %	19.1 %
Amplitude (max.-min.)	19.6 %	14.9 %	21.8 %	23.3 %	25.4 %
Coefficient de variation	NA	NA	NA	NA	NA

Source : Sageworks et calculs SBA.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061903>

Graphique 4.17. **Marge bénéficiaire nette par taille d'entreprise (chiffre d'affaires), 2006-12**

Variation en glissement annuel, en pourcentage




Source : Sageworks.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060535>

Tableau 4.27. **Marge bénéficiaire nette par taille d'entreprise, 2006-12**
Variations mensuelles

	Ensemble des entreprises	Taille d'entreprise par chiffre d'affaires (millions USD)			
		Moins de 1	1-10	10-50	50-150
Moyenne	5.4 %	6.7 %	5.2 %	4.4 %	4.0 %
Minimum	3.2 %	2.5 %	3.4 %	2.8 %	2.7 %
Maximum	8.6 %	11.6 %	8.1 %	5.8 %	5.3 %
Amplitude (max.-min.)	5.4 %	9.1 %	4.7 %	3.0 %	2.6 %
Coefficient de variation	20.1 %	29.5 %	18.7 %	17.0 %	15.8 %

Source : Sageworks, et calculs SBA.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061922>

On est en droit de penser que ces données sous-représentent quelque peu la population des entreprises en échec et en souffrance, car ces entités plus faibles sont peut-être moins en mesure d'utiliser les services de Sageworks. Même si tel était le cas,

l'argument relatif au comportement adaptatif tient toujours ; il devient simplement plus conditionnel. Plus précisément, si les données sous-représentent vraiment les entreprises en échec et en souffrance, elles livrent alors un tableau solide des petites entreprises fortes qui survivent. Dans ce cas, elles appuient l'idée que pendant et après la Grande récession de 2008-09 a été à l'œuvre un comportement adaptatif darwinien dans lequel les entreprises plus fortes se sont renforcées et les entreprises plus faibles soit ont disparu, soit en perdu en pertinence économique.

Prêts aux PME

Demande de crédit

Certaines données semblent indiquer que l'utilisation accrue du travail et du capital par les petites entreprises pendant cette période s'accompagne d'une hausse modeste du recours au crédit, au moins de la part de certaines petites entreprises financièrement solides. D'importantes carences de données continuent d'entraver une vision claire et nette des conditions de crédit des petites entreprises. Il semble toutefois que la collecte de données supplémentaires puisse intervenir dans un proche avenir. Par exemple, la loi Dodd-Frank de réforme de Wall Street et de protection des consommateurs, promulguée par le Président Barack Obama le 21 juillet 2010, charge le nouveau *Consumer Finance Protection Bureau* de recueillir des données sur les octrois et demandes de prêt concernant les petites entreprises, et de les publier à un rythme annuel.

En outre, ces carences ont récemment été atténuées par la mise à disposition de nouvelles données du secteur privé – même si la complexité analytique accrue qui en a découlé n'a pas facilité l'obtention d'un tableau exhaustif des conditions de crédit des petites entreprises.

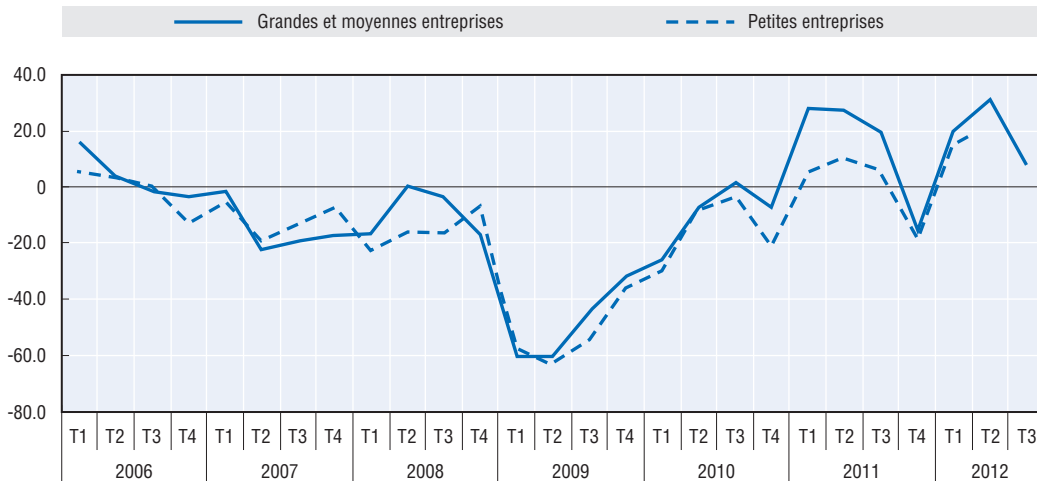
Les données de l'Enquête d'opinion auprès des chargés de prêt sur les pratiques des banques en matière de crédit menée par la Réserve fédérale indiquent que la proportion nette d'établissements bancaires faisant état d'une demande plus forte de crédit de la part des petites entreprises a augmenté depuis le second semestre de 2009 et tout au long de 2010, mais s'est modérée en 2011-12 (voir graphique 4.18).

D'après les données de la NFIB (*National Federation of Independent Business*), les petites entreprises qui sont des emprunteurs réguliers, c'est-à-dire le sous-groupe d'entités de petite taille qui ont préservé leur solidité financière, estiment à l'instar des établissements bancaires que les conditions de crédit se sont effectivement améliorées sans discontinuer (graphique 4.19).


Si l'on prend l'ensemble de la catégorie, les petites entreprises font état d'une baisse de la proportion d'emprunteurs, ce qui semble indiquer que certaines d'entre elles – probablement les plus faibles financièrement – ne sont pas revenues sur les marchés du crédit (voir graphique 4.20). Une analyse détaillée des données de la *National Federation of Independent Business* rapportées dans les graphiques 4.18 et 4.19 fait apparaître, tout comme les données antérieures de Sagesworks sur les chiffres d'affaires et les bénéfices des PME, un comportement darwinien d'adaptation parmi les petites entreprises. Celles qui parmi ces dernières jouissent d'une certaine solidité financière et ont souhaité emprunter ont pu tirer parti de la baisse des taux d'intérêt, tandis que leurs consœurs plus fragiles financièrement ne sont pas revenues sur les marchés du crédit.

Graphique 4.18. **Demande de prêts commerciaux et industriels, 2006-12**

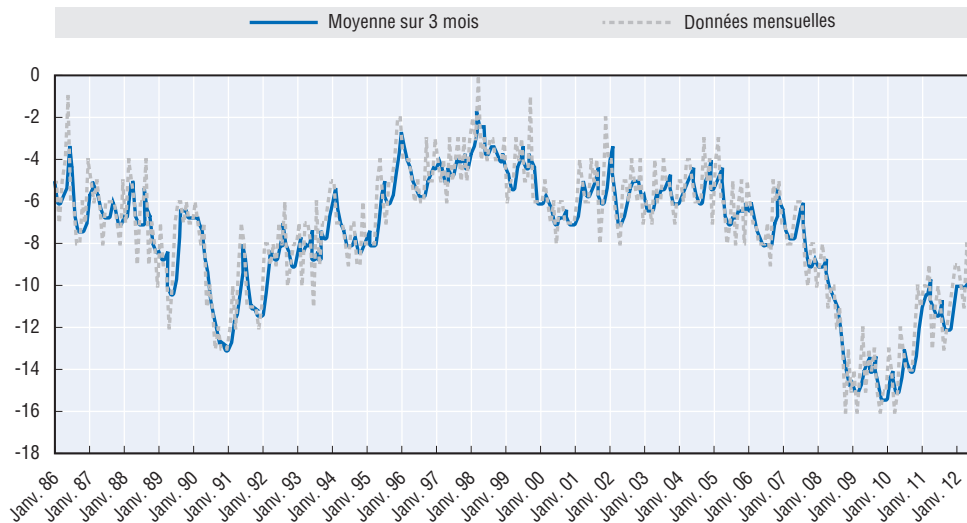
Par taille d'entreprise, pourcentage net de personnes interrogées faisant état d'une reprise de la demande




Source : Federal Reserve Board, Senior Loan Officer Opinion Survey on Bank Lending Practices.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060554>Graphique 4.19. **Proportion nette d'emprunteurs réguliers s'attendant à une amélioration des conditions de crédit au cours des trois prochains mois, 1986-2012**

Chiffres mensuels, en pourcentage (corrigés des variations saisonnières)



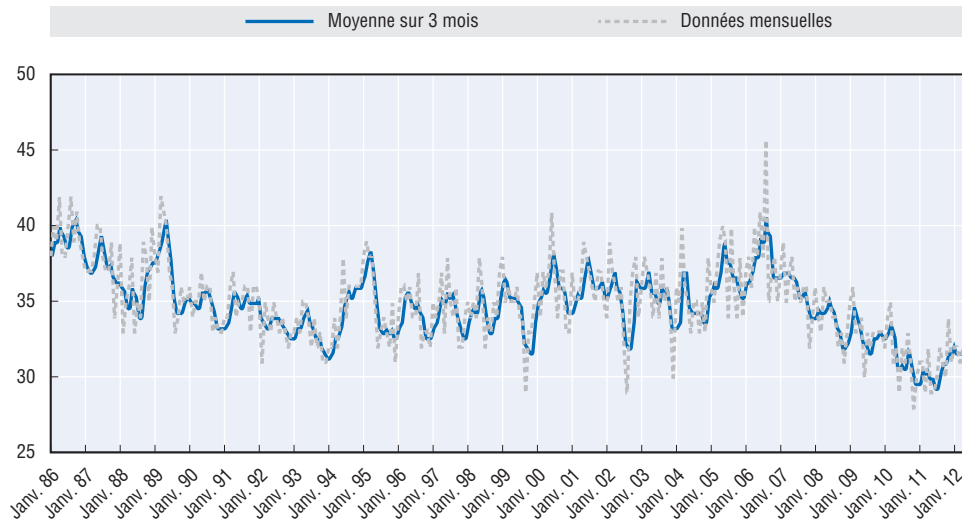
Source : National Federation of Independent Businesses (NFIB).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060573>**Offre de crédit**


Classiquement, l'appréciation des conditions de crédit faites aux petites entreprises passe pour de nombreux analystes par le recours aux données des *Call Reports* de la FDIC (*Federal Deposit Insurance Corporation*)². Ces données montrent que l'encours des petits prêts (1 million USD ou moins) dans les établissements assurés par la FDIC a poursuivi sa baisse depuis le pic atteint au deuxième trimestre de 2008 (voir graphique 4.21).

Graphique 4.20. Proportion d'entreprises ayant contracté au moins un emprunt dans le trimestre, 1986-2012

Chiffres mensuels, en pourcentage (corrigés des variations saisonnières)

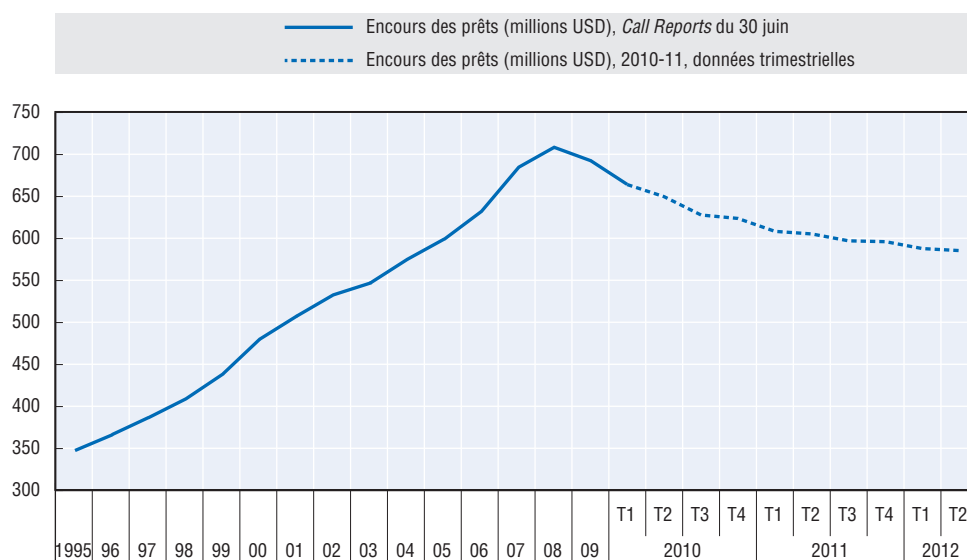


Source : National Federation of Independent Businesses (NFIB)


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060592>

Graphique 4.21. Petits prêts aux entreprises dans les établissements assurés auprès de la FDIC, 1995-2012

Données annuelles (1995-2009) et trimestrielles (2010-12), en millions USD



Source : FDIC, Call Reports.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060611>

L'innovation et la déréglementation financières ont cependant nettement diminué l'aptitude de cet ensemble de données à transcrire les évolutions de l'offre de crédit. Plus précisément, cet ensemble montre l'encours des banques en fin de trimestre, mais pas leur production de crédit du trimestre. Avec l'apparition et l'expansion des marchés secondaires sur lesquels les établissements de crédit commercialisent une partie de leurs prêts, les positions de fin de période peuvent ne pas refléter les évolutions chronologiques de l'octroi

de prêts – notamment lorsque ces marchés secondaires connaissent de fortes fluctuations en volume.

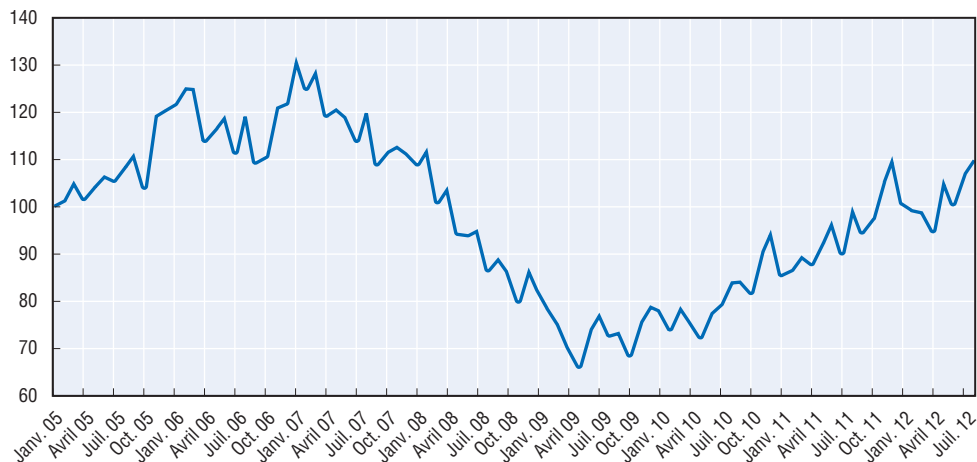
Deuxièmement, ces données ne transcrivent pas les activités des établissements qui n'accueillent pas de dépôts, comme certaines compagnies financières et les bailleurs de crédits commerciaux. Certains éléments semblent indiquer que les organismes financiers n'accueillant pas de dépôts ont augmenté leur part de marché du crédit aux petites entreprises. Enfin, ces données ne retracent pas les prêts de plus grande ampleur, ceux de la fourchette 1-5 million USD, qui souvent alimentent de petites entreprises. Ainsi, si l'on se contentait d'analyser cet ensemble de données, on aboutirait à la conclusion peut-être erronée que les établissements financiers ont, de manière générale, continué à réduire leur offre de crédit aux petites entreprises.

Des données récemment mises à disposition par certaines entreprises du secteur privé indiquent que l'octroi – l'offre – de crédit aux petites entreprises est peut-être en progression depuis déjà plusieurs années.


PayNet, entreprise privée qui suit l'octroi de crédit aux petites entreprises par les 200 plus gros établissements financiers, fournit un ensemble de données de ce type. D'après ce dernier, l'offre de crédit aux petites entreprises connaît un rebond sans faille depuis le second semestre de 2009, sans avoir pour autant retrouvé son niveau record de la fin de 2007 (voir graphique XX). Pour ce jeu de données, est dite petite entreprise toute entité ayant un encours total d'emprunt inférieur à 1 million USD auprès de l'ensemble des 200 membres.

Graphique 4.22. **Index des prêts des petites entreprises, 2005-12**

Janvier 2005 = 100



Source : Thomson Reuters/PayNet.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060630>

Les données SBFE (*Small Business Finance Exchange*), une plateforme privée d'échange de données des 400 premiers bailleurs de fonds aux petites entreprises, semblent elles aussi indiquer que le crédit aux petites entreprises a enregistré une modeste progression depuis le second semestre de 2009. Elles montrent ainsi une augmentation, depuis cette date, de l'octroi de prêts à terme et de lignes de crédit aux petites entreprises. L'exception concerne les encours des cartes de crédit, qui ont pour l'essentiel stagné ou affiché un léger essor pendant la reprise. Il convient de noter le fait que si les données SBFE couvrent les prêts à terme et lignes de crédit jusqu'à 20 millions USD, elles surpondèrent fortement les prêts inférieurs ou égaux à 200 000 USD.

Réponse des pouvoirs publics


L'USSBA (*Small Business Administration*) travaille avec quelque 5 000 banques et coopératives d'épargne et de crédit, environ 250 sociétés de développement communautaire, plus de 170 intermédiaires financiers à but non lucratif et établissements financiers de développement communautaire, ainsi qu'environ 300 sociétés agréées de financement des PME. Le programme d'accès aux capitaux de l'USSBA (*Capital Access Program*) comporte plusieurs grands sous-programmes qui fournissent des garanties et un cofinancement pour une large gamme de produits destinés à répondre aux divers besoins de financement des PME tout au long de leur cycle de vie, des petites entreprises en démarrage jusqu'aux entreprises bien établies³.

Le plus grand de ces dispositifs, le Programme de prêts 7(a) (*7(a) Loan Program*), fournit des garanties pour les prêts destinés à alimenter le fonds de roulement des petites entreprises, nouvelles et existantes, à hauteur de 5 millions USD. Le deuxième sous-programme en importance, le *Certified Development Corporation 504 Loan Program*, fournit des garanties et des cofinancements à des prêts d'au plus 5 à 5.5 millions USD destinés à financer l'achat d'immobilisations.

Tableau 4.28. **Garanties de prêts, 2001-12**

	Garanties de prêts			Montant de l'aide		
	Nombre	Glissement annuel (en %)	Millions USD	Glissement annuel (en %)	Millions USD	Glissement annuel (en %)
2001	49 551	4.6	12 670	6.4	18 049	13.4
2002	60 841	22.8	14 571	15.0	20 503	13.6
2003	79 372	30.5	15 382	5.6	22 647	10.5
2004	94 069	18.5	18 147	18.0	27 463	21.3
2005	103 370	9.9	20 534	13.1	32 889	19.8
2006	109 941	6.4	20 236	-1.5	33 128	0.7
2007	107 567	-2.2	20 611	1.9	35 096	5.9
2008	65 519	-39.1	16 064	-22.1	26 605	-24.2
2009	57 013	-13.0	15 363	-4.4	24 697	-7.2
2010	66 050	15.9	22 444	46.1	32 857	33.0
2011	52 093	-21.1	18 705	-16.7	29 314	-10.8
Août 2012 (depuis le début de l'année)	36 809	5.8	15 104	26.1	26 148	40.0

Source : US Small Business Administration (USSBA).

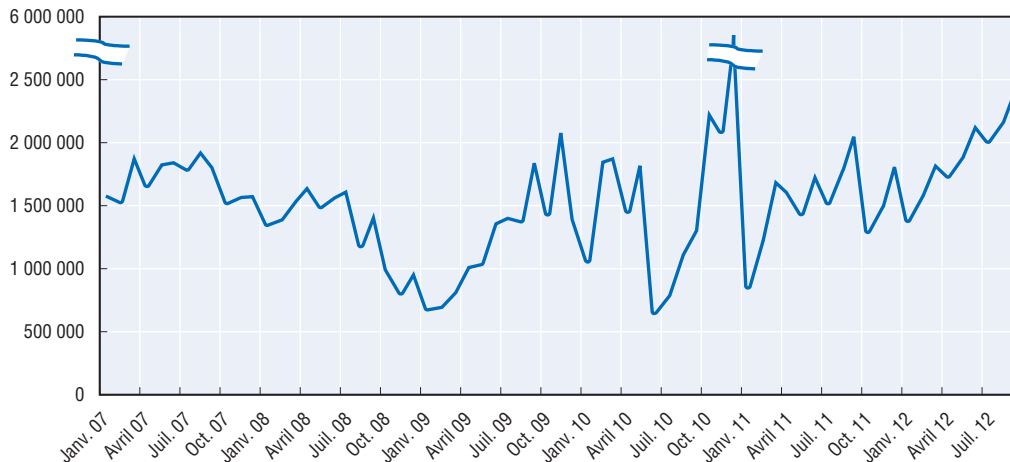
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061941>

La crise financière et économique de 2008-09 a eu de fortes répercussions sur les Programmes d'accès aux capitaux de l'USSBA. Néanmoins, les montants moyens consacrés à ces deux programmes sont remontés à 1.8 milliard USD après des interventions massives des autorités fédérales⁴. La plus grosse part de ces interventions a pris la forme d'incitations supplémentaires pour les organismes financiers, de changements structurels de ses programmes et d'aide aux prêts USSBA garantis sur les marchés secondaires.


Plus précisément, l'USSBA a utilisé des fonds additionnels reçus du Congrès pour accroître temporairement ses garanties d'environ 75 % à 90 %. L'USSBA a aussi temporairement réduit ou éliminé les frais qu'elle facture aux établissements financiers participant à ses programmes de garantie de prêts. L'USSBA a également relevé les plafonds applicables aux prêts. Enfin, le Trésor américain serait en train de racheter 15 milliards USD de prêts USSBA sur le marché secondaire⁵. À travers ce programme, le gouvernement devient acquéreur en dernier ressort pour ces prêts récents.

Graphique 4.23. **Montant brut des garanties de prêt, total des programmes 7(a) et 504, 2007-12**

Chiffres mensuels, en milliers USD



Source : USSBA.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060649>

Encadré 4.5. **Définition des petites entreprises utilisée dans le Tableau de bord pour les États-Unis**

Définition nationale

L'USSBA (*US Small Business Administration*) utilise deux approches pour définir les petites entreprises. La première consiste à désigner comme « petite » toute entreprise employant moins de 500 salariés. Cette pratique date de la loi de 1953 sur les petites entreprises (*Small Business Act*). Cependant, cette même loi imposait à l'USSBA d'établir une taille standard qui « varierait pour tenir compte des différences entre les secteurs ». Par ailleurs, elle l'appelait à « soutenir les petites entreprises afin d'encourager et de renforcer leur compétitivité dans l'économie ». Ces deux considérations sont à la base de la méthodologie actuellement employée par l'USSBA pour déterminer les normes de taille applicables aux PME. Pour la plupart des activités manufacturières et minières, les entreprises de moins de 500 salariés sont classées parmi les petites entreprises, tandis que pour les entreprises des secteurs non manufacturiers, le seuil de taille est de 7 millions USD de recettes annuelles. Le tableau de l'USSBA dénommé *Table of Small Business Size Standards* renferme les définitions détaillées par secteur.

Définition des PME utilisée dans la note par pays relative aux États-Unis

Les statistiques des États-Unis sur les prêts aux entreprises, les taux d'intérêt et les sûretés reposent sur le montant du prêt. Les prêts d'un montant égal ou inférieur à 1 million USD sont considérés comme des prêts aux PME. Dans le cas des prêts aux PME garantis par l'État, ce sont les seuils susmentionnés qui sont employés.

Source : US Small Business Administration (2009) *SBA Size Standard Methodology; Table of Small Business Size Standards*, disponible à l'adresse www.sba.gov/content/table-small-business-size-standards.

Tableau 4.29. **Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour les États-Unis, 2007-11**

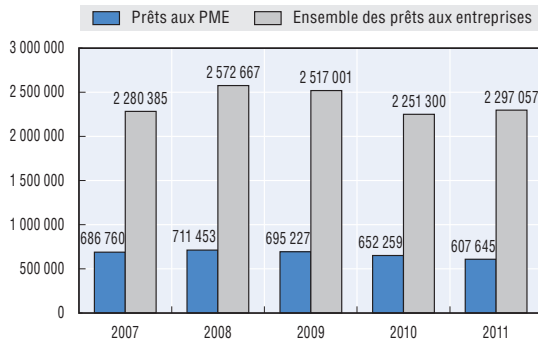
Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement						
Prêts aux PME	Millions USD	686 760	711 453	695 227	652 259	607 645
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions USD	2 280 385	2 572 667	2 517 001	2 251 300	2 297 057
Part des prêts aux PME	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	30.1	27.7	27.6	29.0	26.5
Prêts aux entreprises aidés par l'État	Milliards USD	66.0	74.5	74.7	80.3	77.7
Prêts aux PME garantis par l'État	Milliards USD	20.6	16.1	15.4	22.5	18.7
Ratio prêts accordés aux PME/ prêts demandés par les PME	%	71.8	66.6
Total des prêts improductifs	% du stock de prêts	1.22	1.88	3.91	3.46	2.00
Taux d'intérêt, prêts < 100 000 USD	%	8.41	5.69	4.38	4.59	4.43
Taux d'intérêt, prêts compris entre 100 000 USD et 1 million USD	%	7.96	5.16	3.82	4.09	3.95
Taux d'intérêt, prêts > 1 million USD	%	6.75	4.29	2.99	3.23	3.07
Sûreté, prêts < 100 000 USD	% des prêts garantis par une sûreté	84.2	84.7	89.2
Sûreté, prêts compris entre 100 000 et 999 999 USD	% des prêts garantis par une sûreté	76.4	70.9	77.6
Sûreté, prêts compris entre 1 000 000 et 999 999 999 USD	% des prêts garantis par une sûreté	46.7	42	48.5
Apports de fonds propres						
Capital-risque	Milliards USD	32	30	20	23	30
Capital-risque	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	-6.0	-32.9	16.0	26.3
Autres						
Faillites, total	Nombre	28 322	43 546	60 837	56 282	47 806
Faillites, total	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	53.8	39.7	-7.5	-15.1

Source : Voir le tableau 4.30.

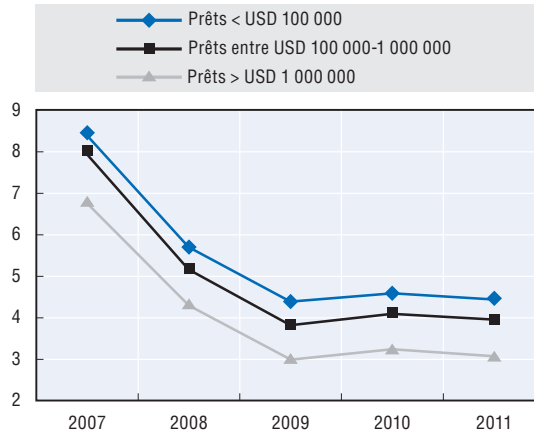
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061960>

Graphique 4.24. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat aux États-Unis

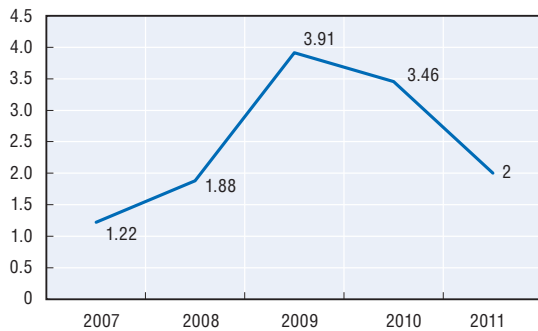
A. Prêts aux PME¹ et ensemble des prêts aux entreprises, 2007-11
Données annuelles, en millions USD



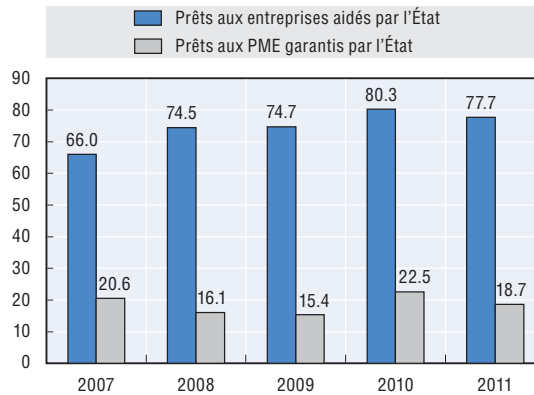
B. Taux d'intérêt aux PME et aux grandes entreprises, 2007-11
Données annuelles, en %



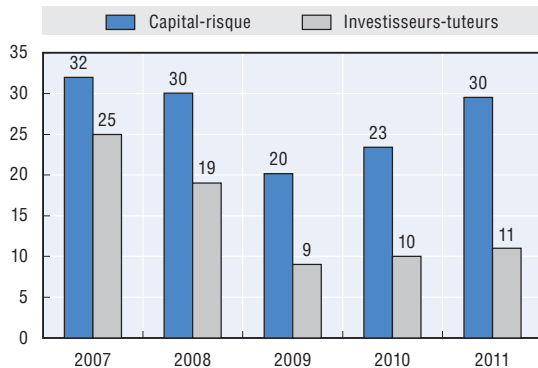
C. Prêts improductifs, 2007-11
Données annuelles, en % de l'ensemble du stock de prêts



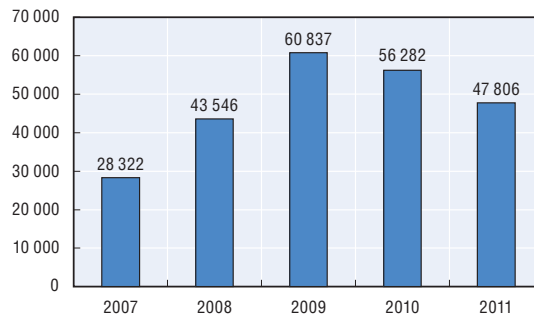
D. Prêts aux PME garantis et aidés par l'État², 2007-11
Données annuelles, en milliards USD



E. Capital-risque et tutorat-investissement, 2007-11
Données annuelles, en milliards USD



F. Faillites, 2007-11
Données annuelles, nombre



1. Pour des prêts jusqu'à 1 million USD.

2. Sous forme de prêts accordés dans le cadre du programme de prêts 7(a) pour les petites entreprises.

Source : Partie A : FDIC, Call Reports, rapports consolidés sur les conditions d'activité et les résultats des banques et des établissements d'épargne. Partie B : Réserve fédérale, Survey of Terms of Business Lending. Partie C : Conseil de la Réserve fédérale. Partie D : Réserve fédérale et USSBA. Partie E : Venture Capital Association. Partie F : Direction administrative des tribunaux américains : dépôts de bilan de sociétés.

Tableau 4.30. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour les États-Unis

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Solde des prêts détenus par les établissements financiers, prêts aux entreprises non financières, jusqu'à 1 million USD.	FDIC, <i>Call Reports</i> , rapports consolidés sur les conditions d'activité et les résultats des banques et des organismes d'épargne, rapports du 30 juin
Ensemble des prêts aux entreprises	Solde des prêts détenus par les établissements financiers, prêts à l'immobilier commercial, prêts commerciaux et industriels et prêts à l'immobilier commercial non garantis par des biens immobiliers.	FDIC, <i>Call Reports</i>
Prêts aux entreprises aidés par l'État	Prêts aidés par l'État en faveur de petites entreprises.	Réserve fédérale, <i>Flow of Funds Reports</i>
Prêts aux PME garantis par l'État	Valeur totale de l'encours des prêts garantis pour le fonds de roulement et le capital fixe. Prêts aux PME garantis par l'État par le biais du programme de prêts 7(a) aux petites entreprises, qui constitue le type de prêt le plus simple et le plus courant.	USSBA, programmes de garantie de prêt 7(a) et 504
Ratio prêts accordés aux PME/ prêts demandés par les PME	Taux d'approbation.	Fondation Kauffman, Microdonnées des enquêtes auprès des entreprises
Total des prêts improductifs	Prêts bancaires commerciaux et industriels dont la date d'exigibilité est dépassée de 30 jours, tous montants confondus, en pourcentage du stock de prêts.	Conseil de la Réserve fédérale
Taux d'intérêt, prêts < 100 000 USD	Moyenne annuelle calculée à partir des données trimestrielles.	Conseil de la Réserve fédérale, <i>Survey of Terms of Business Lending, E2 Release</i>
Taux d'intérêt, prêts compris entre 100 000 et 499 000 USD	Moyenne annuelle calculée à partir des données trimestrielles.	Conseil de la Réserve fédérale, <i>Survey of Terms of Business Lending, E2 Release</i>
Taux d'intérêt, prêts compris entre 500 000 et 999 999 USD	Moyenne annuelle calculée à partir des données trimestrielles.	Conseil de la Réserve fédérale, <i>Survey of Terms of Business Lending, E2 Release</i>
Sûreté, PME	Pourcentage de prêts bénéficiant d'une sûreté.	Conseil de la Réserve fédérale, <i>Survey of Terms of Business Lending, E2 Release</i>
Apports de fonds propres		
Capital-risque	Investissement dans toutes les entreprises.	PwC Money Tree Survey, Venture Capital Association
Autres		
Faillites, total	Les données sur les faillites sont des chiffres pour 12 mois, au 30 septembre de chaque année, tous types d'entreprises confondus.	<i>Adm. Office of US Courts</i> : déclarations de faillite des entreprises

Notes

1. Sageworks, une société privée qui analyse un millier d'informations financières par jour sur les entreprises privées, fournit des données financières au niveau national par taille d'entreprise (chiffre d'affaires). Voir la loi Dodd-Frank *Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (Pub.L. 111-0203, H.R. 4173), Sec 1071.
2. Pour consulter des données sur les soldes détenus par les établissements de dépôts, voir : FDIC, *Call Reports*. Pour des données et une discussion sur la part du crédit fourni aux PME, voir : US Small Business Administration (2009), *Small Business in Focus: Finance*.
3. Pour plus d'informations sur les programmes de l'USSBA, voir : www.sba.gov.
4. La SBA fournit une série de garanties sous la forme de différents produits. Pour des détails sur ses programmes de garantie de prêts, voir : US Small Business Administration, *Quick Reference to SBA Loan Guarantee Programs*.
5. La Réserve fédérale avait déjà commencé à racheter une partie des prêts garantis par l'USSBA en vertu du dispositif *Term Asset-Backed Securities Loan Facility (TALF)*. Pour plus d'informations, voir : Conseil des gouverneurs du Système de réserve fédérale, *Term Asset-Backed Securities Loan Facility (TALF) Terms and Conditions*, www.federalreserve.gov/newsevents/press/monetary/monetary20081125a1.pdf, et White House Office of the Press Secretary (2009).

Références

- Automatic Data Processing, Inc. www.adp.com.
- Congressional Oversight Panel, (2010), « *The Small Business Credit Crunch and the Impact of the TARP* », disponible à l'adresse <http://cybercemetery.unt.edu/archive/cop/20110402035902/http://cop.senate.gov/documents/cop-051310-report.pdf>.
- Conseil des gouverneurs du Système de réserve fédérale, *Senior Loan Officer Opinion Survey on Bank Lending Practices* (Enquête d'opinion auprès des chargés de prêt sur les pratiques des banques en matière de crédit).
- Federal Deposit Insurance Corporation, *Call Reports*, disponibles à l'adresse www.fdic.gov.
- Federal Financial Institutions Examination Council (FFIEC), www.ffiec.gov.
- Loi Dodd-Frank (Dodd-Franck Wall Street Reform and Consumer Protection Act) (Pub.L. 111-203, H.R. 4173), www.sec.gov/about/laws/wallstreetreform-cpa.pdf.
- National Federation of Independent Business (NFIB), *Small Business Economic Trends*.
- Sageworks Inc., www.sageworksinc.com/default.aspx.
- Small Business Finance Exchange, www.sbfex.org.
- The White House Office of the Press Secretary, « Remarks by The President to Small Business Owners, Community Lenders and Member of Congress », 16 mars 2009, disponible à l'adresse www.whitehouse.gov/the_press_office/Remarks-by-the-President-to-small-business-owners/.
- Thomson Reuters, Indices Thomson Reuters, disponibles à l'adresse [http://thomsonreuters.com/products_services/financial/thomson_reuters_indices/indices/economic_indicators/US Department of Commerce, Bureau of Economic Analysis](http://thomsonreuters.com/products_services/financial/thomson_reuters_indices/indices/economic_indicators/US_Department_of_Commerce_Bureau_of_Economic_Analysis), www.bea.gov.
- US Department of Labour, Bureau of Labour Statistics, *Business Employment Dynamics*, www.bls.gov/bdm/.
- US Small Business Administration (USSBA) (2009), « SBA Size Standard Methodology », www.sba.gov/content/size-standards-methodology.
- USSBA (2009), « Small Business in Focus: Finance », <http://archive.sba.gov/advo/research/09finfocus.pdf>.
- USSBA Office of Advocacy, *Small Business lending in the United States, 2009-2010*.
- USSBA, « Frequently Asked Questions », www.sba.gov/advocacy/7495/8420.
- USSBA, « Quick Reference to SBA Loan Guarantee Programs », www.sba.gov/sites/default/files/files/LoanChartHQ20110728.pdf, consulté le 10 octobre 2010.

Fédération de Russie

Les PME dans l'économie nationale

La Fédération de Russie n'utilise pas la définition de l'UE des PME (voir encadré 4.6). L'office national statistique russe a entrepris un recensement statistique intégral des PME actives en 2011, incluant les entrepreneurs individuels et les micro, petites et moyennes entreprises qui sont des personnes morales ou officiellement immatriculées. Si l'on comptabilise toutes les entités, la Fédération de Russie comptait 4.6 millions de PME en 2011 – et 3.2 millions si l'on ne tient compte que des personnes morales. Pourtant, le fisc russe dénombrait en 2011, de son côté, 5.9 millions PME enregistrées. L'écart entre les deux chiffres (4.6 millions et 5.9 millions) s'explique par le fait que certaines PME, immatriculées dans une région et exploitées dans une autre, n'ont pas été prises en compte dans l'enquête conduite par l'office statistique national. Le fisc russe a fourni la ventilation suivante des entreprises immatriculées.

Tableau 4.31. Répartition des entreprises dans la Fédération de Russie, 2011
Par taille d'entreprise

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises
PME (jusqu'à 250)	
<i>Entrepreneurs individuels</i>	4 104 059
<i>Micro-entreprises (jusqu'à 15)</i>	1 595 125
<i>Petites entreprises (16-100)</i>	231 562
<i>Entreprises moyennes (101-250)</i>	17 703
Ensemble	5 948 449

Note : Les entrepreneurs individuels peuvent être à leur compte ou avoir des salariés, mais sont presque tous des PME. Entreprises sans salarié incluses.

Source : Administration fiscale.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061979>

Prêts aux PME

Une enquête sur les PME entreprise par la Banque russe de développement a révélé que 31 % des PME rencontraient des difficultés d'accès à des financements. Au cours de la période 2008-11, l'encours des prêts aux PME a augmenté, tout comme l'ensemble des prêts aux entreprises. La part des prêts aux PME est passée de 19.9 % à 22.5 %. Les données de flux ou les données sur les nouveaux prêts contiennent des prêts à très court terme qui ont été remboursés, puis réémis. Bien que ces prêts à court terme aient vraisemblablement

fonctionné comme des lignes de crédit, ils ont probablement été comptabilisés plusieurs fois, de sorte que les chiffres de flux sont supérieurs aux données sur les stocks.

Les données sur les flux dessinent un tableau différent. Les nouveaux prêts aux PME ont baissé en 2009, mais rebondi en 2010 et en 2011. La part des PME dans l'ensemble des nouveaux prêts aux entreprises a été de 15.8 % en 2009, 22.8 % en 2010 et 21.3 % en 2011. En 2008-09, le surcroît de risque perçu par les banques a conduit celles-ci à réduire le crédit aux PME. En 2010, une fois la crise surmontée, les banques ont pu alimenter en prêts une palette plus large de PME. En 2011, les banques ont continué de financer les PME solvables, mais la part des prêts aux PME dans les prêts aux entreprises a reflué à 21.3 %. La même année, les PME ont réagi à la hausse de la fiscalité par une certaine opacification financière, ce qui a eu des répercussions négatives sur la capacité de financement des PME par les banques. Les prêts aux PME improductifs ont aussi augmenté, passant d'un plancher de 2.9 % en 2008 à 8.2 % en 2011. Le pic de la crise a été atteint en 2009 dans le secteur financier, mais ses effets se sont encore fait fortement sentir en 2010, année où le taux de défaillance des PME a culminé à 8.8 %.

Conditions du crédit

Les PME en mesure d'obtenir des prêts de la part d'organismes régionaux de microfinancement ont acquitté des taux de 10 à 12 %, contre 27 % en moyenne dans le pays. Les microprêts sont habituellement octroyés pour une durée n'excédant pas 12 mois et un montant ne dépassant pas 1 million RUB (ministère du Développement économique, 2012a). La volatilité et la brièveté des dépôts dans les banques russes ont limité l'aptitude de ces dernières à proposer des prêts autres qu'à court terme. Une étude de l'UE a constaté qu'il n'était pas inhabituel que les banques requièrent une sûreté négociable pouvant atteindre 200 % du montant du prêt consenti. Il ne s'agit pas là d'une réaction seulement au risque, mais aussi au coût de récupération effective de l'actif offert en garantie, les frais et taxes de justice pouvant représenter jusqu'à 40 % du coût de l'actif (voir Barrie, 2005). Globalement, la situation s'est améliorée depuis 2005, surtout grâce aux garanties de l'État qui ont absorbé une partie du risque des banques. Certaines d'entre elles ont proposé des prêts chirographaires et d'autres ont accepté comme sûreté des garanties de prêts par l'État. Presque toutes les banques exigeaient la garantie personnelle du propriétaire de la PME¹.

Apports de fonds propres

Après l'éclatement de l'ex-Union soviétique, les bailleurs de fonds internationaux tels que la BERD, l'IFC et USAID ont activement contribué à l'essor du capital-risque en Russie. L'Association russe du capital-risque a été créée en 1995. En raison de limitations juridiques, le secteur du capital-risque a d'abord eu du mal à attirer les investisseurs classiques – compagnies d'assurance et fonds de pension. En 2006, le ministère du Développement économique a lancé un programme de fonds régionaux de capital-risque dans 19 régions russes. La RVC (*Russian Venture Company*) a elle aussi vu le jour en 2006 et est financée par le budget fédéral. La RVC est un fonds fédéral de fonds qui stimule l'investissement de capital-risque dans le secteur des hautes technologies (OCDE, 2010).

Les investissements de capital-risque ont constamment augmenté entre 2008 et 2011. Fin 2011, l'encours des investissements directs et de capital-risque atteignait quelque 20 090 millions USD.

Tableau 4.32. **Investissements de capital-risque 2008-11**
En millions USD

	Montant
2008	14 330
2009	15 200
2010	16 800
2011	20 090

Source : Russian Venture Company, VnechEconBank.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061998>

Autres indicateurs

Selon les enquêtes récentes de la Chambre de commerce et d'industrie auprès des PME (juin 2011), 71.2 % des répondants ont indiqué subir des retards de paiement de la part de leurs clients. Le nombre de faillites a augmenté entre 2008 et 2010, mais est revenu en 2011 au-dessous de celui de 2008.

Réactions des autorités nationales et internationales en faveur du financement des PME

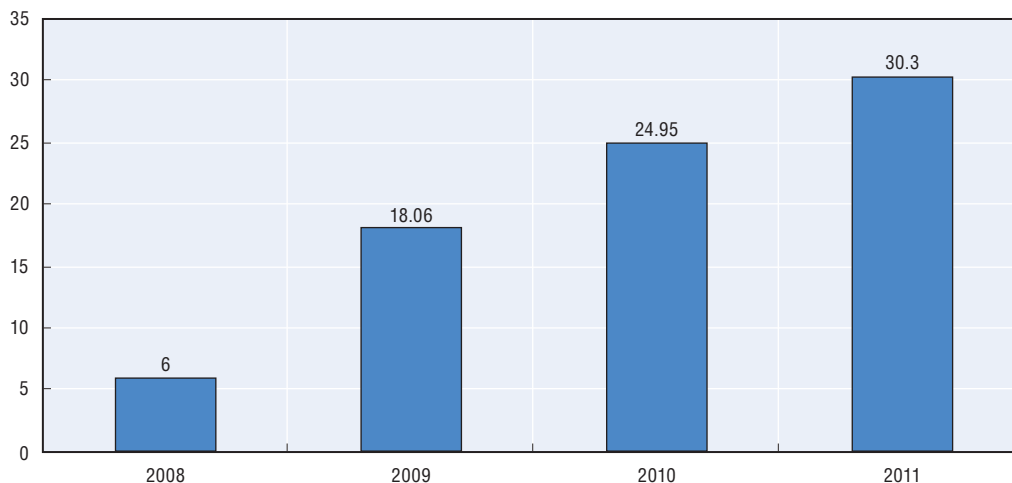
C'est la BERD qui a lancé le financement des PME en Fédération de Russie. Elle a fourni des formations, une assistance technique et des financements aux banques les plus en pointe dans cette activité : Sberbank, KMB et VnechTorgBank (Barrie, 2005). Actuellement, différents ministères, banques et fonds facilitent l'accès à des financements pour les PME en développant la microfinance, en créant des fonds de cautionnement et en bonifiant les taux d'intérêt. Le Fonds fédéral de soutien aux petites entreprises a été créé en 1995, formant un réseau de 75 fonds régionaux et 175 fonds municipaux. Son principal objectif consistait à fournir des garanties de prêts. Il a été absorbé par le Programme de création et de développement de fonds de garantie dont l'exploitation a commencé en 2006. Ce Fonds de garantie est l'œuvre conjointe de l'échelon fédéral et des exécutifs régionaux, qui ont créé 83 organismes dans 79 régions. Ils sont en général financés à 30 % par la région, et à 70 % par le ministère du Développement économique. Néanmoins, dans certains cas, le cofinancement se fait à parité. Le gouvernement central finance entre 50 et 80 % du budget du fonds, dont la capitalisation n'a cessé de progresser.

Entre 2010 et 2011, les garanties de prêts et les prêts garantis ont augmenté, avec un effet multiplicateur de 4, c'est-à-dire que la valeur des garanties de prêts représentait en 2011 deux fois la valeur des prêts. Toutefois, 1.5 % seulement des prêts aux PME étaient adossés à une garantie de l'État. L'objectif est de porter cette part à 10 %.

Le ministère du Développement économique bonifie les taux d'intérêt et finance les fonds de garantie. La Banque russe de développement, désormais Banque russe de soutien aux PME, a été créée en 1999, puis est devenue une filiale de la VnechEconBank en 2008. Elle fournit des financements à faible taux d'intérêt pour l'innovation et la modernisation, ainsi que du crédit-bail pour les jeunes entreprises à fort potentiel et la microfinance. Selon le rapport annuel 2011 de la VnechEconBank, la structure compte 229 partenaires (des banques régionales, pour l'essentiel) à travers lesquels elle a assisté 34 000 PME. Plus de 40 % des prêts aux PME ont été accordés pour une durée de plus de trois ans. Le taux moyen s'est établi à 12.3 %, mais pour les projets d'innovation et de modernisation, il n'a été que de 10.6 %.

La direction de la VnechEconBank reconnaît l'importance qu'a eue la coopération internationale dans l'élargissement du soutien aux PME. La VnechEconBank a noué des

Graphique 4.25. **Capital libéré du Fonds de garantie des PME**
Milliards RUB



Source : Ministère du Développement économique.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060687>

accords avec différentes institutions financières internationales, dont KfW, la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement), Intesa Sanpaolo SPA, UBI Banca (Italie), Zürcher Kantonalbank (Suisse) et l'Export-Import Bank of India. Ces accords prévoient la fourniture de crédits à long terme, pour un montant de 1 milliard EUR, afin d'accroître les garanties apportées par la VnechEconomBank aux banques commerciales russes pour le financement ultérieur des PME, y compris celles engagées dans des opérations d'export-import avec des agents correspondants d'Europe et d'Inde. Au 1^{er} juin 2012, grâce en grande partie à ces accords, le volume des garanties fournies par la VnechEconomBank aux banques russes s'élevait à 49.7 millions EUR².

La Chambre de commerce et d'industrie et le ministère du Développement économique ont surveillé l'impact de la crise financière sur les PME. Dans l'enquête de juin 2011, 88 % des PME interrogées se sont dites encore affectées par la situation socio-économique. Leurs principaux problèmes tenaient aux charges sociales venues remplacer la taxe sociale unifiée, et aux autres taxes. À 96.9 %, elles ont indiqué être confrontées à un fardeau fiscal croissant, 90.3 % estimant que la mesure gouvernementale la plus efficace consisterait à baisser les charges sociales, tandis que 43.5 % seulement pensaient que le soutien le plus efficace serait une facilitation de l'accès des PME au crédit.

Encadré 4.6. **Définition des PME russes**

La loi fédérale de 2007 sur le développement des PME en Fédération de Russie définit ainsi la taille des PME :

Définition des PME

Type	Effectif salarié	Chiffre d'affaires (millions RUB)
Micros	Jusqu'à 15	Pas plus de 60
Petites	16-100	Pas plus de 400
Moyennes	101-250	Pas plus de 1000

Tableau 4.33. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour la Fédération de Russie, 2008-11

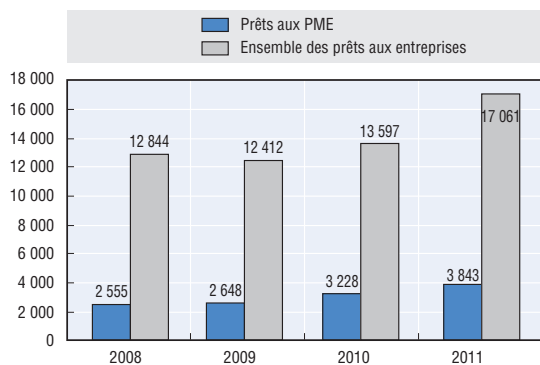
Indicateurs	Unités	2008	2009	2010	2011
Endettement					
Prêts aux PME (stocks)	Millions RUB	2 554 534	2 647 973	3 227 570	3 843 458
Prêts aux PME (flux)	Millions RUB	4 089 500	3 014 572	4 704 715	6 055 744
Ensemble des prêts aux entreprises (stocks)	Millions RUB	12 843 519	12 412 406	13 596 593	17 061 389
Ensemble des prêts aux entreprises (flux)	Millions RUB	..	19 091 541	20 662 219	28 412 267
Part des prêts aux PME (stocks)	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	19.9	21.3	23.7	22.5
Prêts aux PME (flux)	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	..	15.8	22.8	21.3
Garanties de prêts accordées par l'État aux PME	Millions RUB	..	18 226	32 460	58 954
Prêts aux PME garantis par l'État	Millions RUB	..	38 917	66 824	122 747
Total des prêts improductifs (stocks)	Millions RUB	..	723 700	738 416	807 889
Prêts aux PME improductifs (stocks)	Millions RUB	73 992	200 111	284 048	314 753
Prêts aux PME improductifs (% des prêts aux PME)	%	2.9	7.6	8.8	8.2
Apports de fonds propres					
Capital-risque	Millions USD	14 330	15 200	16 800	20 090
Capital-risque	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	6.1	10.5	19.6
Autres					
Faillites (toutes entreprises)	Nombre	13 916	15 473	16 009	12 794

Source : Voir le tableau 4.34.

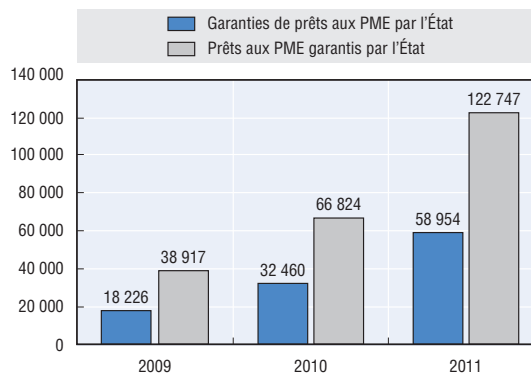
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062017>

Graphique 4.26. **Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Fédération de Russie**

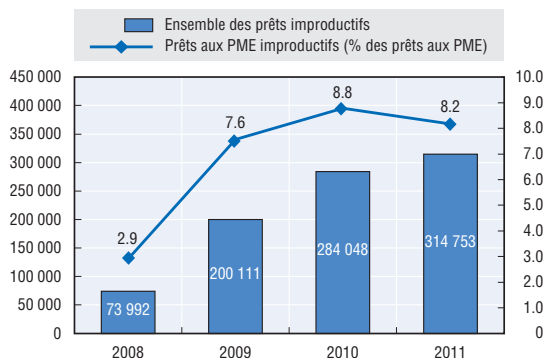
A. Prêts aux PME et ensemble des prêts aux entreprises, 2008-11
Stocks annuels, en millions RUB



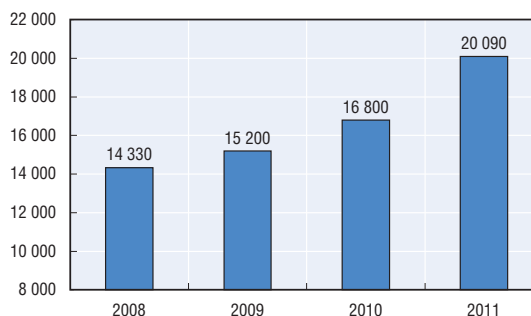
B. Garanties de prêts par l'État et prêts garantis par l'État, 2009-11
Données annuelles, en millions RUB



C. Prêts improductifs, 2008-11
En millions RUB (échelle de gauche) et en pourcentage des prêts aux PME (échelle de droite)



D. Capital-risque et capital-développement investis, 2008-11
Données annuelles, en millions USD



Source : Parties A et C : Banque de Russie. Partie B : Ministère du Développement économique et VnechEconomBank. Partie D : Russian Venture Company, VnechEconomBank.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060706>

Tableau 4.34. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la Fédération de Russie

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME (stocks)	Encours des prêts des banques et autres établissements de crédit aux PME, stocks.	Banque de Russie
Prêts aux PME (flux)	Volume de nouveaux prêts accordés dans l'année aux PME, lignes de crédit incluses.	Banque de Russie
Ensemble des prêts aux entreprises (stocks)	Encours des prêts des banques et autres établissements de crédit à l'ensemble des entreprises.	Banque de Russie
Ensemble des prêts aux entreprises (flux)	Volume de nouveaux prêts accordés dans l'année à l'ensemble des entreprises, lignes de crédit incluses.	Banque de Russie
Garanties de prêts par l'État	Garanties disponibles pour les banques et établissements financiers. Les garanties sont fournies par des fonds régionaux d'aide aux PME.	Ministère du Développement économique
Prêts garantis par l'État	Prêts garantis par les fonds régionaux d'aide aux PME.	Ministère du Développement économique
Prêts directs de l'État	Prêts directs des fonds régionaux d'aide aux PME et programmes de la Banque de développement.	Ministère du Développement économique et VnechEconomBank
Total des prêts improductifs	Prêts improductifs rapportés à l'ensemble des prêts aux entreprises.	Banque de Russie
Prêts aux PME improductifs	Prêts improductifs rapportés à l'ensemble des prêts aux PME.	Banque de Russie
Apports de fonds propres		
Capital-risque	Soutien financier apporté aux PME par des fonds de capital-risque.	<i>Russian Venture Company</i> , VnechEconomBank
Autres		
Faillites	Nombre d'entreprises déclarées en faillite. Ensemble des entreprises.	Cour suprême de commerce de la Fédération de Russie

Notes

1. Pour de plus amples informations, voir http://raexpert.ru/editions/bulletin/credit_msb.pdf.
2. Voir http://veb.ru/common/upload/files/veb/reports/annual/VEB_Annual_2011_e.pdf (en anglais).

Références

- Agence de notation Expert RA, « Crediting SME business in Russia », disponible à l'adresse <http://raexpert.org/researches/cmb/finmb08/>.
- Banque russe de développement (2011), « SME lending support programme in Russia », présentation effectuée à la 39^e session du Groupe de travail de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat.
- Barrie, (2005), « Problems of SME Financing in Russia », Russian-European Centre for Economic Policy (RECEP), 2005, disponible à l'adresse http://recep.ru/files/documents/SME_Financing_eng.pdf.
- Centre russe de ressources sur les PME (RCSME), « SME Statistics in Russia : New Facts and Figures », 2011, disponible à l'adresse www.rcsme.ru/eng/common/totals.asp.
- Chambre de commerce et d'industrie de la Fédération de Russie et ministère de l'Économie, *Monitoring of SME Sector in Russia*, Moscou, juin 2011.
- Ministère du Développement économique (2012a), *Reference Data on Microfinancing and Guarantee Development in Russia*.
- Ministère du Développement économique (2012b), « New Measures of the State SME Policy », présentation effectuée à la 41^e session du Groupe de travail de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat.
- OCDE (2010), *SMEs, Entrepreneurship and Innovation*, Paris, 2010.
- VnechEconomBank (Banque pour le développement et l'activité économique extérieure), *Rapports annuels 2010 et 2011*.

Finlande

Les PME dans l'économie nationale

En Finlande, 99,5 % des entreprises sont des PME (soit une population de 113 368 PME), qui employaient 60 % environ de la main-d'œuvre en 2011. Parmi elles, près de 85 % sont des micro-entreprises comptant moins de 10 salariés.

Tableau 4.35. Répartition des entreprises en Finlande, 2011

Par taille d'entreprise

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre	%
Ensemble des entreprises	113 988	100.0
PME (1-249)	113 368	99.5
<i>Micro (1-9)</i>	96 518	84.7
<i>Petites (10-49)</i>	14 542	12.8
<i>Moyennes (50-249)</i>	2 308	2.0
Grandes entreprises (250+)	620	0.5

Note : Estimation grossière calculée à partir des statistiques décrivant la répartition des entreprises des années précédentes et les évolutions dans les différentes catégories de taille d'entreprise. Les données tiennent compte des entreprises de tous les secteurs (hors secteur primaire), hors entreprises sans salarié.

Source : Office statistique national finlandais (statistiques sur les entreprises finlandaises [publication en ligne] et enquête sur la population active [publication en ligne]).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062036>

Prêts aux PME

Le total des prêts aux entreprises a augmenté entre 2007 et 2010, mais a reflué en 2011 en deçà du niveau antérieur à la crise¹. D'un autre côté, sur la période de référence 2007-11, les prêts aux PME ont baissé année après année. La part des PME dans l'ensemble des prêts aux entreprises a plongé, passant de 27,1 % en 2007 à 15,3 % en 2010. En 2011, elle a remonté sous l'effet, principalement, de la chute du volume des prêts bancaires aux grandes entreprises. Comme on pouvait s'y attendre dans un contexte de récession, les prêts à long terme accordés aux PME ont connu une plus forte baisse que les prêts à court terme. La part des prêts à long terme aux PME a baissé à 76 % en 2010, contre 78,9 % en 2007.

Prêts aux PME demandés/accordés

Le montant des prêts accordés aux PME a fléchi au cours de la période 2009-11. Le montant total des nouveaux prêts accordés aux PME s'est élevé à 8,3 milliards EUR en 2010 et à 7,9 milliards EUR en 2011. Sur la même période de référence, le pourcentage de

PME ayant demandé un prêt a pratiquement stagné. Si l'on se fonde sur les statistiques fournies par la Banque de Finlande, il apparaît clairement que les PME ont eu beaucoup plus de mal que les grandes entreprises, sur 2007-11, à se financer auprès des banques. Cependant, la baisse de la part des PME dans les nouveaux prêts bancaires aux entreprises pourrait aussi s'expliquer par le resserrement des conditions du crédit, ainsi que par la vigueur de la réaction des pouvoirs publics à la crise, qui a amélioré la mise à disposition de fonds publics et a incité de nombreuses PME à solliciter des financements publics plutôt que des prêts bancaires classiques.

Conditions du crédit

L'examen des taux d'intérêt montre que le taux de base applicable aux petits prêts (inférieurs à 1 million EUR) a augmenté, passant de 2.66 % à 3.23 % en 2011. Parallèlement, l'écart avec le taux d'intérêt des prêts de montant élevé a baissé. Il semble que les exigences de garantie soient l'un des obstacles majeurs rencontrés par les PME à la recherche de nouveaux prêts. Le pourcentage de PME rapportant des conditions moins favorables pour l'obtention de nouveaux prêts est passé de 5 % à un sommet de 28 % en 2009, mais a ensuite reculé à 24 % en 2010, puis s'est stabilisé en 2011. Sur la période de référence, les PME ont été confrontées à des conditions de crédit plus dures que les grandes entreprises, ce qui a poussé certaines de ces PME à solliciter l'aide de l'État.

Apports de fonds propres

Les investissements de capital-risque ont beaucoup chuté en 2008-09. Les investissements consacrés à la croissance et à l'expansion des entreprises se sont effondrés, passant de 168 millions EUR en 2007 à seulement 30 millions EUR en 2009. En 2010, les investissements de capital-risque ont signé une reprise, mais ont de nouveau reculé en 2011 pour s'établir à 152 millions EUR.


Tableau 4.36. **Investissements en capital-risque et capitaux de croissance, 2007-11**

Par stade d'investissement, en millions EUR

Type	2007	2008	2009	2010	2011
Amorçage	19	11	11	5	4
Démarrage	20	51	46	54	45
Autre stade initial	33	52	27	37	32
Développement/croissance	168	69	30	87	71
Total	240	183	114	183	152

Note : Le capital-transmission, le capital-retournement et le capital-remplacement ne sont pas pris en compte dans le total.

Source : Association finlandaise de capital-risque.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062055>

Autres indicateurs

Avant la crise, les retards de paiement moyens en Finlande étaient historiquement bas comparativement à certains autres pays. Les entreprises finlandaises, très respectueuses de leurs obligations de paiement, le sont restées pendant la crise. Ce comportement a encore été renforcé par une loi qui impose aux sociétés ou aux institutions publiques dépassant les délais de paiement habituels de verser une pénalité de retard et des intérêts

sur les montants impayés. Les procédures de faillite ont légèrement augmenté, pour l'ensemble des entreprises, passant de 1.0 % à 1.1 % en 2011.

Entre 2009 et 2011, la Confédération des industries finlandaises EK a enquêté sur la prévalence de difficultés financières et de problèmes de solvabilité chez les PME à différents moments de la crise. Elle conclut que le pic de la crise a été atteint en septembre 2009, moment auquel 10 % des PME ont signalé de très sérieuses difficultés de financement, et 21 % des problèmes de solvabilité. Les difficultés de financement étaient alors cinq fois plus présentes qu'avant la crise. En outre, évaluée à 6-8 %, l'incidence de problèmes de solvabilité a très fortement progressé par rapport à 2008. En raison de ces évolutions, la demande de financements à court terme a rapidement augmenté, tandis que les investissements de long terme ont été reportés dans de nombreuses PME.

Selon la toute dernière enquête de la Confédération menée en mai 2012, la situation s'est améliorée, puisque 5 % seulement des PME ont des difficultés de financement. En se fondant sur ses enquêtes longitudinales, on avait initialement estimé que la part de PME rencontrant à court terme de sérieux problèmes d'obtention de financements pourrait se stabiliser de manière permanente autour de 4-6 % au-dessus du niveau de la fin de 2008, époque à laquelle 2-3 % seulement des entreprises ne parvenaient pas à obtenir les financements demandés. En outre, l'incidence élevée de problèmes de solvabilité (17 % de l'ensemble des PME) a freiné la reprise. Dans le cas des PME finlandaises, les problèmes de solvabilité se rencontrent le plus dans les entreprises comptant entre un et quatre salariés, et moins souvent dans celles qui emploient au moins 50 personnes, ce qui est un autre signe de la moindre prévalence de problèmes de trésorerie dans les entités de plus grande taille. Bien que le nombre de faillites n'ait pas augmenté de manière dramatique, les données fournies par l'office statistique national finlandais révèlent que le nombre d'entreprises soumises à une procédure de restructuration est passé de 341 en 2007 à 546 en 2010.

Tableau 4.37. **Incidence des problèmes de solvabilité en Finlande, juin 2009-mai 2012**

Par taille d'entreprise, en pourcentage d'entreprises au sein de chaque catégorie

Taille de l'entreprise, effectif	Juin 2009	Septembre 2009	Janvier 2010	Août 2010	Janvier 2011	Novembre 2011	Mai 2012
1-4	33	39	31	36	27	22	21
5-9	23	21	16	16	14	14	17
10-49	19	19	20	17	14	19	21
50-249	13	12	10	8	10	12	11
Moyenne	21	21	20	17	15	17	17

Source : Confédération des industries finlandaises.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062074>

Réponse des pouvoirs publics

Prêts et garanties contracycliques en faveur des PME


Finnvera, société de financement appartenant à l'État finlandais, est l'organisme officiel de crédit-export de la Finlande. Elle participe au financement de la création, de la croissance et de l'internationalisation d'entreprises et offre des garanties contre les risques à l'exportation. Elle se finance essentiellement sur les marchés financiers. Le total des garanties de prêts accordées par l'État a augmenté, passant de 1.491 milliard (2007) à plus de

4 milliards EUR par an (2008-11). La crise financière a accru la demande de financements publics émanant des PME, et les prêts directs aux PME et les garanties accordées aux PME par Finnvera sont passés de 801 millions EUR (2007) à 1 067 millions EUR (2009). Depuis lors, le volume du financement des PME accordé par Finnvera est presque revenu aux niveaux antérieurs à la crise (844 millions EUR en 2010 et 866 millions EUR en 2011). Malgré cela, la demande de prêts et de garanties contracycliques est restée forte. Les prêts contracycliques de Finnvera visaient les entreprises de moins de 1 000 salariés dont la rentabilité ou la trésorerie a chuté du fait de la crise². Ce dispositif restera en vigueur jusqu'à fin 2012. En 2011, le volume de financement contracyclique a augmenté de 64 % ; 173 millions EUR ont été octroyés à 410 entreprises (contre 105 millions EUR à 303 entreprises en 2010). Ces fonds publics ont joué un rôle important dans le maintien de l'emploi dans les PME durant la crise. Selon une estimation grossière de la Confédération, les pertes d'emplois sans ce financement par l'État auraient pu être deux fois plus nombreuses que celles effectivement enregistrées en 2009. Concrètement, cela signifie que plus de 20 000 postes ont été préservés grâce aux fonds fournis par des organismes publics tels que Finnvera et le Centre de développement économique, des transports et de l'environnement³.

Tableau 4.38. **Prêts et garanties accordés aux PME par Finnvera, 2007-11**

En millions EUR

Instrument	2007	2008	2009	2010	2011
Prêts	385	468	593	397	369
Garanties	416	438	474	447	497
<i>Sous-total</i>	<i>801</i>	<i>906</i>	<i>1 067</i>	<i>844</i>	<i>866</i>
Garanties à l'exportation	96	122	127	71	111
Total	897	1 028	1 194	915	977

Source : Finnvera, *Rapports annuels* 2009, 2010, 2011.StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062093>

Finnvera offre à la fois des garanties à l'exportation et des garanties de crédit à l'exportation. Une garantie à l'exportation permet à un exportateur d'obtenir auprès d'une banque un financement pour couvrir ses besoins en fonds de roulement avant ou après l'expédition. Un programme de garantie de crédit à l'exportation couvre le risque de défaillance de l'acheteur. Le programme de garantie de crédit à l'exportation est le plus important des dispositifs d'aide aux entreprises administrés par Finnvera. Ainsi, les garanties de crédit proposées ont représenté 80 % (3 796 millions EUR) de l'ensemble de l'aide apportée, tandis que les prêts, les garanties liées aux activités nationales des entreprises et les garanties à l'exportation n'en ont représenté que 20 % (977 millions EUR). Les garanties de crédit à l'exportation couvrent 7 % du total des exportations finlandaises. Sur le total des garanties offertes (3 796 millions EUR), 100.30 millions EUR étaient destinés à des PME.


Le mécanisme temporaire de financement des crédits à l'exportation a pris fin en juin 2011, et le nouveau dispositif permanent a été lancé début 2012. Dans ce nouveau dispositif, les crédits sont accordés par Finnish Export Credit Ltd (une filiale de Finnvera), tandis que Finnvera est chargé de gérer la trésorerie et de rassembler les fonds en émettant des emprunts et des billets de trésorerie garantis par l'État.

En 2009, le ministère de l'Emploi et de l'Économie a activé le programme *Vigo Business Acceleration*, dont l'objet est de pousser les meilleurs tuteurs d'entreprise à aider les jeunes

Tableau 4.39. **Garanties de crédit à l'exportation accordées aux PME en Finlande, 2007-11**

En millions EUR

	2007	2008	2009	2010	2011
Offertes	38.3	76.8	79.6	100.3	79.1
Accordées	43.3	43.0	73.8	79.7	42.8

Source : Finnvera, *Rapports annuels 2010 et 2011*.StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062112>

pousses les plus prometteuses à se muer en entités prospères grâce à des incitations adéquates et à l'effet de levier des fonds publics. Six équipes d'« accélérateurs » composées de deux à quatre dirigeants ont lancé le programme. Ces personnes ont investi leurs propres deniers dans les entreprises ciblées, et ont comblé les carences en matière de direction exécutive. Les entreprises ciblées peuvent prétendre à un financement public par des agences telles que le Centre de développement des technologies et de l'innovation, qui apporte soit une subvention, soit des fonds propres en provenance de Finnvera. Pendant la période d'accélération, qui dure de 18 à 24 mois, l'équipe Vigo peut facturer à l'entreprise ciblée des honoraires mensuels plafonnés à 9 000 EUR. Le programme Vigo est un exemple de l'évolution de la politique de l'État dans le domaine du capital-risque, qui privilégie désormais plus la demande que l'offre, et procure des fonds par le canal d'acteurs du milieu des affaires de premier plan ayant à cœur d'assurer la croissance des entreprises visées.

Autres mesures des pouvoirs publics

Début 2012, le taux de l'impôt sur les sociétés a été abaissé de 1.5 point de pourcentage à 24.5 %. Dans le même temps, le taux d'imposition du capital est passé de 28 % à 30 %, et à 32 % pour les revenus du capital supérieurs à 50 000 EUR. En outre, le gouvernement finlandais envisage la mise en œuvre du dispositif d'incitation fiscale pour R-D dans lequel les PME bénéficieront d'allègements d'impôt lorsqu'elles recrutent de nouveaux salariés pour leur R-D. Par ailleurs, les investisseurs-tuteurs et les investisseurs auront droit à des réductions d'impôt sur les revenus du capital lorsque ceux-ci sont réinvestis dans une société de croissance non cotée. Ces deux mécanismes incitatifs seront mis en place début 2013.

Encadré 4.7. Définition des PME utilisée dans le Tableau de bord pour la Finlande

Définition nationale

En Finlande, sont considérées comme des PME les entreprises de moins de 250 salariés. En 2011, le pays comptait 113 368 PME, représentant 99.5 % de l'ensemble des entreprises. En outre, 84.7 % des entreprises sont des micro-entreprises employant moins de 10 personnes.

Définition des PME utilisée par les institutions financières

La Banque de Finlande définit les prêts aux PME comme ceux ne dépassant pas 1 million EUR. Cependant, pour ventiler les prêts aux PME en prêts à court et à long terme, elle utilise la taille de l'entreprise pour réaliser ses estimations d'après l'enquête annuelle qu'elle conduit avec la Confédération des industries finlandaises et le ministère de l'Emploi et de l'Économie. Le tableau ci-après précise, pour chaque indicateur, s'il repose sur la taille de l'entreprise ou sur le montant du prêt.

Définition des PME utilisée dans le Tableau de bord pour la Finlande

Indicateurs	Définitions des PME
Prêts aux PME	Montant du prêt (jusqu'à 1 million EUR)
Prêts à court terme aux PME	Taille de l'entreprise (moins de 250 salariés)
Prêts à long terme aux PME	Taille de l'entreprise (moins de 250 salariés)
Montant des prêts aux PME garantis par l'État	Taille de l'entreprise (moins de 250 salariés)
Prêts accordés aux PME	Montant du prêt (jusqu'à 1 million EUR)
Prêts demandés par les PME	Taille de l'entreprise (moins de 250 salariés)
Taux d'intérêt, prêts	Montant du prêt (jusqu'à 1 million EUR)
Écart de taux d'intérêt	Montant du prêt (< 1 million EUR et > 1 million EUR)
Sûreté, PME	Taille de l'entreprise (moins de 250 salariés)

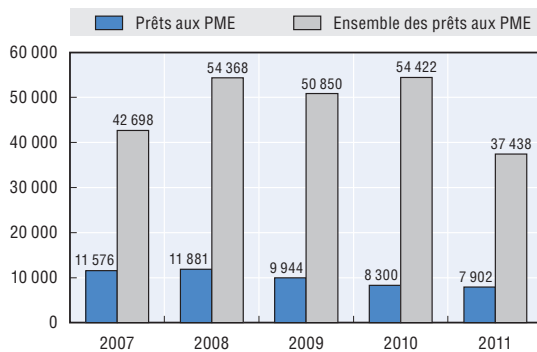
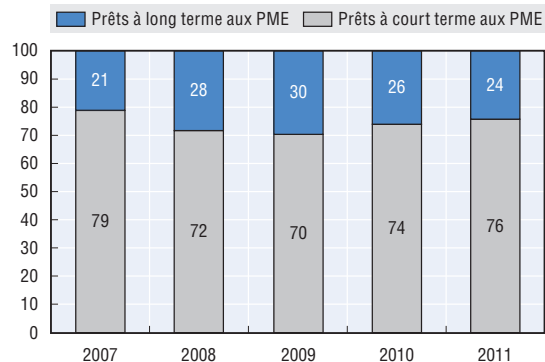
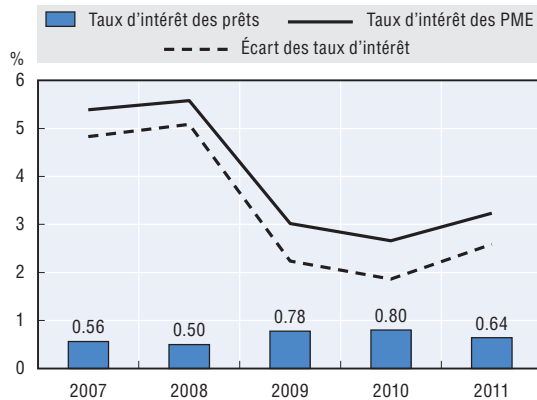
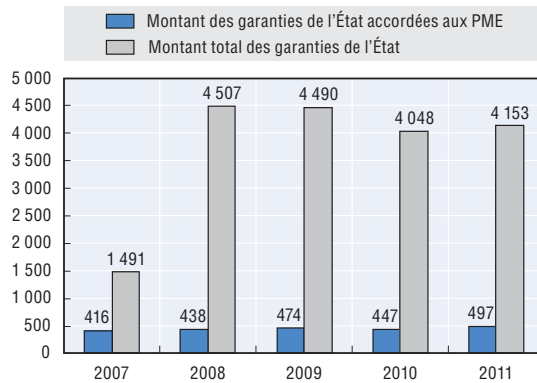
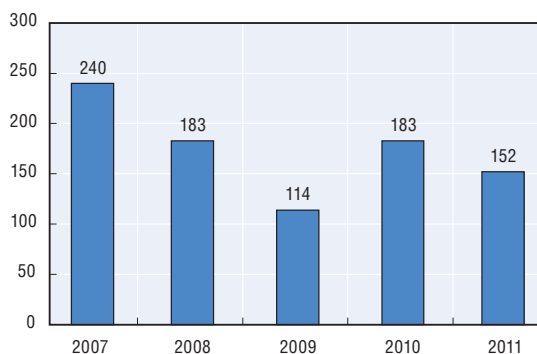
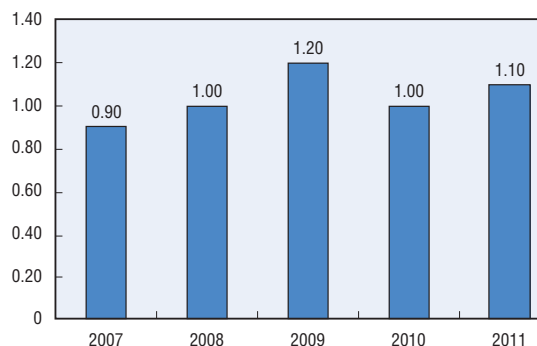
Tableau 4.40. **Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour la Finlande, 2007-11**

Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement						
Prêts aux PME	Millions EUR	11 576	11 881	9 944	8 300	7 902
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions EUR	42 698	54 368	50 850	54 422	37 438
Part des prêts aux PME	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	27.1	21.9	19.6	15.3	21.1
Prêts à court terme aux PME	Millions EUR	1 500	2 000	2 100	1 612	1 416
Prêts à long terme aux PME	Millions EUR	5 600	5 100	5 000	4 588	4 484
Total des prêts à court et à long terme aux PME	Millions EUR	7 100	7 100	7 100	6 200	5 900
Prêts à court terme aux PME	En % de l'ensemble des prêts	78.9	71.8	70.4	74	76
Montant de l'ensemble des garanties accordées par l'État	Millions EUR	1 491	4 507	4 490	4 048	4 153
Montant des garanties accordées par l'État aux PME	Millions EUR	416	438	474	447	497
Part des garanties accordées par l'État aux PME	En % des prêts aux PME	3.6	3.7	4.8	5.4	6.3
Prêts directs de l'État aux PME	Millions EUR	385	468	593	397	369
Prêts accordés aux PME	Millions EUR	11 576	11 881	9 944	8 300	7 902
Prêts demandés par les PME	En % de PME ayant sollicité un prêt au cours des 12 derniers mois	23	26-31	29-30	29	26-29
Total des prêts improductifs	Millions EUR	132	210	341	339	359
Taux d'intérêt, prêts < 1 million	%	5.39	5.58	3.02	2.66	3.23
Taux d'intérêt, prêts > 1 million	%	4.83	5.08	2.24	1.86	2.59
Écart de taux d'intérêt (entre les prêts < 1 million € et > 1 million €)	%	0.56	0.50	0.78	0.80	0.64
Sûreté, PME	En % de PME tenues de fournir une sûreté plus élevée	5	16	28	24	24
Apports de fonds propres						
Capital-risque et capitaux de croissance	Millions EUR	240	183	114	183	152
Capital-risque et capitaux de croissance	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	-23.8	-37.7	60.5	-16.9
Autres						
Retards de paiement des PME	Nombre moyen de jours	6	5	7	7	7
Faillites, total	En % d'entreprises visées par une procédure de faillite	0.9	1.0	1.2	1.0	1.1

Source : Voir le tableau 4.41.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062131>

Graphique 4.27. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Finlande

A. Prêts aux PME¹ et ensemble des prêts aux entreprises, 2007-11
Données annuelles, en millions EURB. Prêts à court et à long terme aux PME³, 2007-11
Données annuelles, en % de l'ensemble des prêts aux PMEC. Taux d'intérêt des prêts aux PME¹ et aux grandes entreprises², 2007-11
Données annuelles, en fonction du montant du prêtD. Montant total des garanties de l'État et montant des garanties de l'État accordées aux PME⁴, 2007-11
Données annuelles, en millions EURE. Investissements en capital-risque et capitaux de croissance, 2007-11
Données annuelles, milliers de milliards KRWF. Faillites, 2007-11
Données annuelles, nombre, % d'entreprises en procédure de faillite

1. Pour les prêts d'un montant inférieur à 1 million EUR.
2. Pour les prêts supérieurs à 1 million EUR.
3. Sur la base d'estimations portant sur des entreprises comptant moins de 250 salariés.
4. Montant des garanties accordées par Finnvera à des entreprises comptant moins de 250 salariés.

Source : Parties A et C : Banque de Finlande. Partie B : estimation de la Confédération des industries finlandaises (EK), sur la base de l'étude conjointe réalisée par EK, la Banque de Finlande et le ministère de l'Emploi et de l'Économie, Étude annuelle sur le financement des entreprises. Partie D : office statistique national finlandais et Finnvera. Partie E : Association finlandaise de capital-risque. Partie F : office statistique national finlandais.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060725>

Tableau 4.41. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la Finlande

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Nouveaux prêts aux entreprises d'un montant inférieur à 1 million EUR ; y compris les prêts renégociés et les prêts aux sociétés immobilières. Les facilités de crédit ne sont pas prises en compte.	Banque de Finlande (enquêtes conduites auprès des demandeurs de financement et des bailleurs de fonds)
Ensemble des prêts aux entreprises	Nouveaux prêts accordés aux entreprises par l'ensemble des institutions financières.	Banque de Finlande (études de l'offre)
Prêts à court terme aux PME	Avances de fonds de roulement d'une durée inférieure à un an. Estimation des prêts aux PME, définis comme les prêts aux entreprises de moins de 250 salariés. Les prêts aux sociétés immobilières ne sont pas pris en compte.	Estimation de la Confédération des industries finlandaises (EK), sur la base de l'étude réalisée conjointement par EK, la Banque de Finlande et le ministère de l'Emploi et de l'Économie, Étude annuelle sur le financement des entreprises
Prêts à long terme aux PME	Prêts d'une durée supérieure à un an. Estimation des prêts aux PME, définis comme les prêts aux entreprises de moins de 250 salariés. Les prêts aux sociétés immobilières ne sont pas pris en compte.	Estimation de la Confédération des industries finlandaises (voir ci-dessus)
Montant de l'ensemble des garanties accordées par l'État	Ensemble des nouvelles garanties accordées aux PME et aux grandes entreprises pour lesquelles l'État engage sa responsabilité en dernier ressort. Inclut les garanties accordées par Finnvera.	Office statistique national finlandais
Montant des garanties accordées par l'État aux PME	Montant des garanties accordées aux PME (définies comme les entreprises de moins de 250 salariés) par Finnvera.	Finnvera
Prêts directs de l'État aux PME	Prêts accordés aux PME (définies comme des entreprises de moins de 250 salariés) par Finnvera.	Finnvera
Prêts accordés aux PME	Nouveaux prêts accordés aux PME (définis comme les prêts d'un montant inférieur à 1 million EUR).	Banque de Finlande, nouvelles opérations relatives aux prêts libellés en euros accordés par les IFM finlandaises aux entreprises non financières de la zone euro, par montant du prêt
Prêts demandés par les PME	Pourcentage de PME (définies comme les entreprises de moins de 250 salariés) ayant sollicité un prêt au cours des 12 derniers mois.	Confédération des industries finlandaises, Banque de Finlande et ministère de l'Emploi et de l'Économie ; Baromètre des PME de la Fédération des entreprises finlandaises et de Finnvera
Total des prêts improductifs	Ensemble des prêts aux entreprises improductifs, prêts aux sociétés immobilières compris. Un prêt est improductif si le principal ou les intérêts restent impayés durant trois mois ou plus.	Autorité de supervision financière
Taux d'intérêt, prêts < 1 million	Taux d'intérêt moyen des prêts aux PME (définis comme les prêts d'un montant inférieur à 1 million EUR), période de remboursement à taux fixe inférieure et supérieure à un an, taux de base plus prime de risque.	Banque de Finlande
Taux d'intérêt, prêts > 1 million	Taux d'intérêt moyen des prêts d'un montant supérieur à 1 million EUR, période de remboursement à taux fixe inférieure et supérieure à un an, taux de base plus prime de risque.	Banque de Finlande
Écart de taux d'intérêt (entre les prêts < 1 million EUR et > 1 million EUR)	Écart de taux d'intérêt entre les nouveaux prêts libellés en euros d'un montant inférieur et supérieur à 1 million EUR accordés à des entreprises non financières de la zone euro par les institutions financières finlandaises avec période de remboursement à taux fixe inférieure ou égale et supérieure à un an.	Banque de Finlande
Sûreté, PME	Pourcentage de PME (définies comme des entreprises de moins de 250 salariés) ayant fait mention d'exigences de sûreté renforcées.	Confédération des industries finlandaises, Banque de Finlande et ministère de l'Emploi et de l'Économie
Apports de fonds propres		
Capital-risque et capitaux de croissance	Capital investi par des sociétés d'investissement privées : amorçage, démarrage, autre stade initial, développement. Ensemble des entreprises.	Association finlandaise de capital-risque

Tableau 4.41. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la Finlande (suite)

Indicateurs	Définitions	Sources
Autres		
Retards de paiement des PME	Pour 2008, et 2009, nombre moyen de jours de retard pour les transactions entre entreprises. Pour 2007, nombre moyen de jours de retard pour les transactions entre entreprises, entre entreprises et particuliers et entre entreprises et administrations. Ensemble des entreprises.	Intrum Justitia, Indice de paiement européen 2008, 2009 et 2010
Faillites, total	Pourcentage d'entreprises en procédure de faillite.	Office statistique national finlandais

Notes

1. La Banque de Finlande précise que « le système de collecte de données auprès des IFM a été modifié avec effet à compter de juin 2010. Par conséquent, les chiffres publiés ne sont pas parfaitement comparables avec les données antérieures. Les différences peuvent être liées à une plus grande précision de la collecte des données, à la modification des définitions statistiques (par exemple à l'extension de la définition des découverts bancaires et crédits sur carte de crédit pour y intégrer les crédits renouvelables) et à la collecte de données détaillées auprès de l'ensemble des IFM ».
2. Pour certaines raisons, les prêts peuvent aussi être octroyés à des entreprises de plus de 1 000 salariés.
3. L'estimation repose sur les enquêtes que mène EK sur les financements et sur les réponses fournies par les dirigeants et les propriétaires d'entreprises comptant de 10 à 249 salariés. Elle a été assortie d'un coefficient de pondération destiné à permettre la généralisation des résultats à l'ensemble de la population des PME.

Références

EK (Confédération des industries finlandaises). « EK's Longitudinal Financing Surveys », disponible à l'adresse www.ek.fi/ek/en/news/eks_financial_surveys_provide_an_accurate_picture_of_economic_situation_among_smes-5367.

Finnvera, « Annual Reviews », disponibles à l'adresse www.finnvera.fi/eng/About-Finnvera/Publications.

Valtonen, P. (2012), *Vigo Business Acceleration Program*, ministère de l'Emploi et de l'Économie, avril.

France

Les PME dans l'économie nationale

La France compte environ 2.5 millions de PME (unités légales), qui représentent 99.8 % de l'ensemble des entreprises et emploient 60.5 % de la main-d'œuvre.

Tableau 4.42. Répartition des entreprises en France, 2009

Par taille d'entreprise

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises	%
Ensemble des entreprises	2 691 049	100.0
PME (1-249)	2 686 256	99.8
Micro (1-9)	2 555 003	94.9
Petites et moyennes (10-249)	131 253	4.9
Capitalisations moyennes (250-4 999)	4 576	0.2
Grandes entreprises (toutes les autres)	217	0.01

Note : Les données couvrent l'ensemble des services aux entreprises et des services marchands, y compris les sections D, E, F, G, H, I et K de la nomenclature NACE. Hors entreprises sans salarié.

Source : INSEE, ESANE, Lifi (enquête Liaisons financières).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062150>

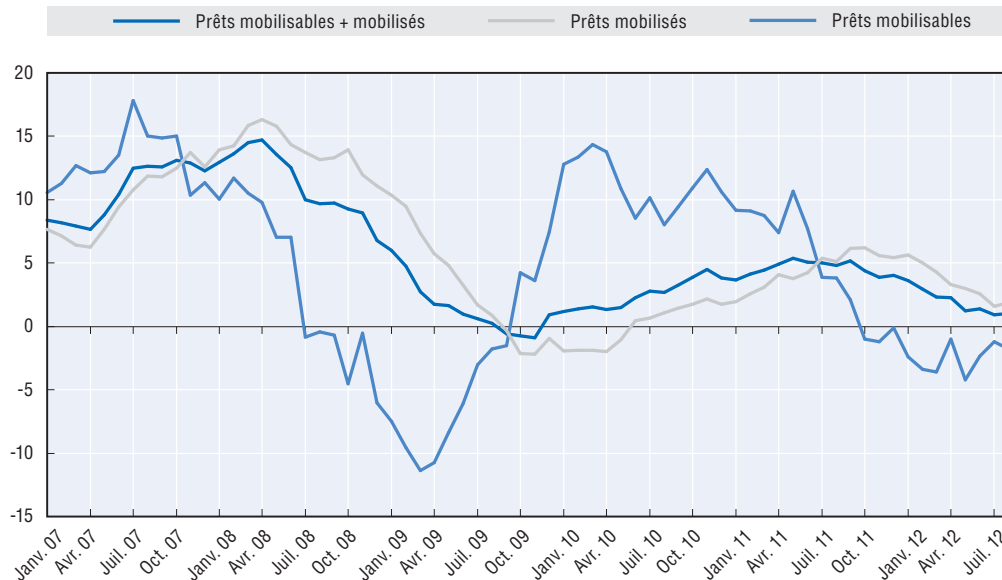
Prêts aux PME


Le Service central des Risques de la Banque de France collecte chaque mois les données relatives aux prêts de plus de 25 000 EUR accordés aux entreprises (unités légales). Ces données couvrent aussi bien les prêts mobilisés (utilisés) que mobilisables (non utilisés) par les entreprises résidentes en France, hors entrepreneurs individuels (EI). Sur la période 2007-11, l'ensemble des prêts aux entreprises et les prêts aux PME – mobilisés et mobilisables – ont augmenté. Néanmoins, leur croissance annuelle a régressé, en pourcentage, pendant la récession. La part des prêts aux PME dans l'ensemble des prêts aux entreprises a conservé en 2011, à 20.8 %, un taux très voisin de celui de 2010. La part des prêts à court terme aux PME mobilisés dans le total des prêts aux PME mobilisés a quant à elle diminué, passant de 27.1 % (2007) à 22.0 % (2011).

La Banque de France distingue plusieurs catégories de prêts aux entreprises, en fonction du type d'entreprise : micro-entreprises et PME indépendantes, PME appartenant à un groupe, grandes entreprises et holdings. L'analyse des prêts aux PME par type de PME montre que le crédit aux PME indépendantes a mieux résisté que le crédit aux PME de groupes.

Graphique 4.28. **Taux de croissance des prêts bancaires à l'ensemble des entreprises en France, 2007-12**

En pourcentage



Source : Banque de France, Direction des entreprises, Service central des Risques, données disponibles en octobre 2012.
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060744>

Prêts aux PME utilisés/accordés

Sur la période 2007-11, le ratio prêts aux PME utilisés/accordés s'est maintenu à 87 %. Ce fort taux d'utilisation est un signe de l'étroitesse du marché du crédit. Des enquêtes périodiques menées sur l'offre, comme l'*Enquête trimestrielle auprès des banques sur la distribution du crédit en France* réalisée par la Banque de France, livrent des informations complémentaires. Pour la majorité (77.1 %) des banques ayant répondu à cette enquête, les conditions du crédit se sont encore durcies pour toutes les entreprises, et pour une proportion encore supérieure (82.6 %), cette évolution a été plus marquée pour les PME que pour les grandes entreprises au troisième trimestre de 2008. On a ensuite assisté à une normalisation. En 2009-10, les banques interrogées jugeaient les conditions du crédit moins restrictives en France que dans la zone euro. Toutefois, au quatrième trimestre de 2011, le solde des répondants – 35.3 % – estimaient assister à un nouveau resserrement en France comme dans la zone euro.

Conditions du crédit

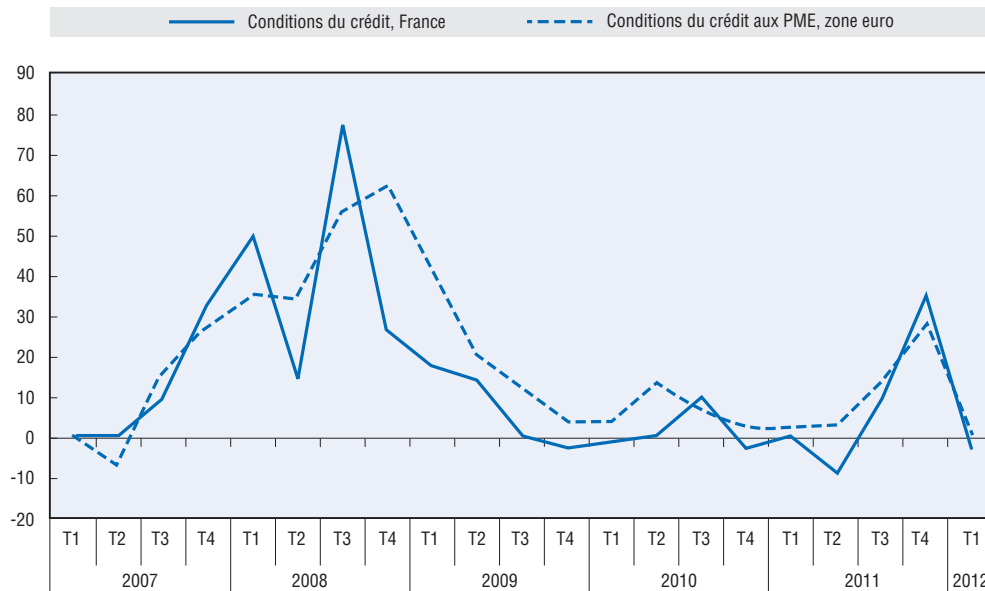
La comparaison des taux d'intérêt appliqués respectivement aux prêts de montant élevé et de montant plus faible vient corroborer les opinions exprimées ci-dessus. Non seulement les petits emprunteurs ont payé des taux plus élevés mais, comme le montre le graphique 4.31, l'écart de taux d'intérêt a augmenté entre juillet 2008 et juillet 2009, alors même que les taux étaient en baisse. L'écart s'est réduit entre juillet 2009 et avril 2011, pour ensuite se stabiliser, mais il est demeuré plus grand pour les PME indépendantes que pour les PME intégrées à un groupe.

L'étude réalisée par la Banque centrale européenne et la Commission européenne auprès des demandeurs sur les conditions d'octroi du crédit aux PME montre que le taux de rejet des banques en France a reculé, passant de 12 % au premier semestre de 2009 à

10 % au second semestre de 2010. Cette évolution pourrait être la conséquence des résultats positifs obtenus par la mission de médiation du crédit en France.

Graphique 4.29. Conditions du crédit en France et dans la zone euro (enquête sur l'offre), 2007-12

Évolution des conditions du crédit aux PME (moyenne des avis), en pourcentage

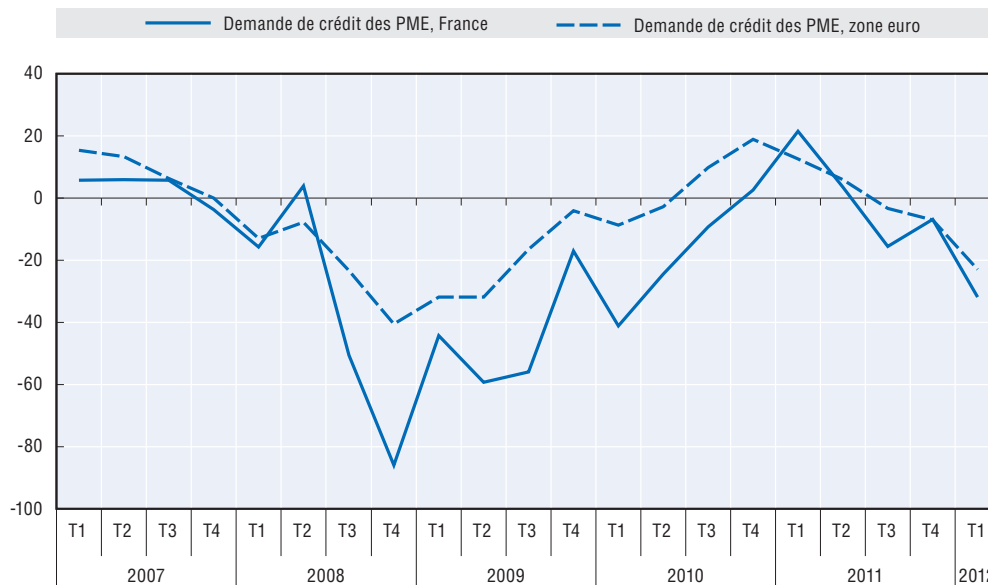


Source : Banque de France (Direction générale des statistiques/Direction des statistiques monétaires et financières) et BCE (Bank Lending Survey).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933060763>

Graphique 4.30. Demande de crédit des PME en France et dans la zone euro (enquête sur l'offre), 2001-12

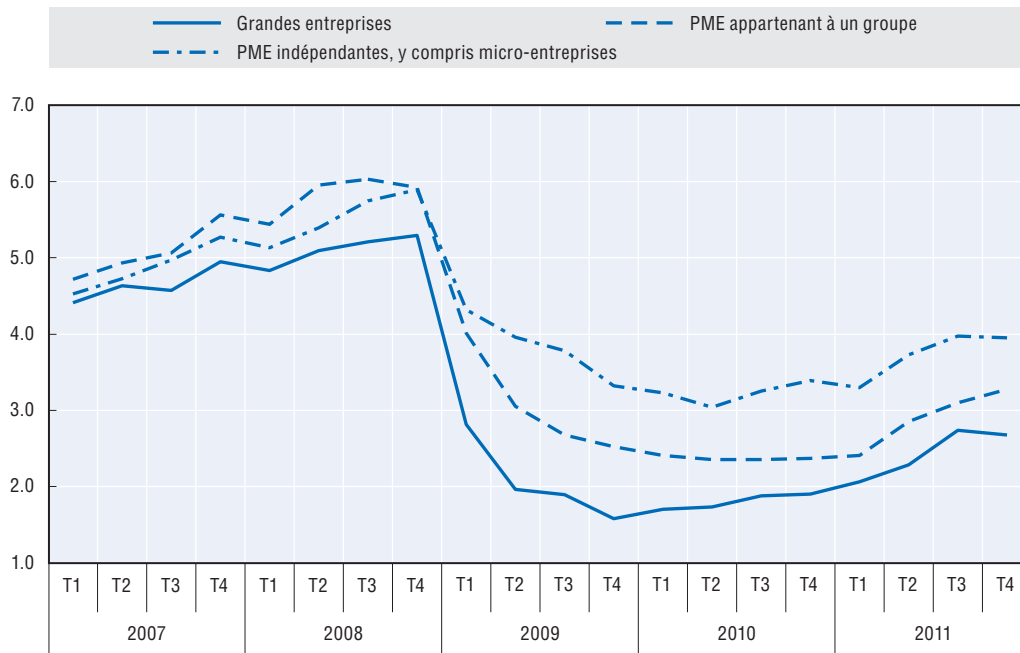
Évolution de la demande de crédit des PME (moyenne des avis), en pourcentage



Source : Banque de France (Direction générale des statistiques/Direction des statistiques monétaires et financières) et BCE (Bank Lending Survey).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933060763>

Graphique 4.31. **Taux d'intérêt en France, 2007-11**
Par taille d'entreprise, en pourcentage



Source : Banque de France, Direction des entreprises.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933060801>

Apports de fonds propres

Par rapport au point bas atteint en 2002, le capital-risque et le capital-développement semblent s'être repris ; ils ont atteint 3 537 millions EUR en 2011. Cependant, ce montant ne représente qu'une part minime du financement des PME.

Tableau 4.43. **Capital-investissement en France, 2005-11**
Par stade d'investissement, en millions EUR

Stade	2005	2006	2007	2008 ¹	2009	2010	2011
Capital-risque	481	536	677	758	587	605	597
Capital-développement	895	1 057	1 310	1 653	1 798	2 310	2 940
Sous-total	1 376	1 593	1 987	2 411	2 385	2 915	3 537
Capital-transmission	6 287	8 075	10 340	7 399	1 605	3 512	6 015
Capital-retournement	59	95	84	99	84	90	118
Autres	349	401	143	100	26	80	80
Total des investissements	8 071	10 164	12 554	10 009	4 100	6 597	9 750

1. Investissement dans les entreprises du CAC40 depuis 2008.

Source : Association française des investisseurs en capital (AFIC)/Grant Thornton.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933062169>

Autres indicateurs

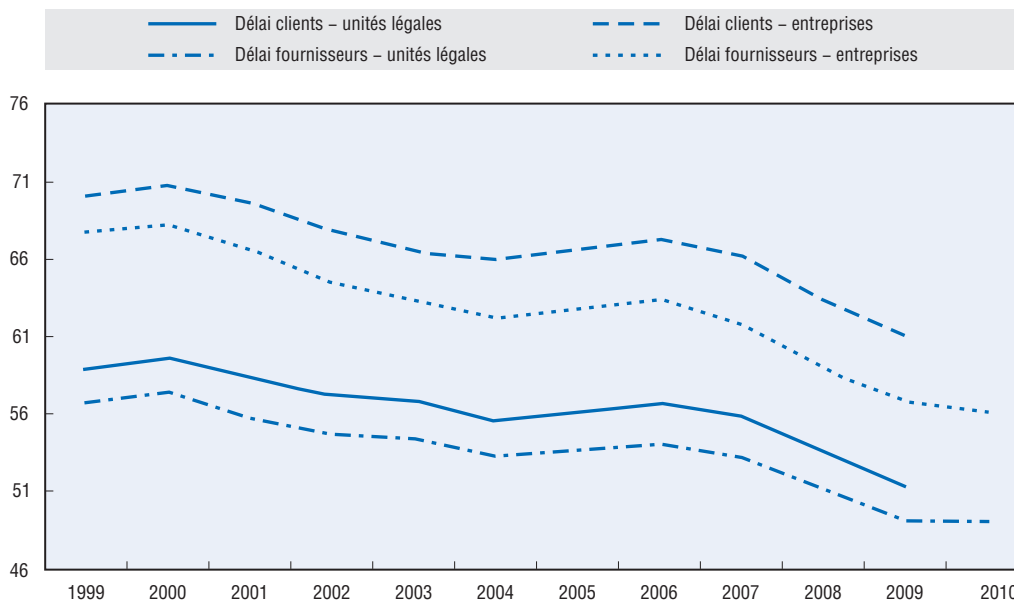
Entre 2007 et 2009, les délais de paiement, mesurés par la durée de la période de paiement des sommes dues aux fournisseurs, ont diminué de 6.1 %. Il semble que la Loi de modernisation de l'économie de 2008, qui imposait la diminution des délais de paiement, ait eu un effet bénéfique pour les PME. Cependant, cette diminution s'est interrompue en 2010, année au cours de laquelle un tiers des entreprises ne réglait pas leurs factures

dans les 60 jours (délai légal). Le respect du délai légal par les grandes entreprises aurait entraîné le transfert aux PME de quelque 10 milliards EUR.


Les faillites de PME *autres que des micro-entreprises* ont augmenté de 40 %. Une hausse comparable a été observée pendant les récessions de 1993 et de 2002-03. En 2011, les PME ont représenté 94 % de l'ensemble des faillites, mais les faillites de PME ont baissé.

Graphique 4.32. Évolution des délais de paiement fournisseurs et clients pour les PME en France, 1999-2010

Délai moyen, délai clients exprimé en jours de chiffre d'affaires et délai fournisseurs exprimés en jours d'achats



Source : Banque de France, base de données FIBEN, décembre 2010.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060820>

Réponse des pouvoirs publics

Dans un contexte de hausse du nombre de faillites pour l'ensemble des entreprises en 2008 et 2009, l'État a adopté des mesures spécifiques pour le financement des PME, avec notamment la création d'une mission de médiation du crédit destinée à favoriser l'accès des PME au crédit.


La mesure de loin la plus significative a été l'octroi de moyens à OSEO, un organisme financé par l'État (58.3 %) et par le secteur privé (41.7 %). OSEO fournit des garanties, des cofinancements, des prêts directs, des aides à l'innovation ainsi que divers services. OSEO garantit également des financements en capital-risque. Parmi ses bénéficiaires traditionnels figurent les micro-entreprises (46.5 %), les petites entreprises (31 %) et les entreprises de taille moyenne (17.5 %). OSEO est réputé pour la rigueur de ses procédures de sélection et pour l'assistance technique associée à ses activités de financement. Entre octobre et décembre 2009, le gouvernement a renforcé les mesures prises par OSEO pour soutenir les entreprises au plus fort de la crise.

Conséquence de ces mesures, OSEO a vu sa capacité d'intervention s'accroître de 10 milliards EUR, avec une augmentation de 64 % des prêts garantis. Selon les estimations de l'organisme, ces mesures ont permis de protéger de la faillite 50 % des entreprises

menacées, et de préserver 30 000 emplois en France (OSEO, 2009a, 2009b). En 2010, grâce aux garanties OSEO, 73 000 entreprises ont pu obtenir 11.5 milliards EUR de financement (Observatoire du financement des entreprises, 2011). Après 2010, les efforts exceptionnels consentis au profit des entreprises ont été progressivement diminués. En 2011, l'activité de cautionnement d'OSEO a permis à 74 000 entreprises d'obtenir 8.9 milliards EUR de financements.

Tableau 4.44. **Mesures de financement des PME en France, en réaction à la crise de 2008-09**

Mesure	Montant
Crédit d'impôt pour le financement de la recherche	3.8 milliards EUR
Remboursement des majorations et des crédits d'impôt	1.8 milliards EUR
Remboursement mensuel du crédit de TVA	3.6 milliards EUR
Raccourcissement des périodes d'amortissement	0.7 milliards EUR
Raccourcissement des délais de paiement pour les marchés publics	1 milliards EUR
Paiement des sommes dues aux fournisseurs du ministère de la Défense	0.5 milliards EUR
Octroi de fonds à OSEO permettant des prêts et des garanties supplémentaires pour les PME	10 milliards EUR (cofinancements, garanties, conversions de prêts à court terme en prêts à long terme, apports de fonds propres)

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062188>

En novembre 2008, la médiation du crédit a vu le jour pour aider les PME à résoudre leurs problèmes de liquidités en conservant leur crédit bancaire ou en obtenant un crédit. L'entreprise désireuse de recourir à ce service doit commencer par créer son « dossier de médiation » sur le site Internet du Médiateur du crédit, qui a été nommé à l'échelon national pour assurer une action de coordination et d'arbitrage final. Ce médiateur est assisté dans sa tâche par les médiateurs départementaux de la Banque de France. Une fois le dossier créé, les banques reçoivent une notification par courrier. Le médiateur départemental dispose ensuite à son tour d'un délai de cinq jours pour examiner le dossier et indiquer la suite qu'il convient de lui donner. Une fois que le Médiateur a défini des solutions, l'entreprise est informée par courrier. Si elle n'est pas satisfaite, elle peut faire appel au Médiateur national. En juin 2012 :

- On dénombrait 35 548 entreprises ayant eu recours à la médiation (il peut y avoir des doubles comptages car quelques entreprises ont déposé plusieurs dossiers).
- La médiation avait été acceptée pour 28 974 d'entre elles.
- Les médiations affichaient un taux de réussite de 62 %.

À ce jour, le dispositif de médiation du crédit est venu renforcer 27 248 entreprises de toutes les tailles, a débloqué 3.7 milliards EUR de prêts et a préservé 258 871 emplois (Médiateur du crédit, 2011).

Encadré 4.8. Définition des PME dans l'UE et en France

Définition d'une PME selon l'UE

Pour définir la taille d'une entreprise, l'UE associe quatre critères :

- nombre de salariés ;
- chiffre d'affaires ;
- actifs totaux des unités légales ;
- indépendance (l'entreprise est délimitée par les liens financiers entre les unités légales).

Définition d'une PME en France

En France, le décret d'application de la Loi de modernisation de l'économie (LME) du 4 août 2008 prévoit des catégories d'entreprises qui correspondent à la définition fournie par la Commission européenne sur la taille des entreprises.

Pour définir la taille des entreprises, et par conséquent des PME, la Banque de France se conforme autant que faire se peut aux définitions de la LME.

Les critères d'indépendance ne sont pas encore pris en compte dans le calcul de la taille des entreprises pour lesquelles les banques du secteur privé déclarent un « risque de crédit » au Service central des Risques français. Par conséquent, la classification actuelle s'applique aux unités légales.

Pour la classification des défaillances par taille d'entreprise, le niveau pertinent reste l'unité légale, qui est la référence utilisée pour les jugements de faillite.


De plus, lorsque ni le compte de résultats ni le bilan ne sont disponibles, c'est la magnitude des risques déclarés au Service central des Risques qui est prise en considération pour l'estimation de la totalité des actifs.

Source : Banque de France (2010).

Tableau 4.45. **Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour la France, 2007-11**

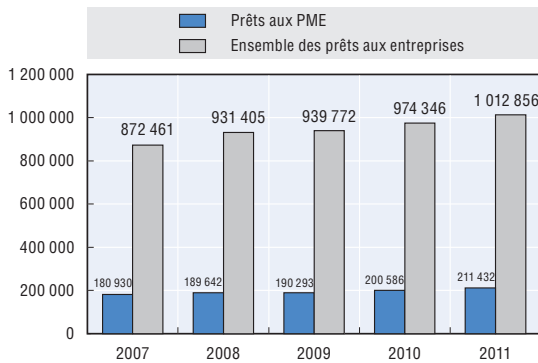
Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement						
Prêts aux PME (mobilisés et mobilisables)	Millions EUR	180 930	189 642	190 293	200 586	211 432
Ensemble des prêts aux entreprises (mobilisés et mobilisables)	Millions EUR	872 461	931 405	939 772	974 346	1 012 856
Part des prêts aux PME dans le total des prêts aux entreprises	%	20.7	20.4	20.2	20.6	20.9
Part des prêts aux PME mobilisés dans le total des prêts aux PME	% des prêts aux PME mobilisés et mobilisables	87.7	87.8	87.2	86.4	87.0
Prêts à court terme aux PME (mobilisés)	Millions EUR	43 121	42 742	37 619	38 211	40 524
Prêts à moyen terme et à long terme, crédit-bail et prêts titrisés, PME (mobilisés)	Millions EUR	115 491	123 715	128 257	135 022	143 525
Total des prêts aux PME (mobilisés)	Millions EUR	158 612	166 457	165 875	173 233	184 049
Part des prêts à court terme aux PME dans le total des prêts aux PME mobilisés	% des prêts à court terme et à long terme mobilisés	27.2	25.7	22.7	22.1	22.0
Prêts garantis par OSEO	Millions EUR	5 850	6 861	11 267	10 883	8 826
Montant des garanties de prêts accordées par OSEO	Millions EUR	2 707	3 219	5 752	5 326	4 231
Part de l'encours des prêts à des entreprises défaillantes, PME hors micro-entreprises	% du total de l'encours des prêts mobilisés	1.0	1.3	1.7	1.4	1.5
Taux d'intérêt, prêts < 1 million € (nouveaux prêts)	%	4.91	5.43	3.93	3.27	3.69
Taux d'intérêt, prêts > 1 million € (nouveaux prêts)	%	4.71	5.01	2.25	2.05	2.75
Écart de taux d'intérêt (entre les prêts < 1 million € et > 1 million €)	%	0.20	0.42	1.68	1.22	0.94
Apports de fonds propres						
Capital-risque et capital-développement	Millions EUR	1 987	2 411	2 385	2 915	3 537
Capital-risque et capital-développement	Taux de croissance en glissement annuel, %	29.9	21.2	-1.1	22.2	21.3
Autres						
Retards de paiement	Nombre moyen de jours de retard	14.3	16.0	18.0	18.0	18.0
Faillites, total	Nombre	51 343	55 562	63 205	60 385	59 774
Faillites, total	Taux de croissance en glissement annuel, %	7.1	8.2	13.8	-4.5	-1.0
Défaillances, PME	Nombre	48 109	52 104	58 910	56 706	56 130
Défaillances, PME	Taux de croissance en glissement annuel, %	6.6	8.3	13.1	-3.7	-1.0

Source : Voir le tableau 4.46.

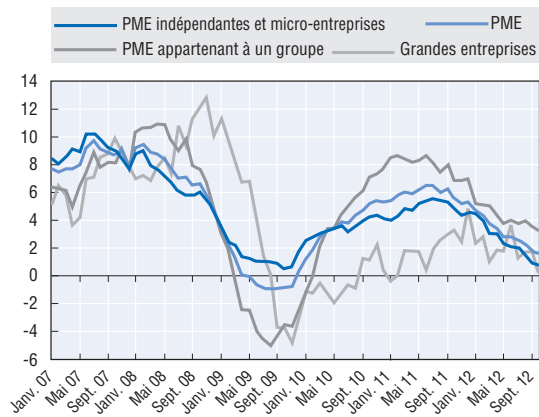
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062207>

Graphique 4.33. **Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en France**

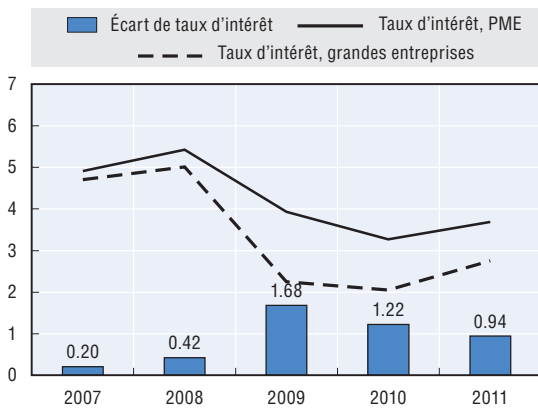
A. Prêts aux PME et ensemble des prêts aux entreprises (mobilisés + mobilisables), 2007-11
Données annuelles, en millions EUR



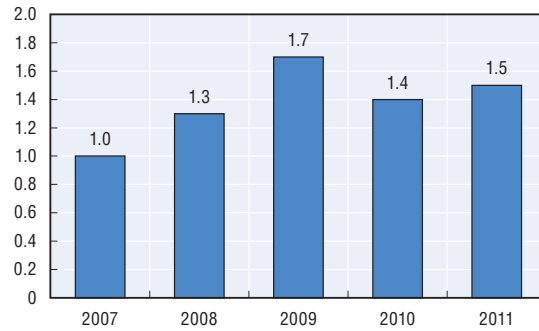
B. Taux de croissance des prêts mobilisés et mobilisables en glissement annuel, 2007-12
Taux mensuel, en pourcentage



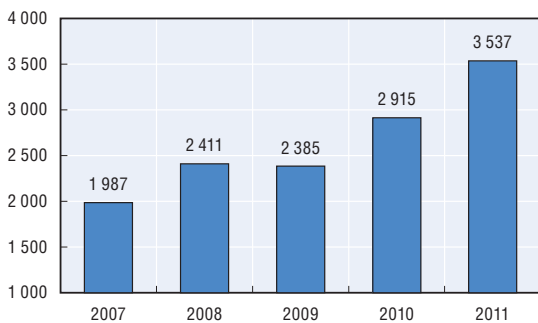
C. Taux d'intérêt appliqués aux PME¹ et écart de taux d'intérêt, 2007-11
Données annuelles, en pourcentage



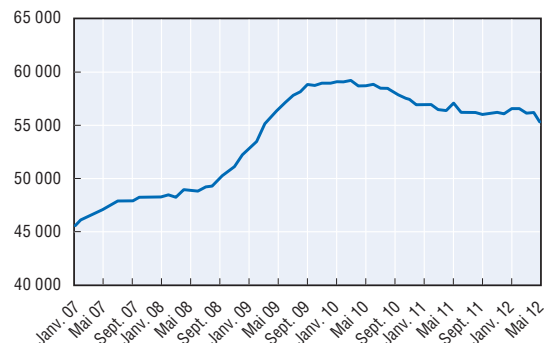
D. Part de l'encours des prêts à des entreprises défaillantes, PME (hors micro-entreprises), 2007-11
Par an, en pourcentage du total de l'encours des prêts mobilisés



E. Capital-risque et capital-développement investi, 2007-11
Données annuelles, en millions EUR



F. Défaillances de PME, 2007-12
Nombre mensuel (cumulé sur 12 mois)



Source : Parties A, B, C, D et F : Banque de France. Partie E : Association française des investisseurs pour la croissance (AFIC).
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933060839>

Tableau 4.46. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la France

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME (mobilisés et mobilisables)	Ensemble des crédits mobilisés et mobilisables pour les PME (PME indépendantes et PME appartenant à un groupe), comprenant les prêts à court terme, à moyen terme et à long terme, le crédit-bail et les prêts titrisés. Toute banque doit informer le Service central des Risques de la Banque de France dès qu'une de ses agences consent à une entreprise un prêt d'un montant supérieur à 25 000 EUR (encours total).	Banque de France, les encours de crédits aux entreprises résidentes par catégorie et taille
Ensemble des prêts aux entreprises (mobilisés et mobilisables)	Ensemble des crédits mobilisés et mobilisables, comprenant les prêts à court terme, à moyen terme et à long terme, le crédit-bail et les prêts titrisés. Toute banque doit informer le Service central des Risques de la Banque de France dès qu'une de ses agences consent à une entreprise un prêt d'un montant supérieur à 25 000 EUR (encours total).	Banque de France, les encours de crédits aux entreprises résidentes par catégorie et taille
Prêts à court terme aux PME (mobilisés)	Crédits à court terme mobilisés par des PME, à savoir des prêts dont l'échéance est inférieure ou égale à un an. Toute banque doit informer le Service central des Risques de la Banque de France dès qu'une de ses agences consent à une entreprise un prêt d'un montant supérieur à 25 000 EUR (encours total).	Banque de France, le financement des PME en France
Prêts à moyen terme et à long terme, crédit-bail et prêts titrisés, PME (mobilisés)	Prêts à moyen terme et à long terme, crédit-bail et prêts titrisés mobilisés par des PME. Sont qualifiés de prêts « à moyen terme et à long terme » les prêts dont l'échéance est supérieure à un an.	Banque de France, le financement des PME – France
Prêts garantis par OSEO	Le montant des prêts garantis par OSEO se substitue aux prêts aux PME garantis par l'État.	OSEO, Rapports annuels 2008 et 2009
Montant des garanties de prêts accordées par OSEO	La valeur des garanties de prêts accordées par l'État aux PME correspond à la valeur nette des risques couverts par les garanties d'OSEO pour toutes les entreprises.	OSEO, Rapports annuels 2008 et 2009
Part de l'encours des prêts à des entreprises défaillantes, PME hors micro-entreprises	Encours des prêts aux PME défaillantes (hors micro-entreprises), exprimé en pourcentage de l'encours total des prêts mobilisés par des PME (hors micro-entreprises).	Banque de France, le financement des PME en France
Taux d'intérêt, prêts < 1 million € (nouveaux prêts)	Taux d'intérêt appliqués aux nouveaux prêts aux PME (entrant dans la définition des prêts jusqu'à 1 million EUR). Taux d'intérêt en vigueur en décembre de l'année concernée, toutes PFIT (périodes de fixation initiale du taux) confondues.	Banque de France, montant des crédits nouveaux à la clientèle résidente – France
Taux d'intérêt, prêts > 1 million € (nouveaux prêts)	Taux d'intérêt appliqués aux nouveaux prêts aux grandes entreprises (entrant dans la définition des nouveaux prêts supérieurs à 1 million EUR). Taux d'intérêt en vigueur en décembre de l'année concernée, toutes PFIT confondues.	Banque de France, montant des crédits nouveaux à la clientèle résidente – France
Écart de taux d'intérêt (entre les prêts < 1 million € et > 1 million €)	Écart entre le taux d'intérêt appliqués aux nouveaux prêts inférieurs à 1 million EUR et le taux d'intérêt appliqué aux nouveaux prêts supérieurs à 1 million EUR (toutes PFIT confondues). Taux d'intérêt en vigueur en décembre de l'année concernée.	Banque de France, montant des crédits nouveaux à la clientèle résidente – France
Apports de fonds propres		
Capital-risque et capital-développement	Montant des fonds investis aux stades du capital-risque et du capital-développement en France. Ensemble des entreprises.	Association française des investisseurs pour la croissance (AFIC)
Autres		
Retards de paiement	Retard moyen en nombre de jours par rapport à la date contractuelle (interentreprises) en 2008 et en 2009. Pour 2007, retard moyen en nombre de jours par rapport à la date contractuelle (interentreprises, entreprise-grand public et entreprise-secteur public). Ensemble des entreprises.	Intrum Justitia, Indice de paiement européen 2008, 2009 et 2010
Faillites, total	Nombre total de défaillances d'entreprises. Défaillances d'unités légales au cours de l'année. Statistiques établies sur la base de la date du jugement.	Banque de France, les défaillances d'entreprises
Défaillances, PME	Défaillances de PME. Défaillances d'unités légales au cours de l'année. Statistiques établies sur la base de la date du jugement.	Banque de France, les défaillances d'entreprises

Références

- Banque de France (2010), « Les entreprises en France en 2010 », 4^e trimestre 2010, disponible à l'adresse www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/archipel/publications/bdf_bm/etudes_bdf_bm/bdf_bm_186_etu_1.pdf.
- Banque de France (2012), Stat info « Le financement des PME », www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/entreprises/credits-par-type-dentreprise.html.
- Médiateur du crédit (2011), « Rapport d'activité de la Médiation du crédit aux entreprises au 30 août 2011 », disponible à l'adresse www.mediateurducredit.fr/site/Actualites/Remise-du-rapport-annuel-2010-2011-de-la-Mediation-du-credit-au-President-de-la-Republique (dernier accès le 17/12/2012).
- Observatoire du financement des entreprises (2011), *Rapport sur le financement des PME-PMI et ETI en France*, avril, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Paris.
- OSEO (2009a), *Rapport annuel 2009*, Paris.
- OSEO (2009b), « Bilan 2009 des mesures OSEO du plan de relance : 23 500 entreprises accompagnées », communiqué de presse, 22 décembre, Paris.

Hongrie

Les PME dans l'économie nationale

En 2010, 99.8 % des entreprises de Hongrie ayant des salariés étaient des PME, et 94.2 % des micro-entreprises.

Tableau 4.47. Répartition des entreprises en Hongrie, 2010

Par taille d'entreprise

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises	%
Ensemble des entreprises	547 700	100.0
PME (1-249)	546 894	99.9
<i>Micro (1-9)</i>	516 092	94.2
<i>Petites (10-49)</i>	26 370	4.8
<i>Moyennes (50-249)</i>	4 432	0.8
Grandes entreprises (250+)	806	0.2

Note : Les données couvrent l'« économie des entreprises », qui englobe l'industrie, la construction, le commerce et les services (NACE. 1.1, sections C à I, et K). Elles ne couvrent pas les exploitations agricoles, forestières et piscicoles, ni les services non marchands au sens large, comme l'éducation et la santé. Hors entreprises sans salarié.

Source : Eurostat. Estimations 2010 établies à partir de chiffres 2002-07 tirés de la base des statistiques structurelles sur les entreprises – révisées.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062226>

Prêts aux PME

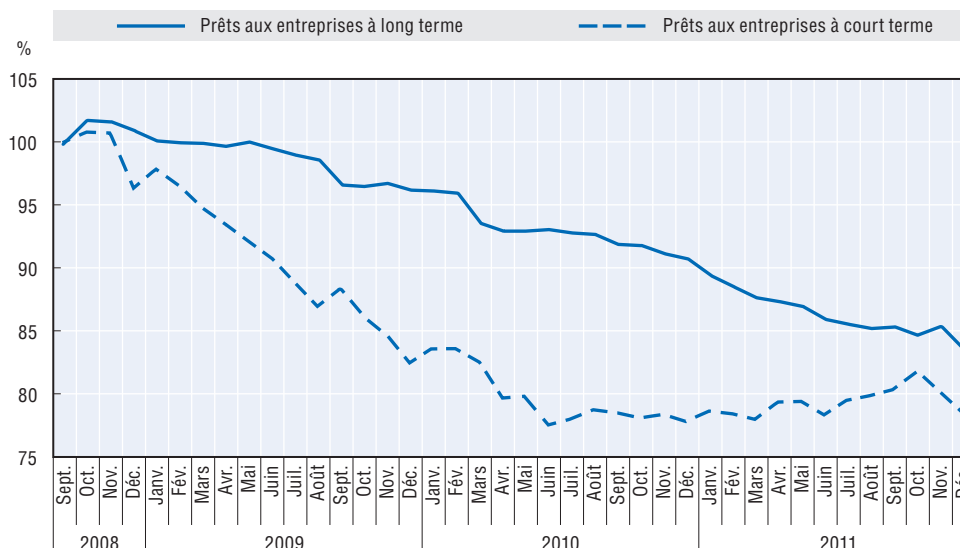
La contraction du crédit aux entreprises a commencé pendant la récession, mais 2011 a marqué une stabilisation, au-dessus du niveau de 2007, du volume de ces prêts. À quelque 50 à 60 %, ils sont libellés en devise étrangère, de sorte que l'évolution même du taux de change a provoqué des fluctuations significatives de la dénomination en monnaie nationale (HUF) de l'ensemble des prêts aux entreprises. Le graphique 4.17 illustre ces derniers ajustés du taux de change.

En termes nets, ajusté du taux de change, l'encours intérieur des prêts aux entreprises a reculé de 6.6 % en 2011. Le recul le plus fort a concerné les prêts à long terme, cependant que les prêts à court terme affichaient une moindre baisse, du fait essentiellement d'une hausse qui est venue, au troisième trimestre, l'atténuer.

Le portefeuille brut de prêts des PME a lui aussi reculé en termes réels en 2010 et 2011. S'agissant des nouveaux prêts, on a observé en 2011, après le repli continu du portefeuille des prêts aux entreprises enregistrée depuis 2008, une progression des prêts à long terme (investissement) aux PME, même si le volume de crédit est resté faible par rapport à 2008.

Graphique 4.34. Prêts à court et à long terme, 2008-11

Septembre 2008 = 100 %



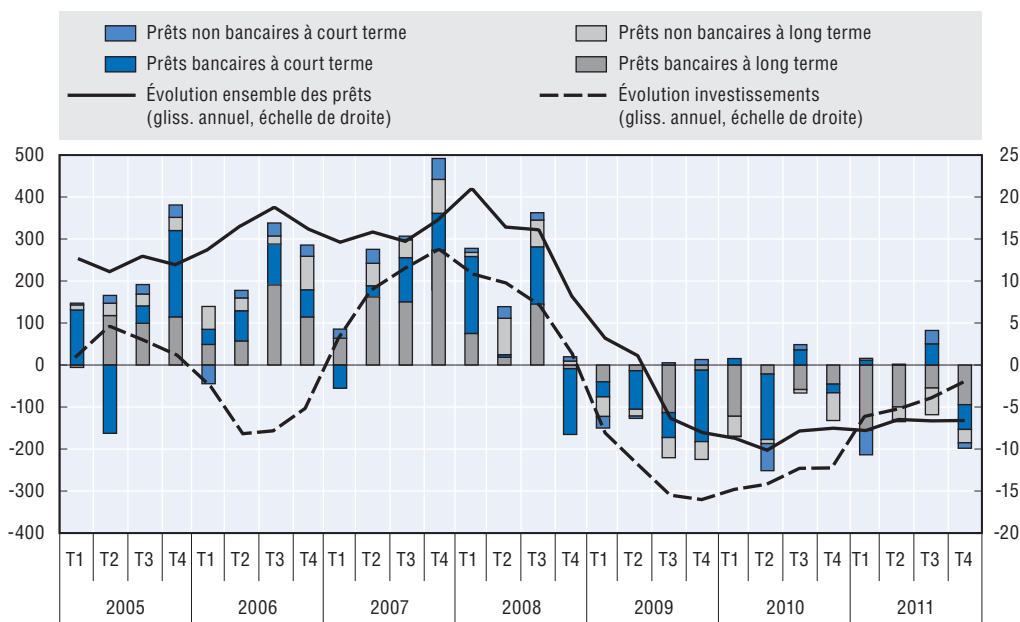
Source : Banque nationale de Hongrie (MNB), Report on Financial Stability (avril 2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933060858>

En 2011, du côté de l'offre de crédit aux entreprises, l'affaiblissement de la capacité de crédit du secteur bancaire s'est aggravé. Du fait d'une moindre propension à la prise de risques et du volume des sorties au titre du passif extérieur, les entreprises ont été confrontées à un resserrement des conditions de crédit. La demande de crédit s'est elle

Graphique 4.35. Investissement intérieur et variations trimestrielles nettes du crédit intérieur aux entreprises, 2005-11

En milliards HUF (échelle de gauche) et en pourcentage (échelle de droite)



Source : Banque nationale de Hongrie (MNB), Report on Financial Stability (avril 2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933060877>

aussi contractée à cause de la dégradation des perspectives économiques. Certains investissements ont été repoussés ou annulés en raison de la crispation de l'offre de crédit.

Conditions du crédit

Les taux d'intérêt étaient traditionnellement élevés en Hongrie. En 2002, le gouvernement a commencé à les bonifier grâce au dispositif, visant les PME, de la carte *Szechenyi*. Il a émis environ 150 000 cartes, portant en 2010 la ligne de crédit totale à plus de 3.5 milliards EUR. Ce mécanisme a puissamment aidé les PME à accéder au crédit.

La MNB a lancé une enquête *ad hoc* sur les conditions de taux d'intérêt des prêts aux PME. Les réponses montrent que les micro-entreprises et les petites entreprises ont eu accès au crédit à des conditions nettement moins favorables que l'écart moyen de 2.5 points de pourcentage au-dessus du taux de référence que rapportent les statistiques sur les taux consentis aux entreprises non financières.

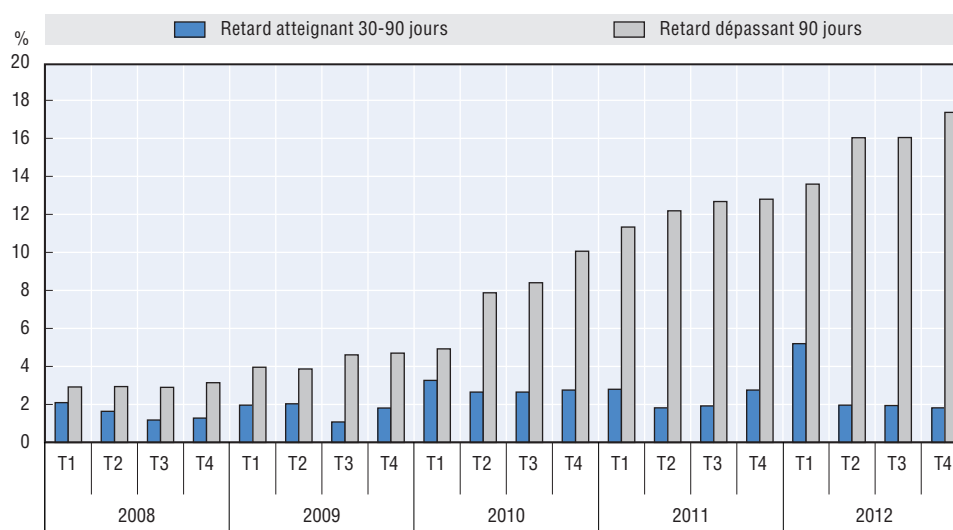
Selon cette enquête de la MNB, depuis 2007, les banques n'ont pas cessé, trimestre après trimestre (sauf au deuxième trimestre de 2010), de durcir les exigences de sûreté imposées aux micro-entreprises et aux petites entreprises. Si l'on en croit l'enquête *GfK Corporate Banking Monitor*, les entreprises ont été moins nombreuses à estimer que leur demande de crédit serait validée par les banques du marché intérieur. L'étude conclut que les dirigeants d'entreprises étaient 17.1 % en 2010, et 19 % en 2012, à ainsi estimer que leur demande serait rejetée par les banques – contre 7.5 % en 2007.

Prêts improductifs

Du fait de l'aggravation des perspectives économiques, la proportion de prêts aux entreprises improductifs dans le portefeuille s'est de nouveau dégradée au premier semestre de 2011. Le taux de prêts dont le remboursement était en retard de plus de 90 jours était de 17.37 % fin 2011. De nouvelles difficultés de remboursement de prêts ayant pourtant été restructurés ont joué un rôle central dans cette hausse.

Graphique 4.36. **Proportion de prêts aux entreprises improductifs dans l'ensemble du portefeuille de prêts, 2007-11**

En pourcentage



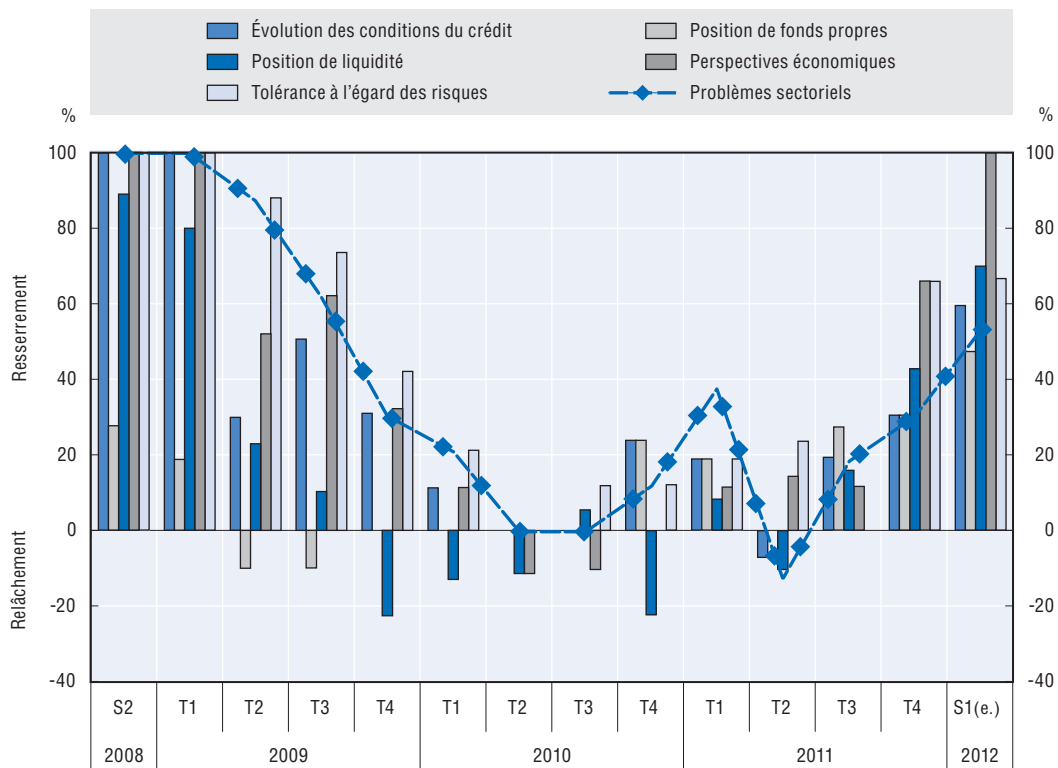
Source : Banque nationale de Hongrie (MNB).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060896>


Les contraintes pesant sur l'offre de crédit sont imputables à la dégradation des capacités d'octroi de prêts. Les contraintes pesant sur la demande ont probablement joué un rôle moindre dans la baisse du crédit bancaire. Plus récemment, en raison du recul de leur tolérance à l'égard des risques, les banques ont eu tendance, le plus souvent, à ne financer que les entreprises les plus solvables. En 2011, leur position de fonds propres et notamment de liquidité a contribué plus nettement au resserrement des conditions de crédit, compte tenu de la hausse des pertes sur prêts et des remboursements anticipés. Les financements ont été entravés par l'augmentation du coût du crédit et par le retrait de fonds extérieurs logés dans les banques.

Graphique 4.37. Conditions du crédit, 2008-12

En pourcentage



Source : Banque nationale de Hongrie (MNB), *Report on Financial Stability* (avril 2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060915>

Apports de fonds propres

En 2011, le volume des investissements hongrois de capital-risque a retrouvé ses niveaux antérieurs, grâce principalement aux activités des fonds de capital-risque JEREMIE de l'UE. Les huit fonds JEREMIE instaurés en 2010 ont investi dans des entreprises à un stade précoce. Ils combinent des deniers communautaires et des sources de financement privées. En 2011, le marché hongrois du capital-risque s'est classé sixième de l'UE en ce qui concerne le montant, rapporté au PIB, des investissements de capital-risque à un stade précoce. La même année, du fait des décisions de portefeuille prises par les fonds JEREMIE, près de la moitié du volume des investissements de ce type ont concerné la catégorie des hautes technologies.

Tableau 4.48. Financement par du capital-risque et du capital-développement en Hongrie, 2007-11

En millions HUF

	Amorçage, démarrage, stade initial	Développement – stade ultérieur	Total ¹
2007	494	3 455	3 949
2008	479	13 303	13 782
2009	420	300	720
2010	5 013	1 969	6 982
2011	11 168	140	11 308

1. Le total ne comprend pas les rachats d'entreprises.

Source : Association hongroise de capital-risque.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062245>

Autres indicateurs

Les retards de paiement sont passés de 15 jours en 2010 à 19 jours en 2011. En Hongrie, les faillites ont affiché une hausse de 17 % entre 2010 et 2011.

Réponse des pouvoirs publics

La Hongrie s'est dotée d'un programme de garantie des prêts. Le programme de garantie relève d'organismes dont l'État est en partie propriétaire (*Garantiqa Hitelgarancia, Agrár-vállalkozási Hitelgarancia Alapítvány*) et qui couvrent entre 50 et 80 % du montant du prêt. Cette garantie est contre-garantie via le budget de l'État. Le montant des prêts garantis a augmenté entre 2008 and 2009. Environ 11.1 % des crédits aux PME bénéficient d'une garantie publique.

Le programme des cartes Szechenyi a vu le jour en 2002. Il permet aux banques de fournir aux PME des prêts normalisés à taux bonifié. Le principal mécanisme de ce programme est un prêt pour découvert qui ne nécessite pas de sûreté réelle. Les faits semblent démontrer que les entreprises comme les banques préfèrent ce produit normalisé, simplifié et garanti par l'État aux purs produits bancaires du marché. Fin 2011, le programme de cartes Szechenyi était venu épauler plus de 18 148 prêts représentant au total 137 milliards HUF.

La Banque hongroise de développement consent des prêts directs et des prêts destinés à refinancer des banques. La valeur des prêts directs aux PME a augmenté de 49 % entre 2007 et 2010. Par ailleurs, des établissements de microcrédit financés par l'État et l'UE octroient des microprêts.

Tableau 4.49. **Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour la Hongrie, 2007-11**

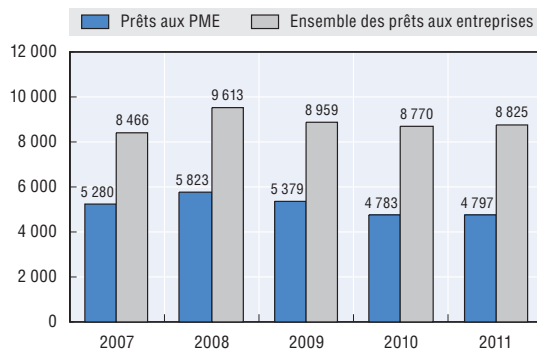
Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement						
Prêts aux PME	Millions HUF	5 279 722	5 823 289	5 379 295	4 782 676	4 796 982
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions HUF	8 466 015	9 612 649	8 958 573	8 769 596	8 825 160
Prêts aux PME	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	62.4	60.6	60.0	54.5	54.4
Prêts à court terme aux PME	Millions HUF	2 473 389	2 965 962	2 832 008	2 774 744	2 570 061
Prêts à long terme aux PME	Millions HUF	1 377 444	1 417 538	828 430	756 021	817 982
Total des prêts à court et à long terme aux PME	Millions HUF	3 850 833	4 383 500	3 660 438	3 530 765	3 388 043
Prêts à court terme aux PME	En % de l'ensemble des prêts à court et à long terme aux PME	64.2	67.7	77.4	78.6	75.9
Garanties de prêts accordées par l'État aux PME	Millions HUF	308 800	352 100	409 200	377 100	343 400
Prêts aux PME garantis par l'État	Millions HUF	381 400	436 400	600 300	472 019	437 200
Prêts directs de l'État aux PME	Millions HUF	37 449	29 289	50 238	55 740	47 653
Prêts directs de l'État aux PME	Nombre	1 080	1 608	2 654	2 311	2 993
Prêts bancaires à taux bonifié	Millions HUF	129 391	124 049	128 366	130 935	137 425
Prêts bancaires à taux bonifié	Nombre	19 411	17 789	17 517	17 405	18 148
Taux de prêts improductifs dans l'ensemble des prêts aux entreprises	%	3.1	4.7	10.1	12.8	17.4
Taux de prêts improductifs dans l'ensemble des prêts aux PME	%	..	5.4	8.9	12.8	15.9
Taux moyen des prêts aux PME	%	10.19	11.25	12.31	8.99	9.38
Écart de taux d'intérêt	%	1.22	0.97	1.24	1.74	1.3
Apports de fonds propres						
Capital-risque et capitaux de croissance	Millions HUF	3 949	13 782	720	6 982	11 308
Capital-risque et capitaux de croissance	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	249.0	-94.8	869.7	62.0
Autres						
Retards de paiement	Jours	16.3	19.0	19.0	15.0	19
Faillites, total	Pour 10 000 entreprises	152.6	168.4	211.6	231.8	279.2
Faillites, total	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	10.3	25.6	9.5	20.4

Source : Voir le tableau 4.50.

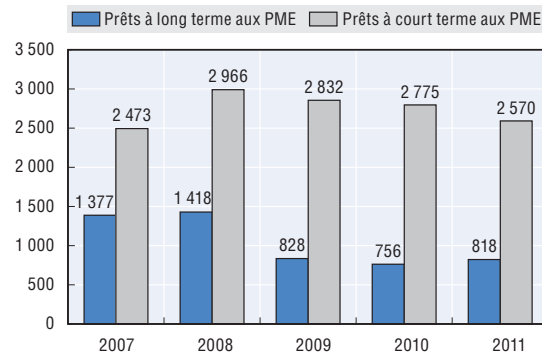
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062264>

Graphique 4.38. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Hongrie

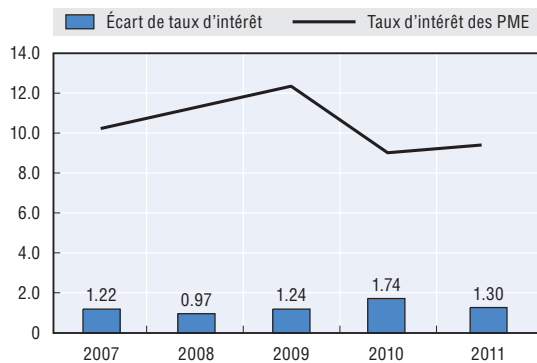
A. Prêts aux PME¹ et ensemble des prêts aux entreprises, 2007-11
Données annuelles, en milliards HUF



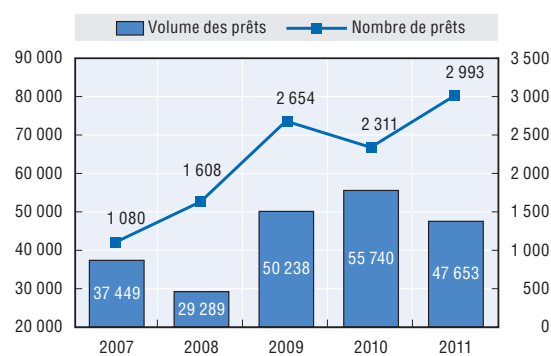
B. Prêts à court et à long terme aux PME², 2007-11
Données annuelles, en milliards HUF



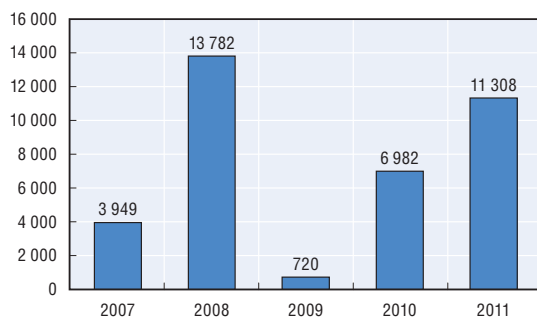
C. Taux d'intérêt des prêts aux PME¹ et aux grandes entreprises, 2007-11
Données annuelles, en pourcentage



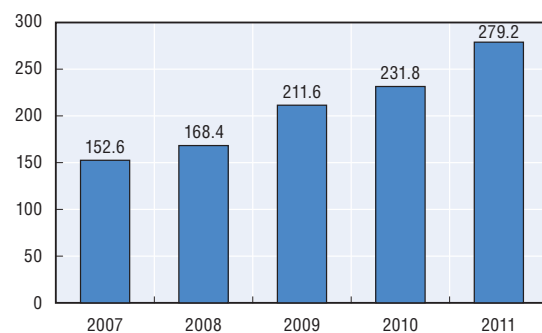
D. Prêts directs de l'État aux PME, 2007-11
Données annuelles, en millions HUF (échelle de gauche) et nombre (échelle de droite)



E. Investissements en capital-risque et capitaux de croissance, 2007-11
Données annuelles, en millions HUF



F. Faillites, 2007-11
Données annuelles, nombre, pour 10 000 entreprises



1. Pour les prêts d'un montant inférieur à 1 million EUR.
2. Les prêts à court (long) terme ont une maturité égale ou inférieure (supérieure) à un an. Les données n'englobent pas les prêts des institutions financières. En 2007-09, elles englobent les prêts à l'ensemble des PME, y compris financières ; et en 2010-11, hors PME financières.

Source : Parties A et B : Autorité de supervision financière de la Hongrie. Partie C : Banque nationale de Hongrie. Partie D : données administratives provenant de la Banque hongroise de développement et du Plan de développement économique national. Partie E : Association hongroise de capital-risque. Partie F : administration fiscale et douanière nationale.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060934>

Tableau 4.50. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la Hongrie

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Encours des prêts en fin de période (stocks). Prêts bruts accordés par les banques et organismes financiers aux entreprises non financières. Les données 2007-09 englobent les prêts à l'ensemble des PME, y compris financières ; et les données 2010-11 les seules PME non financières.	Autorité de supervision financière de la Hongrie
Ensemble des prêts aux entreprises	Encours des prêts en fin de période (stocks). Prêts bruts accordés par les banques et organismes financiers à l'ensemble des entreprises non financières.	Autorité de supervision financière de la Hongrie
Prêts à court terme aux PME	Nouveaux prêts (flux) d'une durée égale ou inférieure à un an. Les données n'englobent pas les prêts d'organismes financiers. Les données 2007-09 englobent les prêts à l'ensemble des PME, y compris financières ; et les données 2010-11 les seules PME non financières.	Autorité de supervision financière de la Hongrie
Prêts à long terme aux PME	Nouveaux prêts (flux) d'une durée supérieure à un an. Les données n'englobent pas les prêts d'organismes financiers. Les données 2007-09 englobent les prêts à l'ensemble des PME, y compris financières ; et les données 2010-11 les seules PME non financières.	Autorité de supervision financière de la Hongrie
Garanties de prêts accordées par l'État aux PME	Nouvelles garanties (flux) disponibles pour les banques et organismes financiers, prises en charge (en partie) par l'État.	Données administratives provenant de la Banque hongroise de développement, de Garantiqa Hitelgarancia Zrt, d'AVGHA (Agrár-vállalkozási Hitelgarancia Alapítvány) et du Programme de développement économique communautaire
Prêts aux PME garantis par l'État	Nouveaux prêts (flux) garantis (en partie) par l'État.	
Prêts directs de l'État aux PME	Montant total et nombre de nouveaux prêts directs (flux) aux PME accordés par la Banque de développement hongroise, programmes de microfinancement financés par des ressources de l'État.	Données administratives provenant de la Banque hongroise de développement, de Garantiqa Hitelgarancia Zrt, d'AVGHA (Agrár-vállalkozási Hitelgarancia Alapítvány, fonds de garantie agricole) et du plan de développement économique national
Prêts bancaires à taux bonifié	Montant total et nombre de nouveaux prêts bancaires à taux bonifié (Programme de la carte Szechenyi).	KA-VOSZ Co. (société chargée d'appliquer le programme)
Taux de prêts aux entreprises improductifs	% de prêts improductifs dans le portefeuille des prêts aux entreprises (retard d'au moins 90 jours) par rapport à l'ensemble des prêts aux entreprises en fin d'exercice.	Autorité de supervision financière de la Hongrie
Taux de prêts aux PME improductifs	% de prêts improductifs dans le portefeuille des prêts aux PME (retard d'au moins 90 jours) par rapport à l'ensemble des prêts aux PME en fin d'exercice.	Banque nationale de Hongrie
Taux d'intérêt des prêts aux PME	Taux d'intérêt annuel moyen de l'ensemble des prêts aux PME.	Banque nationale de Hongrie
Écart de taux d'intérêt	Entre les petites et les grandes entreprises ; pour les prêts d'une maturité inférieure à 1 an ; prêts inférieurs à 1 million EUR et égaux ou supérieurs à 1 million EUR.	Banque nationale de Hongrie
Apports de fonds propres		
Capital-risque	Capital-risque et capitaux de croissance, montant total investi. Englobe les capitaux d'amorçage, de démarrage et de développement initial et ultérieur (hors rachats, retournements et remplacements).	Association hongroise de capital-risque
Autres		
Retards de paiement	Retard moyen en nombre de jours par rapport à la date contractuelle (interentreprises) en 2008 et en 2009. Pour 2007, nombre moyen de jours de retard sur la date contractuelle (interentreprises, entreprise-grand public et entreprise-secteur public). Ensemble des entreprises.	Intrum Justitia, Indice de paiement européen
Faillites	Nombre de faillites et de liquidations officialisées pour 10 000 entreprises contribuables.	Administration fiscale et douanière nationale

Références

Banque nationale de Hongrie (MNB) (2012), « Report on Financial Stability », avril, disponible à l'adresse http://english.mnb.hu/Root/ENMNB//Kiadvanyok/mnben_stabil.

Irlande

Les PME dans l'économie nationale

En 2010, les PME représentaient 99.6 % de l'ensemble des entreprises ayant des salariés, et employaient plus de 69 % de la main-d'œuvre, tandis que les grandes entreprises (0.4 % seulement des entreprises) représentaient plus de 30 % de l'emploi.

Tableau 4.51. Répartition des entreprises en activité en Irlande, 2010

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises	% de l'ensemble	Effectif salarié	% des salariés
Ensemble des entreprises en activité	190 149			
Entreprises sans salarié	93 812			
Ensemble des entreprises en activité (hors entreprises sans salarié)	96 337	100.0	1 033 365	100.0
PME	95 940	99.6		
<i>Micro (1-9)</i>	79 120	82.1	223 669	21.6
<i>Petites (10-49)</i>	14 474	15.0	271 866	26.3
<i>Moyennes (50-249)</i>	2 346	2.4	221 708	21.5
Grandes entreprises (250+)	397	0.4	316 122	30.6

Note : Ne comprend pas le code NACE 64.20 Activités des sociétés holding.

Source : Office statistique national.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062283>

Prêts aux PME

La crise financière et économique de l'Irlande est largement imputable à une décennie de croissance non durable assise sur l'activité de construction. Les banques irlandaises ont fortement concentré leur action sur le bâtiment et l'immobilier, deux secteurs qui constituent rarement le cœur de métier des PME. Ainsi, afin de mieux refléter la situation du crédit aux PME dans l'économie réelle, les données sur ces secteurs ont été ôtées du Tableau de bord concernant l'Irlande. Comme il en va habituellement pour ce Tableau de bord, les données n'ont trait qu'aux entreprises non financières.

Le total des prêts aux entreprises (solde de l'encours des emprunts) a reculé pendant la crise, et plus encore pendant la reprise. Les prêts aux entreprises sont ainsi passés de 56 milliards EUR en 2007 à 40 milliards EUR en 2011. Toutefois, le taux de la baisse a considérablement ralenti pendant la reprise. Malheureusement, on ne dispose de données sur les prêts aux PME que pour les années 2010 et 2011, pendant lesquelles ils ont été en croissance très faible. Néanmoins, la part des prêts aux PME dans l'ensemble des prêts aux entreprises a progressé de 63.9 % en 2010 à 67.8 % en 2011.

Les données relatives aux prêts aux PME à court et à long terme ne sont pas disponibles par taille d'entreprise, mais par montant de prêt. Selon ces données, les nouveaux prêts à court terme ont représenté sur la période près de 90 % des nouveaux prêts aux PME, mais le volume de ces prêts s'est effondré de 77 % entre 2007 et 2011, passant de 19.4 milliards EUR à 4.4 milliards EUR.

Conditions du crédit

Un certain nombre d'enquêtes sur les conditions du crédit ont été menées par le cabinet de conseil Mazars à la demande du gouvernement irlandais. Ces enquêtes couvrent la période juin 2008-septembre 2011, au cours de laquelle le taux d'acceptation – totale ou partielle – des demandes de prêt a baissé de 76 % à 70 %. Entre avril 2011 et septembre 2011, 65 % des demandes ont été entièrement acceptées, et 5 % partiellement acceptées. Entre octobre 2011 et mars 2012, le taux global d'acceptation est remonté à 72 %.

Les données concernant les taux d'intérêt sont disponibles par montant de prêt. Les taux d'intérêts des prêts aux PME ont baissé au fil du temps, et l'écart de taux entre les petits prêts et les prêts d'un montant élevé s'est accru. L'enquête Mazars couvrait également les exigences de sûreté. Sur la période 2008-11, 32 % environ des PME ont été invitées à fournir une sûreté en garantie de leur emprunt.

Apports de fonds propres

Les données concernant le capital-risque proviennent de l'IVCA (*Irish Venture Capital Association*) et englobent le tutorat-investissement (*business angels*) et les fonds de capital-risque. Ces financements ont augmenté jusqu'en 2010, mais baissé en 2011. Contrairement aux tendances notées dans d'autres pays, les capitaux d'amorçage ont progressé en volume, et ont même dépassé les capitaux initiaux et de croissance en 2011. Les apports de capitaux de croissance se sont effondrés en 2009 et n'ont pas retrouvé leur niveau de 2007.

Tableau 4.52. **Capital-risque levé par les PME irlandaises, 2007-11**

Millions EUR

Stade	2007	2008	2009	2010	2011
Amorçage	20.4	51.1	71.2	53.6	104.9
Initial	119.8	116.5	185.4	175.9	99.2
Croissance	85.7	75.3	31.5	80.7	70.3
Total	225.9	242.9	288.1	310.2	274.4

Note : Les chiffres résultent des déclarations des PME et non des investisseurs.

Source : Irish Venture Capital Association.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062302>

Autres indicateurs

Les entreprises interrogées par l'enquête Mazars devaient indiquer si le délai moyen de paiement de leurs clients était en hausse, stable ou en baisse, sans préciser le nombre précis de jours. Entre avril et septembre 2011, ce délai a augmenté pour 34 % des PME ayant répondu, et 13 % d'entre elles ont au contraire rapporté une diminution de ce délai.

En Irlande, la faillite d'entreprise peut prendre trois formes : liquidation, redressement judiciaire (*examinership*) et administration judiciaire (*receivership*). Une société irlandaise peut être liquidée à la suite :

- d'une résolution des administrateurs à la suite d'une « déclaration de solvabilité » (*declaration of solvency*) ;
- d'une résolution des administrateurs ratifiée par les créanciers ;
- d'un jugement.

Tableau 4.53. **Faillites, 2007-11**

	2007	2008	2009	2010	2011
Redressement judiciaire (<i>examinership</i>)	19	49	84	28	31
Administration judiciaire (<i>receivership</i>)	14	59	205	388	533
Liquidation	1 389	1 664	2 403	2 285	2 464
Ensembles des procédures	1 422	1 772	2 692	2 701	3 028

Source : Department of Jobs, Enterprise and Innovation.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062321>

Les faillites n'ont pas cessé d'augmenter tout au long de la période. En 2011, les liquidations ont dépassé le niveau atteint en 2009. L'effondrement de la demande mondiale, conjuguée à la perte de compétitivité intérieure, a eu des effets néfastes sur le secteur des exportations et, fait plus important encore, sur l'économie nationale. Ainsi, le PIB a reflué de plus de 12 % par rapport à son point maximum. Cette convergence de facteurs a entraîné une hausse massive du chômage (qui est passé d'environ 4 % à 15 %), ce qui a encore exacerbé la faiblesse de la demande intérieure. Dans un tel contexte, on ne peut être surpris que le nombre de faillites ait augmenté entre 2007 et 2011.

Réponse des pouvoirs publics

Le plan de restructuration du système bancaire a mis en place la capacité pour deux « banques piliers », la Banque d'Irlande et *Allied Irish Bank*, d'octroyer plus de 30 milliards EUR de prêts entre 2011 et 2013. En outre, les autorités irlandaises leur ont imposé des objectifs individuels de crédit de 3 milliards EUR en 2011, 3,5 milliards EUR en 2012 et 4 milliards EUR en 2013. Ces objectifs reposent sur la demande probable de prêts. Les deux banques ont atteint ces objectifs en 2011. Le crédit aux PME fait l'objet d'un suivi constant.

Le gouvernement irlandais a pris un certain nombre de mesures en matière de médiation du crédit. En 2010, il a créé le CRO (*Credit Review Office*) et l'a chargé d'examiner les dossiers dans lesquels des facilités de crédit inférieures ou égales à 500 000 EUR ont été refusées, retirées ou encore proposées de manière déraisonnable à des PME. Les entreprises sont en droit de demander en premier lieu un réexamen du dossier par la banque elle-même. Si cette étape ne se conclut pas favorablement pour la PME, cette dernière peut demander l'examen du CRO. Ces réexamens ont eu pour effet d'inciter les banques, lorsque le CRO a pris le contre-pied de leur décision, à réagir positivement dans des dossiers ultérieurs similaires, évitant ainsi un autre examen formel. Si le CRO ne peut contraindre une banque à modifier sa décision, la banque doit soit se soumettre, soit s'expliquer. Le CRO a statué en faveur de l'octroi du prêt dans plus de 60 % des dossiers examinés, et les banques ont suivi son avis. On estime le nombre d'emplois ainsi sauvés à

700 environ. Les frais d'examen sont facturés aux banques. Un formulaire commun de demande de prêt a été élaboré pour limiter la charge administrative résultant de l'interrogation de deux ou plusieurs banques.

La banque centrale a publié en 2009 un Code officiel de conduite applicable en matière de crédit aux PME. Sa révision en 2011 a imposé aux bailleurs de fonds de nouvelles obligations vis-à-vis des PME confrontées à des difficultés financières. Le Code impose aux prêteurs d'avoir et de mettre en œuvre pour ce type de client des politiques et des procédures garantissant l'accès à l'emprunt et son équité. Les bailleurs de fonds doivent donner aux emprunteurs un délai raisonnable pour résoudre leurs difficultés financières, et doivent s'efforcer de convenir avec eux d'une démarche allant dans ce sens. Les échanges avec ces emprunteurs doivent être adaptés à la situation et éviter tout excès. Le Code détaille par ailleurs les informations à fournir à ces emprunteurs et fait obligation aux bailleurs de fonds de proposer des dispositions de remboursement de substitution, y compris la possibilité d'introduire un recours*.

Le *National Pension Reserve Fund* du *Strategic Investment Fund Programme* sert d'investisseur de référence dans un nouveau *SME Equity Fund* qui a pour but d'investir dans des PME d'une certaine taille. Il s'agit d'un fonds classique de capital-investissement sur 10 ans, doté d'un capital cible de 250 à 350 millions EUR. Il fournit aussi bien des crédits que des financements « mezzanine ». Il est aussi l'investisseur de référence d'un nouveau *SME Credit Fund* dont le capital cible est de 11 milliards EUR et qui est administré par un gérant de premier plan.

Pendant les périodes de crise et de reprise, le pays n'a disposé d'aucun programme de garantie de crédit et d'aucun programme de prêts directs. Le gouvernement est en train de créer un programme de garantie de crédit. Les groupes ciblés seront des PME viables commercialement qui affichent de bonnes performances, ont un plan d'exploitation solide et bénéficient d'un marché clairement délimité pour leurs biens et services. Les autorités prévoient par ailleurs la mise en place d'un mécanisme de prêts aux micro-entreprises qui a pour but de stimuler le crédit aux jeunes entreprises à vocation technologique et aux micro-entreprises de création récente ou en croissance ne comptant pas plus de 10 salariés. Ce dispositif fournira des prêts plafonnés à 25 000 EUR pour des projets qui ne satisfont pas aux critères classiques de risque des banques. Il viendra ainsi compléter l'accès des PME au crédit.

Le gouvernement irlandais a en outre étendu les dispositifs d'incitation fiscale visant les jeunes entreprises à vocation technologique et les entreprises en croissance, ainsi que les dispositifs incitant ces entités à créer des emplois.

* Le code est disponible sur www.centralbank.ie/regulation/pages/codes.aspx.

Tableau 4.54. **Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour l'Irlande, 2007-11**

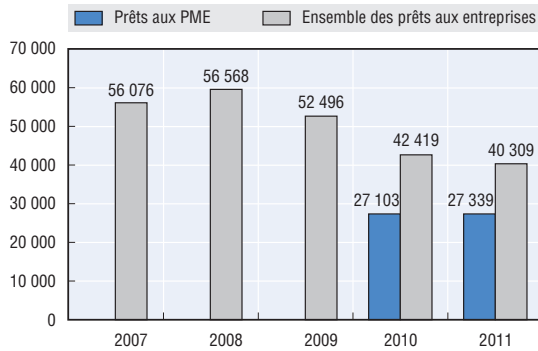
Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement						
Prêts aux PME	Millions EUR	27 103	27 339
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions EUR	56 076	59 568	52 496	42 419	40 309
Part des prêts aux PME	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	63.9	67.8
Prêts à court terme aux PME	Millions EUR	17 281	15 022	10 931	6 049	3 814
Prêts à long terme aux PME	Millions EUR	2 119	1 929	1 338	929	575
Total des prêts à court et à long terme aux PME	Millions EUR	19 400	16 951	12 269	6 978	4 389
Prêts à court terme aux PME	% du total des prêts aux PME	89.1	88.6	89.1	86.7	86.9
Prêts aux PME acceptés	%	..	76	72	..	70-72
Taux d'intérêt des prêts aux PME	%	6.23	6.67	3.98	3.88	4.68
Écart de taux d'intérêt	%	0.28	0.48	0.76	1.02	1.35
Apports de fonds propres						
Capital-risque et capitaux de croissance	Millions EUR	226	243	288	310	274
Capital-risque et capitaux de croissance	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	7.5	18.6	7.7	-11.5
Autres						
Faillites	Nombre	1 422	1 772	2 692	2 701	3 028
Faillites	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	24.6	51.9	0.3	12.1

Source : Voir le tableau 4.55.

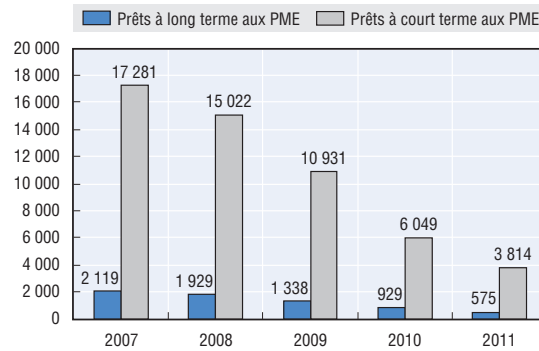
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062340>

Graphique 4.39. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Irlande

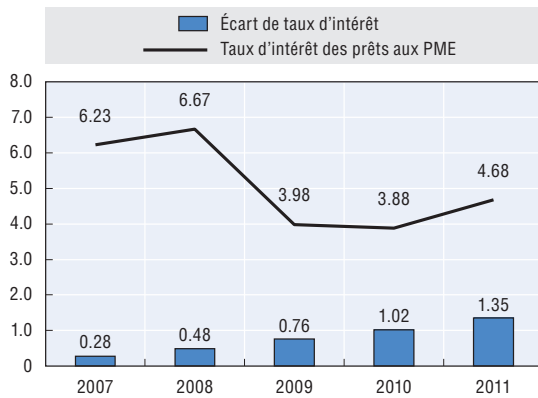
A. Prêts aux PME et ensemble des prêts aux entreprises, 2007-11
Données annuelles, en millions EUR



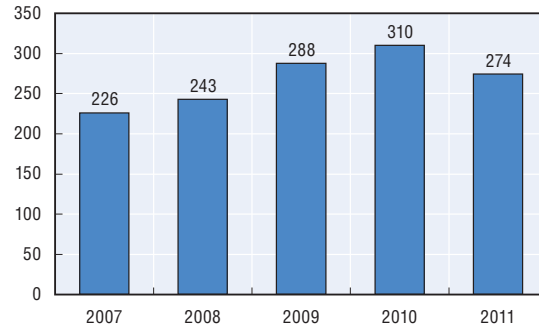
B. Prêts à court et à long terme aux PME (flux), 2007-11
Données annuelles, en millions EUR



C. Prêts à court et à long terme aux PME, 2007-11
Données annuelles, en pourcentage



D. Capital-risque et capital-développement investi, 2007-11
Données annuelles, en millions EUR



Source : Parties A, B et C : Banque centrale irlandaise. Partie D : Irish Venture Capital Association.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060953>

Tableau 4.55. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour l'Irlande

Indicateurs	Définition	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Encours des prêts aux PME ; désagrégés pour ôter les PME du secteur de l'intermédiation financière et du secteur immobilier. Disponible seulement depuis mars 2010.	Banque centrale
Total des prêts aux entreprises	Encours ; désagrégés pour ôter le secteur de l'intermédiation financière et le secteur immobilier.	Banque centrale
Prêts à court terme aux PME	Nouveaux prêts d'une durée inférieure à 1 an, à taux variable et de montant inférieur ou égal à 1 million EUR.	Banque centrale
Prêts à long terme aux PME	Nouveaux prêts d'une durée supérieure à 1 an et de montant inférieur ou égal à 1 million EUR.	Banque centrale
Prêts aux PME acceptés	Chiffres de l'enquête pour le pourcentage de demandes acceptées.	Enquête Mazars
Taux d'intérêt des prêts aux PME	Taux annuels moyens des nouveaux prêts, taux de base plus prime de risque ; maturité inférieure à 1 an ; montant inférieur à 1 million EUR.	Banque centrale
Écart de taux d'intérêt	Entre les petites et les grandes entreprises ; maturité inférieure à 1 an ; montant inférieur à 1 million EUR et égal ou supérieur à 1 million EUR.	Banque centrale
Sûreté	% de PME auxquelles il est demandé une sûreté spécifique.	Enquête Mazars
Apports de fonds propres		
Capital-risque et capitaux de croissance	Montant réellement investi dans les PME du pays au stade du développement initial (hors rachats, retournements et remplacements).	<i>Irish Venture Capital Association</i>
Autres		
Faillites	Redressement judiciaire (<i>examinership</i>), administration judiciaire (<i>receivership</i>), liquidation.	<i>Department of Jobs, Enterprise and Innovation</i>

Italie

Les PME dans l'économie nationale

En Italie, les PME représentent 99.9 % des entreprises et emploient 80 % de la main-d'œuvre de l'industrie et des services. Comparativement, ce secteur y est dominé par les petites structures : la part des micro-entreprises y est supérieure à la moyenne de l'UE, tandis que le pourcentage des petites et moyennes entreprises est inférieur à la moyenne (Eurostat, 2011). Les données recueillies sur le financement par l'emprunt concernaient principalement la majorité des entreprises de moins de 20 salariés, qui représentent la presque totalité de l'univers.

Tableau 4.56. **Répartition des entreprises en Italie, 2010**

Par taille d'entreprise

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Total des entreprises actives		dont, selon le règlement SBS (n° 295/2008) ¹	
	Nombre d'entreprises	%	Nombre d'entreprises	%
Ensemble des entreprises	4 460 891	100.0	3 839 390	100.0
PME (jusqu'à 249)	4 457 205	99.9	3 836 191	99.9
<i>Micro (jusqu'à 9)</i>	4 279 176	95.9	3 671 303	95.6
<i>Petites (10-49)</i>	156 996	3.5	146 191	3.8
<i>Moyennes (50-249)</i>	21 033	0.5	18 697	0.5
Grandes (250+)	3 686	0.1	3 199	0.1

1. Les données incluent toutes les activités marchandes énumérées dans les sections B, C, D, E, F, G, H, I, J, L, M, N de la Nomenclature statistique des activités économiques de la Communauté européenne telle qu'établie par le Règlement (CE) n° 1893/2006 (NACE. 2), y compris les entreprises sans salarié.

Source : Istat, *Registre statistique des entreprises*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062359>

Prêts aux PME

En Italie, l'impact de la crise sur le système bancaire national a été atténué par un modèle d'intermédiation robuste, davantage tourné vers le prêt direct que vers les transactions sur les marchés financiers. Il était donc moins exposé aux actifs toxiques produits par les obligations structurées adossées à des emprunts. Au début, les conséquences de la crise ont été tout particulièrement ressenties par les plus grands groupes bancaires, qui dépendent davantage des opérations interbancaires. Bien que leurs ratios de fonds propres soient inférieurs à ceux d'autres grands établissements financiers internationaux, les principales banques italiennes ont pu, grâce à une réglementation contraignante, s'appuyer sur le noyau dur (Tier 1) de leurs fonds propres, et ainsi renforcer

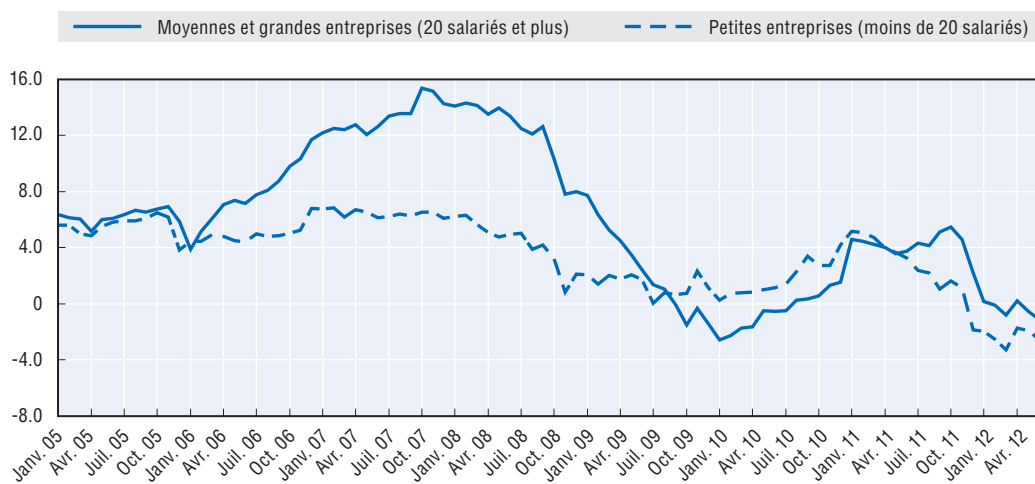
leur capacité d'absorption des pertes. Les banques italiennes ont par ailleurs un effet de levier moins fort que leurs consœurs étrangères.

Le pays est entré dans une nouvelle récession au second semestre de 2011. Les tensions des marchés de la dette souveraine se sont intensifiées durant l'été et ont entravé l'aptitude des banques à lever des capitaux sur les marchés de gros. Cependant, les organismes financiers nationaux ont poursuivi le renforcement de leurs meilleures ressources capitalistiques grâce à de substantielles augmentations de fonds propres et, dans une moindre mesure, à l'autofinancement.


En 2009, le volume total des prêts aux entreprises a baissé en valeur absolue, mais est reparti à la hausse les deux années suivantes. Après la mi-2008, les taux de croissance des prêts aux PME ont fortement décéléré, puis se sont un peu repris jusqu'au second semestre de 2011*. Pendant la nouvelle récession qui a frappé le pays à l'été, le ralentissement du crédit a été plus marqué pour les PME que pour leurs consœurs de plus grande taille, et s'est soldé en fin d'année par des taux de croissance négatifs du crédit aux PME – pour la première fois depuis le début de la crise. Contrairement à ce qui avait été observé dans la récession précédente, la chute brutale du crédit aux PME a concerné aussi bien les grandes que les petites banques. La part des prêts aux PME dans l'ensemble des prêts aux entreprises était plus faible en 2011 qu'en 2007. Les prêts à court terme aux PME ont enregistré un ralentissement marqué à mesure que la crise financière s'intensifiait, que les conditions du crédit se resserraient et que la demande de crédit des entreprises reculait. La part des prêts aux PME à court terme dans l'ensemble des prêts aux PME (court et long terme) a baissé, passant de 33.9 % en 2007 à 26.3 % en 2011.

Graphique 4.40. **Prêts aux entreprises en Italie, 2005-12**

Variations mensuelles en pourcentage sur 12 mois



Note : Les variations en pourcentage sont corrigées des effets produits par les changements de catégorie.

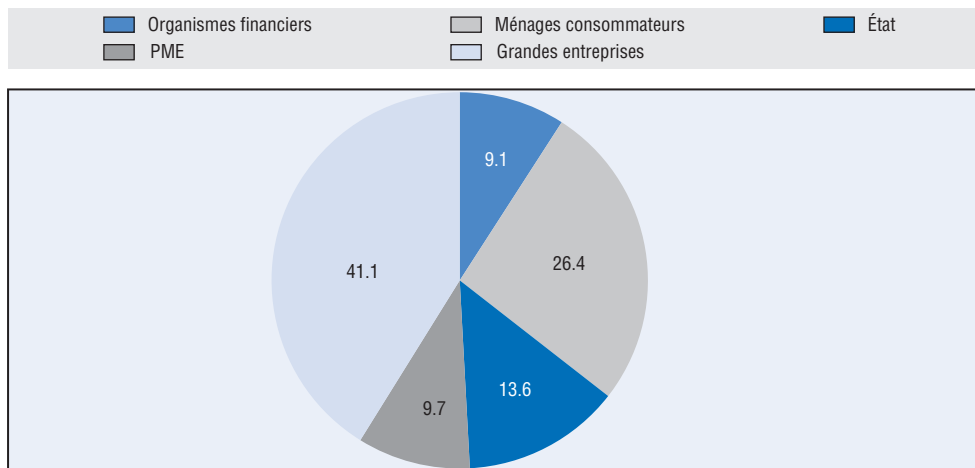
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060972>

Le graphique 4.24 illustre la répartition sectorielle du crédit bancaire. La moitié du stock total a été absorbé par les entreprises, les PME tutoyant les 10 %. Le reste a été attribué aux ménages consommateurs (26.4 %), à l'État (13.6 %) et aux organismes financiers (9.1 %).

* Voir à l'encadré 4.5 la définition des PME utilisée dans le texte.

Graphique 4.41. Prêts bancaires aux différents secteurs institutionnels en Italie, 2011

En pourcentage



Note : Les PME incluent les ménages producteurs ; les ménages consommateurs incluent les organismes sans but lucratif au service des ménages et les organismes financiers autres que les banques (les prêts interbancaires sont donc exclus).

Source : Banque d'Italie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933060991>

Prêts aux PME utilisés/accordés

Le taux prêts utilisés/prêts accordés a progressé de 79.7 % en 2007 à 83.6 % en 2011, révélant un besoin accru de liquidités. Une analyse plus approfondie – désagrégation des données par type de prêt – montre que ce ratio a diminué pour les prêts couplés (comme les avances adossées à l'escompte de factures), dans le droit fil du ralentissement général de l'économie. En revanche, l'utilisation du crédit s'est sensiblement intensifiée pour les découverts ; la tendance à la hausse s'est confirmée en 2011, ce qui laisse à penser que les entreprises ont fait face à leurs besoins de liquidités en recourant davantage à des lignes de crédit à court terme.

Conditions du crédit

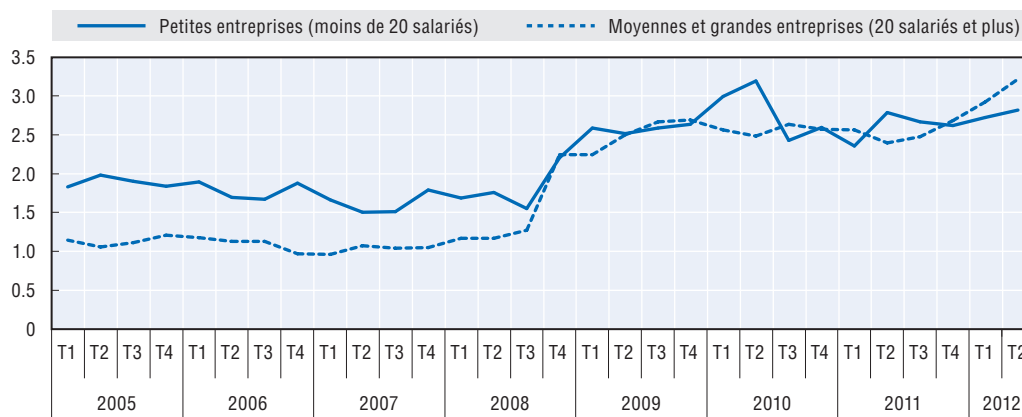
À la suite des soubresauts des marchés de capitaux de la mi-2007, les résultats de l'enquête trimestrielle BLS (*Bank Lending Survey*) sur la zone euro ont mis en lumière un resserrement des critères appliqués par les banques italiennes majeures pour accepter les demandes de prêt des entreprises et leur ouvrir des lignes de crédit. Ce durcissement a persisté en 2008 et s'est progressivement renforcé à l'automne lorsque la crise s'est intensifiée après la défaillance de Lehman Brothers. Pour 2011, l'enquête BLS a souligné un raidissement progressif des critères d'octroi de prêts, lié à la dégradation de la position de liquidité des banques et aux difficultés qu'elles ont rencontrées pour lever des fonds, ainsi qu'au regain de morosité qui a marqué les perspectives économiques.

À l'automne 2008, les baisses des taux directeurs ont peu à peu été répercutées sur les clients des banques. Les taux d'intérêt des prêts aux PME ont diminué, passant de 6.3 % en 2008 à 3.6 % en 2009. Pendant la récente crise de la dette souveraine, la hausse des taux d'intérêt s'est avérée bien plus forte pour les PME que pour les grandes entreprises : fin 2011, le taux moyen était de 5.0 % pour les premières, soit 1.7 point de pourcentage au-dessus de celui réservé aux secondes.

La révision à la baisse des sûretés exigées entre 2008 et 2009 a fait suite à l'abaissement du seuil de déclaration au Registre central du crédit et à l'inclusion des prêts de petits montants, qui sont moins bien garantis. Toutefois, on a noté vers la fin de 2010 un durcissement des exigences en matière de sûreté, qui s'est encore accru en 2011. La dégradation des conditions du crédit aux PME a été confirmée sur un autre front par l'augmentation des taux de rejet des demandes de prêts bancaires. Selon l'enquête *Survey on the access to finance of SMEs in the euro area* de la BCE, les PME ont fait état au second semestre de 2011 de taux de rejet plus élevés (19 %) que ceux signalés au second semestre de 2010 (8 %). Le resserrement du crédit peut aussi s'expliquer par sa dégradation qualitative. L'après-crise financière a vu le ratio nouveaux prêts irrécouvrables/encours de prêts croître de manière sensible. Initialement, la détérioration de la qualité du crédit a été plus marquée pour les moyennes et grandes entreprises que pour les PME ; plus récemment, cette différence s'est estompée (voir graphique 4.42).

Graphique 4.42. **Ratio nouveaux prêts irrécouvrables/encours des prêts, 2005-12**

Flux trimestriels de prêts irrécouvrables en pourcentage de l'encours des prêts à la fin du trimestre précédent



Source : Banque d'Italie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061010>

Apports de fonds propres

Le capital-risque et le capital-développement ont très fortement reculé entre 2008 et 2009. Ils ont augmenté en 2010, mais pas pour les PME. En 2011 en revanche, ils ont progressé de 65 % pour les PME, contre 12.5 % pour l'ensemble des entreprises. Parmi les dispositions prises par les pouvoirs publics figure la création d'un fonds d'investissement doté de 1.2 milliard EUR – utilisables pour des investissements de fonds propres directs, mais aussi dans des fonds à gestion tierce – destinés à doper la capitalisation et la consolidation des PME. Mis en avant par le ministère italien des Finances en coopération avec les principaux organismes financiers et industriels, le fonds est devenu opérationnel fin 2010. Entre cette date et décembre 2011, il a approuvé pour 417 millions EUR d'investissements directs et indirects.

Autres indicateurs

Le fléchissement des ventes et le resserrement des conditions de crédit ont entraîné dans les PME des problèmes de trésorerie qui expliquent en partie la multiplication des retards de paiement. En outre, une fois la crise déclenchée, les fournisseurs ont commencé

Tableau 4.57. **Capital-développement initial et ultérieur en Italie, 2006-11**

En milliers EUR

Effectif salarié	2006	2007	2008	2009	2010	2011
0-9	36 445	110 472	111 349	98 746	141 424	95 247
10-19	8 310	39 433	120 667	29 592	23 626	34 585
20-99	82 048	79 615	243 437	136 044	113 223	181 820
100-199	49 173	113 513	56 684	65 459	72 644	211 564
200-249	6 466	17 554	23 602	28 089	1 500	58 674
Sous-total PME	182 442	360 587	555 739	357 930	352 417	581 890
250-499	16 525	52 353	98 015	18 524	26 960	23 879
500-999	62 260	113 900	65 411	25 787	11 533	48 286
1 000-4 999	283 488	180 468	27 050	66 419	267 710	99 574
> 5 000	496 866	0	164 853	0	13 600	2 560
Total	1 041 581	707 308	911 068	468 660	672 220	756 189

Source : AIFI-PwC.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062378>

à exiger un règlement plus rapide : pour les PME, les délais de paiement se sont allongés de 15 jours en 2008 à 17 jours en 2009. Ils sont ensuite retombés à 14.8 jours en 2010, principalement en raison de l'assouplissement des modalités de paiement qui a été négocié entre fournisseurs et clients aux premiers signes de la reprise économique. Cette tendance a été observée pour les entreprises de toute taille, mais comparées aux PME, les grandes entreprises ont pu davantage atténuer leurs problèmes de trésorerie en reportant leurs règlements, car elles ont pu tirer parti de leur plus grand pouvoir de négociation. Les retards de paiement ont enregistré un nouveau – léger – recul en 2011, du fait principalement de la tendance observée au cours des six premiers mois de l'année ; toutefois, le nouveau plongeon économique s'est soldé par une nette dégradation de l'indicateur, qui s'est manifestée de manière plus évidente en fin d'année.

De 11.2 pour 10 000 entreprises en 2007, le nombre des faillites a, lui, grimpé à 17.1 en 2009. La faible reprise économique de 2010 n'a pas permis aux conditions financières faites aux entreprises de s'améliorer de manière significative, comme le montre la progression encore rapide de l'indicateur (20.3 pour 10 000 entreprises). En 2011, ce chiffre a encore progressé, pour atteindre 21.9.

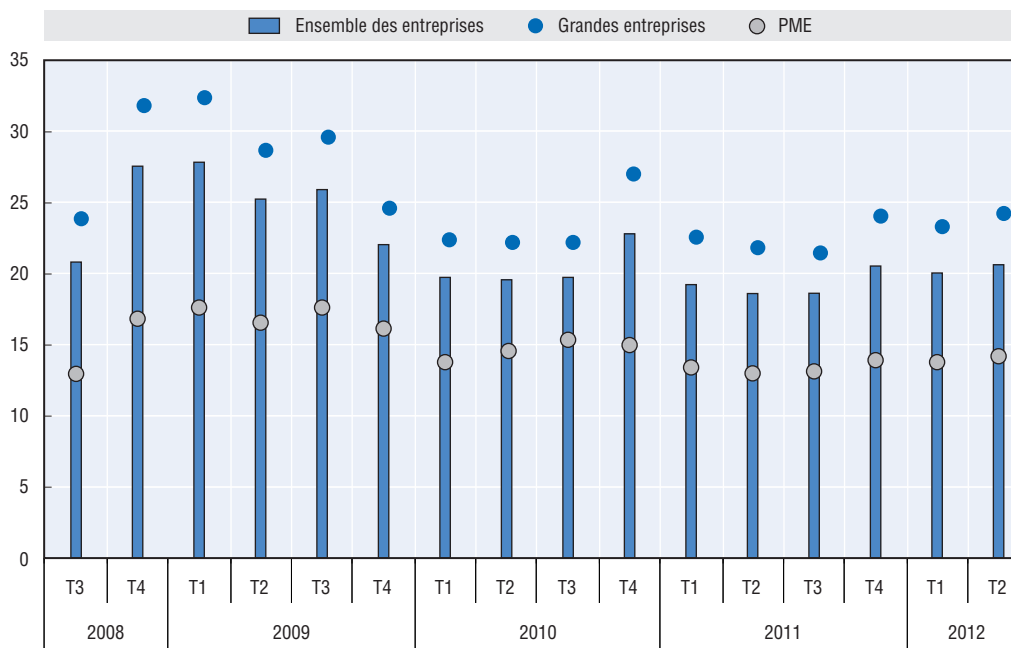
Réponse des pouvoirs publics

Les autorités ont pris pendant la crise plusieurs mesures destinées à garantir l'accès des PME à des financements, en particulier dans le domaine des garanties d'emprunt. L'aide de l'État est passée par le Fonds central de garantie et des institutions financières régionales, sans oublier les ressources financières affectées par ailleurs à un système de caisses de cautionnement mutuel (*Confidi*).


Le Fonds central de garantie facilite l'accès des PME au crédit en fournissant des garanties et contre-garanties publiques. La garantie peut être demandée par des banques ou des sociétés financières inscrites sur un registre spécial. La « contre-garantie » et la « garantie conjointe » peuvent être demandées par les *Confidi* et d'autres fonds de garantie. Le Fonds fournit, pour son propre compte, des garanties de crédit aux PME de moins de 250 salariés. Entre 2000 et 2007, il a accordé 4.2 milliards EUR de garanties pour des prêts d'un montant total de 8.7 milliards EUR. Pendant la crise financière, le gouvernement a annoncé de nouvelles dotations au Fonds. En 2010, ce dernier a affiché une croissance sans

Graphique 4.43. Retards de paiement en Italie, 2008-12

Nombre moyen de jours



Source : Cerved Group, Base de données Payline.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061029>

précédent : il a aidé 50 000 entreprises à faire face à la récession générale, grâce à l'apport de plus de 5.2 milliards EUR venus garantir 9.1 milliards EUR de prêts. En 2011, sa garantie a porté sur 8.4 milliards EUR de prêts supplémentaires ; elle a concerné les PME à 73 %.

L'éclatement de la crise financière a rehaussé le rôle des *Confidi*, en partie grâce aux mesures adoptées par les exécutifs locaux pour faciliter l'accès des PME au crédit. Ces dernières années, ces structures ont contribué à éviter un assèchement du crédit aux entreprises affiliées. Entre 2007 et 2011, les garanties apportées par les *Confidi* ont progressé de 35 %.

Autre mesure prise pour surmonter les difficultés de trésorerie, l'institution d'un moratoire a permis aux PME (sans dette irrécouvrable, prêt restructuré ou saisie en cours) de suspendre pour un an le remboursement du principal de leurs crédits, et d'obtenir une prolongation de la durée des prêts d'avance de trésorerie. Cette mesure s'appliquait aux entreprises de moins de 250 salariés dont le chiffre d'affaires ne dépassait pas 50 millions EUR ou dont le bilan annuel ne dépassait pas 43 millions EUR. À septembre 2011, plus de 225 000 demandes avaient été acceptées et 15 milliards EUR d'emprunts reportés.

Une autre mesure d'amélioration de l'accès des PME au crédit a mis à contribution la Caisse des dépôts et prêts (*Cassa Depositi e Prestiti*, CDP). L'accord, signé par l'Association bancaire italienne et la CDP, a permis de mobiliser 8 milliards EUR, prélevés sur les dépôts postaux, et de les affecter aux prêts aux PME. Fin 2011, les banques avaient alloué 6.1 milliards EUR aux PME.

L'impact de ces initiatives n'est pas négligeable : on a pu estimer que les ressources supplémentaires mises à disposition via le Fonds central de garantie et la CDP ont représenté plus de 8 % des prêts (autres que les prêts pour découvert) de 1 million EUR ou moins octroyés par les banques de 2009 à 2011.

**Encadré 4.9. Définition des PME utilisée
dans le Tableau de bord pour l'Italie**

Définition nationale

Conformément aux normes Eurostat, l'office statistique national italien (Istat) définit les petites et moyennes entreprises comme des entreprises comptant moins de 250 salariés. Plus précisément, les micro-entreprises et les petites entreprises comptent respectivement moins de 10 salariés et de 10 à 49 salariés, tandis que les entreprises moyennes comptent de 50 à 249 salariés.

Définition des PME utilisée par les institutions financières

La Banque d'Italie classe les données concernant le crédit aux entreprises en fonction de la taille de celles-ci : les petites entreprises sont les commandites simples, les sociétés en nom collectif, les associations informelles, les sociétés de fait et les entreprises individuelles comptant moins de 20 salariés. Cette désagrégation des données a été utilisée pour la plupart des indicateurs relatifs à l'endettement.

Tableau 4.58. **Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour l'Italie, 2007-11**

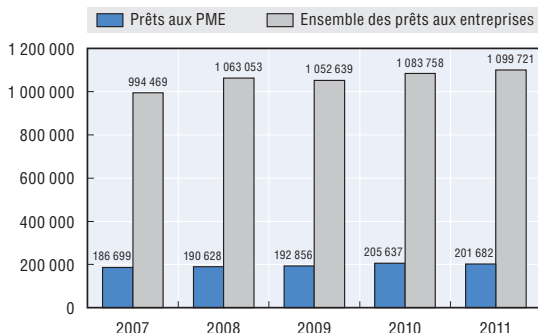
Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement						
Prêts aux PME	Millions EUR	186 699	190 628	192 856	205 637	201 682
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions EUR	994 469	1 063 053	1 052 639	1 083 758	1 099 721
Prêts aux PME	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	18.8	17.9	18.3	19.0	18.3
Prêts à court terme aux PME	Millions EUR	59 026	56 335	51 607	49 984	47 532
Prêts à long terme aux PME	Millions EUR	114 912	120 437	124 801	136 284	132 867
Prêts à court terme aux PME	En % de l'ensemble des prêts à court et à long terme aux PME	33.9	31.9	29.3	26.8	26.3
Prêts garantis par l'État, FCG	Milliards EUR, flux	2.3	2.3	4.9	9.1	8.4
Prêts directs de l'État aux PME	Millions EUR, flux	354	373	255	276	272
Ratio prêts aux PME utilisés/ accordés	%	79.7	80.7	80.7	82.8	83.6
Total des prêts improductifs	Millions EUR	44 546	50 122	65 744	80 238	93 700
Prêts aux PME improductifs	Millions EUR	12 760	13 857	16 449	19 368	21 283
Prêts aux grandes entreprises improductifs	Millions EUR	31 786	36 265	49 295	60 870	72 417
Taux d'intérêt moyen des prêts aux PME	%	6.28	6.34	3.59	3.66	5.00
Écart de taux d'intérêt (entre le taux moyen pour une PME et pour une grande entreprise)	%	0.64	1.36	1.39	1.46	1.70
Sûreté, PME	% des prêts avec sûreté	54.4	54.3	51.9	53.0	54.4
Apports de fonds propres						
Capital-risque et capital-développement, total	Millions EUR	707	911	469	672	756.0
Capital-risque et capital-développement, PME	Millions EUR	361	556	358	352	582.0
Capital-risque et capital-développement, PME	Taux de croissance en glissement annuel, %	97.6	54.1	-35.6	-1.5	65.30
Autres						
Retards de paiement des PME, toutes entreprises	Nombre moyen de jours	..	24.4	25.2	20.7	19.3
Retards de paiement des PME	Nombre moyen de jours	..	15.0	17.0	14.8	13.4
Retards de paiement des grandes entreprises	Nombre moyen de jours	..	28.3	29.2	23.9	22.9
Faillites, total	Nombre	6 165	7 521	9 429	11 289	1 217
Taux de faillite, total	Pour 10 000 entreprises	11.2	13.8	17.1	20.3	21.9

Source : Voir le tableau 4.59.

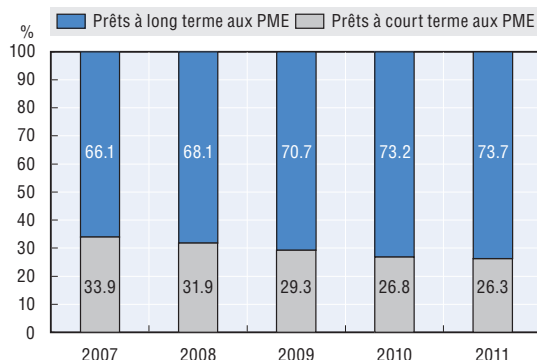
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062397>

Graphique 4.44. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Italie

A. Prêts aux PME et ensemble des prêts aux entreprises, 2007-11
Données annuelles, en millions EUR

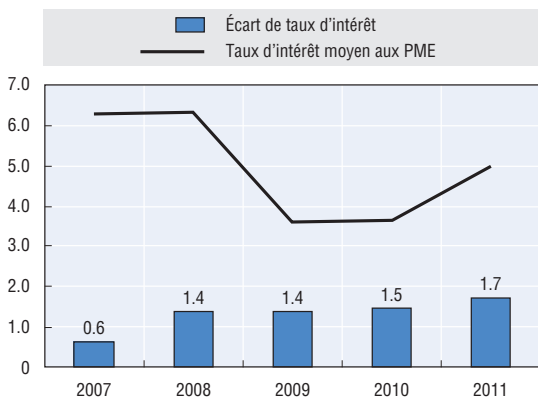


B. Prêts à court et à long terme aux PME, 2007-11
Montant trimestriel, en millions EUR



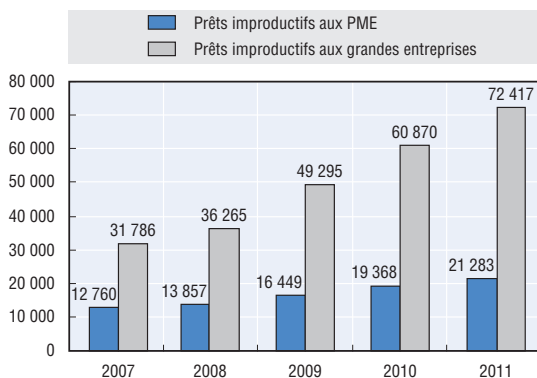
C. Taux d'intérêt et écart de taux, 2007-11

Données annuelles, taux d'intérêt moyen aux PME et écarts de taux PME/grandes entreprises



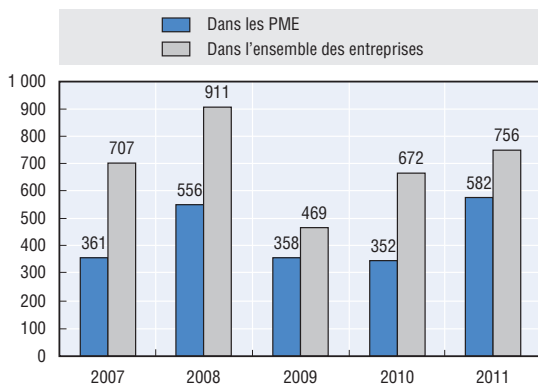
D. Prêts aux PME improductifs, 2007-11

Données annuelles, en millions EUR



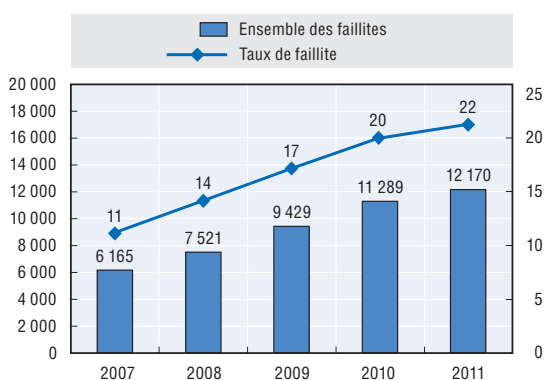
E. Capital-risque et capital-développement investi, 2007-11

Données annuelles, en millions EUR



F. Ensemble des faillites, 2007-11

Nombre annuel de faillites (échelle de gauche) et pour 10 000 entreprises (échelle de droite)



Source : Parties A, B, C et D : Banque d'Italie. Partie E : AIFI (Association italienne de capital-investissement et de capital-risque). Partie F : Cerved Group.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933061048>

Tableau 4.59. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour l'Italie

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Ensemble des prêts aux entreprises	Prêts productifs et improductifs (créances irrécouvrables) encourus (stocks) des banques et autres institutions financières. Pour les prêts bancaires : prêts productifs (y compris les pensions), affacturage exclu ; créances irrécouvrables, affacturage exclu à partir du quatrième trimestre de 2008 uniquement. Pour les prêts des autres intermédiaires financiers : prêts productifs (y compris les pensions) affacturage exclu ; créances irrécouvrables, affacturage y compris. En juin 2010, ces prêts incluaient les prêts titrisés ou les prêts transférés de toute autre manière qui ne répondaient pas aux critères de sortie du bilan tels qu'établis par la norme comptable internationale IAS 39.	Banque d'Italie, déclarations réglementaires (pour les prêts bancaires) et Registre central du crédit (pour les prêts des autres intermédiaires financiers ; soumis à un seuil de déclaration)
Prêts aux PME	Prêts productifs et improductifs (créances irrécouvrables) encourus (stocks) des banques et autres institutions financières. Pour les prêts bancaires : prêts productifs (y compris les pensions), affacturage exclu ; créances irrécouvrables, affacturage exclu à partir du quatrième trimestre de 2008 uniquement. Pour les prêts des autres intermédiaires financiers : prêts productifs (y compris les pensions) affacturage exclu ; créances irrécouvrables, affacturage y compris. En juin 2010, ces prêts incluaient les prêts titrisés ou les prêts transférés de toute autre manière qui ne répondaient pas aux critères de sortie du bilan tels qu'établis par la norme comptable internationale IAS 39.	Banque d'Italie, déclarations réglementaires (pour les prêts bancaires) et Registre central du crédit (pour les prêts des autres intermédiaires financiers ; soumis à un seuil de déclaration : à partir de janvier 2009, le seuil de déclaration des prêts et garanties, précédemment de 75 000 EUR, a été abaissé à 30 000 EUR ; pas de seuil de déclaration pour les créances irrécouvrables) ; données des créanciers
Prêts à long terme aux PME	Prêts productifs (pensions y compris), affacturage exclu ; échéances supérieures à 12 mois (18 mois jusqu'au troisième trimestre de 2008 pour les données tirées des déclarations réglementaires et jusqu'au premier trimestre de 2009 pour les données tirées du Registre central du crédit) (stocks).	Banque d'Italie, déclarations réglementaires (pour les prêts bancaires) et Registre central du crédit (pour les prêts des autres intermédiaires financiers ; soumis à un seuil de déclaration)
Prêts garantis par l'État, FCG	Prêts aux PME à garantie d'État (entreprises de moins de 250 salariés) du Fonds central de garantie (flux).	Fonds central de garantie – MedioCredito Centrale (MCC)
Prêts directs de l'État aux PME	Somme des prêts directs accordés aux PME (entreprises de moins de 250 salariés) par l'État italien (flux).	Ministère du Développement économique
Prêts accordés aux PME	Somme des facilités d'emprunt accordées à chaque emprunteur par tous les intermédiaires déclarant au Registre central du crédit (stocks).	Banque d'Italie, Registre central du crédit (soumis à seuil de déclaration)
Prêts aux PME utilisés	Somme des facilités d'emprunt décaissées à chaque emprunteur par tous les intermédiaires déclarant au Registre central du crédit (stocks).	Banque d'Italie, Registre central du crédit (soumis à seuil de déclaration)
Total des prêts improductifs	Créances irrécouvrables des banques et autres intermédiaires. Pour les créances irrécouvrables des banques : affacturage inclus jusqu'au troisième trimestre de 2008 ; affacturage exclu à partir du quatrième trimestre de 2008. Pour les autres intermédiaires financiers, créances irrécouvrables y compris affacturage. Les créances irrécouvrables sont définies comme le total de l'encours des prêts aux emprunteurs qui ont été déclarés insolubles ou qui se trouvent dans une situation globalement assimilable à de l'insolvabilité (stocks).	Banque d'Italie, déclarations réglementaires (pour les créances bancaires irrécouvrables) et Registre central du crédit (pour les créances irrécouvrables des autres intermédiaires financiers)
Prêts aux PME improductifs	Créances irrécouvrables des banques et autres intermédiaires. Pour les créances irrécouvrables des banques : affacturage inclus jusqu'au troisième trimestre de 2008 ; affacturage exclu à partir du quatrième trimestre de 2008. Pour les autres intermédiaires financiers, créances irrécouvrables y compris affacturage (stocks).	Banque d'Italie, déclarations réglementaires (pour les créances bancaires irrécouvrables) et Registre central du crédit (pour les créances irrécouvrables des autres intermédiaires financiers)
Prêts aux grandes entreprises improductifs	Créances irrécouvrables des banques et autres intermédiaires. Pour les créances irrécouvrables des banques : affacturage inclus jusqu'au troisième trimestre de 2008 ; affacturage exclu à partir du quatrième trimestre de 2008. Pour les autres intermédiaires financiers, créances irrécouvrables y compris affacturage (stocks).	Banque d'Italie, déclarations réglementaires (pour les créances bancaires irrécouvrables) et Registre central du crédit (pour les créances irrécouvrables des autres intermédiaires financiers)

Tableau 4.59. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour l'Italie (suite)

Indicateurs	Définitions	Sources
Taux d'intérêt moyen des prêts aux PME	Taux d'intérêt effectif global annuel (c'est-à-dire y compris frais et commissions) appliqué aux nouveaux prêts.	Banque d'Italie, Enquête sur les taux prêteurs. L'enquête porte sur les taux appliqués aux clients non bancaires pour les transactions suivantes : prêts couplés, prêts à terme et crédits révocables, sous réserve que la somme des montants de financement consentis ou utilisés sous les formes ci-dessus déclarés au Registre central du crédit soit égale ou supérieure à 75 000 EUR
Écart de taux d'intérêt (entre le taux moyen pour une PME et pour une grande entreprise)	Écart entre les taux d'intérêt moyens appliqués aux PME et aux grandes entreprises. Données annuelles tirés du quatrième trimestre de l'année considérée.	Banque d'Italie, Enquête sur les taux prêteurs
Sûreté, PME	Pourcentage des prêts accordés aux PME par les banques et d'autres intermédiaires financiers qui sont assortis d'une garantie réelle.	Registre central du crédit, soumis à seuil de déclaration
Apports de fonds propres		
Capital-risque et capital-développement, total	Investissement, toutes entreprises. Les données concernent les stades de démarrage et de développement, hors redressement ou rachat/remplacement.	AIFI – Association italienne de capital-investissement et de capital-risque, (enquête sur l'offre)
Capital-risque et capital-développement, PME	Montants investis dans les PME (définies comme des entreprises de moins de 250 salariés). Les données couvrent les phases de développement initial et d'expansion, mais pas les phases de retournement ou de transmission/remplacement.	AIFI – Association italienne de capital-investissement et de capital-risque, (enquête sur l'offre)
Autres		
Retards de paiement des PME, toutes entreprises	Retards de paiement moyens, en nombre de jours, pour les transactions d'entreprise à entreprise, toutes entreprises	Cerved Group, base de données Payline
Retards de paiement des PME	Retards de paiement moyens, en nombre de jours, pour les transactions d'entreprise à entreprise, pour les PME (définies comme les entreprises dégageant un chiffre d'affaires allant jusqu'à 50 millions EUR).	Cerved Group, base de données Payline
Retards de paiement des grandes entreprises	Retards de paiement moyens, en nombre de jours, pour les transactions d'entreprise à entreprise, pour les grandes entreprises (définies comme les entreprises dégageant un chiffre d'affaires de plus de 50 millions EUR).	Cerved Group, base de données Payline
Faillites, total	Procédure judiciaire par laquelle le bien d'un entrepreneur insolvable est saisi aux fins de désintéresser à parts égales les créanciers. La faillite est déclarée par le tribunal par une décision motivée, à la demande de l'administrateur judiciaire, du créancier ou des pouvoirs publics. L'exécution du jugement de faillite peut-être réclamée dans les 15 jours, près la Cour d'appel, par tout créancier reconnu. Ensemble des entreprises.	Cerved Group

Références

- Banque d'Italie (2009), *Rapport annuel 2008*, Assemblée ordinaire des actionnaires, Rome.
- Banque d'Italie (2010), *Rapport annuel 2009*, Assemblée ordinaire des actionnaires, Rome.
- Banque d'Italie (2011), *Rapport annuel 2010*, Assemblée ordinaire des actionnaires, Rome.
- Banque d'Italie (2012), *Rapport annuel 2011*, Assemblée ordinaire des actionnaires, Rome.
- Banque d'Italie, *Economic Bulletin*, diverses éditions, Rome.
- Bartiloro, L., L. Carpinelli, P. Finaldi Russo et S. Pastorelli (2012), *Access to credit in times of crisis : measures to support firms and households*, Banque d'Italie, *Occasional Papers*, n° 111, janvier.
- BCE, *Survey on the access to finance of SMEs in the euro area*, diverses éditions, Francfort-sur-le-Main.
- Eurostat (2011), *Key figures on European Business 2011*, Union européenne.

Norvège

Les PME dans l'économie nationale

En 2009, la Norvège totalisait 402 220 entreprises, dont 35.4 % comptaient entre 1 et 249 salariés. Parmi les entreprises ayant au moins un salarié, 81.1 % étaient des micro-entreprises.

Tableau 4.60. **Répartition des entreprises en Norvège, 2009**
Par taille d'entreprise

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre	%
Ensemble des entreprises ayant des salariés	143 083	100.0
PME (1-249)	142 442	99.6
<i>Micro (1-9)</i>	116 010	81.1
<i>Petites (10-49)</i>	23 107	16.1
<i>Moyennes (50-249)</i>	3 325	2.3
Grandes entreprises (250+)	641	0.4

Note : Hors entreprises sans salarié.

Source : Office statistique national.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062416>

Le seuil maximal de 250 salariés suit la définition des PME utilisée dans de nombreux pays de l'UE, mais il aurait été trop élevé compte tenu de la structure des entreprises norvégiennes. Afin de produire des indicateurs pertinents pour la Norvège, l'office statistique national, pour renseigner les indicateurs du Tableau de bord de l'OCDE, a classé ses données dans deux catégories – celle des entreprises de moins de 250 salariés, et celle des entreprises de moins de 50 salariés (97.6 %).

Prêts aux PME

Les données relatives aux prêts aux PME sont issues de données administratives recueillies auprès d'entreprises non financières à responsabilité limitée et de sociétés publiques à responsabilité limitée. Les données sont tirées des états financiers et compilées chaque année par l'office statistique national. Le volume des prêts aux entreprises a augmenté, passant de 837 193 millions NOK en 2007 à 1 057 299 millions NOK en 2010. Les prêts aux PME ont baissé en 2009, mais sont repartis à la hausse en 2010. La part des prêts aux PME dans l'ensemble des prêts aux entreprises était de 42.9 % en 2007 et de 41 % en 2010. Les prêts à court terme aux PME ont baissé, passant de 19.3 % en 2007 à 16.8 % en 2010.

Apports de fonds propres

Le capital-risque et les capitaux de croissance se définissent comme l'ensemble des fonds propres investis dans des entreprises créées au cours des deux derniers exercices financiers. Les données concernant les fonds propres ainsi investis proviennent des questionnaires comptables renseignés par les entreprises. L'information relative à la date de création de l'entreprise a été tirée du registre central des établissements et entreprises de l'office statistique national. Après avoir atteint un plancher historique en 2009, ces investissements ont doublé en 2010.

Tableau 4.61. **Apports de fonds propres aux PME en Norvège, 2007-10**
En millions NOK

	2007	2008	2009	2010
Fonds propres investis dans des entreprises de moins de 250 salariés	39 888	29 597	14 577	30 305

Source : Statistiques comptables relatives aux entreprises non financières à responsabilité limitée et Registre central des établissements et entreprises de l'office statistique national.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062435>

Autres indicateurs

Les retards de paiement se sont atténués en 2010 et 2011, revenant presque au niveau antérieur à la crise. Les chiffres concernant les faillites concernent des entreprises effectivement engagées dans une procédure de faillite. Les statistiques relatives aux procédures de faillite reposent sur les informations fournies pour le Registre des faillites par les registres des tribunaux de liquidation de faillite et par les administrateurs judiciaires. Les statistiques englobent les procédures de faillite de toutes les entreprises sauf les entreprises individuelles. Le nombre de faillites a atteint un sommet en 2009 et se trouvait en 2010 et 2011 encore au-dessus du niveau de 2007.

Tableau 4.62. **Nombre de procédures de faillite par taille d'entreprise, 2007-11**

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	2007	2008	2009	2010	2011
1-9	808	1 195	1 738	1 497	1 373
10-49	138	210	299	285	330
50-249	6	22	22	22	22
250+	0	0	1	2	0
Total	952	1 427	2 060	1 806	1 725
Total (y compris entreprises sans salarié)	1 844	2 600	3 813	3 161	3 174

Note : Les statistiques relatives aux entreprises n'englobent pas les administrations publiques, ni les exploitations agricoles, sylvicoles et piscicoles.

Source : Registre des faillites.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062454>

Tableau 4.63. **Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour la Norvège, 2007-11**

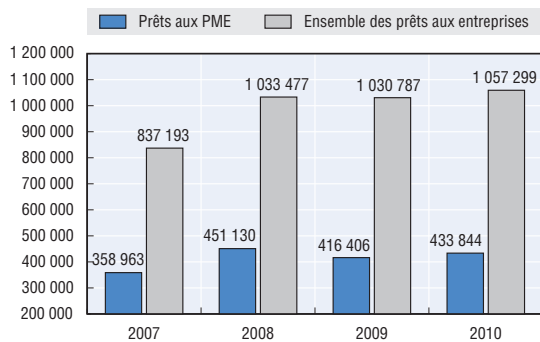
Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement						
Prêts aux PME	Millions NOK	358 963	451 130	416 406	433 844	..
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions NOK	837 193	1 033 477	1 030 787	1 057 299	..
Part des prêts aux PME dans le total des prêts aux entreprises	%	42.9	43.7	40.4	41.0	..
Prêts à court terme aux PME	Millions NOK	69 147	83 925	69 906	72 953	..
Prêts à long terme aux PME	Millions NOK	289 816	367 205	346 500	360 891	..
Prêts à court terme aux PME	% de l'ensemble des prêts aux PME	19.3	18.6	16.7	16.8	..
Apports de fonds propres						
Capital-risque	Millions NOK	39 888	29 597	14 577	30 305	..
Capital-risque	Taux de croissance sur 12 mois, %		-25.8	-50.7	107.9	..
Autres						
Retards de paiement	Jours	7.4	7.3	11.0	8.0	..
Ensemble des faillites	Nombre	1 844	2 600	3 813	3 161	3 174
Faillites de PME	Nombre	1 844	2 600	3 812	3 159	3 174
Faillites de PME	Taux de croissance sur 12 mois, %	..	41.0	46.6	-17.1	0.4
Faillites de PME	Pour 1 000 entreprises	9.7	12.9	18.7

Source : Voir le tableau 4.64.

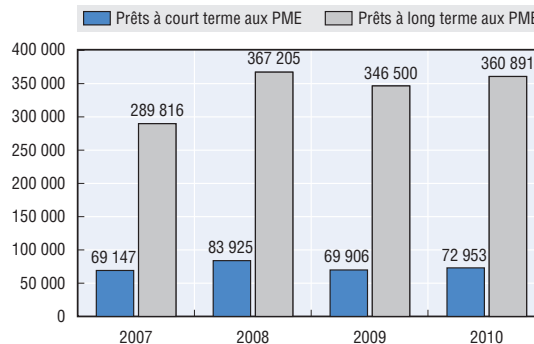
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062473>

Graphique 4.45. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Norvège

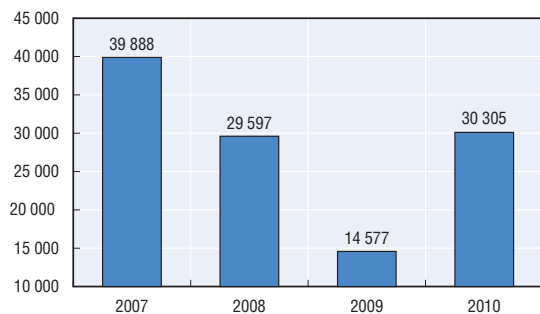
A. Prêts aux PME et ensemble des prêts aux entreprises, 2007-10
Données annuelles, en millions NOK



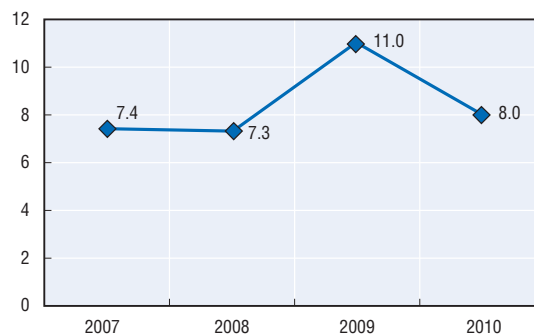
B. Prêts à court terme et à long terme aux PME, 2007-10
Données annuelles, en millions NOK



C. Investissements de capital-risque et de capital-développement, 2007-10
Données annuelles, en millions NOK

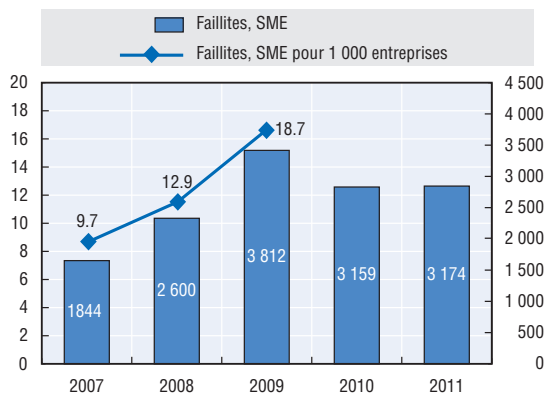


D. Retards de paiement, 2007-10
En jours



E. Faillites de PME, 2007-11

Nombre annuel absolu (échelle de droite) et pour 1 000 entreprises (échelle de gauche)



Source : Parties A, B, C : statistiques comptables relatives aux entreprises non financières à responsabilité limitée et Registre central des établissements et entreprises de l'Office statistique national. Partie D : Intrum Justitia, Indice de paiement européen 2008, 2009, 2010 et 2011. Partie E : Registre des faillites et Registre central des établissements et entreprises.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933061067>

Tableau 4.64. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la Norvège

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Endettement vis-à-vis des organismes de crédit, entreprises de moins de 250 salariés (stocks).	Statistiques comptables relatives aux entreprises non financières à responsabilité limitée et Registre central des établissements et entreprises de l'office statistique national
Total des prêts aux entreprises	Endettement vis-à-vis des organismes de crédit (stocks).	Statistiques comptables relatives aux entreprises non financières à responsabilité limitée et Registre central des établissements et entreprises de l'office statistique national
Prêts à court terme aux PME	Endettement à court terme vis-à-vis des organismes de crédit, entreprises de moins de 250 salariés (stocks).	Statistiques comptables relatives aux entreprises non financières à responsabilité limitée et Registre central des établissements et entreprises de l'office statistique national
Prêts à long terme aux PME	Endettement à long terme vis-à-vis des organismes de crédit, entreprises de moins de 250 salariés (stocks).	Statistiques comptables relatives aux entreprises non financières à responsabilité limitée et Registre central des établissements et entreprises de l'office statistique national
Apports de fonds propres		
Capital-risque	Le capital-risque et les capitaux de croissance sont définis comme l'ensemble des fonds propres investis dans des entreprises créées au cours des deux derniers exercices financiers.	Statistiques comptables relatives aux entreprises non financières à responsabilité limitée et Registre central des établissements et entreprises de l'office statistique national
Autres		
Retards de paiement	Pour 2008, et 2009, nombre moyen de jours de retard pour les transactions entre entreprises. Pour 2007, nombre moyen de jours de retard pour les transactions entre entreprises, entre entreprises et particuliers et entre entreprises et administrations. Ensemble des entreprises.	Intrum Justitia, Indice de paiement européen 2008, 2009, 2010 et 2011
Faillites, total	Procédures de faillite d'entreprises, y compris les entreprises sans salarié, mais hors entreprises individuelles.	Registre des faillites et Registre central des établissements et entreprises
Faillites, PME	Procédures de faillite de PME (entreprises de moins de 250 salariés), y compris les entreprises sans salarié, mais hors entreprises individuelles.	Registre des faillites et Registre central des établissements et entreprises
Faillites de PME pour 1 000 entreprises	Les entreprises individuelles sont exclues du nombre d'entreprises utilisé pour calculer le nombre de faillites pour 1 000 entreprises. Le chiffre le plus récent de la population d'entreprises ventilée par l'effectif salarié remonte à 2009. Les statistiques sur les entreprises ne comprennent pas les administrations publiques, ni les exploitations agricoles, sylvicoles et piscicoles.	Registre des faillites et Registre central des établissements et entreprises

Nouvelle-Zélande

Les PME dans l'économie nationale

En février 2012, 99,5 % des entreprises de Nouvelle-Zélande entraient dans la catégorie des PME (entreprises comptant de 0 à 99 salariés). Cette proportion est relativement stable depuis 2001.

Tableau 4.65. Répartition des entreprises en Nouvelle-Zélande, 2012

Par taille d'entreprise

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre	%
Ensemble des entreprises	469 118	100.0
PME (0-99)	466 973	99.5
<i>Micro (0-9)</i>	439 920	93.8
<i>Petites (10-49)</i>	24 506	5.2
<i>Moyennes (50-99)</i>	2 547	0.5
Grandes entreprises (100+)	2 145	0.5

Note : Y compris les entreprises sans salarié.

Source : Office statistique national, Business Demography Statistics.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062492>

Prêts aux PME

Avant le resserrement du crédit, les PME néo-zélandaises avaient accès à toute une panoplie de possibilités de financement tant par l'emprunt que par apport de fonds propres, y compris le découvert bancaire, les sociétés financières, les investisseurs-tuteurs et le capital-risque. Le crédit bancaire aux entreprises a baissé de 1.5 % en 2009 et en 2010. Il a ensuite augmenté au cours des 12 mois précédant février 2012, mais beaucoup moins qu'en 2008 (14 %), avant que la crise financière n'éclate. En réponse à cette dernière, les banques ont resserré leurs critères et les entreprises tempéré leurs programmes d'investissement. Selon le rapport sur la stabilité financière émis en mai 2012 par la *Reserve Bank of New Zealand*, les entreprises se sont montrées peu enclines à emprunter et ont, de manière générale, réduit leurs programmes de dépenses. Ces évolutions sont peut-être le signe d'un changement structurel par lequel les entreprises s'emploieraient à contenir durablement leur endettement.

Prêts aux PME accordés/demandés

Sur 2007-09, 28 % des PME d'au moins six salariés avaient cherché à obtenir un emprunt. Parmi celles qui avaient émis une demande en 2007, 94 % ont obtenu

satisfaction. Dans les années qui ont suivi, on a enregistré une baisse continue de la part de PME demandant et obtenant un prêt, signe d'une réticence croissante des banques. Le pourcentage des demandes satisfaites n'a cessé de baisser, pour atteindre un point bas de 78 % en 2010, mais il a ensuite entamé un redressement qui l'a porté à 87 % en 2011. Comme le pourcentage de demandeurs était à son point le plus bas, on peut supposer que les PME concernées étaient les plus solvables, d'où la hausse relative des PME obtenant satisfaction. Le recul observé ces dernières années traduit vraisemblablement l'évolution de la propension des prêteurs au risque et des conditions proposées.

Tableau 4.66. **PME ayant demandé et obtenu un financement en Nouvelle-Zélande, 2007-11**

En pourcentage des PME de plus de six salariés

PME	2007	2008	2009	2010	2011
<i>Qui ont demandé un prêt</i>	28	28	28	26	22
<i>Dont celles qui l'ont obtenu</i>	94	87	82	78	87

Source : Office statistique national, Business Operations Survey.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062511>

Conditions du crédit

Depuis le début de la récession économique, les banques montrent une aversion croissante au risque. En novembre 2008, elles ont semblé rationner le crédit et faire pression sur les PME en rehaussant les taux d'intérêt pour prendre en compte un niveau plus élevé de risque. En 2011, le SBAG (*Small Business Advisory Group*)* a indiqué que les PME éprouvaient davantage de difficultés à obtenir des capitaux, que les renouvellements de crédit étaient volontiers refusés et que la trésorerie constituait la première source de préoccupation des PME. Ces problèmes ont perduré en 2012, bien que le SBAG ait noté un certain relâchement de la pression dans certains secteurs. Sur la même ligne, le rapport de stabilité financière de la *Reserve Bank* signale que si 2010 a permis d'observer une certaine détente, certains emprunteurs semblent soumis à des contraintes d'obtention du crédit nettement plus fortes que cinq ans auparavant, et que le resserrement du crédit depuis la crise est particulièrement marqué pour les entreprises de moindre taille. Le taux d'intérêt bancaire moyen est passé pour les PME de 12.15 % en décembre 2008 à 10.04 % en décembre 2011.

La proportion de prêts aux PME improductifs a augmenté, passant de 2 % en 2009 à 2.8 % en 2011. Avec une certaine stabilisation de l'économie, il semble que davantage d'entreprises soient désireuses d'investir et en mesure de remplir les critères d'octroi de crédit, que les banques disent assouplir.

Apports de fonds propres

La crise financière mondiale a eu un effet négatif sur le marché du capital-risque en Nouvelle-Zélande, malgré des signes d'amélioration de l'accès au capital pour le développement initial des entreprises à fort potentiel de croissance. Le *NZ Venture Capital Monitor* indique que le capital-risque et l'activité d'investissement au stade initial sont

* Le *Small Business Advisory Group* a été créé en 2003 pour conseiller les pouvoirs publics sur les aspects relatifs aux PME et pour aider les organismes publics à communiquer plus efficacement avec ces entreprises. Son rapport annuel est disponible à l'adresse www.med.govt.nz/sbag2012.

passés de 34 millions NZD en 2009 à 94 millions NZD en 2010, mais ont ensuite reflué en 2011 à 36.6 millions NZD. Le pic de 2010 est dû en partie à deux dossiers internationaux totalisant 45 millions NZD.

En août 2010, les autorités ont approuvé la souscription d'une augmentation de capital de 40 millions NZD pour leur *Venture Capital Fund* (Fonds de capital-risque). Ce dernier avait été créé en 2001 pour co-investir 160 millions NZD, avec des fonds de capital-risque du secteur privé, dans de jeunes entreprises innovantes néo-zélandaises et pour catalyser l'évolution d'un marché viable du capital-risque en Nouvelle-Zélande. La souscription a permis à l'opérateur du Fonds de continuer à coopérer avec des partenaires investisseurs potentiels. Un *Seed Co-investment Fund* (fonds de co-investissement d'amorçage) de 40 millions NZD destiné à des entreprises au stade initial de développement a été lancé en 2006.

Autres indicateurs

Les retards de paiement ont nettement diminué en 2011. Selon Dun & Bradstreet, ils avaient commencé à s'allonger fin 2007, culminant à 51 jours au quatrième trimestre de 2008 au plus fort de la crise, avant de largement se réduire les années suivantes. En particulier, les 12 derniers mois ont vu les entreprises régler leurs factures nettement plus vite. Le délai moyen de règlement est désormais de 42.2 jours et les petites entreprises (définies comme les entreprises de moins de 20 salariés), détiennent la palme avec 41.1 jours, délai en baisse de 3.7 jours en un an.

Le nombre de faillites a poursuivi sa décrue entamée depuis le pic de 2009 et était plus faible en 2011 qu'en 2007.

Réponse des pouvoirs publics

Le gouvernement n'a pas de mécanisme général de garantie des emprunts ou de programme de prêts directs aux PME, même s'il existe une garantie de fonds de roulement pour les PME exportatrices. Le 4 février 2009, le Premier Ministre a annoncé un train de mesures de soutien aux PME comportant cinq grandes dispositions :

- une série de réductions d'impôts et de reports du paiement de l'impôt ;
- une extension du mécanisme de garantie de fonds de roulement pour les exportateurs dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 50 millions NZD ;
- l'extension des compétences du Tribunal des litiges, qui permettra aux entreprises de régler davantage de différends sans recourir aux tribunaux ;
- l'expansion des services de conseil aux entreprises, tels que renseignements par téléphone, bilans de santé, séminaires et tutorat ;
- l'obligation pour les organismes d'État de payer rapidement leurs factures.

En 2012, ces mesures étaient toujours en vigueur. La garantie des crédits d'exportation à court terme a été élargie en mai 2009, et son plafond porté à 150 millions NZD.

La loi *Financial Markets Conduct*, qui se trouve actuellement à l'étude au Parlement, contribuera à l'amélioration de l'accès à des capitaux en rehaussant la confiance des investisseurs. Par ailleurs, elle diminuera les coûts administratifs de certaines PME en rendant plus claire la réglementation relative à la communication d'états financiers, y compris en exemptant certaines entreprises de l'obligation d'information complète.

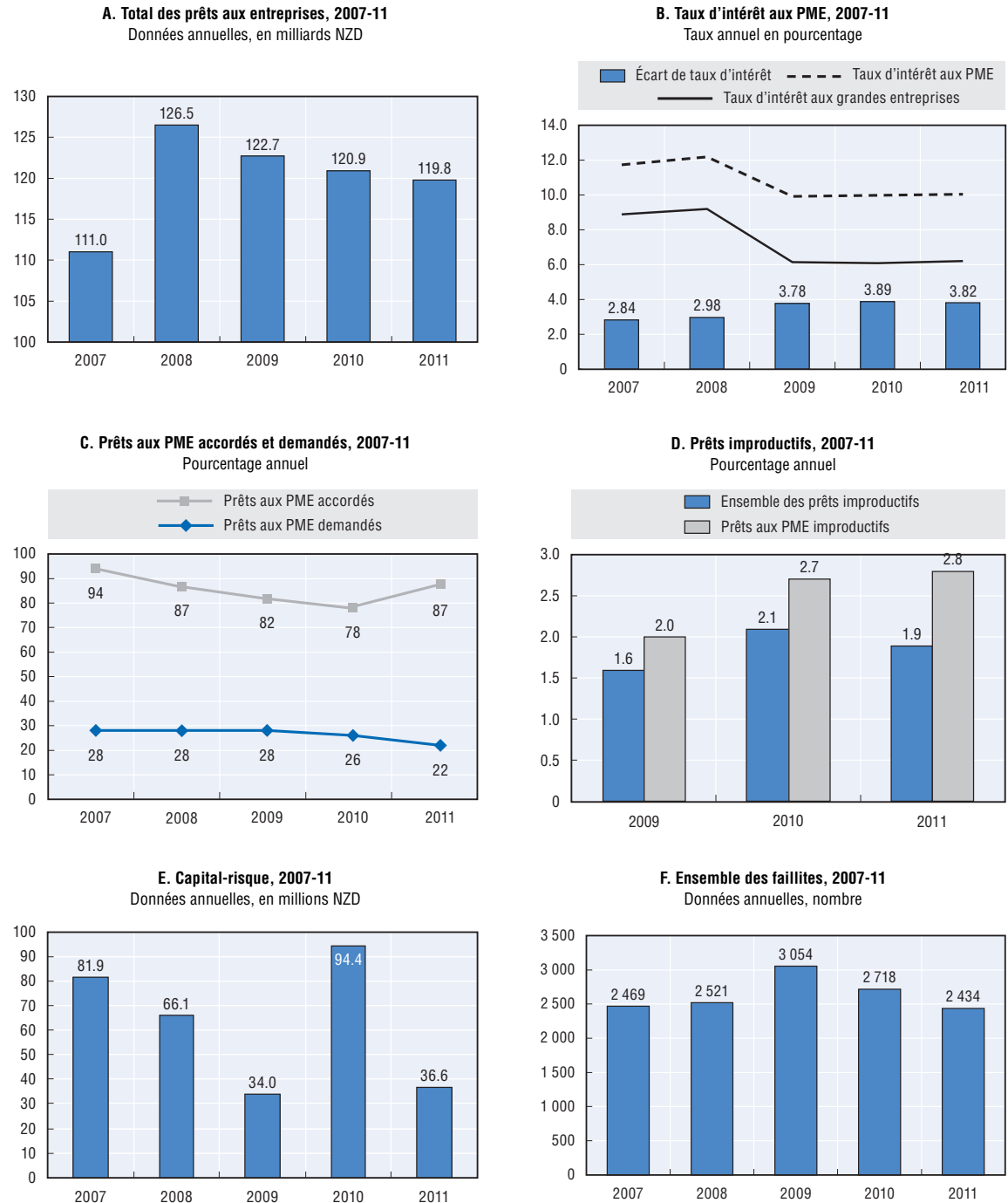
Tableau 4.67. **Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour la Nouvelle-Zélande, 2007-11**

Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement						
Ensemble des prêts aux entreprises	Milliards NZD	111.0	126.5	122.7	120.9	119.8
Prêts accordés aux PME	%	94	87	82	78	87
Prêts demandés par les PME	%	28	28	28	26	22
Total des prêts improductifs	%	1.6	2.1	1.9
Prêts aux PME improductifs	%	2.0	2.7	2.8
Taux d'intérêt aux PME (prêts < 1 million NZD)	%	11.73	12.19	9.92	9.98	10.04
Taux d'intérêt aux grandes entreprises (prêts > 1 million NZD)	%	8.89	9.21	6.14	6.09	6.22
Écart de taux d'intérêt (entre les prêts < 1 million NZD et > 1 million NZD)	%	2.84	2.98	3.78	3.89	3.82
Apports de fonds propres						
Capital-risque	Millions NZD	81.9	66.1	34.0	94.4	36.6
Capital-risque	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	-19.3	-48.6	177.6	-61.2
Autres						
Retards de paiement	% de répondants ayant attendu plus de 60 jours	..	5.3	22.8
Faillites, total	Nombre	2 469	2 521	3 054	2 718	2 434
Faillites, total	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	2.1	21.1	-11.0	-10.4

Source : Voir le tableau 4.68.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062530>

Graphique 4.46. **Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Nouvelle-Zélande**



Source : Parties A et B : Reserve Bank of New Zealand. Parties C et D : Office statistique national. Partie E : Private Equity and Venture Capital Association et Ernst & Young. Partie F : ministère du Développement économique, Insolvency and Trustee Service.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933061086>

Tableau 4.68. **Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la Nouvelle-Zélande**

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Ensemble des prêts aux entreprises	Entreprises constituées en société (y compris les sociétés financières, l'administration publique et le secteur de la défense).	Banque centrale
Prêts accordés aux PME	Pourcentage des PME (entreprises de 6 à 19 salariés) ayant sollicité un financement par emprunt et l'ayant obtenu à des conditions raisonnables.	Office statistique national, <i>Business Operations Survey</i>
Prêts demandés par les PME	Pourcentage des PME (entreprises de 6 à 19 salariés) ayant sollicité un financement par emprunt.	Office statistique national, <i>Business Operations Survey</i> .
Total des prêts improductifs	Englobe les actifs compromis et les retards de remboursement de 90 jours et plus. Les données ne sont pas normalisées et les définitions peuvent varier selon la banque.	Office statistique national
Prêts aux PME improductifs	Englobe les actifs compromis et les retards de remboursement de 90 jours et plus. Les données ne sont pas normalisées et les définitions peuvent varier selon la banque.	Office statistique national
Taux d'intérêt des prêts aux PME	Prêts inférieurs à 1 million NZD, taux de base pour les nouveaux prêts pour découvert aux PME, hors exploitations agricoles.	Banque centrale, <i>Survey of Registered Banks</i> .
Apports de fonds propres		
Capital-risque	Montant investi au stade du développement initial uniquement (rachats exclus). Ensemble des entreprises.	<i>NZ Private Equity and Venture Capital Association</i> et Ernst & Young
Autres		
Retards de paiement	Pourcentage des répondants ayant attendu un paiement plus de 60 jours.	Dun & Bradstreet, enquête auprès de 659 entreprises, février 2009
Faillites, total	Jugements déclaratifs de faillite, chiffres sur 12 mois au 30 juin de chaque année.	Ministère du Développement économique, <i>Insolvency and Trustee Service</i>

Références

- Dun & Bradstreet, « *Longer Payments for New Zealand Businesses* », 28 juillet 2011, disponible à l'adresse www.scoop.co.nz/stories/BU1107/S00827/longer-payment-terms-for-new-zealand-businesses.htm.
- Reserve Bank of New Zealand, « *Financial Stability Report* », disponible à l'adresse www.rbnz.govt.nz/finstab/fsreport/.
- Small Business Advisory Group, différents rapports, disponible à l'adresse www.med.govt.nz/business/business-growth-internationalisation/pdf-docs-library/small-and-medium-sized-enterprises/small-medium-businesses-in-nz-apr-2012.pdf.
- Statistics New Zealand, « *Business Operations Survey* », disponible à l'adresse www.stats.govt.nz/methods_and_services/information-releases/business-operations-survey.aspx.
- Statistics New Zealand, « *Business Demography Statistics* », disponible à l'adresse www.stats.govt.nz/browse_for_stats/businesses/business_characteristics/BusinessDemographyStatistics_HOTPFeb12.aspx.

Pays-Bas

Les PME dans l'économie nationale

En 2010, les PME représentaient 99.6 % des entreprises et employaient 68 % de la main-d'œuvre.

Tableau 4.69. Répartition des entreprises aux Pays-Bas, 2010
Par taille d'entreprise

Taille de l'entreprise (salariés à temps plein)	Nombre	%
Ensemble des entreprises	863 840	100.0
PME (0-250)	860 735	99.6
<i>Micro (0-10)</i>	<i>791 630</i>	<i>91.6</i>
<i>Petites (10-49)</i>	<i>57 340</i>	<i>6.6</i>
<i>Moyennes (50-250)</i>	<i>11 765</i>	<i>1.4</i>
Grandes entreprises (250+)	3 100	0.4

Note : L'effectif salarié correspond aux salariés à temps plein. Tous les secteurs sont pris en compte, de même que les entreprises sans salarié.

Source : Office statistique national néerlandais.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062549>

Prêts aux PME

Pour définir ce qu'est un prêt à une PME, la banque centrale néerlandaise utilise le montant emprunté. Chaque banque, par ailleurs, utilise son propre système déclaratif, ce qui transforme en défi l'agrégation des données relatives aux prêts. L'économie connaissait une reprise en 2011, jusqu'à ce que la crise de l'euro, dans les derniers mois de l'année, entraîne un ralentissement. Globalement, le tableau du crédit était favorable, mais moins pour les PME que pour les grandes entreprises. Le volume des nouveaux prêts aux PME a conservé un niveau estimé raisonnable, et a même augmenté, mais n'a pas retrouvé le niveau de 2007. Certaines PME – jeunes entités à fort potentiel, structures à forte croissance, PME innovantes – ont eu des difficultés particulières d'accès à des financements. Au total, les prêts aux entreprises ont augmenté sur l'ensemble de la période. La part des PME dans l'ensemble des prêts aux entreprises ne peut être calculée car les chiffres relatifs aux PME sont des flux, et ceux relatifs aux entreprises en général des stocks. La part des prêts à court terme aux PME dans l'ensemble des prêts aux PME a progressé de 48 % en 2010 à 52 % en 2011. Cette évolution peut s'expliquer par la contraction du crédit bancaire à long terme.

Prêts aux PME accordés/demandés

Le pourcentage de PME en quête de crédit a fluctué ces dernières années (19 % en 2008, 29 % en 2009, 22 % en 2010 et 18 % en 2011). Sur celles qui recherchaient un financement en 2011, 55 % seulement ont obtenu le montant désiré, contre 60 % en 2010. La proportion de petites entreprises (moins de 50 salariés) n'ayant pas obtenu tous les fonds demandés en 2011 a été de 54 %, contre 84 % pour les entreprises de plus grande taille (plus de 250 salariés). Ainsi, les PME ont été plus nombreuses à s'assurer le financement souhaité. Le taux de rejet est passé de 19 % (2010) à 33 % (2011), une situation largement imputable à différents facteurs, dont la mise en conformité avec Bâle III, la baisse de la solvabilité et la situation économique générale.

Conditions du crédit

Les conditions du crédit se sont durcies pour les PME en 2011 : le taux d'intérêt pour les petites entreprises (2-49 salariés) était alors de 6.4 %, contre 3.5 % pour les structures de plus grande taille. Néanmoins, les exigences en matière de sûreté se sont légèrement assouplies, 44 % des PME étant tenues d'en fournir une (contre 45 % en 2010 et 47 % en 2009), sous l'influence peut-être du renforcement des programmes de cautionnement par l'État.

Apports de fonds propres

Les investissements de capitaux propres ont connu un retournement dans la mesure où toutes les entreprises, petites comme grandes, se sont trouvées en quête de sources de financement de substitution. Les investissements de capital-risque ont ainsi augmenté de 56 % entre 2010 et 2011, mais sont restés légèrement en-deçà du sommet atteint en 2008.

Autres indicateurs

Les retards de paiement se sont allongés, passant de 13.2 jours en 2007 à 18 jours en 2011. Par rapport à 2010, le nombre de faillites a légèrement baissé en 2011, et était très inférieur à son sommet de 2009.

Réponse des pouvoirs publics

Sur le conseil du Groupe d'experts en financement des entreprises mandaté par le ministère des Affaires économiques, de l'Agriculture et de l'Innovation, le gouvernement a prorogé les programmes qui avaient été créés ou renforcés durant la crise. Les garanties de prêts par l'État ont augmenté, passant de 634 millions EUR (2007) à plus de 1 161 millions EUR (2011).

Le régime de garantie des PME (BMKB) aide les PME dont les sûretés sont insuffisantes à obtenir du crédit auprès des banques. L'État garantit la portion du prêt non couverte par une sûreté et réduit ainsi le risque encouru par la banque. Les banques se sont montrées plus enclines à accorder un prêt si celui-ci était partiellement garanti. Afin de faciliter l'accès au financement, l'État a étendu en novembre 2008 le régime de garantie aux entreprises comptant jusqu'à 250 salariés, contre 100 salariés précédemment. Le montant de prêt garanti a été porté à 1.5 million EUR par entreprise au lieu de 1 million EUR. La garantie maximale est passée de 50 % à 80 % pour les jeunes entreprises à fort potentiel de croissance. Ces dispositions ont été étendues par la suite aux entreprises déjà en place. Les entreprises participant au régime de garantie bénéficient d'un délai de grâce de deux

années supplémentaires pour le remboursement de leurs prêts. En 2012, le plafond de garantie possible pour les petites entités sans fort potentiel avéré est revenu de 80 % à 50 %, et celui applicable aux petites structures à fort potentiel de 80 % à 67.5 %. En association avec le Fonds d'investissement européen, le dispositif est passé de 750 millions EUR en 2011 à plus de 1 milliard EUR en 2012.

La Facilité pour la croissance (GFAC) offre aux banques et aux sociétés de capital-investissement une garantie de 50 % sur les nouvelles émissions de participations ou les emprunts « mezzanine » à concurrence d'un montant de 5 millions EUR. La GFAC a été élargie pendant la crise et peut à présent garantir jusqu'à 25 millions EUR de participations par entreprise.

La Garantie du financement entrepreneurial (GO) a été lancée en mars 2009. Elle apporte aux banques une garantie de 50 % des nouveaux prêts bancaires compris entre 1.5 million et 50 millions EUR (temporairement fixé à 150 millions EUR, le plafond est redescendu à 50 millions EUR). GO abaisse de manière substantielle le risque que court la banque lorsqu'elle répond favorablement à un entrepreneur demandeur d'un nouveau prêt bancaire.

Qredits, un établissement de microcrédit aujourd'hui très actif, a été créé en 2009, avec le soutien de l'État et des banques. Le plafond des prêts est passé pour une période pilote d'un an de 35 000 EUR à 50 000 EUR. L'État finance par ailleurs depuis peu un programme de formation et de conseils pour les micro-entrepreneurs. En outre, un guichet du crédit – lieu central d'informations sur les questions financières – a été ouvert à l'intention des entrepreneurs.

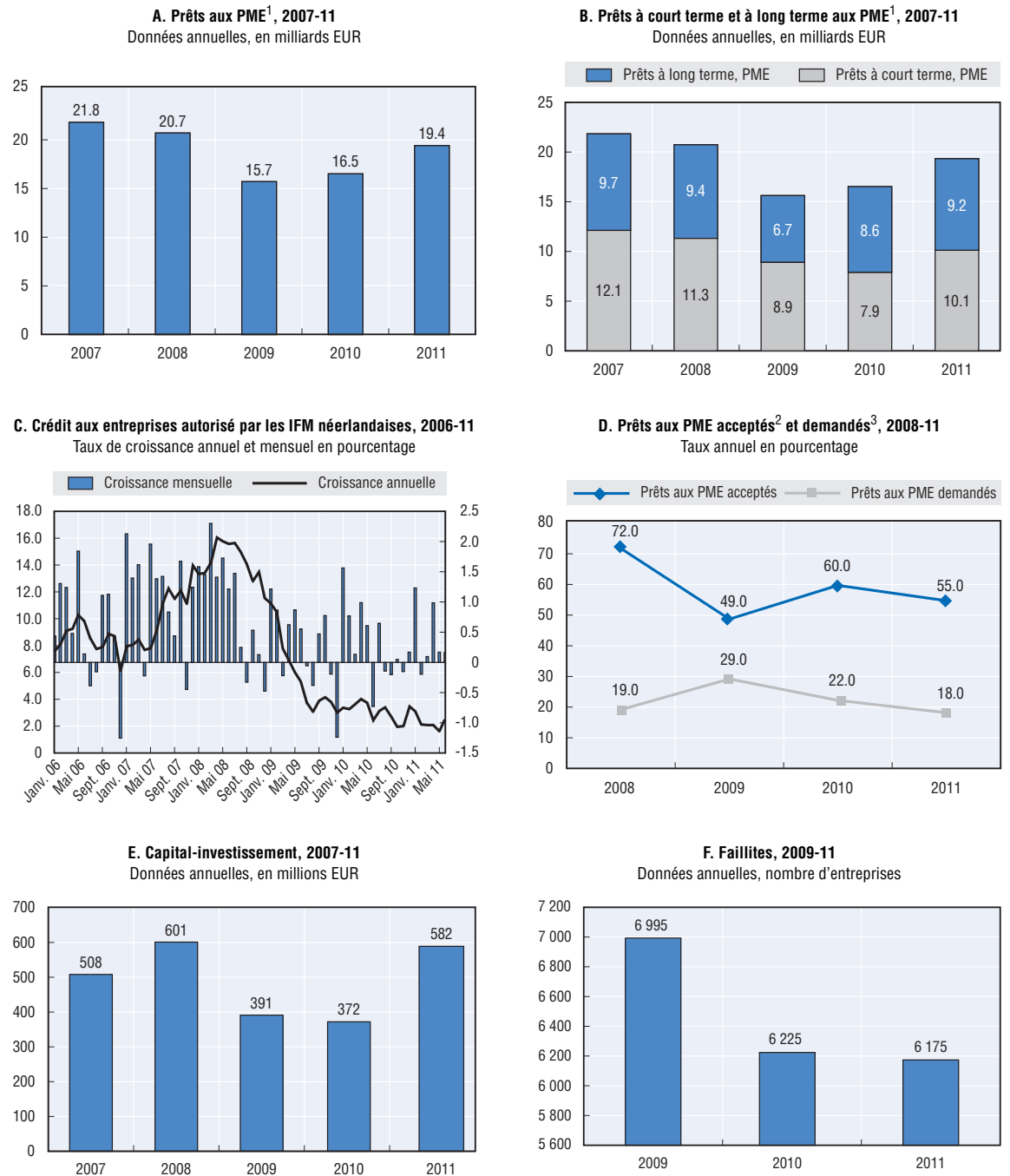
Tableau 4.70. **Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour les Pays-Bas, 2007-11**

Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement						
Prêts aux PME (nouveaux prêts)	Milliards EUR	21.8	20.7	15.7	16.5	19.4
Ensemble des prêts aux entreprises (encours)	Milliards EUR	258.5	304.8	313.5	325.7	341.1
Prêts à court terme aux PME	Milliards EUR	12.1	11.3	8.9	7.9	10.1
Prêts à long terme aux PME	Milliards EUR	9.7	9.4	6.7	8.6	9.2
Prêts à court terme aux PME	% du total des prêts aux PME	55.5	54.6	56.6	47.8	52.0
Ensemble des prêts garantis par l'État	Millions EUR	634	647	1 060	1 318	1 161
Prêts aux PME garantis par l'État	Millions EUR	409	400	370	945	1 040
Prêts accordés aux PME	% des PME qui ont demandé un prêt bancaire et l'ont obtenu en intégralité	..	72	49	60	55
Prêts demandés par les PME	% de PME demandant un prêt bancaire	..	19	29	22	18
Taux d'intérêt des prêts aux PME	%	5.40	5.70	4.50	6.00	6.40
Taux d'intérêt des prêts aux grandes entreprises		3.50
Sûreté, PME	% des PME tenues de fournir des sûretés pour leur dernier prêt bancaire	47.0	45.0	44
Apports de fonds propres						
Capital-risque	Millions EUR	508	601	391	372	582
Capital-risque	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	18.3	-34.9	-4.9	56.5
Autres						
Retards de paiement	Nombre moyen de jours	13.2	13.9	16.0	17.0	18.0
Défaillances, PME	Nombre	6 995	6 225	6 175
Défaillances, PME	Taux de croissance en glissement annuel, %	-11.0	-0.8
Faillites, total	Pour 10 000 entreprises	58	56	87	83.5	..

Source : Voir le tableau 4.71.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062568>

Graphique 4.47. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat au Pays-Bas



1. Pour les prêts inférieurs ou égaux à 1 million EUR.
 2. Les prêts aux PME accordés sont définis comme le pourcentage de PME ayant demandé un prêt bancaire et l'ayant obtenu en totalité.
 3. Les prêts aux PME demandés sont définis comme le pourcentage de PME demandant un prêt bancaire.
 Source : Parties A, B et C : Banque centrale néerlandaise. Partie D : EIM. Partie E : European Venture Capital Association/NVP. Partie F : Office statistique national néerlandais.

**Tableau 4.71. Définitions et sources des indicateurs des PME
et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour les Pays-Bas**

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME (nouveaux prêts)	Les prêts aux PME sont définis comme la somme totale des nouveaux prêts d'un montant inférieur ou égal à 1 million EUR.	Banque centrale néerlandaise
Ensemble des prêts aux entreprises (encours)	Encours total des prêts à l'ensemble des entreprises.	Banque centrale néerlandaise
Prêts à court terme aux PME	Nouveaux prêts aux PME (d'un montant inférieur ou égal à 1 million EUR) d'une durée inférieure ou égale à un an.	Banque centrale néerlandaise
Prêts à long terme aux PME	Nouveaux prêts aux PME (d'un montant inférieur ou égal à 1 million EUR) d'une durée supérieure à un an.	Banque centrale néerlandaise
Ensemble des prêts garantis par l'État	Prêts BMKB, GFAC et GO, garantis par l'État, à l'ensemble des entreprises.	Banque centrale néerlandaise
Prêts aux PME garantis par l'État	Prêts garantis par l'État aux PME (définis comme les prêts garantis BMKB, GFAC et, partiellement, GO ; entreprises de moins de 250 salariés).	Banque centrale néerlandaise
Prêts accordés aux PME	Prêts accordés aux PME (définies comme les entreprises de moins de 250 salariés).	EIM
Prêts demandés par les PME	Prêts demandés par les PME (définies comme les entreprises de moins de 250 salariés en 2008 et 2009, et de moins de 50 salariés en 2010 et 2011).	EIM
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt des prêts aux entreprises non financières d'une durée inférieure ou égale à un an. Les PME sont définies comme les entreprises de moins de 50 salariés.	Banque centrale néerlandaise
Sûreté, PME	Proportion des PME tenues de fournir des sûretés pour leur emprunt bancaire le plus récent. Les PME sont définies comme des entreprises de moins de 50 salariés.	EIM
Apports de fonds propres		
Capital-risque	Investissements effectués par des investisseurs néerlandais de capital-investissement dans le secteur privé. Ensemble des entreprises.	<i>European Venture Capital Association/NVP</i>
Autres		
Retards de paiement	Pour 2008, et 2009, nombre moyen de jours de retard pour les transactions entre entreprises. Pour 2007, nombre moyen de jours de retard pour les transactions entre entreprises, entre entreprises et particuliers et entre entreprises et administrations. Ensemble des entreprises.	Intrum Justitia, Indice de paiement européen 2008, et 2009
Défaillances, PME	Nombre d'entités (déclarées en faillite) de plus de 2 et moins de 250 salariés.	Office statistique national néerlandais
Faillites	Nombre d'entités (déclarées en faillite) pour 10 000 organisations.	Office statistique national néerlandais

Portugal

Les PME dans l'économie nationale

En 2008, au Portugal, 99.7 % des entreprises étaient des PME, qui employaient 72.5 % de la population active. La grande majorité des entreprises étaient des PME, 86 % des micro-entreprises, 12 % des petites entreprises et 2 % des entreprises moyennes.

Tableau 4.72. **Répartition des entreprises au Portugal, 2008**
Par taille d'entreprise

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre	%
Ensemble des entreprises	350 871	100.0
PME (2-249)	349 756	99.7
<i>Micro (2-9)</i>	<i>300 228</i>	<i>85.6</i>
<i>Petites (10-49)</i>	<i>42 960</i>	<i>12.2</i>
<i>Moyennes (50-249)</i>	<i>6 568</i>	<i>1.9</i>
Grandes entreprises (250+)	1 115	0.3

Note : Hors entreprises n'employant pas plus d'un salarié (au nombre de 431 092). Y compris entreprises non financières (NACE, version 2, sections B à J, L à N, et 95).

Source : Office statistique national portugais, IP.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062587>

Conditions du crédit

Prêts aux PME

En 2011, le stock global des prêts aux entreprises a baissé d'environ 4.1 milliards EUR, dont 3.7 milliards EUR, soit 90 %, en raison du recul des prêts aux PME. La part des prêts garantis par l'État a nettement progressé, passant de 1 % en 2007 à 7 % en 2011, preuve des efforts soutenus déployés par les pouvoirs publics pour préserver l'accès des PME à des financements. La part des prêts aux PME dans l'ensemble des prêts aux entreprises a également reculé, passant de 78.3 % en 2007 à 76.8 % en 2011. La proportion de prêts à court terme aux PME dans l'ensemble des prêts aux PME a oscillé entre 30 et 33 %, signalant que les prêts aux PME ont été utilisés principalement pour financer des immobilisations.

Conditions du crédit

Sur la période 2009-10, les banques ont durci leurs conditions de prêt aux PME. Le taux d'intérêt moyen a augmenté de 169 points de base, de 5.7 % à 7.4 %, et l'écart de taux d'intérêt entre les PME et les grandes entreprises a lui aussi progressé, passant de 1.8 % en 2007 à 2.0 % en 2011, indiquant des conditions moins favorables pour les PME. En 2011, 81 % des prêts assortis d'une sûreté ont été accordés à des PME.

Apports de fonds propres

Le volume total de capital-risque investi dans les PME a nettement diminué en 2011, à 12.9 millions EUR, soit 87 % de moins qu'en 2008.

Tableau 4.73. **Capital-investissement par stade de développement des entreprises au Portugal, 2007-11**

Millions EUR					
Stade	2007	2008	2009	2010	2011
Développement initial	38.7	56.7	30.4	51.9	10.0
<i>Amorçage</i>	0.2	0.0	0.1	0.0	0.5
<i>Démarrage</i>	38.5	56.7	30.3	51.9	9.5
Développement ultérieur	71.6	40.1	12.7	12.2	2.9
Total	110.4	96.8	43.1	64.1	12.9

Source : Association portugaise de capital-risque.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062606>

Autres indicateurs

Le recul du chiffre d'affaires et les difficultés d'accès aux financements ont pesé sur la trésorerie des PME, entraînant un accroissement des retards de paiement : le retard moyen est passé de 33 jours en 2008 à 41 jours en 2011. Le nombre des faillites a également augmenté, passant de 3 815 en 2009 à 4 746 en 2011.

Réponse des pouvoirs publics

La crise financière mondiale a sans nul doute affecté la demande de crédit des PME. Les milieux financiers ont en outre adopté une attitude plus conservatrice en matière d'octroi de crédit, s'agissant notamment des conditions de financement. Les primes de risque et les échéances des prêts ont été réduites.

Dans le cadre du plan national de lutte contre la crise, l'accès des PME à des financements constitue l'une des grandes priorités du Portugal. Pour faciliter cet accès, le pays a mis en place huit lignes de crédit PME *Investes*. Avec un stock de prêts bancaires totalisant 12.2 milliards EUR, ces lignes de crédit sont assorties d'échéances longues (jusqu'à 7 ans), ainsi que de conditions préférentielles, sous la forme de taux d'intérêt partiellement subventionnés et de garanties publiques de mutualisation du risque, qui couvrent entre 50 % et 75 % du montant du prêt. Ces lignes de crédit visent à soutenir la formation de capital fixe, mais aussi le fonds de roulement des PME.

Au 31 octobre 2012, quelque 86 200 projets pouvaient prétendre à bénéficier de ces lignes de crédit. Des financements ont été dégagés à hauteur de 9.2 milliards EUR pour environ 59 000 PME (17 % de l'ensemble des PME), et ont ainsi soutenu plus de 812 000 emplois. Dans le cadre du dispositif lié à ces lignes de crédit, l'État a procédé à la recapitalisation du Fonds de contre-garantie mutuel permettant aux PME de bénéficier d'un niveau plus élevé de garanties publiques.

Par ailleurs, l'État a instauré le programme LEADER+ en vue d'améliorer les relations entre les banques et les PME. Ce programme permet de repérer les « meilleures » PME, et même les « meilleures parmi les meilleures », ce qui crée un climat de confiance entre banques et PME pour l'évaluation de la solvabilité.

D'autres initiatives ont visé à conforter la reprise des PME. Le programme Revitalizar, lancé en février 2012, promet un « nouveau souffle de vie » pour les projets viables

courant un danger d'insolvabilité. Il comporte plusieurs mesures. L'une d'entre elles améliore le cadre juridique en créant une procédure spéciale de revitalisation dans le cadre du Code de l'insolvabilité et du redressement des entreprises, un outil similaire au *Chapter 11* des États-Unis. Une autre mesure a consisté à créer un dispositif extrajudiciaire de restructuration des emprunts entre les entreprises et leurs créanciers. Le programme Revitalizar renforce par ailleurs d'autres solutions financières grâce à trois fonds Revitalizar totalisant 220 millions EUR de capital-risque à investir dans la phase d'expansion des entreprises. Quant à la ligne de crédit Investe Qren, elle a été dotée de 500 millions EUR par la Banque européenne d'investissement.

Le programme Revitalizar apporte également son soutien aux nouvelles équipes dirigeantes qui mènent des stratégies de retournement d'entreprise, ainsi qu'à celles qui pilotent des opérations de transmission ou de concentration d'entreprise améliorant l'efficacité, la productivité ou les économies d'échelle au profit de l'internationalisation.

Tableau 4.74. **Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour le Portugal, 2007-11**

Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement						
Prêts aux PME	Millions EUR	84 866	92 662	93 519	92 008	88 300
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions EUR	108 317	119 188	120 878	119 035	114 930
Part des prêts aux PME	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	78.3	77.7	77.4	77.3	76.8
Prêts à court terme aux PME	Millions EUR	26 758	27 928	29 178	27 165	24 227
Prêts à long terme aux PME	Millions EUR	56 308	62 098	59 754	59 882	56 878
Total des prêts à court et à long terme aux PME	Millions EUR	83 066	90 026	88 933	87 047	81 105
Prêts à court terme aux PME	% du total des prêts aux PME	32.2	31.0	32.8	31.2	29.9
Prêts garantis par l'État, FCG	Millions EUR	740	1 552	4 961	6 825	6 147
Prêts garantis par l'État, FCG	En % des prêts aux PME	1	2	5	7	7
Total des prêts improductifs	Millions EUR	1 888	2 806	4 999	5 255	7 681
Prêts aux PME improductifs	Millions EUR	1 801	2 636	4 586	4 961	7 195
Prêts aux grandes entreprises improductifs	Millions EUR	87	170	412	294	486
Taux d'intérêt moyen des prêts aux PME ¹	%	7.04	7.64	5.71	6.16	7.40
Écart de taux d'intérêt (entre le taux moyen appliqué aux PME et celui appliqué aux grandes entreprises)	%	1.80	1.70	1.87	2.25	2.06
Sûreté, PME	% des prêts aux PME assortis d'une sûreté dans le total des prêts assortis d'une sûreté	0.82	0.82	0.81
Apports de fonds propres						
Capital-risque, PME	Millions EUR	110.4	96.8	43.1	64.1	12.9
Capital-risque	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	-12.3	-55.5	48.7	-80.0
Autres						
Retards de paiement	Jours	39.9	33.0	35.0	37.0	41.0
Faillites, total	Nombre	2 612	3 528	3 815	4 091	4 746
Faillites, total	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	35.1	8.1	7.2	16.0
Taux de faillite	Pour 10 000 entreprises	72.9	96.3	104.5	113.9	134.8

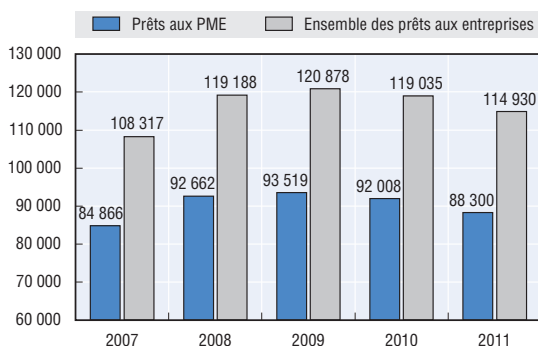
1. En l'absence de données disponibles sur les taux d'intérêt par taille d'entreprise, on a pris en compte les taux d'intérêt des nouveaux prêts d'un montant inférieur ou égal à 1 million EUR (avant 2010), et des prêts d'un montant inférieur ou égal à 0.25 million EUR (en 2010). Les données relatives aux taux d'intérêt ne concernent que les prêts bancaires.

Source : Voir le tableau 4.75.

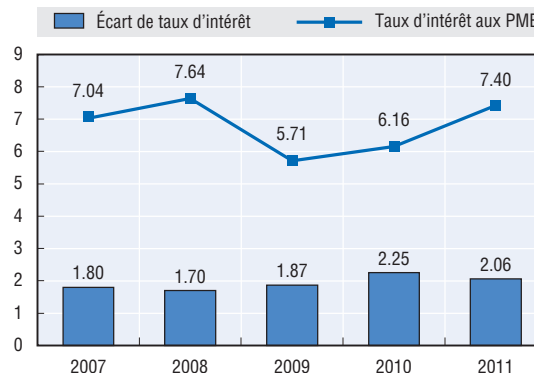
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062625>

Graphique 4.48. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat au Portugal

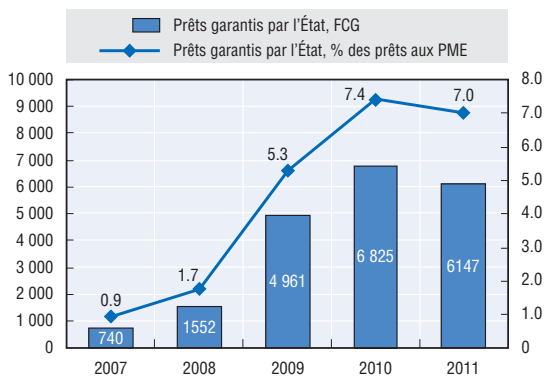
A. Prêts aux PME et ensemble des prêts aux entreprises, 2007-11
Données annuelles, en millions EUR



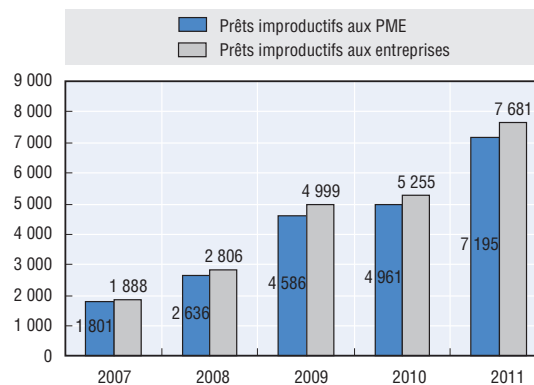
B. Taux des prêts aux PME¹ et écart de taux, 2007-11
Pourcentage annuel



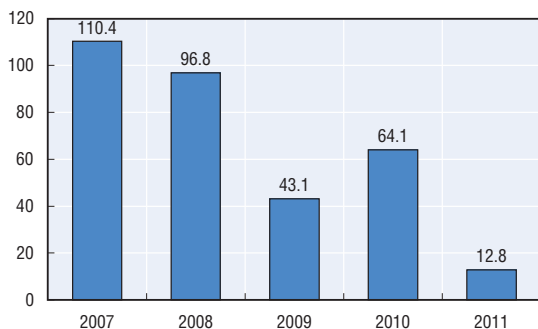
C. Prêts garantis par l'État, 2007-11
Données annuelles, en millions EUR (échelle de gauche)
et % de l'ensemble des prêts aux PME (échelle de droite)



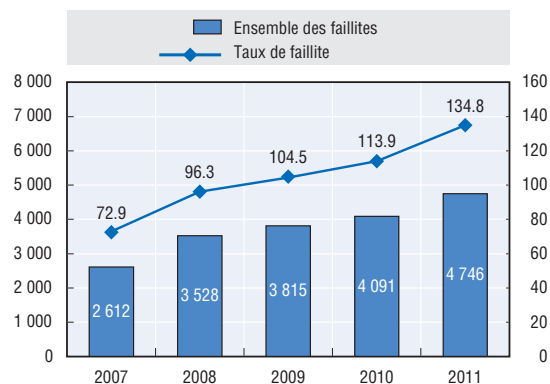
D. Prêts improductifs, 2007-11
Données annuelles, en millions EUR



E. Investissements de capital-risque dans les PME, 2007-11
Données annuelles, en millions EUR



F. Faillites, 2007-11
Données annuelles, nombre (échelle de gauche)
et pour 10 000 entreprises (échelle de droite)



1. Les taux d'intérêt appliqués aux nouveaux prêts inférieurs ou égaux à 1 million EUR (avant 2010) et aux prêts inférieurs ou égaux à 0.25 million EUR (en 2010) ont été utilisés pour approcher les taux des prêts aux PME. Les données relatives aux taux d'intérêt ne concernent que les prêts bancaires.

Source : Parties A, B et D : Banque du Portugal. Partie C : SPGM, SA. Partie E : Association portugaise de capital-risque. Partie F : Office statistique national portugais et COSEC, SA.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061124>

Tableau 4.75. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord le Portugal

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Encours des prêts productifs et improductifs accordés par des banques et autres institutions financières. Hors affacturage sans recours. Y compris les entreprises comptant moins d'un salarié car elles ne sont pas différenciables des autres micro-entreprises. Les PME sont définies comme ayant moins de 250 salariés et un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions EUR, hors sociétés holdings.	Banque du Portugal
Ensemble des prêts aux entreprises	Encours des prêts productifs et improductifs accordés par des banques et autres institutions financières. Hors affacturage sans recours.	Banque du Portugal
Prêts à court terme aux PME	Prêts productifs ; échéance maximale de 12 mois. Hors holdings et entrepreneurs individuels.	Banque du Portugal
Prêts à long terme aux PME	Prêts productifs ; échéance supérieure à 12 mois. Hors holdings et entrepreneurs individuels.	Banque du Portugal
Prêts garantis par l'État, FCG	Prêts aux PME garantis par l'État via le Fonds de contre-garantie mutuel.	SPGM, SA
Total des prêts improductifs	Encours des prêts exigibles depuis plus de 30 jours ; ne sont inclus dans l'affacturage sans recours que les montants exigibles depuis plus de 90 jours.	Banque du Portugal
Prêts aux PME improductifs	Encours des prêts exigibles depuis plus de 30 jours ; ne sont inclus dans l'affacturage sans recours que les montants exigibles depuis plus de 90 jours.	Banque du Portugal
Prêts aux grandes entreprises improductifs	Encours des prêts exigibles depuis plus de 30 jours ; ne sont inclus dans l'affacturage sans recours que les montants exigibles depuis plus de 90 jours. Les grandes entreprises incluent les holdings.	Banque du Portugal
Taux d'intérêt moyen des prêts aux PME	En l'absence de données disponibles sur les taux d'intérêt selon la taille de l'entreprise, nous avons approché le taux d'intérêt appliqué aux PME en prenant en compte les données relatives aux taux d'intérêt des nouveaux prêts d'un montant inférieur ou égal à 1 million EUR (avant 2010) et des prêts inférieurs ou égaux à 0.25 million EUR (à partir de 2010). Les données relatives aux taux d'intérêt ne concernent que les prêts bancaires.	Banque du Portugal
Écart de taux d'intérêt (entre le taux moyen appliqué aux PME et celui appliqué aux grandes entreprises)	En l'absence de données disponibles sur les taux d'intérêt selon la taille de l'entreprise, nous avons approché le taux d'intérêt appliqué aux PME en prenant en compte les données relatives aux taux d'intérêt des nouveaux prêts d'un montant inférieur ou égal à 1 million EUR (avant 2010) et des prêts inférieurs ou égaux à 0.25 million EUR (en 2010). Pour les grandes entreprises, nous avons pris en compte les données relatives aux taux d'intérêt des nouveaux prêts supérieurs à 1 million EUR. Les données relatives aux taux d'intérêt ne concernent que les prêts bancaires.	Banque du Portugal
Sûreté, PME	Pourcentage des prêts aux PME assortis d'une sûreté dans le total des prêts assortis d'une sûreté. On ne dispose d'informations sur les sûretés qu'à partir de janvier 2009. La définition retenue pour les PME est celle de l'UE (effectif inférieur à 250 personnes, chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions EUR ou total du bilan annuel n'excédant pas 43 millions EUR : Recommandation 2003/361/CE de la Commission). Hors holdings et entrepreneurs individuels.	Banque du Portugal
Sûreté, PME	Pourcentage des prêts aux PME assortis d'une sûreté dans le total des prêts assortis d'une sûreté. On ne dispose d'informations sur les sûretés qu'à partir de janvier 2009. La définition retenue pour les PME est celle de l'UE (effectif inférieur à 250 personnes, chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions EUR ou total du bilan annuel n'excédant pas 43 millions EUR : Recommandation 2003/361/CE de la Commission). Hors holdings et entrepreneurs individuels.	Banque du Portugal
Apports de fonds propres		
Capital-risque, PME	Investissements dans les PME. Les données englobent le stade initial et de celui de l'expansion, hors retournements et rachats/remplacements.	Association portugaise de capital-risque
Autres		
Retards de paiement	Retard moyen en nombre de jours pour les transactions d'entreprise à entreprise en 2008, 2009, 2010 et 2011. Pour 2007, retard moyen en nombre de jours pour les transactions d'entreprise à entreprise, d'entreprise à consommateur et entre entreprises publiques. Ensemble des entreprises.	Intrum Justitia, Indice de paiement européen
Faillites, total	Y compris toutes les sociétés dissoutes.	Office statistique national portugais et COSEC, SA
Taux de faillite	Nombre de sociétés dissoutes, pour 10 000 entreprises.	Office statistique national portugais et COSEC, SA

République slovaque

Les PME dans l'économie nationale

Les PME dominent l'économie slovaque. En 2011, 613 entreprises seulement ont enregistré un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions EUR. Le nombre de petites entreprises a reculé du fait de glissements dans la catégorie des micro-entreprises. On dénombrait 556 401 PME supposées, dont 133 728 comptant entre 1 et 249 salariés.

Tableau 4.76. **Répartition des entreprises en République slovaque, 2012**
Par taille d'entreprise

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises	%
Ensemble des entreprises		
PME (0-249)	556 401	99.9
<i>Entreprises sans informations sur l'effectif</i>	168 503	30.3
<i>Entreprises sans salarié</i>	254 170	45.6
<i>Micro (1-9)</i>	117 767	21.4
<i>Petites (10-49)</i>	13 282	2.4
<i>Moyennes (50-249)</i>	2 679	0.5
Grandes entreprises (250+)	613	0.1

Note : Les données englobent les entreprises de tous les secteurs et les entreprises sans salarié. Les « entreprises sans informations sur l'effectif » sont celles dépourvues d'informations sur leur effectif salarié ; elles sont classées dans la catégorie des PME.

Source : Agence nationale pour le développement des PME, à partir de données de l'office statistique national slovaque.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062644>

Début 2012, la méthodologie applicable aux statistiques bancaires a été modifiée de façon à recueillir des données précises sur le financement des PME. Ces données seront disponibles dans un certain temps. En conséquence, les données du présent Tableau de bord reposent sur la méthodologie précédente. Les données relatives au secteur des PME sont collectées dans la base des états financiers (bilans) des entreprises. Elles proviennent des états financiers disponibles auprès du fisc. Elles sont traitées en fonction de la taille des entreprises (représentées par leur effectif salarié), et de leur chiffre d'affaires annuel. Comme cette base de données exclut les données concernant les emprunts des personnes physiques, les chiffres relatifs au secteur des PME sont considérés comme des estimations. Les chiffres actuels concernant le crédit aux PME ont été calculés par addition du sous-total des personnes morales/entreprises de la base des états financiers et du sous-total concernant les personnes physiques dans les statistiques de la banque centrale. Grâce à la révision de la méthodologie de collecte des statistiques bancaires, il sera possible à

compter de 2012 d'obtenir de la part du secteur bancaire des données plus détaillées et plus précises sur le financement des PME.

Le crédit aux entreprises et aux PME a augmenté en 2008 et stagné en 2009-10. Le crédit à l'ensemble des entreprises a légèrement augmenté en 2011. La part des PME dans l'ensemble des prêts aux entreprises a atteint 79 % en 2009 comme en 2010. Ainsi que le montre la part des emprunts à long terme des PME dans l'ensemble des prêts aux PME, qui n'a pas varié (60 %) en 2010 par rapport à l'année précédente, l'activité d'investissement des PME est restée stable.

Conditions du crédit

Les taux d'intérêt appliqués aux PME ont diminué, passant de 6 % (2007) à 3.7 % (2009), avant de remonter à 4.45 % en 2011. En application des procédures des banques commerciales, les PME étaient tenues de fournir une sûreté pour tout emprunt concernant leur développement ou leur expansion. Habituellement, aucune sûreté particulière n'est en revanche requise pour les prêts d'exploitation, car ceux-ci s'inscrivent dans des accords de financement déjà, le plus souvent, assortis de garanties.

Apports de fonds propres

Les investissements de capital-risque ont reculé en 2011 de 20 % par rapport au sommet atteint en 2009. Le volume total de financement sur la période a été tout à fait marginal.

Tableau 4.77. **Investissements de capital-risque dans les PME, par stade d'investissement, 2007-11**

En EUR

	2007	2008	2009	2010	2011
Amorçage	215 760	3 845 847	2 099 247	61 988	872 467
Démarrage	46 471	451 437	3 895 833	10 896 510	4 798 078
Capital de développement	6 771 559	3 693 587	8 370 533	459 500	5 800 000
Total	7 033 791	7 990 872	14 365 613	11 417 998	11 470 545

Source : Agence nationale pour le développement des petites et moyennes entreprises.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062663>

Autres indicateurs

Si les retards de paiement des clients se sont réduits de 22 jours en 2007 à 13 jours en 2011, les retards de paiement aux fournisseurs sont restés élevés, ce qui a permis aux PME de conserver de la trésorerie – signe qu'elles avaient des problèmes de liquidités. Le nombre de faillites a poursuivi son ascension sur la période : elles ont été 2.45 fois plus nombreuses en 2011 qu'en 2007.

Réponse des pouvoirs publics

Des banques publiques spécialisées et l'Agence nationale pour le développement des petites et moyennes entreprises (NADSME) animent des programmes publics de crédit et de garantie visant les PME. Pendant la crise financière, le volume de garanties apportées par l'État a augmenté de 36 % à 157 millions EUR (2008), et les prêts directs de l'État aux PME ont de la même manière progressé de 37 % entre 2007 et 2008 pour atteindre 160 millions EUR. Après un certain recul en 2009 et en 2010, les garanties et les prêts directs de l'État aux PME sont repartis à la hausse en 2011, et ont dépassé les niveaux de 2008.

La progression des financements bénéficiant d'un soutien de l'État est liée à la reprise économique générale. Leur situation s'étant améliorée, les PME ont demandé davantage de financement pour croître. Le nouveau gouvernement (2012) a la volonté d'augmenter les capitaux propres de deux banques d'État, la Banque slovaque de garantie et de développement et la Banque slovaque d'import-export (Eximbanka), qui sont à la fois des établissements de crédit et de garantie. Si le budget global de soutien des PME est en baisse, le soutien concernant leur financement ne l'est pas. Les autorités ont aussi réagi, en concertation avec le Fonds européen d'investissement (FEI), en lançant un nouveau dispositif de garantie, dans le cadre de l'initiative UE-JEREMIE, qui fournira pour 283.3 millions EUR de prêts bonifiés sur deux ans.

Tableau 4.78. **Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour la République slovaque, 2007-11**

Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement						
Prêts aux PME ¹	Millions EUR	9 136	12 092	12 032	12 046	..
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions EUR	13 906	15 679	15 156	15 174	16 117
Prêts aux PME	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	65.70	77.12	79.39	79.39	..
Prêts à court terme aux PME ¹	Millions EUR	4 609	4 797	4 981	4 987	..
Prêts à long terme aux PME ¹	Millions EUR	4 528	7 295	7 050	7 059	..
Prêts à court terme aux PME	En % de l'ensemble des prêts	50.4	39.7	41.4	41.4	..
Garanties de prêts accordées par l'État aux PME	Millions EUR	82	99	81	70	84
Prêts aux PME garantis par l'État	Millions EUR	115	157	143	139	167
Prêts directs de l'État aux PME	Millions EUR	117	160	139	147	168
Taux d'intérêt ²	%	6.1	4.9	3.7	4.0	4.5
Sûreté, PME ³	% des PME tenues de fournir des sûretés pour leur prêt bancaire le plus récent	100	100	100	100	100
Apports de fonds propres						
Capital-risque, PME	Millions EUR	7	8	14.4	11.4	11.5
Capital-risque, PME	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	14.3	80.0	-20.8	0.9
Autres						
Retards de paiement des PME	Jours, entre entreprises	19.7	8.0	13.0	17.0	20.0
Retards de paiement des PME	Jours, entre entreprises et particuliers	21.8	8.0	10.0	15.0	13.0
Faillites	Nombre	169	251	276	344	414
Faillites	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	48.5	10	24.6	20.4
Faillites	Pour 10 000 entreprises	16.8	21.1	21.7	24.1	26.9

1. Chiffre estimé pour 2010.

2. Taux d'intérêt général pour l'ensemble des entreprises. On ne dispose pas, cette fois-ci, des taux spécifiquement appliqués aux PME.

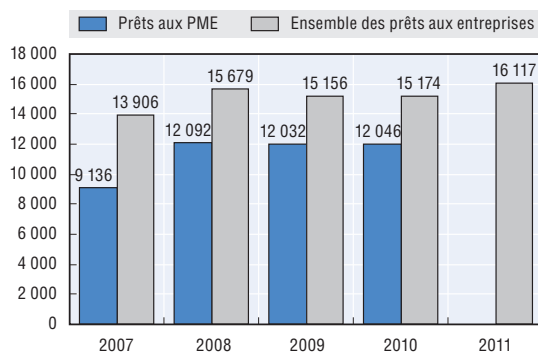
3. Prêts de développement ; pour les prêts relatifs aux fonds de roulement, aucune sûreté n'est généralement demandée.

Source : Voir le tableau 4.79.

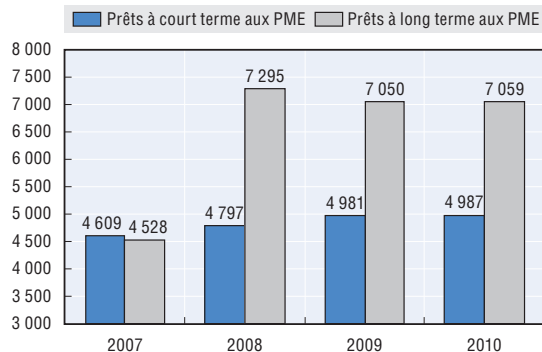
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062682>

Graphique 4.49. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en République slovaque

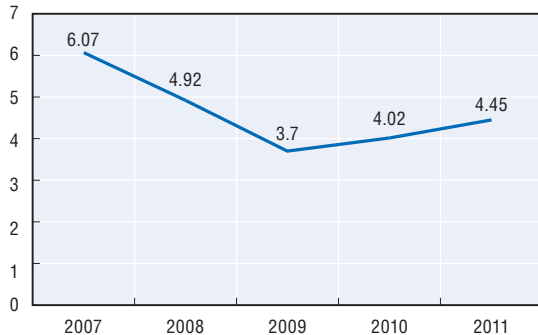
A. Prêts aux PME¹ et ensemble des prêts aux entreprises, 2007-11
Données annuelles, en millions EUR



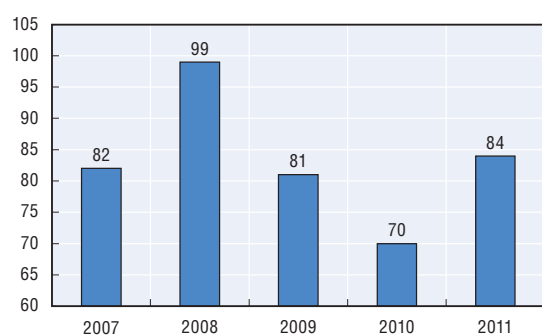
B. Prêts à court et à long terme aux PME¹, 2007-10
Données annuelles, en millions EUR



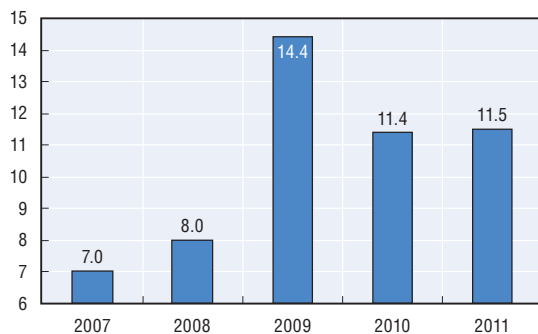
C. Taux d'intérêt, 2007-11
Pourcentage annuel



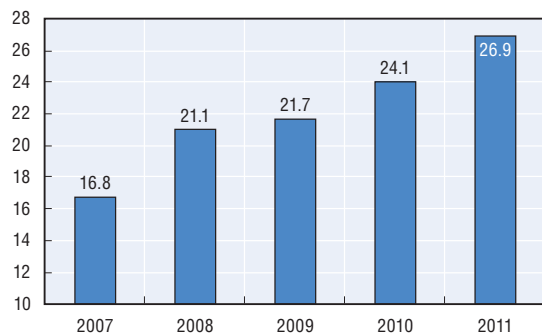
D. Prêts aux PME garantis par l'État¹, 2007-11
Données annuelles, en millions EUR



E. Capital-risque et capital-développement investis dans les PME², 2007-11
Données annuelles, en millions EUR



F. Faillites, 2007-11
Nombre annuel, pour 10 000 entreprises



1. Entreprises de moins de 250 salariés, y compris personnes physiques – entrepreneurs.
 2. La définition des PME est celle de l'UE (effectif inférieur à 250 personnes et chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions EUR ou total du bilan annuel n'excédant pas 43 millions EUR, Recommandation de la Commission 2003/361/CE).
- Source : Parties A, B et C : Banque nationale de Slovaque. Partie D : Agence nationale pour le développement des PME, Banque slovaque de garantie et de développement (SZRB), Banque slovaque d'import-export (Eximbanka). Partie E : Agence nationale pour le développement des PME (NADSME). Partie F : Office statistique national slovaque.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061143>

Tableau 4.79. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la République slovaque

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Prêts des banques et des institutions financières aux PME, encours à la fin de la période considérée ; en fonction de la taille de l'entreprise selon la définition nationale des PME (entreprises de moins de 250 salariés, y compris les personnes physiques – entrepreneurs).	Base de données de l'administration fiscale sur les états financiers (bilans). Banque nationale de Slovaquie
Ensemble des prêts aux entreprises	Prêts des banques et des institutions financières à l'ensemble des entreprises non financières, y compris personnes physiques – entrepreneurs, stocks.	Banque nationale de Slovaquie
Prêts à court terme aux PME	Prêts d'une durée inférieure ou égale à un an, en fonction de la taille de l'entreprise selon la définition nationale des PME (entreprises de moins de 250 salariés, y compris personnes physiques – entrepreneurs).	Base de données de l'administration fiscale sur les états financiers (bilans). Banque nationale de Slovaquie
Prêts à long terme aux PME	Prêts d'une durée supérieure à un an, en fonction de la taille de l'entreprise selon la définition nationale des PME (entreprises de moins de 250 salariés, y compris personnes physiques – entrepreneurs).	Base de données de l'administration fiscale sur les états financiers (bilans). Banque nationale de Slovaquie
Garanties de prêts accordées par l'État aux PME	Nouvelles garanties disponibles pour les banques et les institutions financières, en fonction de la taille de l'entreprise selon la définition nationale des PME (entreprises de moins de 250 salariés, y compris personnes physiques – entrepreneurs).	Enquêtes annuelles sur la situation des PME en République slovaque (Agence nationale pour le développement des PME), Banque slovaque de garantie et de développement (SZRB), Banque slovaque d'import-export (Eximbanka)
Prêts aux PME garantis par l'État	Nouveaux prêts garantis par l'État. La définition retenue pour les PME est celle de l'UE (effectif inférieur à 250 personnes, chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions EUR ou total du bilan annuel n'excédant pas 43 millions EUR : Recommandation 2003/361/CE de la Commission).	Banque slovaque de garantie et de développement (SZRB)
Prêts directs de l'État aux PME	Nouveaux prêts garantis par l'État (banques publiques) en fonction de la taille de l'entreprise selon la définition nationale des PME (entreprises de moins de 250 salariés, y compris personnes physiques – entrepreneurs).	Enquêtes annuelles sur la situation des PME en République slovaque (Agence nationale pour le développement des PME), Banque slovaque de garantie et de développement (SZRB), Banque slovaque d'import-export (Eximbanka)
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt pour l'ensemble des entreprises.	Banque nationale de Slovaquie
Sûreté, PME	Pourcentage de PME tenues de fournir des sûretés pour leur plus récent prêt bancaire de développement. La définition retenue pour les PME est celle de l'UE (effectif inférieur à 250 personnes, chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions EUR ou total du bilan annuel n'excédant pas 43 millions EUR : Recommandation 2003/361/CE de la Commission).	Banque nationale de Slovaquie, enquête de l'Agence nationale pour le développement des PME,
Apports de fonds propres		
Capital-risque, PME	Montants effectifs investis dans les PME : capital d'amorçage et de démarrage. La définition retenue pour les PME est celle de l'UE (effectif inférieur à 250 personnes, chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions EUR ou total du bilan annuel n'excédant pas 43 millions EUR : Recommandation 2003/361/CE de la Commission).	Enquêtes annuelles sur la situation des PME en République slovaque (Agence nationale pour le développement des PME)
Autres		
Retards de paiement	Nombre moyen de jours de retard au-delà de la période contractuelle pour les transactions entre entreprises (B2B) et entre entreprises et particuliers (B2C).	Intrum Justitia, Indice de paiement européen (Enquêtes sur les délais de paiement en Europe)
Faillites, total (nombre)	Nombre d'entreprises déclarées en faillite.	Statistiques du ministère de la Justice
Faillites, nombre total (pour 10 000 entreprises)	Nombre d'entreprises déclarées en faillite pour 10 000 entreprises.	Conversion d'après la base de données sur les entreprises de l'office statistique national slovaque

République tchèque

Les PME dans l'économie nationale

En 2011, les entreprises étaient à 99.9 % des PME, elles-mêmes réparties à 96 % en micro-entreprises et à 4 % en petites et moyennes entreprises.

Tableau 4.80. Répartition des entreprises en République tchèque, 2011
Par taille d'entreprise

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises	%
Ensemble des entreprises	1 067 273	100.0
PME (0-249)	1 065 815	99.9
<i>Micro (0-9)</i>	<i>1 023 811</i>	<i>95.9</i>
<i>Petites (10-49)</i>	<i>35 076</i>	<i>3.3</i>
<i>Moyennes (50-249)</i>	<i>6 928</i>	<i>0.6</i>
Grandes entreprises (250+)	1 458	0.1

Note : Y compris entreprises sans salarié.

Source : Ministère de l'Industrie et du Commerce, 2012.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062701>

Prêts aux PME

Entre 2007 et 2010, les prêts aux PME n'ont cessé de décroître, le recul atteignant 38 % en fin de période. En 2011, ils se trouvaient nettement en dessous de leur niveau de 2007. Par comparaison, l'ensemble des prêts aux entreprises n'a baissé que de 10 % entre 2007 et 2010. La part des prêts aux PME dans l'ensemble des prêts aux entreprises a donc glissé de 25 % (2007) à 18 % (2011). Les problèmes d'accès aux financements ont provoqué, y compris durant la période de reprise présumée, une baisse de l'emploi et des investissements dans les PME.

Conditions du crédit

Les taux d'intérêt appliqués aux prêts aux PME et à l'ensemble des entreprises ont progressivement baissé. En revanche, l'écart des taux d'intérêt a presque doublé sur la période.

Apports de fonds propres

Pendant la récession, le capital-risque a entamé un recul – même s'il se trouvait en 2010 au-dessus de son niveau de 2007.

Faillites

Les faillites ont explosé sur la période. En 2011, on en dénombrait plus de trois fois plus qu'en 2008.

Réponse des pouvoirs publics

La CMGDB (Banque tchéco-moravienne de garantie et de développement) et la Société de garantie et d'assurance des exportations sont des institutions de l'État. Face au recul du crédit aux PME et à son impact sur l'emploi et l'investissement, l'activité de cautionnement s'est étoffée. Dans le cadre des mesures de lutte contre la crise, le ministère de l'Industrie et du Commerce a aidé en 2010 quelque 1 435 PME, au titre du programme national GUARANTEE qui leur a permis d'obtenir, pour leur exploitation et leurs investissements, des prêts dépassant au total 9 milliards CZK. Ainsi, les garanties de prêts accordées par l'État ont triplé entre 2007 et 2010. Elles sont toutefois retombées en 2011 en dessous du niveau atteint en 2007.


Le programme GUARANTEE

Le programme GUARANTEE de prêts bonifiés a été élaboré en février 2009 et appliqué fin 2010. Intégré au Plan national de lutte contre la crise (Résolution du gouvernement n° 204 du 16 février 2009), le programme visait initialement les activités manufacturières, le secteur de la construction et celui de l'information et des communications. Le 16 novembre 2009, le programme a été étendu au commerce intérieur, au tourisme et à l'enseignement. Le programme a été de nouveau étendu le 15 mars 2010 au cautionnement des prêts pour investissement. Le 15 juin 2010 ont cessé d'être acceptées les demandes de garantie au titre du programme, quel qu'en soit le type, en raison de leur nombre très important et de l'épuisement des fonds alloués au programme.

Tableau 4.81. **Garanties émises et prêts garantis, 2007-11**

Indicateur	Unité	2007	2008	2009	2010	2011
Garanties émises	Nombre	482	1 043	878	1 224	111
Garanties émises	Millions CZK	1 925	3 529	6 369	6 593	472
Prêts garantis	Millions CZK	2 959	5 094	9 550	10 070	630
% garanti	%	65	69	67	65	75

Source : Banque tchéco-moravienne de garantie et de développement (CMGDB).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062720>

Banque tchèque d'exportation et Société de garantie et d'assurance des exportations

Dans le cadre des mesures de lutte contre la crise, la ČEB (Banque tchèque d'exportation) et l'EGAP (Société de garantie et d'assurance des exportations) ont bénéficié en 2009 et 2010 de l'aide de l'État afin d'accroître le financement et l'assurance des exportations. Le capital de la ČEB a été augmenté en 2010 de 1.050 milliard CZK, et porté à 4 milliards CZK. La ČEB a commencé à garantir directement les prêts aux PME auprès des banques commerciales. Autre produit de la ČEB prisé des PME, le refinancement des sociétés d'affacturage sur les ressources de la ČEB a permis d'accroître considérablement le nombre d'entreprises financées.

En 2010, la capacité d'assurance de l'EGAP a été augmentée de 50 milliards CZK par rapport à l'année précédente, et portée ainsi à 200 milliards CZK, créant un cadre adéquat

pour couvrir sa plus forte exposition imputable aux activités d'exportation nouvellement assurées, dont celles de PME. Compte tenu de la hausse de la demande d'assurance des crédits à l'exportation, de garanties bancaires et d'investissements, l'EGAP a bénéficié d'une subvention budgétaire de l'État se montant à 1 milliard CZK.

L'EGAP a mis en place un système différencié d'assurance lié aux risques politiques et commerciaux, et a relevé la franchise à 5 % seulement pour les risques commerciaux et nouveaux risques couverts. Ces changements ont permis aux PME de participer davantage au dispositif des aides de l'État en matière d'assurance des exportations.

Grâce à ces mesures et à la simplification administrative générale des produits déjà proposés, la ČEB et l'EGAP ont contribué en 2010 à satisfaire, avec l'aide de l'État, la forte demande de financement des exportateurs. De nouvelles polices d'assurance et de nouveaux contrats de financement des exportations ont été conclus en quantité exceptionnelle – au profit pour une part non négligeable de petites et moyennes entreprises.

Tableau 4.82. **Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour la République tchèque, 2007-11**

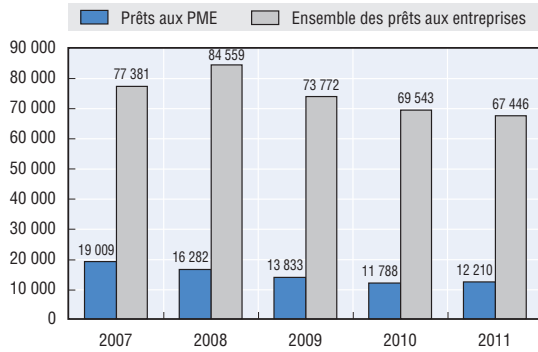
Indicateur	Unit	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement						
Prêts aux PME	Millions CZK	19 009	16 282	13 833	11 788	12 210
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions CZK	77 381	84 559	73 772	69 543	67 446
Part des prêts aux PME	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	24.6	19.3	18.8	17.0	18.1
Garanties de prêts aux PME accordées par l'État	Millions CZK	1 925	3 529	6 369	6 593	472
Prêts garantis par l'État	Millions CZK	2 959	5 094	9 550	10 070	630
Prêts à court terme aux PME	%	5.63	5.37	4.46	4.08	3.83
Taux d'intérêt sur prêts grandes entreprises	%	5.10	4.80	3.72	3.47	2.86
Écart de taux d'intérêt	%	0.53	0.57	0.74	0.61	0.97
Apports de fonds propres						
Capital-risque et capitaux de croissance	Milliers EUR	120 430	263 658	222 014	168 066	..
Capital-risque et capitaux de croissance	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	118.9	-15.8	-24.3	..
Autres						
Faillites, total	Nombre	..	658	1 691	1 984	2 268
Faillites, total	Taux de croissance en glissement annuel, %	157.0	17.3	14.3

Source : Voir le tableau 4.83.

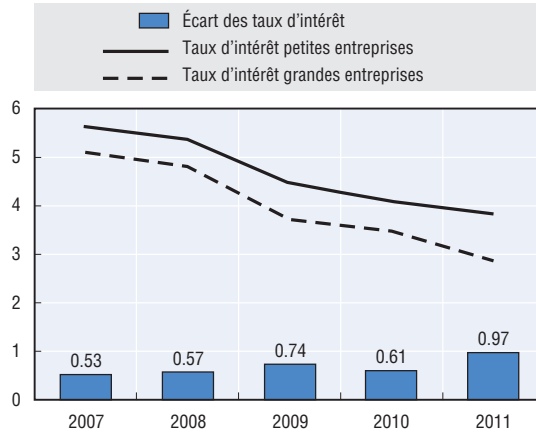
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062739>

Graphique 4.50. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en République tchèque

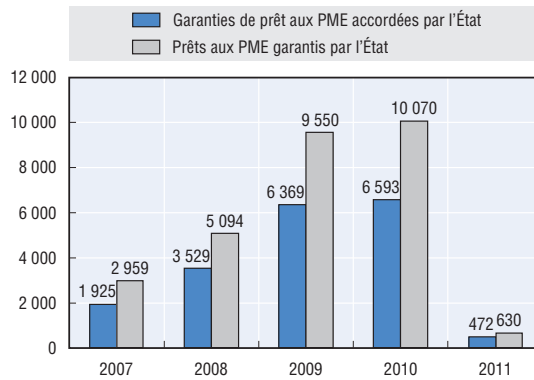
A. Prêts aux PME et ensemble des prêts aux entreprises, 2007-11
Données annuelles, en millions CZK



B. Taux d'intérêt appliqués aux PME et écart de taux d'intérêt, 2007-11
Données annuelles, en pourcentage

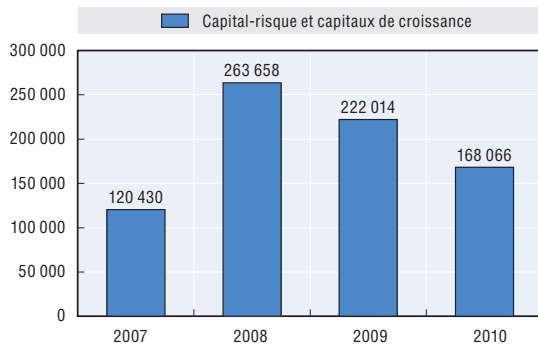


C. Garanties de prêt aux PME accordées par l'État et prêts aux PME garantis par l'État, 2007-11
Données annuelles, en millions CZK



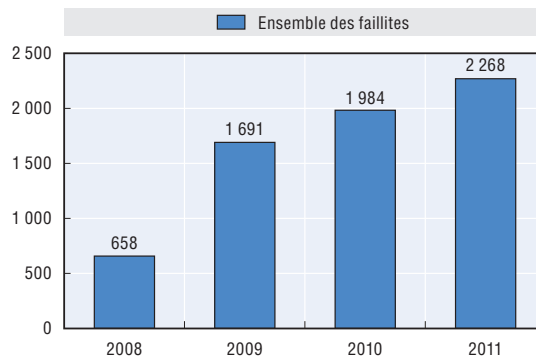
D. Investissements de capital-risque et de capital-développement, 2007-10

Données annuelles, en milliers EUR



E. Faillites, 2008-2011

Données annuelles, nombre



Source : Parties A et B : Banque nationale tchèque. Partie C : EGAP ; Banque tchéco-moravienne de garantie et de développement ; Partie D : EVCA. Partie E : ministère de la Justice.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933061162>

Tableau 4.83. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord de la République tchèque

Indicateur	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Prêts bancaires aux entreprises non financières, dans la limite de 30 millions CZK, nouveaux prêts seulement	Banque nationale tchèque
Ensemble des prêts aux entreprises	Ensemble des prêts bancaires aux sociétés financières, nouveaux prêts seulement	Banque nationale tchèque
Garanties de prêts accordées par l'État	Valeur des fonds garantis	ČEB (Banque tchèque d'exportation) et EGAP (Société de garantie et d'assurance des exportations)
Prêts aux PME garantis par l'État	Valeur des prêts garantis	EGAP (Société de garantie et d'assurance des exportations) ; Banque tchéco-moravienne de garantie et de développement (deux entités appartenant à l'État)
Taux d'intérêt des prêts aux PME	Taux d'intérêt annuel moyen appliqué aux nouveaux prêts, dans la limite de 30 millions CZK, entreprises non financières seulement	Banque nationale tchèque
Taux d'intérêt des prêts aux grandes entreprises	Taux d'intérêt annuel moyen appliqué aux nouveaux prêts, ensemble des prêts aux entreprises hors créances sur carte de crédit et crédits renouvelables, entreprises non financières seulement	Banque nationale tchèque
Écart de taux d'intérêt	Écart existant entre le taux d'intérêt des prêts nouveaux inférieurs à 30 millions CZK et le taux d'intérêt annuel moyen des prêts nouveaux	Banque nationale tchèque
Apports de fonds propres		
Capital-risque et capitaux de croissance	Capitaux d'amorçage, de démarrage, de stade ultérieur et de croissance	EVCA
Autres		
Faillites	Nombre de dossiers de faillite et de réorganisation entrant dans le cadre de la loi n° 182/2006 sur la faillite	Ministère de la Justice

Références

Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Report on the Development and Support of Small and Medium-Sized Enterprises in 2010*, mars 2011.

Royaume-Uni

Les PME dans l'économie nationale

En 2011, le Royaume-Uni comptait plus de 4.5 millions d'entreprises, dont 74.1 % – animées seulement par un propriétaire/responsable – ne comptaient aucun salarié. Les autres PME employant au moins une personne se répartissaient selon les indications du tableau 4.103. Parmi elles, 82.6 % étaient de petites entreprises et comptaient moins de 10 salariés.

Tableau 4.84. Répartition des entreprises au Royaume Uni, 2011

Par taille d'entreprise

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises	%
Ensemble des entreprises	1 178 746	100.0
PME (1-249)	1 172 426	99.5
<i>Micro (1-9)</i>	<i>968 545</i>	<i>82.2</i>
<i>Petites (10-49)</i>	<i>173 406</i>	<i>14.7</i>
<i>Moyennes (50-249)</i>	<i>30 475</i>	<i>2.6</i>
Grandes entreprises (250+)	6 320	0.5

Note : Les entreprises sans salarié ne sont pas prises en compte.

Source : Department for Business Innovation & Skills, disponible à l'adresse www.bis.gov.uk/analysis/statistics/business-population-estimates.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062758>

Prêts aux PME

L'encours des prêts aux PME n'a pas cessé de progresser entre 2007 et son pic de la mi-2009. Il a depuis reflué, et de manière particulièrement marquée au premier semestre de 2011. Le crédit aux grandes entreprises a entamé sa baisse plus tôt que le crédit aux seules PME, et davantage depuis son pic de la fin 2008, sachant que son essor antérieur à 2008 avait été plus vif. Du coup, la part des PME dans l'ensemble des prêts aux entreprises a augmenté depuis 2007, et représente plus d'un cinquième du stock du crédit à l'ensemble des entreprises britanniques. Il ne faut toutefois pas en déduire que les PME ont joui d'un accès plus aisé à des financements que les grandes entreprises.

Prêts aux PME accordés/demandés

Le ministère des Entreprises, de l'Innovation et des Qualifications professionnelles (*Department for Business, Innovation and Skills* – BIS) mène tous les deux ans une enquête sur la demande auprès des PME employant du personnel. Dans sa dernière édition de cette

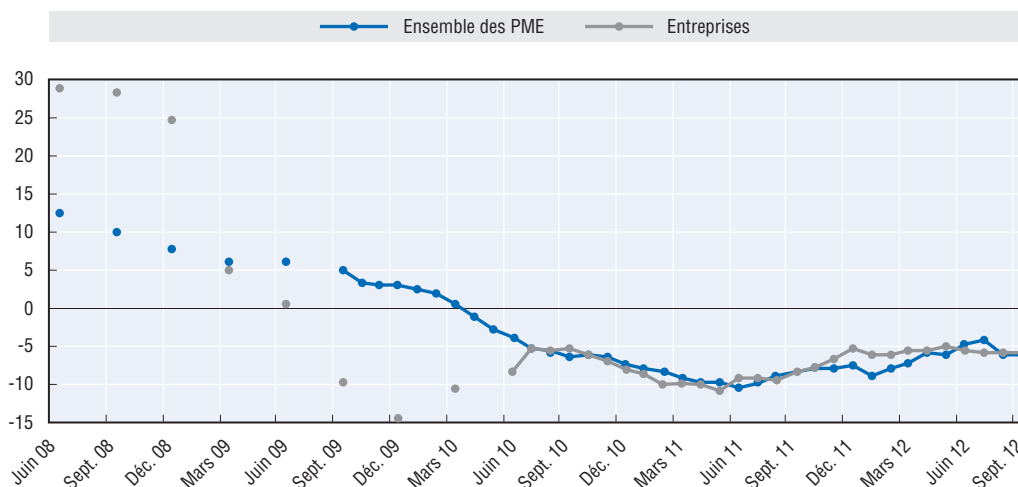
enquête, il a constaté que le pourcentage de PME en quête de financements était passé de 23 % (2007-08) à 26 % (2010)¹, même si d'autres éléments font apparaître une baisse de la demande de financements bancaires². Plus de la moitié des PME étaient à la recherche de financement pour leur fonds de roulement, et 21 % pour investir. Parmi les PME en quête de financements, la majorité a pu accéder, en 2010, aux sommes souhaitées, 68 % obtenant tous les fonds requis et 6 % une partie seulement d'entre eux. Les PME qui n'ont rien obtenu en 2010 (21 %) ont été presque trois fois plus nombreuses qu'en 2007-08 (8 %). Fait surprenant, un nombre significatif d'entre elles ne connaissaient pas le motif du refus essuyé auprès de la banque sollicitée.

Conditions du crédit

Pour la plupart des PME, le coût des emprunts a été moindre en 2011 qu'en 2008, le taux d'intérêt moyen des prêts à taux fixe étant passé de 4.54 % à la fin de 2008 à 3.5 % à la fin de 2011. Cependant, l'écart par rapport au taux de base s'est agrandi au cours de la même période d'environ 50 points de base. Les écarts de taux d'intérêt entre les grandes entreprises et les PME se sont creusés tout au long de 2010, mais ont légèrement régressé en 2011. Les exigences en matière de sûreté se sont aussi assouplies entre 2010 et 2011, 34 %³ des prêts (y compris pour le financement hypothécaire d'immeubles à usage commercial) étant assortis d'une sûreté en 2011, contre 45 % en 2010⁴. La situation objective va donc à l'encontre du sentiment général selon lequel les exigences de sûreté auraient augmenté, mais il est possible, en particulier vers le bas du marché, que les entreprises optent pour des produits ne nécessitant pas de garantie et soient prêtes pour cela à acquitter un prix plus élevé. La croyance prévaut également que les banques ont déjà intégré à leurs tarifs le coût de la conformité à Bâle III et à d'autres règles financières annoncées.

Graphique 4.51. **Prêts aux PME¹ et aux entreprises au Royaume-Uni, 2008-12**

Variation en pourcentage en glissement annuel



Note : Données trimestrielles pour les PME de juin 2008 à septembre 2009, et pour les entreprises de juin 2008 à juin 2010.

1. Les PME sont définies comme ayant un chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 25 millions GBP.

Source : BBA, calculs de la Banque d'Angleterre et du BIS.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061181>

Apports de fonds propres


Alors que seule une minorité de PME recherche des financements extérieurs sous forme de fonds propres, il s'agit d'une importante source de financement pour les entreprises innovantes dotées d'un grand potentiel de croissance. Le marché du capital-risque a pâti d'un déclin marqué entre 2008 et 2009, en particulier pour le stade de l'expansion, mais c'est ce même stade de la croissance qui a suscité en 2010 une hausse globale (les autres catégories d'investissements poursuivant leur recul). Avec une légère progression des investissements, le marché s'est stabilisé en 2011.

Tableau 4.85. **Capital-risque et capitaux de croissance investis au Royaume-Uni, 2008-11**

Par stade de développement, millions GBP

Stade de développement	2008	2009	2010	2011
Amorçage	12	14	10	23
Démarrage	160	125	46	47
Stade initial	187	164	168	163
Stade ultérieur	..	151	89	115
Développement	2 050	1 055	1 651	1 651
Total	2 409	1 509	1 964	1 999

Source : British Venture Capital Association.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062777>

Autres indicateurs

Les éléments fournis par les enquêtes montrent que les problèmes de trésorerie, juste après la situation économique, sont les principaux obstacles à la réussite d'une entreprise. Ainsi, les liquidations d'entreprises (faillites) ont culminé en 2009, pour ensuite refluer de 12 % en 2010, mais repartir à la hausse en 2011. Le taux actuel de faillite, cependant, est à un point bas historique : au cours des 12 mois se terminant au quatrième trimestre de 2011, 0,7 % de l'ensemble des entreprises en activité ont été déclarées en faillite⁵, soit un taux nettement plus bas que le pic de 2,6 % de 1993 et que la moyenne de 1,3 % enregistrée sur les 25 dernières années⁶. Quant aux retards de paiement aux entreprises, c'est-à-dire le nombre moyen de jours au-delà de l'échéance, ils atteignaient en 2011 plus de 25 jours.

Réponse des pouvoirs publics

L'EFG (*Enterprise Finance Guarantee*) a été lancé en janvier 2009 en remplacement du SFLG (*Small Firm Loan Guarantee Scheme*). Il a pour but de faciliter l'octroi de prêts supplémentaires aux PME viables qui ne disposent pas des garanties ou des antécédents nécessaires pour obtenir un prêt commercial, et soutient le crédit contracyclique (y compris par conversion de découverts en prêts). Les autorités gouvernementales ont engagé des fonds jusqu'en 2014-15, et garantiront sur demande jusqu'à 2 milliards GBP de prêts supplémentaires. Du fait des règles d'assistance *de minimis* qui le régissent, l'EFG est soumis à certaines restrictions sectorielles, mais la majorité des secteurs d'activité sont concernés par son action. L'EFG est disponible pour les entreprises viables dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 41 millions GBP⁷ et qui recherchent entre 1 000 GBP et 1 million GBP remboursables sur une période comprise entre trois mois et 10 ans.

Après le lancement de l'EFG, on a observé un triplement du volume des prêts garantis en 2009, par rapport à 2007/08 avec le dispositif précédent, mais ce volume a ensuite chuté

en 2010 comme en 2011 lorsque les banques, tutoyant le plafond des concours prévus par les programmes de garantie, se sont montrées moins enclines à prêter des fonds. C'est pourquoi le gouvernement a alors annoncé, en mars 2012, un relèvement du plafond des garanties octroyables aux prêteurs – afin de les inciter à prêter davantage. L'EFG continue de se justifier pleinement dans la mesure où les PME ont plébiscité sans fléchir ce type d'assistance. Par exemple, le ratio prêts garantis utilisés/accordés est passé sur la période de 83 % à 90 %.

Funding for Lending est un dispositif bancaire central qui fournit aux banques un financement quadriennal garanti à des taux inférieurs au taux actuel du marché. L'ampleur et le prix du financement accessible sont liés à l'évolution de leur activité nette de crédit sur une période de référence. Chaque banque peut emprunter jusqu'à 5 % de son encours de prêts (stocks), plus la valeur de l'éventuelle augmentation de son activité de crédit entre août 2012 et janvier 2014. Des fonds sont disponibles pour alimenter en prêts toutes les entreprises non financières et tous les ménages – pas seulement les PME. Celles-ci n'étant pas spécifiquement ciblées, les banques peuvent utiliser les fonds pour financer des entreprises de plus grande taille. Le dispositif a pour but d'accroître l'efficacité de la politique monétaire des banques en les incitant à reprêter à l'économie. Il remplace le NLGS (*National Loan Guarantee Scheme*) qui propose des rabais sur les seuls prêts aux PME et auquel il a été mis fin à l'automne 2012.

Les ECF (*Enterprise Capital Funds*) s'attaquent à une carence du marché en matière d'apport de fonds propres aux PME en recourant à des deniers publics, aux côtés des investissements du secteur privé, pour créer des fonds actifs dans le domaine du « déficit de fonds propres ». Un tel déficit se produit lorsque des entreprises dotées de propositions d'investissement viables ne parviennent pas à séduire des investisseurs formels ou des capital-risqueurs. Pour remédier à ce déficit, les ECF cherchent à atténuer ce qui constituerait, sans leur action, un obstacle significatif à l'activité et à la croissance de la productivité. Les ECF, le plus souvent, investissent jusqu'à 2 millions GBP dans des PME à fort potentiel de croissance. La contribution des pouvoirs publics est plafonnée à 25 millions GBP par fonds, et les investisseurs privés apportent en général un tiers de l'ensemble, soit à peu près 12.5 millions GBP. Plus de 300 millions GBP ont ainsi été engagés par l'ensemble des investisseurs jusqu'ici. Onze ECF ont été lancés depuis l'ouverture du programme en 2006, et 147 millions GBP ont été investis dans 130 entreprises.

L'EIS (*Enterprise Investment Scheme*) encourage l'investissement dans de petites entreprises. L'investisseur bénéficie d'un allègement fiscal de 30 % de tout investissement dans une entreprise ouvrant droit au dispositif (c'est-à-dire une société commerciale non cotée de moins de 250 salariés). La limite annuelle d'investissement est fixée à 1 million GBP pour les personnes physiques, le plafond des actifs bruts détenus par les entreprises visées à 15 millions GBP, et le plafond annuel de fonds touchés par ces dernières à 5 millions GBP.

Le SEIS (*Seed Enterprise Investment Scheme*) a été lancé en avril 2012 pour encourager les investissements dans les entreprises en phase de démarrage initial. Pour être concernées, ces entreprises doivent avoir au plus 25 salariés, et 200 000 GBP d'actifs au moment de l'investissement. Le dispositif prévoit un abattement d'impôt plus élevé, de 50 % du montant investi dans les entreprises en phase d'amorçage visées, dans la limite annuelle de 100 000 GBP investis par personne physique et d'un cumul de fonds touchés par l'entreprise de 150 000 GBP. Pour lancer le programme, les autorités proposent l'exonération fiscale de toute plus-value réalisée en 2012/13 qui est réinvestie la même année via le SEIS.

Encadré 4.10. Définition des PME utilisée dans le Tableau de bord pour le Royaume-Uni

Si la définition statistique nationale d'une PME suit la définition de l'UE en termes d'effectif salarié, les prêts aux PME sont définis au Royaume-Uni comme étant ceux octroyés à des entreprises dont le chiffre d'affaires n'est pas supérieur à 25 millions GBP. Les données relatives aux prêts aux PME proviennent de la *British Bankers' Association*. Cette dernière a récemment modifié le champ de ses données sur les prêts aux PME afin d'intégrer toutes les PME au chiffre d'affaires égal ou inférieur à 25 millions GBP. Ainsi a-t-elle pallié le problème constaté dans le premier Tableau de bord de l'OCDE concernant le Royaume-Uni, qui, à partir des données disponibles, sous-estimait le crédit aux PME car les plus grandes d'entre elles en étaient exclues. Toutefois, ayant débuté au second semestre de 2011, la nouvelle série de données n'est pas cohérente avec les séries antérieures. Pour remédier à cette situation, les données de ces séries ont été retravaillées, en remontant jusqu'à 2007, à partir de leurs taux de croissance.

Définition nationale

Pour les statistiques nationales, une PME est définie comme une entreprise employant moins de 250 salariés.

Définition des établissements financiers

Pour les établissements financiers, la définition repose sur le chiffre d'affaires – jusqu'à 25 millions GBP.

Tableau 4.86. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour le Royaume-Uni, 2007-11

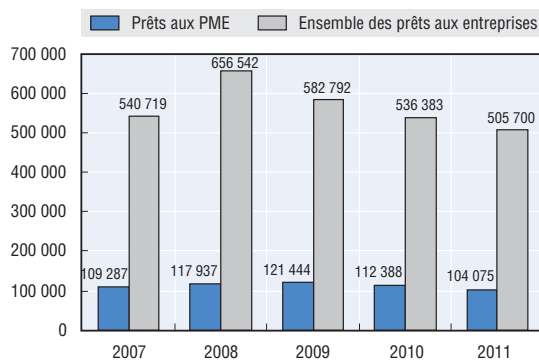
Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement						
Prêts aux PME	Millions GBP	109 287	117 937	121 444	112 388	104 075
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions GBP	540 719	656 542	582 792	536 383	505 700
Prêts aux PME	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	20.2	18.0	20.8	21.0	20.6
Prêts PME garantis par l'État (accordés)	Millions GBP	207.0	178.0	759.5	588.3	362.6
Prêts PME garantis par l'État (utilisés)	Millions GBP	626.5	529.4	325.9
Prêts aux PME garantis par l'État utilisés/accordés	%	82.5	89.9	89.9
Taux d'intérêt des prêts aux PME ¹	%	..	4.54	3.47	3.49	3.52
Taux d'intérêt des prêts aux grandes entreprises britanniques ²	%	..	3.71	2.36	2.19	2.45
Écart de taux d'intérêt	%	..	0.83	1.11	1.30	1.07
Sûreté, PME	% des prêts nécessitant une sûreté	55.0	..	23.0	45.0	34.0
Apports de fonds propres						
Capital-risque et capitaux de croissance	Millions GBP	..	2 409	1 509	1 964	1 999
Capital-risque et capitaux de croissance	Taux de croissance en glissement annuel, %	-37.4	30.2	1.8
Autres						
Retards de paiement	Nombre moyen de jours de retard sur l'échéance (année pleine)	22.8	22.6	25.7
Ensemble des faillites (liquidations)	Nombre	13 210	16 268	19 908	17 468	18 468
Faillites, total	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	23.1	22.4	-12.3	5.7

Source : Voir tableau 4.87.

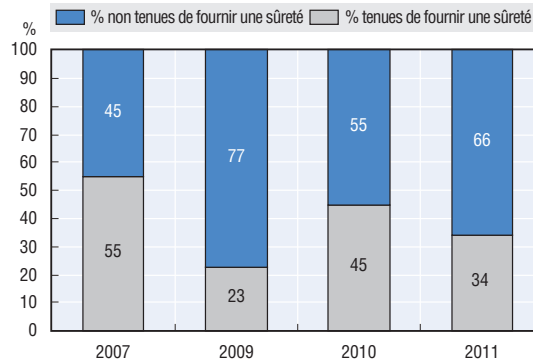
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062796>

Graphique 4.52. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat au Royaume-Uni

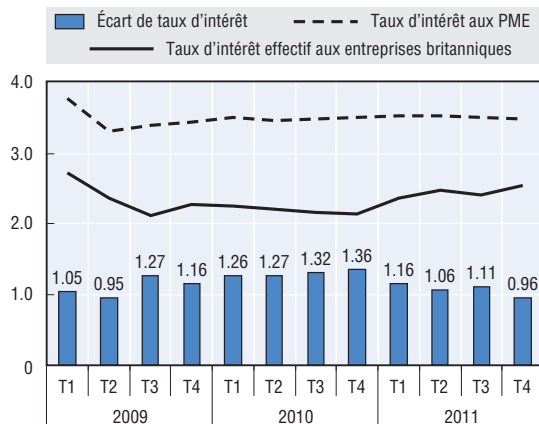
A. Prêts aux PME et ensemble des prêts aux entreprises, 2007-11
Données annuelles, en millions GBP



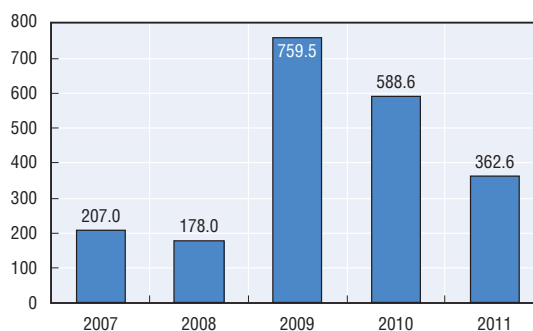
B. PME tenues de fournir une sûreté, 2007, 2009-11
Données annuelles, en pourcentage



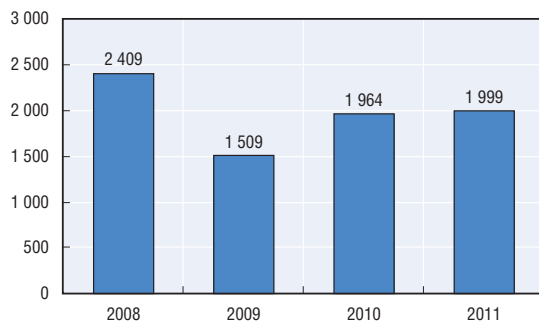
C. Taux d'intérêt aux PME et aux entreprises, 2009-11
Moyennes trimestrielles, en pourcentage



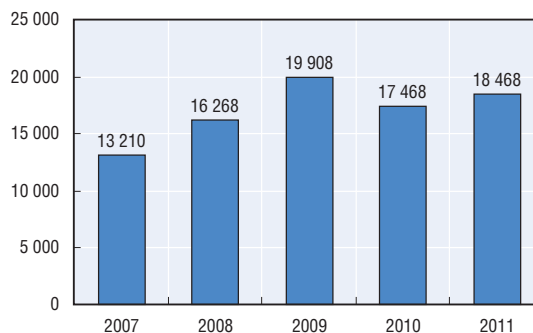
D. Prêts aux PME garantis par l'État (accordés), 2007-11
Données annuelles, en millions GBP



E. Investissements en capital-risque et capitaux de croissance, 2008-11
Données annuelles, en millions GBP



F. Faillites, 2007-11
Nombre d'entreprises par an



Source : Partie A : British Bankers Association (BBA). Partie B : diverses enquêtes. Partie C : Banque d'Angleterre. Partie D : BIS. Partie E : British Venture Capital Association. Partie F : Insolvency Service.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933061200>

Tableau 4.87. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour le Royaume-Uni

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Montant du stock de prêts bancaires à terme et de découverts en faveur des PME. La BBA comme le BIS définissent une PME comme une entreprise ayant un chiffre d'affaires annuel égal ou inférieur à 25 millions GBP.	<i>British Bankers Association (BBA)</i>
Ensemble des prêts aux entreprises	Stock de l'encours des prêts en GBP accordés par les institutions financières monétaires aux entreprises privées non financières.	Banque d'Angleterre
Prêts aux PME garantis par l'État (accordés)	Montant des prêts proposés aux PME par l'EFG. Ce mécanisme concerne les PME dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 25 millions GBP. Les données pour 2007 et 2008 ont trait au SFLG et reflètent les exercices financiers.	BIS
Prêts aux PME garantis par l'État (utilisés)	Montant des prêts de l'EFG tirés par les PME. L'EFG dessert les PME dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 25 millions GBP. Pas de données disponibles pour 2007 et 2008.	BIS
Taux d'intérêt des prêts aux PME	Taux d'intérêt médian sur le montant des nouveaux financements accordés aux PME (dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 25 millions GBP) par quatre grands bailleurs de fonds. Les données trimestrielles sont les taux en vigueur en mars, juin, septembre et décembre de chaque année. Les chiffres annuels sont la moyenne des 12 taux mensuels.	Banque d'Angleterre
Taux d'intérêt (effectif) des prêts aux grandes entreprises britanniques	Taux d'intérêt effectif appliqué aux nouveaux prêts consentis aux grandes entreprises britanniques, non corrigé des variations saisonnières. Les données trimestrielles sont les taux en vigueur en mars, juin, septembre et décembre de chaque année. Les chiffres annuels sont la moyenne des 12 taux mensuels.	Banque d'Angleterre
Écart de taux d'intérêt	Taux d'intérêt effectif appliqué aux nouveaux prêts consentis aux entreprises privées non financières – taux d'intérêt pour les PME. Les données trimestrielles sont les taux en vigueur en mars, juin, septembre et décembre de chaque année.	Banque d'Angleterre
Sûreté, PME	Pourcentage de PME tenues de fournir une sûreté sur les prêts bancaires utilisés. Les données pour 2009 ne sont pas comparables avec celles des autres années, parce que la question posée a été modifiée entre deux enquêtes. Les PME sont définies comme les entreprises employant moins de 250 salariés et incluent les entreprises sans salarié.	Diverses enquêtes
Apports de fonds propres		
Capital-risque et capitaux de croissance	Montant des fonds externes investis dans des entreprises britanniques par des membres de la BVCA (y compris capitaux d'amorçage, de démarrage, de développement initial et d'expansion).	<i>British Venture Capital Association (BVCA)</i>
Autres		
Retards de paiement	Nombre moyen de jours de retard sur l'échéance pour l'ensemble des entreprises.	Experian
Faillites, total	Nombre de liquidations (volontaires ou non) d'entreprises en Grande-Bretagne et en Irlande du Nord.	<i>Insolvency Service</i>

Notes

1. *BIS Small Business Survey 2010*. Disponible à l'adresse www.bis.gov.uk/assets/biscore/entreprise/docs/b/11-p74-bis-small-business-survey-2010.pdf.
2. L'enquête du BIS montre un accroissement global du nombre de PME à la recherche de financements ; en revanche, la Banque d'Angleterre indique que le montant des nouveaux prêts à terme et des découverts demandés par les PME au cours des six mois précédant février 2011 était de 19 % inférieur à son niveau de la même période un an plus tôt (www.bankofengland.co.uk/publications/Documents/other/monetary/trendsapril11.pdf). La baisse de la demande de financements bancaires et le désendettement des PME ont également une incidence sur le stock de prêts.
3. Par définition, les prêts immobiliers commerciaux sont couverts par une sûreté. Si l'on exclut ces prêts, une sûreté était exigée pour 32 % des prêts.
4. En 2009, la proportion de prêts nécessitant une sûreté avait diminué, mais les chiffres ne sont pas comparables parce que la question posée a changé entre-temps.
5. Angleterre et pays de Galles seulement.
6. www.insolvencydirect.bis.gov.uk/otherinformation/statistics/201205/table7.pdf.
7. Le seuil de chiffre d'affaires fixé pour l'EFG était de 25 millions GBP jusqu'en mars 2012 ; les chiffres présentés ici (jusqu'à la fin de 2011) tiennent donc compte de cette ancienne limite.

Serbie

Les PME dans l'économie nationale


La Serbie n'utilise pas la définition standard des PME de l'UE (voir encadré 4.11). Les entreprises serbes sont à 99.8 % des PME, qui emploient plus de 66 % de la main-d'œuvre.

Tableau 4.88. Répartition des entreprises en Serbie, 2010
Par taille d'entreprise

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises	%	Effectif salarié	%
Ensemble des entreprises	319 044	100.0	1 227 551	100.0
PME (1-249)	318 540	99.8	814 585	66.4
<i>Micro (1-9)</i>	306 669	96.1	385 440	31.4
<i>Petites (10-49)</i>	9 614	3.0	194 450	15.8
<i>Moyennes (50-249)</i>	2 257	0.7	234 695	19.1
Grandes entreprises (250+)	504	0.2	412 966	33.6

Note : Les entreprises sans salarié ne sont pas prises en compte.

Source : Ministère de l'Économie et du Développement régional, *Rapport sur les PME*, 2010.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062815>

L'examen de l'évolution chronologique de la répartition des entreprises fait apparaître une baisse de la proportion de PME, passée de 4.2 % en 2007 à 3.7 % en 2010, tandis que la part de micro-entreprises, elle, a progressé.

Prêts aux PME

Afin d'obtenir les données nécessaires au calcul des indicateurs de base concernant l'accès des PME à des financements, la Banque de Serbie a mené une enquête spéciale auprès des 33 banques commerciales sises en Serbie. Vingt-neuf d'entre elles ont fourni des données pour la période 2007-11.

L'encours de l'ensemble des prêts aux entreprises a augmenté de 34 % entre 2007 et 2008, puis plus lentement. S'agissant des prêts aux PME, l'évolution a été marginalement meilleure, de sorte que leur part dans l'ensemble des prêts aux entreprises est passée de 21.3 % à 26.1 %. Parallèlement, la valeur des prêts aux PME improductifs a quintuplé.

Conditions du crédit

Les conditions du crédit aux PME ont traduit la perception du risque qu'ont les banques. Le taux d'intérêt moyen facturé à une PME a progressé sur la période de 16.3 % en 2011, tandis que celui facturé aux grandes entreprises n'atteignait que 12.3 %,

établissant à 3.98 % la prime de risque pour les PME. L'écart de taux d'intérêt a reflué pendant la plus grande partie de la période, mais a connu un pic en 2011. Une sûreté a été exigée de 80 % des PME emprunteuses. Dans le même temps, le ratio prêts aux PME accordés/demandés a baissé de 84 % (2007) à 77 % (2011) en raison d'une plus grande sélectivité de la part des banques.

Apports de fonds propres

Le financement par du capital-risque est rare en Serbie. L'absence de procédure légale de création d'un fonds de capital-risque pose des problèmes juridiques. En 2010, les investissements de capital-risque n'ont atteint que 13 millions EUR, et ont été pour l'essentiel le fait de bailleurs de fonds étrangers.

Autres indicateurs

Les retards de paiement (entre entreprises et particuliers) se sont amenuisés sur la période. Il n'en restait pas moins 31 % des PME en attente de paiements ayant plus de 60 jours de retard. Quelque 10 % des PME retardaient leurs règlements fournisseurs de plus de 60 jours. Les faillites ont considérablement augmenté, passant de 18.3 pour 1 000 entreprises en 2007 à 25.9 pour 1 000 entreprises en 2011.

Réponse des pouvoirs publics

Il existe un programme de garantie de prêts par l'État. Les fonds engagés à ce titre en 2007-08 avoisinaient 10 millions EUR, mais ils ont considérablement baissé les années suivantes. Les prêts garantis ont du coup eux aussi beaucoup diminué au fil de l'accroissement du sentiment de risque dans les banques. Les prêts aux PME ont pourtant poursuivi leur croissance. Il ne fait pas de doute que le niveau élevé des taux d'intérêt a compensé le risque.

En 2010, le Fonds de garantie de la province autonome de Voïvodine a affecté 5.4 millions EUR au cautionnement d'emprunts, mais n'en a déboursé que 2.2 millions EUR. Deux programmes ont été approuvés : le premier pour garantir des emprunts servant à acheter du matériel agricole à un taux d'intérêt annuel de 6.5 %, et le second pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin. Pour ce dernier, deux types de prêts étaient disponibles : le premier pour l'achat d'équipements et le second pour la création de jeunes entreprises à fort potentiel. Selon le Fonds de développement de la République de Serbie, les sommes disponibles en garantie se sont élevées à 3 milliards RSD* (soit 29 millions EUR) en 2010 et à 4 milliards RSD (soit 39 millions EUR) en 2011.

Les autorités disposent également d'un programme de prêts directs, dont l'ampleur est plus grande que celle du programme de garantie et a été multipliée par 9 entre 2008 et 2009. Sa progression a aussi été considérable entre 2009 et 2010 (43 %). Ces hausses sont très nettement plus fortes que celles du volume du crédit bancaire. Peut-être ces interventions de l'État s'expliquent-elles par le niveau inacceptable atteint par les taux d'intérêt.

* RSD = dinar serbe (monnaie nationale).

Encadré 4.11. Définition des PME utilisée dans le Tableau de bord pour la Serbie

La loi serbe de 2006 sur la comptabilité et l'audit définit une PME comme une entreprise remplissant deux au moins des trois conditions suivantes : effectif égal ou inférieur à 250 salariés, chiffre d'affaires égal ou inférieur à 10 millions EUR et actifs égaux ou inférieurs à 5 millions EUR.

Tableau 4.89. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour la Serbie, 2007-11

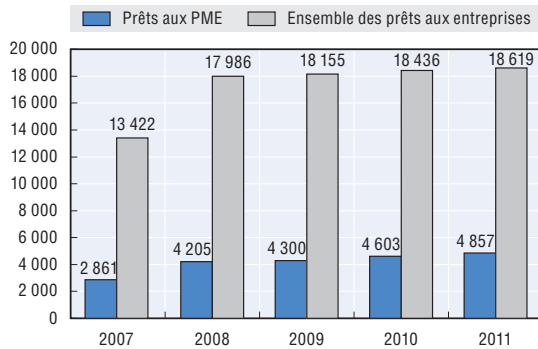
Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement						
Prêts aux PME	Millions EUR	2 861	4 205	4 300	4 603	4 857
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions EUR	13 422	17 986	18 155	18 436	18 619
Part des prêts aux PME	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	21.3	23.4	23.7	25	26.1
Prêts à court terme aux PME	Millions EUR	1 035	1 403	1 516	1 569	1 405
Prêts à long terme aux PME	Millions EUR	1 826	2 801	2 784	3 034	3 452
Prêts à court terme aux PME	% du total des prêts aux PME	36.2	33.4	35.2	34.1	28.9
Garanties de prêts accordées par l'État aux PME	Millions EUR	10.6	9.5	2.6	1.7	..
Prêts aux PME garantis par l'État	Millions EUR		10.5	2.6	2.2	..
Prêts directs de l'État aux PME	Millions EUR	21.0	40.3	370.4	530.8	400.6
Prêts demandés par les PME	Millions EUR	3 163	5 132	4 998	6 454	5 245
Prêts accordés aux PME	Millions EUR	2 663	3 948	3 641	4 877	4 058
Prêts accordés aux PME/demandés par les PME	%	84.2	76.9	72.8	75.6	77.4
Prêts aux PME improductifs	Millions EUR	236	457	810	1 010	1 204
Taux d'intérêt des prêts aux PME	%	14.56	15.76	16.18	14.99	16.31
Taux d'intérêt des prêts aux grandes entreprises	%	10.97	12.69	12.93	11.79	12.33
Écart de taux d'intérêt	%	3.58	3.07	3.24	3.19	3.98
Sûreté, PME	% de PME tenues de fournir une sûreté pour leur dernier prêt	38.7	42.9	45.2	47.0	48.5
Apports de fonds propres						
Capital-risque et capitaux de croissance	Millions EUR	0.1	1.3	..	13.2	..
Autres						
Retards de paiement	% de PME en attente de règlements depuis plus de 60 jours	34	31	31
Faillites, total		1 792	1 884	2 173	2 483	2 763
Faillites, total	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	5.1	15.3	14.3	11.3
Faillites, total	Pour 1 000 entreprises	18.3	17.8	19.4	22.3	25.9

Source : Voir tableau 4.90.

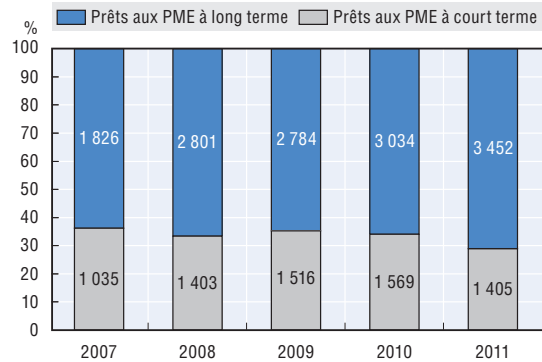
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062834>

Graphique 4.53. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Serbie

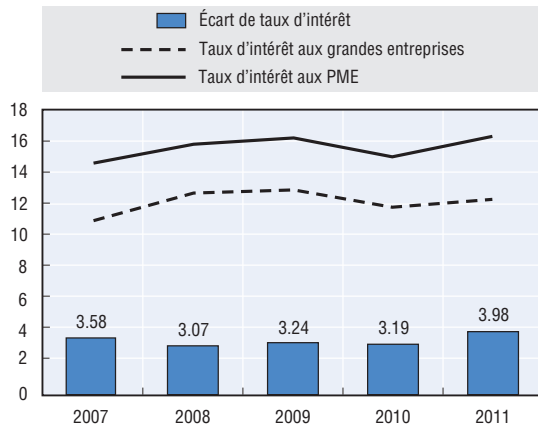
A. Prêts aux PME et ensemble des prêts aux entreprises, 2007-11
Données annuelles, en millions EUR



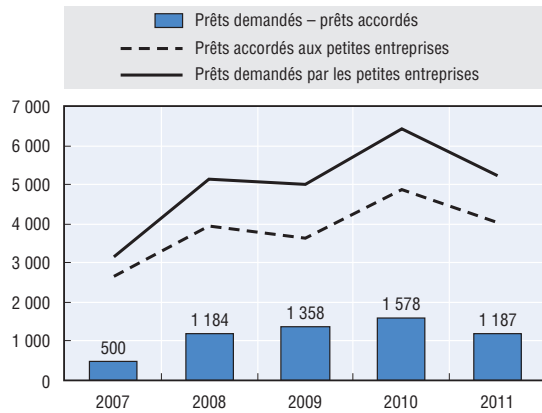
B. Prêts aux PME à court et à long terme, 2007-11
Pourcentage annuel et en millions EUR



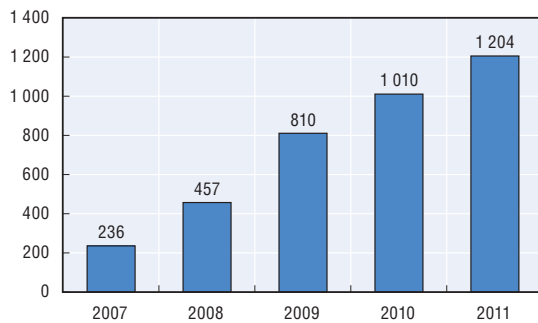
C. Taux d'intérêt aux PME et aux grandes entreprises, 2007-11
Pourcentage annuel



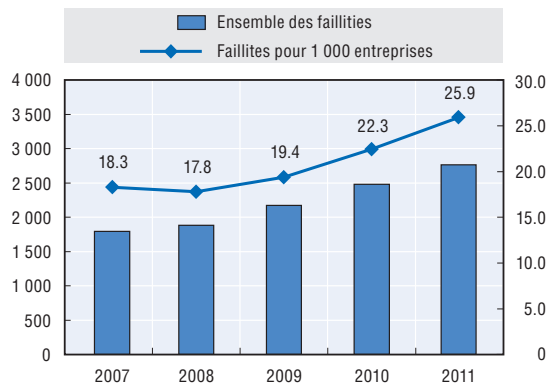
D. Prêts aux PME demandés et acceptés, 2007-11
Données annuelles, en millions EUR



E. Prêts improductifs, 2007-11
Données annuelles, en millions EUR



F. Faillites, 2007-11
Données annuelles, nombre (échelle de gauche)
et pour 1 000 entreprises (échelle de droite)



Source : Parties A, B, C, D et E : Banque nationale de Serbie. Partie F : Agence du registre des sociétés de Serbie.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933061219>

Tableau 4.90. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la Serbie

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Prêts bancaires aux PME, stocks, par taille d'entreprise (définition nationale)	Banque nationale de Serbie
Total des prêts aux entreprises	Prêts bancaires à l'ensemble des entreprises non financières, stocks	Banque nationale de Serbie
Prêts à court terme aux PME	Stock des prêts aux PME d'une durée égale ou inférieure à 1 an, stocks, par taille d'entreprise (définition nationale)	Banque nationale de Serbie
Prêts à long terme aux PME	Stock des prêts aux PME d'une durée supérieure à 1 an, stocks, par taille d'entreprise (définition nationale)	Banque nationale de Serbie
Garanties de prêts accordées par l'État aux PME	Nouvelles garanties disponibles pour les banques	Banque nationale de Serbie
Prêts aux PME garantis par l'État	Prêts garantis par l'État, flux	Ministère des Finances et Fonds de garantie de la province autonome de Voïvodine
Prêts directs de l'État aux PME	Prêts directs de l'État, flux	Ministère des Finances et Fonds de garantie de la province autonome de Voïvodine
Prêts demandés par les PME	Flux	Banque nationale de Serbie
Prêts accordés aux PME	Flux	Banque nationale de Serbie
Prêts aux PME improductifs	Prêts aux PME improductifs par rapport à l'ensemble des prêts	Banque nationale de Serbie
Taux d'intérêt des prêts aux PME	Taux annuels moyens des nouveaux prêts, taux de base + prime de risque ; pour les prêts d'une durée inférieure à 1 an et d'un montant inférieur à 1 million EUR	Banque nationale de Serbie
Taux d'intérêt aux grandes entreprises	Taux moyen des prêts d'une durée supérieure à 1 an et d'un montant égal ou supérieur à 1 million EUR	Banque nationale de Serbie
Écart de taux d'intérêt	Différence entre le taux d'intérêt des PME et celui des grandes entreprises	Banque nationale de Serbie
Sûreté	Pourcentage de PME tenues de fournir une sûreté pour leur dernier prêt bancaire	Banque nationale de Serbie
Apports de fonds propres		
Capital-risque et capitaux de croissance	Capital d'amorçage, de démarrage, initial et d'expansion (hors rachats, retournements et remplacements)	<i>European Private Equity and Venture Capital Association</i>
Autres		
Retards de paiement	Nombre moyen de jours de retard au-delà de la période contractuelle pour les transactions entre entreprises (B2B) et entre entreprises et particuliers (B2C)	Office statistique national
Faillites	Nombre d'entreprises de toutes tailles déclarées en faillite	Enquête de l'Agence du registre des sociétés de Serbie
Faillites pour 1 000 entreprises	Nombre d'entreprises de toutes tailles déclarées en faillite pour 1 000 entreprises	Calculs de la Banque nationale de Serbie à partir de l'enquête de l'Agence du registre des sociétés de Serbie

Slovénie

Les PME dans l'économie nationale

En 2011, 99.5 % de l'ensemble des entreprises de Slovénie étaient des PME.

Tableau 4.91. Répartition des entreprises en Slovénie, 2011

Par taille d'entreprise

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises	%
Ensemble des entreprises	54 707	100.0
PME (0-249)	54 459	99.5
<i>Micro (0-9)</i>	<i>48 218</i>	<i>88.1</i>
<i>Petites (10-49)</i>	<i>5 025</i>	<i>9.2</i>
<i>Moyennes (50-249)</i>	<i>1 216</i>	<i>2.2</i>
Grandes entreprises (250+)	248	0.5

Note : Les données englobent les entreprises de tous les secteurs, hors entreprises sans salarié.

Source : Office statistique national slovène.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062853>

Prêts aux PME

Les entreprises dont les actifs dépassent 2 millions EUR doivent déclarer le montant de leur endettement, mais les entreprises unipersonnelles en sont exemptées. Les données sur les prêts aux entreprises sont collectées par la Banque de Slovénie, mais les prêts aux PME ne sont pas ventilés par taille d'entreprise ou d'emprunt. Les informations sur les prêts aux PME proviennent des bilans des entreprises (entreprises S11) dont les actifs sont compris entre 2 et 17.5 millions EUR. De nombreuses PME plus petites sont donc exclues des données sur les prêts. Le volume total des nouveaux prêts aux entreprises a stagné entre 2008 et 2011, cependant que l'encours des prêts aux PME a augmenté de 32 %. Les prêts à court terme aux PME ont continué de représenter 32 % de ce total. Les grandes entreprises ayant été durement touchées par la récession, les PME qui les fournissent l'ont aussi été par contrecoup.

Conditions du crédit

Les taux d'intérêt demandés aux PME ont baissé, passant de 6.7 % (2008) à 6.4 % (2011), mais l'écart entre les taux applicables aux PME et aux grandes entreprises s'est élargi. Ces dernières ont bénéficié de meilleures conditions de crédit.

Réponse des pouvoirs publics

Les prêts directs sont principalement octroyés par des organismes publics tels que le Fonds slovène pour les entreprises (FSE), le Fonds slovène pour le développement régional et le Fonds de la République de Slovénie pour le logement. Les prêts accordés directement par l'État aux PME ont diminué de près de moitié entre 2007 et 2010. Le ministère de l'Économie fournit des garanties de crédit et des bonifications d'intérêts au travers du FSE. Le programme de bonifications d'intérêts a été lancé au début de 2009, mais le FSE accordait déjà des garanties pour les prêts bancaires auparavant. Le ministère a deux fonds de garantie pour les PME. Des garanties sont aussi fournies par SID Banka (Banque slovène d'investissement et de développement), qui est chargée de l'élaboration, de la fourniture et de la promotion des services financiers innovants et à long terme, en complément de l'activité des marchés de capitaux en faveur du développement durable de la Slovénie. SID Banka apporte aux banques des fonds à reprêter, et octroie également des prêts directement aux PME en cas de carence du marché.


Encadré 4.12. Définition des PME utilisée dans le Tableau de bord pour la Slovénie

L'office statistique national slovène définit les PME comme des entreprises de moins de 250 salariés, alors que la définition juridique officielle et la définition utilisée par le ministère de l'Économie sont plus larges et comportent des critères supplémentaires, tels que le montant des actifs, un seuil de chiffre d'affaires et d'autres paramètres imposés par la Recommandation 2003/361/ES de la Commission.

Tableau 4.92. Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour la Slovénie, 2007-11

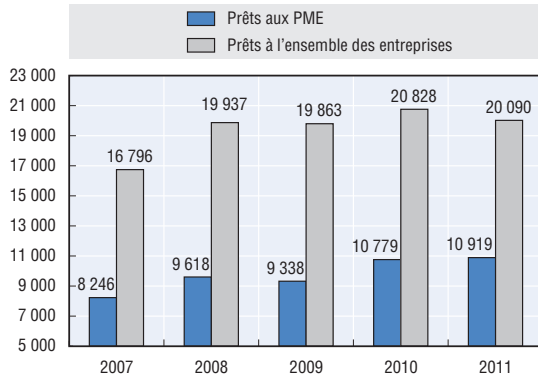
Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement						
Prêts aux PME	Millions EUR	8 246	9 618	9 338	10 779	10 919
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions EUR	16 796	19 937	19 863	20 828	20 090
Part des prêts aux PME	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	49.1	48.2	47.0	51.8	54.3
Prêts à court terme aux PME	Millions EUR	2 631	3 336	3 055	3 221	3 576
Prêts à long terme aux PME	Millions EUR	5 615	6 282	6 283	7 558	7 343
Prêts à court terme aux PME	% du total des prêts aux PME	31.9	34.7	32.7	29.9	32.8
Prêts directs de l'État aux PME (stocks)	Millions EUR	243	242	110	126	..
Taux d'intérêt des prêts aux PME (nouveaux prêts < 1 million EUR)	%	5.98	6.73	6.24	6.10	6.38
Taux d'intérêt des prêts aux grandes entreprises (nouveaux prêts ≥ 1 million EUR)	%	5.05	5.93	5.35	4.68	4.66
Écart de taux d'intérêt (PME/grandes entreprises)	%	0.93	0.80	0.89	1.42	1.72

Source : Voir le tableau 4.93.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062872>

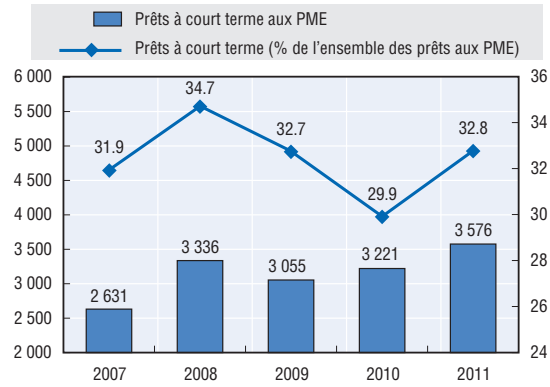
Graphique 4.54. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Slovénie

A. Prêts aux PME et ensemble des prêts aux entreprises, 2007-11
Données annuelles, en millions EUR

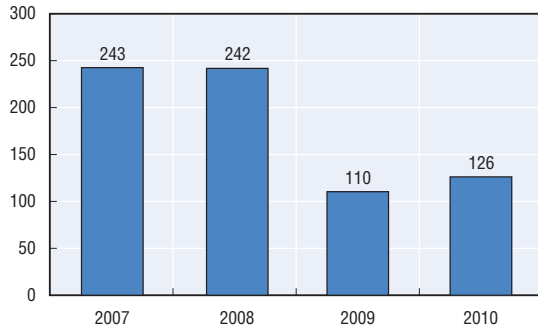


B. Prêts à court terme aux PME, 2007-11

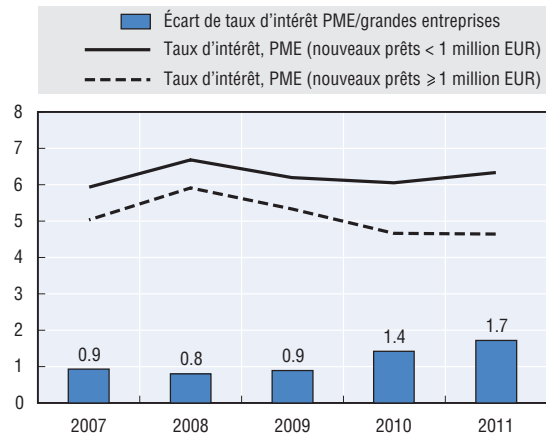
Données annuelles, en millions EUR et en % de l'ensemble des prêts aux PME



C. Prêts directs de l'État aux PME, 2007-10
Données annuelles, en millions EUR



D. Taux d'intérêt des prêts aux PME et aux grandes entreprises, 2007-11
Pourcentage annuel



Source: Banque de Slovénie.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061238>

Tableau 4.93. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la Slovénie

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Somme des prêts à court et long terme, stocks.	Banque de Slovénie
Ensemble des prêts aux entreprises	Prêts aux entreprises accordés par les banques et autres institutions financières, encours, stocks.	Banque de Slovénie
Prêts à court terme aux PME	Encours, estimé d'après les bilans, des prêts d'une durée inférieure à 12 mois, entreprises financières comprises. Les PME sont définies comme les entreprises qui emploient 250 salariés au maximum et dont l'actif est inférieur ou égal à 17.5 millions EUR.	Banque de Slovénie
Prêts à long terme aux PME	Encours, estimé d'après les bilans, des prêts d'une durée supérieure à 12 mois, entreprises financières comprises. Les PME sont définies comme les entreprises qui emploient 250 salariés au maximum et dont l'actif est inférieur ou égal à 17.5 millions EUR.	Banque de Slovénie
Prêts directs de l'État aux PME	Prêts directs de l'État aux PME, stocks. Les PME sont définies comme les entreprises qui emploient 250 salariés au maximum et dont l'actif est inférieur ou égal à 17.5 millions EUR.	Banque de Slovénie
Taux d'intérêt des prêts aux PME	Moyenne annuelle pondérée des taux d'intérêt des nouveaux prêts aux entreprises employant moins de 250 salariés, d'une durée inférieure à un an et d'un montant inférieur à 1 million EUR.	Banque de Slovénie
Taux d'intérêt des prêts aux PME	Moyenne annuelle pondérée des taux d'intérêt des nouveaux prêts aux entreprises employant 250 salariés ou plus, d'une durée inférieure à un an et d'un montant égal ou supérieur à 1 million EUR.	Banque de Slovénie
Taux d'intérêt des prêts aux grandes entreprises	Moyenne annuelle pondérée des taux d'intérêt des nouveaux prêts aux entreprises employant moins de 250 salariés, d'une durée inférieure à un an et d'un montant inférieur à 1 million EUR.	Banque de Slovénie
Taux d'intérêt des prêts aux grandes entreprises	Moyenne annuelle pondérée des taux d'intérêt des nouveaux prêts aux entreprises employant 250 salariés ou plus, d'une durée inférieure à un an et d'un montant égal ou supérieur à 1 million EUR.	Banque de Slovénie
Écart de taux d'intérêt, PME	Écart de taux d'intérêt selon que le montant du prêt est inférieur ou supérieur ou égal à 1 million EUR, entreprises de moins de 250 salariés.	Banque de Slovénie
Écart de taux d'intérêt (PME/grandes entreprises)	Écart de taux d'intérêt selon que le montant du prêt est inférieur ou supérieur ou égal à 1 million EUR, entreprises de 250 salariés au moins.	Banque de Slovénie

Suède


Les PME dans l'économie nationale

En 2010, les PME ayant des salariés représentaient 26 % de l'ensemble des entreprises, et employaient 63.8 % de la main-d'œuvre. La très grande majorité des entreprises (73.9 %) n'avaient donc pas de salarié. Le tableau 4.84 illustre la répartition des entreprises ayant des salariés. Parmi elles, 99.6 % en comptaient moins de 250.

Tableau 4.94. **Répartition des entreprises en Suède, 2010**
Par taille d'entreprise

Taille de l'entreprise	Entreprises		Salariés	
	Nombre	%	Effectif	%
Ensemble des entreprises actives	1 000 891		2 477 196	
Entreprises sans salarié	739 870	73.9	0	0.0
Ensemble des entreprises actives (hors entreprises sans salarié)	261 021	100.0	2 477 196	100.0
1-19 salariés	245 070	93.9	823 866	33.3
20-49 salariés	10 337	4.0	308 148	12.4
50-99 salariés	3 045	1.2	207 127	8.4
100-249 salariés	1 596	0.6	240 426	9.7
Plus de 250 salariés	973	0.4	897 629	36.2

Source : Office statistique national suédois, statistiques structurelles sur les entreprises, 2010.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062891>

Prêts aux PME

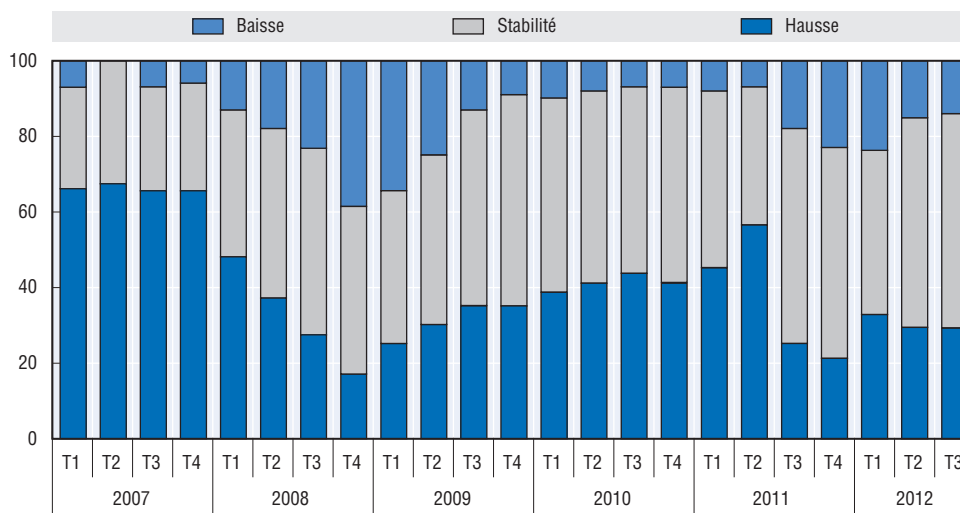
La majorité des PME a recours au secteur bancaire commercial pour trouver des financements extérieurs. Entre 2007 et 2009, le volume total des prêts aux entreprises et aux PME a augmenté. En l'absence de données disponibles par l'intermédiaire d'enquêtes sur l'offre, c'est la variable des engagements inscrits au bilan qui a été utilisée pour estimer ce volume à partir des renseignements fiscaux. Ce recours aux données fiscales crée un décalage de 18 mois.

Selon des enquêtes trimestrielles menées par l'entreprise financière suédoise ALMI, la proportion de gestionnaires de banque rapportant une hausse des volumes de crédit (par rapport au trimestre précédent) a été minimale au plus fort de la crise (quatrième trimestre de 2008). Les données ultérieures ont indiqué une reprise du crédit jusqu'au deuxième semestre de 2011, moment auquel une nouvelle chute du crédit bancaire aux entreprises semble s'être produite en raison de l'assombrissement des perspectives offertes aux entreprises.


Selon l'office statistique national, la part des PME dans l'ensemble des prêts aux entreprises est restée pratiquement constante, à 88 %, entre 2007 et 2008, et est passée à 92 % en 2009. Le niveau élevé de cette part pourrait s'expliquer par l'exclusion des prêts interentreprises, qui sont une composante importante de la dette des grandes entreprises. Lorsqu'une entreprise lève des capitaux sur le marché et fait fonction de « banque » au sein de son groupe, il se peut que ces prêts ne soient pas inclus dans le total si la « banque » est classée comme entreprise financière ou si elle est située à l'étranger.

Graphique 4.55. **Proportion des gestionnaires de banque rapportant une hausse des volumes de crédit aux entreprises, 2007-12**

En pourcentage



Source : Almi Företagspartner AB (septembre 2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061257>

Conditions du crédit

Comme dans la plupart des autres pays de la zone euro, les taux d'intérêt ont culminé au troisième trimestre de 2008, puis ont reflué du fait de l'assouplissement monétaire. De 4.86 % en 2007, le taux d'intérêt de base moyen des prêts aux PME est passé à 5.66 % en 2008, avant de chuter à 2.42 % en 2009. En 2011, les taux d'intérêt sont de nouveau nettement repartis à la hausse, atteignant 4.15 %, en raison d'un resserrement de la politique monétaire. Le taux des prises en pension de la Sveriges Riksbank, qui influe sur le taux auquel les banques prêtent de l'argent, était de 0.25 % début 2010, et a atteint un sommet de 2 % fin 2011. Les écarts de taux d'intérêt entre petites et grandes entreprises (distinguées selon le montant du prêt – inférieur ou supérieur à 1 million EUR) ont baissé pendant la récession, mais se sont de nouveau creusés pendant la reprise.

Apports de fonds propres


La récession a provoqué en 2009 une baisse marquée du capital-investissement, laquelle s'est prolongée en 2010 et 2011. L'ensemble des investissements de capital-risque représentait en 2011 le tiers du volume de 2008. Avec un effondrement de 90 %, les capitaux d'amorçage ont été particulièrement touchés. Les données englobent les investissements des sociétés de capital-risque privées et publiques.

Tableau 4.95. **Capital investissement par stade de développement des entreprises, 2005-11**

En millions SEK

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Amorçage	83	75	188	246	70	53	22
Démarrage	810	1 241	1 266	2 086	1 462	1 319	858
Développement	1 269	2 773	2 522	3 471	1 455	1 291	1 109
Total	2 162	4 089	3 976	5 803	2 987	2 663	1 990

Source : SVCA (Swedish Private Equity & Venture Capital Association), rapport annuel 2011.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062910>

En 2010, le gouvernement suédois a lancé Inlandsinnovation AB (Inland Innovation), une société publique de capital-risque dotée de 2 milliards SEK strictement réservés à des investissements dans les régions du nord de la Suède. La création de cette société de capital-risque n'a pas été motivée par la crise financière, mais par une carence permanente de capital-risque dans ces régions très peu peuplées.

Autres indicateurs

Une enquête réalisée auprès de dirigeants de PME par la Fédération suédoise des entrepreneurs a montré que les retards de paiement des clients avaient eu un impact négatif sur la trésorerie des PME, engendrant pour elles des problèmes de trésorerie. La proportion d'entreprises ayant des difficultés provoquées par des retards de paiement a progressé, passant de 19 % (au quatrième trimestre de 2008) à 24 % (au premier trimestre de 2009). Si les retards de paiement ont augmenté en Suède pendant la récession, ils demeurent néanmoins parmi les plus faibles d'Europe. La conjugaison des trois facteurs que sont la baisse des chiffres d'affaires, l'allongement des retards de paiement et le rationnement du crédit a entraîné une augmentation du nombre de faillites d'entreprises – 7 638 en 2009 contre 5 791 en 2007. Ce nombre de faillites est resté relativement élevé en 2011 (7 229), mais le taux de faillite pour 10 000 entreprises est redescendu au niveau de 2008.

Réponse des pouvoirs publics

Tout au long de la crise financière de 2008-09, le gouvernement suédois a pris un certain nombre de mesures : soutien du secteur bancaire (renforcement des fonds propres, garantie des prêts bancaires), crédits d'impôt, facilitation du crédit-export, programmes de développement des entreprises, etc. La mesure publique la plus ciblée qui a été prise pour financer les PME a consisté à accroître le soutien apporté à ALMI, la banque suédoise de développement. Les injections de capitaux de l'État ont permis d'augmenter sa capacité de prêt en 2009, comparativement à 2008, et se sont accompagnées d'une augmentation de la part de cofinancement autorisée. Lorsque la crise s'est atténuée, le volume de crédit d'ALMI a retrouvé, en 2010 et par la suite, un niveau plus normal (en 2010, 65 % environ du niveau atteint en 2009 et 120 % de celui de 2008). La plupart des mesures concernant le financement des PME étaient toujours en place en 2011.

D'autres mesures ont été prises qui ne visaient pas directement le système financier. Pour atténuer les problèmes de liquidité durant la crise financière, le gouvernement a mis en place en mars 2009 une loi temporaire autorisant les entreprises à reporter le versement de leurs impôts. Les employeurs ont ainsi pu, durant un an maximum, bénéficier d'un

report de deux mois pour le règlement des contributions de sécurité sociale et les impôts provisionnels de leurs salariés. Cette mesure ayant été prolongée, les reports ont été possibles jusqu'en janvier 2011.

Garanties de prêts et prêts directs de l'État

Dans leur version classique, les prêts garantis par l'État occupent en Suède une place marginale. On dénombrait jadis 14 fonds régionaux de garantie (financés par l'État et les régions) associés à la SKGF (Association suédoise de garantie de crédit), qui fournissaient des garanties de l'État pour les emprunts bancaires des PME. Au total, la valeur des garanties émises s'est montée approximativement à 3 millions EUR en 2008, puis 1.5 million EUR en 2009. Ces fonds de garantie faisaient partie d'un projet gouvernemental actif de 2003 à 2010. Depuis ce terme, tous les fonds régionaux ont été dissous.

Le principal instrument utilisé par les pouvoirs publics pour renforcer l'accès des PME au crédit a été un acteur financier supplémentaire, la société financière suédoise ALMI. Au cours du second semestre de 2008, l'État a pris des mesures pour soutenir l'accès des PME aux financements en renforçant les activités d'ALMI, dont le rôle principal est l'offre de prêts et de crédits aux PME plutôt que le cautionnement de prêts bancaires. Les prêts d'ALMI étant cependant cofinancés par des banques privées, ils peuvent, dans une certaine mesure, être assimilés à des cautionnements. Après la crise financière, il a été décidé de relever de 50 % à 80 % le plafond de la part maximale qu'ALMI peut détenir dans un prêt. ALMI a financé 100 % des microcrédits, et augmenté le montant des prêts de 100 000 SEK à 250 000 SEK. Elle a aussi ajouté un « nouveau » segment de clientèle, à savoir les PME d'une certaine taille. Elle émet des garanties de crédit classiques, mais en quantités très limitées : 46.2 millions SEK en 2010 et 42.1 millions SEK en 2011.

La coopération avec les banques privées en matière de cofinancement s'est également accrue, puisque ALMI exige l'implication et la participation de banques privées dans chaque opération. Mais le cofinancement diffère des systèmes de garantie de l'État qui sont en place dans d'autres pays du Tableau de bord de l'OCDE. Les prêts directs de l'État aux PME sont passés de 1 422 millions SEK (2007) à 3 231 millions SEK (2009), mais sont revenus à 2 023 millions SEK en 2011.

Prêts accordés par ALMI

Le nombre de prêts accordés par ALMI a augmenté jusqu'en 2009, puis reculé en 2010 comme en 2011. Pour éviter toute concurrence néfaste avec les banques privées, le taux d'intérêt proposé par ALMI est supérieur à celui de ces dernières, incitant ainsi les entreprises en recherche de financement extérieur à s'adresser en premier lieu aux établissements privés. Cela signifie que la plupart des entreprises se tournant vers ALMI avaient au préalable contacté des banques et s'étaient vu refuser leur dossier ou réclamer un cofinancement par ALMI. Les éléments disponibles semblent indiquer que le pourcentage de prêts improductifs, par rapport à l'ensemble des prêts, a connu un point culminant en 2009, puis a baissé. Les banques auraient donc été incitées à durcir les conditions d'octroi de prêts aux PME.

Garanties de crédits à l'exportation

En Suède, les garanties des crédits à l'exportation passent par EKN (Société suédoise de crédit-export), qui garantit jusqu'à 75 % de la transaction totale. En 2007, EKN a créé une

catégorie particulière d'entreprises, rassemblant les entités qui ont un chiffre d'affaires inférieur à 1 milliard SEK et moins de 500 salariés. Cette catégorie a été dénommée « PME exportatrices » (quoiqu'elle déroge à la définition suédoise normale d'une PME). Les efforts visant cette catégorie d'entreprises se sont ensuite intensifiés et le volume des garanties annuelles accordées a presque doublé depuis 2007. En 2011, il a quelque peu reflué, atteignant 2.6 milliards SEK contre 2.9 milliards SEK en 2010, sous l'effet entre autres de l'expiration d'une autorisation temporaire, qu'EKN tenait de l'UE, de garantir les risques concernant des crédits à court terme pendant l'année 2010*.

Tableau 4.96. **Garanties de crédits à l'exportation accordées aux PME, Suède, 2007-11**

En millions SEK

	2007	2008	2009	2010	2011
Accordées	1 495	2 081	2 722	2 906	2 615

Note : Les PME englobent les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 milliard SEK et l'effectif inférieur à 500 salariés.

Source : EKN (Société suédoise de crédit-export).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062929>

Point sur la réponse des pouvoirs publics

À part les mesures susmentionnées, aucune nouvelle disposition particulière n'a été prise pour les PME depuis 2009 pour traiter les répercussions de la crise financière sur l'accès des PME aux financements. La reprise postérieure semble avoir été positive en Suède, y compris pour la majorité des PME. Néanmoins, une baisse de la demande a contraint de nombreuses entreprises en difficultés à faire défaut, comme le montre la progression du nombre de faillites. Confrontée à l'actuelle crise de l'euro et à la baisse du crédit aux PME, la Riksbank a abaissé son taux d'intérêt pour, à la fois, stimuler le crédit et affaiblir la couronne suédoise au profit des exportations. On parle également d'un allègement fiscal qui viserait les investisseurs de capital-risque, et notamment les investisseurs-tuteurs (*business angels*). Cet allègement nécessite l'aval de la Commission européenne et ne pourrait être mis en œuvre avant le troisième ou le quatrième trimestre de 2013.

* Pour de plus amples informations, voir www.ekn.se/sv/Sidor/Arsredovisningar/2011/Exportmojligheter/Stor-efterfragan-fran-sma-och-medelstora-foretag/.

Tableau 4.97. **Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour la Suède, 2007-11**

Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement						
Prêts aux PME	Millions SEK	608 171	651 870	784 561	616 495	..
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions SEK	683 817	736 448	849 157	676 475	..
Part des prêts aux PME	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	88.9	88.8	92.4	91.1	..
Prêts à court terme aux PME	Millions SEK	83 393	77 961	93 314	85 081	..
Prêts à long terme aux PME	Millions SEK	524 778	753 909	691 247	531 414	..
Total des prêts à court et à long terme aux PME	Millions SEK	608 171	651 870	784 651	616 495	..
Prêts à court terme aux PME	% du total des prêts aux PME	13.7	12.0	11.9	13.8	..
Prêts aux PME garantis par l'État ¹	Millions SEK	157	131	107	0	0
Garanties d'État sur prêts PME ²	Millions SEK	53	31	15	0	0
Prêts directs de l'État aux PME	Millions SEK	1 422	1 716	3 231	2 112	2 023
Prêts accordés aux PME	Nombre	3 338	3 579	5 100	3 836	3 331
Total des prêts improductifs	% de l'ensemble des prêts aux entreprises	0.24	0.51	0.92	0.86	0.74
Taux d'intérêt, prêts < 1 million EUR	%	4.86	5.66	2.42	2.58	4.15
Taux d'intérêt des prêts > 1 million EUR	%	3.99	4.84	1.69	1.62	3.0
Écart de taux d'intérêt (entre les prêts < 1 million EUR et > 1 million EUR)	%	0.87	0.82	0.73	0.96	1.14
Écart de taux d'intérêt (grandes entreprises/PME)	%	82.1	85.5	69.8	62.8	72.6
Apports de fonds propres						
Capital-risque et capitaux de croissance	Millions SEK	3 976	5 803	2 987	2 663	1 990
Capital-risque et capitaux de croissance	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	43.3	-47.6	-10.8	-25.3
Autres						
Retards de paiement des PME	Nombre moyen de jours	6.9	7.0	8.0	8.0	8.0
Faillites, total	Nombre	5 791	6 298	7 638	7 274	7 229
Faillites, total	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	8.8	21.3	-4.8	-0.6
Faillites, total	Pour 10 000 entreprises	61.0	65.0	79.0	77.0	65

1. Aucun nouveau prêt garanti par l'État n'a été accordé à une PME par la SKGF (Association suédoise de garantie de crédit) en 2010. Cependant, la SKGF n'est pas le seul fournisseur de garanties d'État pour les prêts aux PME.

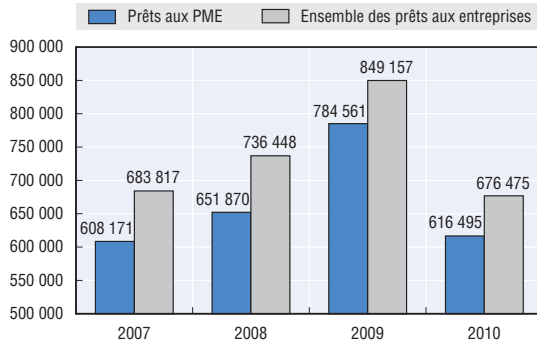
2. En 2010, ALMI, qui appartient à l'État, a émis des garanties en faveur des PME à hauteur de 46.2 millions SEK, et EKN a accordé des garanties d'État pour les prêts aux entreprises exportatrices pour un total de 446 millions SEK.

Source : Voir le tableau 4.98.

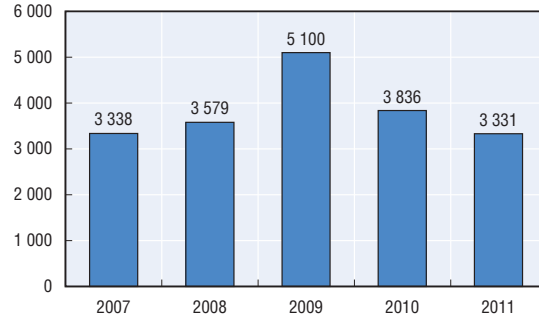
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062948>

Graphique 4.56. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Suède

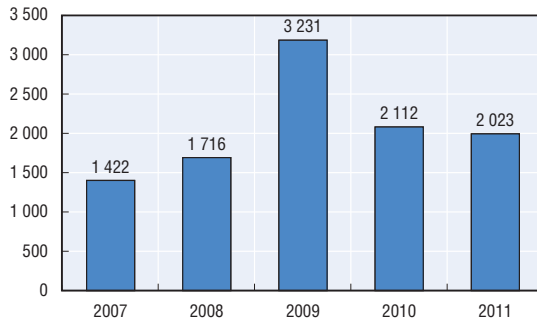
A. Prêts aux PME et ensemble des prêts aux entreprises, 2007-10
Données annuelles, en millions SEK



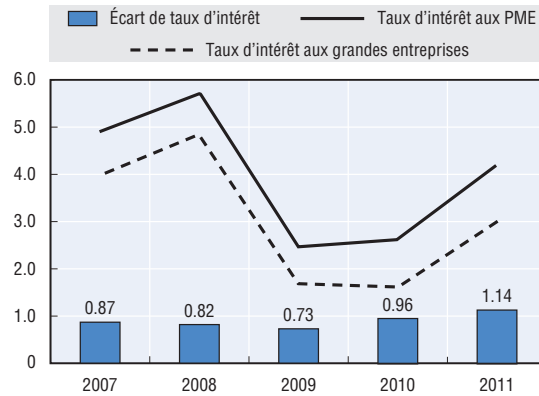
B. Prêts aux PME accordés, 2007-11
Données annuelles, nombre



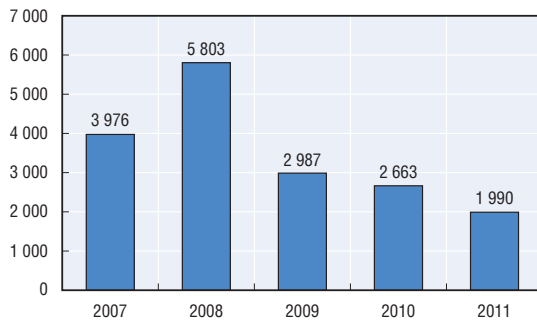
C. Prêts directs de l'État aux PME, 2007-11
Données annuelles, en millions SEK



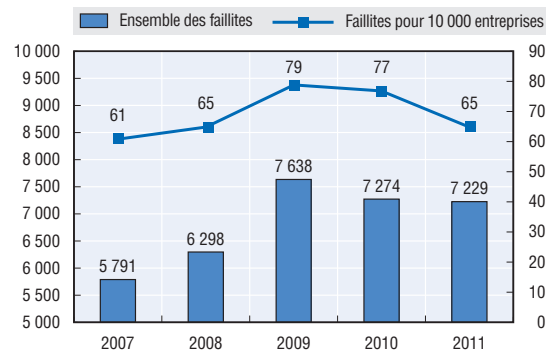
D. Taux d'intérêt pour les PME et les grandes entreprises, 2007-11
Pourcentage annuel



E. Investissements en capital-risque et capitaux de croissance, 2007-11
Données annuelles, en millions SEK



F. Faillites, 2007-11
Données annuelles, nombre (échelle de gauche), pour 10 000 entreprises (échelle de droite)



Source : Partie A : Office statistique national suédois, Statistiques structurelles sur les entreprises. Parties B et C : ALMI Företagspartner. Partie D : Office statistique national suédois, Statistiques sur les marchés financiers. Partie E : Association suédoise de capital-risque (SVCA). Partie F : Institut suédois d'étude des politiques de croissance, Office statistique national suédois.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933061276>

Tableau 4.98. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la Suède

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Total des engagements financiers des PME, à court et à long terme, souscrits auprès d'organismes de crédit, hors entreprises sans salarié. Stocks.	Office statistique national suédois, statistiques structurelles sur les entreprises. Basé sur des données administratives relatives aux prêts, collectées dans les rapports de l'administration fiscale suédoise ; il s'agit de données indirectes, en l'absence d'informations relatives à l'offre ventilées par taille d'entreprise.
Ensemble des prêts aux entreprises	Total des engagements financiers souscrits auprès d'organismes de crédit.	Office statistique national suédois, statistiques structurelles sur les entreprises. Basé sur des données administratives sur les prêts collectées dans les rapports de l'administration fiscale suédoise. Absence d'informations relatives à l'offre ventilées par taille d'entreprise.
Prêts à court terme aux PME	Total des dettes (engagements financiers) des PME d'une durée inférieure à 12 mois à compter de la date de signature (inclut les découverts et autres prêts des organismes de crédit).	Office statistique national suédois, statistiques structurelles sur les entreprises. Basé sur des données administratives sur les prêts collectées dans les rapports de l'administration fiscale suédoise. Absence d'informations relatives à l'offre ventilées par taille d'entreprise.
Prêts à long terme aux PME	Total des dettes (engagements financiers) des PME d'une durée supérieure à 12 mois à compter de la date de signature (inclut les emprunts obligataires, les découverts et autres prêts des organismes de crédit).	Office statistique national suédois, statistiques structurelles sur les entreprises. Basé sur des données administratives sur les prêts collectées dans les rapports de l'administration fiscale suédoise. Absence d'informations relatives à l'offre ventilées par taille d'entreprise.
Prêts aux PME garantis par l'État	Montant total des prêts garantis. Aucun nouveau prêt PME garanti par l'État n'a été accordé par la SKGF en 2010. Cependant, la SKGF n'est pas le seul fournisseur de garanties d'État pour les prêts aux PME.	Association suédoise de garantie de crédit (SKGF) ; rapports sur 14 associations régionales et locales. Données relatives à l'offre.
Garanties de prêts accordées par l'État aux PME	Montant de toutes les garanties accordées aux PME par la SKGF au cours de la période considérée. Aucun nouveau prêt PME garanti par l'État n'a été accordé par la SKGF en 2010. Cependant, la SKGF n'est pas le seul fournisseur de garanties d'État pour les prêts aux PME. En 2010, ALMI, qui appartient à l'État, a émis des garanties en faveur des PME à hauteur de 46.2 millions SEK, et EKN a accordé des garanties d'État pour les prêts aux entreprises exportatrices pour un total de 446 millions SEK.	Association suédoise de garantie de crédit (SKGF). Données relatives à l'offre.
Prêts directs de l'État aux PME	Montant total des nouveaux prêts octroyés par ALMI. En cas de cofinancement, le total des prêts correspond à la part d'ALMI et non à celle des banques.	ALMI Företagspartner
Prêts accordés aux PME	Nombre de nouvelles demandes de prêt approuvées par ALMI.	ALMI Företagspartner. Données relatives à l'offre.
Total des prêts improductifs	Données suédoises sur l'encours de prêts à l'ensemble des entreprises. Prêts improductifs en pourcentage de l'ensemble des prêts aux entreprises (définition : créances liées à des prêts en souffrance depuis au moins 60 jours).	Sveriges Riksbank. D'après des informations fournies par les principaux groupes bancaires suédois : SEB, Handelsbanken, Nordea et Swedbank.
Taux d'intérêt, prêts < 1 million EUR	Taux annuel moyen des nouveaux prêts aux PME (définis comme des prêts d'un montant inférieur ou égal à 1 million EUR), taux de base plus prime de risque ; pour une durée inférieure à un an, uniquement entreprises.	Office statistique national suédois, statistiques sur les marchés financiers. Statistiques produites pour le compte de la Riksbank. Les données relatives à l'offre proviennent des institutions financières monétaires suédoises.
Taux d'intérêt des prêts > 1 million EUR	Taux d'intérêt moyen des prêts à court terme (d'une durée inférieure ou égale à un an) d'un montant inférieur ou égal à 1 million EUR (données indirectes pour les prêts aux PME).	Office statistique national suédois, statistiques sur les marchés financiers. Statistiques produites pour le compte de la Riksbank. Les données relatives à l'offre proviennent des institutions financières monétaires suédoises.

Tableau 4.98. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la Suède (suite)

Indicateurs	Définitions	Sources
Écart de taux d'intérêt (grandes entreprises/PME)	Taux d'intérêt des prêts > 1 million EUR/taux d'intérêt des prêts < 1 million EUR.	Office statistique national suédois, statistiques sur les marchés financiers. Statistiques produites pour le compte de la Riksbank. Les données relatives à l'offre proviennent des institutions financières monétaires suédoises.
Apports de fonds propres		
Capital-risque et capitaux de croissance	Investissements des sociétés de capital-investissement dans les entreprises suédoises. Inclut les phases initiales : amorçage, démarrage et expansion – hors rachats. Ensemble des entreprises.	Association suédoise de capital-risque (SVCA)
Autres		
Retards de paiement des PME	Nombre moyen de jours de retard sur la date contractuelle (interentreprises) en 2008, 2009 et 2010. Pour 2007, nombre moyen de jours de retard sur la date contractuelle (interentreprises, entreprise-grand public et entreprise-secteur public). Ensemble des entreprises.	Intrum Justitia, Indice de paiement européen 2008, 2009 et 2010
Faillites, total (nombre)	Nombre de faillites sur décision de justice. Ensemble des entreprises.	Institut suédois d'étude des politiques de croissance
Faillites, nombre total (pour 10 000 entreprises)	Incidence de l'insolvabilité. Ensemble des entreprises.	Institut suédois d'étude des politiques de croissance, office statistique national suédois

Références

ALMI, « Reports on Business Financing », disponible à l'adresse www.almi.se/Finansiering/Dokumentarkiv/.

Office statistique national suédois, « Structural Business Statistics », disponible à l'adresse www.scb.se/Pages/Product___130402.aspx.

Office statistique national suédois, « Financial Market Statistics », disponible à l'adresse www.scb.se/Pages/Product___37274.aspx.

SVCA, disponible à l'adresse www.svca.se/en/.

Suisse

Les PME dans l'économie nationale

En 2008, les PME, définies comme les entreprises employant jusqu'à 250 salariés, représentaient 99.6 % des entreprises suisses et employaient 66.6 % de la main-d'œuvre.

Tableau 4.99. Répartition des entreprises et de l'emploi en Suisse, 2008

Par taille d'entreprise, en pourcentage

Taille de l'entreprise, emplois à temps plein	Entreprises	Effectif salarié
PME (jusqu'à 249 salariés)	99.6	66.6
<i>Micro-entreprises (0-9 salariés)</i>	87.1	24.9
<i>Petites entreprises (10-49 salariés)</i>	10.6	21.8
<i>Entreprises moyennes (50-249 salariés)</i>	2.0	20.0
Grandes entreprises (250 salariés et plus)	0.4	33.4

Note : Les données portent sur tous les secteurs et incluent les entreprises sans salarié.

Source : Office fédéral suisse de la statistique, Recensement des entreprises 2008.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062967>

Prêts aux PME

Une solide activité économique intérieure et une relative résistance des exportations ont permis à l'économie suisse, malgré un franc suisse fort et la récession de nombreux pays de l'UE, d'afficher en 2011 de meilleures performances qu'on ne l'avait prévu. De fortes variations ont toutefois été observées d'un secteur à l'autre, et la situation, en raison de fortes pressions à la baisse sur les marges, est restée difficile pour bien des sociétés exportatrices. La remarquable résistance à la crise est à mettre pour une grande part au crédit de la persistance d'une activité économique robuste sur le front intérieur. À titre d'exemple, les investissements du secteur de la construction et la demande intérieure des ménages ont été facilités par des taux d'intérêt qui n'ont jamais été aussi bas, une inflation en baisse et un essor démographique résultant d'une immigration continue.

La Banque nationale suisse est intervenue sur les marchés des changes pour maintenir un taux plancher de 1.20 CHF pour 1 EUR ; mais certains ont trouvé ce plancher encore trop bas pour la majorité des PME, à qui le franc suisse fort a porté préjudice. L'établissement de ce plancher des changes a au moins joué un rôle central de stabilisation de la situation en matière de devises et a permis aux entreprises de projeter leur activité avec davantage de certitude, ce qui a eu un effet positif sur leur position.

Les prêts aux entreprises en général et aux PME en particulier ont poursuivi leur croissance pendant la crise et la phase de reprise. La part des prêts aux PME dans le total

des prêts aux entreprises dépassait 81 % en 2007. Des changements de définition au niveau national empêchent la comparaison entre le ratio 2007 et le ratio 2011. Signe des besoins de crédit des PME, la part des prêts utilisés sur l'ensemble des prêts accordés a atteint environ 77 % sur la période 2007-11. La part des prêts à long terme dans l'ensemble des prêts aux entreprises a augmenté, preuve de la poursuite des investissements durant la récession.

Conditions du crédit

Les banques ont fait état d'un resserrement, en 2011, des conditions appliquées aux prêts aux PME. Ce durcissement a cependant peu affecté les volumes de crédit, comme nous l'avons vu plus haut. Aucune information n'est disponible sur les taux d'intérêt ou les sûretés demandées en 2007 et 2008. Les taux d'intérêt ont atteint un point bas historique entre 2009 et 2011. Pourtant, l'écart de taux d'intérêt entre les grandes et les petites entreprises a augmenté sur la période. Le Bulletin mensuel de statistiques bancaires montre que la proportion de PME tenues de fournir des sûretés a augmenté de 76.3 % à 80.4 %.

Apports de fonds propres

En juin 2012, le Conseil fédéral suisse a publié un rapport intitulé *Venture Capital in Switzerland* (Conseil fédéral suisse, 2012), selon lequel ce marché du capital-risque fonctionne bien. Il est toutefois prévu d'améliorer l'environnement du capital-risque sous l'angle de la fiscalité et du droit des sociétés.

Le rapport montre que les capitaux d'amorçage, qui sont nécessaires pour que se créent de nouvelles entreprises, sont difficiles à obtenir. Malgré le potentiel de commercialisation des résultats de la recherche, les investisseurs sont réticents à investir si tôt en raison du surcroît de risque encouru.

Tableau 4.100. **Apports de capital-investissement en Suisse, 2007-11**

Par stade d'investissement, en milliers EUR

	2007	2008	2009	2010	2011
Amorçage	9 326	19 733	5 784	5 237	6 503
Démarrage	109 578	96 992	151 854	120 237	150 570
Développement ultérieur	154 941	60 751	66 551	48 637	33 466
Croissance	58 316	165 463	76 735	196 649	43 373
<i>Sous-total capital-risque</i>	<i>332 162</i>	<i>342 938</i>	<i>300 924</i>	<i>370 761</i>	<i>233 912</i>
Sauvetage/retournement	0	5 008	0	6 193	1 457
Remplacement	0	4 626	6 250	5 091	483
Rachat	1 710 338	564 192	287 892	940 411	904 862
Investissement total	2 042 500	916 764	595 066	1 322 456	1 140 714

Source: EVCA Yearbook 2012.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933062986>

Comme le montre le tableau ci-dessus, le capital-risque a touché en 2011 un point bas imputable à la baisse des investissements aux stades du développement ultérieur et de la croissance.

Autres indicateurs

Selon Intrum Justitia, les retards de paiement sont restés stables ou ont légèrement régressé de 2007 à 2011, signe que les problèmes de liquidité des PME n'ont pas empiré ou

n'étaient pas aussi aigus qu'ailleurs. Toutefois, les cessations de paiement ou faillites ont progressé de 23 % en 2009, et de 20 % en 2010, pendant la supposée reprise ; leur progression s'est cependant limitée à 6.5 % en 2011. Les augmentations plus fortes sont imputables en partie à une nouvelle réglementation qui a simplifié la désimmatriculation des entreprises inactives.

Réponse des pouvoirs publics

En Suisse, il existe quatre sociétés coopératives de cautionnement qui aident les PME prometteuses à obtenir des prêts pouvant atteindre 500 000 CHF. Trois sont des coopératives régionales ; une est une société nationale visant les femmes. Les garanties couvrent 65 % du montant du prêt. Les garanties de crédit ont progressé de manière continue de 2007 à 2010, mais reflué un peu en 2011. Cette hausse est largement imputable à une restructuration des programmes de cautionnement. Ceux-ci ont vu leur couverture du risque augmenter, ce qui a déclenché un afflux de demandes de garanties. L'assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV) a lancé plusieurs nouveaux produits : a) une assurance de crédit de fabrication, b) une contre-garantie, c) une garantie de refinancement et d) une assurance de confirmation d'accréditif. Le taux de couverture des risques de l'acheteur privé dans l'assurance de crédit fournisseur a été relevé de 85 à 95 %. La SERV a également proposé d'assurer les exportations à court terme vers les pays de l'OCDE/UE en cas de rejet de la demande de l'exportateur par des compagnies d'assurance privées.

Tableau 4.101. **Tableau de bord des PME et des entrepreneurs pour la Suisse, 2007-11**

Indicateurs	Définitions	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement						
Prêts aux PME	Millions CHF	285 160	302 088	318 135	322 297	332 654
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions CHF	350 378	371 492	396 048	402 216	421 241
Part des prêts aux PME ¹	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	81.4
Crédits d'État à l'exportation	Millions CHF	3 527	2 394	3 529	3 588	3 321
Garanties de prêts accordées par l'État aux PME	Millions CHF	104	148	187	215	210
Prêts aux PME utilisés	Millions CHF	220 789	237 634	244 549	251 163	257 177
Taux d'intérêt	%	2.21	2.11	2.08
Écart de taux d'intérêt	%	0.86	0.88	0.92
Sûreté, PME	%	76	78	80
Apports de fonds propres						
Capital-risque et capitaux de croissance	Millions EUR	332	343	301	371	234
Capital-risque et capitaux de croissance	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	3.2	-12.3	23.2	-36.9
Autres						
Retards de paiement des PME	Jours	13.7	12.0	13.0	13.0	11.0
Faillites, total	Nombre	4 314	4 221	5 215	6 255	6 661
Faillites	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	-2.2	23.5	19.9	6.5
Faillites	% de l'ensemble des entreprises	1.4	1.4	1.7	2.0	2.1

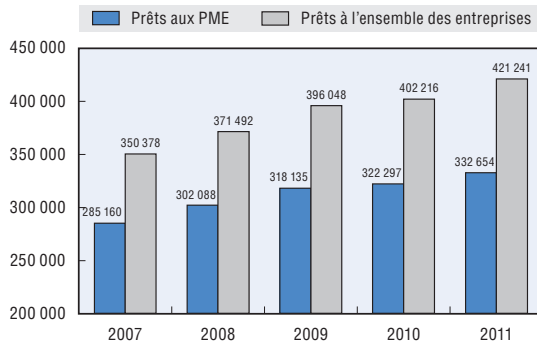
1. Données pour 2008, 2009, 2010 et 2011 non disponibles en raison de changements dans les définitions.

Source : Voir le tableau 4.102.

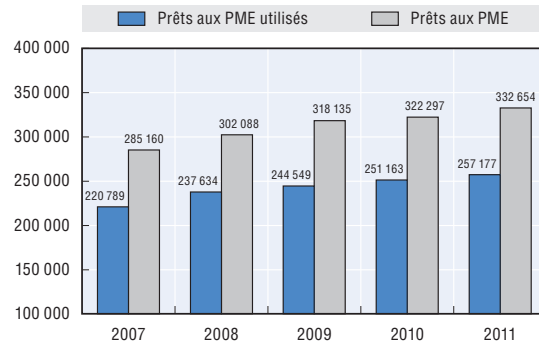
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933063005>

Graphique 4.57. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Suisse

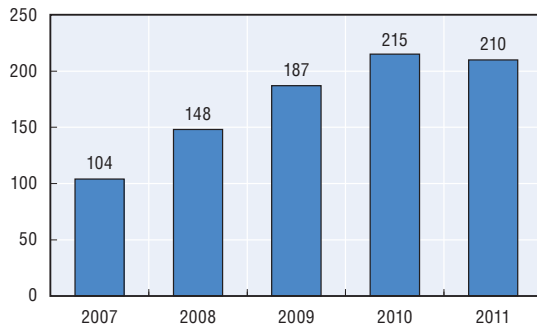
A. Prêts aux PME et ensemble des prêts aux entreprises, 2007-11
Données annuelles, en millions CHF



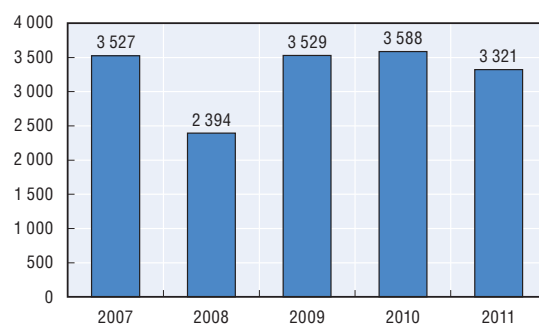
B. Prêts aux PME et prêts aux PME utilisés, 2007-11
Données annuelles, en millions CHF



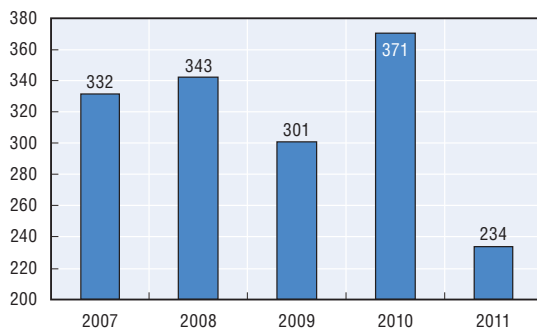
C. Garanties de prêts accordées par l'État aux PME, 2007-11
Données annuelles, en millions CHF



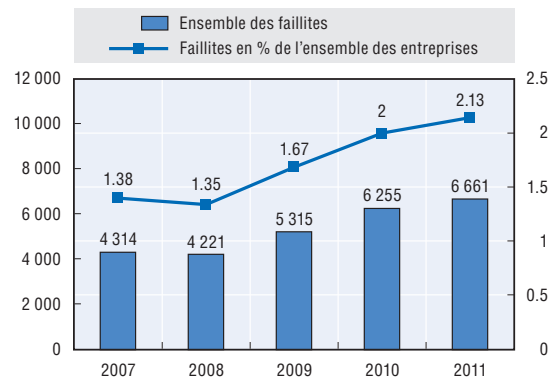
D. Crédits d'État à l'exportation, 2007-11
Données annuelles, en millions CHF



E. Capital-risque et capitaux de croissance, 2007-11
Données annuelles, en millions EUR



F. Faillites, 2007-11
Données annuelles, nombre (échelle de gauche) et en % de l'ensemble des entreprises (échelle de droite)



Source : Parties A et B : Bulletin mensuel de statistiques bancaires [www.snb.ch]. Partie C : données administratives des sociétés coopératives de cautionnement. Partie D : Rapport annuel du SERV. Partie E : EVCA Yearbook 2012. Partie F : Creditreform, Office fédéral de la statistique.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933061295>

Tableau 4.102. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la Suisse

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Crédits accordés à l'ensemble des PME (entreprises employant moins de 250 salariés, stocks).	Bulletin mensuel de statistiques bancaires : 3Ca : Total des crédits accordés (1) moins total des crédits accordés aux entreprises employant plus de 250 salariés (1) [www.snb.ch]
Ensemble des prêts aux entreprises	Crédits utilisés par l'ensemble des entreprises (stocks).	Bulletin mensuel de statistiques bancaires : 3Ca : Total des crédits accordés (1) [www.snb.ch]
Ensemble des prêts à court terme aux entreprises	Créances sur les banques, ensemble des entreprises.	Bulletin mensuel de statistiques bancaires : 1G : Créances sur les banques d'une durée résiduelle inférieure ou égale à 1 an (15)+(18)+(21) par rapport au total des créances sur les banques [www.snb.ch]
Ensemble des prêts à long terme aux entreprises	Créances sur les banques, ensemble des entreprises.	Bulletin mensuel de statistiques bancaires : 1G : Total des créances sur les banques (11) moins créances sur les banques d'une durée résiduelle inférieure ou égale à 1 an par rapport au total des créances sur les banques [www.snb.ch]
Crédits d'État à l'exportation	Nouveaux engagements.	Rapport annuel du SERV [www.serv.ch.com]
Garanties de prêts accordées par l'État aux PME	Quatre sociétés coopératives de cautionnement offrent des garanties pour les prêts aux PME à hauteur maximum de 500 000 CHF. Le gouvernement fédéral prend à sa charge 65 % de l'exposition et une partie des frais administratifs. Les PME sont définies comme des entreprises employant moins de 250 salariés.	Données administratives des sociétés coopératives de cautionnement
Prêts aux PME utilisés	Crédits utilisés par l'ensemble des PME (entreprises employant moins de 250 salariés).	Bulletin mensuel de statistiques bancaires : 3Ca : Total des crédits utilisés (2) moins total des crédits utilisés par les entreprises employant plus de 250 salariés (2) [www.snb.ch]
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt, en fin d'année, des crédits d'investissement d'un montant inférieur à 1 million CHF.	Bulletin mensuel de statistiques économiques: E3c : Montant moyen, en décembre, des crédits d'investissement à taux fixe d'un montant compris entre 50 000 CHF et 1 million CHF.
Écart de taux d'intérêt	Taux d'intérêt, en fin d'année, des crédits d'investissement d'un montant inférieur à 1 million CHF et des crédits d'un montant égal ou supérieur à 1 million CHF.	Bulletin mensuel de statistiques économiques: E3c : Taux d'intérêt des crédits d'investissement compris entre 50 000 CHF et 1 million CHF (moyenne) moins taux d'intérêt des crédits d'investissement compris entre 1 et 15 millions CHF (moyenne) en décembre.
Sûreté, PME	Créances gagées sur la clientèle par rapport à l'ensemble des créances sur la clientèle.	Bulletin mensuel de statistiques bancaires : 3Ca : Créances gagées sur la clientèle (5) par rapport à l'ensemble des créances sur la clientèle (4) pour ce qui concerne les PME (moins de 250 salariés).
Apports de fonds propres		
Capital-risque et capitaux de croissance	Investissements de capitaux d'amorçage, de démarrage, de développement ultérieur et de croissance.	<i>EVCA Yearbook 2012</i>
Autres		
Retards de paiement	Interentreprises.	Intrum Justitia, Indice de paiement européen
Faillites, total	Nombre d'entreprises.	Creditreform
Faillites	Faillites en pourcentage du nombre total d'entreprises.	Nombre d'entreprises du recensement 2008 des entreprises effectué par l'Office fédéral de la statistique

Références

Conseil fédéral suisse (2012), *Venture Capital in Switzerland*, Berne, juin, disponible en anglais seulement à l'adresse www.kmu.admin.ch/publikationen/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t,lnp61ONTU042l2Z6ln1acy4Zn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCDe3t3fmyym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--.

Thaïlande

Prêts aux PME

On dénombrait en 2010, en Thaïlande, 2.9 millions de PME (entreprises de moins de 200 salariés), représentant 99.6 % de l'ensemble des entreprises et employant 78 % de la main-d'œuvre (y compris agricole). L'économie thaïlandaise a souffert de deux événements importants pendant la période étudiée : l'instabilité politique du pays et la crise financière née en Occident. Dans *Studies on SME and Entrepreneurship: Thailand. Key Issues and Policies* (2011), l'OCDE a constaté que moins de la moitié des 2.9 millions de PME avait accès à des financements formels. Ce problème a été aggravé en Thaïlande par l'instabilité des marchés de capitaux. La crise financière asiatique et la récente crise financière mondiale ont rendu les banques thaïlandaises frileuses en matière de crédit à risque, notamment parce qu'elles enregistraient souvent des taux extrêmement élevés de prêts improductifs. La crise asiatique de 1997 a démontré que la disponibilité de capitaux à elle seule ne suffisait pas à inciter les banques à prêter. Pour que les banques consentent des prêts, le niveau du risque de crédit doit leur paraître acceptable.

Tableau 4.103. Répartition des entreprises en Thaïlande, 2010

Par taille d'entreprise

Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises	%
Ensemble des entreprises	2 922 307	100.0
PME (jusqu'à 200 salariés)	2 913 167	99.6
<i>Petites entreprises (jusqu'à 50 salariés)</i>	<i>2 894 780</i>	<i>99.0</i>
<i>Entreprises moyennes (de 50 à 200 salariés)</i>	<i>18 387</i>	<i>0.6</i>
Grandes entreprises (200 salariés et plus)	9 140	0.3

Note : Les données englobent les industries manufacturières, les services et le commerce de gros et de détail. Les entreprises sans salarié sont incluses.

Source : Thai Office of SME Promotion.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933063024>

La plupart des banques n'utilisent pas la définition nationale d'une PME mais, par approximation, le montant du prêt, dont la définition varie d'une banque à l'autre. L'ensemble des prêts aux entreprises a diminué entre 2007 et 2011, mais le crédit aux PME s'est peu à peu redressé, de sorte que la part des prêts aux PME est passée de 28.1 % en 2007 à 37 % en 2011. Le crédit bancaire aux entreprises en général n'a pas dépassé les deux tiers du niveau des années 90. Les prêts aux PME à court terme ont reflué en 2011, entraînant une baisse de leur part dans l'ensemble des prêts aux PME, de 58 % en 2010 à 47 % en 2011.

Le pourcentage de prêts aux PME improductifs était élevé par rapport à ce que l'on observe dans les pays occidentaux : on en dénombrait 7.6 % en 2009, mais seulement 3.6 % en 2011.

Prêts aux PME accordés/demandés

Le ratio prêts accordés/prêts demandés a augmenté, passant de 71.54 % (2007) à 73.1 % (2010). Cette évolution démontre que les banques ont continué à consentir des prêts en dépit du durcissement des modalités d'octroi.

Conditions du crédit

Les taux d'intérêt des prêts aux PME ont continué à croître sur l'ensemble de la période, dans un pays qui n'a pas assoupli sa politique monétaire. L'écart de taux d'intérêt entre les petites et les grandes entreprises a augmenté, passant de 1.2 % en 2007 à 2.7 % en 2011. Fait plus important, en 2011, le montant de la sûreté exigée a plus que quintuplé par rapport au montant des prêts aux PME, en raison de la très forte aversion au risque des banques. Compte tenu du taux historiquement élevé de prêts aux PME improductifs, cette prévention n'est pas entièrement déraisonnable.

Apports de fonds propres

La pénurie de capital-risque a freiné l'activité des entreprises innovantes. Le secteur du capital-investissement est restreint en Thaïlande et se concentre sur les fusions-acquisitions et les restructurations, plutôt que sur le capital de démarrage et les financements mezzanine. Un Marché des placements alternatifs a été créé en 1999. Il offre aux petites entreprises une solution plus simple et moins coûteuse que la Bourse thaïlandaise (*Stock Exchange of Thailand* – SET). Il constitue donc une place de sortie pour les investisseurs en capital-risque et facilite la levée de capitaux auprès des investisseurs institutionnels et des acteurs plus évolués. En 2010, ce marché cotait 62 entreprises et la capitalisation des entreprises cotées s'élevait à 43 milliards THB. En 2009, la *Thai Venture Capital Association* ne comptait que 11 membres. De plus, le système juridique thaïlandais, qui laisse à désirer, et le développement insuffisant du marché financier rendaient les sorties difficiles (Scheela et Jittrapanum, 2008).

Réponse des pouvoirs publics

En février 2008, la Thaïlande a mis en place un dispositif quinquennal de garantie de portefeuille pour les PME. L'ensemble des banques commerciales thaïlandaises a signé un protocole d'accord pour y participer. Ce dispositif devait assurer aux banques participantes un niveau de risque acceptable, afin qu'elles puissent venir compléter les activités de banques publiques telles que la Société de garantie des crédits pour les petites entreprises (SBCGC).

La SBCGC fournit des garanties de crédit pour les petites entreprises viables qui ne peuvent pas présenter de sûreté suffisante. Pour chaque demande de prêt approuvée par un établissement financier, elle remet une lettre de garantie après paiement de la commission de garantie par la PME. En 2009, ce mécanisme représentait 30 milliards THB de garanties de crédit. En 2007, 2 866 PME avaient vu leur demande de garantie acceptée. Le nombre moyen de prêts ainsi garantis était de 7 800 – un nombre relativement faible par rapport au nombre total de PME, qui semble indiquer un potentiel inexploité pour faciliter l'accès des PME au crédit. En 2011, la SBCGC avait un encours de garanties de crédit de 89 milliards THB.

Encadré 4.13. Définition des PME utilisée dans le Tableau de bord pour la Thaïlande

Définition nationale

La notion de petite et moyenne entreprise (PME) thaïlandaise a été définie le 11 septembre 2002 par le ministère de l'Industrie. Cette définition s'appuie sur le nombre de salariés et sur les immobilisations de l'entreprise : une entreprise est considérée comme une PME lorsqu'elle compte moins de 200 salariés et que ses immobilisations sont inférieures à 200 millions THB, hors propriétés foncières et immobilières. Les PME thaïlandaises sont réparties en trois catégories : production, services et commerce.

Définition des PME utilisée par le ministère thaïlandais de l'Industrie

Type	Petite entreprise		Moyenne entreprise	
	Effectif salarié	Capital (millions THB)	Effectif salarié	Capital (millions THB)
Production	Pas plus de 50	Pas plus de 50	51-200	51-200
Services	Pas plus de 50	Pas plus de 50	51-200	51-200
Commerce de gros	Pas plus de 25	Pas plus de 50	26-50	51-100
Commerce de détail	Pas plus de 15	Pas plus de 30	16-30	31-60

Définition des PME utilisée par les institutions financières


Les établissements financiers thaïlandais n'utilisent pas la définition officielle des PME, chaque établissement étant libre d'appliquer sa propre définition, qui repose généralement sur des critères tel qu'un chiffre d'affaires inférieur à 400-500 millions THB, ou une ligne de crédit inférieure à 200 millions THB. Par conséquent, les données présentées dans le Tableau de bord pour la Thaïlande ne s'appuient pas sur la définition nationale susmentionnée.

**Tableau 4.104. Financement des PME et des entrepreneurs :
Tableau de bord pour la Thaïlande, 2007-11**

Indicateurs	Définitions	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement						
Prêts aux PME	Milliards THB	1 331	1 457	1 565	1 678	1 729
Ensemble des prêts aux entreprises	Milliards THB	4 733	5 471	5 819	4 369	4 695
Part des prêts aux PME	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	28.1	26.6	26.9	38.4	36.8
Prêts à court terme aux PME	Milliards THB	578	647	692	973	783
Prêts à long terme aux PME	Milliards THB	753	810	873	701	879
Total des prêts à court et à long terme aux PME	Milliards THB	1 331	1 457	1 565	1 674	1 662
Prêts à court terme aux PME	% du total des prêts aux PME	43.4	44.4	44.2	58.1	47
Encours des garanties de prêt, SBGC	Milliards THB	64.0	86.9
Prêts aux PME garantis par l'État	Milliards THB	21
Prêts accordés aux PME	Milliards THB	217	312	245	392	..
Prêts demandés par les PME	Milliards THB	304	421	218	536	..
Ratio prêts accordés aux PME /prêts demandés par les PME	%	71.5	74.1	85.6	73.1	..
Total des prêts improductifs	Milliards THB	453	397	412	..	145
Prêts aux PME improductifs	Milliards THB	105	99	119	75	62
Prêts aux PME improductifs	En % des prêts aux PME	7.9	6.8	7.6	4.5	3.6
Total des prêts improductifs	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	9.6	7.3	7.1	..	3.1
Taux d'intérêt moyen des prêts aux PME	%	5.94	6.34	6.6	7.14	8.1
Écart de taux d'intérêt (taux d'intérêt moyen PME/grandes entreprises)	%	1.20	1.30	1.42	..	2.7
Sûreté, PME	Milliards THB	793	2 201	3 553	2 855	9 370
Sûreté, PME	Valeur des sûretés fournies par les PME/prêts PME, %	59.6	151.1	228.4	170.1	542.0
Autres						
Retards de paiement des PME	Nombre moyen de jours	33.0
Faillites, total ¹	Faillites/ensemble des PME, %	66.0

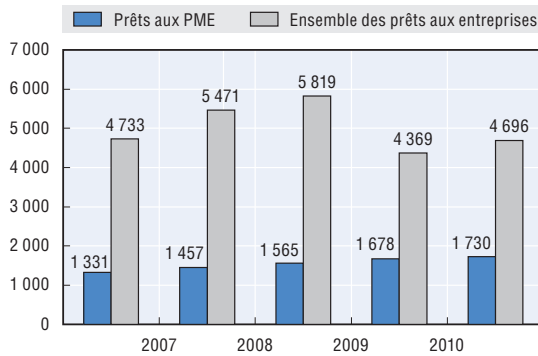
1. Il ressort des indications fournies par la Banque de Thaïlande que seules sont disponibles des données pour 2007, en raison de la restructuration des états financiers demandée en 2009 par le ministère du Commerce, qui a entraîné un retard du traitement de l'ensemble des données financières pour l'année 2008. En 2007, la Thaïlande comptait 370 118 entreprises insolvable, soit 6 600 entreprises insolvable pour 10 000 entreprises. Signalons toutefois que si les faillites d'entreprises sont extrêmement nombreuses, il est également très facile pour celles-ci de reprendre leurs activités.

Source : Voir le tableau 4.105.

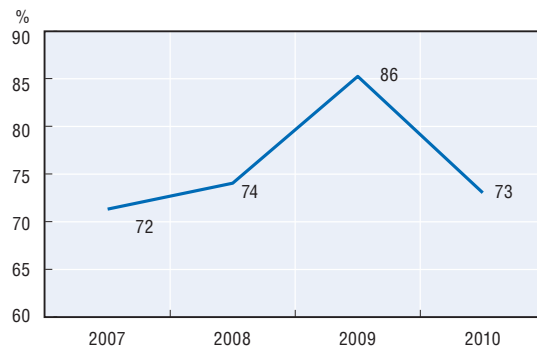
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933063043>

Graphique 4.58. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Thaïlande

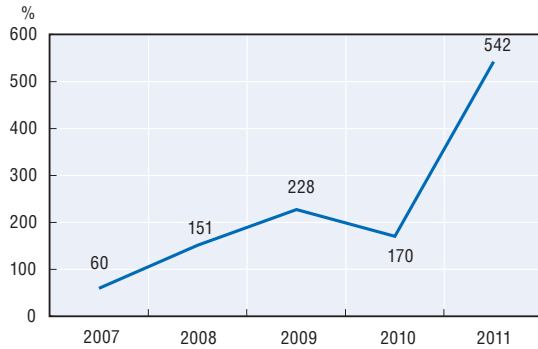
A. Prêts aux PME¹ et ensemble des prêts aux entreprises, 2007-11
Données annuelles, en milliards THB



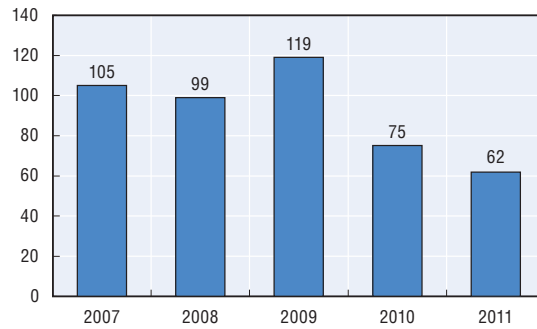
B. Prêts PME accordés/prêts PME demandés, 2007-10
Données annuelles, en pourcentage des prêts aux PME demandés



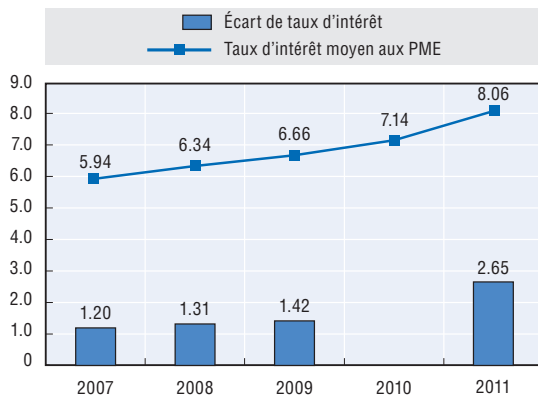
C. Valeur des sûretés fournies par les PME, 2007-11
Données annuelles, en pourcentage de l'ensemble des prêts aux PME



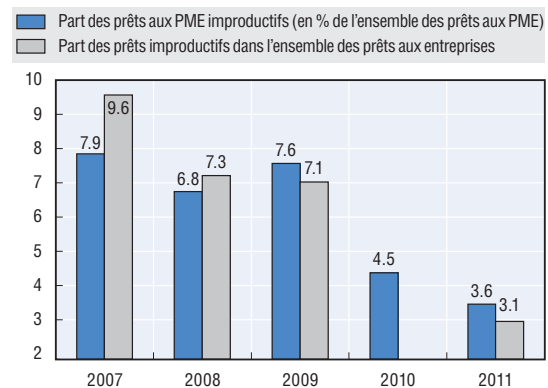
D. Prêts aux PME improductifs, 2007-11
Données annuelles, en milliards THB



E. Taux d'intérêt des prêts aux PME et écart de taux d'intérêt², 2007-11
Pourcentage annuel



F. Total des prêts improductifs, dont aux PME, 2007-11
Pourcentage annuel



1. Entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 400 millions THB (10 millions EUR).

2. Écart de taux d'intérêt moyen des prêts aux PME et aux grandes entreprises. Les banques n'ont pas communiqué d'informations pour 2010.

Source : Banque de Thaïlande.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061314>

Tableau 4.105. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la Thaïlande

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Part des prêts aux PME	Encours des prêts aux PME consentis par les banques en fin de période, stocks. Les banques thaïlandaises définissent une PME comme une entreprise ayant un chiffre d'affaires de moins de 400 millions THB ou une ligne de crédit inférieure à 200 millions THB.	Banque de Thaïlande
Ensemble des prêts aux entreprises	Encours de l'ensemble des prêts (à l'exclusion des prêts interbancaires) consentis par les banques en fin de période, stocks.	Banque de Thaïlande
Prêts à court terme aux PME	Encours des prêts aux PME consentis par les banques, d'une durée inférieure à 1 an, stocks.	Banque de Thaïlande
Prêts à long terme aux PME	Encours des prêts aux PME consentis par les banques, d'une durée supérieure à 1 an, stocks.	Banque de Thaïlande
Encours des garanties de prêt, SBGC	Prêts aux PME garantis par la SBGC. Une entreprise est considérée comme une PME lorsqu'elle emploie moins de 200 salariés et que ses immobilisations sont inférieures à 200 millions THB, hors propriétés foncières et immobilières.	Banque de Thaïlande
Prêts aux PME garantis par l'État	Encours des garanties en fin d'année. Une entreprise est considérée comme une PME lorsqu'elle emploie moins de 200 salariés et que ses immobilisations sont inférieures à 200 millions THB, hors propriétés foncières et immobilières.	<i>Small Business Credit Guarantee Corporation</i> , rapport annuel
Prêts accordés aux PME	Prêts aux PME approuvés par les banques.	Banque de Thaïlande
Prêts demandés par les PME	Prêts aux PME dont l'approbation a été demandée.	Banque de Thaïlande
Total des prêts improductifs	Les chiffres recouvrent l'ensemble des entreprises desservies par le système bancaire thaïlandais.	Banque de Thaïlande
Prêts aux PME improductifs	Prêts aux PME dont la date d'échéance est dépassée de 90 jours. Les chiffres recouvrent l'ensemble des PME desservies par le système bancaire thaïlandais.	Banque de Thaïlande
Taux d'intérêt moyen des prêts aux PME	Taux d'intérêt moyen des nouveaux prêts aux PME, approuvés par la banque au cours d'une année.	Banque de Thaïlande
Écart de taux d'intérêt (taux d'intérêt moyen PME/grandes entreprises)	Écart moyen de taux d'intérêt entre les prêts aux PME et les prêts aux grandes entreprises.	Banque de Thaïlande
Sûreté, PME	Montant estimé de la sûreté, sur la base des prix du marché.	Banque de Thaïlande
Autres		
Retards de paiement des PME	Retard moyen en nombre de jours pour les créances commerciales, interentreprises (exemple : le vendeur consent à l'acheteur une échéance de paiement à 30 jours, mais celui-ci paie en retard, 15 jours après la date d'échéance). La définition des PME correspond à la définition nationale figurant à l'encadré 4.13.	<i>Business online</i>
Défaillances, PME	Nombre de PME insolvables divisé par le nombre total de PME, exprimé en pourcentage. La définition des PME correspond à la définition nationale figurant à l'encadré 4.13.	<i>Business online</i>

Références

OCDE (2011), *Thailand: Key Issues and Policies*, OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship, Éditions OCDE.

Scheela, W. et T. Jittrapanun (2008), « Impact Of The Lack Of Institutional Development On The Venture Capital Industry In Thailand », *Journal of Enterprising Culture (JEC)*, World Scientific Publishing Co. Pte. Ltd., vol. 16(02), pp. 189-204.

Turquie

Les PME dans l'économie nationale


En Turquie, une entreprise est une unité légale ou une combinaison d'unités légales. La définition d'une PME (voir encadré 4.14) n'y est pas entièrement conforme à celle de l'UE. Comme le montre le tableau 4.96, les micro-entreprises représentaient en 2009 plus de 98 % de l'ensemble des entreprises, environ 40 % de la main-d'œuvre et 60 % des exportations.

Tableau 4.106. Répartition des entreprises en Turquie, 2009

Par taille d'entreprise				
Taille de l'entreprise (effectif salarié)	Nombre d'entreprises	%	Effectif salarié	%
Ensemble des entreprises	2 483 300	100.0	6 921 035	100.0
<i>Micro (1-19)</i>	<i>2 445 339</i>	<i>98.5</i>	<i>2 739 856</i>	<i>39.6</i>
<i>Petites (10-49)</i>	<i>21 906</i>	<i>0.9</i>	<i>700 709</i>	<i>10.1</i>
<i>Moyennes (50-249)</i>	<i>13 233</i>	<i>0.5</i>	<i>1 363 209</i>	<i>19.7</i>
Grandes entreprises (250+)	2 822	0.1	2 117 261	30.6

Note : Les entreprises sans salarié sont comptabilisées dans les micro-entreprises.

Source : Office statistique national (TurkStat) 2009, Statistiques annuelles sur l'industrie et les services.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933063062>

Prêts aux PME

Sur la période 2007-11, les prêts aux entreprises et les prêts aux PME ont progressé. La part des PME a reflué en 2011 à 35.5 %, contre 40.1 % en 2007. Pendant la récession, les prêts aux PME improductifs ont augmenté, mais ils sont ensuite revenus à leur niveau de 2007.

Apports de fonds propres

Entre 2007 et 2011, les investissements de capital-risque dans les PME ont augmenté. Après une forte baisse en 2008 et en 2009, les investissements de capital-risque ont rebondi en 2010-11. Sur la période 2007-2011, les investissements de capital-risque visant les PME ont été multipliés par 1.5. Les données n'englobent que les informations des fonds de capital-risque qui remplissent des déclarations à l'intention du Conseil des marchés financiers.

Autres indicateurs

Les déclarations de faillite se font de différentes manières. Une entreprise débitrice ou ses créanciers peuvent directement demander au tribunal de commerce de lancer une

procédure de faillite. Lorsque le passif dépasse l'actif, des représentants mandatés ou les dirigeants de l'entreprise ou de la coopérative sont tenus d'informer le tribunal de commerce. Un créancier peut demander à ce dernier de lancer la procédure si une ordonnance de paiement n'a pas été suivie d'effet. Le tribunal peut ensuite envoyer à nouveau l'ordonnance au débiteur, qui a alors cinq jours pour payer cette créance, ainsi que les frais du tribunal. En l'absence d'objection, l'ordonnance de paiement devient définitive. Toutefois, le débiteur peut émettre une objection, ce qui suspend la procédure. Le créancier peut ouvrir un dossier de demande de faillite au tribunal de commerce. Potentiellement longues, ces procédures judiciaires aboutissent à un faible nombre de faillites.

Réponse des pouvoirs publics

L'Organisation pour le développement des PME de la République de Turquie (KOSGEB), consciente des difficultés que rencontrent les PME pour accéder à des financements, a élaboré en 2003 un Modèle de financement des PME. Toutes les entreprises enregistrées dans la base de données des entreprises de la KOSGEB peuvent bénéficier de ses programmes. La KOSGEB offre des bonifications d'intérêt et des garanties de prêt pour augmenter le volume du crédit, et aide les entreprises à se faire coter en bourse.

Aides au paiement des intérêts

La KOSGEB a créé en 2003 des programmes qui aident les PME à s'acquitter des intérêts de leurs emprunts. Les banques proposent à la KOSGEB des taux d'intérêt planchers ; une fois ceux-ci évalués, les banques retenues signent un protocole avec la KOSGEB. Quant aux entreprises inscrites à la KOSGEB, elles demandent directement un prêt ainsi subventionné à la banque concernée, qui statue sur la solvabilité de son client. Les programmes d'aide au paiement des intérêts couvrent des prêts pour :

- Les machines et équipements.
- La promotion et le financement des exportations.
- L'assistance en production.
- Le soutien d'urgence en cas de catastrophe naturelle.

Le montant et la durée du prêt sont déterminés selon son objet. Les programmes d'aide au paiement des intérêts sont de deux types : soutien du développement des entreprises et soutien des investissements.

Programmes de soutien du développement des entreprises

Les Programmes de soutien du développement des entreprises par les taux du crédit ont apporté aux PME un soutien financier spécifique qui les aide à affronter la crise économique mondiale. Ces programmes visent à améliorer la compétitivité, à aider les entreprises à survivre en des temps difficiles, à desserrer leurs contraintes financières en termes de coûts de production et à leur ouvrir de nouvelles possibilités d'investissement, de production et d'embauche. Le plafond général du crédit est de 11 000 EUR, et de 13 000 EUR pour les entreprises à actionnariat féminin majoritaire.

La KOSGEB a également fourni des crédits d'urgence pour aider les PME à faire face à des catastrophes naturelles ou techniques de type inondation, séisme, sécheresse, tempête, guerre, grève générale, incendie, terrorisme ou troubles civils. Les entreprises qui officialisent par une déclaration documentée les catastrophes dont elles ont été victimes

peuvent bénéficier de ce type d'aide. Par exemple, après le séisme dévastateur de Van, un prêt d'urgence plafonné à près de 45 000 EUR a été proposé aux PME locales de la région de Van et des provinces voisines. Les six premiers mois donnent lieu à un différé de remboursement, et les intérêts sont pris en charge par la KOSGEB.

Programmes de soutien des investissements par les taux du crédit

Par ces programmes, la KOSGEB aide les entreprises des secteurs de moyenne-haute et haute technologie, mais aussi des secteurs de moyenne-basse et basse technologie, à acquérir des machines et des équipements. Elle contribue aussi au développement de la main-d'œuvre des entreprises. Elle acquitte les intérêts. Le plafond du Programme 1 (secteurs de moyenne-haute et haute technologie) est fixé à 271 000 EUR ; et celui du Programme 2 (secteurs de moyenne-basse et basse technologie) à 135 000 EUR. Les entreprises sont tenues de signer un contrat dans lequel elles certifient que les machines et équipements achetés avec ce crédit seront conservés durant toute la période de remboursement. Les experts des banques surveillent la réalité de l'utilisation des matériels.

Le Programme de soutien pour les achats de machines et d'équipements GAP soutient les investissements dans des équipements que font des PME implantées dans la région turque dénommée Anatolie du Sud-Est*. Toutes les PME enregistrées peuvent y prétendre et les crédits sont plafonnés à 135 000 EUR.

Le tableau 4.97 indique le nombre d'entreprises aidées et le montant des crédits alloués chaque année au titre des programmes d'aide au paiement des intérêts de la KOSGEB. Entre 2003 et 2011, le volume des crédits alloués au titre de différentes subventions au paiement des intérêts de prêts s'est élevé à 5 milliards EUR. Pendant la crise économique mondiale, à partir de 2008, la KOSGEB a accru son abondement aux programmes. En 2009, avec la modification de loi portant création de la KOSGEB, cette dernière a pu aider aussi bien le secteur des services que le secteur manufacturier.

Tableau 4.107. Programme d'aide au paiement des intérêts de la KOSGEB, 2003-11

	Nombre d'entreprises	Montant total des crédits alloués (EUR)
2003	556	20 531 081
2004	2 840	133 097 046
2005	3 753	203 131 441
2006	2 787	145 221 090
2007	9 679	454 759 487
2008	23 886	806 053 828
2009	69 264	1 260 676 073
2010	43 310	861 543 593
2011	48 218	1 172 424 385
Total	202 293	5 057 438 024

Source : KOSGEB.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933063081>

* Le GAP est un projet de développement régional qui vise à améliorer le revenu et la qualité de la vie des habitants en mobilisant les ressources disponibles en Anatolie du Sud-Est, en éliminant les disparités de développement qui existent entre cette région et d'autres régions du pays, et en contribuant ainsi aux objectifs nationaux de croissance économique et de stabilité sociale. Le GAP est mis en œuvre dans la région appelée Anatolie du Sud-Est, qui comprend neuf provinces (Adıyaman, Batman, Diyarbakır, Gaziantep, Kilis, Mardin, Siirt, Şanlıurfa et Şırnak) et représente environ 10 % de la population et de la superficie du pays.

Programmes de garantie du crédit

Le Fonds de garantie du crédit (KGF) fournit des garanties de crédit aux PME. Parmi ses actionnaires figurent la KOSGEB, l'Union des chambres et bourses de commerce, et la Confédération des artisans et compagnons turcs. La KOSGEB détient 33.2 % du capital du KGF et le Trésor lui fournit des contre-garanties.

Tableau 4.108. **Garanties KGF et volume du crédit, 2007-11**

	Nombre d'entreprises	Nombre de garanties	Montants garantis (millions TRY)	Volume du crédit (millions TRY)
2007	249	305	52.9	75.4
2008	914	1 138	284.5	402.5
2009	1 905	2 605	565.3	790.6
2010	1 933	3 090	938.9	1 302
2011	2 256	3 207	1 123	1 622

Source : KGF (Fonds de garantie du crédit) et Trésor turc (Hazine).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933063100>

Les prêts garantis ont connu, entre 2007 et 2011, une augmentation significative. Pendant la crise financière, le Trésor a apporté un soutien aux PME dont les sûretés apparaissaient insuffisantes compte tenu de leur endettement croissant. L'aide du Trésor leur a permis de restructurer leur dette.

En outre, des institutions financières internationales telles que la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissement et la Banque de développement du Conseil de l'Europe ont fourni aux PME des prêts directs garantis par le Trésor.

Tableau 4.109. **Prêts directs des institutions financières internationales bénéficiant de la garantie du Trésor, 2007-10**

En millions USD

	2007	2008	2009	2010
Prêts directs	552	842	997	1 321

Source: Trésor turc (Hazine).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933063119>

Programme de soutien aux entreprises émergentes

À partir de 2011, la KOSGEB a commencé à soutenir le capital-investissement visant les PME en aidant celles-ci à entrer en bourse. Dans le cadre de ce programme, la KOSGEB règle les frais d'inscription à la cote et n'exige pas leur remboursement ultérieur. L'organe gouvernemental chargé du développement et du soutien des PME offre en outre 100 000 TRY sous la forme d'un prêt sans recours.

Soutien de la KOSGEB au capital-risque

Fondé en 2007, *Istanbul Venture Capital Initiative* (iVCi) est le premier fonds de fonds et programme de co-investissement dédié de Turquie. Ses bailleurs de fonds sont la KOSGEB, la TTGV (Fondation turque de développement technologique), la TKB (Banque turque de développement), la Garanti Bank, le groupe bancaire grec NBB et le Fonds européen d'investissement (EIF). Ce dernier conseille l'iVCi.


L'iVci capitalise sur l'expérience de l'EIF, organe financier communautaire spécialisé dans les PME et branche du Groupe de la Banque européenne d'investissement (Groupe BEI) chargée du capital-investissement. L'iVci a signé huit engagements pour un total de 144 millions EUR. Avec l'ajout en 2012 d'un fonds régional portant son nombre total de fonds à neuf, l'iVci sera pleinement engagé.

Le tableau 4.100 détaille les capitaux apportés par la KOSGEB à iVci.

Tableau 4.110. **Capitaux apportés par la KOSGEB à iVci, 2008-12**

	Montant (EUR)
2008	1 500 000
2009	1 093 750
2010	1 406 250
2011	3 025 000
2012	8 750 000
Total	15 775 000

Source : KGF (Fonds de garantie du crédit).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933063138>

Encadré 4.14. **Définition des PME utilisée dans le Tableau de bord pour la Turquie**

La loi portant définition des PME est entrée en vigueur le 18 mai 2006, et a été modifiée le 4 novembre 2012. Elle dispose qu'une PME est une entité économique employant moins de 250 personnes et ayant un chiffre d'affaires annuel ou un total annuel de bilan ne dépassant pas 40 millions TRY. Les caractéristiques respectives des micro-entreprises, des petites entreprises et des entreprises moyennes sont détaillées ci-après :

	Micro-entreprises	Petites entreprises	Entreprises moyennes
Effectif salarié	< 10	< 50	< 250
Chiffre d'affaires annuel	≤ 1 million TRY	≤ 8 millions TRY	≤ 40 millions TRY
Total annuel de bilan	≤ 1 million TRY	≤ 8 millions TRY	≤ 40 millions TRY

Source : Law on SME definition, 4 novembre 2012.

Tableau 4.111. **Tableau de bord des PMEM et des entrepreneurs pour la Turquie, 2007-11**

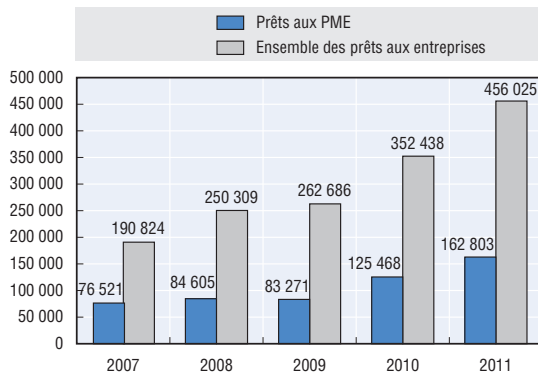
Indicateurs	Unités	2007	2008	2009	2010	2011
Endettement						
Prêts aux PME	Millions TRY	76 521	84 605	83 271	125 468	162 803
Ensemble des prêts aux entreprises	Millions TRY	190 824	250 309	262 686	352 438	456 025
Part des prêts aux PME	En % de l'ensemble des prêts aux entreprises	40.1	33.8	31.7	35.6	35.5
Garanties de prêts accordées par l'État aux PME	Millions TRY	52.9	284.5	565.3	938.9	1 123
Prêts aux PME garantis par l'État	Millions TRY	75.4	402.5	790.6	1 302	1 622
Prêts directs	Millions USD	552	842	997	1 321	
Total des prêts improductifs	Millions TRY	10 345	14 053	21 853	19 993	18 973
Prêts aux PME improductifs	Millions TRY	2 873	4 260	6 892	5 892	5 180
Prêts aux PME improductifs	% du total des prêts aux PME	3.8	4.8	7.6	4.5	3.1
Apports de fonds propres						
Capital-risque et capitaux de croissance	Milliers TRY	13 172	6 854	5 827	14 846	19 683
Capital-risque et capitaux de croissance	Taux de croissance en glissement annuel, %	..	-48.0	-15.0	154.8	32.6
Autres						
Faillites, total	Nombre	52	47	50	68	72

Source : Voir le tableau 4.112.

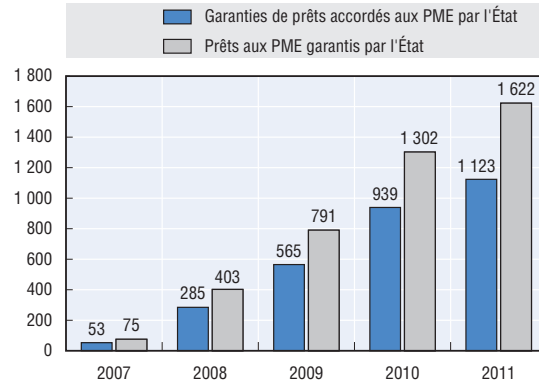
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933063157>

Graphique 4.59. Tendances du financement des PME et de l'entrepreneuriat en Turquie

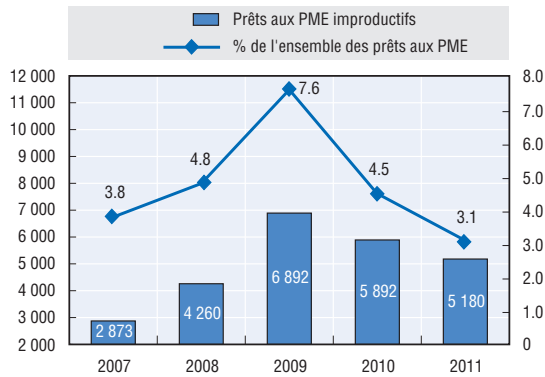
A. Prêts aux PME et ensemble des prêts aux entreprises, 2007-11
Données annuelles, en millions TRY



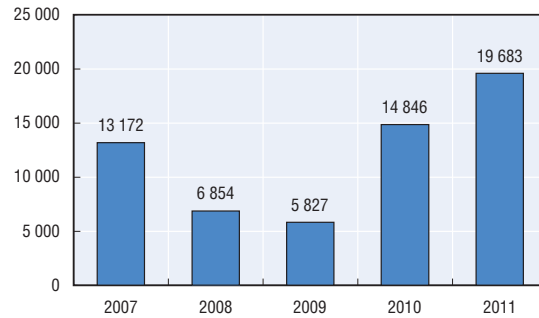
B. Garanties de prêts et prêts garantis par l'État, 2007-11
Données annuelles, en millions TRY



C. Prêts improductifs, 2007-11
Données annuelles, en millions TRY (échelle de gauche)
et en % de l'ensemble des prêts aux PME (échelle de droite)



D. Capital-risque et capital-développement investi, 2007-11
Données annuelles, en milliers TRY



Source : Parties A et C : BDDK (Agence turque de régulation et de supervision bancaires). Partie B : KGF (Fonds de garantie du crédit) et Trésor turc. Partie D : SPK (Autorité turque des marchés financiers).


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933061333>

Tableau 4.112. Définitions et sources des indicateurs des PME et des entrepreneurs pour le Tableau de bord pour la Turquie

Indicateurs	Définitions	Sources
Endettement		
Prêts aux PME	Prêts des banques et des institutions financières aux PME, encours (stocks) à la fin de la période considérée ; en fonction de la taille de l'entreprise selon la définition nationale des PME.	Données sur l'offre d'institutions financières, données consolidées de la BDDK (Agence turque de régulation et de supervision bancaires)
Ensemble des prêts aux entreprises	Prêts des banques et des institutions financières à l'ensemble des entreprises non financières, encours (stocks).	Données sur l'offre, données consolidées de la BDDK (Agence turque de régulation et de supervision bancaires)
Garanties de prêts accordées par l'État aux PME	Garanties disponibles pour les banques et institutions financières, encours.	Données sur l'offre, données consolidées du KGF (Fonds de garantie du crédit) et du Trésor turc (Hazine)
Prêts aux PME garantis par l'État	Volume du crédit soutenu par des garanties de prêt.	KGF (Fonds de garantie du crédit) et Trésor turc (Hazine)
Prêts directs	Volume des prêts obtenus auprès d'institutions financières internationales (IFI), avec garantie du Trésor, qui sont transférés aux PME par les banques d'État pour financer des investissements.	Données sur l'offre, données consolidées du Trésor turc et du KGF
Prêts improductifs	Prêts improductifs rapportés à l'ensemble des prêts aux entreprises.	Données sur l'offre, données consolidées de la BDDK (Agence turque de régulation et de supervision bancaires)
Prêts aux PME improductifs	Prêts aux PME improductifs rapportés à l'ensemble des prêts aux PME.	Données sur l'offre, données consolidées de la BDDK (Agence turque de régulation et de supervision bancaires)
Apports de fonds propres		
Capital-risque et capitaux de croissance	Capitaux d'amorçage, de démarrage, de développement initial et d'expansion (y compris rachats, retournements et remplacements par des fonds de capital-risque), investissements dans les seules PME.	Données administratives de la SPK (Autorité turque des marchés financiers)
Autres		
Faillites, total	Nombre d'entreprises déclarées en faillite.	TOBB (Union des chambres et bourses de commerce de Turquie) et Gazette turque du Registre du commerce

ANNEXE A

Méthodologie de production des Tableaux de bord nationaux

1. Introduction

Le financement des PME et des entrepreneurs : Tableau de bord de l'OCDE est à la fois un cadre de suivi de l'évolution de l'accès des PME et des entrepreneurs aux financements – au niveau national et international – et un outil venant épauler la formulation et l'évaluation des politiques.

Les profils par pays présentent des données relatives à différents indicateurs qui mesurent les tendances du financement des PME par le crédit et le capital-investissement, ainsi que leur solvabilité et les dispositions prises par les pouvoirs publics. Ce jeu d'indicateurs et ces renseignements sur les politiques menées fournissent aux décideurs et autres parties prenantes un cadre homogène d'évaluation du degré de satisfaction des besoins de financement des PME, afin d'épauler la conception et l'évaluation des mesures publiques, et de suivre les répercussions des réformes financières sur l'accès des PME à des financements. D'un autre côté, les différences de définition et de couverture que l'on observe d'un pays à l'autre pour maints indicateurs limitent les comparaisons internationales, qui peuvent néanmoins se faire sous l'angle des tendances globales.

La présente annexe décrit la méthodologie de production des profils nationaux, détaille les indicateurs de base, examine l'emploi de variables indicatives en cas de limitations de données ou de dérogation aux définitions privilégiées, et cerne les limites en termes de comparabilité internationale. Elle fournit aussi des recommandations d'amélioration du recueil de données sur le financement des PME.

2. Les indicateurs du Tableau de bord et leurs définitions

Indicateurs de base

Les tendances du financement des PME et des entrepreneurs sont suivies par le biais de 13 indicateurs de base qui traitent de questions précises intéressant l'accès aux financements (tableau A.1). Ces indicateurs de base ont été testés pendant une période pilote et ont été jugés conformes aux critères retenus pour l'exercice :

- **Utilité** : les indicateurs doivent mesurer de manière appropriée la facilité ou au contraire les difficultés d'accès des PME et des entrepreneurs aux financements, et doivent aider les décideurs à formuler ou ajuster leurs politiques et programmes.

- **Disponibilité** : les données permettant de construire les indicateurs doivent être déjà disponibles, de façon à ne pas représenter une charge supplémentaire pour les pouvoirs publics ou les entreprises.
- **Faisabilité** : si les informations pour construire l'indicateur ne sont pas dans le domaine public, il doit être possible d'en disposer pour un coût mesuré, ou de les recueillir au cours de collectes de données ou d'enquêtes périodiques.
- **Actualité** : il importe de collecter les informations en temps utile, de façon à pouvoir suivre l'évolution des conditions de l'accès des PME aux financements. Des données annuelles seront peut-être plus facilement disponibles, mais devraient être complétées autant que possible par des données trimestrielles de façon à mieux transcrire les variations des indicateurs du financement et à décrire les changements de cap.
- **Comparabilité** : les indicateurs doivent être relativement uniformes d'un pays à l'autre en termes de population ciblée, de contenu, de méthode de recueil des données et de périodicité ou d'actualité.

Tableau A.1. **Indicateurs de base pour le Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et des entrepreneurs**

1.	Prêts aux PME/prêts à l'ensemble des entreprises
2.	Prêts aux PME à court terme/prêts aux PME
3.	Garanties accordées par l'État pour les prêts aux PME
4.	Prêts aux PME garantis par l'État
5.	Prêts directs de l'État aux PME
6.	Prêts aux PME accordés/prêts aux PME demandés ou prêts aux PME employés/prêts aux PME accordés
7.	Prêts aux PME improductifs
8.	Taux d'intérêt des prêts aux PME
9.	Écart de taux d'intérêt entre les PME et les grandes entreprises ou différence entre le taux d'intérêt des prêts et le taux de base
10.	Pourcentage de PME tenues de fournir une sûreté
11.	Capital-risque et capitaux de croissance
12.	Retards de paiement
13.	Faillites

Part des prêts aux PME dans l'ensemble des prêts aux entreprises : ce ratio retrace l'allocation de crédit par taille d'entreprise, c'est-à-dire l'importance relative des prêts aux PME sur le marché national du crédit.

Part des prêts à court terme dans les prêts aux PME : ce ratio illustre la structure de la dette des PME ou l'usage qu'elles font des emprunts qu'elles ont contractés – financement de l'exploitation ou financement d'investissements et de la croissance. Cependant, il faut interpréter ce ratio avec prudence, car il n'est pas insensible à la répartition du portefeuille des prêts bancaires aux PME entre prêts à court terme et prêts à long terme. De fait, la part des prêts à long terme peut s'accroître pendant une crise financière car il est plus facile pour les banques de fermer le robinet du crédit à court terme.

Garanties accordées par l'État pour les prêts aux PME, prêts aux PME garantis par l'État, prêts directs de l'État aux PME : ces indicateurs montrent l'ampleur du soutien de la puissance publique au financement des PME sous forme de prêts directs ou de garanties de crédit. La comparaison entre les garanties d'État et les prêts garantis renseigne sur l'utilisation des programmes de l'État en la matière, et sur l'ampleur de leur effet de levier.

Prêts aux PME accordés/prêts aux PME demandés : cet indicateur montre à quel point la demande de crédit émanant des PME est satisfaite. Une baisse de ce ratio indique un

resserrement du marché du crédit. L'indicateur renseigne également sur le taux de « rejet » des demandes de prêt par les PME. Il présente l'inconvénient de ne pas tenir compte de celles que l'on a « dissuadées » d'emprunter. Toutefois, dissuasion et rejet sont étroitement liés. Durant les replis économiques, comme le chiffre d'affaires des PME baisse et que les prêts deviennent plus risqués, les octrois de prêts diminuent. Simultanément, les demandes de prêt des PME peuvent aussi reculer en raison de l'effet de dissuasion. Cependant, les enquêtes semblent suggérer que les emprunteurs dissuadés ne représentent qu'une petite partie de la population des PME, de sorte qu'en période difficile le ratio continuerait de baisser.

Prêts aux PME employés/prêts aux PME accordés : ce ratio est utilisé par certains pays par substitution à l'indicateur précédent. Il montre la propension des banques à octroyer des crédits. Toutefois, contrairement à ce qu'on observe pour l'indicateur précédent, sa baisse indique que les conditions de crédit se desserrent parce que tous les crédits octroyés ne sont pas utilisés.

Prêts aux PME improductifs/prêts aux PME : cet indicateur fournit des informations sur la performance relative des prêts aux PME au sein du portefeuille de crédit des banques, c'est-à-dire sur le risque induit par leur exposition au crédit aux PME. Il peut être comparé au ratio global des prêts improductifs par rapport à l'ensemble des prêts octroyés aux entreprises afin de déterminer si les PME sont de moins bons emprunteurs.

Taux d'intérêt pour les PME et écarts de taux d'intérêt : ces indicateurs décrivent la tension du marché et la corrélation (positive ou négative) des taux d'intérêt avec la taille de l'entreprise.

Obligation de sûreté : cet indicateur montre la tension des conditions de crédit. Il repose sur les enquêtes menées du côté de la demande, dans lesquelles les PME indiquent si on leur a imposé de fournir une sûreté pour le dernier emprunt contracté. Il n'est pas disponible auprès des sources du côté de l'offre, car les banques ne divulguent généralement pas cette information.

Capital-risque et capitaux de croissance : cet indicateur montre la capacité à attirer des fonds propres sous la forme de capital-risque d'amorçage, de démarrage, de développement initial et de capital-développement. Il n'inclut pas le capital-transmission, le capital-retournement et le capital-remplacement.

Retards de paiement : cet indicateur contribue à l'évaluation des problèmes de trésorerie des PME. Si le retard concerne des activités entre entreprises et consommateurs (B2C), il révèle les difficultés rencontrées par les PME pour se faire payer par leurs clients ; s'il provient d'activités entre entreprises (B2B), il transcrit les retards de crédit fournisseur, qui indiquent à quel point les PME gèrent leurs difficultés de trésorerie en différant les règlements. Plus le retard B2B est élevé par rapport au retard B2C, plus les problèmes de trésorerie sont allégés. Actuellement, les pays renseignent l'un des deux indicateurs, mais à l'avenir, les données relatives aux deux indicateurs seront collectées afin d'autoriser cette comparaison.

Faillites de PME ou faillites pour 10 000 ou 1 000 PME : il s'agit d'un indicateur de substitution pour les perspectives de survie des PME. Des changements brutaux dans les taux de faillite signalent la force des répercussions des crises économiques sur les PME. Il est toutefois probable que cet indicateur sous-estime le nombre de sorties de PME, car certaines de ces entreprises ferment avant d'être empêtrées dans des difficultés financières. La préférence va au décompte du nombre de faillites pour 10 000 ou 1 000 PME, car ce ratio n'est pas influencé par la hausse ou la baisse du nombre d'entreprises dans l'économie.

Définitions privilégiées

Pour calculer ces indicateurs de base, on a recueilli des données pour 16 variables. Il existe pour chacune d'elles une définition privilégiée (tableau A.2) qui vise à faciliter la cohérence et la comparabilité chronologiques. La plupart des données proviennent de sources concernant l'offre, c'est-à-dire d'institutions financières, et souvent de statistiques de la banque centrale. Quelques données sont issues d'enquêtes sur la demande menées auprès de responsables du crédit ou de PME elles-mêmes. Dans différents cas, les pays ne peuvent respecter la « définition privilégiée » d'un indicateur en raison de limitations relatives aux données ou de pratiques déclaratives spécifiques, et on a alors recours à des données de substitution. C'est pourquoi chaque profil par pays assortit les données d'un tableau des définitions et des sources pour chaque indicateur.

Tableau A.2. Définitions privilégiées pour les indicateurs de base

Indicateur	Définition/description	Sources
Prêts aux PME	Prêts de banques et d'institutions financières aux PME, encours (stocks) en fin de période OU nouveaux prêts (flux) ; par taille d'entreprise, sur la base de la définition nationale des PME ou, si nécessaire, des prêts inférieurs à 1 million EUR.	Données sur l'offre de crédit fournies par les institutions financières
Ensemble des prêts aux entreprises	Prêts des banques et des institutions financières à toutes les entreprises non financières, encours (stocks) ou nouveaux prêts (flux).	Données sur l'offre
Prêts aux PME à court terme	Prêts d'une durée inférieure ou égale à un an ; encours ou nouveaux prêts.	Données sur l'offre
Prêts aux PME à long terme	Prêts d'une durée supérieure à un an ; encours ou nouveaux prêts.	Données sur l'offre
Garanties accordées par l'État pour les prêts aux PME	Garanties de l'État à la disposition des banques et d'autres organismes financiers pendant l'année.	Données sur l'offre
Prêts aux PME garantis par l'État	Prêts garantis par l'État ; stocks ou flux.	Données sur l'offre
Prêts directs de l'État aux PME	Prêts directs consentis par l'État ; stocks ou flux.	Données sur l'offre
Prêts aux PME accordés	Stocks ou flux.	Enquête sur l'offre
Prêts aux PME demandés	Stocks ou flux.	Enquête sur l'offre
Prêts aux PME improductifs	Prêts aux PME improductifs/ensemble des prêts aux PME.	Données sur l'offre
Taux d'intérêt des prêts aux PME	Taux annuels moyens des nouveaux prêts ; taux de base plus prime de risque ; échéance inférieure à un an ; et montants inférieurs à 1 million EUR.	Données sur l'offre
Écarts de taux d'intérêt	Entre les petites et les grandes entreprises ; échéance inférieure à un an ; montants inférieurs à 1 million EUR et égaux ou supérieurs à 1 million EUR.	Données sur l'offre
Sûreté	Pourcentage de PME tenues de fournir une sûreté pour leur dernier emprunt bancaire.	Enquête sur la demande
Capital-risque et capitaux de croissance	Capital d'amorçage, de démarrage, de développement initial et capital-développement (hors capital-transmission, capital-retournement, capital-remplacement).	Association de capital-risque (côté offre)
Retards de paiement	Nombre moyen de jours de retard au-delà de la période contractuelle pour les transactions entre entreprises (B2B) et entre entreprises et particuliers (B2C).	Enquête sur la demande
Faillites	Nombre d'entreprises déclarées en faillite ; et nombre de faillites pour 10 000 ou 1 000 entreprises.	Données administratives

Population de PME ciblée

La population de PME ciblée par le Tableau de bord se compose d'entreprises non financières « ayant des salariés », c'est-à-dire d'entités employant au moins un salarié outre le propriétaire/responsable, et engagées dans une activité non financière. Cette composition est cohérente avec la méthodologie adoptée par le Programme d'indicateurs

de l'entrepreneuriat OCDE-Eurostat. Le groupe cible exclut les entreprises sans salarié et les entreprises composées de travailleurs indépendants, ce qui diminue beaucoup le nombre d'entités que l'on peut considérer comme des PME. On dispose de données sur cette population cible pour la plupart des pays du rapport. Mais tous les pays ne recueillent pas et ne compilent pas les données à la source conformément à ces critères. C'est pourquoi les données englobent, dans certains cas, les entreprises financières ou les travailleurs indépendants.

Calendrier de la collecte des données

Les données du présent rapport couvrent la période 2007-11, qui comprend trois étapes économiques distinctes : l'avant-crise (2007), la crise (2008-09) et la reprise (2010-11). L'année 2007 sert d'année de référence à partir de laquelle sont mesurées les variations de l'accès des PME aux financements. L'adoption d'une moyenne pluriannuelle comme référence permettrait de neutraliser les événements exceptionnels ou les phases de cycle erratiques de telle ou telle année. Mais comme il serait difficile de compiler une telle série de données sur les PME, il a été décidé de se référer à un seul point.

Sources des données

Les données des Tableaux de bord nationaux sont fournies par des experts nationaux ayant accès aux renseignements nécessaires auprès de différentes sources relatives à l'offre et à la demande. On trouvera à l'annexe D les références aux enquêtes et ressources statistiques sur le financement des PME et des entrepreneurs dans plusieurs pays.

La plupart des indicateurs du Tableau de bord reposent sur des données concernant l'offre, c'est-à-dire des données fournies par des organismes financiers et d'autres agences gouvernementales. Plusieurs indicateurs reposent, eux, sur des enquêtes sur la demande menées auprès de PME. Néanmoins, tous les pays n'entreprennent pas de telles enquêtes. Il faudrait dans l'idéal que des données quantitatives sur la demande telles que celles des enquêtes auprès des PME, viennent compléter le tableau et améliorer la capacité interprétative du Tableau de bord de l'OCDE. Cependant, alors qu'il existe pléthore d'enquêtes *qualitatives* auprès des PME (c'est-à-dire d'enquêtes d'opinion), les enquêtes *quantitatives* sur la demande sont rares. L'expérience montre qu'il faut utiliser avec prudence les informations *qualitatives* issues des réponses aux enquêtes d'opinion. De plus, la comparabilité des enquêtes nationales est limitée, car les méthodologies d'enquête diffèrent d'un pays à l'autre. L'annexe E présente un exemple d'enquête quantitative simplifiée menée par Industrie Canada sur les conditions de crédit des petites entreprises en 2010 – une bonne pratique en matière d'enquête sur la demande, qui livre des données de qualité tout en limitant le coût pour les administrateurs et la charge imposée aux répondants. Des enquêtes comparables sur la demande sont aussi menées régulièrement par la Banque centrale européenne et la Commission européenne ; elles sont un exemple des avantages que peuvent apporter des définitions et méthodologies normalisées internationales.

3. Dérogations aux définitions privilégiées des indicateurs

Les limitations concernant les données et les pratiques déclaratives nationales entraînent parfois dans les Tableaux de bord nationaux des dérogations à la « définition privilégiée » d'un indicateur de base. Chaque profil comporte un tableau des définitions et

des sources afin de permettre d'interpréter correctement les éléments qu'il fournit. Corollaire de ces dérogations, les comparaisons internationales sont limitées pour certains indicateurs. Nous détaillons ci-après les principales dérogations aux définitions des variables et à la couverture des données.

Par ailleurs, il se peut que les pays, même lorsque les indicateurs adoptés correspondent à la définition privilégiée, rapportent des variables de flux ou des mesures de stocks. Les flux, qui sont mesurés sur une période comptable (c'est-à-dire un exercice), sont censés traduire les événements à court terme et sont donc plus volatils que les stocks, lesquels, mesurant la valeur d'un actif à un moment donné, transcrivent à la fois les derniers flux et les montants qui ont pu s'accumuler au fil du temps nets des amortissements. Ces différences doivent inciter à la prudence dans les comparaisons internationales portant sur un indicateur donné.

Prêts aux PME

Le Tableau de bord de l'OCDE a pour objectif de recueillir des données sur les prêts aux entreprises, y compris les découverts, lignes de crédit, prêts à court terme et prêts à long terme, qu'ils soient ou non improductifs. En outre, il vise à exclure les crédits hypothécaires au logement et les encours de carte de crédit des particuliers. Pour certains pays toutefois, des décalages importants existent par rapport à cette définition privilégiée des prêts aux PME.

Dans certains pays, les banques centrales n'exigent *aucune* information sur les prêts aux PME. Les prêts aux PME sont alors estimés à partir des données financières disponibles auprès des autorités fiscales. Dans d'autres cas, les encours de carte de crédit sont intégrés aux prêts aux PME, et on ne peut déterminer quelle est la part correspondant à des cartes de crédit utilisées par des particuliers et celle imputable à des cartes de société. Enfin, dans d'autres cas encore, les lignes de crédit et les découverts sont exclus.

Le rapport inclut les données sur les garanties de prêts accordés par l'État. Les données sur l'offre constituent la meilleure source d'information sur les garanties de prêts. Leur origine peut être très variée : collectivités locales, exécutifs régionaux, administration centrale. Dans certains pays, un volume important de garanties est aussi le fait de dispositifs de cautionnement mutuel (voir le chapitre 3). Ce sont des mécanismes privés qui, le plus souvent, bénéficient du soutien de la puissance publique sous forme de financements directs ou de contre-garanties. Néanmoins, les différents dispositifs de garantie de crédit – publics, privés et mixtes – ne sont pas toujours consolidés, sur le plan des chiffres, à l'échelle nationale. C'est pourquoi le Tableau de bord de l'OCDE rapporte essentiellement les garanties de prêts fournies par l'État, qui sont disponibles sans autre forme de procès. Dans certains cas, la méconnaissance ou des carences déclaratives compliquent le recueil de données sur les prêts garantis aux PME. En fait, les PME ne savent pas toujours que leur emprunt est garanti par l'État, et les banques, le plus souvent, ne le leur signalent pas.

Les indicateurs relatifs aux prêts aux PME accordés et demandés proviennent d'enquêtes sur la demande. Tous les pays ne mènent pas, toutefois, de telles enquêtes ou, s'ils les entreprennent, leurs résultats ne sont pas comparables. Plusieurs pays ont des informations sur les prêts aux PME utilisés plutôt que *demandés*. Dans un tel cas, on emploie le ratio de substitution prêts aux PME utilisés/prêts aux PME accordés. On n'obtient pas ainsi les mêmes informations qu'avec la définition privilégiée, mais une baisse du ratio

signale un assouplissement du marché du crédit, ou la fourniture par les banques d'un volume de crédit supérieur à ce que les PME ont utilisé.

On observe aussi une grande latitude dans la manière dont les banques définissent les prêts « improductifs ». Certaines utilisent comme critère un délai de 90 jours, d'autres une période plus longue. Toutefois, les analyses des variations de ce ratio permettent d'utiliser l'indicateur pour les comparaisons internationales.

Conditions du crédit aux PME

Il existe d'un pays à l'autre de nettes différences de calcul des taux d'intérêt des prêts aux PME. Si l'on convient que les « frais » devraient être intégrés au « coût » de ces prêts, il semble particulièrement difficile de choisir, parmi les nombreux « frais » imputés aux entreprises, ceux à inclure dans les taux d'intérêt.

Habituellement, les banques centrales ne recueillent pas certains renseignements essentiels sur l'accès des PME aux financements, comme les garanties exigées en matière de crédit aux PME. Les banques estiment que ces informations sont confidentielles. On peut en obtenir une vague approximation à partir des données relatives à la demande, à savoir le pourcentage de PME tenues de fournir une sûreté pour les nouveaux prêts. C'est cette mesure qu'utilise actuellement le Tableau de bord de l'OCDE, et nous recommandons, pour améliorer les renseignements disponibles sur les conditions du crédit aux PME, que les banques fassent des déclarations plus transparentes sur les prêts qu'elles accordent aux PME.

Apports de fonds propres

Le présent rapport suit les apports de fonds propres extérieurs, c'est-à-dire de capital-risque et de capital-développement. Le capital-risque est généralement présenté par stade de développement : amorçage, démarrage et développement initial. Les capitaux destinés à des stades ultérieurs de développement, dit capitaux de croissance, sont également précisés. Les capitaux consacrés à des rachats, retournements ou remplacements sont exclus du capital-risque et du capital-développement. Les taxinomies nationales ne ventilent pas toujours de cette manière leurs données relatives au capital-investissement, et la plupart ne les ventilent pas selon la taille de l'entreprise. Les données sur le capital-risque sont recueillies par des associations de capital-risque privées qui s'appuient sur des déclarations volontaires et auxquelles toutes les entreprises qui pourraient adhérer ne le font pas forcément. Il n'existe pas non plus de méthode normalisée pour évaluer le capital-risque. Une plus grande normalisation des déclarations de données en matière de capital-risque est nécessaire, au niveau non seulement des définitions utilisées pour les différents stades d'investissement, mais également de la méthodologie employée pour collecter les données.

Retards de paiement et faillites

En général, les données relatives aux retards de paiement et aux faillites sont collectées pour l'ensemble des entreprises, sans être ventilées selon la taille de ces dernières. Les PME représentant plus de 97 % des entreprises des pays participants, ce sont les chiffres nationaux pour les retards de paiement et les taux de faillite qui ont été utilisés pour le présent rapport. Toutefois, il est difficile de comparer les faillites d'un pays à l'autre en raison des différences de coût d'une faillite, de législation et de comportement face à la faillite. Dans certains cas, les procédures de mise en faillite prennent beaucoup de temps, et la faillite apparaît non pas durant la période de crise, mais ultérieurement.

4. Différences observées dans les définitions des PME

Le principal écueil potentiel en matière de comparabilité tient aux grandes disparités de définition statistique des PME que l'on observe d'un pays à l'autre dans les banques et les organismes nationaux. Il reste difficile de davantage harmoniser les définitions en raison de la disparité des préoccupations économiques, sociales et politiques nationales. Il existe en outre des différences au sein même de certains pays : pour recueillir des données sur le financement des PME, des banques et des établissements financiers n'utilisent pas la définition nationale de ces dernières, mais une autre définition.

Parmi les pays participant au Tableau de bord, la définition statistique des PME la plus usitée est celle en vigueur à l'Union européenne (encadré A.1). Dans de nombreux cas, les autorités nationales collectent les données sur les prêts à partir de la définition nationale ou communautaire des PME, fondée sur la taille de l'entreprise, c'est-à-dire habituellement son effectif salarié ou son chiffre d'affaires annuel. Dans d'autres cas, les données concernant les prêts aux PME reposent non pas sur la taille de l'entreprise, mais sur la variable de substitution qu'est la taille du prêt*. Dans la présente édition du tableau de bord, 17 pays fournissent des informations sur les prêts aux PME en fonction de la taille de l'entreprise, et huit en fonction du montant du prêt. Il faut toutefois noter que ce dernier peut varier d'un pays à l'autre, et même parfois d'une banque à l'autre dans un pays donné.

Encadré A.1. Qu'est-ce qu'une PME ?

La définition communautaire de la taille de l'entreprise repose sur quatre critères associés: l'effectif salarié, le chiffre d'affaires, l'actif total de l'entité légale et son indépendance. En l'absence de définition universelle d'une PME, il est possible d'utiliser différents critères dans la définition ; mais on considère généralement que les PME sont des entreprises qui ne sont pas filiales d'autres entreprises et dont l'effectif est inférieur à un nombre de salariés variable selon le pays. La limite supérieure la plus fréquente est de 250 salariés, comme à l'Union européenne. Cependant, certains pays fixent cette limite à 200 salariés, tandis que les États-Unis qualifient de PME les entreprises de moins de 500 personnes. Le plus souvent, les entreprises sont considérées comme de petites entreprises si elles ont moins de 50 salariés, et les micro-entreprises moins de 10 salariés. Les entreprises de taille moyenne en ont entre 50 et 249. Le chiffre d'affaires et les actifs financiers sont aussi mis à contribution pour définir les PME : dans l'UE, le chiffre d'affaires d'une PME ne peut dépasser 50 millions EUR, et son bilan annuel 43 millions EUR.

Source : OCDE (2006), *The SME Financing Gap (vol. I): Theory and Evidence*, Éditions OCDE, Paris.

Plusieurs raisons sont avancées pour ne pas compiler les statistiques financières en fonction de la taille de l'entreprise. En particulier :

- Les banques ne collectent pas les données selon la taille de l'entreprise.
- Une telle collecte est trop onéreuse.
- La ventilation des données sur les prêts par taille d'entreprise risquerait de mettre à mal leur confidentialité.

* Des études récentes de la Banque mondiale prouvent que le montant du prêt est une variable se substituant bien à celle de la taille de l'entreprise à laquelle est accordé le prêt. Voir par exemple Ardic, Mylenko et Saltane (2011), « Small and medium enterprises: A cross-country analysis with a new data set », *World Bank Policy Research Working Paper Series 5538*, Washington, DC.

L'expérience du tableau de bord de l'OCDE enseigne que les données sur les prêts ventilées par taille d'entreprise sont déjà présentes dans le système financier, mais qu'elles ne sont extraites que si les banques ont l'obligation réglementaire de les fournir. L'expérience incite également à penser que les difficultés énumérées ci-dessus pourraient facilement être surmontées. Par exemple, les exigences de confidentialité pourraient être satisfaites grâce à l'établissement de sous-groupes judiciaires. Ce problème pourrait donc se résoudre si les autorités nationales de réglementation rendaient la fourniture de ces éléments obligatoires pour les banques.

Tableau A.3. **Différences observées dans les définitions statistiques et financières nationales des PME**

	Définition statistique nationale des PME	Indicateurs	Définition des PME utilisée
Canada	Taille de l'entreprise : 1 à 499 salariés	Prêts aux PME	Montant du prêt : inférieur ou égal à 1 million CAD
		Prêts à court et long terme aux petites entreprises	Taille de l'entreprise : 1 à 99 salariés
		Prêts aux PME garantis par l'État	Taille de l'entreprise : ventes annuelles (chiffre d'affaires annuel) inférieures à 5 millions CAD
		Prêts directs de l'État aux PME	Taille de l'entreprise : ventes annuelles (chiffre d'affaires annuel) inférieures à 25 millions CAD
		Prime de risque pour les petites entreprises	Taille de l'entreprise : 1 à 99 salariés
		Prêts accordés et demandés, petites entreprises	Taille de l'entreprise : 1 à 99 salariés
		Petites entreprises tenues de fournir une sûreté	Taille de l'entreprise : 1 à 99 salariés
Chili	Chiffre d'affaires annuel de l'entreprise : inférieur ou égal à 100 000 UF	Prêts aux PME	Montant du prêt : inférieur ou égal à 18 000 UF
		Prêts à court et long terme aux PME	Montant du prêt : inférieur ou égal à 18 000 UF
		Prêts aux PME garantis par l'État	Taille de l'entreprise : chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 100 000 UF ou exportations annuelles inférieures ou égales à 400 000 UF
		Prêts directs de l'État aux PME	Moins de 12 hectares et capital égal ou inférieur à 3 500 UF
		Prêts aux PME accordés et demandés	Taille de l'entreprise : chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 100 000 UF
		Prêts improductifs aux PME	Montant du prêt : inférieur ou égal à 18 000 UF
		Taux d'intérêt des prêts à court terme aux PME	Montant du prêt : inférieur ou égal à 18 000 UF
		Retards de paiement des PME	Montant du prêt : inférieur ou égal à 18 000 UF
Corée	Varie selon le secteur	Prêts aux PME	La définition des PME varie selon le secteur.
		Prêts à court et long terme aux PME	La définition des PME varie selon le secteur.
		Garanties de prêts aux PME accordées par l'État	La définition des PME varie selon le secteur.
		Prêts directs de l'État aux PME	La définition des PME varie selon le secteur.
		Prêts aux PME accordés et demandés	La définition des PME varie selon le secteur.

Tableau A.3. Différences observées dans les définitions statistiques et financières nationales des PME (suite)

	Définition statistique nationale des PME	Indicateurs	Définition des PME utilisée
		Prêts improductifs aux PME	La définition des PME varie selon le secteur.
		Écart de taux d'intérêt entre les PME et les grandes entreprises	La définition des PME varie selon le secteur.
		Retards de paiement des PME	La définition des PME varie selon le secteur.
Danemark	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés	Prêts aux PME	Montant du prêt : inférieur ou égal à 1 million EUR
		Prêts à court et long terme aux PME	Montant du prêt : inférieur ou égal à 1 million EUR
		Garanties de prêts aux PME accordées par l'État	Effectif de l'entreprise : jusqu'à 250 salariés
		Taux d'intérêt des prêts aux PME	Montant du prêt : inférieur ou égal à 1 million EUR
Espagne	Définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou total de bilan inférieur à 43 millions EUR)	Prêts aux PME	Montant du prêt : inférieur à 1 million EUR
		Prêts à court et long terme aux PME	Montant du prêt : inférieur à 1 million EUR
		Prêts aux PME garantis par l'État	Effectif de l'entreprise : moins de 250 salariés
		Taux d'intérêt des prêts aux PME	Montant du prêt : inférieur à 1 million EUR
		Capital-risque, PME	Effectif de l'entreprise : moins de 250 salariés
		Retards de paiement des PME	Taille de l'entreprise : définition de l'UE
		Faillites de PME	Taille de l'entreprise : définition de l'UE
États-Unis	Taille de l'entreprise : moins de 500 salariés	Prêts aux PME	Montant du prêt : inférieur à 1 million USD
		Prêts à court terme aux PME	Montant du prêt : inférieur à 1 million USD
		Prêts aux PME garantis par l'État	Varie selon le secteur
		PME tenues de fournir une sûreté	Montant du prêt : inférieur à 1 million USD
Fédération de Russie	Moins de 250 salariés, chiffre d'affaires inférieur ou égal à 1 milliard RUB	Prêts aux PME	Taille de l'entreprise : effectif inférieur à 250 salariés, chiffre d'affaires inférieur ou égal à 1 milliard RUB
		Garanties de prêts aux PME accordées par l'État	Taille de l'entreprise : effectif inférieur à 250 salariés, chiffre d'affaires inférieur ou égal à 1 milliard RUB
		Prêts aux PME garantis par l'État	Taille de l'entreprise : effectif inférieur à 250 salariés, chiffre d'affaires inférieur ou égal à 1 milliard RUB
		Prêts improductifs aux PME	Taille de l'entreprise : effectif inférieur à 250 salariés, chiffre d'affaires inférieur ou égal à 1 milliard RUB
Finlande	Définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou total de bilan inférieur à 43 millions EUR)	Prêts aux PME	Montant du prêt : jusqu'à 1 million EUR
		Prêts à court et long terme aux PME	Taille de l'entreprise : effectif inférieur à 250 salariés
		Montant des prêts aux PME garantis par l'État	Taille de l'entreprise : effectif inférieur à 250 salariés
		Prêts aux PME accordés et demandés	Montant du prêt : jusqu'à 1 million EUR
		Taux d'intérêt des prêts aux PME	Montant du prêt : jusqu'à 1 million EUR
		PME tenues de fournir une sûreté	Taille de l'entreprise : effectif inférieur à 250 salariés
France	Définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou total de bilan inférieur à 43 millions EUR)	Prêts aux PME	Taille de l'entreprise : nombre de salariés (moins de 250), chiffre d'affaires (moins de 50 millions EUR), actifs totaux des unités légales (moins de 43 millions EUR) et indépendance ; la banque est tenue d'informer le registre central des crédits de tout octroi de prêt d'un montant supérieur à 25 000 EUR

Tableau A.3. **Différences observées dans les définitions statistiques et financières nationales des PME (suite)**

	Définition statistique nationale des PME	Indicateurs	Définition des PME utilisée
		Prêts à court, moyen et long terme	Taille de l'entreprise : nombre de salariés (moins de 250), chiffre d'affaires (moins de 50 millions EUR), actifs totaux des unités légales (moins de 43 millions EUR) et indépendance ; la banque est tenue d'informer le registre central des crédits de tout octroi de prêt d'un montant supérieur à 25 000 EUR
		Part de l'encours des prêts à des entreprises défaillantes, PME hors micro-entreprises	Taille de l'entreprise : nombre de salariés (moins de 250), chiffre d'affaires (moins de 50 millions EUR), actifs totaux des unités légales (moins de 43 millions EUR) et indépendance ; la banque est tenue d'informer le registre central des crédits de tout octroi de prêt d'un montant supérieur à 25 000 EUR
		Taux d'intérêt des prêts aux PME Faillites de PME	Montant du prêt : inférieur à 1 million EUR Taille de l'entreprise : nombre de salariés (moins de 250), chiffre d'affaires (moins de 50 millions EUR), actifs totaux des unités légales (moins de 43 millions EUR) et indépendance
Hongrie	Définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou total de bilan inférieur à 43 millions EUR)	Prêts aux PME	Taille de l'entreprise : nombre de salariés (moins de 250), chiffre d'affaires (moins de 50 millions EUR) et actifs totaux (moins de 10 millions EUR).
		Prêts par découvert aux PME	Taille de l'entreprise : nombre de salariés (moins de 250), chiffre d'affaires (moins de 50 millions EUR) et actifs totaux (moins de 10 millions EUR).
		Prêts pour investissement aux PME	Taille de l'entreprise : nombre de salariés (moins de 250), chiffre d'affaires (moins de 50 millions EUR) et actifs totaux (moins de 10 millions EUR).
		Prêts directs de l'État aux PME	Taille de l'entreprise : nombre de salariés (moins de 250), chiffre d'affaires (moins de 50 millions EUR) et actifs totaux (moins de 10 millions EUR).
		Prêts aux PME garantis par l'État	Taille de l'entreprise : nombre de salariés (moins de 250), chiffre d'affaires (moins de 50 millions EUR) et actifs totaux (moins de 10 millions EUR).
		Prêts improductifs aux PME	Taille de l'entreprise : nombre de salariés (moins de 250), chiffre d'affaires (moins de 50 millions EUR) et actifs totaux (moins de 10 millions EUR).
		Taux d'intérêt moyen pour les PME	Montant du prêt : jusqu'à 1 million EUR
Irlande	Définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou total de bilan inférieur à 43 millions EUR)	Prêts aux PME	Taille de l'entreprise
		Prêts à court et long terme aux PME	Montant du prêt : inférieur à 1 million EUR
		Taux d'intérêt des prêts aux PME	Montant du prêt : inférieur à 1 million EUR
Italie	Définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou total de bilan inférieur à 43 millions EUR)	Prêts aux PME	Taille de l'entreprise : moins de 20 ouvriers
		Prêts à court et long terme aux PME	Taille de l'entreprise : moins de 20 ouvriers
		Prêts aux PME garantis par l'État	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés
		Prêts directs de l'État aux PME	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés

Tableau A.3. **Différences observées dans les définitions statistiques et financières nationales des PME (suite)**

	Définition statistique nationale des PME	Indicateurs	Définition des PME utilisée
		Prêts aux PME accordés et utilisés	Taille de l'entreprise : moins de 20 ouvriers
		Prêts improductifs aux PME	Taille de l'entreprise : moins de 20 ouvriers
		Taux d'intérêt moyen des prêts aux PME	Taille de l'entreprise : moins de 20 ouvriers
		PME tenues de fournir une sûreté	Taille de l'entreprise : moins de 20 ouvriers
		Capital-risque et capital-développement, PME	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés
		Retards de paiement des PME	Taille de l'entreprise : chiffre d'affaires jusqu'à 50 millions EUR
Norvège	Définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou total de bilan inférieur à 43 millions EUR)	Prêts aux PME	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés
Nouvelle-Zélande	Pas de définition nationale unique	Taux d'intérêt des prêts aux PME	Montant du prêt : jusqu'à 1 million NZD
		Prêts aux PME accordés	Taille de l'entreprise : 6-19 salariés
		Prêts aux PME demandés	Taille de l'entreprise : 6-19 salariés
Pays-Bas	Définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou total de bilan inférieur à 43 millions EUR)	Prêts aux PME	Montant du prêt : jusqu'à 1 million EUR
		Prêts à court et long terme aux PME	Montant du prêt : jusqu'à 1 million EUR
		Garanties de prêts aux PME accordées par l'État	Taille de l'entreprise : jusqu'à 250 salariés
		Prêts aux PME accordés et demandés	Taille de l'entreprise : jusqu'à 250 salariés
		PME tenues de fournir une sûreté	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés
Portugal	Définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou total de bilan inférieur à 43 millions EUR)	Prêts aux PME	Taille de l'entreprise : définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou total de bilan inférieur à 43 millions EUR, Recommandation de la Commission 2003/361/CE)
		Prêts à court et long terme aux PME	Taille de l'entreprise : définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou total de bilan inférieur à 43 millions EUR, Recommandation de la Commission 2003/361/CE)
		Prêts aux PME garantis par l'État	Taille de l'entreprise : définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou total de bilan inférieur à 43 millions EUR, Recommandation de la Commission 2003/361/CE)
		Prêts aux PME accordés et demandés	Taille de l'entreprise : définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou total de bilan inférieur à 43 millions EUR, Recommandation de la Commission 2003/361/CE)
		Prêts improductifs aux PME	Taille de l'entreprise : définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou total de bilan inférieur à 43 millions EUR, Recommandation de la Commission 2003/361/CE)

Tableau A.3. **Différences observées dans les définitions statistiques et financières nationales des PME (suite)**

	Définition statistique nationale des PME	Indicateurs	Définition des PME utilisée
		Taux d'intérêt des prêts aux PME	Montant du prêt : inférieur ou égal à 1 million EUR (avant 2010) et prêts inférieurs ou égaux à 0.25 million EUR (en 2010)
		PME tenues de fournir une sûreté	Taille de l'entreprise : définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou total de bilan inférieur à 43 millions EUR, Recommandation de la Commission 2003/361/CE)
République slovaque	Définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou total de bilan inférieur à 43 millions EUR)	Prêts aux PME	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés (personnes physiques incluses)
		Prêts à court et long terme aux PME	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés (personnes physiques incluses)
		Garanties de prêts aux PME accordées par l'État	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés (personnes physiques incluses)
		Prêts aux PME garantis par l'État	Taille de l'entreprise : définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou total de bilan inférieur à 43 millions EUR, Recommandation de la Commission 2003/361/CE)
		Prêts directs de l'État aux PME	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés (personnes physiques incluses)
		Prêts directs de l'État aux PME	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés (personnes physiques incluses)
		PME tenues de fournir une sûreté	Taille de l'entreprise : définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou total de bilan inférieur à 43 millions EUR, Recommandation de la Commission 2003/361/CE)
		Capital-risque, PME	Taille de l'entreprise : définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou total de bilan inférieur à 43 millions EUR, Recommandation de la Commission 2003/361/CE)
République tchèque	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés	Prêts aux PME	Montant du prêt : jusqu'à 30 millions CZK
Royaume-Uni	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés	Prêts aux PME	Taille de l'entreprise : chiffre d'affaires jusqu'à 25 millions GBP
		Taux d'intérêt des prêts aux PME	Taille de l'entreprise : chiffre d'affaires jusqu'à 25 millions GBP
		PME tenues de fournir une sûreté	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés, entreprises sans salarié comprises
Serbie	Effectif jusqu'à 250 salariés, chiffre d'affaires jusqu'à 10 millions EUR, total de l'actif jusqu'à 5 millions EUR	Prêts aux PME	Taille de l'entreprise, conformément à la définition statistique nationale
		Taux d'intérêt des prêts aux PME	Montant du prêt : jusqu'à 1 million EUR
Slovénie	Définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou total de bilan inférieur à 43 millions EUR)	Prêts à court et long terme aux PME	Taille de l'entreprise : inférieure ou égale à 250 salariés et valeur de l'actif inférieure ou égale à 17.5 millions EUR

Tableau A.3. **Différences observées dans les définitions statistiques et financières nationales des PME (suite)**

	Définition statistique nationale des PME	Indicateurs	Définition des PME utilisée
		Prêts directs de l'État aux PME	Taille de l'entreprise : inférieure ou égale à 250 salariés et valeur de l'actif inférieure ou égale à 17.5 millions EUR
		Taux d'intérêt des prêts aux PME	Taille de l'entreprise et montant du prêt : entreprises de moins de 250 salariés et montants inférieurs à 1 million EUR
Suède	Définition de l'UE (moins de 250 salariés et chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions EUR et/ou total de bilan inférieur à 43 millions EUR)	Prêts aux PME	Taille de l'entreprise : 1-249 salariés
		Prêts à court et long terme aux PME	Taille de l'entreprise : 1-249 salariés
		Prêts aux PME garantis par l'État	Taille de l'entreprise : 0-249 salariés
		Garanties de prêts aux PME accordées par l'État	Taille de l'entreprise : 0-249 salariés
		Prêts directs de l'État aux PME	Taille de l'entreprise : 0-249 salariés
		Prêts accordés aux PME	Taille de l'entreprise : 0-249 salariés
		Taux d'intérêt des prêts aux PME	Montant du prêt : jusqu'à 1 million EUR
Suisse	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés	Prêts aux PME	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés
		Prêts aux PME garantis par l'État	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés
		Prêts aux PME utilisés	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés
		PME tenues de fournir une sûreté	Taille de l'entreprise : moins de 250 salariés
		Taux d'intérêt des prêts aux PME	Montant du prêt : jusqu'à 1 million CHF
Thaïlande	Nombre de salariés et immobilisations : moins de 200 salariés et immobilisations inférieures à 200 millions THB	Prêts aux PME	Taille de l'entreprise : chiffre d'affaires inférieur à 400 millions THB et/ou ligne de crédit inférieure à 200 millions THB.
		Prêts à court et long terme aux PME	Taille de l'entreprise : chiffre d'affaires inférieur à 400 millions THB et/ou ligne de crédit inférieure à 200 millions THB
		Prêts aux PME garantis par l'État	Taille de l'entreprise : chiffre d'affaires inférieur à 400 millions THB et/ou ligne de crédit inférieure à 200 millions THB
		Prêts aux PME accordés et demandés	Taille de l'entreprise : chiffre d'affaires inférieur à 400 millions THB et/ou ligne de crédit inférieure à 200 millions THB
		Prêts improductifs aux PME	Taille de l'entreprise : chiffre d'affaires inférieur à 400 millions THB et/ou ligne de crédit inférieure à 200 millions THB
		Taux d'intérêt moyen des prêts aux PME	Taille de l'entreprise : chiffre d'affaires inférieur à 400 millions THB et/ou ligne de crédit inférieure à 200 millions THB
		Retards de paiement des PME	La définition nationale des PME varie selon le secteur.
		Faillites de PME	La définition nationale des PME varie selon le secteur.
Turquie	Moins de 250 salariés et 40 millions TRY d'actifs	Prêts aux PME	Taille de l'entreprise

5. Influence de la diversité des définitions

Les nombreuses limitations relatives à la collecte de données que nous venons de détailler restreignent les possibilités de comparaisons internationales à partir des données brutes. Il est toutefois possible, grâce aux taux de croissance, d'observer les tendances générales des indicateurs, au sein de chaque pays et à l'échelle internationale. Lorsqu'on analyse des tendances, les disparités de composition exacte des indicateurs sont annulées

par le fait que l'examen porte non pas sur des niveaux, mais sur des variations chronologiques d'indicateurs. De surcroît, si les indicateurs sont analysés en groupe, il devient possible de dresser un tableau général des tendances nationales en matière de financement des PME. C'est précisément en comparant des tendances que le Tableau de bord fait la lumière sur les évolutions des conditions de marché et des politiques applicables au financement des PME et des entrepreneurs.

Une fois encore, la prudence reste toutefois de mise pour les comparaisons entre pays, notamment du point de vue des mesures de flux et de stocks. Les flux, qui sont mesurés sur une période comptable (un exercice) capturent des *variations* d'une variable donnée et sont donc plus volatils que les stocks, lesquels, mesurant des *niveaux*, c'est-à-dire la valeur d'un actif à un moment donné, transcrivent à la fois les derniers flux et les montants qui ont pu s'accumuler au fil du temps nets des amortissements. La comparaison des mesures de flux et de stocks peut s'avérer particulièrement problématique lorsqu'on examine des taux de croissance : en fait, un taux de croissance négatif d'une variable de flux peut être compatible avec un taux de croissance positif de la même variable mesurée en stocks. Il en sera ainsi si les variables de stock croissent au fil du temps mais que leur hausse en valeur absolue diminue.

6. Recommandations concernant l'amélioration des données

Si l'on veut à l'avenir améliorer l'actualité de la collecte des données et la comparabilité internationale, il faut que les pays progressent dans l'harmonisation du contenu des données et dans la normalisation des méthodes de recueil des données. L'adoption de formats de collecte des informations sur le financement des PME normalisés à l'échelle internationale permettra d'améliorer la qualité et l'homogénéité chronologique du cadre de suivi, tout en autorisant un peu de personnalisation au niveau national. À cet égard, il est recommandé que les pays agissent sans délai dans les domaines suivants :

- Utilisation d'un tableau normalisé de collecte et de transmission des données (voir annexe B).
- Utilisation d'un format normalisé de déclaration de toute création et modification des politiques et programmes publics intéressant le financement des PME (voir annexe C).

Il est aussi nécessaire de remédier aux insuffisances de données et de travaux afin de disposer d'informations plus complètes dans les domaines clés. On pourra œuvrer dans ce sens en :

- intégrant des renseignements complémentaires sur l'ampleur et le champ des dispositifs de cautionnement publics, notamment sur le montant des encours de garanties, sur les apports en capitaux de l'État et sur les montants des prêts bénéficiant de la garantie de l'État ;
- utilisant les informations issues des enquêtes sur la demande pour pallier les insuffisances de données disponibles sur les sûretés du côté de l'offre.

En outre, à moyen-long terme, les pays devront progresser du point de vue de l'harmonisation des définitions et de la transparence et des pratiques comptables des organismes financiers. À cet égard, les pouvoirs publics pourraient envisager les mesures suivantes pour améliorer la collecte de données sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat :

- exiger des organismes financiers qu'ils utilisent la définition nationale d'une PME, fondée sur la taille de l'entreprise ;
- exiger des organismes financiers qu'ils déclarent dans les délais requis à leur autorité de réglementation les prêts aux PME, taux d'intérêt pratiqués, exigences de sûreté, par taille d'entreprise et avec une ventilation en sous-catégories de taille, ainsi que les prêts aux PME bénéficiant d'un soutien de l'État ;
- encourager les autorités internationales, régionales et nationales, ainsi que les associations d'entreprises, à coopérer pour harmoniser les enquêtes quantitatives portant sur la demande, en termes de population, de questions posées et de calendrier ; encourager les organismes compétents à mener des enquêtes annuelles ;
- promouvoir l'harmonisation de la définition du capital-risque en termes de stades de développement.

ANNEXE B

Tableau normalisé de collecte de données sur le financement des PME

Nom du pays									
Indicateur	Unité	2007	2008	2009	2010	2011	Notes/révisions année précédente	Définitions	Sources
Endettement									
Prêts aux PME									
Ensemble des prêts aux entreprises									
Part des prêts aux PME	% de l'ensemble des prêts aux entreprises								
Faillites de PME									
Prêts à long terme aux PME									
Total des prêts à court et à long terme aux PME									
Prêts à court terme aux PME	% de l'ensemble des prêts aux PME								
Garanties de prêts accordées par l'État aux PME									
Prêts aux PME garantis par l'État									
Total des prêts improductifs									
Prêts aux PME improductifs									
Prêts improductifs aux PME	% de l'ensemble des prêts aux PME								
Taux d'intérêt, PME									
Taux d'intérêt, grandes entreprises									
Écart de taux d'intérêt									
Sûreté, PME									
Apports de fonds propres									
Capital-risque et capitaux de croissance									
Capital-risque et capitaux de croissance	Taux de croissance en glissement annuel, %								
Autres									
Retards de paiement									
Faillites, total									
Faillites, total	Taux de croissance en glissement annuel, %								
Faillites de PME									
Faillites de PME	Taux de croissance en glissement annuel, %								

ANNEXE C

Fiche normalisée d'information sur les programmes publics

1. Introduction

La Fiche normalisée d'information sur les programmes publics (tableau C.1) vise à harmoniser les renseignements fournis et à aider les pouvoirs publics à suivre l'évolution des conditions, des résultats et de l'efficacité de leurs programmes. L'homogénéité et la continuité de la fourniture d'informations au fil du temps sont cruciales pour l'évaluation. Souvent, des modifications des paramètres des programmes influent sur leurs résultats – adoption, coûts, etc. – avec un certain délai. La fiche permet de systématiser la communication des renseignements de manière cohérente dans le temps sans accroître la charge déclarative. Une fois saisies les données relatives à un programme précis, il est possible de les actualiser périodiquement. Lorsque le programme change, la fiche d'information précise l'année du changement et les paramètres affectés.

Les informations fournies sont centrées sur des programmes nationaux, et non régionaux, afin de réduire la complexité déclarative, mais il serait utile de signaler l'existence éventuelle d'initiatives régionales ou locales indépendantes similaires.

2. Paramètres des programmes

Les paramètres des programmes sont ventilés dans les catégories suivantes :

- *Agents et typologie.* Bien des acteurs sont en mesure de mettre les programmes en œuvre : secteur privé, autorités, ONG, etc. Parmi les différents types de programmes soutenant le financement des PME figurent les dispositifs de cautionnement des emprunts, les prêts directs, le cofinancement de prêts ou de fonds propres, le crédit-bail, le microcrédit, les incitations en faveur du capital-risque et des investisseurs-tuteurs (*business angels*), la médiation du crédit et l'analyse de crédit.
- *Critères d'admission.* Les critères d'admission au bénéfice du programme ont un impact direct sur l'ampleur de son adoption et sur son coût. Les modalités restrictives du programme peuvent par exemple concerner la taille de l'entreprise, le sexe ou l'âge de l'entrepreneur, le type d'activité (exportation, innovation, etc.), l'âge de l'entreprise, sa localisation (rurale/urbaine) et son secteur (industrie, agriculture, etc.).
- *Conditions particulières du financement.* Souvent, les programmes publics comportent des conditions particulières de financement :
 - ❖ Plafond de financement

- ❖ Taux d'intérêt
- ❖ Frais
- ❖ Durée/amortissement
- ❖ Objet du financement (fonds de roulement, expansion/investissement, R-D, etc.)
- ❖ Caution/sûreté.
- *Conditions particulières du programme.* Les programmes publics peuvent comporter des conditions particulières, dont :
 - ❖ Ratio de partage du risque (pourcentage garanti, abondement paritaire, etc.)
 - ❖ Valeur totale du fonds/engagement maximum/engagement budgétaire
 - ❖ Conditions complémentaires, additionnalité
 - ❖ Récupération des coûts/exigence de rendement.

Il est en général plus aisé de fournir des informations sur les paramètres ci-dessus que de suivre les coûts et l'adoption d'un programme. Pourtant, ces autres paramètres de la performance étant essentiels pour l'évaluation de l'action publique, il convient de s'efforcer tout particulièrement de les communiquer en temps utile et avec précision.

Parmi les coûts d'un programme figurent l'encours total, les pertes effectives découlant de défauts de remboursement et les coûts administratifs. L'ampleur de l'adoption de ces programmes et de la satisfaction de la demande des bénéficiaires visés par l'offre publique sont des éléments très intéressants pour les décideurs. L'adoption peut se mesurer par le nombre et le montant des opérations en cours.

Tableau C.1. Fiche d'information sur les programmes nationaux de promotion de l'accès des PME à des financements

Date de création/d'actualisation de la fiche :	
Nom du programme :	
Date de lancement :	Date d'achèvement :
Objectifs :	
Source de financement :	
Agents et typologie :	
Critères d'admission :	
Conditions particulières du financement :	
Conditions particulières du programme :	
Coût effectif :	
Adoption par les bénéficiaires :	
Évaluations : Non (), si Oui () lien consultable de l'évaluation :	
Programmes locaux ou régionaux similaires (s'ils sont indépendants) :	

ANNEXE D

Enquêtes et ressources statistiques sur le financement des PME et des entrepreneurs

Les enquêtes représentent une source d'informations et de données importante pour suivre l'état des financements disponibles et utilisés par les PME et les entrepreneurs, ainsi que pour évaluer la pertinence et l'efficacité des politiques publiques dans ce domaine. Un grand nombre d'enquêtes relatives à l'offre et à la demande sont menées au niveau national par les agences gouvernementales, les offices statistiques nationaux, les banques centrales et, dans certains cas, les associations d'entreprises et les organisations privées.

Les données issues des enquêtes, du côté de la demande comme de l'offre, peuvent compléter les données quantitatives provenant de sources relatives à l'offre et faire mieux appréhender les besoins de financement des entreprises. Les données des enquêtes sont particulièrement utiles pour évaluer les conditions de crédit lorsque les données pertinentes ne sont pas aisément accessibles ou produites en temps utile. Tel est par exemple le cas des informations sur les exigences de sûreté pour les prêts aux PME, qui sont traitées comme confidentielles par la majorité des banques.

Il existe toutefois un besoin urgent d'harmonisation dans la conception et la mise en œuvre des enquêtes. À l'heure actuelle, la normalisation internationale est faible en termes de chronologie, d'échantillonnage des populations, de méthode d'échantillonnage, de méthode d'administration et de questionnaire. Pour remédier à ce problème, les gouvernements sont encouragés à accroître les efforts de coopération entre les institutions publiques et privées afin d'améliorer la couverture et la comparabilité des résultats des différentes enquêtes sur un même phénomène. L'enquête BCE/CE sur l'accès des PME aux financements utilise une méthodologie normalisée et fournit un bon exemple des avantages que l'on peut tirer d'une méthodologie et de définitions normalisées à l'échelle internationale.

L'OCDE peut faire office de centre d'échange pour les efforts nationaux et multilatéraux destinés à améliorer la base de connaissances sur le financement des PME, en favorisant le dialogue international sur cette question, et en recueillant et diffusant des informations sur les ressources statistiques et les méthodologies et pratiques d'enquête développées dans les pays membres et non membres de l'OCDE. Elle fournit des liens vers les sources pertinentes pour les pays qui figurent dans le *Tableau de bord sur le financement des PME et des entrepreneurs*, ainsi qu'au niveau international.

Canada

PayNet Inc.

www.paynetonline.com

Programme de recherche sur le financement des PME – Enquête sur les conditions de crédit
www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h_02192.html

Programme de recherche sur le financement des PME – Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises
www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h_01570.html

Programme de recherche sur le financement des PME – Enquête auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises
www.ic.gc.ca/eic/site/061.nsf/fra/h_01569.html

Chili

Banque centrale du Chili – *General Conditions and Standards in the Credit Market*, juin 2011
www.bcentral.cl/estadisticas-economicas/credito-bancario/index.htm

Banque centrale du Chili – *Working papers*
www.bcentral.cl/eng/studies/working-papers/

Corée

Service de supervision financière – Statistiques sur la gestion des banques (en coréen)
www.fss.or.kr/fss/kr/bbs/list.jsp?bbsid=1207396624018&url=/fss/kr/1207396624018

Service de supervision financière – Système d'information sur les statistiques financières (en coréen)
<http://fisis.fss.or.kr/>

Danemark

Banque nationale du Danemark – *Lending Survey*
http://nationalbanken.dk/DNUK/Statistics.nsf/side/Danmarks_Nationalbanks_lending_survey!OpenDocument

Espagne

Banque d'Espagne – « *Interest rate statistics* », Statistical Bulletin
www.bde.es/webbde/en/estadis/infoest/bolest19.html

Banque d'Espagne (2011) – *Annual results of non-financial corporations 2010*
www.bde.es/bde/en/secciones/informes/Publicaciones_an/Central_de_Balan/anoactual/

Banque d'Espagne (2012) – « *Encuesta de BCE sobre el acceso de las PYMES a la financiación. Análisis de resultados y evolución reciente* », Boletín Económico, avril
www.bde.es/f/webbde/SES/Secciones/Publicaciones/InformesBoletinesRevistas/BoletinEconomico/12/Abr/Fich/art2.pdf

Banque d'Espagne (2012) – « *Results of non-financial corporations to 2011 Q4 and summary year-end data* », Economic Bulletin, avril
www.bde.es/f/webbde/SES/Secciones/Publicaciones/InformesBoletinesRevistas/BoletinEconomico/12/Abr/Files/art2e.pdf

Banque d'Espagne – *Financial Accounts of the Spanish Economy*
www.bde.es/webbde/en/estadis/ccff/cfcap2.html

Banque d'Espagne (2012), Rapport annuel
www.bde.es/f/webbde/SES/Secciones/Publicaciones/PublicacionesAnuales/InformesAnuales/11/Fich/inf2011e.pdf

Instituto de Crédito Oficial
www.ico.es/webcomercial/portal/

Ministère de l'Industrie, de l'Énergie et du Tourisme, Direction générale de la politique des PME
www.ipyme.org/en-US/Paginas/Home.aspx

États-Unis

Federal Reserve Board – Senior Loan Officer Opinion Survey on Bank Lending Practices
www.federalreserve.gov/boarddocs/snloansurvey/

Federal Reserve Board – Survey of Terms of Business Lending
www.federalreserve.gov/releases/e2/current/

National Bureau of Economic Research
www.nber.org

US Census Bureau – Business Dynamics Statistics
www.census.gov/ces/dataproducts/bds/index.html

US Department of the Treasury – Monthly Lending and Intermediation Snapshot
www.treasury.gov/initiatives/financial-stability/results/cpp/snapshot/Pages/default.aspx

Fédération de Russie

Centre russe de ressources sur les PME – SME Statistics in Russia: New Facts and Figures, 2011
www.rcsme.ru/eng/common/totals.asp

Finlande

Banque de Finlande – Finnish MFI new business on euro-denominated loans to euro area non-financial corporations by loan amount
www.suomenpankki.fi/en/tilastot/tase_ja_korko/Pages/tilastot_rahallaitosten_lainat_talletukset_ja_korot_lainat_lainat_uudet_sopimukset_yrityksille_en.aspx

Banque de Finlande – Confédération des industries finlandaises et ministère de l'Emploi et de l'Économie – Business financing surveys
www.suomenpankki.fi/en/julkaisut/selvitykset_ja_raportit/Pages/default.aspx

EK (Confédération des industries finlandaises) – EK's longitudinal financing surveys
www.ek.fi/ek/en/news/eks_financial_surveys_provide_an_accurate_picture_of_economic_situation_among_smes-5367

Fédération des entreprises finlandaises & Finnvera – Baromètre des PME (en finnois)
www.yrittajat.fi/fi-FI/uutisarkisto/a/uutisarkisto/pk-yritykset-varautuvat-uuteen-taantumaan-6

Autorité de supervision financière – Nonperforming assets and impairment losses by sector and industrial category
www.finanssivalvonta.fi/en/Statistics/Credit_market/Nonperforming_assets_by_sector/Pages/Default.aspx

Association finlandaise de capital-risque – FVCA industry statistics
www.fvca.fi/en/knowledge_centre/statistics

Finnvera – Annual reviews

www.finnvera.fi/eng/About-Finnvera/Publications

Huovinen, J. (2011) – *Impacts of financial crisis on SME financing. The Finnish evidence*, document présenté à l'atelier de la BCE « Access to finance of SMEs: what can we learn from survey data? », Francfort, Allemagne, 5-6 décembre 2011

www.ecb.int/events/pdf/conferences/ws_surveydata/Session_2.2_paper_Huovinen.pdf?8214f7c29f4d4f17b02017385bd4ffa1

Office statistique national finlandais – StatFin online service

www.stat.fi/tup/statfin/index_en.html

France

Banque de France (2011) – « En 2010, les PME bénéficient de la reprise mais diffèrent leurs investissements »

www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/publications/Bulletin-de%20la-Banque-de-France/Bulletin-de-la-Banque-de-France-etude-185-1.pdf

Banque de France (2011) – Stat info « Le financement des PME »

www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/entreprises/credits-par-type-dentreprise.html

Banque de France – Le financement des PME en France

www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/stats-info/detail/financement-des-pme-en-france.html

Banque de France – Le financement des PME en France (Webstat)

<http://webstat.banque-france.fr/fr/browse.do?node=5384417>

Banque de France – Page d'accueil « Entreprises »

www.banque-france.fr/en/economics-statistics/companies.html

Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie – Observatoire du financement des entreprises – Rapport sur le financement des PME-PMI et ETI en France

<http://mediateurducredit.fr/site/content/download/444/2637/file/RapportObsfi%20.pdf>

Hongrie

Autorité hongroise de supervision financière – Credit Institution data

www.pszaf.hu/en/left_menu/pszafen_publication/creditdata.html

Banque nationale hongroise (MNB) – Report on Financial Stability (2012)

http://english.mnb.hu/Root/ENMNB//Kiadvanyok/mnben_stabil

Banque nationale hongroise (MNB) – Lending survey

http://english.mnb.hu/Kiadvanyok/hitelezesi_felmeres

Irlande

Department of Finance – SME Lending Demand Survey – April to September 2011

www.finance.gov.ie/documents/publications/reports/2011/mazarbanklend.pdf

Central Bank – Bulletins trimestriels contenant régulièrement des recherches sur les PME

www.centralbank.ie/publications/Pages/QuarterlyBulletinArticles.aspx

Central Statistics Office

www.cso.ie/en/index.html

Company Registration Office – Publications

www.cro.ie/ena/downloads-corporate.aspx

Credit Review Office – Publications

www.creditreview.ie/Publications.aspx

Irish Venture Capital Association

www.ivca.ie/

Ireland SME Factsheet 2010/2011

http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/facts-figures-analysis/performance-review/files/countries-sheets/2010-2011/ireland_en.pdf

Italie

Banque d'Italie – Bank Lending Survey

www.bancaditalia.it/statistiche/indcamp/bls;internal&action=_setlanguage.action?LANGUAGE=en

Banque d'Italie – Survey of Industrial and Service Firms

www.bancaditalia.it/statistiche/indcamp/indimpser/boll_stat;internal&action=_setlanguage.action?LANGUAGE=en

Banque d'Italie – Business Outlook Survey of Industrial and Service Firms

www.bancaditalia.it/statistiche/indcamp/sondaggio;internal&action=_setlanguage.action?LANGUAGE=en

Banque d'Italie – Enquête sur les banques, Rapport sur l'offre et la demande de crédit (en italien)

www.bancaditalia.it/pubblicazioni/econo/ecore/2012/analisi_m/domanda_e_offerta_di_credito_2011.pdf

Nouvelle-Zélande

Reserve Bank of New Zealand – Financial Stability Report

www.rbnz.govt.nz/finstab/fsreport/

Small Business Advisory Group – Plusieurs rapports

www.med.govt.nz/business/business-growth-internationalisation/pdf-docs-library/small-and-medium-sized-enterprises/small-medium-businesses-in-nz-apr-2012.pdf

Statistics New Zealand – Business Operations Survey

www.stats.govt.nz/methods_and_services/information-releases/business-operations-survey.aspx

Statistics New Zealand – Statistiques sur la démographie des entreprises

www.stats.govt.nz/browse_for_stats/businesses/business_characteristics/BusinessDemographyStatistics_HOTPFeb12.aspx

Pays-Bas

Banque centrale des Pays-Bas – Domestic MFI Statistics

www.statistics.dnb.nl/en/financial-institutions/banks/domestic-mfi-statistics-monetary/index.jsp

République slovaque

Agence nationale pour le développement des PME – State of Small and Medium Enterprises Survey

www.nadsme.sk/en/content/state-small-and-medium-enterprises

Royaume-Uni

Bank of England – Credit Conditions Survey

www.bankofengland.co.uk/publications/other/monetary/creditconditions.htm

BIS (Department for Business, Innovation and Skills) – Portail de données sur les PME
<http://stats.bis.gov.uk/ed/sme/>

BIS – Reports on SME-related issues including finance
<http://bis.ecgroup.net/Publications/EnterpriseBusinessSupport/EnterpriseSmallBusiness.aspx>

BIS – Results from the 2009 Finance Survey of SMEs
www.bis.gov.uk/assets/biscore/enterprise/docs/10-636-2009-finance-survey-smes-results

BIS – Small Business Surveys, SME Business Barometers & Household Surveys of Entrepreneurship
www.bis.gov.uk/policies/enterprise-and-business-support/analytical-unit/research-and-evaluation/cross-cutting-research

Slovénie

Banque de Slovénie – Financial Stability Review
www.bsi.si/en/publications.asp?MapaId=784

Suède

Office statistique national suédois – Structural Business Statistics
www.scb.se/Pages/Product___130402.aspx

Office statistique national suédois – Financial Market Statistics
www.scb.se/Pages/Product___37274.aspx

SVCA (Swedish Private Equity & Venture Capital Association) (en suédois)
www.svca.se/sv/Om-riskkapital/SVCAs-rapporter/Branschens-utveckling/

Suisse

Secrétariat d'État à l'Économie (SECO) – Enquête sur le financement des PME en Suisse, 2009 et 2010

www.seco.admin.ch/aktuell/00277/01164/01980/index.html?lang=fr&msg-id=33346

www.news.admin.ch/dokumentation/00002/00015/index.html?lang=fr&msg-id=30247

www.news.admin.ch/dokumentation/00002/00015/index.html?lang=fr&msg-id=27341

Banque nationale suisse – Bulletin mensuel de statistiques bancaires
www.snb.ch/fr/i/about/stat/statpub/bstamon/stats/bstamon

Banque nationale suisse – Informations récentes sur les enquêtes
www.snb.ch/fr/i/about/stat/collect/id/statpub_coll_aktuelles

Banque centrale européenne

Euro Area Bank Lending Survey
www.ecb.int/stats/money/surveys/lend/html/index.en.html

Survey on the Access to Finance of SMEs in the Euro Area
www.ecb.int/stats/money/surveys/sme/html/index.en.html

Banque européenne d'investissement

Fonds européen d'investissement – Working Papers
www.eif.org/news_centre/research/index.htm

Commission européenne

DG Enterprise and Industry's Survey on the Access to Finance of SMEs
<http://ec.europa.eu/enterprise/policies/finance/data/>

Intrum Justitia

Intrum Justitia – European payment index
www.intrum.com/Press-and-publications/European-Payment-Index/

ANNEXE E

Exemple d'enquête quantitative simplifiée sur la demande

Enquête d'Industrie Canada sur les conditions de crédit des petites entreprises en 2010

Nombre de questions :	
Section A (information de sélection) :	4
Section B (financement général) :	4
Section C (financement par emprunt) :	6
Section D (de location-acquisition) :	2
Section E (financement par actions) :	2
Section F (données sur l'entreprise) :	5
Section G (information sur le propriétaire) :	4
Total :	27
Temps prévu : 15 minutes	
Répondant cible : propriétaire, directeur financier, comptable ou responsable de la gestion financière	

A. QUESTIONS DE SÉLECTION

Les questions filtres suivantes permettent de déterminer si l'entreprise fait partie du champ d'enquête.

A.1. Juste pour confirmer, êtes-vous ? [Note : Lire tout]

- a) Propriétaire de l'entreprise
- b) Personne en charge des finances de votre entreprise
- c) Autres

Si A.1= « c » alors allez à A2

Sinon, passez à A.3

A.2. Nous désirons parler avec la personne qui est la mieux informée des finances de l'entreprise et des instruments de crédits. Êtes-vous la bonne personne ?

Oui [continuez]

Non [demandez de parler à la bonne personne]

A.3. Est-ce que l'entreprise est une société à but non lucratif, une coopérative, une co-entreprise ou un organisme public municipal, provincial ou fédéral ?

Oui ___ Non ___

Ne sait pas/Refus

Si « oui » ou « ne sait pas/refus », LISEZ : Étant donné que cette enquête porte uniquement sur les entreprises privées à but lucratif, nous ne poursuivrons pas l'interview. Merci de votre participation.

A.4. En excluant le propriétaire de l'entreprise, combien d'employés à temps plein et à temps partiel ont travaillé pour votre entreprise en 2010 ?

Temps plein _____ Temps partiel _____

[NOTE : Ne pas inclure les contracteurs et les sous-contracteurs. Par exemple, dans l'industrie de la construction, les constructeurs ont recours à des sous-traitants, des plombiers, etc. qui ont leur propre entreprise. Ces derniers ne sont pas des employés et ne devraient donc pas être comptés.]

Si $0 < A.4 \leq 100$, continuez à B.1

Si $A.4 = 0$ ou $A.4 > 99$, LISEZ : Étant donné que cette enquête porte uniquement sur les petites entreprises de 1 à 99 employés, nous ne poursuivrons pas l'interview. Merci de votre participation.

Note : Cette question est utilisée comme une question de sélection et est aussi une question clé de l'enquête.

B. FINANCEMENT GÉNÉRAL

B.1. Quel type de financement l'entreprise a recherché au cours de l'année de calendrier 2010 ? (Note : Lisez les choix et choisissez toutes les réponses.)

(Note : INDiquer TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT. Le répondant doit répondre OUI/NON/Refus/Ne sait pas après avoir entendu chaque option.)

- a) N'a pas cherché de financement
- b) Nouvelle hypothèque ou refinancement d'une hypothèque existante
- c) Nouveau prêt à terme
- d) Nouvelle marge de crédit ou augmentation de la marge de crédit existante
- e) Nouvelle carte de crédit ou augmentation de la limite de crédit d'une carte existante
- f) Location-acquisition
- g) Crédit commercial
- h) Financement par action
- i) Autres, veuillez S.V.P. préciser :

Si B.1 = « a » passez à B.2

Sinon passez à B.3

B.2. Quelle est la raison principale pourquoi votre entreprise n'a pas demandé de financement externe au cours de l'année de calendrier 2010 ?

[Lire la liste et indiquer une seule réponse]

- a) Financement non nécessaire
- b) Projet d'investissement reporté
- c) Pensait que la demande serait refusée
- d) Demande de financement trop difficile
- e) Demande de financement trop coûteuse
- f) Autres (veuillez S.V.P. préciser) [*Ne pas lire*]
- g) Ne sait pas/Refus

Passez à F.1

B.3. Quelle est la principale utilisation projetée du financement par emprunt demandé ?
Est-ce pour:

[*Lire tout et indiquer une seule réponse*]

- a) Un actif immobilisé
(**Approfondissement** : Les immobilisations sont des actifs que l'entreprise prévoit utiliser pendant une période prolongée, comme des terres, des immeubles, de la machinerie et des équipements)
- b) Fonds de roulement/fonds d'exploitation, p. ex. stocks ou paiement de fournisseurs
(**Approfondissement** : Fonds utilisés pour financer les opérations quotidiennes de l'entreprise, comme l'acquisition de stocks ou les paiements faits à des fournisseurs.)
- c) Recherche et développement (R et D)
(**Approfondissement** : Les dépenses de R et D désignent les dépenses visant à mettre un nouveau produit sur le marché ou à améliorer un produit existant.)
- d) Consolidation de dettes
- e) Expansion dans un marché canadien
- f) Expansion dans un marché international
- g) Autre (veuillez préciser): [*Ne pas lire – Demander quelle est la raison si aucune des réponses ci-dessus*]
- h) Ne sait pas/Refus

B.4. Quel est votre principal fournisseur de financement ?

[*Lire tout et indiquer une seule réponse*]

- a) Banque à charte (veuillez préciser) :
- b) Canadienne filiale ou banque étrangère (veuillez préciser) :
- c) Une coopérative de crédit/une caisse populaire (veuillez préciser) :
- d) Compagnie de location
- e) Institution gouvernementale (par exemple : BDC, EDC, FAC, ...) (veuillez préciser) :
- f) Autres (veuillez préciser) :
- g) Ne sait pas/Refus

(*Note* : L'institution financière Alberta Treasury Branches (ATB) devrait être considérée comme une banque à charte domestique.)

C. FINANCEMENT PAR EMPRUNT

Si B.1b, B.1c, B.1d ou B.1e = « oui », alors allez à C.1

Sinon, passez à la section D

C.1. Lors de votre plus récente demande de financement par emprunt au cours de l'année de calendrier 2010, quel était le montant du financement demandé ?

(Approfondissement : Veuillez fournir la meilleure estimation possible)

- a) \$
- b) Ne sait pas
- c) Refus

C.2. Quel a été le montant du financement autorisé à la suite de votre demande de 2010 ?

- a) \$
- [Note : Écrire 0\$ si le prêt a été refusé]*
- b) Demande est encore à l'étude
- c) Ne sait pas
- d) Refus

Si C.2a = « 0\$ », → passez à C.3

Si 0\$ < C.2a → passez à C.4

Si C.2 = b → passez à la section D

C.3. Laquelle des raisons suivantes a été donnée pour expliquer le rejet de la demande de prêt ? *[Lire la liste et indiquer toutes les réponses qui s'appliquent]*

- a) Aucune raison n'a été donnée
- b) Ventes, revenus ou flux de trésorerie insuffisants
- c) Garanties insuffisantes
- d) Manque ou déficience dans l'historique de crédit
- e) Projet considéré comme trop risqué
- f) Autre raison
- g) Ne sait pas/Refus

→ **Passez à la section D**

C.4. Quel était le taux d'intérêt du prêt ?

- a) %
- b) Ne sait pas
- c) Refus

C.5. Quel était la durée du terme du prêt (mois) ?

- a) Mois
- b) Ne s'applique pas
- c) Ne sait pas
- d) Refus

C.6. Quelle garantie le prêteur vous a-t-il demandée pour obtenir le prêt ?

(Note : **INDIQUER TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT.** Le répondant doit répondre OUI/ NON/Refus/Ne sait pas après avoir entendu chaque option.)

(Approfondissement : garantie sont des actifs donnés en garantie pour le paiement d'une dette)

- a) Aucune
- b) Actifs de l'entreprise (Terrains ou immeubles, matériel et équipement, inventaire, comptes débiteurs et actifs financiers)
- c) Des biens personnels
- d) Une propriété intellectuelle

(Approfondissement : une propriété intellectuelle est une propriété immatérielle résultant d'une activité intellectuelle – brevets, droits d'auteur, marques de commerce)

- e) Autres (veuillez préciser) : [Ne pas lire]
- f) Ne sait pas/Refus

D. LOCATION-ACQUISITION

Si B.1f = « oui », passez à D.1

Sinon, passez à la section E

D.1. Lors de votre plus récente demande de financement de location-acquisition au cours de l'année de calendrier 2010, quel était le montant de la demande ?

(Approfondissement : Veuillez fournir la meilleure estimation possible)

- a) _____ \$
- b) Ne sait pas
- c) Refus

D.2. Quel montant a été autorisé ?

- a) \$
- b) Ne sait pas
- c) Refus

E. FINANCEMENT PAR ACTIONS

Si B.1h = « oui », passez à E.1

Sinon, passez à la section F

E.1. Lors de votre plus récente demande de financement par actions au cours de l'année de calendrier 2010, quel montant de financement a été demandé ?

(Approfondissement : Veuillez fournir la meilleure estimation possible)

- a) _____ \$
- b) Ne sait pas
- c) Refus

E.2. Quel montant a été autorisé ?

- a) _____ \$
- b) Ne sait pas
- c) Refus

F. DONNÉES SUR L'ENTREPRISE

F.1. Quelle est l'industrie dans laquelle votre entreprise opère principalement ?

Secteur de la production de biens

- a) Agriculture, foresterie, pêche et chasse (SCIAN 11)
- b) Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz (SCIAN 21)
- c) Construction (SCIAN 23)
- d) Fabrication (SCIAN 31-33) (veuillez préciser :)

Secteur de la production de services

- e) Commerce de gros (SCIAN 41)
- f) Commerce de détail (SCIAN 44-45)
- g) Transport et entreposage (SCIAN 38-49)
- h) Services professionnels, scientifiques et techniques (SCIAN 54)
- i) Hébergement et services de restauration (SCIAN 72)
- j) Autres services, (veuillez préciser : _____)
- k) Autres que des biens et des services, (veuillez préciser : _____)

F.2. Depuis combien d'années l'entreprise existe-t-elle ?

_____ ans

F.3. Quelle a été la valeur des éléments financiers suivants de l'entreprise pour l'exercice financier qui s'est terminé en 2010 ?

(Approfondissement : Veuillez fournir la meilleure estimation possible)

- a) Revenu total de l'entreprise \$
- b) Profit/revenu net, avant impôts \$
- c) Total des actifs \$

(Approfondissement : Quelle est la valeur approximative totale de tous les actifs financiers et non financiers que l'entreprise possède ?)

- d) Total des passifs \$

(Approfondissement : Quelle est la valeur approximative totale de tous les passifs de courts et de longs termes que l'entreprise doit à ses créanciers ?)

F.4. En 2011, estimez quel pourcentage de vos ventes a été réalisé dans les marchés géographiques suivants :

(Approfondissement : Veuillez fournir la meilleure estimation possible)

(Note : Le total doit égaler 100 %. Si ce n'est pas le cas, ne PAS corriger avec le répondant puisque cela pourrait prendre trop de temps.)

- a) Votre marché (même municipalité ou région) ____%
- b) Le reste de votre province ou territoire du Canada ____%
- c) Le reste du Canada ____%
- d) Les États-Unis ____%
- e) Le reste du monde ____%

F.5. Au cours de l'année de calendrier 2010, l'entreprise a-t-elle développé ou lancé ce qui suit :

(Note : Lisez toutes les options et indiquez toutes celles qui s'appliquent. Le répondant doit répondre OUI/NON/Refus/Ne sait pas après avoir entendu chaque option.)

- a) Innovation en lien avec un produit ? (Un produit ou un service nouveau ou grandement amélioré sur le marché)
- b) Innovation en lien avec un procédé ? (Une méthode de production ou un procédé nouveau ou grandement amélioré)
- c) Innovation de nature organisationnelle ? (Une nouvelle méthode organisationnelle dans vos pratiques commerciales, dans l'organisation du lieu de travail ou dans les relations externes – Il doit s'agir d'un résultat d'une décision stratégique prise par la direction.)
- d) Innovation en lien avec le marketing ? (Une nouvelle façon de vendre vos produits ou vos services. Cela nécessite des changements importants dans la conception ou l'emballage du produit, le placement du produit, la promotion ou le prix du produit.)
- e) Ne sait pas/Refus

G. INFORMATION SUR LE PROPRIÉTAIRE

G.1. Quel est l'âge du propriétaire majoritaire ?

(Approfondissement : Dans le cas des sociétés de personnes dont les associés détiennent des parts équivalentes, indiquez l'âge de l'associé le plus âgé.)

____ ans

G.2. Combien d'années d'expérience le propriétaire majoritaire possède-t-il comme propriétaire ou gestionnaire d'entreprise ?

____ ans

G.3. Quel est le sexe du propriétaire majoritaire de l'entreprise ?

- a) Homme
- b) Femme
- c) Égalité de la propriété entre hommes et femmes (50/50)

G.4. Quel est le plus haut niveau de scolarité atteint par le propriétaire majoritaire ?

- a) Moins d'un diplôme d'études secondaires
- b) Diplôme d'études secondaires

- c) Diplôme d'études collégiales/cégep
- d) Un baccalauréat
- e) Une maîtrise ou plus
- f) Ne sait pas/Refus

H. CONCLUSION DU QUESTIONNAIRE

H.1. Dans l'éventualité où nous effectuons un court questionnaire de suivi au cours des deux prochaines années, seriez-vous intéressé à le compléter ?

Oui_____ Non_____

Si H.1= « oui » → Allez à H.2

Si H.1= « non » → Allez au Texte de conclusion

H.2. Puisque le questionnaire de suivi se ferait électroniquement, pouvez-vous me dire quelle est votre adresse courriel ?

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux liés à la mondialisation. À l'avant-garde des efforts engagés pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles suscitent, l'OCDE aide les gouvernements à y faire face en menant une réflexion sur des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et la problématique du vieillissement démographique. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de confronter leurs expériences en matière d'action publique, de chercher des réponses à des problèmes communs, de recenser les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Le financement des PME et des entrepreneurs 2013

TABLEAU DE BORD DE L'OCDE

Sommaire

Chapitre 1. Guide de lecture : Indicateurs et méthodologie

- Introduction
- Indicateurs
- Collecte des données
- Action publique
- Comparabilité internationale
- Recommandations concernant l'amélioration des données

Chapitre 2. Tendances récentes du financement des PME et des entrepreneurs

- Introduction
- Environnement des entreprises et contexte macroéconomique
- Prêts aux PME en 2010-11
- Conditions du crédit aux PME
- Apports de fonds propres
- Retards de paiement et faillites
- Résumé et perspectives
- Mesures prises par les pouvoirs publics en 2010-11

Chapitre 3. Chapitre thématique : les mécanismes de garantie du crédit

- Introduction
- Principes des mécanismes de garantie du crédit
- Typologie et caractéristiques opérationnelles des mécanismes de garantie du crédit
- Rôle des mécanismes de garantie du crédit pendant la crise financière
- Évaluation des mécanismes de garantie du crédit
- Conclusions et considérations relatives à l'action publique

Chapitre 4. Le financement des PME au cours de la période 2007-11 : Notes par pays

- | | | |
|------------------------|-----------------------|---------------|
| • Canada | • Hongrie | • Royaume-Uni |
| • Chili | • Irlande | • Serbie |
| • Corée | • Italie | • Slovaquie |
| • Danemark | • Norvège | • Suède |
| • Espagne | • Nouvelle-Zélande | • Suisse |
| • États-Unis | • Pays-Bas | • Thaïlande |
| • Fédération de Russie | • Portugal | • Turquie |
| • Finlande | • République slovaque | |
| • France | • République tchèque | |

Annexe A. Méthodologie de production des tableaux de bord nationaux

Annexe B. Tableau normalisé de collecte de données sur le financement des PME

Annexe C. Fiche normalisée d'information sur les programmes publics

Annexe D. Enquêtes et ressources statistiques sur le financement des PME et des entrepreneurs

Annexe E. Exemple d'enquête quantitative simplifiée sur la demande

Veuillez consulter cet ouvrage en ligne : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264190573-fr>.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site www.oecd-ilibrary.org pour plus d'informations.

